

HISTOIRE ROMAINE

Théodore Mommsen

Traduit et annoté par C. A. Alexandre

TOME TROISIÈME

Depuis la réunion de l'Italie jusqu'à la soumission de Carthage et de la Grèce

Chapitre premier — Carthage.

Placée au milieu des peuples de l'ancien monde classique, la race des *Sémites* est restée pourtant en dehors de lui. Elle a l'Orient pour centre, tandis qu'il a le sien dans la Méditerranée ; et à mesure que la guerre ou les émigrations vont élargissant les frontières et rejetant les nations les unes sur les autres, les Indo-Germains et les Syriens, Israélites ou Arabes, se séparent et s'éloignent, obéissant au sentiment croissant de leur hétérogénéité. Il en faut dire autant des **Phéniciens** ou de la *nation punique*, de cette branche des Sémites qui, plus que toute autre, s'est étendue jusque dans l'ouest. Elle eut pour patrie l'étroite bande de terre située entre l'Asie Mineure, les hauteurs de la Syrie, et l'Égypte, et qu'on appelle à proprement parler la *plaine* ou **Chanaan**. Tel était en effet le nom qu'elle se donnait à elle-même : jusque dans les temps chrétiens, le paysan africain voulut être un *Chanaanite*. Pour les Grecs, la terre de Chanaan était la *terre de la pourpre* ou la *terre des hommes rouges* [Φοίνικη]. Les Italiens et nous-mêmes aujourd'hui, nous l'avons appelée toujours la Phénicie. Cette contrée, d'ailleurs propice à l'agriculture, avait, avant tout, des havres excellents, du bois, des métaux en abondance. Aussi, est-ce bien sur ces plages, où le continent oriental, avec tous ses produits luxuriants, vient aboutir à la vaste mer intérieure, toute parsemée d'îles et de rades, que l'on a vu, pour la première fois peut-être, parmi les hommes, le mouvement commercial naître et prendre aussitôt un immense essor. Tout ce que peuvent l'audace, l'intelligence et l'inspiration dans les conceptions ; les Phéniciens l'ont tenté, pour donner à leur commerce et à ses branches accessoires, navigation, industrie, colonisation, tous les développements qu'elles comportent, et pour rattacher l'est à l'ouest par le lien des relations internationales. Dès les temps fabuleusement reculés, nous les rencontrons dans l'île de *Chypre* et en *Égypte*, en *Grèce* et en *Sicile*, en *Afrique* et en *Espagne*, et jusque sur les rivages de l'Atlantique et de la mer du Nord. Leur rayon commercial s'étend depuis *Sierra-Leone* et la terre de *Cornouailles* dans l'ouest, jusqu'à la côte de *Malabar*, dans l'est. C'est par leurs mains que passent l'or et les perles d'Orient, la pourpre tyrienne, les esclaves, l'ivoire, les peaux de lion et de panthère de l'intérieur de l'Afrique, l'encens d'Arabie, le lin d'Égypte, les poteries et les vins généreux de la Grèce, le cuivre de Chypre, l'argent de l'Espagne, l'étain de l'Angleterre et le fer de l'île d'Elbe. Les vaisseaux phéniciens apportent à tous les peuples tout ce qui peut leur faire besoin, ou tout ce qu'ils peuvent acheter : ils parcourent les mers, mais reviennent toujours dans la patrie à laquelle ils restent attachés de cœur, si resserrées qu'en soient les frontières. Ce peuple a mérité vraiment que l'histoire le célébrât à côté des Grecs et des Latins : mais chez lui aussi, et plus que chez nul autre peut-être, se vérifie d'une manière éclatante le phénomène caractéristique des époques antiques : l'isolement des forces vives des nations, au milieu même de leurs progrès. Du reste, les créations les plus grandioses et les plus indestructibles qui, dans l'ordre intellectuel, soient sorties du sein de la race araméenne n'appartiennent pas directement à la Phénicie. Si, en un sens, la science et la foi ont été tout d'abord l'apanage des *Araméens* ; si c'est bien d'eux

et de l'Orient que les peuples indo-germaniques les ont reçues, encore faut-il le reconnaître, ni la religion, ni la science, ni les arts de la Phénicie ne se sont jamais fait une place indépendante dans la civilisation araméenne. Ses mythes religieux sont informes, dépourvus de toute beauté son culte excite et nourrit les passions de la luxure et les instincts de la cruauté, bien plus qu'il ne les refrène ; et pour nous borner aux époques qu'éclaire la lumière de l'histoire, nulle part nous ne rencontrons les témoignages d'une action quelconque de la religion purement phénicienne sur la religion des autres peuples. Encore moins existe-t-il trace d'une architecture, d'une plastique nationale, qui se puissent comparer, non pas même à celles des métropoles illustres de l'art, mais seulement à l'art italique. La patrie la plus ancienne des observations scientifiques, le lieu où pour la première fois elles ont été pratiquées et mises en valeur, c'est *Babylone*, c'est la région *euphratéenne*. Là, ce semble, pour la première fois, on étudia le cours des astres : là, de même, furent distingués et notés les sons de la langue parlée : là, l'homme s'essaya à méditer sur les notions du temps et de l'espace, et sur les forces puissantes et agissantes de la nature : là enfin se retrouvent les débris des plus anciens monuments de l'astronomie, de la chronologie, de l'alphabet, des poids et des mesures. Les Phéniciens ont tiré grand parti, pour leur industrie, des œuvres artistiques fort remarquables de la Babylonie ; pour leur navigation, de celles de l'astronomie babylonienne ; pour leur commerce, de l'écriture et du système des poids et mesures des Assyriens. A leur tour, ils ont transporté au loin, avec leurs marchandises, tous ces germes féconds de la civilisation. Mais que jamais ils aient tiré de leur propre fond l'alphabet ou quelque autre des grandes créations de l'esprit humain ; c'est ce que rien ne démontre ! Dira-t-on que les Hellènes ont reçu d'eux maintes notions religieuses et scientifiques ? Il se peut ; mais alors les Phéniciens les leur ont apportées bien plus comme le grain de blé tombant au hasard du bec de l'oiseau, que comme la semence intelligente jetée par la main du laboureur. Ils n'avaient point, tant s'en faut, le génie civilisateur et d'assimilation des peuples avec lesquels ils entrèrent en contact, les Hellènes ; ou même les Italiens. Dans les contrées qu'ils ont conquises, les Romains ont étouffé les langues indigènes, l'*ibère*, le *celte*, remplacés désormais par l'idiome latin : les Berbères de l'Afrique, au contraire, parlent de nos jours encore la langue qu'ils ont parlée au temps des *Hannon* et des fils de *Barca*.

Mais ce qui fait le plus défaut aux Phéniciens, le trait commun par où tous les peuples de souche araméenne se distinguent fortement de la famille indo-européenne, c'est l'absence du génie politique qui fonde les sociétés et les fait se gouverner elles-mêmes au sein d'une liberté féconde. Au temps des prospérités les plus éclatantes de *Sidon* et de *Tyr*, la terre phénicienne joue le rôle de la pomme de discorde parmi les puissances, établies sur les bords de l'Euphrate et du Nil. Un jour elle est la sujette des Assyriens ; le lendemain elle obéit à l'Égypte. Avec moitié moins de ressources, des cités grecques auraient constitué solidement leur indépendance ! Mais les hommes d'État de Sidon étaient gens avisés : ils calculaient tout ce qu'il leur en eût coûté si les routes des caravanes en Orient, si les ports égyptiens s'étaient fermés devant eux : mieux valait cent fois un lourd tribut ; mieux valait payer à juste échéance les lourds impôts exigés par Ninive ou Memphis ; où aller avec leurs flottes livrer des combats sur toutes les mers pour le compte des rois leurs suzerains. De même que, chez eux, les Phéniciens acceptaient le joug d'un maître, de même au dehors ils ne se laissaient guère entraîner à échanger les paisibles pratiques du commerce contre les hasards d'une politique ambitieuse. Leurs colonies sont des comptoirs : apporter des marchandises aux indigènes, exporter leurs produits ; voilà leur

grande affaire ! Ils n'ont souci, d'ailleurs, d'occuper de vastes territoires dans les pays lointains, et de s'y consacrer aux longs et difficiles labours de la véritable colonisation. Avec leurs rivaux mêmes, la guerre leur répugne ; c'est presque sans résistance, qu'ils se laissent expulser de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie, de la Sicile occidentale. Aux jours des grandes batailles jadis livrées dans les eaux de la Méditerranée ; vers le couchant, à Alalie (217 [537 av. J.-C.]), à Cymé (280 [-474]) ; les Étrusques, bien plus que les Phéniciens, avaient eu à supporter le poids de la lutte contre les Grecs ; leurs communs adversaires. La concurrence commerciale devient-elle inévitable, ils entrent en accommodement du mieux qu'ils peuvent : jamais, par exemple, ils n'essaieront la conquête de Massalie ou de Coéré, encore moins leur humeur les pousse-t-elle aux guerres offensives. Une seule fois, dans les anciens temps, on les vit prendre les premiers les armes : partis des côtes d'Afrique, ils étaient descendus en foule en Sicile : mais dans cette circonstance encore, ils agissaient en sujets obéissants du Grand-Roi ; et pour n'avoir point à prendre part plus directement à la grande invasion médique, ils marchaient contre les Grecs occidentaux. Dans les mers de l'ouest, on a vu déjà qu'ils trouvèrent devant eux Gélon, le tyran de Syracuse, qui les battit à plate couture (274 [-480]) sous Himère. A la même heure, leurs frères de Syrie étaient écrasés à Salamine à côté des Perses. — La lâcheté pourtant n'était pas le vice de ce peuple. Il faut, certes, du courage au capitaine qui commande un vaisseau de guerre, au navigateur qui s'aventure dans des eaux inconnues : or, l'on sait qu'il s'est trouvé chez les Phéniciens bon nombre d'excellents marins. Dira-t-on qu'ils n'avaient ni la persistance ni l'énergie exclusive du sentiment national ? Mais les Araméens ne se sont-ils pas signalés, au contraire, par l'obstination indomptable de leur génie ? Quel peuple, parmi les Indo-Germains, leur pourrait être comparé sous ce rapport ? Ne nous est-il pas arrivé à nous-mêmes de nous demander s'ils étaient au-dessus ou bien au-dessous de l'humaine nature, ces Sémites endurcis qui, s'armant de tout leur fanatisme, ou versant leur sang à flots, ont su résister jusqu'au bout aux entraînements de la civilisation grecque et aux moyens de contrainte des dominateurs venus de l'est ou de l'ouest ? Sentiment profond de la race, amour ardent de la patrie, telles furent aussi les vertus des Phéniciens : mais encore une fois, ils n'eurent point avec elles le sens politique, et c'est là le trait essentiel de leur caractère. La liberté n'a point pour eux son attrait ordinaire : ils n'aspirent point à la domination, et pour emprunter le langage de la Bible, **ils vivent comme ont accoutumé d'être les Sidoniens, sans aucune crainte, en paix et en assurance, extrêmement riches**¹.

Parmi les établissements phéniciens, les plus rapidement et les plus constamment prospères furent ceux, sans contredit, que les Tyriens et les Sidoniens avaient fondés le long des côtes de l'Espagne méridionale et de l'Afrique septentrionale. Là, ni le bras du Grand-Roi ; ni la dangereuse concurrence des marines grecques ne venaient les atteindre : les indigènes qu'ils y rencontrèrent étaient pour eux, à peu près, ce qu'étaient pour les Européens, les Indiens de l'Amérique. Ils fondèrent de nombreuses et florissantes villes dans ces parages : mais entre toutes brillait la **ville neuve** ou *Carthage* (*Karthada* ou *Καρθηδών*, et *Carthago*, pour l'appeler comme les Occidentaux). Plus récemment bâtie que les autres cités phéniciennes de la contrée, elle avait été d'abord, à ce qu'il semble, dans la dépendance d'*Utique*, sa voisine et la plus ancienne des

¹ Livre des *Juges*, XV, 7. (Lemaistre de Sacy). *Populum habitantem in ea, absque ullo timore, juxta consuetudinem Sidoniorum, securum et quietum... et magnarum opum.*

colonies libyques ; puis, grâce à une situation merveilleuse et à l'activité intelligente de ses habitants, elle avait devancé promptement tous les comptoirs de la côte, et l'emportait même sur la mère Patrie. Non loin de l'embouchure actuellement déplacée du *Bagradas* (la *Medjerdah*), qui traversait les régions alors les plus riches en céréales de l'Afrique septentrionale, Carthage était assise, sur une hauteur fertile, chargée de bois d'oliviers et d'orangers, et de nos jours encore couverte de nombreuses maisons de campagne. D'un côté, le terrain s'abaisse doucement vers la plaine : de l'autre, il s'avance en promontoire jusque dans la mer qui l'entoure, au centre même du vaste golfe de Tunis, et forme un havre splendide, donné par la nature à cette région de l'Afrique. Un vaste bassin y offre un sûr ancrage aux plus grands vaisseaux et l'eau douce y descend jusque sur le rivage. L'agriculture et le commerce y trouvent donc réunies les conditions les plus favorables¹. Colonie tyrienne, Carthage devint la plus importante place de commerce que les Phéniciens aient possédée : conquise par les Romains, à peine est-elle sortie de ses ruines, qu'elle devient la troisième ville de l'empire : aujourd'hui enfin, tels sont les avantages du lieu, qu'une autre ville y compte quelque cent mille habitants, quoique moins bien située et moins heureusement peuplée. La position de Carthage, le génie de ses habitants, expliquent à eux seuls sa prospérité agricole, mercantile, industrielle : mais comment, par quels moyens, ce comptoir phénicien avait-il pu se transformer en chef-lieu d'un empire tel que les Phéniciens n'en avaient nulle part fondé un pareil ? La question mérite qu'on y réponde.

Les preuves abondent qu'à Carthage comme ailleurs, les Phéniciens n'avaient point démenti les habitudes passives de leur politique. Jusque dans les temps de leur plus haute fortune, les Carthaginois payèrent à une peuplade de Berbères indigènes, les *Maxitains* ou *Maziques*, la rente du terrain sur lequel était bâtie leur ville. Séparés qu'ils étaient du Grand-Roi par la mer et les déserts, n'ayant rien à craindre des monarchies de l'Orient, ils reconnurent cependant leur suzeraineté nominale, et leur payèrent tribut dans l'occasion, pour assurer la facilité de leurs relations commerciales avec Tyr, avec les régions du soleil levant. Mais en dépit de tant de docilité et de souplesse, un jour vint où la force des choses leur imposa une politique plus virile. Ce flot des émigrations helléniques allait se déversant dans l'ouest. Chassés déjà de la Grèce propre et de l'Italie, les Phéniciens allaient aussi se voir expulsés de la Sicile, de l'Espagne et de la Libye. C'en était fait de leur existence, s'ils ne luttaient, et ne mettaient une digue devant l'invasion. Avec les trafiquants grecs, il ne suffisait plus d'une soumission plus ou moins effective, comme elle eût suffi avec le Grand-Roi : le paiement d'un tribut ne sauvait plus ni leur commerce ni leur industrie. Déjà les Grecs avaient fondé *Massalie* et *Cyrène* ; déjà ils occupaient toute la Sicile orientale : l'heure avait sonné d'une résistance à outrance. Les Carthaginois prirent leur parti en braves : après de longues et opiniâtres guerres, ils refoulèrent les Cyrénéens dans leurs limites, et l'hellénisme désormais ne put prendre pied au delà des déserts de la Tripolitaine. Avec l'aide de Carthage, les Phéniciens établis à la pointe de la Sicile occidentale parvinrent aussi à repousser les agressions des Grecs, et entrèrent de pleine bonne volonté dans la clientèle de la puissante cité fondée par leurs compatriotes. C'est au II^e siècle de Rome [654-554 av. J.-C.], que se passent ces grands événements : ils garantissent aux Phéniciens leur suprématie dans les mers sud occidentales, en même temps que Carthage, dont les efforts et les armes ont tout décidé, prend naturellement la

¹ V. *l'Atlas antiquus* de Spruner, carte XIII (3^e éd.), et le plan de Carthage qui y est joint.

tête de se nation, et que sa politique a radicalement changé avec les nécessités de sa position. Elle n'est plus simplement un grand comptoir de commerce : il lui faut se faire un empire en Libye ; dans toute une portion de la Méditerranée ; et elle s'y emploie avec vigueur. Dans l'accomplissement de sa tâche, elle rencontre, alors un puissant secours dans les mercenaires qui lui arrivent en foule. Le métier de soldat de fortune, qui n'a pas pris faveur en Grèce avant le IV^e siècle de Rome [vers -354], était de toute ancienneté pratiqué dans l'Orient, chez les *Cariens* notamment, peut-être aussi chez les Phéniciens. Grâce aux *condottieri*, les enrôlements faits à l'étranger transformaient la guerre en une sorte de spéculation commerciale, ce dont s'accommodèrent facilement les Phéniciens de l'Afrique.

Le contrecoup des événements extérieurs amena également Carthage à modifier sa situation en Afrique. Elle n'y possédait le sol qu'à titre de *location* ou de *précaire* : elle s'y fit conquérante et propriétaire. Vers l'an 300 de Rome [454 av. J.-C.], ses marchands s'affranchirent de la rente foncière qu'ils avaient jusque-là payée aux tribus indigènes, et le champ de la grande agriculture s'ouvrit aussitôt devant eux. De tout temps, les Phéniciens savaient volontiers attaché leurs capitaux à la terre, et cultivé leurs vastes exploitations, non par eux-mêmes, mais par des esclaves ou des travailleurs à gages ; et, près de Tyr, les Juifs en grand nombre se plaçaient au service des marchands de la cité. A leur tour, les Carthaginois purent enfin soumettre le sol fertile de la Libye à un système ressemblant fort à celui des plantations coloniales modernes. Des esclaves enchaînés labourèrent la terre ; certains domaines en comptaient jusqu'à vingt mille. Non contente de cela, Carthage s'empara de tous les villages peuplés par les tribus environnantes (Les traditions agricoles des Libyens étaient de beaucoup antérieures à la descente des Carthaginois sur les côtes, et leur venaient sans doute de l'Égypte). — Domptés par la force des armes, ces libres paysans furent réduits à la condition de *fellahs* tributaires remettant à leurs maîtres la quatrième partie des fruits, et fournissant à l'armée carthaginoise les contingents d'un recrutement régulier. La lutte se perpétuait sur les frontières avec les tribus pastorales (*νόμαδες*), une ligne de postes avancés assura la tranquillité de la zone intérieure, et les nomades furent peu à peu refoulés dans le désert ou dans la montagne : d'autres reconnurent la souveraineté de Carthage, lui payèrent tribut et lui envoyèrent des soldats. Au temps de la première guerre punique, la grande ville des indigènes *Thevesté* (*Tébessa*, près des sources de la *Medjerdah*) est conquise. Tous ces Libyens, dans les actes publics, sont désormais compris sous la dénomination suivante : **Les villes et les peuples (*ξθνη*) des sujets** : les villes sont les *douars* ou bourgs assujettis ; les peuples sont les nomades qui subissent la suzeraineté de Carthage.

Tous les Phéniciens établis en Afrique, les *Liby-Phénitiens*, comme on les appelle, se reconnurent ensuite ses vassaux. Les uns, sortis jadis de Carthage même, avaient fondé une multitude de colonies sur toute la côte du nord et sur une partie de la côte du nord-ouest de l'Afrique ; colonies souvent importantes, puisque nous savons que trois mille colons furent, en une seule fois, envoyés sur les côtes de l'Atlantique. Les autres, venus de la mère patrie asiatique, avaient occupé les côtes de la province actuelle de *Constantine* et du beylick de *Tunis*. Parmi leurs villes on comptait *Hippone* (*Hippo regius*, plus tard ; aujourd'hui *Bone*), *Hadrumète* (*Sousa*), la *petite Leptis* (*Lepta*, au sud de *Sousa*), la seconde ville des Phénico-Africains, *Thapsus* (*Demsas*, même situation), la *grande Leptis* (*Lébédah*, non loin de *Tripoli*). Toutes ces cités s'étaient-elles volontairement. Soumises, pour trouver dans Carthage une défense contre les incursions des

Cyrénéens et des *Numides* ? Avaient-elles été réduites par la force, au contraire ? On l'ignore. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles figuraient comme sujettes dans tous les actes officiels ; c'est qu'elles avaient dû abattre leurs murailles et envoyer leurs contingents à l'armée carthaginoise ; non qu'elles fussent astreintes à une conscription régulière et à l'impôt foncier : elles avaient simplement à fournir un chiffre déterminé en hommes et en argent. *Leptis la petite*, par exemple, donnait chaque année l'énorme somme de 365 talents (625.000 thalers [ou 2.343.750 fr.]). Il y avait d'ailleurs entre elles et Carthage la communauté du droit civil et des mariages¹. Seule Utique n'avait pas été enveloppée dans l'assujettissement général ; seule elle avait gardé ses murailles et son indépendance, non point tant par l'effet de sa force réelle que d'un sentiment de pitié de la part de Carthage envers son ancienne protectrice. Tout autres que les Grecs, si renommés pour leur indifférence oublieuse, les Phéniciens respectaient au plus haut point de pareils souvenirs. Dans les relations avec l'étranger on voit toujours **Carthage et Utique** stipuler ou s'engager ensemble, ce qui n'empêchait pas naturellement la *Ville neuve*, devenue prépondérante, d'exercer sur sa voisine une incontestable hégémonie.

Ainsi, l'obscur comptoir de Tyr s'était fait peu à peu la capitale d'un vaste empire nord-africain ; ses possessions allaient, à l'ouest, du désert de la Tripolitaine à la mer Atlantique, ne faisant souvent qu'occuper à demi la longue zone des côtes (*Maroc* et *Alger*) ; et du côté de l'est, poussant tous les jours au sud, et s'avancant à l'intérieur dans les provinces plus riches de *Constantine* et de *Tunis*. Les Carthaginois, dit un ancien, de Tyriens qu'ils étaient d'abord, s'étaient changés en Libyens. La civilisation phénicienne dominait en Libye, absolument comme la civilisation grecque avait conquis, avec une énergie plus grande encore, l'Asie Mineure et la Syrie, à la suite d'Alexandre. On parlait, on écrivait en phénicien sous la tente des cheiks nomades, et les peuplades indigènes témoignaient de leur première et incomplète culture, en faisant de l'alphabet phénicien l'instrument de leur langue². Quant à les dénationaliser complètement,

¹ Cette classe importante de sujets est nettement caractérisée dans un acte public carthaginois (cité par Polybe, VII 9), où on les voit mis en regard des gens d'Utique, d'une part, et des sujets libyens de l'autre : les sujets carthaginois usant des mêmes lois que Carthage. Ailleurs il est parlé d'eux sous le nom de villes fédérées (Diodore, XX, 10), ou de villes tributaires (liv. 34, 62. — Justin, 22, 7, 3 [*urbes vectigales, urbes tributariae*]). Diodore (XX, 55) mentionne aussi leur droit de *connubium* avec Carthage ; quant au *commercium*, il résulte de la communauté des lois, à laquelle fait allusion Polybe. Maintenant, il est certain que les anciennes colonies phéniciennes étaient rangées parmi les libyphéniciennes. Tite-Live (25, 40 [*Libyphœnicum generis Hipponiates*]) parle d'Hippone comme d'une ville libyphénicienne ; d'un autre côté, le même nom appartient aussi aux établissements fondés par Carthage. Ainsi, on lit dans le Périple d'Hannon que les Carthaginois décidèrent qu'Hannon ferait voile au delà des colonnes d'Hercule, et irait fonder des villes libyphéniciennes. Au fond, les Libyphéniciens, au regard des Carthaginois, ne forment pas une nation séparée : leur nom ne constitue qu'une distinction politique. Grammaticalement, nous l'admettons aussi, le mot libyphénicien veut dire Phéniciens et Libyens mêlés. (Liv., 21, 22 [*mixium Punicum Afris genus*] commentaire vrai du texte de Polybe.) De fait, lors de la fondation des colonies plus exposées, il était adjoint souvent des Libyens aux Phéniciens (Diodore, XIII, 79. — Cicéron, *pro scauro*, 42). L'analogie du nom et des droits réciproques entre les Latino-Romains et les Libyphéniciens Carthaginois est frappante.

² L'alphabet libyque ou numide, celui usité chez les Berbères, aujourd'hui comme au temps jadis, pour l'écriture de la langue non sémitique, est l'un des innombrables dérivés du type araméen primitif. Dans quelques-uns de ses détails, il semble même s'en rapprocher plus encore que celui des Phéniciens. Qu'on n'aille cependant pas croire que les Libyens auraient reçu l'écriture d'importateurs plus anciens que les Phéniciens eux-mêmes ; il en est de même ici qu'en Italie, où certaines formes évidemment plus vieilles n'empêchent pourtant pas que l'alphabet local ne se rattache aux types grecs. Tout ce qu'on en peut induire, c'est que l'alphabet libyque appartient à

quant à les changer en des Phéniciens, c'est ce qui n'était ni dans l'esprit ni dans la politique des Carthaginois.

Impossible de déterminer l'époque à laquelle leur ville est décidément devenue la capitale de la Libye. Cette révolution s'est faite peu à peu. L'écrivain que nous venons de citer nomme *Hannon* comme le *réformateur* de sa nation. S'il s'agit ici d'Hannon, le contemporain de la première guerre punique, il n'a pu que mettre la dernière pierre au vaste édifice, dont la construction s'est continuée sans doute pendant tout le cours des IV^e et V^e siècles de Rome.

Chose remarquable, en même temps que grandissait Carthage, la décadence était venue pour les grandes villes phéniciennes de la mère patrie ; Sidon, et Tyr surtout, ne connaissaient plus de jours prospères. Assaillies par les dissensions intérieures et par les calamités venues du dehors, elles tombaient au I^{er} siècle de Rome sous les coups de *Salmanassar* ; de *Nabuccodrossor* (*Nabuchodonosor*) au II^e, et du Macédonien Alexandre, au V^e siècle. Alors les nobles familles, les antiques maisons commerciales de Tyr, en grand nombre émigrées, allaient demander là paix et la sécurité à la ville sœur qui florissait en Afrique, et lui apportaient le surcroît de leur intelligence, de leurs richesses et de leurs traditions. Quand les Phéniciens entrent, en contact avec Rome, Carthage est devenue la grande cité du monde chanaanite, de même que Rome est la première entre les cités du monde latin.

Mais l'empire continental de Carthage en Afrique ne constitue que la moitié de sa puissance : dans le même temps, elle a aussi fondé un empire maritime non moins grandiose.

En Espagne, où *Gadès* (*Cadix*), la vieille factorerie tyrienne, est aujourd'hui l'établissement principal, à l'est et à l'ouest s'étend une longue chaîne de comptoirs : à l'intérieur, Carthage a pris possession des mines d'argent : elle détient en un mot l'*Andalousie* et la province actuelle de *Grenade*, ou tout au moins leurs côtes. Enlever l'intérieur du pays aux nations guerrières indigènes, c'est ce qu'elle n'essaye pas de faire ; il lui suffit d'avoir la main sur les trésors que recèle le flanc des montagnes et d'avoir des stations maritimes pour le commerce, la pêche du poisson et des coquillages : là seulement elle prend la peine d'entrer en lutte avec les peuplades environnantes. Toutes ces possessions, on le suppose, étaient tyriennes bien plutôt que, carthaginoises, et Gadès ne comptait probablement pas parmi les villes tributaires ; mais comme tous les autres établissements phéniciens de l'Occident, les stations espagnoles ont été successivement englobées dans l'hégémonie de la ville africaine. J'en vois la preuve dans les secours envoyés d'Afrique aux Gaditans contre les indigènes, et dans les colonies que Carthage fonde au delà de Gadès, plus à l'ouest encore. *Ebusus* [*Iviça*] et les *Baléares*, au contraire, ont été de très bonne heure occupées, soit pour la pêche, soit comme avant-postes contre les Massaliotes, avec qui, dans ces régions, ont lieu les combats les plus acharnés.

Vers le II^e siècle de Rome, nous trouvons les Carthaginois pareillement établis en Sardaigne : ils en exploitent les ressources comme ils font des richesses de la Libye. Pendant que les indigènes vont demander aux montagnes du centre de l'île un asile contre la servitude et l'enchaînement à la glèbe, de même qu'en Afrique les Numides se sont réfugiés sur la lisière du grand désert, les Phéniciens

l'écriture phénicienne d'une époque remontant au delà de celle où furent tracés les monuments phéniciens qui nous sont parvenus.

fondent *Caralis* (*Cagliari*) et, d'autres colonies importantes, et ils mettent en valeur les côtes les plus fertiles en y amenant des travailleurs africains.

En Sicile, où le détroit de Messine et la plus grande moitié orientale de l'île avaient fini par rester dans la main des Grecs, les Phéniciens, avec l'assistance de Carthage, possèdent, sans compter toutes les petites îles voisines, les *Ægades*¹, *Mélite*, *Gaulos* et *Cossyra* [*Malte*, *Gozzo*, *Pantellaria*] : parmi celles-ci la colonie maltaise était surtout florissante. Ils occupaient aussi toute la côte de l'ouest et du nord-ouest dans la grande terre, par *Motyé* et par *Lilybée* [*Marsala*] ; plus tard, ils entretenaient de faciles communications avec l'Afrique, par *Panornte* [*Palerme*] et *Solœis*, avec la Sardaigne. Les *Élymiens*, les *Sicanes* et les *Sicèles*, indigènes, vivaient cantonnés à l'intérieur. Les Grecs, ne pouvant plus agrandir leurs domaines, il s'était établi entre eux et leurs concurrents une sorte d'entente et de paix, un seul instant rompue, le jour où, à l'instigation des Perses, les Carthaginois avaient de nouveau attaqué les Hellènes (274 [480 av. J.-C.]). Après cette tentative, la paix avait duré jusqu'à l'expédition athénienne en Sicile (339-341 [-415/-413]). Chacun supportait son voisin tant bien que mal, et se contentait de ses anciennes conquêtes. — Mais quelque importantes que fussent par elles-mêmes toutes les possessions de Carthage, elles avaient une bien autre valeur encore à titre de soutiens de sa puissance sur mer. Maîtres de l'Espagne du sud, des Baléares, de la Sardaigne, de la Sicile occidentale et de Malte ; empêchant les progrès de la colonisation grecque sur la côte espagnole orientale, en Corse et dans la région des deux-*Syrtes* ; assis eux-mêmes sur le rivage du nord de l'Afrique, les Carthaginois avaient fait une mer fermée [*mare clausum*] de la mer environnante, et monopolisaient les détroits occidentaux. Les autres nations n'entraient avec eux en partage que dans les eaux gauloises et tyrrhéniennes. Encore cet état de choses ne pouvait-il subsister qu'autant que les Grecs et les Étrusques continueraient à s'y maintenir à égalité de forces ! Carthage, contre ses autres concurrents, fit de suite alliance avec les Tyrrhéniens, rivaux moins dangereux pour elle ! Après la chute des Étrusques, qu'elle ne s'était guère efforcée d'empêcher, ainsi qu'il arrive toujours dans ces sortes de coalitions forcées ; après l'insuccès de la vaste entreprise d'Alcibiade contre Syracuse, cette dernière occupa sans conteste le premier rang parmi les puissances grecques maritimes. Les maîtres de Syracuse, à leur tour, aspirèrent à l'empire sur toute la Sicile et l'Italie du sud, sur les mers Tyrrhénienne et Adriatique, et les Carthaginois se virent aussitôt et violemment rejetés dans les voies d'une politique énergique. De longs, d'opiniâtres combats s'en suivirent entre eux et leur puissant et trop fameux adversaire, *Denys l'Ancien* (348-389 [406-365 av. J.-C.]), combats dont le premier résultat fut la ruine ou l'affaiblissement des petites cités siciliennes moyennes, qui avaient pris couleur pour les Africains ou pour Syracuse. L'île, coupée, en deux, appartint par moitié aux Carthaginois et aux Syracusains. Les villes les plus florissantes, *Sélinunte*, *Agrigente*, *Himère*, *Géla*, *Messine* avaient été ruinées de fond en comble par les premiers au milieu de ces luttes furieuses ; et Denys, insensible à de tels désastres, alors que tout l'édifice de la colonisation hellénique craquait et s'écroulait, s'empressa d'en tirer avantage à la tête de ses mercenaires soudoyés en Italie, dans les Gaules, en Espagne : il crut sa tyrannie mieux assurée, régna désormais sur des campagnes désertes ou sur des colonies militaires. Le général carthaginois *Magon* avait été victorieux à *Cronion* (371 [-383]) : la paix conclue avec les Phéniciens attribuait à Carthage les villes grecques de *Thermæ*

¹ *Levanzo*, *Favignana*, *Maritima*, à la pointe ouest de la Sicile.

(*Himère la vieille*), *Égeste*, *Héraclée Minoa*, *Sélinunte*, et une partie du territoire agrigentain jusqu'à l'*Halycus*. Entre les deux rivales qui se disputaient l'île ; cette paix ne put durer. A tous les instants, c'était à qui attaquerait et chasserait l'autre. A quatre reprises, aux temps de Denys l'Ancien (360 [-394]), de Timoléon (410 [-344]), d'Agathocle (445 [-309]) et de Pyrrhus (476 [-278]), les Carthaginois envahirent toute la Sicile, hormis Syracuse, dont les murs défiaient leurs efforts : autant de fois, en revanche, sous la conduite de généraux habiles comme ce même Denys, comme Agathocle, comme Pyrrhus, les Syracusains se crurent à la veille de jeter le dernier Africain à la mer. Pourtant chaque jour Carthage prenait le dessus, et ses attaques se succédaient régulières, non pas sans doute avec toute la persistance clairvoyante de Rome en face de son but, mais pourtant bien autrement combinées, énergiques, que la défense des Grecs dans leur ville en proie aux tiraillements et aux désordres des partis. Les Carthaginois, étaient en droit d'attendre une issue favorable à leur entreprise, en dépit de la peste et des *condottieri* étrangers. Déjà sur mer la victoire s'était décidée pour eux, et Pyrrhus avait en vain tenté une dernière résurrection de la marine syracusaine. Désormais les vaisseaux carthaginois parcourent en maîtres toutes les mers occidentales, et, à les voir attaquer Syracuse, Rhégium et Tarente, on comprend ce que peut et ce que veut Carthage. En même temps ils assurent avec un soin jaloux le monopôle de tout le commerce, et vis-à-vis de l'étranger, et vis-à-vis de leurs propres sujets. Ils n'hésitent jamais, on le sait, à user de violence ; si la violence leur donne le succès. Un contemporain des guerres puniques, le père de la géographie, *Eratosthène* (479-560 [275-194 av. J.-C.]), déclare que tout vaisseau étranger, faisant voile vers la Sardaigne ou le détroit de Gadès, était sans pitié coulé, à fond, si les Carthaginois venaient à s'en emparer. Qu'on se rappelle aussi les traités avec Rome. En 406 [-348], les Carthaginois avaient ouvert aux marchands romains les havres d'Espagne, de Sardaigne et de Libye ; en 448 [-308], ils les leur ferment tous, à l'exception du seul port de Carthage.

Aristote, qui mourut cinquante ans environ avant le commencement de la seconde guerre punique, nous dépeint la constitution de Carthage comme ayant passé de l'état monarchique à l'aristocratie, ou mieux à la démocratie tempérée d'oligarchie ; il lui donne à la fois ces deux noms¹. Le gouvernement avait appartenu d'abord au *Conseil des Anciens*, ou *Sénat*, composé, comme la *Gérousie* [*Γερουσία*] de *Sparte*, de deux rois annuels à la désignation du peuplé, et, de vingt-quatre *gérousiastes*, probablement aussi nommés par lui, chaque année. C'est à ce sénat que revenaient de droit toutes les grandes affaires : les préparatifs de guerre, par exemple, les levées, les enrôlements étaient faits par lui : il nommait le général d'armée, et lui adjoignait un certain nombre de *gérousiastes*, parmi lesquels se recrutaient les officiers en sous-ordre ; il recevait enfin toutes les dépêches d'État. On doute qu'à côté de ce conseil restreint, il y en ait eu un autre plus nombreux : en tous cas, son autorité n'aurait eu que peu de poids. Les rois n'ont pas eu davantage de pouvoir ou d'influence : ils siégeaient comme *grands juges*, voilà tout : et ce nom leur est souvent donné (*schofeth*, *suffètes* : *proétores*). Les généraux étaient bien plus forts. Isocrate, aussi contemporain d'Aristote, rapporte, que chez eux les Carthaginois vivaient en oligarchie, mais qu'à l'armée la monarchie l'emportait ; en telle sorte que les écrivains latins ont pu, non sans raison, comparer les fonctions du général carthaginois avec la dictature romaine : dictature mitigée toutefois par la présence des *gérousiastes*, commissaires du sénat, et par l'obligation, inconnue,

¹ V. *Politique*, liv. II, chap. VIII.

à Rome, de rendre un compte sévère en sortant de charge. Mais elle n'avait point de terme fixe, et sous ce rapport elle se distingue essentiellement de la royauté annuelle, ou consulat, avec laquelle Aristote se garde de la confondre. Enfin, les Carthaginois pratiquaient souvent le cumul, et l'on voit, sans qu'il faille s'en étonner, le même homme à la fois suffète dans la cité et général à la tête de l'armée.

Au-dessus de la *Gérousie*, au dessus des fonctionnaires suprêmes siégeait, le *conseil des Cent-Quatre*, ou plus brièvement, le *conseil des Cent* ou des *Juges*, vraie citadelle de l'oligarchie carthaginoise. Ils n'existèrent point à l'origine, et pareils aux *Éphores* spartiates, ils étaient sortis de l'opposition aristocratique, à titre de réaction contre l'élément monarchique qui se manifestait au sein des institutions. La vénalité des charges, le petit nombre des citoyens appelés à avoir part commune aux fonctions suprêmes, laissaient prise au danger : une famille puissante entre toutes par sa richesse et la gloire des armes, la famille de Magon, semblait prête à mettre la main sur le gouvernement des affaires, en temps de paix et de guerre, et sur l'administration même de la justice. Il fallut conjurer le péril ; de là une réforme contemporaine sans doute des *décemvirs* de Rome, et la création du nouveau corps des *Juges*. Tout ce que nous en savons, c'est que l'entrée dans les *Cent-Quatre* était subordonnée à l'exercice préalable de la *questure* ; mais que pour être admis parmi eux, le candidat avait encore à passer par l'élection et les votes de ce qu'Aristote nomme les *Pentarchies* (*quinquevirs*), lesquelles se recrutaient d'elles-mêmes. De plus, bien que nommés pour l'année seulement, sans doute, les juges surent se faire continuer au delà, à vie même, dans leurs fonctions ; ce qui fait que les Romains et les Grecs les désignent souvent par le nom de *sénateurs*. Quoi qu'il en soit des attributions de détail, demeurées pour nous obscures, les hauts magistrats constituent, dans leur essence un corps tout oligarchique, formé et choisi dans son propre sein par une aristocratie prévoyante. Citons un fait caractéristique à Carthage, à côté du bain public destiné aux simples, citoyens, il y avait le *bain des juges*. Leur principale mission en faisait une sorte de *jurés* politiques, devant eux le général rendait compte de sa gestion de guerre ; devant eux et le cas échéant, étaient appelés de même les suffètes et les gérousiastes à leur sortie de charge : impitoyables et cruels dans leur droit de sentence arbitraire, ils envoyaient bien souvent l'accusé à la mort. Comme il arrive toujours, là l'exécutif est placé sous une surveillance effective, le centre du pouvoir s'était déplacé ; et du corps contrôlé avait passé au corps contrôlant. Par un effet naturel, celui-ci s'immisça tous les jours davantage dans l'administration : la *Gérousie* en vint à lui soumettre les dépêches d'État importantes, avant de les notifier au peuple, et bientôt, devant la menace d'un jugement mesuré sur le succès ou l'insuccès, hommes d'État et généraux se sentirent comme paralysés dans les conseils de la cité et sur les champs de bataille.

Le peuple, à Carthage, s'il n'était pas réduit, comme à Sparte, à assister passivement aux actes publics du gouvernement, n'a pas joui pour cela d'une beaucoup plus grande influence. Dans les élections aux sièges de la *Gérousie*, la corruption électorale était tout : s'agissait-il de nommer un général, le peuple était interrogé, il est vrai, mais quand, en réalité, le choix avait été fait à l'avance par la désignation des gérousiastes. Ailleurs, on ne le consultait que selon le libre arbitre de la *Gérousie*, ou que s'il y avait là désaccord. Enfin, point de tribunaux populaires. Une telle insignifiance politique chez le peuple tenait sans doute à son organisation même. Peut-être que les *associations de repas en*

commun (ainsi on les nommait), pareilles aux *phidities* lacédémoniennes¹, n'étaient-elles autre chose que des corporations exclusives et oligarchiques. En tous cas, nous voyons qu'on distinguait entre les citoyens proprement dits et les *artisans* et *manœuvres*, d'où l'on peut conclure que ces derniers n'avaient qu'une humble condition, sans droits aucuns.

Rassemblons tous ces traits divers. La constitution carthaginoise met le gouvernement dans la main des riches, ainsi qu'il arrive dans toute cité sans classe moyenne, et composée d'une plèbe urbaine, pauvre et vivant au jour le jour, et d'une classe de gros trafiquants, de riches planteurs et de hauts fonctionnaires. Carthage a pour habitude, quand les notables sont tombés et appauvris, de leur rendre la richesse aux dépens de ses sujets : elle les envoie dans les villes de son empire à titre d'officiers d'impôt et de corvée, signe infaillible de corruption dans toute oligarchie. Aristote, il est vrai, voit là la cause de la solidité éprouvée des institutions carthaginoises. Je conviens que jusqu'à son temps, Carthage n'avait passé par aucune révolution qui méritât ce nom. La foule était sans chefs. L'oligarchie savante des riches avait toujours des avantages matériels à offrir à quiconque se montrait intelligent, ambitieux et besogneux ; et quant à la plèbe, on lui fermait la bouche avec les miettes de pain jetées en récompense d'un vote électoral, ou tombées de la table des grands. Que sous un tel régime il y eût prise pour une opposition démocratique, on le conçoit facilement ; mais à l'heure où commencèrent les guerres avec Rome, cette opposition était encore sans force. Plus tard, après les désastres de l'armée, son influence politique grandit bien plus vite qu'à Rome, où s'agite un parti pareil. Alors, les assemblées populaires veulent dire le dernier mot dans les grandes questions, et dépouillent l'oligarchie de son omnipotence. A la fin des guerres d'Hannibal, et sur la motion même du grand capitaine, on décidera que nul membre du conseil des *Cent* ne pourra siéger plus de deux ans. La démocratie coule désormais à pleins bords : elle seule alors eût sauvé Carthage, si Carthage avait pu être sauvée. L'opposition, d'ailleurs, avait pour mobile, il le faut bien reconnaître, un patriotisme puissant, en même temps que l'ardeur des réformes ; mais les appuis solides lui manquaient : tout était gâté et pourri sous elle.

Le peuple, au dire des Grecs instruits, qui le comparent à celui d'Alexandrie, se montra au plus haut point indiscipliné, incapable de mériter et conquérir la puissance ; et l'on avait à se demander, en vérité, à quoi les révolutions pouvaient être bonnes, faites seulement par de jeunes fous et les mauvais sujets de la rue.

En matière de finances, Carthage a droit à la première place entre tous les États de l'antiquité. Le plus grand historien des Grecs déclare qu'au temps des guerres du Péloponnèse, la ville phénicienne l'emportait par sa richesse sur toutes les cités de l'Hellade ; il compare ses revenus à ceux du Grand-Roi ; et Polybe aussi l'appelle : **la plus opulente cité de l'univers**. L'agriculture était florissante et industrielle : les généraux, les hommes d'État aimaient, comme à Rome, à y consacrer leurs exemples et leurs enseignements, témoin le traité spécial écrit par Magon, et que plus tard les Romains et les Grecs considéreront comme le code de l'*Agronomie rationnelle* ; qui sera traduit en grec, que le Sénat romain donnera l'ordre de mettre également en latin, et qu'il propagera officiellement

¹ Aristote, *Polit.*, II, VI, § 21, et VIII, § 2.

parmi les possesseurs fonciers de l'Italie¹. Ce qui caractérise l'agriculture phénicienne, c'est son étroite alliance avec la loi du capital. Le laboureur de Carthage tient à maxime, de ne pas disperser ses ressources en argent sur un terrain plus grand qu'elles ne le comportent ; il pratique avant tout la *culture intensive*. Les régions libyques produisent en troupeaux innombrables les chevaux, les bêtes à cornes, les brebis, les chèvres, richesse de leurs peuplades nomades, et dont Carthage sait aussi tirer bon parti. Comme ils en remontent aux Romains en fait d'utilisation savante du sol, les Carthaginois leur enseignent encore l'exploitation des nations sujettes : ils font rentrer dans leur ville la rente foncière de **la meilleure partie de l'Europe** et des riches terres, de l'Afrique du nord, comblées alors des dons de la nature ; de la *Byzacène* et de la petite *Syrte*, par exemple. Le commerce avait toujours été tenu, à profession honorable chez eux : les fabriques, les armements, alimentés par le commerce, rapportaient des moissons d'or annuelles à quiconque s'était établi dans leur ville. Déjà, enfin, nous avons fait voir leur immense monopole accaparant tout le trafic d'importation et d'exportation dans les parages de la Méditerranée occidentale : de même, tout le négoce international entre l'ouest et l'est venait se concentrer dans leur port. D'ailleurs, chez eux, comme plus tard à Rome, la science proprement dite et les arts, s'assujettissant peu à peu à l'influence hellénique, étaient aussi cultivés, non sans succès. La littérature phénicienne avait son importance ; et quand les Romains prirent Carthage, ils y trouvèrent de riches collections d'art, non créées, il est vrai, avec les produits indigènes, mais rapportées des temples de la Sicile conquise, et des bibliothèques non moins précieuses. Mais ici encore l'esprit s'était mis au service du capital. La littérature punique, à en juger par le peu que nous en savons, se composait surtout d'écrits sur l'agriculture et la géographie : témoin le livre cité plus haut de Magon : témoin le fameux *Périple d'Hannon*, qu'une traduction grecque nous a conservé, et qui, affiché publiquement sur la muraille d'un temple, racontait le voyage de circumnavigation de cet amiral le long des côtes de l'Afrique de l'ouest². Les connaissances utiles, les langues étrangères étaient étudiées à Carthage, et nous voyons que sous ce dernier rapport elle était aussi avancée peut-être que la Rome impériale le devint dans les temps postérieurs. Les enseignements de la culture grecque y étaient tous dirigés dans les voies les plus pratiques³. S'il est absolument impossible d'évaluer l'immense quantité des capitaux affluant dans ce *Londres* de l'ancien monde, on se fera du moins une idée de la fécondité des sources où il lui était donné de puiser, par ce seul fait, qu'en dépit de son organisation militaire excessivement coûteuse, et de son administration fiscale infidèle ou mal conduite, les contributions payées par les sujets et les douanes suffisaient à couvrir amplement les dépenses, et permettaient de ne demander aucun impôt aux citoyens. Après la seconde guerre punique, alors que l'empire de Carthage était brisé déjà, il suffit d'un certain remaniement dans le système

¹ Columelle appelle Magon le *rusticationis parens*. *De re rust.*, I, 12, 4. — Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 5, 7 — Cicéron, *de Orat.*, I, 58.

² M. Ed. Charton en a donné une traduction, avec de bonnes remarques critiques et géographiques, au tome I de ses *Voyageurs anciens et modernes*.

³ Il n'est pas jusqu'à l'intendant d'un domaine rural qui, quoique esclave, ne doive savoir lire ut n'ait repu une certaine éducation. Tel est le précepte de Magon l'agronome. (*Varr.*, *De re rust.*, I, 17). — Au prologue du Carthaginois (*Pœnulus*) de Plaute, l'auteur dit ce qui suit de son héros :

Et is omnes linguas scit : sed dissimulat sciens

Se scire : Pœnus plane est. Quid verbis opu'st.

Il sait toutes les langues : mais il dissimule sa science, en vrai Carthaginois qu'il est : c'est tout dire !

financier pour parfaire aussitôt, et de même sans création d'impôt nouveau, aux dépenses courantes, et au paiement de l'annuité de 340.000 Thalers [4.275.000 fr.] à servir aux Romains. Enfin, 14 ans après la paix, Carthage offrit à ceux-ci de verser en une fois les 36 termes restant à courir. Mais ce n'est point seulement par la grandeur de ses revenus que se manifestait la supériorité financière de la ville phénicienne, nous constatons aussi chez elle, et chez elle seule, parmi les grands États du monde ancien, l'observation de principes économiques qui n'appartiennent d'ordinaire qu'aux temps modernes, aux temps plus avancés dans la science économique. Carthage prête et emprunte aux autres puissances. Dans son système des valeurs elle fait entrer l'or et l'argent en lingots, les monnaies d'or et d'argent pour son commerce de Sicile, et enfin un signe de convention, sans valeur matérielle, et dont l'usage est encore inconnu partout ailleurs. Si un État pouvait n'être qu'une vaste entreprise de spéculation commerciale, il faudrait convenir que jamais sa fonction ne s'est mieux et plus complètement réalisée.

Comparons maintenant les deux puissances rivales. Les Romains et les Carthaginois constituaient deux peuples agriculteurs et marchands, avant tout : chez, l'un et l'autre, la situation faite aux arts et à la science, situation toute subordonnée et pratique, était au fond semblable : seulement, Carthage avait sur Rome une notable avance. Mais chez la première, l'argent l'emportait sur le sol : à Rome, au contraire, le sol l'emportait encore sur l'argent ; et tandis qu'en Afrique les grands propriétaires et possesseurs d'esclaves accaparaient l'agriculture, à Rome, à cette époque, la plupart des citoyens mettaient la main à la charrue. Ici, le peuple possédait d'ordinaire : à Carthage, il était exclu de la propriété ; il appartenait à l'or des riches, ou au premier cri de réforme des démagogues. L'opulence et le luxe, apanage des grandes places de commerce, régnaient déjà dans la ville phénicienne : chez les Romains, extérieurement du moins, les mœurs et la police maintenaient assez fortement l'austérité critique et les habitudes frugales. Quand les envoyés de Carthage revinrent pour la première fois d'Italie, ils racontèrent à leurs collègues que, dans les relations intimes et réciproques entre sénateurs romains, la simplicité dépassait toute imagination ; qu'il n'y avait pour tout le sénat qu'un seul service de table en argent ; qu'on le portait dans chaque maison où étaient invités les convives et les hôtes ! J'insiste sur ce trait plaisant : il est le signe de l'état économique des deux cités.

Les deux constitutions appartenaient au régime aristocratique. Le sénat romain, les juges de Carthage exerçaient le pouvoir, les uns et les autres, dans des conditions politiques absolument pareilles. Les deux gouvernements obéissent à la même pensée à Rome et à Carthage : témoin, chez celle-ci, la dépendance où sont maintenus les divers fonctionnaires ; la défense faite aux citoyens d'apprendre le grec sans autorisation, et l'injonction de ne communiquer avec les Grecs que par l'intermédiaire du truchement officiel. Mais à Carthage, la tutelle de l'État se souille par des rigueurs cruelles, par les excès d'un arbitraire poussé jusqu'à l'enfantillage : à côté, les peines de *simple police* et la *note de censure*, à Rome, semblent douces et intelligentes à la fois. Le sénat romain, accessible à quiconque brillait par ses talents, était la représentation vivante du peuple ; il avait confiance dans le peuple, et n'avait rien à redouter des hauts magistrats. À Carthage, le sénat avait sa raison d'être dans le contrôle jaloux de l'administration par un pouvoir en réalité maître du gouvernement suprême ; il ne représentait que quelques familles plus considérables : en haut, en bas, partout, la méfiance était sa loi ; ne sachant jamais ni si le peuple irait où il le

voulait conduire ; ni si les magistrats n'aspiraient point à quelque dangereuse usurpation. Aussi, voyez la marche ferme et réglée de la politique romaine ! L'insuccès ne la fait point reculer ; les faveurs de la fortune n'endorment pas sa vigilance et ne l'arrêtent jamais à moitié route. Nous verrons les Carthaginois, au contraire, éviter le combat au moment même où un dernier effort pourrait tout sauver peut-être ; ils se dégoûtent des desseins les plus vastes, les plus nationaux : ils oublient l'édifice à demi bâti et qui s'écroule ; puis, tout à coup, au bout de quelques années, ils reviennent, mais trop tard, à la charge. Par suite, à Rome, tout magistrat habile marche en plein accord avec le gouvernement ; tandis qu'à Carthage, presque toujours il est en guerre ouverte avec les sénateurs : pour leur résister, il viole la constitution et l'ait cause commune avec les partis révolutionnaires.

Carthage et Rome avaient toutes deux à administrer des peuples de la même nationalité que là leur propre, et de nombreux peuples étrangers. Mais la seconde avait successivement admis à la cité toutes les tribus romaines les unes après les autres, et quant aux villes latines, elle leur en avait également ouvert l'accès légal. La première, au contraire, se ferme et s'isole, elle ne laisse même pas l'espoir aux provinces sous sa dépendance d'arriver jamais à l'égalité civile. Les alliés de Rome avaient part aux profits de sa victoire, aux domaines conquis notamment. Enfin, dans les autres pays soumis, la république voulait donner des satisfactions matérielles aux notables et aux riches, visant ainsi à se créer un parti dévoué. Carthage, non contente de garder pour elle seule tout le butin de la guerre, enlève jusqu'à la liberté du commerce aux villes les plus favorablement traitées. Jamais Rome n'a totalement ravi leurs droits d'autonomie intérieure aux cités qu'elle frappait des plus rigoureuses mesures ; jamais elle ne leur a imposé une taxe régulière. Carthage, elle, envoyait partout ses intendants ; surchargeait jusqu'aux anciennes cités phéniciennes d'impôts périodiques et excessifs, et courbait sous une sorte de servitude politique les nationalités tombées en son pouvoir. Aussi, dans tout l'empire carthaginois-africain, à l'exception d'Utique, peut-être, on n'eût pas pu rencontrer une seule localité pour qui la ruine de la métropole ne fût un bienfait matériel ou politique. Dans l'empire romain-italique, ou n'en eût pas trouvé une qui n'eût plus perdu que gagné, au contraire, à la chute d'un régime toujours soucieux des intérêts matériels de tous, et qui se gardait d'irriter les opposants par des mesures extrêmes, ou de les pousser au combat. Les hommes d'État de Carthage croyaient tenir leurs sujets phéniciens par la crainte d'une révolte des Libyens indigènes ; ils croyaient tenir les grands possesseurs fonciers par le lien du *signe représentatif* monétaire. Dans leur erreur grossière, ils appliquaient le calcul du commerçant à des matières où il n'a rien à voir ; et l'expérience des faits a démontré, qu'en dépit du relâchement apparent de son lien fédéral, la Symmachie romaine, inébranlable à l'égal d'un mur de roc, a su repousser les attaques de Pyrrhus, tandis que la Symmachie carthaginoise se déchira comme une toile d'araignée le jour même où une armée étrange mit le pied sur la terre africaine. Avons-nous besoin de rappeler les débarquements d'*Agathocle* et de *Régulus*, et la *guerre des mercenaires* ? L'hostilité des Africains contre Carthage est certaine ; et dans cette dernière circonstance, par exemple, on voit les femmes libyennes donner leurs bijoux pour défrayer la révolte : en Sicile, toutefois, il semble que les Carthaginois, s'étant montrés plus doux, y aient été récompensés par un résultat meilleur. Leurs sujets y jouissaient d'une certaine franchise commerciale avec le dehors : le trafic intérieur s'y faisait non plus avec la monnaie conventionnelle de Carthage, mais avec la monnaie grecque ordinaire : enfin les Siciliens se

mouvaient plus librement qu'il n'était permis de le faire aux Sardes et aux Libyens. Que si Carthage avait pu prendre Syracuse, les choses eussent assurément changé : mais Syracuse tint bon, et les possessions carthaginoises continuant à vivre sous une loi tolérable, au milieu des dissensions cruelles qui déchiraient les cités gréco-siciliennes, il se forma dans l'île un parti vraiment carthaginois dont la persistante influence a marqué sa trace jusque dans les écrits de *Phalinos* d'Agrigente. C'est lui qui, même après la conquête romaine, a raconté les grandes guerres puniques, demandant de préférence ses inspirations à des sources tout africaines. Quoi qu'il en soit, et pris en masse, les Siciliens, en tant que sujets et Hellènes, ont dû détester Carthage au moins autant que les Samnites et les Tarentins ont haï les Romains.

Sous le rapport des ressources financières, Carthage était, sans nul doute, bien au-dessus de Rome. Mais celle-ci rachetait son désavantage, à raison de ce que les sources de la richesse africaine, tributs, douanes et autres, pouvaient tout à coup tarir au moment du plus pressant besoin, et bien plus tôt qu'à Rome : la guerre coûtait aussi démesurément plus cher aux Carthaginois. Le système des guerres différait, essentiellement chez les deux peuples, quoique sous plus d'un rapport il y eût équilibre des forces. Quand Carthage fut prise, elle comptait encore 700.000 têtes, femmes et enfants compris¹ : on ne peut dès lors lui assigner une population moindre que celle-là à la fin du Ve siècle [vers 255 av. J.-C.], alors qu'elle pouvait à elle seule mettre 110.000 hoplites en campagne. Au commencement du même siècle, Rome, placée dans des conditions semblables, avait levé une armée de citoyens aussi nombreuse ; et plus tard, après les agrandissements de territoire qui signalèrent cette époque, elle aurait pu en lever une du double plus forte. Mais la supériorité de ses ressources militaires ne se doit pas seulement mesurer au nombre des citoyens proprement dits, ayant l'aptitude aux armes. Quelque soin que l'on prit à Carthage d'appeler aussi les citoyens au service, on n'y pouvait ni donner la force physique de l'homme des champs au simple artisan et à l'ouvrier de fabrique, ni, surtout, vaincre l'insurmontable répugnance du Phénicien pour le métier de la guerre. Au Ve siècle, on voit encore combattre, dans les expéditions de Sicile, **une troupe sacrée** de 2.500 Carthaginois : au VIe, à l'exception des officiers, on n'en rencontre plus un seul dans les armées appartenant à Carthage, et notamment dans les corps espagnols. Le paysan romain n'est pas seulement immatriculé dans les milices ; il est aussi dans le rang sur le champ de bataille. Les mêmes résultats se constatent au regard des nationalités alliées de l'une et de l'autre République : les Latins font le même service que les soldats citoyens de Rome : mais les Libyphéniciens sont aussi peu propres que les Carthaginois eux mêmes aux choses de la guerre, et ils l'aiment encore moins ; si bien qu'ils s'arrangent pour ne pas se rendre aux armées, et que les villes rachètent, à prix d'argent, sans doute, l'exemption des contingents qu'elles doivent. Dans la première armée hispano-carthaginoise dont fasse mention l'histoire, sur les 15.000 hommes environ qui la composent, on compte à peine un escadron de 250

¹ On a élevé des doutes sur l'exactitude de ce chiffre ; et prenant pour base de calcul la superficie de Carthage, on a évalué sa population possible à un maximum de 250.000 têtes. Mais ces calculs sont tout hypothétiques, surtout quand il s'agit d'une ville où les maisons avaient six étages de hauteur. D'ailleurs nous donnons là le total de la population citoyenne, et non celle de la ville seulement, comme le faisaient les rôles du cens romain ; et nous y comprenons tous les Carthaginois, soit qu'ils résidassent en ville, soit qu'ils vécussent dans la banlieue, dans les provinces sujettes, ou même à l'étranger. Les absents étaient extrêmement nombreux. Nous savons expressément que le cens des Gaditans était de même bien supérieur au nombre effectif des citoyens de Gadès résidant à Gadès.

cavaliers venus d’Afrique, Libyphéniciens pour la plupart. Le noyau des troupes carthagoises se recrutait de Libyens. Ceux-ci, instruits par d’habiles officiers, pouvaient, à la vérité, fournir une bonne infanterie : leur cavalerie légère était incomparable, à certains égards. Ajoutez-y les levées faites chez les peuplades libyennes ou espagnoles plus ou moins soumises, et surtout les fameux frondeurs des Baléares, tenant le milieu entre un contingent confédéré et un contingent mercenaire. Enfin, dans les cas d’urgence, Carthage embauchait la soldatesque à louer dans les pays étrangers. Une telle armée pouvait être réunie vite et sans peine, à quelque nombre qu’il plût de la porter. Sous le rapport du personnel en officiers, de l’habitude des armes et du courage, elle pouvait aussi être amenée à se mesurer avec les légions romaines ; mais, pour faire des soldats de ces masses confuses, il fallait du temps ; alors que, souvent, l’heure et le danger pressaient. Les milices romaines, au contraire, étaient à tout instant prêtes à se mettre en marche ; et ce qu’il faut surtout noter, pendant que les troupes carthagoises n’avaient pour lien que l’honneur militaire et la cupidité, les soldats romains se sentaient unis et associés par tous les liens et les intérêts d’une patrie commune. Aux yeux de leur officier, les soldats carthagois valaient ce que valent, aujourd’hui, les munitions de guerre et les boulets de canon. Étaient-ils Libyens, celui-ci n’en faisait pas plus de cas. Aussi, quelles abominations les généraux de Carthage ne se permettaient-ils pas envers eux ? Témoin la trahison d’Himilcon envers son corps d’armée libyen, en 358 [396 av. J.-C.], trahison suivie d’une révolte terrible, et qui mérita aux Carthagois l’injure proverbiale et funeste de la *foi punique*¹. Tout le mal que peut causer dans l’État une armée se recrutant parmi les *fellahs* et les mercenaires, Carthage, l’a éprouvé par l’effet de son système ; et souvent ses bandes de soudards lui ont été plus dangereuses que l’ennemi.

Les vices de son état militaire sautaient aux yeux ; et les chefs du gouvernement tentèrent tous les moyens pour y porter remède. Les caisses du trésor tenues pleines, les arsenaux regorgeant d’armes, permettaient l’équipement immédiat des soldats gagés. On veillait à l’entretien des engins et des machines, cette artillerie des anciens. Les Carthagois les construisaient encore mieux que les Siciliens eux-mêmes ; ils avaient des éléphants toujours prêts, depuis que ces animaux avaient pris la place des chars de combat : dans les casernes de la ville, on voyait des écuries pour 300 bêtes de bataille : mais, comme Carthage, n’osa jamais fortifier les villes soumises, celles-ci, comme le plat pays, appartenaient sans coup férir à toute armée qui débarquait en Afrique. Il n’en était point ainsi en Italie, où la plupart des villes conquises avaient gardé leurs murailles, et où les Romains, jetant sur toute la péninsule le vaste réseau de leurs forteresses, y avaient implanté leur indestructible domination. A Carthage, en revanche, on voyait accumulées toutes les défenses que l’art et l’argent avaient pu réunir. Plusieurs fois la ville ne dut son salut qu’à la force de ses murailles ; tandis que Rome, défendue principalement par sa situation politique et son système militaire, n’a jamais subi de siège en règle. — Le véritable boulevard de Carthage fut sa marine ; aussi, lui prodigua-t-elle tous ses soins. Là les navires étaient mieux construits, mieux commandés qu’en Grèce : là furent lancées pour la première fois des galères ayant plus de trois ponts à rameurs. Les navires carthagois comptant cinq ponts à l’ordinaire, se montraient plus

¹ Ne pouvant plus tenir devant Syracuse; qu’il avait vainement assiégée, Himilcon acheta de Denys l’ancien, moyennant 300 talents, la faculté de se retirer avec ses Carthagois seulement ; laissant à la merci des Syracusains le reste de son armée qui dut se rendre sans conditions. — Diodore, XIV, 64.

fins coureurs que les vaisseaux des Grecs : les rameurs, tous esclaves d'État, ne sortaient pas des bagnes et étaient admirablement exercés : les capitaines étaient instruits et pleins d'audace. Ici, la supériorité marquée appartenait à Carthage ; et les Romains, avec leurs quelques navires provenant des Grecs alliés, ou des arsenaux de la République en plus petit nombre encore, n'auraient pas pu seulement se montrer en haute mer devant les flottes de sa rivale, maîtresse absolue de toutes les eaux de l'Ouest.

Pour nous résumer et conclure, après ce long parallèle de Rome et de Carthage, nous souscrivons au jugement porté par un Grec contemporain, à la fois clairvoyant et impartial. Au début de leurs guerres, les forces se balançaient entre les deux grandes républiques. Ajoutons, et rappelons surtout que si Carthage n'avait, rien omis de ce que peuvent procurer l'intelligence et la richesse, en fait de moyens d'attaque et de défense, elle était restée impuissante à remplir l'énorme lacune d'une armée nationale, et à élever sur un pied solide l'édifice d'une Symmachie vraiment phénicienne. Rome ne pouvait être attaquée qu'en Italie : Carthage ne pouvait aussi l'être qu'en Afrique. Le fait est incontestable. Pour celle-ci, de plus, il était de même certain qu'elle ne saurait pas toujours éviter une telle attaque: La navigation était encore clans l'enfance une flotte ne constituait pas chez les peuples une sorte de richesse héréditaire ; et il s'en pouvait construire en tout lieu où se trouvaient à la fois les bois, le fer et l'eau. Quelque puissante que fût une cité, elle n'avait pas les moyens, on le comprend, d'empêcher le débarquement, même d'un ennemi plus faible; et l'Afrique en a fait maintes fois l'expérience. Agathocle ayant montré la route, on vit bientôt un général romain suivre ses traces. Un jour, la guerre commença en Italie, apportée par une armée d'invasion ; un autre jour, tirant vers sa fin, elle fut reportée en Libye, et se transforma aussitôt en un long siège. A dater de ce moment, à moins de hasards heureux, Carthage était condamnée à tomber, en dépit des plus héroïques, des plus opiniâtres efforts.

Chapitre II — Guerre de Sicile entre Rome et Carthage.

Depuis plus d'un siècle la rivalité des Carthaginois et des Syracusains appelait sur la belle terre de Sicile les ravages de la guerre. Chacun des belligérants combattait et par les armes, et par la propagande politique. Carthage avait noué des intrigues avec l'opposition aristocratique et républicaine dans Syracuse; les dynastes syracusains s'entendaient avec le parti national dans les villes grecques tributaires de Carthage. Chacun des adversaires avait son armée de mercenaires ; *Agathocle* et *Timoléon*, pour mener leurs guerres, louaient des soldats, aussi bien que, les généraux phéniciens. Et comme des deux côtés on luttait par les mêmes moyens, des deux côtés aussi la lutte fut entachée de manquements à l'honneur et de perfidies sans exemple jusque-là dans l'histoire de l'Occident. A la paix de 440 [314 av. J.-C.], Carthage s'était contentée du tiers de l'île à l'ouest d'*Himère* et d'*Héraclée Minoa* : elle avait formellement reconnu l'hégémonie de Syracuse sur toutes les cités de l'est. Pyrrhus chassé de Sicile et d'Italie (479 [-275]), la plus grande moitié de l'île et l'importante place d'Agrigente étaient restées dans les mains des Carthaginois : les Syracusains ne possédaient plus que *Tauromenium* [*Taormine*] et la pointe du sud-est. Une bande de soudards étrangers s'était cantonnée dans Messine, la seconde ville de la côte orientale, et s'y maintenait indépendante à la fois de Syracuse et de Carthage. Ces aventuriers, maîtres de Messine, étaient originaires de la Campanie. Tombée en dissolution sous le coup de l'établissement violent des Sabelliens dans Capoue, la Campanie, aux IV^e et V^e siècles était devenue ce que devinrent plus tard l'*Étolie*, la *Crète* et la *Laconie*, la terre promise des recrutements mercenaires, s'offrant à la disposition des princes et des villes. La demi civilisation que les Grecs y avaient créée, le luxe barbare de Capoue et des autres cités, l'impuissance politique à laquelle les avait condamnées la suprématie de Rome, sans leur imposer pourtant un régime sévère, et qui leur enlevât même leur liberté intérieure ; toutes ces causes réunies avaient poussé la jeunesse du pays au devant des racleurs accourus de toutes parts. Elle se vendait sans souci de son honneur et de sa conscience ; et, comme toujours il arrive en cas pareil, elle allait perdant le souvenir de la patrie, s'habituant à la violence, à la vie désordonnée du soldat de fortune, et n'ayant plus égard à la foi jurée, qu'elle rompait tous les jours. Comme les Campaniens qui se logèrent dans Messine se seraient-ils crus coupables ? S'emparer de la ville confiée à leur garde, n'était-ce point chose profitable, du moment qu'ils étaient assez forts pour s'y maintenir ? Ils n'y voyaient pas plus loin ! Est-ce que les Samnites n'avaient pas fait de même à Capoue ? Et les Lucaniens, avaient-ils usé de moyens meilleurs, quand ils s'étaient saisis d'une multitude de villes grecques ? Nul pays, autant que la Sicile, n'était propice à de telles entreprises : déjà, pendant la guerre du Péloponnèse, des généraux campaniens avaient de même enlevé *Entella* et *Ætna*. Donc, vers l'an 470 [284 av. J.-C.], une troupe campanienne, jadis au service d'Agathocle, et qui depuis sa mort (465 [-289]) cherchait aventure pour son propre compte, rêvait, comme on vient de le dire, occupé Messine, la seconde ville de la Sicile grecque, et le principal foyer de la faction anti-syracusaine, dans la partie du pays restée au pouvoir des Grecs. Tous les citoyens avaient été massacrés ou chassés ; les femmes, les enfants, les maisons, partagés entre les envahisseurs. Ainsi maîtres de la ville, les *Mamertins*, ou *enfants de Mars* (ils se donnaient ce nom) ne tardèrent pas à fonder un troisième État dans l'île, et mettant à profit les troubles qui suivirent la

mort d'Agathocle, ils soumièrent tout l'angle nord-est de l'île. Leur succès ne fut point vu d'un œil défavorable par les Carthaginois : au lieu d'avoir près d'eux une ville apparentée par la race, alliée ou sujette, les Syracusains allaient avoir affaire à un voisin redoutable. Aussi avec l'aide des Phéniciens, les Mamertins purent-ils résister à Pyrrhus ; et le roi parti, reconquérir aussitôt toute leur puissance un instant refoulée. Il siérait mal à l'historien d'atténuer en quoique ce soit l'attentat odieux par où avait débuté leur établissement dans Messine : mais qu'on ne l'oublie pas non plus le dieu de l'histoire n'est pas le dieu qui **venge le crime des pères sur les enfants, jusqu'à la quatrième génération !** Condamnez ces hommes, rien de mieux, si vous êtes appelé à juger la faute du prochain ! Pour moi, je ne puis pas ne pas reconnaître qu'il y avait là peut-être le salut de la Sicile. Cette jeune et vigoureuse puissance qui se fondait par ses seules forces, qui déjà mettait huit mille hommes en campagne, ne pouvait-elle pas un jour relever le combat et tenir tête à tous les étrangers, alors qu'en dépit des guerres continuelles les Gréco-Siciliens allaient chaque jour désapprenant le métier des armes ?

Il n'en devait pas être ainsi. Un jeune capitaine syracusain, *Hiéron*, fils de *Hiéroclès*, tenant à la famille de Gélon par son origine, se rattachant à Pyrrhus, par ses alliances, et par ses brillants faits d'armes à l'école de ce dernier, attirait alors les regards de ses concitoyens et ceux des soldats. Acclamé par ceux-ci, à ce moment en lutte avec la cité, il se met à leur tête (479-480 [275-274 av. J.-C.]). Bientôt la sagesse de ses mesures, la noblesse et la modération de son attitude lui gagnent le cœur des Syracusains, voués si souvent à l'ignoble despotisme des tyrans et des autres Gréco-Siciliotes. Il se débarrasse, à l'aide d'une perfidie il est vrai, des bandes indisciplinées de ses mercenaires; rétablit les milices citoyennes; et, simple général d'abord, puis roi bientôt, à la tête d'une armée nouvelle de troupes nationales et de soldats récemment engagés et plus maniables, il tente de relever l'empire grec de ses ruines. — On était en paix avec Carthage, qui avait aidé à chasser Pyrrhus. Les plus proches ennemis de Syracuse étaient ces Mamertins, les compatriotes des mercenaires abhorrés et détruits la veille, les meurtriers de leurs hôtes grecs, les envahisseurs du territoire de Syracuse, les oppresseurs ou les incendiaires d'une multitude de petites cités helléniques. Hiéron fait alliance avec les Romains, qui, à cette même heure, envoyaient leurs légions contre les Campaniens de Rhégium, alliés, de leur côté, compatriotes et complices des Mamertins : puis il marche sur Messine. Il remporte une première et grande victoire : est proclamé roi des Siciliotes (484 [-270]), et refoule les Mamertins dans leur ville où durant quelques années il les tient rigoureusement assiégés. Ceux-ci, réduits à la dernière extrémité, se voient dans l'impossibilité de tenir plus longtemps. Se rendre à condition, ils n'y peuvent songer : la hache du bourreau a fait tomber à Rome déjà les têtes des Campaniens de Rhégium : le supplice les attendrait non moins sûrement à Syracuse. Une seule issue leur reste : ils se donneront soit aux Romains, soit aux Carthaginois, trop heureux d'acheter ainsi, au prix de quelques scrupules oubliés bien vite, une position d'une aussi grande importance. Mais entre les Phéniciens et les maîtres de l'Italie, à qui valait-il mieux s'adresser ? La question méritait considération. Après avoir hésité longtemps, la majorité des Campaniens-Mamertins se décida en faveur de Rome et voulut lui remettre immédiatement la clef des mers de Sicile.

Ce fut une heure solennelle et décisive dans l'histoire, que celle où les députés des Mamertins furent reçus dans le Sénat romain. Nul n'aurait su prévoir quels événements gigantesques allaient se dérouler au lendemain du passage de cet

étroit bras de mer qui sépare l'Italie de la Sicile, mais il n'échappait point à la sagacité des pères du Sénat que quelle que fût la résolution qui serait prise, jamais ils n'avaient eu à en discuter ni une semblable, ni d'une telle gravité. Pour les esprits rigides et honnêtes, il pouvait sembler étrange qu'on pût hésiter un instant. Comment oser rompre avec Hiéron pour un semblable motif ? On avait la veille infligé la plus exemplaire, la plus impitoyable des peines aux Campaniens de Rhégium ; et voilà qu'on parlait d'entrer en alliance avec les bandits de Sicile, leurs égaux dans le crime ! Par raison d'État, on allait leur faire grâce d'un supplice mérité : on se ferait leurs amis ! Quel texte à déclamation qu'un pareil scandale ! Amis et ennemis, la conscience de tous allait se soulever. A tout cela pourtant il y avait quelque chose à répondre, même pour ceux aux yeux desquels la morale est autre chose qu'un vain mot dans la politique pratique. Rome n'avait point à mettre des étrangers, criminels envers d'autres étrangers seulement, sur la même ligne que des citoyens romains, coupables d'infidélité au serment, au drapeau, et tout souillés du sang traîtreusement versé des alliés de Rome. Rome n'avait ni à juger les Mamertins, ni à venger les Siciliens de Messine. — S'il ne s'était agi que de la possession de cette place entre les Mamertins et Syracuse, sans nul doute elle eût pu laisser aller les choses. Elle voulait l'empire de l'Italie, comme Carthage voulait la possession de la Sicile : rien de plus, rien de moins ; et l'on peut douter qu'à cette heure l'une ou l'autre songeât à dépasser ses propres frontières. Il avait semblé utile à toutes deux qu'un État intermédiaire les séparât. Les Carthaginois l'eussent voulu placé à Tarente : les Romains le désiraient à Syracuse et à Messine. Mais la chose devenant impossible, l'une et l'autre voulaient aussi, se fortifiant chacune aux dépens de sa rivale, absorber tout le territoire neutre. En Italie, Carthage avait tenté d'enlever Rhégium et Tarente, au moment où Rome mettait la main sur elles ; et le hasard seul avait fait échouer sa tentative. Rome à son tour, rencontrait l'occasion propice de rattacher Messine à la Symmachie latine : ne pas agir aussitôt, c'était condamner la ville sicilienne, hors d'état de défendre son indépendance, et hostile à Syracuse, à se jeter dans les bras des Africains. Fallait-il donc laisser échapper l'heure unique, et qui ne reviendrait plus, où l'on pouvait s'emparer de la tête de pont d'entre l'Italie et la Sicile, et s'en assurer à toujours le domaine, en y mettant bonne et solide garnison ? Était-il sage, renonçant à Messine, de renoncer aussi à la possession du dernier passage resté libre entre l'est et l'ouest, et de sacrifier ainsi les franchises commerciales de l'Italie ? D'un autre côté, quittant le terrain des sentiments moraux et de la justice politique, l'occupation de Messine prêtait matière à de très sérieuses objections. On aurait la guerre avec Carthage, il n'en fallait pas douter ! Que si on ne reculait pas devant une telle perspective, Rome, après tout, n'ayant point à la redouter, encore convenait-il de reconnaître qu'en franchissant la mer on se lançait dans une entreprise immense ; qu'on dépassait les limites italiennes et celles de la politique continentale de Rome. On abandonnait le système par lequel avait été fondée sa grandeur : on se lançait dans une voie nouvelle, dans une voie ou dans un avenir inconnus ! L'heure était venue pour les hommes d'État de la république de couper court aux calculs trop prudents. La foi en leur propre étoile, la foi aux destinées de la patrie pouvait seule les guider. Devaient-ils saisir cette main tendue vers eux au travers des nuages de l'avenir ? Devaient-ils la suivre, et la suivre aveuglément ? — Longues et anxieuses furent les délibérations du Sénat sur la motion des consuls demandant à conduire les légions au secours des Mamertins. On ne put arriver à une décision, mais le peuple, à qui fut renvoyée l'affaire, avait le sentiment plus vif de la grandeur romaine édifiée par ses efforts. Comme aux Macédoniens la conquête de la Grèce, comme aux Prussiens

celle de la Silésie au XVIIIe siècle, la conquête de l'Italie ouvrait à Rome une nouvelle et toute autre carrière. Un vote de l'assemblée, favorable aux Mamertins, les plaça dans la clientèle de la république. Ils furent reçus dans la confédération italique au titre d'Italiens trans-maritimes, mais au même droit que les Italiens du continent¹ ; et les consuls, renouvelant leur motion dans les comices, le peuple ordonna qu'ils seraient secourus (489 [265 av. J.-C.]).

Restait à savoir comment l'intervention des Romains serait accueillie par les deux puissances siciliennes intéressées dans l'affaire, et, jusque-là, à l'état d'alliance avec eux, nominalement tout au moins. Quand Rome les somma d'avoir à s'abstenir de toute hostilité contre ses nouveaux confédérés de Messine, Hiéron, assurément (de même que les Samnites et les Lucaniens l'avaient fait autrefois, après Capoue et Thurium occupées de semblable manière), Hiéron aurait eu juste motif de répondre par une déclaration de guerre. Mais faire la guerre tout seul aux Romains, c'eût été folie. Le roi était trop modéré, trop sage politique pour ne pas se soumettre à un mal nécessaire, si Carthage persistait dans sa neutralité. Or, cette neutralité ne sembla point au premier abord impossible. C'est à ce moment (489 [-265]), que six ans après la tentative avortée de la flotte punique contre Tarente, une ambassade partit de Rome, réclamant des explications à ce sujet. Le Sénat jugea utile de ressusciter un grief, vrai au fond, mais depuis longtemps oublié. Au milieu des préparatifs de la lutte, ce n'était point chose superflue que d'avoir tout prêt dans l'arsenal diplomatique de Rome l'appareil spécieux des *casus belli* ; on se ménageait ainsi le rôle de la partie offensée, pour le moment où, selon l'usage constant de Rome, elle aurait à lancer son manifeste de guerre. En réalité, le juge impartial mettra sur la même ligne les entreprises sur Tarente et sur Messine : les vues, le point de droit sont les mêmes : l'issue seule fut autre. Quant à Carthage, elle ne voulait pas une rupture ouverte. Les envoyés de Rome rapportèrent le désaveu de l'amiral carthaginois, coupable de la voie de fait essayée sur Tarente : il leur avait été juré tous les faux serments, ordinaires en pareil cas. Carthage même s'abstint de toutes les récriminations dont elle eût eu pourtant sujet ; elle se garda de dénoncer le cas de guerre dans l'invasion qui menaçait la Sicile. Au fond, elle savait à quoi s'en tenir : les affaires siciliennes étaient pour elle chose d'intérêt national, où nul étranger n'avait le droit de s'immiscer, et son parti était bien pris. Mais il n'était pas dans les traditions de sa politique de procéder brusquement par la menace de ses armes. Pendant ce temps les préparatifs de l'expédition romaine de secours avaient été activement poussés : déjà la flotte, formée des contingents de Naples, de Tarente, de Vélie et de Locres ; déjà l'avant-garde du corps d'armée de terre sous la conduite du tribun militaire *Gaius Claudius*, se tenaient réunis à Rhégium (printemps de 490 [-264]). Tout à coup, un message inattendu leur est envoyé de Messine. Les Carthaginois y ont noué une intrigue avec la faction anti-romaine et ménagé la paix entre Hiéron et les Mamertins. Le siège est levé : le port est rempli des vaisseaux de Carthage, amenés par *Hannon* son amiral, et la citadelle a reçu garnison africaine. Influencé par les nouveaux venus, le peuple mamertin adresse les remerciements les plus reconnaissants au général de Rome, et lui fait savoir que le secours si rapidement envoyé n'est heureusement plus nécessaire. Mais le Romain en homme habile et audacieux qu'il est, n'en persista pas moins à mettre à la voile : sur quoi la flotte carthaginoise repoussa les vaisseaux de la république, et en captura même plusieurs. Puis Hannon, selon la lettre de ses

¹ Les Mamertins obtinrent tous les droits de Italiens ; ils furent astreints à fournir des vaisseaux de guerre (Cicéron, *in Verr.*, V, 19, 50). On voit par les médailles qui nous restent qu'ils n'eurent pas le droit battre monnaie d'argent.

instructions, et pour ne pas donner matière aux hostilités, renvoya ses prises à ses **bons amis** de l'autre côté du détroit. La comédie de Tarente allait-elle se jouer une fois encore, les Romains ayant aujourd'hui le moins bon rôle ? Claudius ne se décourage pas, et tente un second débarquement, qui, cette fois, réussit. Aussitôt il convoque les citoyens ; et, sur son désir, l'amiral carthaginois se présente espérant toujours empêcher la rupture. Au milieu même de l'assemblée, les Romains s'assurent de sa personne, et bientôt une double lâcheté les aide à consommer leur œuvre. Hannon donne à ses soldats l'ordre de quitter la ville. Alors on vit la petite garnison carthaginoise, privée de son chef, mais qui pouvait tenir dans la citadelle, s'empresse d'obéir à l'injonction du captif. Elle partit avec lui. Les Romains ont désormais pris pied dans l'île. A Carthage, les chefs de l'État s'indignèrent de tant de sottise ou de faiblesse, et faisant mettre à mort Hannon, ils déclarèrent aussitôt la guerre aux Romains. Avant tout, il importait de reprendre Messine. Une flotte puissante est envoyée d'une part, sous la conduite d'un autre *Hannon*, fils d'*Hannibal*, qui bientôt se montre dans les eaux du détroit. Pendant qu'il tient bloqué, une armée, jetée sur la côte, assiège la ville par le mur du nord. Hiéron, de son côté, pour attaquer Rome, n'avait attendu que la déclaration de guerre de Carthage. Il ramène aussitôt son armée dans les campements abandonnés seulement de la veille, et se charge de l'assaut contre le mur du sud. Mais déjà le consul *Appius Claudius Caudex* était arrivé à Rhégium avec le gros de l'armée ; durant une nuit obscure, et malgré la flotte carthaginoise, il franchit le détroit. L'audace et la fortune étaient du côté des Romains. Les alliés ne s'attendaient pas à l'attaque de toute l'armée Romaine : ils étaient divisés. Les légions sortant de la place les battirent l'un après l'autre ; et le siège fut levé. Durant l'été, les Romains demeurèrent maîtres du pays, et tentèrent même d'enlever Syracuse ; mais, ils ne réussirent pas, et durent en outre se retirer avec perte de devant *Echetla*¹, qu'ils avaient investie sur la frontière des possessions syracusaines et carthagoises. Ils reprirent donc le chemin de Messine, où ils laissèrent une forte garnison ; puis rentrèrent en Italie. La première campagne des Romains hors de la péninsule n'avait point répondu à l'attente publique, et le consul n'eut pas les honneurs du triomphe ; mais l'entrée des légions en Sicile n'en avait pas moins fait une impression profonde sur les Grecs de l'île. L'année suivante, les deux consuls débarquèrent sans obstacle à la tête d'une armée du double plus nombreuse. L'un d'eux, *Marcus Valerius Maximus*, surnommé depuis le *Messinien* (**Messala**), remporta une brillante victoire sur les Syracusains et les Carthagois réunis ; et comme après la bataille l'armée phénicienne n'osait plus tenir devant les Romains, *Alæsa*, *Centoripœ*², et toutes les petites villes grecques tombèrent au pouvoir des Romains : Hiéron lui-même, désertant ses alliés de la veille, fit sa paix, et entra en amitié avec eux (491 [263 av. J.-C.]). En cela il se montra politique habile. Dès que Rome mettait sérieusement le pied en Sicile, il valait mieux passer dans son parti, pendant qu'il en était temps encore, sans avoir à payer la paix par de lourds sacrifices ou des abandons de territoire. Les cités intermédiaires, comme Syracuse, et Messine, n'étaient point assez fortes pour suivre une ligne indépendante ; et dès qu'il leur fallait choisir entre la suprématie de Rome ou celle de Carthage, elles ne pouvaient pas ne pas se ranger du côté de Rome. La République ne semblait point encore songer à la conquête de toute l'île : tout ce qu'elle voulait, c'était empêcher les Carthagois

¹ *Echetla*, à l'ouest de Syracuse, dans l'intérieur, et sur la chaîne des monts *Héréens*.

² *Alæsa*, sur la côte nord, à moitié route entre *Messine* et *Panormus*. — *Centoripœ*, à l'est de *Catane*, et sur la route allant de cette ville à *Agrigente*.

de la conquérir. D'ailleurs, on redoutait par-dessus tout le régime tyrannique et le monopole de Carthage ; et l'on espérait de sa rivale une protection moins pesante, avec la liberté du commerce. Aussi, à dater de là, Hiéron se montra-t-il le plus puissant, le plus constant, et le plus estimé des alliés des Romains dans l'île.

Le but immédiat de l'entreprise sur Messine était atteint. Garantis par leur double alliance avec Messine et Syracuse ; fortement établis sur toute la côte orientale, les Romains pouvaient désormais librement descendre en Sicile. Ils y trouvaient sans peine à faire vivre les légions ; chose auparavant des plus difficiles ; et la guerre, qui d'abord avait semblé téméraire, n'avait plus rien de ses incalculables dangers du début. Elle ne nécessitait pas de plus grands efforts que la lutte avec le Samnium et l'Étrurie. Les deux légions, envoyées l'année suivante (492 [-262]), se joignant aux Grecs-Siciliotes, suffirent pour refouler les Carthaginois dans leurs places fortes. Leur général, *Hannibal*, fils de *Giscon*, se jeta dans Agrigente avec le meilleur noyau de ses troupes ; et voulut défendre jusqu'à la dernière extrémité cette ville, la plus importante des possessions de Carthage à l'intérieur. Les Romains, ne pouvant l'emporter d'assaut, l'enveloppèrent de leurs lignes et d'un double camp, et la bloquèrent. Les assiégés, au nombre de cinquante mille, furent bientôt réduits au plus absolu dénuement. Alors l'amiral carthaginois Hannon accourut, et débarquant à Héraclée, coupa à son tour les vivres aux assiégeants. Des deux côtés les souffrances étaient grandes : on se décida à la bataille pour échapper aux incertitudes et aux maux de la situation. La cavalerie numide y montra sa supériorité sur la cavalerie romaine ; l'infanterie des Romains s'y montra de même supérieure à l'infanterie phénicienne, et décida la victoire, mais non sans des pertes énormes. Malheureusement l'armée assiégée, profitant de la fatigue des vainqueurs, parvint à s'enfuir de la ville et à se réfugier sur la flotte. Les résultats de la journée n'en furent pas moins très importants. Agrigente se rendit, mettant ainsi toute l'île dans la main de Rome, à l'exception des places maritimes, où *Hamilcar*, le successeur d'Hannon, se fortifia jusqu'aux dents, luttant, invincible, et contre la faim et contre les assauts de l'ennemi. — La guerre s'arrête d'elle-même : toutefois, les sorties fréquentes des Carthaginois et leurs descentes sur les côtes siciliennes ne laissent pas d'être fatigantes et coûteuses aux Romains.

C'est maintenant, en réalité, que la république va connaître toutes les difficultés de la guerre où elle s'est lancée. On raconte que les envoyés de Carthage, avant les premières hostilités, avaient conseillé aux Romains de ne point en venir à une rupture, ajoutant que si Carthage le voulait, nul d'entre eux ne pourrait même **aller se laver les mains dans la mer !** Le mot est-il vrai ? Je ne sais : dans tous les cas, la menace eût été sérieuse. Les flottes de Carthage étaient maîtresses des mers : non contentes de maintenir dans l'obéissance les villes de la côte sicilienne et de les approvisionner du nécessaire, elles faisaient mine d'opérer un débarquement en Italie, où déjà, en 492 [262 av. J.-C.], une armée consulaire avait dû rester l'arme au bras. Sans tenter une invasion en grand, de petites bandes carthaginoises avaient çà et là parcouru les côtes, descendant à terre, ravageant les possessions des alliés de la république, arrêtant, ce qui était bien pire, les relations commerciales entre eux et la métropole. Que ces attaques se prolongeassent, et bientôt Cœré, Ostie, Naples, Tarente, Syracuse se voyaient ruinées de fond en comble. Pendant ce temps, les contributions de guerre et les plus riches prises compensaient et au delà, pour les Carthaginois, la perte des tributs qu'ils prélevaient jadis sur la Sicile. Les Romains faisaient donc à leurs

dépens l'expérience qu'avaient faite avant eux Denys, Agathocle et Pyrrhus : il était aussi facile de battre Carthage qu'il était difficile de venir à bout d'elle. Convaincus de la nécessité d'avoir une flotte, ils décident la construction de vingt *trirèmes* et de cent *quinquérèmes*. Mais que de difficultés, dès qu'on en venait à l'exécution ! Les rhéteurs ont dit depuis, dans leurs déclamations puérides, qu'alors les Romains touchèrent pour la première fois à une rame. Erreur ! la marine de commerce italienne était très considérable, et il ne manquait pas de navires de guerre. Seulement ces navires n'étaient que des barques armées, que des trirèmes, construites selon l'ancien type ; et jamais on n'avait vu de cinq ponts pareils à ceux de l'échantillon nouvellement adopté à Carthage, et, qui, dans son système naval, constituaient à peu près exclusivement sa flotte de combat. Les Romains eurent à transformer aussi la leur, comme ferait aujourd'hui une puissance maritime, qui n'ayant que des bricks et des frégates, voudrait amener de grands vaisseaux en ligne. De même encore que de nos jours elle prendrait un vaisseau de l'ennemi pour modèle, de même les Romains enjoignirent à leurs constructeurs de copier une *pentère*¹ carthaginoise naufragée à la côte. Certes, s'ils l'eussent voulu, avec l'aide de Marseille et de Syracuse, ils eussent été plus tôt prêts. Mais les hommes d'État de Rome, étaient trop sages pour confier à une flotte non italienne la défense de l'Italie. Par contre, ce fut à ses alliés italiens que Rome demanda et des officiers de marine, pris pour la plupart sur les navires de commerce, et des matelots, dont le nom (*socii navales*) dit assez la provenance, durant un temps, exclusive : plus tard même, des esclaves, fournis par l'État et les riches familles, ainsi que des citoyens pris parmi les plus pauvres, furent embarqués à bord. Si l'on tient compte et de l'état relativement peu avancé de la science des constructions maritimes, et de l'énergie des Romains, on comprendra comment en une seule année, la République, réalisant une entreprise où échouèrent de nos jours tous les efforts d'un Napoléon, parvint à se faire puissance maritime, de continentale qu'elle était, et à mettre en mer, dès l'ouverture de la campagne de 494 [260 av. J.-C.], une flotte de guerre de cent vingt voiles. Les vaisseaux romains n'égalèrent la flotte carthaginoise ni par le nombre, ni par les qualités nautiques, et c'était là une grave infériorité, car alors les manoeuvres constituaient le fond de la tactique maritime. Du haut du pont, sans doute, combattaient des soldats pesamment armés et des archers ; les machines de jet n'y manquaient pas non plus : mais la grande affaire dans tout combat maritime n'en consistait pas moins d'ordinaire à poursuivre, à atteindre l'ennemi : la lutte se décidait en se précipitant sur lui, la proue armée d'un lourd éperon en fer. Les navires viraient sur eux-mêmes, jusqu'à ce que l'un, devançant l'autre de vitesse, arrivât à l'enfoncer. Dans ce but, sur les deux cents hommes, équipage ordinaire de la trirème grecque, on ne comptait pas moins de cent soixante-dix rameurs pour dix soldats seulement, soit cinquante à soixante rameurs par pont. La quinquérème avait trois cents rameurs et un nombre proportionnel d'hommes de combat. — Les Romains, voulant parer aux défauts de leurs navires, moins bien pourvus d'officiers et de solides rameurs, moins bons manoeuvriers, par conséquent, eurent l'heureuse pensée de donner à leurs soldats de marine un rôle plus important au moment de la lutte. Ils établirent sur l'avant de leurs vaisseaux un pont volant, s'abaissant en tous sens, à droite, à gauche ou par devant, garni d'un parapet à chacun de ses côtés, et donnant passage à deux hommes de front. Le navire ennemi laissait-il arriver sur la galère romaine, celle-ci se dérobaît ; mais au moment où l'on était côte à côte, elle abattait son pont

¹ *Πεντήρης*, *pentēris*, mot grec synonyme du latin *quinqueremis*.

sur lui et l'y attachait par un grappin de fer. Ainsi arrêté dans sa course, l'ennemi, envahi sur son bord par une nuée de soldats, était aussitôt enlevé comme dans un combat de terre. Inutile, dans ce système nouveau, de former une milice maritime ; les troupes ordinaires s'adaptaient le mieux du monde au service de la flotte ; et nous savons telle grande bataille navale où les Romains ayant, il est vrai, à bord des troupes de débarquement, on a pu compter jusqu'à cent vingt légionnaires par navire. — Ainsi parvinrent-ils à créer une marine capable de tenir tête aux Carthaginois. On commet une grossière erreur quand l'on fait une sorte de conte de fée de cette création de la flotte de la République, et on manque le but en en parlant comme d'un miracle ! Pour admirer, ne faut-il pas comprendre ? Les Romains ne firent point autre chose qu'une oeuvre grande et nationale. Ils surent très bien voir ce qui était nécessaire et ce qui était possible, et s'aidant du génie qui invente, de l'énergie qui décide et qui exécute, ils tirèrent leur patrie d'une situation difficile, plus difficile qu'ils ne l'avaient eux-mêmes cru.

Les débuts ne furent point heureux. Leur amiral, le consul *Cnæus Cornélius Scipion*, ayant pris la mer avec les dix-sept premiers navires achevés (494 [-260]), mit le cap sur Messine, et eut en route la velléité de s'emparer de *Lipara* par un coup de main. Mais tout à coup une division de la flotte carthaginoise, stationnée à *Panorme*, vint l'enfermer dans le port de l'île, où il avait jeté l'ancre, et le fit prisonnier sans coup férir avec son escadre. Ce contretemps n'empêcha pas l'armée principale de s'embarquer sur les autres navires, quand ils furent prêts, et de faire aussi voile vers Messine. Le long de la côte d'Italie, elle rencontra à son tour une escadre carthaginoise envoyée en reconnaissance, et plus faible qu'elle. Après lui avoir infligé des pertes qui contrebalançaient le premier échec subi par les Romains, elle entra victorieuse dans Messine, où le second consul *Caius Dilius* prit le commandement au lieu et place de son collègue captif. La flotte carthaginoise sortit de Panorme, commandée, par Hannibal, son amiral, et s'en vint heurter les Romains au nord-ouest de la ville, à la hauteur du promontoire de *Mylæ* [*Milazzo*]. Ce fut vraiment dans ce jour que la marine de Rome eut à faire ses premières et sérieuses preuves. A la vue de ces navires mauvais voiliers et lourds, l'ennemi croit avoir devant lui une proie facile, et se précipite en désordre sur les Romains : mais ceux-ci abattent leurs ponts volants, dont l'effet est décisif. Les galères carthaginoises sont accrochées et prises à l'abordage au moment même où elles arrivent séparées les unes des autres : qu'elles se présentent par l'avant ou par les flancs, le dangereux engin tombe sur elles. A la fin du combat, cinquante vaisseaux environ, la moitié de la flotte carthaginoise, étaient coulés ou pris ; et parmi ceux-ci la galère amirale elle-même, jadis bâtie par Pyrrhus. Le résultat de la victoire était grand : plus grande encore fut l'impression qu'elle produisit ; Rome devenait tout à coup une puissance maritime : elle allait sans doute apportée sur ce champ nouveau toutes ses ressources, toute son énergie, et mener promptement à fin cette guerre qui menaçait de ne jamais finir, ou de ruiner de fond en comble tout le commerce de l'Italie !

Deux routes conduisaient au but. On pouvait attaquer Carthage dans les îles italiennes, et assaillir l'un après l'autre ses établissements des côtes de Sicile et de Sardaigne. Une telle entreprise n'avait rien que de praticable à l'aide d'opérations bien combinées et par terre et par mer. Ce premier résultat atteint, la paix se concluait moyennant l'abandon des îles par les Carthaginois : que si la diplomatie échouait, ou si ce n'était pas assez de leur imposer un tel sacrifice, on avait alors l'option de porter la guerre en Afrique. On pouvait encore négliger les

îles, et se jeter de suite et directement sur l'Afrique avec toute l'armée, non point en téméraires et en aventuriers comme Agathocle, qui brûla ses vaisseaux, et mit tout son enjeu sur une victoire à remporter contre des gens désespérés ; mais en prenant soin, au contraire, d'assurer et de couvrir les communications de l'armée d'invasion avec l'Italie. En cas pareil, ou l'ennemi terrassé serait trop heureux de subir une paix raisonnable, ou, si l'on aimait mieux pousser jusqu'aux extrémités dernières, il était condamné à un complet assujettissement. La République s'arrêta d'abord au premier système. Dans l'année d'après la bataille de *Myloë* (495 [259 av. J.-C.]), le consul Lucius Scipion s'empara du port d'*Alérie*. Nous possédons encore la pierre tumulaire relatant le haut fait du général romain¹. Par là, la Corse devient une station maritime menaçant la Sardaigne. Scipion tente même une descente sur la côte nord de cette île ; mais il échoue devant *Olbia* [*Terra-Nuova*, aujourd'hui] faute de troupes de débarquement. En 496 [-258], les Romains sont plus heureux : ils pillent les bourgs et les cités ouvertes sur les rivages ; mais ils ne peuvent encore prendre pied. En Sicile, ils ne font pas de nouveaux progrès. Hamilcar leur tient tête avec la plus habile énergie, luttant et sur terre et sur mer, avec le fer et avec les armes de la propagande politique. Parmi les nombreuses petites villes de l'intérieur, bon nombre se détachent tous les ans ; et il faut à grande peine les arracher de nouveau des mains de l'Africain. Dans les places maritimes, les Carthaginois demeurent inattaqués, notamment à *Panorme*, leur principale forteresse, et à *Drepana* [*Trapani*], où Hamilcar vient de transporter toute la population d'*Eryx*, derrière de plus solides murailles. Une seconde grande bataille navale est livrée sous le cap de *Tyndaris* [à l'ouest de *Myloë*], et les deux armées s'attribuent respectivement la victoire, sans que la situation soit en rien modifiée. L'absence de résultats après tant d'efforts tenait-elle à la division du commandement, à ces mutations rapides dans le personnel des généraux romains, empêchant toute direction suivie, toute concentration dans la même main d'une multitude de petites opérations de détail ? Tenait-elle à une cause plus générale, au système militaire même, alors que dans l'état de la science stratégique toutes les difficultés étaient encore pour l'assaillant, pour les Romains surtout, peu versés encore dans les secrets de l'art savant de la guerre ?

Quoi qu'il en soit, et bien qu'il eût été mis un terme au pillage et à l'incendie des villes maritimes italiennes, leur commerce n'en était pas moins ruiné ; après comme avant la construction de la flotte. Fatigué de ces tentatives sans résultats, impatient de finir la guerre, le Sénat change enfin de plan de campagne. L'attaque de l'Afrique est résolue. Au printemps de 498 [256 av. J.-C.], une flotte de trois cent trente navires part pour les côtes libyques : elle a pris des troupes de débarquement, à l'embouchure de l'*Himère* [*Fiume Salso*] sur le rivage sud de la Sicile. Quatre légions sont emmenées par les deux consuls, capitaines éprouvés tous les deux, *Marcus Atilius Régulus* et *Lucius Manlius Volso*. L'amiral carthaginois laisse les Romains monter à bord : mais une fois en mer, ils se heurtent contre la flotte ennemie qui les attend en ligne à la hauteur d'*Ecnomos* [*monte Serrato*] et leur barre le passage. Rarement de plus grandes masses luttèrent sur les flots. La flotte romaine, sur ses trois cent trente navires, comptait environ cent mille hommes d'équipage, non compris les quarante mille soldats de terre : les Carthaginois avaient trois cent cinquante voiles, non moins puissamment armées ; en sorte que trois cent mille hommes peut-être allaient s'entrechoquer et décider de la guerre entre les deux grandes cités rivales. Les

¹ V. *Corp. Insc. Rom.*, p. 18, n° 32. — V. Tite-Live, *ep.*, 17. — Zonaras, 8, 11. — Florus, I, 18, etc.

Carthaginois formaient une longue et unique ligne, appuyant sa gauche au rivage sicilien. Les Romains se rangèrent en triangle, le vaisseau amiral des deux consuls à la pointe, à droite ; à gauche, la première et la deuxième escadre en ordre oblique ; la troisième formant le triangle à l'arrière, et menant en remorque les transports que remplissait la cavalerie. Ainsi serrés les uns contre les autres, ils se jetèrent sur l'ennemi. Une quatrième division, division de réserve, les suivait à plus lente allure. Devant le coin qui s'enfonçait au milieu de ses navires, la ligne carthaginoise fléchit aussitôt : le centre recula à dessein pour éviter le choc, et après son mouvement, le combat s'engagea sur trois points séparés. Pendant que les amiraux romains poursuivent le centre avec leurs deux divisions en aile, et que la mêlée s'engage, la gauche des Africains s'élança sur la troisième escadre, embarrassée de ses remorques et restée en arrière ; elle la presse et la pousse irrésistiblement à la côte : d'un autre côté, l'escadre de réserve se voit tournée par la haute mer et attaquée aussi à l'arrière par l'aile droite carthaginoise. La première des trois batailles fut promptement terminée : trop faible contre les deux divisions qui l'assaillaient, le centre des Carthaginois prit la fuite. Mais les deux autres escadres romaines avaient affaire à un ennemi de beaucoup plus fort. Elles tinrent bon néanmoins dans le combat corps à corps, grâce à leurs terribles ponts volants, et bientôt elles virent arriver à leur secours les navires victorieux des deux consuls. La réserve romaine put alors se dégager, et l'aile droite ennemie, cédant au nombre, gagna au large. Ce second combat terminé à l'avantage des Romains, tous leurs navires valides se réunirent et coururent sur l'aile gauche carthaginoise, qui s'obstinait à poursuivre leur arrière garde et ses remorques. Pris à dos, enveloppés, tous les vaisseaux qui la composaient furent capturés. Ailleurs, les pertes avaient été à peu près égales, vingt-quatre vaisseaux romains contre trente vaisseaux carthaginois coulés : mais les Romains avaient pris soixante-quatre navires. Quelque affaiblis qu'ils fussent, les Carthaginois n'en essayèrent pas moins de couvrir la côte africaine ; et se reformant dans le golfe de Carthage, ils s'y tinrent prêts pour une seconde bataille.

Les Romains, au lieu d'aborder sur le rivage occidental de la presqu'île placée au-devant de la rade, allèrent en Afrique prendre terre à l'est, dans la baie de *Clupéa* [ou *Aspis*, auj. *Aklib*]. Là se trouvait, abritée contre tous les vents, une forteresse maritime excellente, et adossée à une colline s'élevant en dos d'âne au-dessus de la plaine. Ils débarquèrent sans nul obstacle, s'établirent sur la hauteur, organisèrent leur campement naval avec ses retranchements (*castra navalia* [V. Rich. *Dict.* v° *Castrum*]), et entamèrent les opérations à terre. Déjà leurs soldats parcourent et ravagent le pays, ils ramassent vingt mille esclaves qui sont envoyés à Rome. Ainsi cette entreprise hardie était couronnée par un succès inouï du premier coup : sans grands sacrifices, on touchait au but. Telle était la confiance des Romains, que le Sénat crut pouvoir faire revenir en Italie la majeure partie de la flotte et la moitié de l'armée. *Marcus Regulus* resta seul en Afrique avec quarante navires, quinze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Et cette témérité sembla justifiée d'abord. Les Carthaginois découragés n'osaient plus tenir la plaine : ils se firent battre une première fois dans un défilé boisé où leur cavalerie et leurs éléphants ne pouvaient agir. Les villes se rendaient en masse ; les Numides révoltés inondaient les campagnes. *Regulus*, espérant mettre au printemps le siège devant Carthage, alla prendre ses quartiers d'hivers à *Tunès* (*Tunis*), presque sous ses murs

Les Carthaginois avaient perdu courage : ils demandèrent la paix. Mais le consul leur fit les conditions les plus dures. Abandon de la Sicile et de la Sardaigne ;

alliance avec Rome sur le pied d'une inégalité désastreuse. Ils n'auraient plus de marine de guerre à eux, et fourniraient des vaisseaux à leur rivale ! C'était réduire Carthage au niveau de Naples et de Tarente. Comment se soumettre à de telles exigences tant qu'il lui restait une armée en campagne et une flotte en mer, tant que ses murailles étaient encore debout ? C'est le propre des Orientaux, même de ceux tombés le plus bas, de s'enflammer d'un puissant désespoir à l'approche du péril ! Ainsi fit Carthage : puisant une énergie nouvelle dans sa détresse extrême, ses efforts dépassèrent tout ce qu'on aurait pu attendre de son peuple de marchands et de boutiquiers. Hamilcar, le général si heureux jadis dans la petite guerre menée par lui contre les romains en Sicile, ramena en Libye l'élite des troupes de l'île, noyau excellent pour l'armée nouvellement levée : ses relations et son or procurèrent à Carthage les bandes innombrables des magnifiques cavaliers numides, et des mercenaires grecs accourus en foule et placés sous le commandement d'un capitaine fameux, du Spartiate *Xanthippe* : le talent d'organisation et le génie militaire de celui-ci furent d'un immense secours à ceux dont il servait la cause¹. Tout l'hiver fut consacré à ces préparatifs. Pendant ce temps le Romain resta oisif à Tunès. Ignorait-il l'orage qui s'amassait sur sa tête ? L'honneur militaire lui interdisait-il les mesures commandées pourtant par sa situation ? Il lui eût fallu, renonçant à l'idée d'un siège dont la tentative même ne lui était plus possible, s'enfermer au plus tôt dans son réduit de Clupéa, et attendre ! Au lieu de cela, il reste avec une poignée de soldats devant les murs de la capitale ennemie : il néglige d'assurer ses derrières et sa retraite vers le camp naval retranché : il néglige par-dessus tout d'entamer des négociations avec celles des tribus numides qui s'étaient mises en révolte, et de leur acheter aussi la facile et précieuse ressource d'une cavalerie légère qui lui faisait absolument défaut. C'était se placer de gaieté de coeur, soi et son armée, dans la situation où avait échoué jadis l'aventureux désespoir d'Agathocle. Donc, à l'ouverture du printemps (499 [255 av. J.-C]), les choses avaient bien changé. Les Carthaginois se mettent les premiers en campagne et offrent la bataille aux Romains. Ils avaient intérêt à en finir avec Regulus avant que des renforts lui fussent envoyés d'Italie. Par cette même raison, les Romains auraient dû refuser le combat. Mais dans leur présomptueuse confiance, ils se crurent invincibles en rase campagne, et ils marchèrent à l'ennemi en dépit de leur moindre nombre (car si des deux cités l'infanterie était égale, les Carthaginois l'emportaient grâce à leurs quatre mille cavaliers et leurs cent éléphants). Les légions enfin avaient le désavantage du terrain : les Carthaginois se développaient tout à l'aise dans la plaine voisine. Xanthippe les commandait ce jour-là. Il jeta d'abord sa cavalerie sur celle de l'ennemi, qui, comme d'ordinaire, était postée aux deux ailes ; et l'on vit en un clin d'œil disparaître les minces escadrons légionnaires sous les profondes masses de cheval-légers numides ; puis l'infanterie latine fut aussitôt débordée et enveloppée. Inébranlables devant l'ennemi, les Romains n'en marchent pas moins tout droit contre l'infanterie carthaginoise, et bien que gênés à la droite et au centre par les éléphants rangés en bataille qui couvrent les Carthaginois, leur aile gauche tourne la ligne de ces

¹ Je crois exagérés les récits selon lesquels Carthage n'aurait dû son salut qu'à Xanthippe et à ses talents militaires. Les officiers carthaginois n'avaient pas besoin sans doute qu'il vint leur apprendre que la cavalerie légère des Africains s'employait en rase campagne avec tout avantage, et bien mieux que dans les pays de montagnes et de forêts. Polybe lui-même ne s'est pas assez tenu en méfiance contre ces traditions erronées, écho des récits vantards des corps de gardes grecs. — Quant à soutenir qu'après la victoire les Carthaginois auraient mis Xanthippe à mort, c'est là une invention pure : il s'en retourna librement, entrant même, à ce qu'il paraît, au service de l'Égypte.

animaux, se précipite sur l'aile droite africaine, et la met en déroute. Mais ce mouvement, tout heureux qu'il fût, avait séparé en deux l'armée romaine. Le corps principal, arrêté en tête par les éléphants, assailli sur ses flancs et, en queue par la cavalerie, se forme, en carré et se défend avec une constance héroïque, puis enfin succombe et se rompt sous le poids des masses ennemies. Quant à l'aile gauche, d'abord victorieuse, elle se trouve tout à coup en face des bataillons libyens de l'infanterie carthaginoise, lesquels n'ont point encore combattu, et l'accablent sans peine. Le terrain se prêtant au déploiement des cavaliers numides, déjà supérieurs par le nombre, les Romains sont écrasés, hachés ou pris : deux mille hommes seulement, troupes légères de pied et de cheval, dispersés à la première heure, ont pris de l'avance pendant que les légionnaires se font tuer sur place et se réfugient à grande peine dans Clupéa. Parmi les rares prisonniers se trouvait le consul, qui mourut plus tard à Carthage. Sa famille, dans la supposition que l'ennemi lui avait fait subir un traitement qui violait les usages de la guerre, le vengea odieusement sur deux nobles Carthaginois captifs, pour lesquels les esclaves eux-mêmes se sentirent pris de pitié : ils allèrent dénoncer leur inique supplice. Les tribuns intervinrent¹.

La terrible nouvelle arriva bientôt à Rome. Tout d'abord on courut au secours de la petite garnison de Clupéa. Une flotte de trois cent cinquante voiles mit à la mer, remporta une belle victoire en vue du *cap Herméen*², laquelle ne coûta pas moins de cent quatorze navires aux Carthaginois, et arriva devant la ville, à temps encore pour sauver les malheureux débris de l'armée de Regulus. Envoyée avant la bataille, elle eût pu changer la défaite en triomphe, et mettre fin d'un coup aux guerres entre Rome et Carthage. Mais les Romains avaient perdu la tête : après un combat heureux sous Clupéa, ils embarquent leur monde et s'en retournent en Italie, abandonnant à la légère une place importante, facile à défendre, et qui leur ouvrait un pied en Afrique. Faute plus grande encore, ils livrent sans défense tous leurs alliés du continent à la vengeance des Carthaginois. Pour ceux-ci l'occasion était trop belle ! Ils s'en saisissent afin de remplir leur trésor vidé, et font durement sentir leurs sujets les conséquences de l'infidélité commise. Ils les chargent d'une contribution de guerre de 1.000 talents d'argent (1.700.000 thalers [ou 6.975.000 fr.]) et de 20.000 boeufs. Dans toutes les tribus qui ont passé aux Romains, les cheiks sont attachés à la croix. Trois mille, dit-on, périrent : cette cruelle et odieuse punition ne sera pas pour peu de chose dans l'explosion de la grande révolte qui mettra l'Afrique en feu quelques années plus tard ! — Comme si la fortune, après avoir comblé les Romains, eût voulu aujourd'hui se montrer constamment hostile, leur flotte, au retour, perdit les trois quarts de ses vaisseaux et, de son monde dans une terrible tempête. Il n'en rentra que quatre-vingts au port (juillet 499 [255 av. J.-C.]). Les capitaines de bord avaient pronostiqué le danger, mais les amiraux improvisés à la veille de l'expédition n'en avaient pas moins ordonné le départ.

Ces prodigieux succès permirent aux Carthaginois de reprendre aussitôt l'offensive en Sicile. *Hasdrubal*, fils d'Hannon, descend à Lilybée avec une puissante armée, laquelle munie d'éléphants en nombre inusité (on en comptait cent

¹ On ne sait, rien sûrement de la fin de Regulus. Son envoi à Rome que les uns placent en 503, les autres en 513, n'est nullement un fait démontré. Dans les temps postérieurs, alors que les vicissitudes de la fortune romaine servaient de thème dans les écoles, Regulus est devenu le type du héros malheureux, comme Fabricius celui du héros pauvre : leur nom défraye une foule de contes et d'inventions obligées. Paillettes et clinquant maladroitement jetés sur le costume simple et sévère de l'histoire !

² Qu'on croit le même que le *Pulchrum Promoratorium*, au Cap Bon.

quarante), semblait de force à tenir la campagne contre les Romains. Les dernières luttes avaient donné la preuve qu'avec l'aide de ces animaux de combat et d'une bonne cavalerie, il serait possible de suppléer à la faiblesse du soldat de pied. — Les Romains, de leur côté, reprirent leurs opérations dans l'île. La destruction de l'armée d'Afrique, l'évacuation volontaire de Clupéa, nous font voir que dans le Sénat l'influence était revenue à ceux qui, ne voulant pas d'une expédition en Libye, insistaient au contraire pour la conquête de la Sicile. Dans tous les cas, il fallait une flotte : celle qui avait vaincu à *Mylæ*, à *Ecnome* et au *cap Herméen* n'existait plus. On en mit une autre en chantier. Deux cent vingt coques de navires furent commencées et construites à la fois, entreprise inouïe jusqu'alors : au bout de trois mois, chose à peine croyable, les navires achevés étaient prêts à prendre la mer. Au printemps (500 [254 av. J.-C.]) la flotte romaine, comptant trois cents vaisseaux, neufs pour la plupart, se montre sur la côte nord de la Sicile. Une attaque heureuse, par mer, livre aux Romains Panorme, la principale place des Carthaginois ; ils s'emparent de même d'autres cités plus petites de *Solus*, de *Cephalætion*, de *Tyndaris*¹ : sur tout le rivage septentrional, il ne reste plus aux Carthaginois que la seule ville de *Thermœ* [auj. Termini]. A dater de ce jour, Panorme, demeurée au pouvoir des Romains, devient l'une de leurs plus importantes stations. A l'intérieur, la guerre traîne en longueur, les deux armées se tenant en face l'une de l'autre, devant Lilybée, sans que les généraux de la République, qui ne savent comment trouver prise sur les éléphants, osent tenter une bataille décisive. L'année suivante (501 [-253]), les consuls, au lieu de poursuivre des avantages assurés sur les rivages de l'île, se dirigent vers l'Afrique, non pour y faire une descente, mais tout simplement pour y piller les villes maritimes. Leur expédition réussit d'abord sans obstacle ; mais bientôt ils s'engagent au milieu des bas-fonds de la *petite Syrte*, inconnus à leurs pilotes, et dont ils ont peine à se tirer ; puis, entre la Sicile et l'Italie, ils essuient une tempête qui leur coûte cent cinquante vaisseaux. Cette fois encore, quand les pilotes demandaient instamment qu'il leur fût permis de ranger la côte, les consuls leur avaient ordonné, en sortant de Panorme, de mettre droit le cap sur Ostie, en pleine haute mer. — Les *pères* du Sénat perdirent courage : la réduction de la flotte de guerre à soixante voiles seulement fut décidée. La guerre sur mer devait dorénavant se limiter à la défense des côtes et aux transports. Par bonheur, à ce même moment, la guerre en Sicile prenait une tournure meilleure. En 502 [252 av. J.-C.], *Thermœ*, l'unique place qui tenait encore sur la côte du nord, et l'île importante de *Lipara* (*Lipari*) sont prises et enfin le consul *Gaius Cæcilius Métellus* remporte une brillante victoire devant Panorme sur l'armée et les éléphants de l'ennemi (été 503 [-251]). Imprudemment menées en avant, les énormes bêtes furent assaillies tout à coup par l'infanterie légère des Romains, cachée dans les fossés de la place ; elles s'y précipitèrent en partie, ou se retournèrent contre les Carthaginois, qui se pressaient pêle-mêle avec eux sur la plage, s'efforçant de regagner leurs vaisseaux. Cent vingt éléphants ayant été pris, les Carthaginois perdaient avec eux ce qui faisait la force de leur corps d'armée. Il ne leur restait plus qu'à s'enfermer de nouveau dans leurs villes fortes. Bientôt *Eryx* succombe (505 [249 av. J.-C.]) : *Lilybée* et *Drepana* seules tiennent encore. Pour la seconde fois, Carthage sollicite la paix ; mais depuis la victoire de Metellus et l'affaiblissement de la rivale de Rome, le parti de la guerre a pris toute l'influence dans le Sénat. Les propositions de paix sont rejetées ; l'investissement des deux villes siciliennes est décidé, et pour aider à le mener vigoureusement, une flotte de

¹ *Cefalu* ; *Santa-Maria in Tindari*, non loin de Milazzo.

deux cents vaisseaux met à la voile. Le siège du Lilybée a été le premier grand siège qu'ait régulièrement en entrepris l'armée romaine. Il fut aussi l'un des plus opiniâtres que mentionne l'histoire. Un succès important signale ses débuts. La flotte romaine parvenant à se loger dans le port, la ville se trouva aussi bloquée du côté de l'eau. mais les assiégeants ne pouvaient complètement fermer la mer. En dépit des corps morts coulés à fond et des palissades amoncelées ; en dépit de la plus exacte surveillance, les fins voiliers de l'ennemi, qui connaissaient mieux les écueils et les passes, surent établir des communications régulières entré la ville assiégée et la flotte carthaginoise à l'ancre dans le port de Drepana. Puis bientôt cinquante navires phéniciens forçant le passage, débarquèrent des vivres avec dix mille hommes de renfort, et purent s'en retourner sans être attaqués. A terre, l'armée assiégeante ne réussit pas mieux. L'attaque commença dans les règles : les machines furent établies, et au bout de peu de temps, six tours croulèrent dans la muraille de la place ; déjà la brèche paraissait praticable, mais on avait compté sans l'habileté du défenseur de la ville, Himilcon. Derrière la brèche, on vit tout à coup s'élever une seconde muraille qu'il venait de construire. Les Romains tentèrent alors de nouer des intelligences avec la garnison : leur dessein fut encore déjoué. Enfin, après une première sortie malheureuse, les Carthaginois, profitant d'une nuit d'orage, allèrent mettre le feu à toutes les machines de siège. Les Romains, renonçant alors à tous leurs préparatifs d'assaut, réduisirent le siège à un blocus par terre et par mer. Expédient modeste, qui reportait le succès à un avenir lointain. Ils étaient hors d'état d'ailleurs d'empêcher l'approche des navires africains. Durant ce temps, l'armée de siège, à terre, avait à lutter contre des difficultés non moins sérieuses. La cavalerie légère de l'ennemi, nombreuse et audacieuse dans ses attaques, lui coupait fréquemment ses convois : et d'une autre part, les maladies, inhérentes au sol malsain d'alentour, la décimaient déjà. Et pourtant si grande était l'importance de la place, qu'il eût mieux valu encore, au prix des plus pénibles travaux, attendre l'heure tant souhaitée de sa chute infaillible. Mais le nouveau consul, *Publius Claudius*, crut que c'était trop faire que de tenir Lilybée investie : il voulut encore une fois changer le plan des opérations. Avec la flotte maintenant nombreuse et garnie de nouvelles troupes, il crut pouvoir surprendre les Carthaginois, postés dans leur havre de Drepana. Le voilà donc qui part, à minuit avec toute l'escadre de blocus, ayant à bord un grand nombre de volontaires tirés des légions ; et au lever du soleil il arrive en bon ordre devant l'ennemi, sa droite appuyée à la terre, sa gauche étendue vers la haute mer. L'amiral phénicien *Atarbas* commandait à Drepana. Quoiqu'il ne s'attendît point à une attaque, il ne perdit point la tête ; et loin de se laisser enfermer, au moment où les Romains arrivaient, rangeant la côte, et entraînant dans le port ouvert en croissant vers le sud, il en sortit de l'autre côté demeuré encore libre, et mit aussitôt ses vaisseaux en ligne. Cette manœuvre obligea l'amiral romain à retirer au plus vite ceux de ses navires déjà entrés dans le port, et à se préparer lui-même au combat. Mais dans son mouvement de retraite il perdait le choix de la position. Assailli par l'ennemi qu'il avait voulu attaquer, il avait sa ligne débordée par cinq des vaisseaux d'Atarbas : le temps lui avait manqué pour se développer complètement en partant du port ; et d'ailleurs, il était serré de si près à la côte, que ses transports ne purent ni se retirer, ni aller se placer derrière la flotte pour lui donner et en recevoir secours. La bataille était perdue ayant qu'elle commençât, et la flotte de Rome, étroitement enveloppée, devait tomber presque tout entière dans les mains des Africains. Le consul évita d'être pris, en s'enfuyant d'abord ; mais il perdait quatre-vingt-treize vaisseaux, plus des trois quarts de la flotte de blocus, et avec eux le noyau et l'élite de ses

légions. Telle fut la première et l'unique grande victoire navale que les Carthaginois aient jamais remportée sur les Romains.

Elle eut immédiatement de considérables résultats. Lilybée cessa d'être sérieusement bloquée du côté de la mer. Les restes de la flotte, battus à Drepana, allèrent bien y reprendre leur poste, mais il leur fut impossible désormais de fermer l'entrée du port ; et s'ils n'avaient eu l'appui de l'armée de terre, l'escadre carthaginoise les eût pris, ou détruits. Ainsi la folle et coupable imprudence d'un officier inexpérimenté avait anéanti en un moment tous les avantages conquis au prix de tant d'efforts, après un si long siège, et tant de sang répandu.

Les Romains possédaient encore quelques vaisseaux malheureusement, ce qu'avait épargné le désastre dû à la témérité d'un des consuls, l'inintelligence de l'autre acheva de le perdre. Le second consul, *Lucius Junius Pullus*, avait mission d'embarquer à Syracuse les vivres et munitions destinés à l'armée de siège, et de longer la côte du sud, convoyant les transports avec la deuxième flotte, qui comptait cent vingt navires de guerre. Mais au lieu de tenir tous ses vaisseaux réunis, il commit la faute de dépêcher les premiers transports en avant, sans protection aucune, se réservant de suivre un peu plus tard avec les autres. *Carthalo*, amiral en second des Carthaginois, commandait alors les cent voiles choisies qui bloquaient les Romains dans le havre de Lilybée. Il apprend ce qui se passe, et aussitôt, se portant au sud, il se jette entre les deux divisions de la flotte de Pullus, et les contraint à se réfugier dans les deux rades de *Géla* et de *Camarine*. L'ennemi les vient attaquer sur ces plages inhospitalières : il est vaillamment repoussé, grâce aussi aux engins de guerre partout établis depuis quelque temps déjà le long des côtes. Mais se réunir et continuer sa route, c'était ce à quoi il ne fallait plus songer, et Carthalo put s'en remettre aux éléments du soin d'achever son ouvrage. Aux premiers gros temps, les deux escadres ramassées dans ces mauvais parages sont entièrement détruites, pendant que le Carthaginois, manoeuvrant en haute mer, échappe sans peine ni dommage à la tempête. Les Romains avaient d'ailleurs pu sauver en grande partie les équipages et les cargaisons (505 [249 av. J.-C.]).

Le Sénat ne savait plus que faire. Déjà la guerre sévissait depuis seize ans, et l'on semblait plus loin du but qu'à la première année des hostilités. On avait perdu quatre grandes flottes, dont trois ayant une armée romaine à bord. Une quatrième armée, toute de troupes d'élite, avait péri en Libye, sans compter d'autres et innombrables sacrifices qu'avaient coûté tous les petits combats sur mer, les batailles livrées en Sicile, l'attaque ou la défense des places et des positions, et enfin les maladies ! Il s'était fait une énorme dépense de vies humaines, tellement que les rôles civiques, de 502 à 507 [-252 à -247], avaient décré de quarante mille têtes ou d'un sixième ; sans compter les pertes énormes des alliés, sur lesquels portait tout le poids de la guerre maritime, et qui, au moins autant que les Romains, avaient à défrayer la guerre de terre. Des dépenses d'argent, impossible de s'en faire une idée ; elles étaient énormes, soit qu'il s'agit directement de combler les vides de la flotte et du matériel, soit qu'on eût égard aux souffrances du commerce. Le pire mal était qu'on avait épuisé tous les moyens sans pouvoir épuiser la guerre. On avait pratiqué une descente en Afrique avec une armée toute neuve, animée par ses premières victoires ; et l'entreprise avait échoué. En Sicile, on avait tenté l'attaque successive des villes : les places moindres étaient tombées, mais les deux puissantes citadelles de Lilybée et de Drepana restaient debout. Que faire désormais ? Le découragement prit le dessus. Les pères conscrits désespéraient de la guerre ; ils

laissèrent aller les choses : non qu'ils ne sussent fort bien qu'une guerre se traînant sans but et sans terme serait cent fois plus désastreuse pour l'Italie que de nouveaux et opiniâtres efforts, lui dussent-ils demander et son dernier homme et son dernier écu. Ils n'osèrent avoir foi ni dans le peuple ni dans la fortune, et à tant de sacrifices dépensés en vain, ajouter encore des sacrifices immenses ! La flotte est condamnée : on ne fera plus que la guerre de corsaires, on donnera les navires de l'État aux capitaines qui voudront les monter pour leur compte, et aller en course. Quant aux opérations sur terre, elles ne continueront que de nom, puisque aussi bien l'on ne peut faire autrement. Mais on se maintiendra dans les places conquises ; on s'y défendra en cas d'attaque. Tout modeste que fût ce plan, il nécessitait, à défaut de la flotte, une armée nombreuse et de grands frais. Certes, l'heure avait sonné ou jamais, pour Carthage, d'achever l'humiliation de sa puissante rivale. A Carthage aussi l'épuisement se faisait sentir, qui peut en douter ? Néanmoins, de la façon dont y allaient les choses, ses finances n'étaient point encore à bout. Rien n'empêchait qu'on reprit vigoureusement l'offensive : la guerre, après tout, ne coûtait que de l'argent. Mais ceux qui gouvernaient la cité phénicienne n'avaient point l'énergie guerrière ; retombant dans la lâcheté et la faiblesse, dès qu'ils n'étaient plus poussés par l'aiguillon d'un gain sûr ou de la nécessité la plus extrême. Trop heureux de n'avoir plus la flotte de Rome sur les bras, ils laissèrent aussi la leur se dissoudre ; ils firent comme les Romains et la petite guerre sur terre et sur mer commença de part et d'autre dans l'île et autour de l'île.

Ainsi se passèrent six années d'une lutte sans événements (506-511 [248-243 av. J.-C.]), années sans gloire aussi et les plus obscures du siècle, pour les Romains comme pour les Carthaginois. Enfin un homme se leva, qui pensait et voulait agir autrement que ses nationaux d'Afrique. Un jeune général de talent. *Hamilcar*, dit *Barak* ou *Barcas* (c'est-à-dire l'**Éclair**), vint en 507 [-247] prendre le commandement de Sicile. Comme toujours, les Carthaginois manquaient d'une infanterie solide et exercée ; et leur gouvernement, bien qu'il eût pu sans cloute en réunir une, ou qu'en tous cas il aurait dû s'efforcer de le faire, assistait inactif à des désastres répétés, ou, de temps à autre, envoyait ses généraux à la croix. Hamilcar ne demanda d'aide qu'à lui-même ; il savait ses soldats par cœur. Carthage leur était tout aussi indifférente que Rome ! Demander aux magistrats de sa république des conscrits phéniciens ou libyens, c'eût été peine perdue. Mais avec les troupes qui lui restaient, il ne lui était pas défendu, de sauver sa patrie, pourvu qu'il n'en coûtât rien à celle-ci. Il se connaissait lui-même, et il connaissait les hommes. Que ses mercenaires ne songeassent pas à Carthage, il le voulait bien ; mais un vrai général tient lieu de patrie à ses soldats, et le jeune capitaine était digne de s'attacher les siens. Il les habitua d'abord, dans les escarmouches de tous les jours sous les murs de Lilybée et de Drepana, à regarder les légionnaires en face : puis il se retranche sur le mont *Eirctè* (*monte Pellegrino*, près de Palerme), qui commande le pays comme une citadelle naturelle : il fait venir leurs femmes et leurs enfants qui s'y cantonnent auprès d'eux ; et, de là, il rayonne, battant la campagne en tous sens, pendant que ses corsaires ravagent les côtes italiennes jusqu'à Cumes. L'abondance est dans son camp, sans que la métropole ait à défrayer l'armée : donnant tous les jours la main à Drepana par la voie de mer, il menace bientôt d'un coup de main Panorme, placée à deux pas de lui. Les Romains essayent en vain de le chasser de son aire après de longs combats ils ne peuvent même l'empêcher d'aller se loger aussi au-dessus d'*Eryx*. Là, la montagne portait à mi-côte la ville de ce nom ; un temple, dédié à *Vénus Aphrodite*, couronnait le sommet. Hamilcar

enlève la ville, et assiège le temple, pendant que les Romains se tiennent dans la plaine et le bloquent à son tour. Ils avaient, posté dans le temple, en enfants perdus, une troupe de Gaulois, transfuges de l'armée carthaginoise ; horde de pillards, s'il en fut, qui mirent à sac le lieu confié à leur garde, commirent tous les excès et se défendirent avec le courage du désespoir. Mais Hamilcar s'opiniâtre ; il maintient sa position dans Eryx, et pendant ce temps se ravitaille journellement à l'aide de la flotte et de la garnison de Drepana. La guerre prend une tournure de plus en plus mauvaise pour les Romains. La république y épuise ses ressources en argent ; ses soldats et ses généraux y perdent leur renommée. Il n'était que trop certain que nul capitaine de Rome ne pouvait lutter désormais contre Hamilcar, dont les soldats se mesuraient maintenant sans crainte avec les légionnaires. Pendant ce temps, les corsaires redoublaient d'audace le long des côtes de l'Italie : déjà il avait fallu envoyer un préteur à l'encontre d'une bande ennemie descendue à terre. Si on avait laissé aller ainsi les choses, au bout de peu d'années, Hamilcar, venant de Sicile et porté sur sa flotte, était homme à tenter l'entreprise fameuse que son fils un jour exécutera par la route de terre.

Et pourtant le Sénat reste dans l'inaction : le parti des gens de petit courage y est toujours le plus fort. Enfin, là aussi il se trouva des hommes prévoyants et magnanimes qui se résolurent à sauver l'État sans l'assistance de l'État, et de mettre fin à cette ruineuse guerre. Quelques courses heureuses en mer avaient relevé le moral du peuple : l'énergie et l'espoir se réveillaient : une escadre rapidement formée avait brûlé *Hippone* sur la côte d'Afrique, et remporté une victoire en vue de Panorme. Des souscriptions volontaires sont recueillies, comme autrefois l'on avait fait à Athènes, mais dans de moindres proportions : une vraie flotte de guerre est lancée aux frais des patriotes riches de Rome ; elle a pour noyau les anciens navires corsaires et les équipages rompus à la mer qui les montent. Les soins les plus minutieux ont présidé à sa construction ; jamais même on n'a autant fait pour la marine de l'État. Les annales de l'histoire n'offrent pas d'exemple d'un pareil enthousiasme ! Oui, l'on, vit alors quelques citoyens coalisés donner à leur patrie, épuisée par vingt-trois années de rude guerre, une flotte magnifique de deux cents voiles, avec ses soixante mille matelots. L'honneur de la conduire en Sicile était réservé au consul *Gaius Lutatius Catulus*. Il n'y trouva plus d'adversaires. Les deux ou trois navires carthaginois qu'Hamilcar avait à sa disposition pour la course disparurent. Les Romains occupèrent presque sans résistance les ports de Lilybée et de Drepana, dont le siège fut vigoureusement repris, et par terre et par mer. Carthage se voyait devancée et surprise : ses deux forteresses mal approvisionnées couraient le plus grand péril. Elle arme aussitôt : mais quelque hâte qu'elle fasse, l'année s'achève sans qu'elle ait pu envoyer ses vaisseaux dans les eaux siciliennes ; et quand enfin, au printemps de l'an 513 [241 av. J.-C.], ceux-ci se montrent en vue de Drepana, les Romains ont devant eux une flotte de transport plutôt qu'une flotte de combat. Les Carthaginois avaient pensé pouvoir débarquer sans obstacles, décharger toutes leurs munitions et prendre à bord les troupes nécessaires pour la lutte ; mais leur ennemi leur barre le passage, et comme ils veulent, depuis l'île (*Sainte Maritima*), gagner Drepana, ils sont forcés d'accepter la bataille sous la petite île d'*Ægusa* (*Favignana*). On était au 10 mars 513. L'issue ne resta pas un seul instant douteuse. La flotte romaine, bien bâtie, bien armée, obéissait à un amiral habile, le préteur *Publius Valérius Falto* (une blessure reçue devant Drepana tenant Catulus enchaîné à terre). Au premier choc, elle enfonça les navires carthaginois, lourdement chargés et mal armés au contraire. Cinquante sont coulés à fond ; soixante-dix sont capturés et emmenés par le vainqueur

dans le port de Lilybée. Le grand et généreux effort des patriotes de Rome avait porté ses fruits : il donna à la République et la victoire et la paix.

Les Carthaginois, après avoir crucifié leur malheureux amiral, ce qui ne remédiait à rien, envoyèrent au commandant de l'armée de Sicile, plein pouvoir pour traiter. Hamilcar avait assisté au naufrage de ses héroïques travaux de sept années. Magnanime jusqu'au bout, il ne déserta ni l'honneur de ses soldats, ni la cause de son pays, ni ses propres desseins. Les Romains, maîtres de la mer, la Sicile n'était plus tenable, et il n'y avait plus rien à attendre de Carthage, avec son trésor à sec, et qui avait inutilement tenté un emprunt en Égypte. Comment espérer qu'elle voulût songer encore à l'attaque et à la destruction des forces navales de Rome ? Hamilcar consentit donc à l'abandon de la Sicile. En revanche il obtint la reconnaissance expresse, et dans les termes ordinaires, de l'indépendance et de l'intégrité de l'État et du territoire carthaginois. Rome s'engageait envers Carthage, Carthage s'engageait envers Rome à ne point entrer en alliance particulière avec les membres de leur Symmachies respectives, c'est-à-dire avec les cités sujettes ou dans la dépendance de l'une ou de l'autre des parties contractantes ; à ne point leur faire la guerre, à ne point prétendre de droits de souveraineté sur l'un ou l'autre territoire, enfin à n'y point lever de soldats¹. Comme conditions accessoires, tous les Romains captifs devaient être rendus sans rançon : une contribution de guerre était imposée aux vaincus. Mais lorsque Catulus voulut exiger que les soldats d'Hamilcar déposassent leurs armes, et que les déserteurs italiens lui fussent remis, le Carthaginois s'y refusa absolument et réussit dans son refus. Catulus n'insista pas sur cette dernière réclamation, il permit aux Phéniciens de quitter la Sicile moyennant une légère rançon de 18 deniers (4 thalers ou 15 fr.) par homme.

La fin de la guerre étant chose désirable pour les Carthaginois, ils se trouvèrent satisfaits, j'imagine, de l'obtenir à ces conditions. Quant au général romain, il attacha naturellement un grand prix à rapporter une paix victorieuse dans sa patrie ! Soit qu'il se souvint de Regulus, et qu'il craignit les retours subits de la fortune des armes, soit que cet élan patriotique auquel il avait dû sa victoire ne put se commander ou se renouveler avec la même énergie, soit enfin qu'il cédât à l'ascendant personnel d'Hamilcar, Catulus, on le voit, ne se montra pas par trop rigoureux. Mais à Rome, le peuple accueillit mal la paix projetée, et excité dans le Forum par les patriotes, par ceux sans doute qui avaient donné une flotte à l'État, il refusa d'abord la ratification qui lui était déférée. D'où venaient les répugnances ? nous ne saurions le dire. Nous ignorons de même si les opposants ne voulaient pas tout simplement arracher encore de nouvelles concessions à l'ennemi, ou si, à la pensée qu'autrefois Regulus avait osé exiger de Carthage le renoncement à son indépendance, ils ne se sentaient pas comme aiguillonnés : peut être, en ce cas, soutenaient-ils qu'il fallait poursuivre la guerre jusqu'au but final, et qu'il s'agissait moins de conclure la paix que d'imposer une soumission complète à l'ennemi. Que si le refus de la ratification n'était qu'un calcul en vue d'obtenir d'autres et plus amples avantages, ce calcul était probablement maladroit. En présence de l'abandon de la Sicile, où donc était l'intérêt d'arracher encore une ou deux autres concessions accessoires ? Il y avait danger à se montrer trop exigeant envers un homme entreprenant et fertile en ressources

¹ Que les Carthaginois aient également promis de ne point envoyer de vaisseaux de guerre dans les parages appartenant à la confédération romaine, à Syracuse, par conséquent, peut-être même à Messine (Zonas., 8, 17), c'est ce qui paraît très vraisemblable : toutefois, le texte du traité ne le dit pas (Polybe, 31.27).

comme Hamilcar. Ne courait-on pas le risque de lâcher la proie pour l'ombre ? Les adversaires du traité repoussaient-ils la paix, au contraire, parce qu'à leurs yeux il n'y avait qu'un seul et efficace moyen de mettre un terme à la lutte, et qu'il eût fallu avant toute chose, pour donner satisfaction à Rome, l'anéantissement politique de sa rivale ? En ce cas leur opinion aurait témoigné d'un grand sens d'homme d'État et d'un pressentiment vrai de l'avenir ! Mais Rome était-elle assez forte à cette heure pour recommencer l'expédition de Regulus, et pour mettre en avant l'enjeu nécessaire ? Alors il ne se serait plus seulement agi d'abattre le courage, mais bien aussi les murs de la puissante cité phénicienne ! Quel historien oserait aujourd'hui, en l'absence de preuves, répondre à une telle question dans un sens ou dans l'autre ?

Pour conclure, le traité fut soumis à une commission chargée de se rendre en Sicile, et de décider sur place. Cette commission confirma les préliminaires dans les points essentiels ; mais elle éleva les frais de la guerre à payer par Carthage, à la somme de 3.200 talents (5.500.000 thalers [20.625.000 fr.]). Outre l'abandon de la Sicile, les clauses définitives stipulaient aussi celui des îles intermédiaires entre elle et l'Italie, mais il n'y eut à cet égard qu'un simple changement dans les termes mieux précisés de la rédaction officielle : car il allait de soi que Carthage n'ayant plus la grande île, ne pouvait se réserver l'île de Lipara, par exemple, occupée depuis longtemps d'ailleurs par les Romains. L'on ne peut non plus supposer gratuitement que le premier traité se fût à dessein exprimé d'une façon ambiguë. Un tel soupçon serait immérité autant qu'invraisemblable. — Tout le monde enfin étant d'accord, le général vaincu de la cité qui s'humiliait descendit des hauteurs qu'il avait si longtemps défendues, et remit aux nouveaux maîtres de l'île les forteresses où les Phéniciens avaient dominé sans interruption depuis quatre cents ans, et dont les murailles avaient tant de fois vu se briser les efforts des Hellènes. L'Occident avait la paix (513 [241 av. J.-C.]).

Arrêtons-nous un instant encore sur ces grands combats qui portèrent la frontière romaine au delà de la ceinture marine de la péninsule. La première guerre punique a été l'une des plus longues et des plus difficiles que Rome ait jamais menées : les soldats qui assistèrent à la dernière et décisive bataille n'étaient point nés encore, pour la plupart, quand avait commencé la lutte. Disons le de suite, malgré les événements grandioses, héroïques qui s'y rencontrent, il n'en est point que les Romains, militairement et politiquement parlant, aient dirigée aussi mal et aussi peu sûrement. Et il n'en pouvait arriver autrement. Cette guerre se place dans un temps de crise : l'ancienne politique purement italienne ne peut plus suffire ; la politique du grand empire futur n'est point encore trouvée. Pour les besoins de la première, le Sénat romain, le système militaire de Rome étaient excellemment combinés. Les guerres alors étaient de simples guerres continentales. Assise au centre de la péninsule, la métropole servait de base dernière et de pivot à toutes les opérations qui s'appuyaient d'ailleurs sur le réseau des forteresses intérieures. On faisait de la tactique sur place plutôt que de la grande stratégie : avant tout, on se battait, sans trop combiner les marches et les mouvements qui n'avaient qu'une importance secondaire : la guerre des sièges était dans l'enfance : à peine si une fois ou deux, déjà, et encore en passant, on avait pris la mer et fait la guerre navale. Qu'on n'oublie pas que jusque-là tout s'était décidé dans la mêlée à l'arme blanche, qu'une assemblée de sénateurs avait pu diriger suffisamment les opérations, et que le magistrat de la cité avait qualité suffisante pour être le général de l'armée. Mais voici que tout est changé soudain. Le champ de bataille s'étend à perte de vue, il est transporté jusque dans un autre continent et par

délà les mers : tout flot qui déferle sur la plage est un chemin que l'ennemi peut prendre ; et, de tous les havres de la côte, on peut un jour apprendre qu'il marche sur Rome. Toutes ces places maritimes, qui avaient tant de fois repoussé l'assaut des meilleurs tacticiens de la Grèce, voilà que les Romains, pour leur début, ont à les assiéger. Ici ce n'était plus assez des milices citoyennes et des contingents latins ou italiens : il faut désormais une flotte : il faut, chose plus difficile, savoir s'en servir. Il faut reconnaître les vrais points de l'attaque et de la défense, réunir et diriger les masses, préparer et combiner les expéditions qui vont au loin et dont la durée se prolonge. Que si l'on ne sait pas tout cela, l'ennemi, si inférieur qu'il soit dans la tactique, triomphera assurément de son adversaire plus fort. Quoi d'étonnant si les rênes ont vacillé dans les mains du Sénat et des magistrats civils appelés au généralat, quand même ? — Évidemment, au début de la guerre nul ne savait où l'on allait : ce ne fut qu'au cours de la lutte que les défauts du système militaire se révélèrent les uns après les autres, et l'absence d'une flotte, et le défaut d'une direction ferme et suivie dans les opérations, et l'incapacité des généraux, et l'inaptitude complète des amiraux. A force d'énergie et de bonheur on pourvut au plus pressé. Ainsi en fut-il pour la flotte, notamment. Quelque puissante et grandiose qu'ait été sa création, elle n'était pas moins un pis-aller, et elle demeura toujours un pis-aller pour les Romains. Elle porta le nom de **Flotte Romaine** sans avoir rien de national. Rome la traita toujours en marâtre ; et le service du bord fut tenu en médiocre estime auprès du service mieux honoré dans les rangs des légions. Les officiers de marine étaient, pour la plupart des Grecs d'Italie ; les équipages ne se composaient que de sujets, d'esclaves ou de gens sans aveu. Le paysan italien n'aimait pas la mer et ne l'aima jamais. Caton comptait parmi les trois repentirs de sa vie de s'être un jour embarqué, alors qu'il aurait pu prendre la voie de terre. Et qu'on ne s'en étonne pas. Les navires marchant à la rame principalement, il n'y avait rien de noble dans un tel service. Peut-être aurait-on dû organiser des légions navales et un service d'officiers de mer romains. Il eût été facile, en obéissant à l'élan national, de fonder un état maritime puissant, non pas seulement par le nombre des navires, mais aussi par les qualités nautiques et l'expérience de la mer. On en eut aisément trouvé le noyau chez ces corsaires dont l'éducation s'était complétée durant une longue guerre. Mais le gouvernement de la République ne fit rien de ce qu'il eût fallu faire.

Quoi qu'il en soit, la marine romaine dans son organisation grandiose encore, mais mal conçue et insuffisante, n'en a pas moins été l'œuvre la plus originale de l'époque. Elle avait fait Rome victorieuse à la première heure : elle lui valut le succès final. — Il était d'autres vices bien plus difficiles à réparer : j'entends parler de ceux qui, tenant à la constitution politique, auraient nécessité sa réforme. En butte aux vicissitudes des partis, le Sénat avait passé avec eux d'un plan de guerre à un autre, et commis les incroyables fautes de l'évacuation de Clupéa, ou des amoindrissements fréquents de la flotte. Tel général, dans l'année de sa charge, avait commencé l'investissement des places siciliennes, que son successeur laissait là pour aller ravager les côtes d'Afrique ou livrer une bataille en mer ; tous les ans enfin le commandement suprême changeait de mains. Mais comment faire cesser le mal sans soulever aussitôt dans la cité des questions bien autrement difficiles que la création de la flotte ? Les réformes n'étaient d'ailleurs rien moins qu'aisément réalisables en face des exigences de la guerre. Quoi qu'il en soit, nul ne se montra à la hauteur de la stratégie nouvelle, ni le Sénat, ni les généraux. L'entreprise de Regulus est la preuve de l'erreur étrange, partagée par tous. Ils avaient la foi la plus aveuglée dans la supériorité de leur

tactique de combat. Quel général s'est jamais vu d'abord plus comblé par la fortune ? Dès l'an 498 [256 av. J.-C.], il occupait les positions où Scipion ne reviendra que cinquante ans plus tard, et il n'avait pas devant lui, comme Scipion, Annibal et son armée, vieillis dans les batailles. Mais le Sénat croyant les Romains invincibles dans le combat corps à corps, s'était empressé de rappeler la moitié des troupes. Le général, abusé comme le Sénat, demeure dans son immobilité désastreuse. Inférieur à l'ennemi sur le terrain de la stratégie, il accepte la bataille là où elle lui est offerte, et il trouve aussi son maître sur le champ de la tactique proprement dite : catastrophe d'autant plus étonnante que Regulus était un habile et solide capitaine ! La rude guerre à la façon des paysans avait suffi pour la conquête de l'Étrurie et du Samnium : elle amena le désastre de *Tunis*.

Jadis et selon les besoins des temps, tout citoyen avait pu faire un général, aujourd'hui la règle n'était plus de mise ; il fallait, dans le nouveau système des généraux formés à l'école de la guerre, et ayant le coup d'oeil militaire; le simple magistrat civil ne suffisait plus à la tâche. Autre et pire mesure encore : le commandement de la flotte était dans les attributions du commandant de l'armée, et par suite, le premier consul venu se croyait apte à la fois au généralat et à la conduite des opérations navales. Les mésaventures les plus graves que Rome ait essuyées durant la première guerre punique ne vinrent ni du fait des tempêtes, ni du fait des Carthaginois ; elles ont eu pour cause unique l'impéritie présomptueuse des consuls improvisés amiraux.

Quoi qu'il en soit, la République avait vaincu. Mais elle se contentait d'un gain moindre que celui demandé, offert même au commencement ; mais la paix rencontrait dans le peuple une opposition marquée ! La victoire et la paix n'étaient donc ni décisives ni définitives; et son triomphe encore, Rome le devait à la faveur des dieux, à l'énergie des citoyens, par-dessus tout aux fautes de l'ennemi, fautes capitales et dépassant de beaucoup la mesure des erreurs imputables aux Romains dans la conduite de la guerre !

Chapitre III — L'Italie portée jusqu'à ses frontières naturelles.

La fédération italienne, sortie de la crise du Ve siècle, ou mieux, l'État italien, avait rassemblé sous l'hégémonie de Rome toutes les villes et les cités, de l'Apennin à la mer Ionienne. De plus, et dès avant la fin du Ve siècle, ces frontières avaient été des deux côtés franchies : au delà de la mer Ionienne, au delà de l'Apennin, des villes italiennes, appartenant à la fédération, s'étaient aussi élevées. Au nord, la République tirant vengeance des crimes anciens et nouveaux, avait, en 471 [283 av. J.-c.], anéanti les *Sénons* ; au sud, et au cours de la longue guerre de 490 à 513 [-264/-241], elle avait chassé les Phéniciens de la Sicile. Là, plus loin que la colonie citoyenne de *Séna*, la ville latine d'*Ariminum* [*Rimini*] ; ici la cité des Mamertins [*Messine*], avaient place dans l'alliance romaine. Comme elles se rattachaient toutes les deux à la nationalité des Italiques, elles participaient aussi aux droits et aux devoirs communs à toute la fédération. Ces extensions au-dehors s'étaient faites sans doute sous la pression des événements plutôt qu'elles n'étaient dues aux visées d'une politique à vastes calculs. Mais on conçoit de reste qu'au lendemain de la guerre avec Carthage, les Romains, se voyant tant de riches dépouilles dans les mains, soient aussi entrés dans une nouvelle et plus vaste voie. Les conditions naturelles de la Péninsule auraient suffi pour leur en inspirer l'idée. L'Apennin, avec sa crête peu élevée, facile à franchir, constituait une frontière politiquement et militairement imparfaite. Il convenait de la reporter jusqu'aux Alpes, jusqu'à la vraie et puissante barrière entre l'Europe du Sud et l'Europe du Nord. Ce n'était point assez de dominer en Italie, il fallait réunir à cet empire la souveraineté maritime et la possession des îles, à l'ouest et à l'est de la Péninsule. Les Phéniciens chassés de la Sicile, le plus fort était fait, et les circonstances les plus favorables venaient comme à souffrait faciliter l'achèvement de la tâche.

Sur les mers occidentales, dont l'importance alors était bien autre que celle de la mer Adriatique, les Romains, aux termes du traité de paix conclu avec Carthage, étaient en possession de la majeure partie de l'île de Sicile ; la station la plus importante dans ces parages, l'île la plus grande, la plus fertile et la mieux accessible avec ses nombreux ports. Le roi Hiéron, de Syracuse, qui pendant les vingt-deux dernières années de la guerre, s'était montré inébranlablement fidèle à l'alliance romaine, aurait pu à juste titre demander un accroissement de territoire. Mais si au commencement de la guerre les Romains avaient déjà pris leur parti de ne tolérer dans l'île que des États secondaires, à la paix, ils avaient décidé en vue sa conquête tout entière. Hiéron devait donc s'estimer heureux d'avoir pu garder intact son petit royaume, c'est-à-dire Syracuse avec sa banlieue, et les territoires d'*Élore*, *Néeton*, *Acrae*, *Léontini*, *Mégara* et *Tauromenium*¹, et d'avoir de même maintenu son indépendance vis-à-vis de l'étranger, grâce uniquement, il est vrai, à ce qu'il n'avait pas livré prise contre lui-même. Chose non moins heureuse, la guerre avait fini sans la ruine totale de l'un des deux puissants rivaux, et il y avait place encore en Sicile pour un royaume intermédiaire. Au reste, les Romains s'établirent en maîtres dans la plus grande partie de l'île, à Panorme, à Lilybée, à Agrigente, à Messine, regrettant

¹ *Élore* était située au sud de Syracuse, à l'embouchure de l'*Elorum Flumen*, aujourd'hui le *Telloro*, qui arrose le *Val di Noto* (jadis *Neetum*). *Acrae*, comme son nom l'indique était sur la hauteur, aux sources de l'*Elorum*. — *Leotini* ou *Leontium*, aujourd'hui *Lentini*. — *Megara* ou *Hybla*, au nord de Syracuse, sous l'Etna et sur la côte, aujourd'hui *Paterno*. — *Tauromenium*, *Taormine*.

tout haut qu'avec la possession de cette splendide terre ils ne pussent point encore changer la mer occidentale en un lac romain. Pour cela, il leur eût aussi fallu l'évacuation de la Sardaigne par les Carthaginois. Mais la paix à peine signée de la veille, une perspective inattendue s'ouvrira, pour eux, qui va leur permettre de dépouiller Carthage de cette riche colonie.

Une révolte terrible venait d'éclater en Afrique : mercenaires et sujets, tous se soulevaient contre Carthage, par la faute de celle-ci et de son gouvernement. Durant les dernières années de la guerre, Hamilcar, ne pouvant plus, comme jadis, défrayer ses soldats à l'aide de ses propres ressources, avait en vain sollicité des envois d'argent ; on y avait répondu par l'ordre de renvoyer ses troupes en Afrique, où elles devaient être licenciées. Il obéit ; mais sachant à quels hommes il avait affaire, il prit soin de les expédier par détachements, afin que le paiement et le congé ne s'opérassent que par fractions, ou que du moins les vieilles bandes ne fussent que successivement dissoutes : puis il déposa le commandement. Mais sa prudence ne servit de rien. Les caisses étaient vides, et d'ailleurs il avait compté sans les vices d'une administration collective, et l'inintelligence de la bureaucratie carthaginoise. On attendit la réunion de toute l'armée en Libye, pour rogner la solde promise. Une émeute éclata naturellement ; les incertitudes et la lâcheté des autorités montrèrent aux troupes combien elles pouvaient tout oser. La plupart des soldats étaient natifs des pays placés sous la domination ou la dépendance de Carthage ; ils savaient quels sentiments y avait fait naître le massacre officiel des adhérents de Regulus, quel tribut écrasant avait ensuite ruiné leur patrie ; ils savaient à quel gouvernement ils avaient affaire, traître à sa parole, et ne pardonnant jamais ; ils savaient enfin quel sort des attendait, s'ils rentraient dans leurs demeures avec leur solde arrachée par l'émeute. Carthage avait depuis longtemps creusé la mine ; aujourd'hui, elle y place de ses mains les gens qu'elle contraint à l'allumer. La révolte court comme une traînée de flamme de garnison en garnison, de village en village ; les femmes libyennes donnent leurs bijoux pour la paye des soldats insurgés. Une multitude de citoyens de Carthage, et parmi eux quelques officiers des plus capables de l'armée de Sicile, sont les premières victimes des colères de la foule. Carthage elle-même se voit assiégée de deux côtés à la fois, et l'armée qui sort de ses murs est complètement battue par la faute du général malhabile qui la commandé.

Lorsqu'à Rome arriva la nouvelle que l'ennemi, toujours haï et toujours redouté, se trouvait plus près de sa perte qu'il ne l'avait jamais été durant la guerre avec la République, on se prit à regretter davantage encore le traité de paix de 513 [241 av. J.-C.]. A supposer qu'il n'eût pas été trop précipitamment conclu, il paraissait tel au peuple. Nul ne voulait se souvenir de l'épuisement des forces romaines, et de la puissance encore grande de Carthage au moment des négociations. Par pudeur, on n'osa pas se mettre en relation ouverte avec les rebelles : les Carthaginois reçurent même exceptionnellement l'autorisation de louer en Italie des mercenaires pour leur défense. Tout commerce fut interdit entre les parias italiens et la Libye. Mais qui peut supposer qu'au fond Rome voulût exécuter sérieusement les arrangements d'amicalité ? Ses vaisseaux n'en continuèrent pas moins le commerce avec les insurgés ; et quand Hamilcar, rappelé par le danger à la tête des troupes de Carthage, eut fait jeter en prison quelques capitaines de navires pris en flagrant délit, le Sénat s'employa aussitôt pour eux, et les fit relâcher. Les rebelles, de leur côté, regardaient les Romains comme leurs alliés naturels. Un beau matin, les garnisons de Sardaigne, qui, comme tout le reste de l'armée, avaient passé au

parti de la révolte, se trouvant impuissantes pour se défendre contre les attaques des tribus invaincues de l'intérieur, envoyèrent offrir l'île aux Romains (vers 515 [-239]) ; et il leur vint de pareilles propositions d'Utique elle-même, qui s'étant aussi prononcée pour l'insurrection, se voyait aujourd'hui serrée de près par Hamilcar. Les offres d'Utique furent repoussées : c'eût été aller trop loin au delà des frontières de l'Italie, et aussi des visées de la politique romaine ; mais la demande des révoltés de Sardaigne fut au contraire accueillie avec joie, et la République reçut d'eux tout le territoire dont les Africains s'étaient jadis mis en possession (516 [-238]). Dans l'affaire des Mamertins, Rome avait tenu une déloyale conduite ; ici elle encourait bien davantage encore le blâme de l'histoire. La grande et victorieuse République ne dédaignait pas de faire cause commune avec une soldatesque vénale, de partager avec elle le fruit du crime, faisant passer le gain du moment avant la règle du droit et de l'honneur. Quant aux Carthaginois, trop occupés de leurs propres désastres en Afrique au moment où les Romains s'emparaient de la Sardaigne, ils subirent d'abord en silence cette voie de fait imméritée. Mais lorsque bientôt, ayant vaincu le danger, contre la commune attente, et contre l'espoir des Romains sans nul doute, ils purent rentrer, grâce au génie d'Hamilcar, dans la pleine souveraineté du continent africain (517 [237 av. J.-c.]), leurs ambassadeurs vinrent à Rome réclamer la restitution de la colonie phénicienne. Les Romains ne voulaient pas le moins du monde lâcher leur proie : ils répondirent par des récriminations sans valeur ou qui n'avaient point trait à l'affaire ; reprochèrent aux Carthaginois d'avoir maltraité les marchands italiens, et finalement leur déclarèrent la guerre¹. Ils démasquaient à ce moment les projets éhontés d'une politique dont la règle était désormais que tout ce qui se peut faire est permis. Si Carthage eût cédé à sa juste colère, elle eût relevé le défi. Certes, si Catulus, cinq ans avant, avait demandé l'évacuation de la Sardaigne, la lutte avait continué. Mais à cette heure les deux îles étaient perdues ; la Libye frémissante encore ; l'État phénicien épuisé par vingt-quatre ans de combats avec Rome ; puis par cette épouvantable guerre civile des mercenaires qui aurait duré près de cinq autres années. On se résigna. On supplia et supplia encore : on s'engagea à payer 1.200 talents (2.000.000 de thaler, ou 7.500.000 fr.) d'indemnité pour les préparatifs de guerre que Rome avait faits, uniquement parce qu'elle les avait voulu faire. A ce prix la République déposa les armes, et encore, de contrecœur. Ainsi fut conquise la Sardaigne, sans coup férir et à cette conquête se joignit celle de la Corse, l'antique colonie étrusque, où sans doute les Romains avaient laissé quelques garnisons depuis la dernière guerre. Dans l'une et l'autre île d'ailleurs, et surtout dans cette rude terre de la Corse, les Romains, imitant les Phéniciens, se contentèrent de l'occupation des côtes. Avec les indigènes de l'intérieur il y eut les combats quotidiens, ou plutôt de vraies chasses humaines. On les poursuivait avec des chiens : une fois pris, ils étaient conduits, aussitôt sur le marché aux esclaves. De les réduire à une soumission sérieuse, il n'était point question. Si la République s'établissait dans ces îles, ce n'est pas qu'elle voulût les posséder pour elles-mêmes, mais il les lui fallait avoir pour la sûreté de l'Italie. Du jour où elle devint la souveraine des trois grandes terres, la confédération italienne pouvait se dire maîtresse de la mer Tyrrhénienne.

¹ Il est bien démontré que l'abandon des îles placées entre l'Italie et la Sicile, aux termes du traité de 513, n'impliquait en aucune façon la remise de la Sardaigne ; et il n'a point été prouvé que les Romains se soient appuyés sur ce traité quand ils occupèrent l'île, trois ans après la paix faite. Alléguer un pareil motif, c'eût été recouvrir d'une pure *niaiserie* diplomatique un acte de violence effrontée.

La conquête des îles italiennes de l'Ouest introduisit dans l'économie du gouvernement romain un dualisme politique qui tout commandé qu'il semble par les convenances locales et nouvelles, ou créé qu'il ait été par les circonstances, n'en a pas moins eu de profondes conséquences dans la suite des temps. Deux systèmes d'administration sont désormais en présence : l'un régit l'ancien territoire, l'autre le territoire transmaritime ; l'un demeure réservé à l'Italie, l'autre au contraire dominé dans les provinces. Jusqu'alors les deux magistrats suprêmes de la cité, les consuls, n'avaient point eu de circonscription légalement définie : leur compétence s'étendait partout où venait toucher, Rome. Il va de soi, naturellement, que dans l'ordre matériel il se faisait entre eux un partage d'attributions, et que de même sur tous les points du département qu'ils s'étaient assignés, ils obéissaient, à certaines règles préfixes d'administration. C'est ainsi que le prêteur rendait partout la justice aux citoyens romains, et que dans toutes les cités latines ou autonomes, les traités existants étaient fidèlement suivis. Quant aux quatre questeurs italiques, institués en 487 [267 av. J.-c.], ils n'avaient point expressément diminué la puissance consulaire, puisque dans l'Italie comme à Rome ils étaient tenus pour de simples auxiliaires ; subordonnés aux consuls. Il semble que, d'abord, la République ait aussi fait administrer par des questeurs, sous la surveillance des consuls, les pays conquis sur les Carthaginois en Sicile et en Sardaigne ; mais ce régime ne dura que peu d'années, et l'expérience démontra bientôt la nécessité d'une administration indépendante dans les établissements d'au delà, des mers.

De même que l'accroissement du territoire de Rome avait provoqué la concentration des pouvoirs judiciaires dans la personne du prêteur, et l'envoi d'officiers de justice spéciaux dans les districts les plus éloignés, de même on fut conduit (527 [-227]) à porter aussi la main sur les pouvoirs militaires et administratifs, jusque-là réunis dans la personne des consuls. On institua donc pour chacun des nouveaux pays d'au delà de la mer, pour la Sicile, et pour la Sardaigne réunie à la Corse, un fonctionnaire spécial, un *proconsul*, venant après le consul par le titre et le rang, mais égal au prêteur : comme le consul des anciens temps avant l'établissement de la préture, il fut à la fois général, administrateur et juge souverain dans tout son gouvernement. Quant à l'administration financière, de même que tout d'abord elle avait été enlevée aux consuls, de même elle ne fut point laissée aux proconsuls ; on leur adjoignit un ou plusieurs questeurs, leurs subordonnés à tous égards, considérés officiellement comme de vrais *filis de famille* dans la puissance de leurs prêteurs, mais lesquels en réalité géraient les caisses publiques et n'avaient de comptes à rendre qu'au Sénat, à la fin de leur charge.

Cette différence est la seule que nous ayons à constater dans le gouvernement des possessions du continent d'Italie et des possessions transmaritimes. Toutes les autres règles qui présidaient à l'organisation des pays soumis italiens s'appliquaient aux conquêtes nouvelles. Toutes les cités sans exception y avaient perdu l'indépendance de leurs relations avec l'étranger. Dans le domaine des relations intérieures, nul *provincial* n'eut le droit dans sa province d'acquérir la *propriété légitime*, au delà des limites de la cité : peut-être même lui fut-il défendu de contracter mariage au dehors. En revanche, Rome toléra, en Sicile tout au moins, une sorte d'entente fédérative entre les villes. Il n'y avait à cela aucun danger et les Siciliotes conservèrent leur innocente *diète* générale, avec

droit de pétition et de remontrance¹. Il ne fut pas de suite possible de donner cours forcé et exclusif à la monnaie romaine dans les îles ; mais depuis longtemps déjà elle y avait cours légal, à ce qu'il semble ; et quant à frapper dorénavant des pièces de métal noble, c'est ce que les Romains ne voulurent plus tolérer non plus dans les villes sujettes de l'île². — A la propriété foncière, il ne fut point touché. On n'avait point imaginé encore cette maxime des siècles postérieurs, que toute terre non italique, conquise par les armes, devenait la propriété privée du peuple romain. De plus, en Sicile comme en Sardaigne, les villes continuèrent de s'administrer elles-mêmes, suivant la loi de leur ancienne autonomie ; mais en même temps les démocraties sont partout supprimées ; dans chaque cité le pouvoir est remis aux mains d'un *conseil* exclusivement aristocratique ; un peu plus tard, en Sicile tout au moins, il se fait un recensement quinquennal, correspondant au *cens* de Rome. Mais ce sont là autant de modifications absolument exigées par la condition nouvelle des villes *provinciales*. Désormais soumises au gouvernement sénatorial de Rome, il n'y avait plus de place chez elles pour les *ecclesiæ*, ou assemblées populaires à la grecque (*ἐκκλησία*). Il fallait que la métropole pût avoir l'œil sur les ressources militaires et financières de chacune, et d'ailleurs pareille chose était arrivée dans les pays conquis d'Italie.

Toutefois, si au premier aspect, il semblait qu'il y eût égalité des droits entre les provinces et l'Italie, la réalité venait bien vite donner un grave démenti aux apparences. Les provinces n'avaient point de contingent régulier à fournir à l'armée ou à la flotte romaines³. Le droit de porter les armes leur fut ôté, sauf au cas où le préteur local appelait les populations à la défense de leur patrie, Rome se réservant toujours d'envoyer des troupes italiennes, dans les îles, en tel cas et en tel nombre qu'il lui plaisait. A cette fin même, elle préleva la dîme des fruits de la terre en Sicile, en même temps qu'un péage du vingtième **ad valorem** sur toutes les marchandises entrant dans les ports, ou en sortant. Ces taxes n'étaient point une nouveauté. Carthage et le Grand-Roi des Perses avaient jadis réclamé des tributs analogues à la dîme ; et dans la Grèce propre, les impôts à la mode de l'Orient avaient souvent marché de pair avec la *tyrannie* dans les cités, ou avec l'*hégémonie* dans les ligues. Les Siciliens notamment avaient longtemps servi la dîme à Syracuse ou à Carthage, et acquitté des droits de douane pour le compté de l'étranger : **Quand nous avons pris les cités siciliennes dans notre clientèle et sous notre protection, dira Cicéron un jour, nous leur avons laissé les droits dont elles avaient joui jusqu'alors ; et elles ont obéi désormais à la République, de la même manière qu'auparavant elles obéissaient à leurs autres maîtres !** Ce n'est que rester dans la vérité que de constater le fait ; mais à

¹ Nous appuyons notre dire sur la plainte des Siciliens contre Marcellus (Tite-Live, 26, 27 et suiv.), sur les *requêtes communes de toutes les cités siciliennes* dont parle Cicéron (*in Verr.*, 2, 42, 102, 45, 114, 50, 146, 3, 38, 204), et enfin sur une analogie bien constante (Marquardt, *Handb. (manuel)*, 3, 1, 267.) De ce que les villes n'ont point entre elles le *commercium*, il ne s'ensuit nullement qu'elles n'aient pas le droit de réunion (*concilium*).

² Le monopole de la monnaie d'or et d'argent n'a point été exercé dans les *provinces* : on en comprend facilement la raison. Là où les monnaies d'or et d'argent n'avaient rien de commun avec le pied romain, leur circulation n'entraînait pas de sérieux inconvénients. Et cependant les ateliers siciliens, dans la règle, n'ont dû frapper que des pièces de cuivre, ou tout au plus que des pièces d'argent de minime valeur : les cités les plus favorablement traitées de la Sicile romaine, les Mamertins, les habitants de *Centoripæ*, d'*Alaesa*, de *Ségeste*, et les *Panormitains*, entre tous, n'ont émis sous les Romains que des monnaies de bronze.

³ Aussi Hiéron dit-il (Tite-Live, 22, 37) qu'il sait fort bien que les Romains ne recrutent leur infanterie et leur cavalerie qu'avec les contingents romains ou latins, et qu'ils n'admettent les *étrangers* que dans leurs troupes légères.

continuer l'injustice, on la commet encore. Si leurs sujets ne firent que changer de maîtres, et n'en souffrirent pas davantage, pour les nouveaux dominateurs de la Sicile ce fut une innovation grave et dangereuse que cet abandon des sages et magnanimes maximes de la politique romaine, que ces indemnités en argent pour la première fois levées à la place des contingents de guerre ! Quelque doux que fût l'impôt et le mode de la perception, quelles qu'aient été les immunités de détail accordées, les bienfaits partiels disparaissaient inefficaces au milieu des vices du système. Et pourtant les immunités furent nombreuses. Messine, par exemple, fut admise parmi les **togati** ; et à ce titre, elle envoya, comme les villes grecques de l'Italie, son contingent à la flotte. Bon nombre. d'autres villes furent dotées d'autres avantages. *Egesta*, ou *Ségeste* [à l'est du mont Eryx], Halyries [à l'intérieur, vers la pointe de l'ouest], les premières villes qui eussent passé aux Romains dans la Sicile carthaginoise ; *Centoripæ*, dans le massif de l'intérieur, à l'est, qui avait pour mission de surveiller la frontière syracusaine, toute voisine¹ ; *Alaesa*, sur la côte nord, qui, la première parmi les villes grecques libres, s'était donnée à Rome ; et, entre toutes les autres, *Panorme*, jadis la capitale de la Sicile phénicienne, destinée à la devenir pareillement sous le gouvernement de la République ; toutes ces cités, pourtant non admises dans la symmachie italique, se virent affranchies de la dîme et des taxes ; en telle sorte, que sous le rapport des finances, elles obtinrent même une condition meilleure que les villes du continent. Ainsi, les Romains, sous ce rapport, restèrent fidèles aux vieilles traditions de leur politique ; ils firent aux cités conquises des situations soigneusement déterminées : les échelonnant sous le rapport des droits dans des classes diversement graduées. Seulement, je le répète, au lieu de devenir les membres de la grande confédération italienne, les villes de Sicile et de Sardaigne furent en masse et ouvertement réduites à la condition de sujettes et de tributaires.

Il y avait donc désormais séparation tranchée et profonde entre les peuples soumis, débiteurs du contingent militaire, et ceux payant l'impôt ou simplement non tenus à fournir le contingent : mais cette séparation ne concordait pas nécessairement et juridiquement avec la division établie entre l'Italie et les provinces. On rencontrait aussi au delà des mers des cités appartenant au droit italique. Les Mamertins, on vient de le voir, étaient placés dans la classe des Sabelliens de l'Italie, et rien n'empêchait de fonder en Sicile ou en Sardaigne des colonies du droit latin , comme il en avait été conduit dans les pays d'au delà de l'Apennin. D'autre part, certaines villes du continent se voyaient privées du droit de porter les armes, et restaient simplement tributaires. On en rencontre plusieurs déjà dans la région celtique le long du Pô, et plus tard leur nombre s'accroîtra considérablement. Mais ce ne sera jamais là que l'exception : dans la réalité, les villes à contingent appartenaient décidément au continent ; celles tributaires, aux îles ; et tandis que les Romains ne songèrent jamais à coloniser selon le droit italique, ni la Sicile, avec sa civilisation purement hellénique, ni la Sardaigne, ils agirent tout autrement à l'égard des pays barbares situés entre l'Apennin et les Alpes. Là, à mesure que s'étend la conquête et la soumission, ils fondent méthodiquement des cités italiques et par leur origine et par leurs institutions. Les possessions des îles n'étaient pas seulement sujettes, elles

¹ C'est ce qu'enseigne un simple coup d'oeil jeté sur la carte. Ajoutez-y la permission fort remarquable, donnée par exception à ses habitants, d'acquérir et de s'établir en tous lieux dans la Sicile. Devenus les espions de Rome, ils avaient besoin de leur libre locomotion. D'ailleurs Centoripæ semble aussi avoir été l'une des premières à entrer dans l'alliance des Romains (Diodore, XXIII, p. 301).

devaient rester telles à toujours. Mais la nouvelle contrée légalement assignée aux consuls en terre ferme, ou, ce qui est la même chose, le nouveau territoire romain constituait vraiment une autre Italie, une Italie agrandie, allant des Alpes à la mer Ionienne. Si d'abord cette idée de l'Italie géographique ne correspond pas exactement avec la délimitation de la confédération italienne, si tantôt elle la dépasse, et tantôt revient en deçà, peu importe : ce qui est constant, c'est qu'à l'époque où nous sommes, tout le pays jusqu'aux Alpes constitue l'Italie, dans la pensée des Romains ; dans le présent et dans l'avenir, il est la terre des hommes *portant la toge*, et sa frontière géographique est posée à l'avance sur la limite naturelle, comme ont fait et font aujourd'hui les Américains du Nord, sauf plus tard à pousser plus loin les agrandissements politiques, et à atteindre enfin le but au moyen des colonisations successives¹.

Depuis quelque temps aussi, Rome avait étendu sa domination jusque sur les eaux de la mer Adriatique ; la colonie de *Brundisium*, préparée de longue main à l'entrée du golfe, avait été définitivement installée durant la guerre avec Carthage (510 [244 av. J.-c.]). Dans les mers de l'Ouest, la République a dû écarter ses rivaux par la force. Dans l'est, les dissensions de la Grèce travaillent pour Rome, tous les États de la péninsule hellénique s'affaiblissent où demeurent impuissants. Le plus important d'entre eux, le royaume de *Macédoine*, l'influence jalouse de l'Égypte y aidant, a été repoussé des rivages de la mer Adriatique supérieure par les *Ætoliens*, et de la région du Péloponnèse par les *Achéens* : c'est avec peine qu'il défend au nord sa propre frontière contre les barbares. Les Romains attachaient déjà le plus grand intérêt à l'abaissement de la Macédoine et de son allié naturel, le roi de Syrie. Ils faisaient dans ce but cause commune avec la politique égyptienne. Aussi les voit-on, après la paix faite avec Carthage, offrir aussitôt au roi *Ptolémée III Evergète* le secours de leurs armes contre *Séleucus II Callinique*, roi de Syrie (il régna de 507 à 529 [247 à 225 av. J.-c.]), avec lequel il est en guerre à cause du meurtre de *Bérénice*. Vraisemblablement la Macédoine appuyait le Syrien. — Les relations de la République avec les États grecs se font d'ailleurs chaque jour plus étroites : le Sénat entre aussi en pourparlers avec la Syrie, et s'emploie même, auprès de Séleucus en faveur des *alliés du sang* du peuple romain, les habitants d'Ilion. Mais là s'arrêtent les démarches de la République ; elle n'a pas besoin encore, pour l'accomplissement de ses projets, de s'immiscer plus directement dans les affaires de l'Orient. La

¹ Dès le VI^e siècle, on rencontre dans bon nombre de ses applications de dualisme politique entre l'Italie, continent romain ou département consulaire, et le territoire transmaritime ou département prétorien. On expliquait la défense faite à certains prêtres de jamais quitter Rome (Valer. Max., 1, 1, 2) en ce sens, qu'il leur était seulement interdit de passer la mer (Tite-Live, *ep.* 19, 37, 51. — Tacite, *Annal.*, 3, 58, 71. — Cicéron, *Philipp.*, II, 8, 18. — Cf. aussi Tite-Live, 28, 38, 44. — *Ep.*, 59). Notons comme un exemple plus frappant encore l'interprétation donnée en 544 [-210] de l'antique règle qui ne permet au consul de nommer le dictateur qu'en *territoire romain*. Ce territoire, dit-on alors, comprend toute l'Italie. (Tite-Live, 27, 5.) C'est sous Sylla que pour la première fois s'est opérée la séparation du pays celte d'entre les Alpes et l'Apennin, et son organisation en un département extra consulaire, confié à un magistrat spécial et permanent. Et qu'on n'objecte pas le nom de province (*provincia*) du consul, souvent donné à la Gaule (cisalpine) ou à Arminum, dès le VI^e siècle. Le mot *provincia*, dans l'antique langue du Rome, n'a en aucune façon le sens de département territorial, de gouvernement placé sous la main d'un fonctionnaire suprême à poste fixe : il exprime simplement la compétence d'attribution conférée à tel ou tel magistrat par la loi, le sénatus-consulte ou la convention avec un collègue. A ce point de vue ce fut de tout temps chose licite, et longtemps même de règle, que l'un des consuls eût dans sa province le gouvernement de l'Italie du Nord. [Nous renvoyons sur cette intéressante question à la dissertation publiée par M. Mommsen, dans les Mémoires de la Société historique et philosophique de Breslau, t. 1, et intitulée: *La question de droit entre César et le Sénat*, pp. 1-11].

ligue achéenne, arrêtée dans son florissant essor par la politique étroite d'*Aratus* et de sa coterie ; la république des Étoliens, ces *lansquenets* de la Grèce, et l'empire macédonien en pleine décadence, s'usent les uns par les autres, sans qu'il soit besoin que Rome, entrant dans leurs querelles, les pousse aussi vers leur ruine. Et puis, à cette époque, elle évite les conquêtes au delà des mers, bien plutôt qu'elle ne les cherche. Les *Acarnaniens*, sous le prétexte que seuls parmi les Grecs ils n'ont pas pris part à la destruction d'Ilion, viennent-ils un jour demander aux *filis d'Énée* de les aider contre les Étoliens, le Sénat se contente d'intervenir diplomatiquement. Les Étoliens, à leur tour, répondent-ils à leur manière, c'est-à-dire par des paroles insolentes, aux paroles des ambassadeurs de Rome, la ferveur antiquaire de celle-ci ne va pas jusqu'à les punir par la guerre : ce serait débarrasser, le Macédonien de son ennemi mortel (vers 515 [-239]) — Ils tolèrent même plus longtemps qu'il ne convient le fléau de la piraterie, la seule et unique profession qui, dans l'état des choses, puisse encore réussir le long des côtes de l'Adriatique ; ils la tolèrent, malgré tout le mal qu'elle fait au commerce italien, avec une patience qui ne s'explique que par leur peu d'entraînement pour la guerre navale, et par la condition déplorable de leur système militaire maritime. Un jour pourtant, la mesure se trouve comble. Favorisés par la Macédoine, qui, en face de ses entremis, n'a plus d'intérêt à protéger, comme au temps jadis, le commerce hellénique contre les dépréciations des corsaires, les maîtres de *Scodra* [auj. *Scutari*] avaient réuni les peuplades illyriennes (*Dalmates*, *Monténégrins*, *Albanais* du Nord), et organisé la piraterie en grand : les nombreuses escadres de leurs légères birèmes, les fameux **vaisseaux liburniens**, battaient partout la mer, portant sur les eaux et sur les côtes la guerre et le pillage. Les établissements grecs dans ces parages, les villes insulaires d'*Issa* (*Lissa*) et de *Pharos* (*Lesina*), les ports importants de la côte, *Epidamne* (*Durazzo*) et *Apollonie* (au nord d'*Avlone*, sur l'*Aoüs*), avaient eu le plus à souffrir, et s'étaient vus assiégés à plusieurs reprises. Les corsaires allèrent ensuite s'établir au sud, à *Phœnicé*¹, la plus florissante ville de l'Épire : moitié contraints, moitié de bon cœur, les Acarnaniens et les Épirotes se joignant aux brigands étrangers, fondèrent avec eux une fédération armée et contre nature. Les rivages de la Grèce étaient infestés jusqu'à *Elis* et *Messène*. En vain les Étoliens et les Achéens, ramassant tout ce qu'ils ont de vaisseaux, s'efforcent d'arrêter le mal : ils sont vaincus en bataille rangée par la flotte barbare, renforcée de ses alliés grecs ; et bientôt les corsaires s'emparent de l'île riche et puissante de *Corcyre*. Les plaintes des marchands italiens, les demandes de secours des *Apolloniates*, anciens amis de Rome, les supplications des *Isséens*, assiégés dans leur île, décident enfin le Sénat à envoyer à *Scodra* une ambassade. Les frères *Caius* et *Lucius Coruncanus* viennent demander au roi *Agron* de cesser ses déprédations. Celui-ci répond que, selon la loi illyrienne, la piraterie est métier permis, et que son gouvernement n'a pas le droit d'empêcher la course : sur quoi *Lucius Coruncanus* répond que Rome alors se donnera la peine d'enseigner une loi meilleure aux Illyriens. La repartie n'était point parlementaire : les deux envoyés, au dire des Romains, furent assassinés par ordre du roi, lorsqu'ils s'en retournaient, et *Agron* refusa la remise des assassins. Le Sénat n'avait plus à opter. Au printemps de 525 [229 av. J.-C.], une flotte de deux cents vaisseaux de ligne, avec des troupes de débarquement, se montre dans les eaux d'*Apollonie* ; elle écrase ou disperse les embarcations des corsaires, en même temps qu'elle détruit leurs châteaux. La reine *Teuta*, veuve d'*Agron*, qui gouverne pendant la minorité de son fils *Pinnès*, est assiégée dans

¹ Au nord-est de *Buthrotum* (*Butrinto*), à l'intérieur.

sa dernière retraite, et se voit forcée de souscrire aux conditions que Rome lui dicte. Les maîtres de Scodra, au nord comme au sud, sont ramenés dans les étroites limites de leur ancien territoire. Toutes les villes grecques sont rendues à la liberté, comme aussi les *Ardiéens* en Dalmatie, les *Parthiniens* non loin d'Épidamne, et les *Alintans* dans l'Épire septentrionale : il est interdit aux Illyriens de se montrer désormais avec une voile de guerre ou plus de deux voiles de commerce au sud de *Lissos* (*Alessio*, entre Scutari et Durazzo). — La répression rapide et énergique de la piraterie dans l'Adriatique y avait procuré à Rome, la suprématie la plus incontestée, la plus honorable et la plus durable. Mais ses vues vont maintenant plus loin. Elle veut s'établir en Illyrie sur la côte de l'est. Les Illyriens de Scodra sont faits ses tributaires. *Démétrius de Pharos*, qui a quitté le service de la reine Teuta pour se mettre à la suite des Romains, est installé dans les îles et sur les côtes dalmates à titre de dynaste indépendant et d'allié. Les villes grecques de Corcyre, d'Apollonie, d'Épidamne, et les cités des Atintans et des Parthiniens sont reçues dans la Symmachie romaine. Toutes ces acquisitions pourtant n'ont point encore assez d'importance, pour nécessiter l'envoi d'un proconsul. Rome place seulement, à ce qu'il semble, des agents d'un rang inférieur à Corcyre et dans quelques autres villes, laissant la surveillance suprême aux magistrats qui administrent l'Italie¹.

Ainsi, après la Sicile et la Sardaigne, les plus importantes places de l'Adriatique furent aussi englobées dans le domaine de la République. Et comment eût-il pu en être autrement ? Rome avait besoin dans la mer Adriatique supérieure d'une bonne station maritime qui lui manquait sur la rive italienne. Ses nouveaux alliés, et nommément les ports grecs de commerce, votaient en elle un sauveur, et faisaient assurément tous leurs efforts pour obtenir sa protection définitive. Quant à la Grèce propre, non seulement personne ne s'y trouvait qui pût élever la voix contre la République ; mais tous avaient sur les lèvres l'éloge du peuple libérateur. On pourrait se demander si les Grecs n'ont pas dû ressentir plus de honte encore que de joie, lorsque, à la place de ces dix pauvres galères de la ligue Achéenne, qui constituaient alors toute la marine hellénique, ils virent entrer dans leurs ports les deux cents voiles des barbares d'Italie, accomplissant du premier coup la mission qui rentrait dans le devoir de la Grèce, et où celle-ci avait misérablement échoué. Quoi qu'il en soit, si honteux qu'ils pussent être devant ces étrangers à qui leurs compatriotes de la côte avaient dû leur salut, ils se comportèrent avec une parfaite convenance. Avec un empressement marqué ils reçurent les Romains dans la confédération nationale de la Hellade, en les admettant solennellement aux *Jeux Isthmiques* et aux *Mystères d'Eleusis*.

La Macédoine se tut : ne pouvant protester constitutionnellement les armes à la main, elle dédaigna de le faire par de vaines paroles. Nul ne résistait à Rome. Toutefois, en prenant la clef de la maison du voisin, Rome s'en est fait un ennemi : vienne le jour où il aura repris des forces et où luira l'occasion favorable, il

¹ On trouve mention dans Polybe (22, 15, 6, mal interprété par Tite Live, 38, II : cf. 42, 37) d'un commandant romain stationnant à poste fixe dans Corcyre : on en rencontre un autre à Issa, dans Tite Live (43, 9). On argumente aussi par voie d'analogie de la création bien connue dit *prafectus pro legato insularum Baliarum* (Orelli, 732) et du gouverneur placé à Pandataria (*C. Inscr.* N° 3528). D'où la conclusion que les Romains étaient dans l'usage d'envoyer des préfets (*proæfecti*) non sénatoriaux dans les îles peu éloignées. Ces préfets ont évidemment au-dessus d'eux un haut dignitaire qui les nomme et les surveille, le consul, à l'époque où nous sommes. Plus tard, quand la Macédoine et la Gaule cisalpine seront érigées en provinces, les îles seront attribuées à l'un des deux gouverneurs provinciaux : on verra même un jour les territoires dont il s'agit en ce moment, et qui forment le noyau de l'*Illyricum*, placés pour partie dans le domaine administratif de César.

s'empressera de rompre le silence. Si *Antigone Doson*, ce roi prudent et vigoureux tout ensemble, avait vécu davantage, il eût certes bientôt relevé le gant. Lorsque quelques années plus tard, le dynaste Démétrius de Pharos veut se soustraire à la suprématie romaine, recommence la piraterie, d'intelligence avec les *Istriens*, et subjugue les Atintans, que Rome avait déclarés libres, ce même Antigone fait alliance avec lui ; et les troupes de Démétrius vont combattre à côté des siennes dans les champs de *Sellasia* (532 [222 av. J.-c.]) : mais Antigone meurt (dans l'hiver de 533 à 534 [-221/-220]), et Philippe, son successeur, jeune encore, laisse le consul Lucius Æmilius Paulus marcher sans obstacle contre l'allié de la Macédoine. La capitale de Démétrius est prise et détruite ; et il erre en fugitif hors de son royaume (535 [219 av. J.-c.]).

Le continent d'Italie au sud de l'Apennin avait eu la paix depuis la reddition de Tarente, sauf une guerre de huit jours avec les Falisques (513 [-241]), et qu'on ne peut citer que pour mémoire. Mais au nord, entre les régions de la confédération romano-italienne et la chaîne des Alpes, frontière naturelle de la Péninsule, s'étendait une vaste contrée où la domination romaine était à peu près inconnue. Au delà de l'Apennin, la République ne possédait que l'étroite zone qui va de l'*Æsis* (*Esino*), au-dessus d'Ancône, au Rubicon au-dessous de *Céséna*¹, ou ce qui compose aujourd'hui les districts de *Forlì* et d'*Urbino*. Sur la rive méridionale du Pô (de Parme à Bologne), se maintenait encore la puissante nation celtique des Boïes ; à l'est, à côté d'eux, les Lingons, et à l'ouest (dans le duché de Parme), les *Anares*, deux petites peuplades clientes des Boïes, occupaient probablement la plaine. Là où celle-ci cesse, commençait le pays des Ligures, qui, mêlés à quelques races celtiques, se tenaient cantonnés sur l'Apennin, et allaient d'Arezzo et de Pise jusqu'aux sources du Pô, inclusivement. La plaine du nord, vers l'est, de *Vérone* à la côte, appartenait aux Vénètes, étrangers à la race celtique et d'origine illyrienne : entre eux et les montagnes de l'occident étaient les *Cénomans* (autour de *Brescia* et *Crémone*), ne faisant que rarement cause commune avec les Gaulois, et se mêlant plus volontiers aux Vénètes. Après eux venaient les *Insubres* (autour de Milan), la plus puissante nation des Celtes d'Italie, en rapports quotidiens avec les petites communautés gauloises ou autres éparses dans les vallées des Alpes, et même avec les cantons gaulois transalpins. Ainsi les portes des Alpes, le fleuve puissant, navigable pendant cinquante milles [allemands, 100 lieues] de son cours, la plus grande et la plus fertile plaine de l'Europe civilisée, restaient aux mains de l'ennemi héréditaire du nom italien. Tout humiliés et affaiblis que fussent les Gaulois, ils ne subissaient guère que de nom la suprématie romaine. C'étaient toujours d'incommodes voisins, obstinés dans leur barbarie ; parcourant clairsemés les vastes plaines circumpadanes, à la tête de leurs troupeaux, et pillant de çà, de là. Il fallait s'attendre à voir les Romains s'emparer rapidement de ces campagnes. Aussi bien, les Gaulois avaient oublié peu à peu leurs défaites de 471 et 472 [283 - 282 av. J.-c], et se montraient déjà plus remuants. Déjà aussi leurs compatriotes transalpins, chose plus grave, recommençaient leurs incursions. En 516 [-238], les Boïes avaient repris les armes, et leurs chefs, *Asis* et *Galatas*, appelant les Transalpins à leur aide, sans y avoir été autorisés par la nation, on avait vu ceux-ci arriver en foule d'au delà des monts : en 518 [-236], une armée gauloise telle qu'il ne s'en était plus vu depuis longtemps en Italie, était venue camper devant Ariminum. Les Romains, beaucoup trop faibles alors

¹ Selon les constatations les plus nouvelles et les plus minutieuses, le Rubicon ne serait autre que le *Fiumicino de Savignano*, dont le cours supérieur aurait d'ailleurs changé de lit.

pour tenter la chance d'un combat, conclurent une trêve, et pour gagner du temps laissèrent les envoyés gaulois arriver jusque dans Rome, demandant au Sénat l'abandon de la ville assiégée. On se croyait revenu au siècle de Brennus. Un incident se produisit soudain, qui mit fin à la guerre avant qu'elle sût commencé. Les Boïes, mécontents de ces alliés qu'ils n'avaient point appelés, et craignant pour leur propre territoire, se querellèrent avec les Transalpins, puis leur livrèrent bataille et mirent à mort leurs propres chefs : les Transalpins retournèrent chez eux. C'était livrer les Boïes aux Romains. Il dépendait de ces derniers de les expulser comme ils avaient fait les Sénons, et de pousser tout au moins jusqu'aux rives du Pô. Ils préférèrent leur laisser la paix au prix de quelques sacrifices de territoire (518 [236 av. J.-c.]). Il se peut que Rome, se croyant à la veille d'une seconde guerre avec Carthage, ait voulu agir prudemment. Quoi qu'il en soit, l'affaire de Sardaigne arrangée, la saine politique commandait à la République la conquête immédiate et complète du territoire italien jusqu'aux Alpes ; et la perpétuelle menace des invasions celtiques justifiait amplement une telle entreprise. Les Romains pourtant ne se pressèrent pas, et les Gaulois les premiers prirent les armes, soit qu'ils conçussent des craintes à l'occasion des assignations de terres faites sur la côte orientale (522 [-232]) lesquelles pourtant ne les lésaient pas directement ; soit qu'ils fussent convaincus de la nécessité d'une guerre dont la Lombardie serait inévitablement le prix ; soit, ce qui peut-être est le plus vraisemblable, que ce peuple impatient et mobile se fatiguât de son repos et voulût se remettre en campagne. A l'exception des Cénomans qui, unis aux Vénètes, tinrent pour les Romains, tous les Gaulois italiens se coalisèrent, et renforcés des Gaulois des rives du Rhône, ou plutôt de mercenaires venus d'au delà des Alpes¹, ils s'avancèrent, conduits par leurs chefs *Concolitan* et *Androeste*. On les vit bientôt aux pieds de l'Apennin au nombre de cinquante mille fantassins et de vingt mille hommes de cheval ou de char (529 [225 av. J.-c.]). Les Romains ne s'étaient point préparés à une attaque de ce côté, ne supposant pas que négligeant les forteresses de la côte occidentale, et sans se soucier de protéger leurs compatriotes dans ces régions, ils marcheraient ainsi tout droit sur la Métropole. Quelques années avant, une pareille horde avait de même inondé toute la Grèce. Le danger était grand ; il parut plus grand encore qu'il ne l'était au vrai. Selon l'opinion commune, Rome se trouvait sous le coup d'une ruine inévitable.

Les destins avaient décidé que le territoire romain deviendrait sol gaulois ! Détournant les grossières et superstitieuses terreurs de la foule par un acte de superstition plus grossier encore, le Sénat voulut accomplir l'oracle. Un homme et une femme de nation gauloise furent enterrés vivants dans le forum. En même temps on fit de plus sérieux préparatifs. Des deux armées consulaires, comptant chacune vingt-cinq mille hommes de pied et onze cents cavaliers, l'une faisait campagne en Sardaigne, commandée par *Caius Atilius Regulus* ; l'autre, sous *Lucius Æmilius Papus*, stationnait devant Ariminum. Elles reçurent l'ordre de

¹ Polybe nomme ces mercenaires *les Gaulois venus des Alpes et du Rhône*. On les appelait *Gœsates* (*piquiers, lansquenets*) à cause de leur pique (*gœsum*) : les Fastes capitolins en font des Germains (*Germani*). Il peut se faire que les contemporains, rédacteurs des Fastes, ne les aient connus que comme Gaulois, et que la dénomination de Germains ne soit qu'une invention due aux élucubrations soi-disant historiques des siècles de César et d'Auguste. Que si, en réalité, le mot Germains a été dès l'origine inscrit dans les fastes, — (auquel cas il faudrait y voir la plus ancienne mention faite de ce nom) — j'estime qu'il ne conviendrait pas d'interpréter la désignation de Germains dans le sens postérieur du mot, mais simplement de la rattacher ici à quelque horde celtique. Notre conjecture serait d'autant plus acceptable, qu'à entendre les meilleurs philologues, le mot *Germani* serait celte, et non germain ; et signifierait tout simplement les *crieurs* !

se rendre aussi rapidement que possible dans l'Étrurie, déjà menacée. Pour faire tête aux Cénomans et aux Celtes amis de Rome, les Gaulois avaient dû laisser un corps d'armée en arrière. Les Ombriens, à leur tour, reçurent mission de se jeter du haut de leurs montagnes sur les plaines du pays des Boïes, et d'infliger à l'ennemi, jusque dans ses propres foyers, tout le mal imaginable. Les Sabins et les Étrusques devaient occuper et barrer l'Apennin avec leurs milices jusqu'à l'arrivée des troupes régulières. Une réserve de cinquante mille hommes resta dans Rome ; et par toute l'Italie, qui cette fois mettait dans la république et sa défense et son salut, les enrôlements prirent tous les hommes valides, les approvisionnements, le matériel de guerre occupèrent tous les bras. On s'était laissé surprendre, et il était trop tard pour sauver l'Étrurie. Les Gaulois trouvèrent l'Apennin presque sans défense, et se mirent à piller les riches plaines de la Toscane, où depuis si longtemps l'ennemi n'avait pas paru. Déjà ils sont devant *Clusium*, à trois jours de marche seulement de Rome, quand enfin l'armée d'Ariminum, conduite par le consul *Papus*, arrive et les prend en flanc, pendant que les milices étrusques, réunies sur leurs derrières après le passage de l'Apennin, marchent à leur suite et les atteignent. Un soir, après que les armées se sont retranchées, que les feux du bivouac ont été allumés, l'infanterie gauloise lève soudain le pied et rétrograde dans la direction de *Fæsulæ* (*Fiesole*) ; les cavaliers demeurés toute la nuit aux avant-postes, prennent la même route le lendemain matin. Les milices étrusques, campées tout près d'eux, ont vu le mouvement, et s'imaginant que les hordes barbares commencent à se disperser, elles s'élancent à leur poursuite. Les Gaulois avaient bien calculé : tout à coup leur infanterie fraîche et reposée apparaît en bon ordre sur le terrain qu'elle a choisi, et reçoit rudement les soldats de Rome qui accourent tumultueusement et fatigués par une marche forcée. Six mille hommes tombent dans ce combat, et le reste des milices se réfugie sur une colline où il va périr ; mais l'armée consulaire arrivait enfin, et dégage le corps compromis. Les Gaulois se décident alors à reprendre le chemin de leur pays. Ils n'ont qu'à demi réussi dans leur plan fort, habile d'empêcher la jonction des deux armées de Rome, et de détruire d'abord la plus faible ; ils jugent prudent, pour l'heure, d'aller mettre leur butin en lieu de sûreté. Choissant une route plus facile, ils quittent la région de *Clusium* qu'ils occupaient, descendent dans la plaine, et remontent le long de la côte. Mais voici que tout à coup ; ils rencontrent un obstacle. Les légions de Sardaigne avaient débarqué à Pise et comme il était trop tard pour aller fermer les cols de l'Apennin, elles s'étaient immédiatement remises en marche aussi le long de la côte, et dans la direction opposée à celle des Gaulois. Le choc eut lieu à *Télamon* (aux bouches de l'*Ombrone*). Pendant que l'infanterie romaine s'avance en rangs serrés sur la grande route, la cavalerie, sous les ordres du consul *Caius Atilius Regulus* en personne, se jette par la gauche sur le flanc de l'ennemi, et cherche à donner au plus tôt avis de son arrivée et de son attaque au consul *Papus* et à la deuxième armée.

Un combat sanglant de cavalerie s'engage, *Regulus* y est tué avec nombre d'autres vaillants soldats : mais en faisant le sacrifice de sa vie, il a atteint son but. *Papus* a reconnu les combattants et pressenti les avantages d'une action commune. Il range aussitôt ses troupes en bataille ; les légions romaines pressent les Gaulois de l'avant et de l'arrière. Ceux-ci se portent vaillamment à cette double mêlée ; les Transalpins et les Insubres font tête à *Papus*, les *Taurisques* Alpines et les Boïes aux légions de Sardaigne pendant ce temps le combat de cavalerie continue sur les ailes. Les forces des Gaulois et des Romains étaient à peu près égales ; et la situation désespérée des premiers leur inspirait

les plus opiniâtres efforts ; mais les Transalpins, habitués seulement à combattre de près, reculent devant les javelots des *tirailleurs* romains ; dans la mêlée ensuite, la trempe meilleure des armes des légionnaires leur donne aussi l'avantage ; et enfin une attaque de flanc de leur cavalerie victorieuse décide la journée. Les cavaliers ennemis s'échappent ; mais les fantassins pris entre la mer et trois armées ne peuvent fuir. Dix mille Gaulois sont faits prisonniers avec leur roi *Concolitan* ; quarante mille autres restent gisants sur le champ de bataille. Anéroeste et ses compagnons se sont donné la mort, selon l'usage celtique.

La Victoire était complète : les Romains se montrèrent bien décidés à empêcher le retour de pareilles invasions par la conquête de toute la Gaule cisalpine. Dès l'année suivante (530 [224 av. J.-c.]), les Boïes et les Lingons se soumettent sans résistance. Dans la campagne de 531 [-223], les Anares en font autant : toute la plaine cispadane appartient aux Romains. Aussitôt *Caius Flaminius* franchit le fleuve (531 non loin de *Plaisance*, dans le pays, nouvellement conquis, des Anares) ; mais le passage même et l'occupation d'une position solide sur l'autre rive lui coûtent des pertes énormes. Il se voit dangereusement acculé, le fleuve à dos ; il propose alors aux Insubres une capitulation sottement accordée, et se retire librement. Toutefois, il n'est parti que pour revenir par le pays des Cénomans, et renforcé par leurs bandes. Les Insubres voient leur péril, mais trop tard ; ils courent dans le temple de leur déesse prendre les *Enseignes d'or*, appelées **les Immobiles**, et marchent aux Romains avec toutes leurs levées, au nombre de cinquante mille hommes. Ceux-ci couraient des dangers ; ils s'étaient encore appuyés à une rivière (*l'Oglio*, probablement) ; séparés qu'ils étaient de leur patrie par tout le territoire ennemi, et obligés de compter sur la coopération, dans le combat, et en cas de retraite, sur l'amitié peu sûre des Cénomans. Ils firent passer les Gaulois alliés sur la rive gauche : sur la rive droite, en face des Insubres, les légions se rangèrent en bataille. Les ponts avaient été rompus pour n'avoir pas à craindre une trahison des Cénomans. C'était aussi, se couper la retraite : pour rentrer en territoire romain il fallait passer sur le ventre de l'ennemi. Mais l'excellence des armes et la supériorité de discipline des légionnaires donnent encore la victoire aux Romains, qui s'ouvrent la route. Leur tactique de combat avait remédié aux fautes stratégiques de leur général. Le soldat avait vaincu, et non les officiers ; et ceux-ci ne triomphèrent que par la faveur du peuple, malgré le juste refus du Sénat. Les Insubres voulaient avoir la paix : Rome posa la condition d'une soumission absolue ; or les choses n'en étaient pas encore venues à ce point. Les Insubres tentent de nouveau la fortune des batailles, et appelant à leur aide les peuplades du Nord qui leur sont apparentées, ils réunissent trente mille hommes, tant mercenaires qu'indigènes : l'année suivante (532 [222 av. J.-c.]), ils se choquent contre les deux armées consulaires, qui sont encore entrées sur leur territoire par celui des Cénomans. De nombreux et sanglants combats sont livrés, et dans une pointe tentée par les Insubres sur la rive droite du Pô contre la forteresse romaine de *Clastidium* (*Casteggio*, au-dessous de Pavie), le roi celte *Viridumar* est tué de la main même du consul *Marcus Marcellus* ; puis, après une dernière bataille, à demi gagnée par les Gaulois, et enlevée enfin par les Romains, le consul *Cnæus Scipion* emporte d'assaut la capitale ennemie, *Mediolanum* (*Milan*), dont la chute, suivie de celle de *Comun* (*Côme*), met un terme à la résistance des Insubres.

Les Gaulois italiques étaient abattus ; et de même la Cisalpine que les Romains, dans la guerre des corsaires, avaient fait voir quelle différence il y avait entre leur puissance maritime et celle des Grecs ; de même ils montraient aujourd'hui

qu'ils savaient défendre les portes de l'Italie contre l'invasion des pirates de terre, autrement que la Macédoine n'avait su protéger les portes de la Hellade. On avait vu aussi l'Italie entière, en dépit des haines intérieures, unie et compacte en face de l'ennemi national, autant que la Grèce était restée divisée.

Rome touchait à la barrière des Alpes. Toute la plaine du Pô était ou soumise, ou du moins possédée, par des alliés à demi sujets, comme les Cénomans et les Vénètes. Le reste était affaire de temps. Les conséquences allaient naturellement, se produire, et la Cisalpine était en voie de se *romaniser*. La République agit diversement selon les lieux. Dans les montagnes du nord-est, et dans les districts plus éloignés allant du Pô aux Alpes, elle toléra les anciens habitants. Quant aux nombreuses guerres qui se suivent en Ligurie (la première date de 516 [238 av. J.-c.]), il y faut voir plutôt des chasses à esclaves, et si fréquents que s'y rencontrent les actes de soumission des cités ou des vallées, la suprématie de Rome ne cesse pas d'y rester purement nominale. Une expédition faite en Istrie (533 [-221]) semble n'avoir eu pour but que la destruction des derniers repaires des pirates de l'Adriatique, et l'établissement d'une communication continue le long de la côte entre les conquêtes italiennes et les conquêtes faites sur l'autre rive. Pour ce qui est des Gaulois cispadans, ils sont voués sans rémission à l'anéantissement : sans lien, sans cohésion entre eux, ils se voient abandonnés par leurs frères du Nord dès qu'ils cessent de les soudoyer, et les Romains traitent ce peuple à la fois comme l'ennemi national et comme l'usurpateur de leur héritage naturel. Déjà de grands partages de terres avaient, en 522 [-232], peuplé de colons romains les territoires du *Picenum* et d'*Ariminum* ; on procéda de même dans la Cispadane. Il n'y fut pas difficile de repousser ou de détruire une population à demi barbare, peu adonnée à l'agriculture, et rarement agglomérée dans des villes à fortes murailles. La grande voie du Nord, construite quatre-vingt ans plus tôt, à ce qu'il semble, jusqu'à *Narnia* [*Narni*] par *Otriculum* [*Otricoli*], avait été récemment poussée (514 [-240]) jusqu'à la nouvelle forteresse de *Spoletium* [*Spolète*]. Elle prend aujourd'hui le nom de *voie Flaminienne*, et va toucher à la mer en passant par le bourg forain nouveau, appelé *Forum Flaminii* (non loin de *Foligno*), et par le col de *Furlo* ; puis longeant la côte, elle est conduite de *Fanum* (*Fano*) à *Ariminum*. Pour la première fois une grande chaussée régulière traversait l'Apennin, et joignait les deux mers. La République se hâte de couvrir de cités romaines le territoire fertile sur lequel elle vient de mettre la main. Déjà la forte ville de *Placentia* (*Plaisance*), fondée sur le Pô, en couvre et assure le passage : déjà s'élèvent et s'achèvent les murailles de *Molina* (*Modène*), située un peu plus loin sur la rive droite, au milieu du territoire enlevé aux Boïes : déjà de nouvelles et immenses assignations de terre se préparent ; déjà les voies romaines se construisent jusqu'au cœur des régions conquises !... Mais un événement soudain interrompt tous ces grands travaux et toutes ces récoltes de la victoire !

Chapitre IV — Hamilcar et Hannibal.

Le traité de 513 [241 av. J.-c.] avait vendu cher la paix à Carthage. Ce n'était point assez que les tributs de presque toute la Sicile, cessant de passer dans les caisses carthaginoises, après la première guerre punique, allassent désormais remplir le trésor de sa rivale. Chose bien plus douloureuse, il lui avait fallu abandonner son espoir, et ses projets de monopole sur toutes les routes maritimes de l'est et de l'ouest dans la Méditerranée, au moment même où elle s'était vue à deux pas du but. En outre, tout le système de sa politique commerciale gisait renversé : le bassin sud occidental de la Méditerranée, qu'elle avait confisqué jadis, s'était changé, la Sicile perdue, en une mer ouverte à toutes les nations ; et le commerce de l'Italie allait fleurir, affranchi du commerce punique. Encore ces placides et patients Sidoniens auraient-ils su, peut-être, se résigner. Combien de fois déjà n'avaient-ils pas été frappés ! Il leur avait fallu partager avec les Massaliotes, les Étrusques et les Grecs de Sicile, ce qui jadis constituait leur domaine exclusif. L'empire qui leur restait, l'Afrique, l'Espagne, les portes de l'océan Atlantique, n'était-il pas assez riche encore pour leur assurer la puissance et les douceurs de la vie ? Mais qui leur garantissait maintenant leurs possessions même réduites ? — Il fallait vouloir à toute force perdre la mémoire, pour ne pas se souvenir de l'entreprise de Regulus. Combien il s'en était fallu de peu que son succès n'eût été complet ! Si les Romains, partant de Lilybée, avaient tenté ce qu'ils avaient une fois si heureusement essayé en partant d'Italie, Carthage indubitablement aurait succombé, à moins que l'ennemi ne recommençât ses anciennes fautes, à moins d'un coup imprévu de la fortune. A la vérité, on avait aujourd'hui la paix ; mais il avait tenu à un fil que Rome refusât la ratification du traité, et l'opinion publique s'y était montrée décidément contraire. Il se pouvait que la République ne songeât point encore à la conquête de l'Afrique, et que l'Italie lui suffît ; mais si le salut de Carthage était attaché à une telle condition, quels dangers ne courait-elle pas ? Qui donc pouvait garantir que la politique des Romains, même en restant italienne, n'exigerait point au premier jour, non pas seulement la soumission, mais la destruction de Carthage ? — Bref, pour Carthage la paix de 513 [241 av. J.-c.] n'est qu'une trêve. Il faut qu'elle se prépare, tant que cette paix durera, à l'inévitable reprise des hostilités. Ce ne sont plus les récentes défaites qu'il s'agit de venger, ce n'est plus le territoire perdu qu'il convient de reprendre ; il s'agit de conquérir le droit de vivre, autrement que par le bon plaisir de l'ennemi national.

Dans tout état plus faible en butte à une guerre d'anéantissement certain ; mais dont l'heure indéfinie n'a point sonné encore, c'est le devoir des hommes prudents, fermes et désintéressés, de se tenir prêts pour l'inévitable lutte ; de l'entreprendre au moment favorable, et de fortifier par l'offensive stratégique les calculs d'une politique de défense. Mais combien alors, ils se sentent entravés de toutes parts par la cohue paresseuse et lâche des serviteurs du veau d'or, des vieillards affaiblis par l'âge, et des hommes légers, qui, voulant vivre et mourir en paix, s'efforcent de reculer à tout prix la bataille suprême. Dans Carthage aussi, le parti de la paix et le parti de la guerre étaient en présence, se rattachant l'un et l'autre, comme bien on pense, aux deux doctrines hostiles, conservatrice et réformatrice : le premier s'appuyant sur le pouvoir exécutif, sur le conseil des anciens, et le conseil des Cent, et ayant à sa tête *Hannon*, dit le

Grand : le second, représenté par les meneurs populaires, par *Hasdrubal* notamment, avec les officiers de l'ancienne armée de Sicile, tant de fois victorieuse sous les ordres d'*Hamilcar*, et dont les succès, pour être demeurés stériles, n'enseignaient pas moins aux patriotes quelle était la route à suivre pour triompher des immenses dangers de l'heure actuelle. Depuis longtemps déjà les deux factions se combattaient, quand éclata la guerre libyque. Le parti des magistrats avait fait naître l'émeute en prenant toutes les folles mesures qui annihilèrent les précautions organisées par les officiers de Sicile ; puis l'inhumanité du système administratif avait changé l'émeute en révolution. Enfin l'incapacité militaire de ce parti, surtout celle d'Hannon, son chef et le fléau de l'armée, avait amené l'État à deux doigts de sa perte. Alors, et sous le coup des extrémités les plus terribles, on avait dû rappeler *Hamilcar Bacas*, le héros d'*Eirctè*. A lui de sauver les gouvernants des effets de leurs fautes et de leurs crimes. Il prend le commandement, et dans sa magnanimité patriotique, il ne s'en démet point, même quand on lui donne Hannon pour collègue. Les troupes renvoient-elles celui-ci indignées, il cède aux supplications, des magistrats et lui rend une seconde fois la moitié du généralat ; et bientôt, malgré les ennemis de Carthage, malgré son collègue, et grâce à son autorité sur les soldats soulevés, à ses négociations habiles avec les cheiks numides, à son incomparable génie d'organisateur et de capitaine, il apaise en un rien de temps la plus formidable des révoltes, et ramène l'Afrique à l'obéissance (vers la fin de 517 [237 av. J.-c.]). Mais si le patriote s'était tu pendant la guerre, aujourd'hui il élève la voix. Ces grandes épreuves avaient mis au jour les vices incorrigibles et la corruption de l'oligarchie gouvernante, son incapacité, son esprit de coterie, sa lâche condescendance envers Rome. D'un autre côté, l'enlèvement de la Sardaigne, la position menaçante qu'y avait prise la République étaient un trop clair indice. Rome tenait, la déclaration de guerre suspendue, comme l'épée de Damoclès, sur la tête de Carthage, et dès que l'on en viendrait aux coups, dans la situation présente, la lutte ne pouvait finir que par l'entière destruction de l'Empire phénicien dans la Libye. Quelques-uns parmi les Carthaginois, désespérant de la patrie, conseillaient d'émigrer vers les îles de l'Atlantique. Comment leur en faire un crime ? Mais les nobles cœurs ne veulent pas du salut pour eux seuls, après la ruine du pays : et c'est le privilège des généreuses natures de puiser une ardeur nouvelle là même où s'affaisse le courage des gens de bien vulgaires. En attendant, on subissait les conditions que Rome avait dictées : il ne restait qu'à se tirer d'affaire le moins mal possible, joignant les griefs récents à ceux d'autrefois, et accumulant sourdement la haine, ce trésor suprême des nations victimes du plu fort. En même temps surgissaient des réformes politiques importantes¹. Ramener au bien, la faction du gouvernement était chose impossible : les gouvernants, durant la dernière guerre, n'avaient ni oublié leurs inimitiés ni appris la sagesse : aussi les vit-on dans leur imprudence vraiment naïve, tenter de faire à *Hamilcar* son procès : ils l'accusèrent d'avoir suscité la guerre des mercenaires, en promettant leur paie à ses soldats sans y avoir été autorisé par la République. Certes si les officiers et les meneurs populaires

¹ Nous ne sommes pas seulement fort incomplètement renseignés sur ces faits ; ce que nous savons, nous ne le savons que par la narration partielle des écrivains carthaginois, appartenant à la faction de la paix ; et que les annalistes romains ont copiés jusque dans ces récits défigurés et tronqués (les principaux sont ceux de *Fabius*, reproduits par *Polybe*, 3, 8 ; *Appien*, *Hispan.*, 4, et *Diodore*, 25, p. 567), nous apercevons clairement encore le jeu des partis. Si l'on veut un exemple des ignobles bavardages colportés contre les patriotes par ces adversaires intéressés à les salir, eux et leurs *adhérents révolutionnaires*, on n'a qu'à lire *Cornélius Nepos* (*Hamil.*, 3), et l'on rencontrerait ailleurs bon nombre de traits semblables, si l'on se donnait la peine de les chercher.

avaient voulu renverser les états pourris de ce triste gouvernement, ce n'était point dans Carthage qu'ils auraient trouvé de grands obstacles ; les dangers sérieux seraient venus de Rome, avec qui la faction gouvernante entretenait des relations, assurément voisines de la trahison ; et pourtant, au milieu de toutes les difficultés de la situation, il fallait absolument se créer les voies et moyens de salut sans éveiller ni les soupçons de Rome, ni ceux de ses partisans dans Carthage.

On ne toucha donc point à la constitution : les chefs du gouvernement demeurèrent en pleine jouissance de leurs privilèges, et maîtres, comme avant, de la chose commune ; seulement, il fut proposé et voté une motion aux termes de laquelle, des deux généraux en chef de l'armée à l'époque où avait fini la guerre Libyque, l'un, Hannon était rappelé ; l'autre, Hamilcar, était nommé au commandement suprême pour toute l'Afrique, et pour un temps indéterminé ; de plus, il était proclamé indépendant du pouvoir exécutif. — Selon ses adversaires, c'était là lui conférer le pouvoir monarchique, contrairement à la constitution : selon Caton, il exerçait une véritable *dictature*. Le peuple seul pouvait le rappeler et l'obliger à rendre compte de sa conduite¹. Les magistrats métropolitains n'eurent même plus rien à voir dans la nomination de son successeur ; elle appartenait à l'armée, ou plutôt aux Carthaginois attachés à l'armée en qualité d'officiers ou de Gérousiastes, et dont les noms figuraient aussi dans les traités à côté de celui du général : naturellement la confirmation de leur choix était réservée au peuple. Usurpation ou non, une telle réforme montre clairement que le parti de la guerre avait fait de l'armée son domaine et sa chose. — En la forme, la mission donnée à Hamilcar était modeste. Les escarmouches ne cessaient pas, à la frontière avec les tribus numides. Carthage venait d'occuper à l'intérieur la **ville aux cent portes**, *Thévesté (Tébessa)*. Le nouveau général en chef d'Afrique avait à pourvoir à cette guerre : elle semblait trop peu importante pour que les gouvernants, maintenus dans leurs attributions ordinaires à l'intérieur, élevassent à ce sujet la voix contre les décisions expresses du peuple ; quant aux Romains, sans nul doute, ils ne comprirent pas alors la portée de l'entreprise.

L'armée, avait enfin à sa tête, l'homme qui, dans les guerres de Sicile et de Libye, avait fait voir que les destins l'appelaient seul à sauver sa patrie. Jamais héros plus grand n'avait livré un plus grand combat à la fortune. L'armée était l'instrument de salut ; mais cette armée où la trouver ? Entre les mains d'Hamilcar. Les milices carthaginoises ne s'étaient point mal comportées durant la guerre Libyque : mais il savait trop bien qu'autre chose est de pousser une fois au combat des marchands ou des industriels sous le coup d'un péril suprême ou d'en faire de solides soldats. La faction patriotique lui fournissait d'excellents officiers mais ceux-ci épuisant naturellement le contingent entier de la haute classe, la milité citoyenne lui manquait, à l'exception pourtant de quelques escadrons de cavalerie. Il lui fallait donc se faire une armée avec les recrues forcées des cités libyques et avec les mercenaires. L'entreprise était difficile ; néanmoins, seul il la pouvait remplir, et la condition pourtant de payer ponctuellement et richement la solde de ses hommes. Il avait fait en Sicile l'expérience que les revenus de l'État avaient à défrayer, dans Carthage même,

¹ En effet les Barcides concluent dorénavant les traités les plus importants, et la ratification n'est plus qu'une affaire de forme (Polybe, 3, 21) : Rome proteste et devant eux, et devant le sénat de Carthage (Polybe, 3, 15). On le voit, la situation faite aux Barcides ressemble beaucoup aux pouvoirs des *Orange*, en face des Etats Généraux de Hollande.

des dépenses plus urgentes que la paye des troupes combattant à l'ennemi. Il savait que la guerre devait nourrir la guerre, et qu'il convenait de tenter en grand l'expérience conduite en petit jadis sur le mont d'Eirctè (*Monte Pellegrino*). Ce n'était point là tout, Hamilcar était chef de parti autant que grand capitaine. Ayant affaire à des adversaires irréconciliables, infatigables, et toujours à l'affût d'une occasion de le détruire, il comprit qu'il devait prendre son point d'appui au milieu des simples citoyens. Or, si purs, si nobles que fussent les chefs, les citoyens étaient gangrenés en masse, et vivant en pleine et systématique corruption, ils ne voulaient rien donner pour rien. Sans doute l'aiguillon du besoin, les excitations du moment les avaient pu émouvoir parfois, comme il arrive même dans les sociétés les plus vénales ; mais si, pour l'exécution d'un plan qui nécessitait, à tout le moins plusieurs années de vastes préparatifs, il voulait s'assurer la complaisance durable des citoyens de Carthage, il lui fallait aussi pourvoir à de grands envois d'argent, et donner par là à ses amis le moyen d'entretenir le peuple en bonne et favorable humeur. Mendier ou acheter à l'indifférence ou cupide multitude la permission de la sauver ; à force d'humble et feinte modestie, arracher à ces orgueilleux, haïs du peuple, à ces hommes tous les jours vaincus par lui, le délai de grâce qui lui était absolument indispensable ; cacher à la fois et ses plans et son mépris à ces traîtres méprisés de tous, qui se disaient les maîtres de la cité : à quelles nécessités le grand homme n'avait-il pas à pourvoir ? Entouré de quelques amis, confidents de sa pensée, il était là, entre les ennemis du dehors et ceux du dedans, spéculant sur l'indécision des uns et des autres ; les trompant, les affrontant en réalité tous ; accumulant les munitions, l'argent, les soldats, afin d'aller engager la lutte contre un empire difficile, pour ne pas dire presque impossible à atteindre ; à supposer encore son armée formée et prête à combattre ! Hamilcar était jeune ; à peine s'il comptait plus de trente ans : il lui semblait parfois pressentir qu'au bout de tant d'efforts il ne lui serait pas donné de toucher le but, et qu'il ne verrait que de loin la terre promise de ses rêves. On raconte que, quittant Carthage, il conduisit son fils Hannibal, âgé de neuf ans, devant l'autel du plus grand des dieux de la ville, et lui fit jurer haine éternelle au nom romain. Puis il l'emmena à l'armée, lui et ses deux autres plus jeunes fils, *Hasdrubal* et *Magon* : ses **lionceaux**, ainsi il les appelait, devaient un jour hériter de ses desseins, de son génie et de sa haine.

Le nouveau capitaine général de Libye partit de Carthage aussitôt la guerre des mercenaires terminée (printemps de 518 [236 av. J.-c.]). Il allait, croyait-on, en expédition contre les Libyens occidentaux. Son armée, très forte par le nombre de ses éléphants, longeait la côte : en vue de la côte naviguait la flotte, conduite par l'un de ses fidèles partisans, Hasdrubal. Tout à coup on apprend qu'il a franchi la mer aux colonnes d'Hercule, abordé en Espagne, et que déjà il est aux prises avec les indigènes, avec des gens qui ne lui ont fait aucun mal, et sans mission spéciale du pouvoir exécutif, disent les magistrats de Carthage, qui se plaignent. Ils ne pouvaient, en tout cas l'accuser d'avoir négligé les affaires d'Afrique. Un jour que les Numides se sont de nouveau soulevés, le général en second, *Hasdrubal*, les met à la raison si rudement, qu'ils laissent pour longtemps la frontière en paix, et que de nombreuses peuplades, jusque-là indépendantes, se soumettent à payer tribut.

Nous ne saurions dire dans le détail les œuvres accomplies en Espagne par Hamilcar, mais Caton l'Ancien, qui trente ans après sa mort en vit encore les vestiges récents sur place, ne put pas ne pas s'écrier, en dépit de sa haine du nom carthaginois, qu'aucun roi ne méritait d'être nommé dans l'histoire à côté du

nom d'Hamilcar Barca. Nous connaissons d'ailleurs en gros ses succès durant les neuf dernières années de sa vie (518-526 [-236/-228]) jusqu'au jour, où, comme Scharnhorst¹, la mort le coucha sur le champ de bataille dans la vigueur de l'âgé, à l'heure même où ses plans mûris allaient porter leurs fruits : mais nous savons les résultats obtenus après lui par Hasdrubal, son gendre, héritier de ses desseins et de sa charge, et qui, durant huit années consécutives (527-534 [-227/-220]), continua ses vastes travaux. A la place d'un simple entrepôt commercial, avec droit de protectorat sur Gadès, seule possession de Carthage, avant eux, sur la côte d'Espagne, et qu'elle avait gérée comme une dépendance de ses établissements de Libye, Hamilcar avait dû fonder, les armes à la main, un vaste empire, consolidé après lui, je le répète, par Hasdrubal, avec une habileté consommée d'homme d'État. Les plus belles régions de cette grande terre, les côtes du sud et de l'est, devenues des provinces carthaginoises ; plusieurs villes bâties, *Carthage d'Espagne* (*Carthagène*) entre autres, avec son port, le seul bon port de la côte du sud, et le splendide **château royal** d'Hasdrubal, son fondateur ; l'agriculture florissante, les mines d'argent les plus riches trouvées et ouvertes dans le voisinage de la nouvelle Carthage (un siècle plus tard elles rendront encore plus de 36 millions de sesterces par an²), voilà les traits principaux du tableau. Presque toutes les cités jusqu'à l'Èbre reconnaissent la suprématie de Carthage et lui paient tribut. Hasdrubal a su mettre tous les chefs des diverses peuplades dans ses intérêts par des mariages ou autrement. Ainsi Carthage avait conquis un nouveau, et immense débouché pour son commerce et ses fabriques, et les revenus des provinces espagnoles, après avoir défrayé ses armées, fournissaient un excédant à la métropole et pourvoyaient aux besoins de l'avenir. En même temps l'Espagne aidait à former une armée dont elle était l'école : des levées régulières se faisaient dans les contrées soumises : les prisonniers de guerre étaient incorporés dans les cadres carthaginois, et les peuplades dépendantes fournissaient des contingents ou des mercenaires, en quelque grand nombre qu'il fût demandé. A la suite de ses longues campagnes, le soldat s'était fait du camp une seconde patrie ; et s'il ne ressentait pas l'inspiration du vrai patriotisme, il avait pour en tenir lieu l'amour du drapeau, et l'attachement enthousiaste pour son illustre général. Enfin les combats acharnés et continuels avec les vaillants Ibères et les Celtes, aux côtés de l'excellente cavalerie numide, avaient donné à l'infanterie une solidité remarquable.

Carthage laissa faire les Barcides. Comme ils ne demandaient plus à la cité ni prestations ni sacrifices, et qu'au contraire ils lui envoyaient un excédant tous les jours ; comme par eux le commerce carthaginois avait retrouvé en Espagne tout ce qu'il avait jadis perdu en Sicile et en Sardaigne, la guerre et l'armée espagnoles, signalées par d'éclatantes victoires et d'importants résultats, eurent bientôt la popularité pour elles ; au point que, dans les moments critiques, à la mort d'Hamilcar notamment, on se décida sans peine à envoyer de nombreux renforts d'Africains à l'armée d'au delà du détroit. Le parti de la paix, bon gré mal gré, se tut, ou se contenta, dans ses conciliabules ou ses communications avec ses amis à Rome, de rejeter la faute sur les officiers et sur la multitude.

¹ Scharnhorst, l'un des généraux qui refirent l'armée prussienne après, ses désastres de 1806 et 1808, et organisèrent à l'avance la guerre de 1813. — Scharnhorst périt à *Gross-Goerschen*, quelques jours avant la bataille de *Bautzen*.

² 92 millions et demi de thalers, ou 9.375.000 fr.

Rome, non plus, ne fit aucun effort sérieux pour arrêter la marche des affaires en Espagne. Son inactivité tenait à plusieurs causes. La première, et la principale, était assurément son ignorance des faits. Il y avait loin de la grande Péninsule à l'Italie ; en la choisissant, et non l'Afrique, comme il eut semblé possible de le faire, pour le théâtre de ses entreprises, Hamilcar avait calculé juste. Non que la République ajoutât foi aux explications fournies sur place à ses commissaires envoyés en Espagne, à l'assurance qu'on lui donnait que tout ce qui se faisait là ne tendait qu'à procurer à Carthage les moyens de paver, promptement les contributions de guerre mises à sa charge ; il eut fallu être aveugle pour ne pas voir. Mais des plans d'Hamilcar on n'entrevoit sans doute que les résultats les plus proches, les compensations cherchées et trouvées à la perte des tributs et du commerce des îles méditerranéennes. Quant à prévoir une attaque nouvelle de la part des Carthaginois ; quant à se croire menacé d'une invasion de l'Italie, avec l'Espagne pour point de départ, les documents les plus formels l'attestent, comme toute la situation le démontre, nul ne songeait à la possibilité d'une telle tentative. A Carthage, il va de soi que dans la faction de la paix, plusieurs hommes y voyaient clair ; mais quelle que fût leur pensée, ils ne pouvaient, pour détourner l'orage que les chefs du gouvernement n'avaient plus depuis longtemps la force de conjurer, ils ne pouvaient, dis-je, en aller dévoiler à Rome le secret. C'eût été peut-être précipiter la catastrophe en voulant la prévenir ; l'eussent-ils fait d'ailleurs, que les Romains n'auraient prêté qu'une oreille prudente et méfiante, sans doute, à leurs dénonciations de parti. Pourtant le jour approchait où les rapides progrès et l'étendue des conquêtes carthaginoises allaient éveiller leur attention et leur inquiétude ; et de fait, dans les dernières années qui précédèrent l'explosion de la guerre, ils cherchèrent à élever des barrières devant leurs rivaux. En 528 [226 av. J.-c.] nous les voyons, sous le prétexte de leur hellénisme de nouvelle date, nouer alliance avec les deux cités grecques ou semi grecques de la côte de l'est, avec *Zacynthos* ou *Saguntum* (*Sagonte*, auj. *Murviedro*, non loin de *Valence*), et avec *Emporiæ* (*Ampurias*). Ils notifient leurs traités à Hasdrubal et l'invitent à ne pas pousser ses conquêtes au delà de l'Èbre, ce qu'il promet. Ce n'est pas qu'à cette époque encore ils songent à empêcher l'attaque de l'Italie par la route de terre. Le capitaine qui tentera l'entreprise se soucierait peu d'une telle promesse ; mais ils veulent, d'une part, arrêter l'essor de la puissance effective de Carthage en Espagne (cette puissance dévient dangereuse en grandissant) ; puis, en prenant sous leur protection les peuplades libres voisines des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, ils s'assurent un solide point d'appui, pour le cas où il leur faudra aussi descendre et combattre en Espagne. Jamais le sénat ne s'est fait d'illusion sur la nécessité d'une seconde et prochaine guerre avec Carthage : quant à la Péninsule, tout au plus se verra-t-il forcé d'y envoyer alors quelques légions, en même temps que les ennemis en tireront des trésors et des soldats qu'ailleurs ils ne pourraient se procurer. Mais cette part faite à la situation, Rome a le ferme dessein — le plan de campagne de 536 [-218] le prouve et il n'en pouvait être autrement d'ailleurs — de porter dès le début ses armes en Afrique, et d'en finir ainsi avec Carthage. Le sort de l'Espagne se décidera du même coup. Ajouter à cela, dans les premières années, les bénéfiques des contributions de guerre qu'une rupture aurait aussitôt arrêtés ; puis bientôt la mort d'Hamilcar, dont les projets expiraient avec lui dans la pensée de ses amis comme de ses adversaires. Enfin dans les derniers temps, quand il devient trop clair qu'il y aurait imprévoyance à atermoyer la guerre, n'est-il pas également utile de se débarrasser d'abord des Gaulois de la vallée du Pô ? Sans quoi ceux-ci, menacés qu'ils sont d'une destruction prochaine, ne manqueraient pas, chaque fois qu'ils verraient la République engagée dans

d'autres et sérieux combats, d'appeler encore en Italie les hordes transalpines, et de déchaîner sur elle les *tumultes* (**tumullus**) gaulois, plus dangereux que jamais en une telle occurrence. Certes ni la considération du parti de la paix dans Carthage, ni les traités existants, n'inspiraient à Rome tous les ménagements qu'elle avait jusque-là gardés : est-ce que les affaires d'Espagne ne lui offraient pas à tous les instants le prétexte spécieux d'une rupture, si elle avait voulu la guerre immédiate ! Ainsi donc, qu'on ne dise pas que la République a tenu une incompréhensible conduite. Mais tout en comptant avec les circonstances, on peut justement blâmer la politique molle et à courtes vues du Sénat. Les hommes d'État romains ont toujours brillé par l'opiniâtreté, la suite et la subtilité des desseins, plutôt que par la largeur des vues et la promptitude qui en organise l'exécution : sous ce rapport tous les grands ennemis de Rome, depuis Pyrrhus jusqu'à Mithridate, se sont montrés de beaucoup leurs maîtres.

Le succès avait couronné les projets enfantés par le génie d'Hamilcar : il avait préparé les voies et moyens de la guerre, une armée nombreuse, éprouvée, habituée à vaincre, et une caisse se remplissant tous les jours. Mais soudain, le moment venu de choisir l'heure du combat et la route à suivre, le chef manqua à l'entreprise. L'homme qui, portant haut la tête et le cœur au milieu du désespoir de tous, avait su ouvrir le chemin du salut à son peuple, cet homme vient de disparaître, à peine entré dans la carrière. Par quel motif Hasdrubal renonça-t-il à attaquer Rome ? Crut-il les temps non encore propices ? Homme politique plutôt que général, n'osât-il se croire au niveau de l'entreprise ? Je ne saurais le décider. — Quoiqu'il en soit, au commencement de l'an 534 [220 av. J.-C.] il tombe sous le fer d'un assassin, et les officiers de l'armée d'Espagne élisent pour son successeur *Hannibal*, le fils aîné d'Hamilcar. Le nouveau général était bien jeune encore : né en 505 [-249], il était à sa vingt-neuvième année. Mais il avait beaucoup vécu : ses souvenirs d'enfance lui montraient son père combattant en pays étranger, et victorieux sur le mont d'*Eirctè* ; il avait assisté à la paix conclue avec Catulus ; il avait partagé avec Hamilcar vaincu les amertumes du retour en Afrique, les angoisses et les périls de la guerre libyque ; il avait tout enfant suivi son père dans les camps : à peine adolescent il s'était distingué dans les combats. Leste et robuste, il courait et maniait les armes excellemment ; il était le plus téméraire des écuyers ; il m'avait pas besoin de sommeil ; en vrai soldat, il savourait un bon repas ou endurait la faim sans peine. Quoi qu'il eut vécu au milieu des camps, il avait reçu la culture habituelle chez les Phéniciens des hautes classes. Il apprit assez de grec, devenu général, et grâce aux leçons de son fidèle *Sosilon* de Sparte, pour pouvoir écrire ses dépêches dans cette langue. Adolescent, il avait fait, je l'ai dit, ses premières armes sous les ordres et sous les yeux de son père : il l'avait vu tomber à ses côtés durant la bataille. Puis, sous le généralat du mari de sa soeur, Hasdrubal, il avait commandé la cavalerie. Là, sa bravoure éclatante et ses talents militaires l'avaient aussitôt signalé entre tous. Et voilà qu'aujourd'hui la voix de ses égaux appelait le jeune et habile général à la tête de l'armée. C'était à lui qu'il appartenait de mettre à exécution les vastes desseins pour lesquels son père et son beau-frère avaient vécu et étaient morts. Appelé à leur succéder, il sut être leur digne héritier. Les contemporains ont voulu jeter toutes sortes de taches sur ce grand caractère. Les Romains l'ont dit cruel, les Carthaginois l'ont dit cupide. De fait, il haïssait comme savent haïr les natures orientales : général, l'argent et les munitions lui manquant à toute heure, il lui fallut bien se les procurer comme il put. En vain la colère, l'envie, les sentiments vulgaires ont noirci son histoire, son image se dresse toujours pure et grande devant nos regards. Si vous écartez de

misérables inventions qui portent leur condamnation avec elles-mêmes, et les fautes mises sous son nom et qu'il faut reporter à leurs vrais auteurs, ses généraux en second, à *Hannibal Monomaque*, à *Magon le Samnite*, vous ne trouvez rien dans les récits de sa vie qui ne se justifie ou par la condition des temps ou par le droit des gens de son siècle. Tous les chroniqueurs lui accordent d'avoir réuni, mieux que qui que ce soit, le sang-froid et l'ardeur, la prévoyance et l'action. Il eut par-dessus tout d'esprit d'invention et de ruse, l'un des caractères du génie phénicien ; il aima à marcher par des voies imprévues, propres à lui seul. Fertile en expédients masqués et en stratagèmes, il étudiait avec un soin inouï les habitudes de l'adversaire qu'on avait à combattre. Son armée d'espions (il en avait à demeure jusque dans Rome), le tenait au courant de tous les projets de l'ennemi : on le vit souvent, déguisé, portant de faux cheveux, explorant et sondant çà et là. Son génie stratégique est écrit sur toutes les pages de l'histoire de ce siècle. Il fut aussi homme d'État du premier ordre. Après la paix avec Rome, on le verra réformer la constitution de Carthage ; on le verra, banni et errant à l'étranger, exercer une immense influence sur la politique des empires orientaux. Enfin, son ascendant sur les hommes est attesté par la soumission incroyable et constante de cette armée mêlée de races et de langues, qui, dans les temps même les plus désastreux, ne se révolta pas une seule fois contre lui. Grand homme enfin, dans le vrai sens du mot, il attire à lui tous les regards.

A peine fut-il promu au commandement, qu'il voulut sans tarder commencer la guerre (printemps de 534 [220 av. J.-c.]). De sérieux motifs l'y poussaient. Les Gaulois étaient encore en fermentation. Le Macédonien semblait prêt à attaquer Rome. En se mettant lui-même immédiatement en campagne, il pouvait choisir son terrain, et cela avant que les Romains eussent eu le temps de commencer la guerre par une descente en Afrique, entreprise plus commode, à leurs yeux. Son armée était au complet, ses caisses avaient été remplies par quelques grandes razzias. Mais Carthage ne se montrait rien moins qu'empressée à l'envoi de sa déclaration de guerre, et il était plus difficile de donner dans ses murs un successeur politique à Hasdrubal, le chef du peuple, que de le remplacer, général, en Espagne. Là, la faction de la paix avait la haute main, et faisait alors leur procès à tous les hommes de l'autre parti. Elle qui avait mutilé, rapetissé les entreprises d'Hamilcar, serait-elle plus favorable à ce jeune homme inconnu, qui commandait d'hier au delà du détroit, et dont le téméraire patriotisme allait se déchaîner aux dépens de l'État ? Hannibal recula : il ne voulut pas non plus déclarer la guerre de son chef, en se mettant en révolte ouverte contre les autorités légitimes de la république africaine. Il se résolut alors à pousser les Sagontins à des actes d'hostilité : les Sagontins se contentèrent de porter plainte à Rome. Celle-ci ayant dépêché ses ambassadeurs sur les lieux, Hannibal tenta, à force de dédain, de les pousser à dénoncer la rupture. Mais les commissaires voyaient bien la situation ; ils se turent en Espagne, réservant leurs récriminations pour Carthage même, et racontant à Rome qu'Hannibal était armé, et que la lutte était proche. Le temps marchait. Bientôt se répandit la nouvelle de la mort d'Antigone Doson, survenue tout à coup et presque à la même heure que la fin d'Hasdrubal. Dans la Cisalpine, les Romains menaient avec un redoublement d'activité et d'énergie l'édification de leurs forteresses ; et dès les premiers jours du printemps la République se proposait d'en finir en une fois avec la levée de boucliers des Illyriens. Chaque jour écoulé était une perte irréparable : Hannibal prit son parti. Il fit sans plus de façon savoir à Carthage que les Sagontins, serrant de près les *Torbolètes*, sujets carthaginois, il allait

mettre le siège devant leur ville ; et sans attendre une réponse, il investit (dés le printemps de 535 [-219]) la cité alliée des Romains. C'était commencer la guerre avec la République. La nouvelle arriva comme un coup de foudre dans Carthage. Quelle fut l'impression ressentie ? Quelles délibérations s'ensuivirent ? On peut s'en rendre compte, en se rappelant l'effet produit en Allemagne et dans un certain monde par la capitulation du général York¹ [en 1813]. Tous les **hommes haut placés**, racontent les historiens, désapprouvèrent cette voie de fait **non autorisée** par le gouvernement. Il fallait désavouer ces téméraires officiers de l'armée, les livrer aux Romains !... Mais, soit que dans le Sénat de Carthage on redoutât l'armée et la multitude plus encore que Rome, soit qu'on eût compris l'impossibilité de retourner en arrière, soit aussi que l'inertie des esprits fût plus forte que la nécessité même d'une décision, on prit le parti de n'en prendre aucun : et sans mettre la main dans la guerre, on laissa Hannibal la faire. Sagonte se défendit, comme savent seules se défendre les cités espagnoles. Si les Romains avaient montré la moindre parcelle de l'énergie de leurs clients ; si, durant les huit mois du siège, ils n'avaient point perdu leur temps dans de misérables combats contre les pirates d'Illyrie, maîtres, comme ils l'étaient, de la mer et des points de débarquement, ils se seraient évité la honte de cette protection tant promise et pourtant dérisoire : ils auraient fait entrer peut-être les événements militaires dans une toute autre voie. Mais ils tardèrent, et Sagonte fut prise enfin d'assaut. A la vue des immenses trésors envoyés par Hannibal à Carthage, le patriotisme, l'ardeur belliqueuse se réveillèrent parmi les plus réfractaires. Le butin partagé, la réconciliation n'était plus possible avec Rome. Elle envoya pourtant ses ambassadeurs en Afrique, même après la destruction de Sagonte, exigeant la remise du général carthaginois et des Gérousiastes qui l'assistaient au camp. On essaya des excuses, mais l'orateur romain y coupa court, et rassemblant les plis de sa toge, il dit aux Carthaginois, qu'il y tenait renfermées la paix et guerre, et, qu'il fallait choisir. Entraînés par un mouvement de courage, les Anciens répondirent au Romain qu'il eût à faire son choix lui-même. L'ambassadeur opta pour la guerre, et le défi, aussitôt, fut relevé (printemps de 536 [218 av. J.-C.]).

L'opiniâtre résistance de Sagonte avait coûté à Hannibal toute une année. La campagne finie, il était revenu à Carthagène, y prenant, comme de coutume, ses quartiers d'hiver (535-536), et y préparant à la fois son expédition prochaine et la défense de l'Espagne et de l'Afrique. Comme son père et son beau-frère, il avait le commandement sur les deux contrées, et par conséquent aussi lui incombait le devoir de veiller à la protection de la métropole. Ses forces réunies se composaient d'environ cent vingt mille hommes, de pied, de seize mille chevaux, de cinquante-huit éléphants, de trente-deux quinquérèmes armées en guerre, et de dix-huit quinquérèmes non armées, sans compter les éléphants et les navires laissés à Carthage. A l'exception de quelques Ligures placés dans les troupes légères, il n'avait plus de mercenaires dans ses troupes. On y comptait aussi quelques escadrons phéniciens ; mais le gros de l'armée était à peu près exclusivement formé des contingents des sujets de la Libye et de l'Espagne. Pour s'assurer de leur fidélité, Hannibal, avec sa profonde connaissance des hommes, leur avait donné une marque de grande confiance : ils eurent tous un congé durant l'hiver. Dans son patriotisme aux larges vues, bien différent de l'étroitesse d'esprit de ses compatriotes, le général avait promis sous serment aux Libyens

¹ Le général York, qui commandait le corps prussien de la grande armée, capitula et passa aux Russes, comme chacun sait, à la nouvelle des désastres des Français en 1813. Cette défection a été le signal de la guerre de l'indépendance allemande.

de leur conférer le droit de cité dans Carthage, s'ils rentraient un jour vainqueurs de Rome en Afrique. Il n'employait d'ailleurs pas toutes ses troupes à l'expédition d'Italie. Vingt mille hommes retournèrent en Afrique, le plus petit nombre pour aller défendre Carthage et le territoire punique propre ; la plus grande division restant cantonnée à la pointe occidentale du continent. L'Espagne garda douze mille fantassins, deux mille cinq cents chevaux, à peu près la moitié des éléphants, et la flotte qui continua de stationner sur la côte, Hannibal y donnant le commandement suprême à son frère plus jeune, Hasdrubal. S'il n'envoya que de faibles renforts dans la région phénicienne propre, c'est que Carthage, en cas de besoin, y pouvait suffire à tout. De même en Espagne, où les levées nouvelles se recrutaient sans peine, il assurait suffisamment ses derrières en n'y laissant qu'un boyau de solide infanterie, avec adjonction de ce qui constituait la force de l'armée carthaginoise, à savoir, une bonne cavalerie et des éléphants. En même temps il prenait les plus exactes mesures pour avoir toujours ses communications faciles entre l'Afrique et l'Espagne : il laissait la flotte sur la côte, on vient de le voir, un corps nombreux occupant l'Afrique occidentale. Afin d'être plus sûr encore de la fidélité de ses soldats, il avait enfermé dans la forte place de Sagonte les otages des cités espagnoles, et transportant ses troupes dans les pays les plus éloignés du lieu où elles avaient été levées, il avait de préférence gardé sous ses ordres immédiats les milices de l'Afrique orientale, envoyé les Espagnols dans l'Afrique de l'ouest, et les Africains de l'ouest à Carthage. Il avait donc pourvu à tout du côté de la défense.

Les dispositions pour l'offensive n'étaient pas moins grandioses : Carthage devait expédier vingt quinquantièmes armées de mille soldats, avec mission de descendre sur la côte occidentale de l'Italie et d'y porter le ravage. Une deuxième escadre de vingt-cinq voiles avait Lilybée pour objectif : cette ville devait être réoccupée. Mais ce n'étaient là que les détails plus modestes et accessoires de l'entreprise : Hannibal crut pouvoir s'en remettre à Carthage pour leur bonne exécution. Quant à lui, il avait décidé de partir pour l'Italie avec la grande armée, prenant en main l'exécution du plan sans nul doute conçu avant lui par son père. De même que Carthage n'était directement attaquable qu'en Libye ; de même on ne joignait Rome, que par l'Italie. Rome bien certainement voulait descendre en Afrique, et Carthage ne pouvait plus, comme autrefois, se limiter à des opérations secondaires, telles que la lutte en Sicile, ou la défensive sur son propre territoire. Les défaites y comportaient les mêmes conséquences désastreuses : la victoire n'y assurait point, les mêmes résultats. — Mais comment, par où attaquer l'Italie ? Assurément les routes de terre et de mer y conduisaient, mais si l'entreprise n'était point une sorte d'aventure désespérée, si Hannibal rêvait une expédition sérieuse, ayant un but vaste et stratégique à la fois, il lui fallait une base d'opérations plus rapprochée que l'Espagne ou l'Afrique. Rome étant maîtresse de la mer, une flotte, une forteresse maritime constituaient un mauvais appui. Il ne pouvait pas compter davantage sur les régions occupées par la confédération italienne. En d'autres temps, en dépit des sympathies puissantes éveillées par le nom grec, elle avait tenu ferme devant Pyrrhus : on ne pouvait s'attendre à la voir se dissoudre à l'apparition d'un général carthaginois. Entre le réseau des forteresses romaines et la forte chaîne des alliés de Rome, une armée envahissante ne serait-elle pas bientôt écrasée ? Seuls, les Ligures et les Gaulois offraient à Hannibal tous les avantages que les Polonais assurèrent à Napoléon dans ses campagnes contre les Russes, analogues sous tant de rapports avec l'expédition carthaginoise. Ces peuples frémissaient encore au lendemain de la guerre, où avait péri leur indépendance :

étrangers aux Italiques, menacés dans leur vie, voyant s'élever chez eux les premières enceintes des citadelles romaines et ces grandes voies qui les enveloppaient, ne croiraient-ils pas voir des sauveurs dans l'armée carthaginoise, où combattait en foule les Celtes de l'Espagne ? Ne seraient-ils pas pour Hannibal un premier et solide point d'appui ? Ne lui fourniraient-ils pas et les approvisionnements et les recrues ? Déjà il s'était formellement abouché avec les Boïes et les Insubres, qui avaient promis des guides à son armée, un bon accueil à leurs frères de race, et des vivres sur la route. Ils devaient se soulever aussitôt que les Carthaginois auraient mis le pied sur le sol de l'Italie. Les événements de l'Est n'étaient pas moins propices à l'invasion. La Macédoine, dont la victoire de *Sellasié* venait de consolider l'empire dans le Péloponnèse, était mal avec Rome. *Démétrius de Pharos*, qui, trahissant son alliance avec la République, avait passé aux Macédoniens, et s'était vu chasser de son petit royaume, s'était réfugié à la cour du roi de Macédoine, et celui-ci avait refusé son extradition. Où pouvait-on, ailleurs que dans les plaines du Pô, tenter la réunion contre l'ennemi commun des armées venues des monts du *Bétis* (*Guadalquivir*) et du *Strymon* (*Kara-sou* ou *Strouma*) ? Ainsi, les circonstances désignaient l'Italie du Nord comme le vrai point d'attaque : et déjà, en 524 [230 av. J.-C.], preuve nouvelle des projets sérieux d'Hamilcar, les Romains, à leur grand étonnement, s'étaient heurtés, en Ligurie, contre un détachement de soldats carthaginois. — On s'explique moins bien pourquoi Hannibal préféra la voie de terre à la voie de mer. Ni la suprématie navale des Romains, ni leur alliance avec Marseille ne pouvaient empêcher un débarquement sur la côte de *Genua* (*Gênes*) : cela se comprend tout seul, et la suite le fit bien voir. Mais Hannibal avait à choisir entre deux écueils. Il aimait mieux sans doute ne point s'exposer aux dangers inconnus d'une traversée, aux vicissitudes d'une guerre navale, qui laissent toujours moins de prise à la prudence humaine, et il pensa qu'il était plus sage d'aller au-devant des Boïes et des Insubres, dont, le concours lui était sérieusement promis, nul n'en peut douter. D'ailleurs, débarquant à *Genua*, il n'en avait pas moins la montagne à franchir, et il ne lui était pas donné de savoir que les cols des Alpes étaient autrement ardues et difficiles que les passes de l'Apennin, dans la Ligurie. Enfin, la route qu'il suivit était celle des anciennes migrations celtiques ; des essaims plus nombreux que son armée avaient pénétré en Italie par les Alpes. L'allié et le sauveur des Gaulois italiens ne se croyait point téméraire en marchant sur leurs traces.

Donc, dès l'ouverture de la saison, Hannibal réunit sous Carthagène toutes les troupes composant la grande armée : quatre-vingt-dix mille hommes d'infanterie et douze mille chevaux ; les deux tiers Africains, un tiers Espagnols. Il emmène trente-sept éléphants, plutôt pour en imposer aux Gaulois que comme renfort efficace de combat. Son infanterie n'avait plus rien de commun avec celle de Xanthippe, se cachant par peur derrière la ligne de ces grands animaux. Il n'était point homme à ignorer que c'était là une arme à deux tranchants, apportant la défaite dans les rangs amis aussi souvent que chez l'ennemi. Aussi n'usait-il des éléphants qu'avec circonspection, et en petit nombre. Telle était l'armée avec laquelle il quitta Carthagène, et marcha vers l'Èbre, au printemps de 536 [218 av. J.-C.]. Des mesures prises à l'avance, et surtout des relations nouées avec les Celtes, des moyens, du but de son expédition, il laissa transpirer assez pour donner confiance même au simple soldat. Celui-ci, dont l'instinct militaire s'était développé sous les armes, pressentait partout les vues nettes et hardies ; la main sûre et forte de son général, et il le suivait avec une aveugle foi dans ses voies inconnues. Puis, quand par ses paroles enflammées il leur montrait la

patrie humiliée, les exigences insolentes de Rome, l'asservissement imminent de cette Carthage qui leur était chère, l'extradition honteuse de leur général et de ses officiers imposée comme condition de la paix, il les entraînaient avec lui, ardents à la guerre, emportés par l'élan du civisme.

A Rome, la situation était ce qu'elle est souvent au sein des aristocraties les plus solidement assises et les plus prévoyantes. Certes le gouvernement savait ce qu'il voulait, et il agissait. Malheureusement il n'agissait ni bien ni en temps utile. Depuis longtemps on aurait pu fermer les portes des Alpes, et en finir avec les Cisalpins : or on avait laissé les Alpes ouvertes, et les Cisalpins étaient encore redoutables. On aurait pu avec Carthage vivre en paix, et en paix durable, à la condition d'observer fidèlement le traité de 513 [241 av. J.-c.]. Que si l'on voulait la ruine de Carthage, depuis longtemps les légions auraient pu et dû la réduire. Mais en fait, les traités avaient été violés par la confiscation de la Sardaigne, et durant les vingt années de répit dont elle avait joui, Carthage s'était régénérée. Rien de plus facile que de vivre en bonnes relations avec la Macédoine : mais son amitié avait été sacrifiée à une chétive conquête. Il ne s'était pas trouvé dans Rome un de ces grands hommes d'État qui envisagent de haut la situation et dirigent les événements. Partout on avait fait trop où trop peu. Maintenant voici venir la guerre. L'ennemi a pu librement choisir son heure et le lieu du combat, et les Romains, tout en avant pleinement et justement la conscience de leur supériorité militaire, n'ont au début de la campagne ni plan, ni but, ni marche assurée. Ils avaient un demi million de soldats sous la main. Leur cavalerie seule était moins bonne, et toute proportion gardée, moins nombreuse que celle de l'ennemi. Elle n'allait chez eux qu'au dixième du total de l'effectif, tandis que chez les Carthaginois elle s'élevait au huitième. Mais la flotte romaine comptait deux cent vingt quinquérèmes, toutes revenues depuis peu de l'Adriatique : quel peuple engagé dans la prochaine guerre aurait pu en mettre autant en ligne, et qu'il eût été facile- de tirer parti de cette force écrasante ! Depuis longues années il était entendu qu'à la première levée de boucliers, les légions débarqueraient en Afrique : plus tard les événements ayant marché, il avait aussi fallu songer à une descente combinée en Espagne, pour y retenir l'armée d'occupation, qui sans cela se pouvait aussitôt porter sous les murs de Carthage. C'eût été agir encore conformément à ce même plan de campagne, que de jeter une armée romaine dans la Péninsule, à la nouvelle de l'ouverture des hostilités par Hannibal, en 535 [219 av. J.-c.], et de l'investissement de Sagonte. Mais il eût fallu y accourir avant la chute de la ville ; et l'on resta sourd à Rome aux conseils d'une stratégie meilleure, comme aux injonctions de l'honneur. Sagonte tint huit mois : son héroïsme ne servit de rien. Elle était tombée, que Rome n'avait point d'armée de débarquement prête. Restait la contrée entre l'Èbre et les Pyrénées. Les peuples qui l'habitaient étaient libres encore. Alliés naturels de Rome, la promesse d'un prompt secours leur avait été faite comme aux Sagontins. D'Italie en Catalogne il n'y a pas plus loin pour les vaisseaux que pour des troupes partant de Carthagène par la voie de terre. Si après la guerre formellement déclarée, les Romains s'étaient mis en route en même temps que les Carthaginois, c'est-à-dire avec le mois d'avril, Hannibal aurait pu trouver les légions postées déjà sur la ligne de l'Èbre. — Quoi qu'il en soit, le gros de l'armée romaine demeurant réservé pour l'expédition d'Afrique, le second consul *Publius Cornélius Scipion* reçoit l'ordre d'aller défendre le fleuve frontière en Espagne ; mais il en prend à son aise, et une révolte survenant dans la plaine du Pô, il s'y rend avec ses troupes prêtes à s'embarquer. L'expédition d'Espagne se fera au moyen d'autres légions en voie de formation. Pendant ce temps, Hannibal est

arrivé sur l'Èbre. Il y est accueilli par une opiniâtre résistance. Mais dans les circonstances présentes le temps lui est plus précieux que le sang de ses soldats. En quelques mois il a écrasé les indigènes, et avec son armée diminuée déjà du quart, il atteint les Pyrénées. Les lenteurs coupables de Rome ont une seconde fois causé la perte de ses alliés espagnols. Ce désastre était facile à prévoir autant que les lenteurs auraient pu être facilement évitées. De plus, le débarquement de légions, s'il s'était effectué en temps utile, aurait mis probablement obstacle à l'invasion de l'Italie, dont il semble que même au printemps de 536 [218 av. J.-c.] les Romains n'aient point encore eu la prévision. Quant à Hannibal, en allant se jeter sur le territoire de l'ennemi, il n'entendait nullement agir en désespéré, et abandonner son **royaume espagnol**. Le temps employé au siège de Sagonte et à la soumission de la Catalogne ; le corps considérable laissé par lui dans le pays conquis au nord de l'Èbre ; toutes les précautions prises, enfin, démontrent que si les légions étaient venues lui disputer l'empire de l'Espagne, il ne se serait point contenté de se dérober à leurs attaques ; mais les Romains n'eussent-ils fait que retarder son déliait d'Espagne durant quelques semaines, un avantage capital leur était par là même acquis. L'hiver fermait les cols des Alpes avant l'arrivée des Carthaginois, et le corps expéditionnaire à destination de l'Afrique y accomplissait sa descente sans coup férir.

Arrivé aux Pyrénées, Hannibal renvoya une partie de ses soldats chez eux. Mesure préméditée dès le début, et qui témoignait hautement aux yeux de l'armée de la confiance du général dans le succès de l'entreprise, en même temps qu'elle était un démenti donné à ceux qui croyaient qu'elle était de celles dont nul ne revient. Ce fut, avec cinquante mille fantassins et neuf mille cavaliers seulement qu'il franchit la chaîne sans rencontrer de difficultés. Puis, longeant la côte dans la région de Narbonne et de Nîmes, il s'ouvre rapidement passage au milieu des peuplades gauloises, rendues favorables par des négociations antérieures, ou achetées, sur place par l'or carthaginois, ou enfin domptées par les armes. A la fin de juillet, il arrive sur le Rhône en face d'*Avenio* (*Avignon*). Ici l'attend, ce semble, une résistance plus sérieuse : le consul Scipion avait débarqué à Marseille (fin juin) : en faisant route pour l'Espagne, il apprit qu'il était trop tard, et qu'Hannibal avait non seulement passé l'Èbre, mais aussi franchi les Pyrénées. A cette nouvelle, qui jetait enfin la lumière sur la direction et le but de l'expédition carthaginoise, le consul abandonne pour le moment ses projets sur l'Espagne, et prend le parti de faire sa jonction avec, les peuplades celtiques de la contrée, obéissant toutes à l'influence, des Massaliotes et par les Massaliotes à l'influence romaine. Il recevra donc Hannibal sur le Rhône, et lui fermera le passage du fleuve et l'entrée de l'Italie. Heureusement pour les Carthaginois, ils n'avaient en face d'eux, sur le lieu de leur passage projeté, que quelques milices gauloises. Le consul, avec son armée (vingt-deux mille fantassins et deux mille cavaliers) se tenait encore à Massalie, à quatre jours de marche en aval. Les envoyés des Gaulois accoururent et lui donnèrent avis de l'arrivée de l'ennemi. Celui-ci se voyait obligé de franchir le rapide torrent en toute hâte avec sa nombreuse cavalerie, ses éléphants, sous les yeux des Gaulois, et avant que le Romain se montrât. Il ne possédait pas une nacelle. Aussitôt et par son ordre toutes les barques employées dans le pays à la navigation du Rhône sont achetées à tout prix ; on en construit d'autres en abattant les arbres dans les alentours. En peu de temps les préparatifs sont faits. L'armée pourra en un seul jour accomplir son passage. Pendant ce temps un fort détachement commandé par *Hannon*, fils de *Bomilcar*, remonte le fleuve à

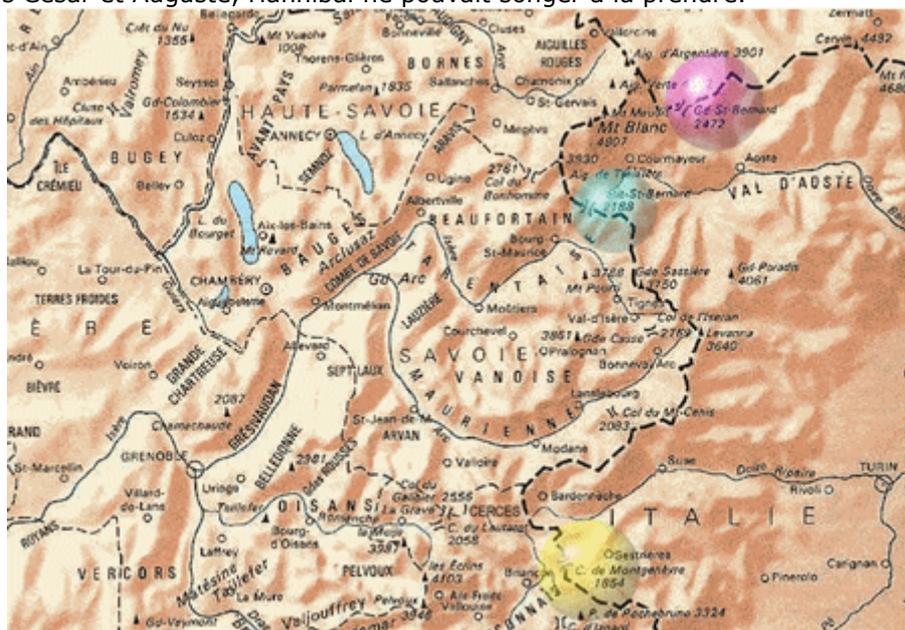
quelques jours de marche au-dessus d'Avignon, et trouvant un endroit plus facile et non défendu, il aborde sur l'autre rive au moyen de radeaux rapidement assemblés ; puis il redescend vers le midi, pour tomber sur le dos des Gaulois, qui arrêtent le gros de l'armée. Le matin du cinquième jour après son arrivée, trois jours après le départ d'Hannon, Hannibal voit s'élever en face de lui une colonne de fumée, signal convenu qui lui annonce la présence de son détachement ; aussitôt il donne l'ordre impatientement attendu de l'attaque. Les Gaulois, au premier mouvement de la flottille ennemie accourent sur la rive, mais tout à-coup le feu mis derrière eux à leur camp les surprend et les arrête. Divisés, ne pouvant ni résister, à ceux qui les attaquent, ni à ceux qui passent le fleuve, ils s'enfuient et disparaissent.

Pendant ce temps, Scipion tient conseil dans Massalie, et s'enquiert des points qu'il conviendrait d'occuper sur le Rhône. Les Gaulois ont eu beau lui envoyer les plus pressants messages, il n'a pas jugé à propos de marcher à l'ennemi. Il ne veut pas croire aux nouvelles qu'on lui apporte, et se contente d'expédier sur la rive gauche un petit corps de cavalerie en éclaireur. Ce corps se heurte contre l'armée carthaginoise tout entière, déjà passée au delà du fleuve, et aidant au transport des éléphants laissés sur la rive droite. Il achève sa reconnaissance, en livrant un combat vif et sanglant, — le premier combat de cette guerre, — à quelques escadrons de Carthaginois qui battaient aussi la plaine (non loin d'Avignon) ; puis il tourne bride rapidement, et s'en va rendre compte de la situation au quartier général. Alors Scipion part à marches forcées ; mais quand il arrive, déjà depuis trois jours la cavalerie carthaginoise, après avoir protégé le passage des éléphants, a suivi le gros de l'armée. Il ne reste plus au consul qu'à s'en retourner sans gloire à Massalie avec ses troupes fatiguées, affectant follement le mépris de ces Carthaginois qui ont lâchement pris la fuite. — De compte fait, c'était la troisième fois que les Romains, par pure négligence, abandonnaient leurs alliés et perdaient une ligne de défense importante. Puis, comme après l'erreur commise, ils avaient passé de l'immobilité déraisonnable à une plus déraisonnable hâte ; comme ils venaient de faire, sans plan, sans résultat, ce que, quelques jours plus tôt, ils auraient pu et dû, en toute sûreté, exécuter d'une façon utile, ils se mettaient par là hors d'état de réparer leurs fautes. Une fois de l'autre côté du Rhône, il n'y avait plus à songer à empêcher Hannibal d'atteindre le pied des Alpes. Du moins Scipion pouvait-il encore, à la première nouvelle du passage du fleuve, s'en retourner avec toute son armée : en passant par Genua il ne lui fallait que sept jours pour arriver sur le Pô. Là, il obérait sa jonction avec les corps plus faibles stationnés dans la contrée : il attendait l'ennemi, et le recevait vigoureusement. Mais non, après avoir perdu du temps en courant sur Avignon, il semble que Scipion, homme habile pourtant, n'ait eu alors ni courage politique, ni tact militaire ; il n'ose pas prendre conseil des circonstances, et modifier la destination de son corps d'armée ; il le fait embarquer pour l'Espagne en majeure partie, sous le commandement de *Gnœus*, son frère, et revient à Pise avec le reste.

Hannibal, le Rhône franchi, avait convoqué une grande revue de ses troupes, leur annonçant quels étaient ses projets, et les abouchant à l'aide d'un interprète avec un chef gaulois, *Magilus*, venu de la région du Pô ; puis il s'était de suite remis sans obstacle en marche vers les passes des Alpes. Là, choisissant sa route, il ne prit en considération ni la moindre longueur des vallées, ni les dispositions plus ou moins favorables des habitants, quelque intérêt qu'il eût d'ailleurs à ne pas perdre une minute dans des combats de détail ou dans les détours de la montagne. Avant tout, il devait préférer le chemin le plus

facilement praticable pour ses bagages, sa nombreuse cavalerie et ses éléphants, celui où il trouverait bon gré mal gré des subsistances en quantité suffisante. Bien qu'il portât avec lui des approvisionnements considérables chargés à dos de bêtes de somme, ces approvisionnements ne pouvaient alimenter que pendant quelques jours son armée forte encore, nonobstant ses pertes, de cinquante mille hommes valides. Quand on laissait de côté la route qui longe la mer, et, dont il ne voulut pas, non parce que les Romains la lui barraient, mais parce qu'elle l'eût éloigné du but¹. Dans ces temps anciens, deux passages seulement, méritant ce nom, conduisaient des Gaules en Italie par les cols alpestres : l'un franchissait les *Alpes Cottiennes* (*mont Genève*) et descendait chez les Taurins (à *Turin* par *Suse* ou *Fénelstrelles*) : l'autre, par les *Alpes Grées* (le *petit Saint-Bernard*), conduisait chez les *Salasses* (pays d'*Aoste* et d'*Ivrée*). Le premier est plus court : mais après avoir quitté le Rhône, il conduit dans les vallées difficiles et infertiles du *Drac*, de la *Romanche* et de la *haute Durance*, au travers d'âpres et pauvres montagnes ; il demande sept à huit jours de marche. Pompée le premier a tracé là une voie utilitaire, afin d'établir la plus directe communication possible entre la Gaule cisalpine et la Gaule transalpine. — Par le petit Saint-Bernard, le chemin est un peu plus long ; mais quand il a dépassé le premier contrefort des Alpes, à l'est du Rhône, il longe la *haute Isère*, qui, courant non loin de *Chambéry*, remonte de *Grenoble* jusqu'au pied du col, ou, si l'on veut, jusqu'au pied de la grande chaîne, et forme la plus large, la plus fertile et la plus peuplée des vallées alpestres dans cette région. De plus, le col, en ce point, y est le moins élevé de tous les passages naturels des Alpes dans la contrée (2.192 mètres) : il est de beaucoup aussi le plus commode ; et, quoique nulle route n'y ait jamais été construite, on a vu en 1815 un corps autrichien le traverser avec de l'artillerie. Ne coupant, comme on voit, que deux chaînes, la passe du petit Saint-Bernard était devenue la plus fréquentée dans les anciens temps, et c'est par là que les grandes bandes gauloises opéraient leurs descentes en Italie. En réalité, l'armée d'Hannibal n'avait pas à choisir : par un concours heureux de circonstances, sans qu'elles aient été pour lui, un motif déterminant, les

¹ La route du *mont Cenis* n'a été rendue praticable pour une armée qu'à l'époque du moyen âge. Quant à la passe plus à l'est, par les *Alpes Pennines* ou le grand *Saint-Bernard*, qui devint route militaire sous César et Auguste, Hannibal ne pouvait songer à la prendre.



peuplades cisalpines avec lesquelles il avait fait alliance habitaient jusqu'au pied du col. Par le mont Genève, au contraire, il serait arrivé chez les Taurins, de tout temps en guerre avec les Insubres. — Je crois donc que la grande armée carthaginoise marcha directement vers le val de la haute Isère, non pas, comme on pourrait le supposer, par le chemin le plus court, en longeant la rive gauche de l'Isère inférieure (de Valence à Grenoble), mais en traversant **l'Île des Allobroges**, ou le massif déprimé, riche alors et peuplé, que confinent le Rhône au nord et à l'ouest, l'Isère au sud et les Alpes à l'est. Ici encore Hannibal négligea la ligne directe, qui l'obligeait à traverser un pays de montagnes âpre et pauvre, tandis que l'Île est moins montueuse et plus fertile, et que, dans cette direction, il n'avait qu'un faîte à franchir pour déboucher ensuite dans le haut val d'Isère. La traversée, de l'Île, en remontant le Rhône d'abord, et en se jetant ensuite sur la droite, lui demanda seize jours. Il ne rencontra pas de difficultés sérieuses et, dans l'Île elle-même, ayant su mettre à profit les hostilités qui venaient d'éclater entre deux chefs allobroges, l'un d'eux, le plus considérable, se déclara son obligé, donna lui-même la conduite à l'armée dans tout le bas pays, pourvut à ses approvisionnements, et remit aux soldats des armes, des vêtements et des chaussures. Mais arrivés à la première chaîne qui s'élève comme une muraille à pic, et n'est accessible que par un seul point (montée du *mont du Chat*, par le village de *Chevalée*), un incident fâcheux les arrêta tout à coup. Les Allobroges occupaient en nombre le col. Hannibal, prévenu à temps, évita de se laisser surprendre. Il campa au pied du mont, et, la nuit venue, pendant que les Gaulois étaient rentrés chez eux dans la bicoque voisine, il s'empara du passage. Les hauteurs étaient conquises, mais à la descente rapide qui conduit vers le *lac du Bourget*, les chevaux et les mulets perdirent pied. A ce moment, les Gaulois apostés attaquèrent, moins dangereux d'ailleurs que gênants par le désordre qu'ils jetaient dans la marche de l'armée. Mais bientôt le général s'élança sur eux à la tête de ses troupes et les repousse sans peine, et les rejette en bas de la montagne après leur avoir tué beaucoup de monde. Le tumulte du combat avait augmenté les périls et les embarras de la descente, surtout pour le train et les équipages. Arrivé enfin de l'autre côté, non sans de sérieuses pertes, Hannibal enlève d'assaut la cité la plus voisine, pour châtier et effrayer les barbares, et pour se remonter en chevaux et mulets. On se repose un jour dans la belle vallée de Chambéry, puis, on côtoie l'Isère sans trouver d'obstacle ni du côté des vivres ni du côté de l'ennemi. Mais en entrant le quatrième jour sur le territoire des *Ceutrons* (la *Tarentaise*), les Carthaginois voient la vallée se resserrer peu à peu ; là, il faut être de nouveau sur ses gardes. Les gens du pays les attendent à la frontière (environs de *Conflans*) ; portant des rameaux et des couronnes ; ils donnent de la viande, des guides et des otages ; il semble qu'on soit en territoire ami. Mais quand les Carthaginois ont atteint le pied de la haute chaîne, au point où leur chemin quitte l'Isère, et, remontant un âpre et étroit défilé le long du ruisseau de la *Récluse*, d'élève peu à peu vers le col du petit Saint-Bernard, voici que soudain les Ceutrons se jettent sur eux par derrière, et les assaillent de flanc du haut des rochers qui enserrant la passe à droite et à gauche : ils espèrent couper l'armée de ses équipages et de ses bagages. Hannibal, avec sa finesse habituelle, les avait devinés. Il savait qu'ils ne l'avaient bien accueilli d'abord qu'afin de ne pas voir leur pays ravagé, préparant d'ailleurs leur trahison ; et comptant sur un pillage facile. Dans la prévision d'une attaque, il avait envoyé son train et sa cavalerie en avant. L'infanterie tout entière venait derrière et couvrait la marche. Les projets hostiles des Ceutrons étaient donc déjoués : toutefois, accompagnant l'infanterie dans sa marche, et lançant ou roulant sur elle de lourdes pierres du haut des rochers

voisins, ils lui font éprouver des pertes sérieuses. On atteint enfin la *Roche blanche* (elle porte encore ce nom), haute masse calcaire surplombant à l'entrée des dernières pentes. Hannibal s'y arrête et y campe, et protège durant la nuit l'ascension de ses chevaux et de ses mulets : le jour suivant, le combat recommence, et se continue sanglant jusqu'au sommet. Là enfin les troupes ont du repos. On s'arrête sur un haut plateau, facile à défendre [le *cirque d'Hannibal*], qui se développe sur une longueur de deux milles et demi (allemands, environ cinq lieues), et d'où la *Doire* [*Duria*], sortant d'un petit lac (*lac Verney* ou des *Eaux rouges*), descend vers l'Italie. Il était temps. Déjà les soldats perdaient courage. Le chemin devenu plus impraticable tous les jours : les provisions épuisées : ces dangereux défilés, où un ennemi inattaquable, attaquait sans cesse, et incommodait la marche ; les rangs qui allaient s'éclaircissant : leurs camarades tombés dans les ravins : les blessés abandonnés sans espoir, tous ces maux n'avaient pas laissé que d'ébranler le moral des vétérans d'Espagne et d'Afrique. Tous déjà, à l'exception du chef et de ses intimes, ne voyaient plus qu'une chimère dans l'entreprise. Mais la confiance d'Hannibal ne se démentit pas. De nombreux soldats se retrouvèrent qui avaient roulé sur la route, les Gaulois alliés étaient tout proches ; on était au point de partage des eaux ; on avait devant soi la descente, dont la vue réjouit toujours les yeux du voyageur en montagne. Après s'être un peu reposée, l'armée a repris courage, et commence la dernière et plus difficile opération, qui doit la conduire au bas du passage. L'ennemi ne l'incommodait plus beaucoup : mais déjà la saison devenant mauvaise (on était aux premiers jours de septembre) remplace à la descente les incommodités essuyées à la montée par le fait des barbares. Sur les pentes raides et glissantes des bords de la Doire, où la neige fraîche avait détruit toute trace des sentiers, hommes et animaux s'égarèrent, perdaient pied, tombaient dans les abîmes. Au soir du premier jour on arriva à une place de deux cents pas de longueur, où déferlaient à toute minute les avalanches détachées des pics abruptes du *Cramont*, recouverts toute l'année par les neiges, durant les étés froids. L'infanterie put passer, mais il n'en fut pas de même des éléphants et des chevaux. Ceux-ci glissaient sur ces masses de glace polie, cachées par la nouvelle neige, minée et friable. Hannibal campa plus haut avec les éléphants et la cavalerie. Le lendemain, les cavaliers, train, à force de travaux, rendirent la voie praticable pour les chevaux et les mulets ; mais il fallut trois jours d'efforts, où les soldats se relevèrent les uns après les autres, pour faire arriver les éléphants de l'autre côté. Le quatrième jour, toute l'armée était enfin réunie : la vallée allait s'élargissant et devenait plus fertile. Enfin, après trois autres jours de marche encore, la peuplade des Salasses, riverains de la Doire, et clients des Insubres, reçut les Carthaginois comme des amis et des sauveurs. À la mi-septembre, l'armée débouchait dans la plaine d'*Ivrée* [*Eporédia*], où les soldats épuisés furent mis en cantonnement dans les villages, où, pendant vingt-quatre jours de repos et de bons soins, ils se refirent de leurs épouvantables fatigues. Si les Romains, chose qui leur eût été bien facile, eussent eu chez les Taurins un corps de trente mille hommes frais et prêts au combat, s'ils eussent attaqué à une pareille heure, c'en était fait sans doute de la grande entreprise d'Hannibal ; heureusement pour lui, comme toujours, ses adversaires n'étaient point là où ils auraient dû être, et ses troupes prirent, tout à l'aise, le repos dont elles avaient tant besoin¹.

¹ Toutes les questions topographiques, relatives au fameux passage des Alpes par Hannibal, nous semblent à la fois vidées et résolues, quant aux points les plus essentiels, dans la dissertation, étudiée de main de maître, de MM. Wickham et Cramer [*dissertation on the passage of Hannibal*

On touchait au but, mais au prix de grands sacrifices. Des cinquante mille fantassins, des neuf mille cavaliers vétérans qui composaient encore l'armée au delà des Pyrénées, il en avait péri la moitié sur le champ de bataille, dans la marche et au trajet des rivières. Hannibal, de son propre aveu, ne pouvait plus mettre en ligne que vingt mille hommes de pied, dont les trois cinquièmes étaient Libyens, les deux autres cinquièmes Espagnols. Il lui restait en outre six mille cavaliers, démontés pour la plupart. Les pertes bien moindres de la cavalerie témoignent et de l'excellence des Numides et aussi du soin particulier et des ménagements dont ces troupes choisies avaient été l'objet de la part du général en chef. Une marche de 526 milles ou de trente-trois jours en moyenne, commencée et exécutée sans accidents graves ou imprévus, marche qui eût été impossible peut-être sans les hasards les plus heureux ou les fautes les plus inattendues de la part de l'ennemi ; cette seule marche avait coûté énormément cher ! Elle avait épuisé et démoralisé l'armée, au point qu'il lui avait fallu un plus long temps encore pour se remettre en haleine. Disons-le : en tant que stratégie, il y a là une opération militaire contestable ; et l'on est en droit de se demander si Hannibal lui-même a pu vraiment s'en targuer comme d'un succès. Pourtant ne nous hâtons pas d'infliger un blâme au grand capitaine. Nous voyons bien les

over the Alps. Oxford, 1820. — V. aussi dans le même sens : De Luc (André), *Histoire du passage des Alpes par Hannibal, depuis Carthagène jusqu'au Tésin, d'après la narration de Polybe, comparée aux recherches faites sur les lieux*, etc. Paris et Genève, 1818. M. Mommsen a complètement adopté leur système, qui paraît d'ailleurs le plus plausible, notamment en ce qui touche le passage par le col du petit Saint-Bernard(*). Quant, aux difficultés chronologiques, elles ne sont pas moindres : essayons quelques remarques tout exceptionnelles à ce sujet. Lorsque Hannibal arriva, au sommet du Saint-Bernard, déjà les pics se couvraient d'une neige épaisse. (Polybe, 3, 54). Il y avait de la neige sur la route (Polybe, 3, 55) : mais peut-être qu'elle n'était pas récente, et provenait seulement des avalanches de l'été. Sur le petit Saint-Bernard, l'hiver commence à la saint Michel (fin de septembre) : les neiges tombent en septembre. A la fin d'août, les deux Anglais Wickham et Cramer n'y en trouvèrent pas sur la route ; mais des deux côtés, il y en avait sur les pentes de la montagne. Il faut conclure de là, qu'Hannibal a dû arriver à la passe au commencement de septembre, fait qui se concilie très bien avec ce que dit Polybe : déjà l'hiver était proche. Les mots *συνάπτειν την τῆς πλειχδος δῦαιν* (Polybe, 3, 54) ne veulent pas dire davantage ; et surtout il ne faut pas, leur attribuer ce sens qu'on était alors à l'époque du déclin de la pléiade (vers le 26 octobre. V. Ideler, *Chronolog.* (Chronologie), I, p. 241). — Si donc l'on calcule qu'Hannibal est entré en Italie neuf jours plus tard, c'est-à-dire, vers la mi-septembre, il reste suffisamment de temps pour placer dans l'intervalle tous les événements qui suivent jusqu'au jour de la bataille de la Trébie (fin de décembre, Polybe, 3, 72.) ; et notamment pour faire arriver de Lilybée à Plaisance les troupes de l'armée expéditionnaire d'Afrique. Ces dates se concilient de même avec la grande revue du printemps précédent (Polybe, 3, 34, de la fin de mars, par conséquent), et avec le jour où fut donné l'ordre de marche ; avec la durée de toute la campagne, enfin, qui dura cinq mois (six mois suivant Appien, 7, 4). Si donc Hannibal atteignit le petit Saint-Bernard au commencement de septembre, comme il lui fallut trente jours pour y arriver depuis le Rhône, il en faut conclure aussi qu'il était au commencement d'août sur le Rhône. D'après cela, constatons que Scipion, qui s'était embarqué dès le premier été (Polybe, 3, 41), au commencement d'août, au plus tard, ou avait perdu bien des jours en route, ou était resté plus longtemps encore inactif dans Marseille.

(*) De toutes les routes assignées par les critiques à l'armée d'Hannibal, celle qui la fait arriver à l'île Barbe sur la Saône, au-dessus de Lyon, puis gagner de là le Saint-Gothard par la vallée du Rhône et la Furka, est assurément aussi celle qui doit être rejetée d'abord. L'île des Allobroges n'était autre que la vaste contrée enfermée par les fleuves venant des Alpes (*diversis ex Alpibus decurrentes*, T. Liv., 21, 34), le Rhône et l'Isère ; et il est certain qu'Hannibal eût perdu trop de temps à remonter tout le Valais ! — Quant au passage par le mont Genève, défendu par Letronne (*Journal des Savants*), par Fortia d'Urban (sur le passage d'Hannibal, Paris, 1821), par le général de Vaudoncourt (Milan, 1812), il semblerait plus facile d'y croire ; mais comment, de l'île des Allobroges au nord de l'Isère, peut-on raisonnablement ramener Hannibal au sud chez les *Tricastins*, les *Tricoriens* et les *Voconces* (dép. des Hautes-Alpes) ? Les assertions de Tite-Live et de Polybe sur ce point indiquent, celles de Tite-Live surtout, la connaissance fort peu claire des localités. - *N. du Trad.* V. au surplus, à l'appendice, la note A.

lacunes du plan qu'il a exécuté, mais nous ne pouvons décider s'il aurait pu les prévoir. Sa route le menait, il est vrai, en pays barbare, inconnu ; mais oserions nous soutenir, encore une fois, qu'il aurait dû plutôt longer la côte, ou s'embarquer à Carthage ou à Carthagène ? Eût-il couru de moindres dangers de ce côté ? Quoi qu'il en soit de la route choisie, l'exécution dans les détails révèle la prudence consommée d'un maître : elle étonne à tous les instants ; et soit par la faveur de la fortune, soit par l'habileté même du général, le but final de l'entreprise, la grande pensée d'Hamilcar, la lutte avec Rome transportée en Italie, tout cela devenait aujourd'hui une réalité. Le génie du père avait enfanté le projet ; et de même que la mission de *Stein* et *Scharnhorst* a été plus difficile et plus grande peut-être que tous les exploits d'*York* et de *Blücher*, de même aussi l'histoire, avec le tact sûr et le souvenir des grandes choses, a mis en première ligne dans ses admirations le passage des Alpes, cet épisode final du grand drame héroïque des préparatifs d'Hamilcar ; elle loue même et glorifie ce haut fait plus encore que les victoires fameuses du *lac Trasimène* et de *Cannes*.

Chapitre V — Les guerres d'Hannibal jusqu'à la bataille de Cannes.

L'apparition d'Hannibal dans la Cisalpine avait au premier coup changé l'état des choses, et fait tomber tous les plans de guerre des Romains. Des deux armées de la République, l'une avait débarqué en Espagne, où déjà elle était aux prises avec l'ennemi. On ne pouvait la rappeler. La seconde, commandée par le consul *Tibérius Sempronius*, et qui avait l'Afrique pour destination, se trouvait heureusement encore en Sicile. Cette fois, les lenteurs des Romains allaient leur profiter. Des deux escadres carthagoises à destination de la Sicile et de l'Italie, l'une avait été détruite par la tempête, les quelques vaisseaux qui s'étaient échappés devenaient la proie des Syracusains ; l'autre avait en vain tenté de surprendre Lilybée et s'était fait battre en vue du havre de cette ville. Toutefois, le séjour des navires ennemis dans les eaux italiennes, étant plus qu'incommode, le consul, avant de passer en Afrique, voulut occuper toutes les petites îles voisines de la grande, et chasser complètement les Carthagois de tous les repaires d'où ils pouvaient assaillir l'Italie. Il employa l'été à la conquête de *Mélite (Malte)*, à la recherche de l'ennemi qu'il supposait caché dans les îles de Lipara, tandis que, descendu près de *Vibo (Monteleone)*, il ravageait la côte de Bruttium ; enfin à la reconnaissance des points de débarquement en Afrique : puis il s'en retourna à Lilybée avec sa flotte et son armée. Il y était encore, quand vint le trouver l'ordre du Sénat de reprendre aussitôt la mer et d'accourir à l'aide de la patrie en danger.

Ainsi, pendant que les armées de Rome, égales chacune à l'armée d'Hannibal, opèrent loin des plaines du Pô, rien n'est préparé sur ce point pour résister à l'invasion qui menace. On y a bien envoyé un corps de troupes qui doit dompter l'insurrection gauloise, en pleine conflagration dès avant l'arrivée d'Hannibal. Au printemps de 536 [218 av. J.-c.], même avant que l'heure convenue ait sonné, les Boïens, auxquels se joignent aussitôt les Insubres, se sont levés en masse. La fondation des deux citadelles de *Plaisance* et de *Crémone*, peuplées de six mille colons chacune, les exaspère ; et ils veulent s'opposer aussi à la construction commencée, en plein pays boïen, de la forteresse de *Mutina (Modène)*. Les colons déjà conduits sur le territoire de cette dernière cité se voient attaqués soudain et s'enfuient derrière ses murs. Le préteur *Lucius Manlius*, qui commande à Ariminum, s'empresse, avec l'unique légion qu'il possède, d'aller les bloquer : il est surpris dans les forêts, et n'a que le temps, ayant perdu beaucoup de son monde, de se réfugier sur une colline, où les Boïes l'assiègent. Bientôt une légion, envoyée de Rome avec le préteur *Lucius Atilius*, le délivre, dégage la ville, et arrête pour un moment l'incendie de la révolte gauloise. Celle-ci, en éclatant trop tôt, et en retardant le départ de Scipion pour l'Espagne, avait, sans nul doute, servi aux plans d'Hannibal ; mais aussi elle avait fait que les forteresses du Pô n'étaient point absolument dé garnies. Toutefois les deux légions décimées ne comptaient pas vingt mille soldats. Elles avaient assez à faire de tenir les Gaulois en bride ; et ne pouvaient être portées aux passages des Alpes, qu'à Rome d'ailleurs on ne sut menacés par Hannibal que, lorsque, en août, le consul Publius Scipion s'en revint sans armée de Massalie en Italie. Et même à ce moment encore, on dédaigna une folle tentative qui semblait devoir aller se briser contre les montagnes. Ainsi nul avant-poste romain n'attend Hannibal au lieu et à l'heure décisifs. Le Carthagois a tout le temps de faire

reposer ses hommes, d'emporter d'assaut, après trois jours de siège, la cité des Taurins (*Taurasia*), qui lui a fermé ses portes, et d'appeler à lui de gré ou de force toutes les peuplades ligures ou celtiques du val supérieur du Pô. Scipion, dans la vallée qui enfin a pris le commandement des légions, n'est pas encore en face de lui. Le général romain, avec son armée beaucoup plus faible, surtout en cavalerie, a reçu la difficile mission d'arrêter les progrès d'un ennemi qui lui est irrésistiblement supérieur, et de comprimer l'insurrection gauloise éclatant en tous lieux. Il passe le Pô, à Plaisance probablement, et marche aux Carthaginois en remontant la rive gauche. A ce moment Hannibal, maître de Turin, descend de son côté le fleuve, pour aller dégager les Insubres et les Boïes. — Un jour que la cavalerie romaine, appuyée par l'infanterie légère, s'est lancée en reconnaissance forcée dans la plaine entre le *Ticinus* [*Tésin*] et le *Sessitès* [*Sesia*], dans les environs de *Vercellæ* [*Verceil*], elle se heurte contre la cavalerie africaine qui bat aussi le pays. Des deux côtés les généraux en chef commandent en personne. Scipion accepte le combat sans s'effrayer de son infériorité numérique ; mais ses fantassins légers, placés devant le front de sa cavalerie, se dispersent sous le choc des cavaliers pesants conduits par Hannibal, et pendant que ceux-ci se précipitent ensuite sur la troupe montée des Romains, les Numides, débarrassés des piétons qui ont disparu, l'enveloppent et la chargent en flanc et à dos. Leur manœuvre décide de la journée. La perte des Romains est considérable ; le consul, qui veut réparer en soldat les fautes du général, est dangereusement blessé. Il perdrait la vie sans le dévouement de son fils, âgé de dix-sept ans, qui s'élance bravement au plus épais de la mêlée, suivi par ses cavaliers, et dégage le consul l'épée au poing. Cette défaite est un enseignement pour Scipion. Plus faible que l'ennemi, il a eu le tort de tenir la plaine avec un fleuve à dos ; et il prend le parti de repasser de l'autre côté sous les yeux mêmes de l'ennemi. Dès que les opérations militaires se sont concentrées sur un champ étroit, dès qu'il a cessé de se faire illusion, et de croire Rome invincible, il retrouve son talent de capitaine, paralysé un moment par les mouvements habiles, mais hardis jusqu'à la témérité, de son jeune adversaire. Pendant qu'Hannibal se dispose pour une grande bataille, il se jette tout à coup, par une marche rapidement conçue et savamment exécutée, sur cette rive droite qu'il avait quittée à tort ; et il rompt tous les ponts. Cette manoeuvre lui coûte d'ailleurs un détachement de six cents hommes placés en avant pour couvrir les sapeurs. Ils sont coupés et pris par les Carthaginois. Mais Hannibal, maître du cours supérieur, n'avait qu'à remonter un peu le fleuve pour le passer de même ; et quelques jours après, il se retrouvait en face des Romains. Ceux-ci occupaient une position dans la plaine en avant de Plaisance. Mais une révolte de la division gauloise admise dans le camp, et l'insurrection celtique se réveillant de tous les côtés, obligent le consul à faire un nouveau mouvement. Il se forte vers les collines, au pied desquelles coule la *Trébie*, et les atteint sans pertes sérieuses ; les Numides qui le poursuivent s'étant arrêtés à piller et à brûler son camp abandonné. Sans cette position très forte, la gauche appuyée à l'Apennin, la droite au fleuve et à la citadelle de Plaisance, couvert en avant par la Trébie, rivière considérable à cette époque de l'année, il ne craint plus rien pour lui. Mais il n'a pu ni sauver ses riches magasins de *Clastidium* (*Casteggio*), dont il est séparé par l'armée ennemie, ni arrêter les progrès de l'insurrection. Tous les cantons gaulois se sont soulevés, à l'exception des Cénomans, amis fidèles des Romains. D'un autre côté, Hannibal ne peut plus avancer et se voit obligé de camper en face de l'armée romaine. La présence de cette armée, et les Cénomans menaçant les frontières des Insubres, empêchent d'ailleurs la jonction immédiate des insurgés et des Carthaginois ; pendant ce temps, le second corps,

parti de Lilybée, et qui est venu débarquer à *Ariminum*, traverse tout le pays récolté sans de sérieux obstacles, atteint Plaisance, et se réunit enfin à Scipion. Les Romains comptent maintenant quarante mille hommes inférieurs toujours en cavalerie, ils égalent les troupes de pied de l'ennemi. Qu'ils restent là où ils sont, et il faudra qu'Hannibal tente le passage de la rivière en plein hiver pour les attaquer dans leur position, ou que, suspendant son mouvement en avant, il inflige aux Gaulois durant toute la mauvaise saison la charge de ses cantonnements placés au milieu d'eux ; et s'expose au péril de leur inconstance. Mais si certains que fussent ces avantages, on était déjà en décembre, à donner en fin de compte la victoire à la République, ils ne l'assuraient pas au consul Tibérius Sempronius, chargé du commandement des troupes pendant que Scipion souffrait de ses blessures, et dont le temps de charge allait expirer dans peu de mois. Hannibal, sachant à quel homme il avait affaire, ne négligea rien pour l'attirer au combat. Il mit à feu et à sang les villages des Gaulois restés fidèles, et dans une rencontre de cavalerie, il laissa à son adversaire l'occasion de se vanter d'avoir vaincu. Enfin, par un jour de forte pluie, les Romains, sans s'en douter, furent amenés à livrer bataille. Dès le matin, leurs troupes légères avaient escarmouché avec les Numides : ceux-ci se retirèrent lentement, et leurs adversaires, emportés à la poursuite, traversèrent la Trébie, malgré la hauteur des eaux, croyant déjà tenir la victoire. Soudain les Numides s'arrêtent ; et l'avant-garde romaine voit en face d'elle toute l'armée d'Hannibal, rangée en bon ordre, sur le terrain à l'avance choisi par son chef. Les Romains sont perdus si le gros de l'armée ne franchit pas aussi le torrent pour les dégager. Les troupes du consul arrivent enfin, fatiguées, affamées et mouillées : elles se rangent précipitamment en bataille : les cavaliers sur les ailes, comme de coutume, et l'infanterie au centre. Les troupes légères, placées en avant des deux armées, commencent le combat : mais les Romains déjà ont épuisé leurs armes de jet dans le premier choc du matin ; ils cèdent, et leur cavalerie en fait autant aux ailes, pressée qu'elle est sur son front par les éléphants, et débordée sur ses flancs par la cavalerie beaucoup plus nombreuse d'Hannibal. Cependant les fantassins romains se montrent dignes de leur nom : ils combattent contre l'infanterie ennemie avec une supériorité marquée, alors même que la défaite de la cavalerie romaine a laissé le champ libre aux troupes légères d'Hannibal et à ses Numides. Tout en s'arrêtant dans son mouvement en avant, elle tient solidement et ne peut être entamée. Soudain une troupe d'élite, forte de deux mille hommes, moitié à pied, moitié montés, sort d'une embuscade, tombe sur les derrières des Romains ; et conduite par Magon, le plus jeune frère d'Hannibal, fait une trouée profonde dans la masse confuse des légionnaires. Les ailes et les derniers rangs du centre sont rompus et dispersés. Mais la première ligne, comptant dix mille hommes environ, se ramasse, et se fraye par le côté un passage au travers de l'ennemi, faisant payer cher leur victoire aux Africains et surtout aux Gaulois insurgés. Faiblement poursuivie, cette petite armée de braves parvient enfin à gagner Plaisance. Le reste est détruit en majeure partie sur les bords de la Trébie par les éléphants et les soldats légers de Carthage ; quelques cavaliers seulement et quelques sections d'infanterie passent les gués et atteignent le camp. Les Carthaginois ne les poussant pas plus loin, ils peuvent à leur tour rentrer dans Plaisance¹. Il est peu de batailles qui aient fait plus

¹ Rien de plus clair que le récit de la bataille de la Trébie, dans Polybe. Il est certain désormais (le fait a été contesté contre toute évidence) que Plaisance était alors située sur la rive droite de la Trébie ; que le camp romain était posé du même côté, et qu'enfin la bataille s'est livrée sur la rive gauche. D'où il faut conclure que, soit pour regagner le camp, soit pour rentrer dans la ville, les

d'honneur au soldat romain que celle de la Trébie : il en est peu qui accusent plus gravement les fautes du général en chef. Toutefois, si l'on veut être équitable, on doit se rappeler combien c'était une institution peu militaire que ce généralat d'un fonctionnaire sortant de charge à jour fixe. [Est-ce qu'on a jamais récolté les figues sur les épines ?...](#) Le vainqueur de la Trébie avait d'ailleurs payé cher son triomphe. Quoique les pertes réelles eussent porté principalement sur les insurgés auxiliaires, le séjour de l'armée dans des pays rudes et humides, les maladies qui en furent la suite, mirent sur le carreau bon nombre des vieux soldats de Carthage ; et tous les éléphants périrent, sauf un seul.

L'armée envahissante n'en avait pas moins remporté la première victoire. Aussitôt, le soulèvement national s'achève et s'organise dans toute la Cisalpine. Les restes des légions romaines du Pô se sont jetés dans Plaisance et Crémone : séparées de la patrie, elles ne vivent que des approvisionnements qui leur sont convoyés par eau. Le consul Tibérius Sempronius n'échappe que par miracle à une capture presque certaine, quand, avec quelques cavaliers, il prend la route de Rome où les élections l'appellent. Quant à Hannibal, qui ne voulait pas exposer la santé de ses troupes en les fatiguant par de longues marches durant la saison mauvaise, il les établit aussitôt dans leurs quartiers d'hiver, il sait que des attaques sérieuses contre les grandes forteresses de la plaine du Pô ne pourraient amener d'utiles résultats, et il se contente de harceler le port fluvial de Plaisance, et d'inquiéter sans cesse les autres et moins fortes positions de l'ennemi. Sa principale affaire alors était d'organiser l'insurrection gauloise : il y gagna soixante mille soldats de pied, et quatre mille cavaliers, qui vinrent grossir son armée.

Pendant ce temps, on ne faisait point à Rome de préparatifs extraordinaires pour la campagne prochaine (537 [217 av. J.-c.]) ; et en dépit de la bataille perdue, le Sénat, non sans raison, était loin encore de croire la République en danger. On pourvut à toutes les garnisons côtières, en Sardaigne, en Sicile, à Tarente ; des renforts furent envoyés en Espagne, et quant aux deux consuls *Caius Flaminius* et *Cnæus Servilius*, ils ne reçurent que le nombre de soldats nécessaire pour mettre les quatre légions au complet : seule leur cavalerie fut augmentée. On leur enjoignit de garder la frontière du Nord et de se porter sur les deux grandes voies qui s'y rendaient de Rome, celle de l'Ouest finissant alors à *Arretium*, celle de l'Est à *Ariminum*. Caius Flaminius occupa la première, Cnæus Servilius la seconde. C'est là que les garnisons des forteresses du Pô vinrent les rejoindre, par la route d'eau, sans doute ; puis on attendit le retour de la belle saison, comptant alors barrer et défendre les cols de l'Apennin, puis prendre l'offensive et descendre vers le fleuve, où l'on se donnerait la main sous Plaisance. Mais

soldats échappés au massacre avaient, de toute façon, dû repasser le torrent. Mais pour arriver à la hauteur du camp, il leur fallait se frayer un chemin au milieu des fuyards de leur propre armée, au milieu des corps ennemis qui les enveloppaient, et enfin franchir la rivière l'épée au poing. Dix mille hommes passèrent la Trébie à la hauteur de Plaisance, pour se réfugier dans ses murs. A ce moment, ils n'étaient plus poursuivis : déjà quelques milles les séparaient du champ de bataille, et la forteresse voisine les protégeait. Peut-être même y avait-il là un pont, avec tête de pont sur la rive droite, celle-ci occupée par la garnison de la ville. Autant le passage à la hauteur du camp aurait offert de dangers, autant l'autre était facile. Aussi Polybe, en bon militaire qu'il est, dit-il tout simplement que le corps des dix mille hommes s'est retiré en bon ordre dans Plaisance (3, 74, 76), sans mentionner d'ailleurs la circonstance alors tout indifférente du torrent franchi. Dans les temps modernes, tous les critiques ont fait ressortir les erreurs du récit de Tite-Live, qui, lui, place le camp carthaginois sur la rive droite, et le camp romain sur la rive gauche de la Trébie. Rappelons enfin que *Clastidium* n'est autre que le *Casteggio* d'aujourd'hui, ce qu'attestent expressément les inscriptions (Orelli-Herzen, 5117).

Hannibal ne songea pas le moins du monde à se maintenir dans la vallée du Pô. Il connaissait, Rome mieux que les Romains eux-mêmes, peut-être ; il se savait de beaucoup le plus faible, malgré sa brillante victoire : il savait que ni par l'effroi ni par la surprise il ne dompterait l'opiniâtre orgueil de la métropole italienne ; que pour atteindre son but, pour humilier la fière cité, il ne l'allait rien moins que l'accabler. La Confédération italique avec ses forces compactes et ses ressources militaires, avait sur lui un immense avantage. Carthage ne lui donnait qu'un appui incertain ; il n'en pouvait recevoir qu'irrégulièrement des renforts ; en Italie, il n'avait pour lui que les Gaulois cisalpins, à l'humeur capricieuse et changeante. La défense de Scipion, la valeureuse retraite de l'infanterie romaine dans la journée de la Trébie étaient aussi un témoignage éclatant de l'infériorité du fantassin phénicien, quelques peines qu'il eût prises à le former, en face du légionnaire, et sur ce terrain du combat. De là les deux pensées principales qui dirigeront tous les plans de campagne du grand général en Italie. Il conduira la guerre quelque peu à l'aventure, changeant sans cesse et le théâtre de ses opérations et ses opérations elles-mêmes. Il ne cherchera pas la fin de son entreprise dans des hauts faits purement militaires, il la demandera à la politique ; s'appliquant à dénouer peu à peu le faisceau de la Confédération italienne, afin d'arriver à la détruire. Son plan obéissait à la nécessité. Pour lutter contre tant de désavantages, il n'avait que son génie militaire à jeter dans la balance, et pour le faire peser de tout son poids, il lui fallait chaque jour dérouter ses adversaires par l'imprévu de ses combinaisons renouvelées sans cesse. Il était perdu, s'il laissait un seul instant la guerre se dérouler à la même place. Il voyait clairement son but en admirable et profond politique, plus encore qu'en grand capitaine. Battre en toute occasion les généraux de Rome, ce n'était pas vaincre Rome ; et celle-ci, au lendemain d'une défaite, demeurait la plus forte, autant que lui-même il était supérieur aux chefs d'armée de la République. Ce qu'il y a de plus étonnant dans Hannibal, au milieu de ses étonnantes victoires, c'est la netteté de ses vues. A l'heure de sa plus haute fortune, on peut dire qu'il ne s'est jamais fait d'illusion sur les conditions de la lutte.

Tels furent ses vrais motifs d'agir, et non les supplications des Cisalpins voulant épargner à leur pays les maux de la guerre. Il se décide donc à, quitter sa récente conquête, et la base apparente de ses opérations prochaines contre l'Italie : c'est au cœur de l'Italie même qu'il va porter le fer et le feu. Mais avant, il se fait amener les captifs ; les Romains, mis à part, sont chargés de chaînes et faits esclaves (il y a eu, sans nul doute, exagération grossière de la haine à raconter que partout et toujours il aurait fait massacrer les légionnaires captifs). Quant aux fédérés italiques, ils sont relâchés sans rançon, et invités à aller annoncer chez eux qu'Hannibal ne fait point la guerre à l'Italie, mais à Rome seulement ; qu'il veut rendre à leurs cités leur antique indépendance et leur territoire, et qu'après les avoir libérés, il marche derrière eux, sauveur et vengeur de leur patrie. — Cela dit, comme l'hiver avait pris fin, le Carthaginois quitte la vallée du Pô, et cherche sa route au travers des âpres défilés de l'Apennin. Flaminius, avec l'armée d'Étrurie, était encore devant Arretium, comptant partir de là pour aller couvrir le *val d'Arno*, et bloquer la sortie des passes de l'Apennin, du côté de *Lucca* [*Lucques*], dès que la saison permettrait de le faire. Mais Hannibal le devance. Il franchit sans difficulté les montagnes, le plus à l'ouest, c'est-à-dire le plus loin possible de l'ennemi. Seulement, quand il arrive dans la contrée basse et marécageuse située, entre l'*Auser* (*Serchio*) et l'*Arnus* [*Arno*], il la trouve inondée par les fontes des neiges et les pluies du printemps. L'armée, durant quatre jours, avance les pieds dans l'eau, sans

pouvoir camper à sec durant la nuit : les bagages amoncelés, les cadavres des animaux du train sont pour quelques-uns une ressource. Les souffrances des troupes furent inénarrables, celles de l'infanterie gauloise surtout, qui, marchant derrière les Carthaginois, se perdait dans les fondrières, devenues plus fangeuses, de la route. Elle murmurait hautement, et peut-être elle eût déserté en masse, sans Magon, qui, fermant la marche avec la cavalerie, empêcha toute tentative de fuite. Les chevaux, ayant la corne malade, tombèrent par centaines ; d'autres maladies décimèrent les soldats, et Hannibal lui-même perdit un œil à la suite d'une grave ophtalmie. N'importe, il arrive où il a voulu arriver. Déjà il est campé sous *Fæsulæ* (*Fiesole*), que Flaminius attend encore à Arretium que les routes soient devenues praticables, pour aller les fermer. Mais suffisamment fort peut-être pour défendre les débouclés de la montagne, il ne peut pas tenir tête à Hannibal en rase campagne. Sa position défensive tournée, il n'a plus qu'une chose sage à faire, c'est de se tenir immobile jusqu'à l'arrivée du second corps, désormais inutile à Ariminum : néanmoins il en juge et décide tout autrement. Chef dans Rome d'une faction politique, ne devant ses succès qu'à ses efforts hostiles à la puissance du Sénat ; irrité contre le gouvernement de la République à cause des intrigues de l'aristocratie contre son pouvoir consulaire ; aux allures routinières et partiales de ses ennemis politiques, répondant par les impatiences d'une opposition souvent trop bien justifiée, mais foulant alors aux pieds et les traditions et les usages ; enivré de la faveur aveugle de la foule, et aveuglé par sa haine amère contre les nobles, il avait aussi la manie de se croire doué du génie de la guerre. Sa campagne de 531 [223 av. J.-c.] contre les Insubres n'avait prouvé qu'une chose, pour qui voulait juger sans parti pris, c'est que les bons soldats réparent souvent les fautes des mauvais capitaines. Mais à ses yeux, aux yeux de ses amis, elle était l'irréfutable preuve qu'il suffisait de placer les légions sous ses ordres, pour que bientôt on en eut fini avec Hannibal. Telles étaient les folles paroles qui lui avaient valu son second consulat. Alléchée par l'espérance, une multitude sans armes, prête seulement pour le butin, était accourue dans son camp ; et, au dire des plus sobres historiens, dépassait le nombre de ses légionnaires. Hannibal tient grand compte de ces circonstances. Il se garde de l'attaquer, et passant au delà de ses campements, il lance ses Gaulois, les plus ardents des pillards, et sa cavalerie légère dans toute la contrée d'alentour, et la ravage. La foule alors de se plaindre et de s'irriter. Au lieu de s'enrichir comme on le lui avait promis, elle se voit enveloppée par l'incendie et le pillage. Enfin, Hannibal affecte de croire que Flaminius n'a ni la force ni le courage de rien entreprendre avant l'arrivée de son collègue. C'en est trop pour un pareil homme. A lui maintenant de déployer son génie stratégique, et d'infliger une rude leçon à ce fol et téméraire ennemi. Aussitôt il se met précipitamment à la poursuite du Carthaginois, qui, défilant lentement devant Arretium, tire vers *Perusia* par la riche vallée du *Clanis* (*Chiana*). Il l'atteint non loin de Cortone. Hannibal, averti de tous ses mouvements, a choisi à loisir son champ de bataille. C'est un défilé étroit, dominé des deux côtés par de hautes parois de rochers ; une colline surplombe à la sortie ; à l'entrée s'étend le lac de *Trasimène* [*lago di Perugia*]. Sur la colline du fond se tient le gros de l'infanterie carthaginoise ; à droite et à gauche se cachent l'infanterie légère, et la cavalerie. Les colonnes romaines s'engagent sans précaution dans ce passage, qui semble libre ; les brouillards épais du matin leur ont voilé l'ennemi. Mais à peine la tête des légions arrive-t-elle au pied de la colline, qu'Hannibal donne le signal du combat : aussitôt la cavalerie, tournant les montagnes, va fermer l'entrée du défilé, et sur la droite et la gauche les nuages qui se dissipent font voir partout sur les hauteurs les soldats de

Carthage !... Il n'y eut point de combat, il n'y eut qu'une défaite. Ceux qui restaient encore en dehors des défilés furent précipités dans le lac par les cavaliers d'Hannibal ; le principal corps périt presque sans résistance au fond de l'impasse ; la plupart, et le consul avec eux, tombant successivement et dans l'ordre même de leur marche. La tête de la colonne romaine, six mille fantassins en tout, se fit jour au travers de l'ennemi, et montra une fois de plus l'invincible force de la légion. Mais, malheureusement pour elle, séparée de l'armée consulaire, et ne sachant plus où aller, elle se dirige au hasard ; et le lendemain, elle est entourée par la cavalerie d'Hannibal sur la hauteur où elle s'est retirée. Le Carthaginois refuse de sanctionner la capitulation qui la laisserait libre de partir ; le détachement est pris tout entier. Quinze mille Romains étaient morts, quinze mille captifs. L'armée était anéantie. Les Carthaginois avaient à peine perdu quinze cents hommes, Gaulois pour la plupart¹. Et, comme si ce n'était point assez d'un tel désastre, à peu de temps de là la cavalerie de l'armée d'Ariminum, forte de quatre mille hommes et commandée par *Caius Centenius*, que Cnæus Servilius envoyait en avant, au secours de son collègue, pendant que lui-même il marchait plus lentement, vient donner dans l'armée africaine ; elle est enveloppée, hachée ou prise. Toute l'Etrurie est perdue pour Rome. Hannibal pourrait marcher sur la métropole sans que rien l'arrête ! A Rome on se prépare à une lutte extrême ; on abat les ponts du Tibre ! *Quintus Fabius Maximus* est nommé dictateur. Il mettra les murailles en état, et dirigera la défense à la tête de l'armée de réserve. En même temps, deux légions sont formées pour remplir la place de celles détruites, et la flotte, utile auxiliaire en cas de siège à subir, est hâtivement armée.

Mais Hannibal voyait plus loin que le roi Pyrrhus. Il ne marcha point sur Rome ; il ne marcha point contre Cnæus Servilius. Celui-ci, en capitaine habile, sut conserver son armée intacte sous la protection des forteresses échelonnées sur la voie romaine du Nord, et aurait pu tenir tête encore aux Carthaginois. Opérant une conversion tout à fait inattendue, Hannibal laisse de côté *Spoletium*, qu'il a en vain tenté de surprendre, traverse l'Ombrie, mettant à feu et à sang le *Picenum* et les riches métairies romaines qui le couvrent, et ne fait halte que sur les bords de l'Adriatique. Ses hommes et ses chevaux ne s'étaient point encore remis des maux de la campagne du printemps. Il leur donne du repos dans cette superbe contrée, durant la plus belle saison de l'année. Il veut les rétablir complètement sur pied, et en même temps réorganiser son infanterie libyenne sur le modèle de la légion. Les armes des Romains ramassées après la bataille lui en fournissent le moyen. C'est de là aussi qu'il renoue avec Carthage ses communications si longtemps interrompues, et qu'il y expédie par mer la nouvelle de ses victoires. Enfin, quand son armée, bien refaite, s'est familiarisée avec ses armes nouvelles, il lève son camp, et marchant, lentement le long de la côte, il descend vers l'Italie méridionale.

C'était encore un juste calcul de sa part, que d'entreprendre en ce moment la réfection de son infanterie. Les Romains, terrifiés, s'attendaient tous les jours à l'attaque de leur ville, et lui laissèrent un répit d'au moins quatre semaines, pendant lequel il se hâta de mener à fin cette conception d'une hardiesse inouïe. Placé au cœur du pays ennemi, n'ayant qu'une armée inférieure en nombre à

¹ Le calendrier infidèle des Romains place la bataille au 23 Juin. Selon le calendrier rectifié, elle a dû avoir lieu en avril : en effet, c'est vers le milieu de l'automne que Q. Fabius, après six mois de charge, a déposé la dictature (Tite-Live, 22, 31, 7. 32, 1), qu'il avait dû inaugurer en mai. Déjà, à cette époque, les erreurs du calendrier, romain étaient considérables.

l'armée de ses adversaires, il ose changer du tout au tout son organisation de combat, et forme rapidement des légions africaines qui pourront aussitôt lutter contre les légions de Rome. Il espérait aussi que la Confédération italique allait se relâcher et se dissoudre. Mais son espoir est déçu. Ce n'était rien que de faire soulever les Étrusques : déjà ils avaient combattu dans les rangs des Gaulois durant les dernières guerres de leur indépendance. Mais le noyau de la Confédération, son centre militaire, les cités sabelliennes, qui venaient après les cités latines, étaient restées intactes ; et Hannibal avait raison de s'en rapprocher. Malheureusement ces villes lui fermèrent leurs portes les unes après les autres : aucune ne fit alliance avec lui. Résultat excellent, où Rome trouva son salut : elle comprit qu'il y aurait imprévoyance grande, à laisser ses alliés exposés seuls à de pareilles épreuves, et sans qu'une armée de légionnaires allât tenir la campagne au milieu d'eux. Le dictateur Quintus Fabius réunit donc les deux légions de formation nouvelle et l'armée d'Ariminum ; et au moment où Hannibal, passant devant la forteresse de Lucérie, marchait vers Arpi, il se montra sur son flanc droit devant *Aicœ*¹. Fabius agissait tout autrement que ses prédécesseurs. C'était un homme âgé, réfléchi, et ferme au point d'encourir le reproche de lenteur et d'obstination, ayant le culte du bon vieux temps, serviteur zélé de la toute-puissance du Sénat et de l'autorité du gouvernement civil. Après les prières et les sacrifices aux dieux, il ne demandait le triomphe des armes romaines qu'à la stratégie la plus prudente et méthodique. Adversaire politique de Caius Flaminius, appelé à la tête de l'État par la réaction qui s'était faite contre les folies d'une démagogie militaire, il était venu au camp, bien décidé à éviter la bataille avec autant de soin que Flaminius avait mis d'ardeur à la chercher. Il avait la ferme conviction que les lois les plus simples de l'art de la guerre défendraient à Hannibal d'aller en avant, tant qu'il se verrait surveillé par une armée romaine intacte. Il espérait l'affaiblir tous les jours dans de petits combats de fourrageurs, puis l'affamer facilement. Hannibal, que ses espions dans Rome et dans l'armée de Rome avertissaient de tout ce qui s'y pouvait faire, connut bientôt les dispositions prises ; et, comme toujours, arrangeant son plan selon le caractère du général qu'il avait à combattre, il passa à son tour devant les légions, franchit l'Apennin, descendit dans le cœur de l'Italie, non loin de Bénévent, s'empara de la ville ouverte de *Télésia* sur la frontière du Latium et de la Campanie, et de là marcha sur Capoue, la plus importante des cités italiques dépendantes, et à ce titre maltraitée, opprimée entre toutes et dépouillée de ses franchises locales. Il y avait noué des intelligences, et comptait que les Campaniens se détacheraient de la fédération romaine. Son espoir fut encore déçu. Alors il fit volte-face pour s'en retourner en Apulie. Le dictateur l'avait suivi pas à pas, se tenant sur les hauteurs, et condamnant ses soldats au triste rôle d'assister, passifs et l'épée au poing, au pillage des pays alliés par les bandes numides et à l'incendie de tous les villages de la plaine. Un jour enfin, l'occasion d'un combat sembla s'offrir aux légions exaspérées. Hannibal s'étant remis en marche vers l'est, Fabius lui ferma la route à *Casilinum* (la *Capoue* d'aujourd'hui)². Il occupait fortement la ville sur la rive gauche du Volturne, et sur la droite il avait couronné toutes les hauteurs avec son armée. Enfin, une division de quatre mille hommes était postée sur la voie en avant du fleuve. Mais Hannibal à son tour fit escalader par ses troupes légères les collines qui longeaient le chemin ; puis elles chassèrent devant elles des bœufs portant aux cornes des fagots allumés : tout donnait à croire que l'armée carthaginoise

¹ Dans l'Apulie du Nord, chez les anciens Dauniens.

² Un peu au nord de la Capoue ancienne, sur le Vollurno.

défilait durant la nuit à la lueur des torches. Le détachement de légionnaires qui gardait la route craignit de se voir enveloppé, et se croyant désormais inutile à son poste, il se retira aussi sur les hauteurs latérales ; aussitôt Hannibal avec toute son armée franchit le passage demeuré libre, sans plus trouver un seul ennemi devant lui ; au matin, par un retour offensif qui coûta cher aux Romains, il dégagea ses troupes légères, et se remit en marche vers le Nord-Est¹. Après de longs circuits, après avoir parcouru et ravagé sans obstacle ni résistance les pays des Hirpins, des Campaniens, des Samnites, des Pœligniens et des Frentans, il revient auprès de Lucérie, chargé de butin, et ses caisses pleines. La moisson allait commencer. Si nulle part les populations ne l'avaient arrêté, nulle part non plus il n'avait pu faire alliance avec elles.

Reconnaissant à ce moment qu'il ne lui restait pas autre chose à faire que de prendre ses quartiers d'hiver en rase campagne, il s'établit et entama une opération toujours difficile, celle qui consiste à ramasser sur les terres de l'ennemi les approvisionnements nécessaires à une année durant la saison mauvaise. Il avait choisi à dessein les grandes plaines de l'Apulie septentrionale, riches en blés et en herbages, et dont sa cavalerie, toujours plus forte que celle des Romains, lui assurait la possession. Il construit un camp retranché à *Gerunium*², à cinq milles [allemands, 10 lieues de France] au nord de Lucérie. Tous les jours les deux tiers de l'armée sortent en fourrageurs, pendant que l'autre tiers prenant position hors du camp, avec le général soutient les détachements dispersés dans la campagne. A ce moment, le maître de la cavalerie romaine, *Marcus Minucius*, qui pendant une absence du dictateur commande les troupes de la République, croit rencontrer enfin l'occasion favorable. Il se rapproche des Carthaginois, s'en vient camper sur le territoire des *Larinates* [*Larinum*,auj. *Larino*], arrête par sa seule présence les détachements ennemis, gêne la rentrée des approvisionnements, livre une foule de petits combats, souvent heureux, aux escadrons carthaginois, à Hannibal lui-même, et le contraint à ramener à lui ses corps avancés, pour les concentrer tous sous Gérunium. La nouvelle de ses succès, exagérés sans nul doute par ceux qui l'apportent, soulève dans Rome un orage contre le **Temporiseur**. Ce n'était point sans quelque raison. S'il était sage aux Romains de se tenir sur la défensive, et d'attendre le succès en affamant l'ennemi, c'était pourtant une singulière défensive que celle adoptée. Couper les vivres à l'ennemi était bien : mais le laisser promener la dévastation dans toute l'Italie centrale, en face d'une armée romaine autant et plus nombreuse que la sienne et pourtant inactive ; le laisser après tout faire ses approvisionnements à l'aide de ses fourrageurs lancés en grandes masses, n'était-ce point l'insuccès flagrant ? Publius Scipion, dans son commandement du Pô, avait autrement compris la défense du pays. Quand son successeur avait voulu l'imiter sous Casilinum, il avait échoué, et prêté le flanc aux risées de tous les mauvais plaisants de Rome. On devait s'étonner vraiment de voir les cités italiennes tenir bon encore ! Hannibal ne leur montrait-il pas tous les jours la supériorité des Carthaginois, le néant de la protection romaine ? Combien de temps croyait-on qu'elles se résigneraient à supporter doublement les charges de la guerre, à se laisser piller et ravager sous les yeux des légions et de leurs propres contingents ? Quant à l'armée, on ne pouvait pas dire que ce fut elle qui rendit une telle stratégie nécessaire. Formée en partie de levées nouvelles, il est

¹ Il est intéressant de lire le récit détaillé de cette affaire dans Tite-Live (22), ou dans Polybe, et de suivre les mouvements des deux armées sur la carte de l'*Atlas antique* de Spruner (c. n° XI, Latium, Campania).

² Auj. sans doute *Dragonara*, dans la *Capitanate*.

vrai, elle avait pour noyau les solides légions d'Ariminum. Bien loin qu'elle fût découragée par les défaites récentes, elle s'irritait du rôle peu glorieux auquel la condamnait son chef, **le suivant d'Hannibal !** Elle demandait à hauts cris qu'on la menât à l'ennemi. — On en vint dans l'assemblée du peuple, aux accusations les plus vives contre le vieillard entêté ! Ses adversaires politiques, l'ex-préteur *Caius Terentius Varron* en tête, tirèrent profit des passions surexcitées. Qu'on n'oublie pas non plus que Fabius avait été nommé dictateur par le Sénat, et que la dictature était regardée comme le palladium du parti conservateur... Aussi bientôt unis à la soldatesque mécontente, et aux possesseurs des terres que pillait l'ennemi, les mécontents emportèrent une motion insensée autant qu'inconstitutionnelle. Il fut enjoint à Fabius de partager ses attributions avec son subordonné Marcus Minucius, et la dictature, créée jadis pour empêcher en temps de péril la division fâcheuse du commandement, la dictature allait cesser d'être. L'armée romaine, dont les deux corps séparés avaient été exprès réunis, fut donc de nouveau coupée en deux : chacune de ses deux moitiés eut son chef, l'un et l'autre capitaine suivant chacun son plan en complète opposition avec son collègue. Quintus Fabius naturellement resta dans son inaction méthodique. Mais Marcus Minucius, tenu de justifier son titre dictatorial l'épée à la main, attaqua précipitamment l'ennemi. Il eût été écrasé par le nombre, si son collègue, arrivant avec ses troupes toutes fraîches, n'eût empêché un plus grand malheur. Cet incident donna du moins raison pour un instant au système de la résistance¹. Mais Hannibal avait obtenu tout ce qu'il voulait obtenir par les armes. Ses opérations les plus essentielles avaient réussi : ni la prudente de Fabius, ni la témérité agressive de Minucius ne l'avaient empêché d'achever ses approvisionnements. Quelques difficultés qu'il eût rencontrées, il pouvait, désormais passer tranquillement et sûrement son hiver dans ses quartiers de Gérunium. Le **Temporisateur (Cunctator)** n'a point eu le mérite de sauver Rome : elle n'a dû véritablement son salut qu'à l'assemblage puissant de son système fédératif, et aussi, sans nul doute, à la haine nationale des peuples occidentaux contre les Peuples phéniciens.

La fierté romaine, en dépit de ses échecs, restait debout, comme la Symmachie romaine. La république, tout en leur exprimant sa reconnaissance, refusa pour la prochaine campagne les offres de secours qui lui venaient du roi Hiéron de Syracuse et des villes gréco-italiques (ces dernières, ne fournissant pas de contingents, avaient moins souffert que les autres alliés par le fait de la guerre). En même temps, on fait sentir aux petits chefs illyriens qu'il faut qu'ils s'exécutent et payent les tributs sans délai ; et une nouvelle ambassade partie de Rome réclame encore une fois du roi de Macédoine la remise de Démétrius de Pharos. Quoique les derniers incidents de la guerre aient à demi justifié le système et les lenteurs de Fabius, le Sénat se résout fermement à mettre fin à une guerre qui ne peut qu'épuiser lentement, mais sûrement l'État. Si le dictateur populaire a échoué dans ses tentatives plus énergiques, la faute en est à ceux qui, procédant par demi-mesures, lui ont donné à commander un corps de troupes trop faible. Là-dessus, pour remédier au mal, Rome se décide à mettre en campagne une armée plus nombreuse que celles qu'elle ait jamais levées : huit légions la composeront, chacune portée à un tiers au-dessus du nombre normal ; les fédérés y joindront leurs contingents dans la même proportion. Qui douterait qu'avec de telles forces on ne puisse écraser aussitôt

¹ En 1862, on a retrouvé à Rome, près de S. Lorenzo, l'inscription du monument votif élevé à *Hercule victorieux*, par le nouveau dictateur, en mémoire de son haut fait de *Gerunium*. — *Herculei sacrum M. Minuci (us) C. f. dictator vovit.*

un adversaire de plus de moitié inférieur aux Romains ? En outre, une autre légion ira dans la région circumpadane, avec le préteur *Lucius Postumius*, et par cette diversion ramènera chez eux les Gaulois auxiliaires d'Hannibal. Combinaisons excellentes : mais à une telle armée il fallait trouver un chef digne d'elle. Les lenteurs obstinées du vieux Fabius, les querelles intestines suscitées à cette occasion par la faction démagogique avaient jeté une irrémédiable impopularité sur la dictature et le Sénat : dans la foule, le bruit courait, folle calomnie dont les meneurs n'étaient point innocents, peut-être, que les sénateurs traînaient à dessein la guerre en longueur. Nommer un nouveau dictateur, c'était chose impossible. Le Sénat du moins tenta de diriger l'élection des consuls, mais il ne fit qu'irriter davantage et les soupçons et la passion populaire. L'un de ses candidats pourtant fut nommé à grand'peine, c'était *Lucius Æmilius Paullus*, qui en 535 [219 av. J.-c.], avait habilement commandé en Illyrie ; mais une majorité énorme lui donna pour collègue le des démagogues, *Marcus Terentius Varro*, homme incapable, connu seulement pour sa haine profonde contre le Sénat, naguère le principal moteur de l'élection de Marcus Minicius à la co-dictature, et que rien ne recommandait à la foule, si ce n'est la bassesse de sa naissance et sa rude effronterie.

Pendant que Rome achevait ses préparatifs de campagne, la guerre recommençait en Apulie. Le printemps avait permis à Hannibal de quitter ses cantonnements. Comme toujours donnant sa loi à la guerre, il prend cette fois l'offensive, va de Gêrunium vers le Sud, passe devant Lucérie, traverse l'*Aufidus* [*Ofanto*], s'empare du château de *Cannes* (*Cannœ*, entre *Canosa* et *Barletta*), qui commande le pays de *Canusium*, et où les Romains avaient eu jusqu'alors leurs principaux magasins. Ceux-ci, depuis le départ de Fabius, légalement sorti de charge vers le milieu de l'automne, étaient commandés par les ex-consuls ; aujourd'hui proconsuls, *Cnæus Servilius* et *Marcus Regulus*. Ils n'avaient pas su empêcher le coup de main désastreux par lequel débutait le Carthaginois. Les nécessités militaires autant que les considérations politiques exigeaient désormais d'autres mesures. Pour arrêter les progrès d'Hannibal il fallait à tout prix lui livrer la bataille. Les deux nouveaux généraux Paullus et Varron arrivèrent en Apulie au commencement de l'été de 538 [216 av. J.-c.]. Le Sénat leur avait donné l'ordre formel de combattre. Ils amenaient quatre légions nouvelles et les contingents italiques. Leur jonction portait l'armée de Rome à quatre-vingt mille hommes de pied, moitié citoyens romains, moitié fédérés ; et à six mille chevaux, dont un tiers de Romains et deux tiers appartenant à la fédération. Hannibal avait encore dix mille cavaliers ; mais son infanterie ne dépassait pas quarante mille hommes. Lui aussi, il voulait la bataille, tant par les motifs généraux et déjà exposés de sa politique, qu'à raison des facilités qu'il trouvait dans les plaines d'Apulie pour développer sa cavalerie et tirer parti de sa supériorité, sous ce rapport. D'ailleurs, en face d'une armée double de la sienne, et s'appuyant sur une ligne de forteresses, comment aurait-il pu subvenir longtemps aux besoins de ses troupes ? Malgré sa cavalerie plus nombreuse, il se serait vu bientôt dans un grand embarras. La même pensée guidant les généraux des Romains, ils se rapprochèrent aussitôt des Carthaginois ; mais ceux de leurs officiers qui avaient du coup d'œil, après avoir pris connaissance de la position d'Hannibal, conseillèrent d'attendre encore et de s'établir tout près de lui, de façon à lui fermer la retraite, ou à l'obliger à combattre ailleurs et sur un champ de bataille moins favorable. Alors Paullus remonta l'*Aufidus* en face de Cannes, où Hannibal demeurait posté, sur la rive droite ; et là établit un double camp, le plus grand placé aussi sur la rive droite, le moindre à un quart de mille

de l'autre presque à la même distance de l'armée ennemie, et sur la rive gauche incommode ainsi les fourrageurs des Carthaginois au nord et au sud du torrent. Mais le consul de la démagogie jette les hauts cris devant ces combinaisons militaires d'une prudence pédantesque : **on avait tant dit qu'on entrerait en campagne ! et l'on allait tout simplement monter la garde, au lieu de marcher l'épée au poing !** Là dessus il ordonne de courir sus à l'ennemi, en quelque lieu, en quelque façon que ce soit. Dans le conseil de guerre, la voix décisive, suivant l'ancien et déplorable usage, alternait tous les jours entre les deux consuls : il fallut en passer par les volontés du héros de la rue. Une division de dix mille hommes resta dans le grand camp avec ordre de se jeter sur celui des Carthaginois durant la bataille, et de fermer ainsi la retraite à l'ennemi, quand il repasserait le fleuve.

Le 2 août, suivant le calendrier incorrect ; au cours de juin, suivant le calendrier rectifié, le gros de l'armée se porte en deçà de l'Aufidus, alors presque à sec, et qui se prête, facilement au passage ; il prend position près du petit camp de la rive gauche, tout près des Carthaginois, entre ceux-ci et le grand camp romain. Déjà sur ce point s'étaient livrés quelques combats d'avant-poste. Ses lignes s'ordonnent dans la vaste plaine située à l'ouest de Cannes, et au nord du fleuve. L'armée d'Hannibal suit les légions, passe l'eau derrière elles, appuyant sa gauche à l'Aufidus, sur lequel les Romains appuient leur droite. Leur cavalerie garnit les ailes ; le long du fleuve est la division plus faible des chevaliers, conduite par Paullus ; vers l'autre extrémité de la ligne, du côté de la plaine, s'est placé Varron à la tête des escadrons plus nombreux des fédérés. Au centre se tient l'infanterie, en masses d'une profondeur inusitée ; elle obéit au proconsul Cnæus Servilius. Hannibal a rangé ses fantassins en face ; leur ligne décrit un vaste croissant. Au sommet sont les troupes gauloises et ibères, portant leurs armes nationales ; les deux ailes, ramenées en arrière, sont remplies par les Libyens armés à la romaine. Le long du fleuve, toute la grosse cavalerie, sous Hasdrubal, les couvre ; et dans la plaine, à l'autre bout, se développent les Numides. Après un court engagement d'avant-garde entre les troupes légères, la bataille s'engage sur toute la ligne. A la gauche des Romains, où les Numides ont les cavaliers pesants de Varron pour adversaires, leurs charges furieuses et continuelles demeurent indécises. Au centre, les légions enfoncent les Gaulois et les Espagnols ; elles poussent rapidement en avant et poursuivent leur succès. Mais pendant ce temps, à l'aile droite, les Romains ont eu le dessous. Hannibal n'a voulu qu'occuper Varron à la gauche, pour permettre à Hasdrubal et à ses escadrons réguliers de se précipiter sur les chevaliers bien moins nombreux, et à les écraser d'abord. Ceux-ci sont enfoncés à leur tour et taillés en pièce, en dépit de leur bravoure : ce qui n'est pas tué est poussé dans le fleuve ou rejeté dans la plaine. Alors Paullus, blessé, se porte de sa personne au centre, voulant tourner la fortune, ou du moins partager le sort des légions, qui, lancées à la poursuite de l'infanterie ennemie, avaient marché en colonnes et pénétré comme un coin dans les lignes d'Hannibal. Mais, à ce moment, les fantassins libyens, se repliant à droite et à gauche, les enveloppent, se précipitent sur leurs rangs pressés et les forcent à s'arrêter sur place pour se défendre contre les attaques qui les prennent de flanc. Leurs rangs démesurément profonds s'entassent immobiles, sans qu'il leur reste de champ pour l'action. Pendant ce temps Hasdrubal, qui en a fini avec Paullus et les chevaliers, a reformé ses escadrons, et passant derrière le centre de l'ennemi, est allé tomber sur l'aile gauche et sur Varron. Les cavaliers italiens avaient déjà fort à faire avec les Numides ; pris en tête et en queue, ils se dispersent.

Hasdrubal laisse aux Numides le soin de les poursuivre, et reformant pour la troisième fois sa division, il va à son tour se jeter sur les derrières des légionnaires. Cette manœuvre décida de la journée. La fuite n'était même pas possible. On ne fit nul quartier. Jamais, peut-être, armée aussi nombreuse ne fut aussi complètement anéantie, sans pertes sensibles pour le vainqueur. La bataille de Cannes n'avait pas coûté à Hannibal six mille hommes, dont les deux tiers étaient des Gaulois tombés sous le premier choc des légions. Mais des soixante-seize mille Romains mis en ligne, soixante-dix mille gisaient à terre, et parmi eux le consul Lucius Paullus, le proconsul Cnæus Servilius, les deux tiers des officiers supérieurs et quatre-vingts personnages de rang sénatorial. L'autre consul, Marcus Varron, grâce au parti qu'il avait aussitôt pris de fuir, grâce aussi à la vigueur de son cheval, s'était réfugié à *Vénousie* (*Venosa*). La garnison du grand camp, comptant dix mille hommes environ, tomba presque tout entière dans les mains des Carthaginois : quelques milliers de soldats, les uns en provenant, les autres échappés de la bataille même, allèrent s'enfermer dans *Canusium* (*Canosa*). — Il semblait que Rome, dût périr dans cette année néfaste. Avant qu'elle eût pris fin ; la légion expédiée en Cisalpine sous les ordres de Lucius Postumius, consul désigné pour 539 [215 av. J.-C.], tombait dans une embuscade et périssait sous les coups des Gaulois.

La prodigieuse victoire d'Hannibal allait-elle ouvrir l'ère des succès pour les vastes combinaisons politiques, objet capital de sa descente en Italie ? Il pouvait tout espérer. Certes il avait d'abord compté sur son armée : mais, appréciant justement les ressources de la puissance qu'il était venu combattre, son armée n'était, à ses yeux qu'une avant-garde d'invasion. Il ne lui fallait pas moins que réunir peu à peu toutes les forces de l'Orient et de l'Occident, pour préparer sûrement la ruine de la fière métropole romaine. — Malheureusement, les secours sur lesquels il avait le plus sûrement compté, ceux qu'on devait lui expédier d'Espagne, allaient faire défaut. Le général envoyé de Rome dans la Péninsule y avait su prendre une position forte et hardie. Débarqué à *Empuriæ* après le passage du Rhône par les Carthaginois, Cnæus Scipion avait commencé par se rendre maître de la côte entre les Pyrénées et l'Èbre, et repoussant Hannon, il avait pénétré dans l'intérieur, (536 [-218]). L'année suivante (537 [-217]), il avait pareillement défait la flotte phénicienne à la hauteur des bouches de l'Èbre ; et, se réunissant à son frère, le vaillant défenseur des plaines du Pô, qui lui amenait un renfort de huit mille hommes, il avait passé le fleuve et poussé jusqu'à Sagonte. En 538 [-216], Hasdrubal à son retour reçoit des troupes venues d'Afrique, et tente, conformément aux ordres de son frère, de lui amener une nouvelle armée en Italie. Mais les Scipions lui barrent le passage de l'Èbre et le battent à plate couture, presque à l'heure où Hannibal triomphe dans la journée de Cannes. La nation puissante des Celtibères et d'autres peuples non moins considérables ont suivi la fortune des généraux romains. Ceux-ci sont maîtres de la mer, des passages des Pyrénées, et par les Massaliotes, dont la fidélité est certaine, de toutes les côtes des Gaules. Moins que jamais Hannibal n'a rien à attendre de l'Espagne.

Quant à Carthage, elle avait fait jusqu'alors tout ce qui se pouvait attendre d'elle. Ses escadres avaient menacé les rivages de l'Italie et les îles romaines, et empêché tout débarquement en Afrique. Mais là s'arrêtaient ses efforts. On ignorait d'ailleurs dans la métropole africaine en quel lieu il aurait fallu chercher Hannibal : on ne possédait pas un seul port de débarquement en Italie. Et puis, est-ce que l'armée d'Espagne n'était pas depuis longues années habituée à se suffire ? Enfin, le parti de la paix ne cessait pas de murmurer et de se remuer.

En attendant, l'inaction est désormais impardonnable, et le héros Carthaginois en ressent déjà les effets. Il a beau économiser l'or de ses caisses et le sang de ses soldats : ses caisses se vident peu à peu ; la solde est arriérée, et les rangs de ses vétérans s'éclaircissent. Enfin, la nouvelle de la victoire de Carnes fait taire les factieux. Le Sénat de Carthage se décide à envoyer de l'argent et des hommes, et d'Afrique et d'Espagne à la fois. On mettra à la disposition d'Hannibal quatre mille Numides, entre autres, et quarante éléphants, et la guerre sera énergiquement poussée dans les deux Péninsules. Il y avait eu jadis des pourparlers d'alliance offensive avec la Macédoine, et dont la conclusion avait été entravée par la mort imprévue d'*Antigone Doson*, par les irrésolutions de *Philippe*, son successeur, enfin par la guerre inopportunément allumée entre lui et ses alliés grecs, d'une part, et les Étoiliens, de l'autre (534-537 [220-217 av. J.-c.]). Au lendemain du désastre de Carnes, Démétrius de Pharos trouve chez Philippe une oreille plus attentive ; il lui promet la cession de ses domaines en Illyrie, qu'il faudra, il est vrai, arracher d'abord aux Romains ; et la cour de Pella traite définitivement avec les Carthaginois. La Macédoine jettera une armée sur la côte orientale d'Italie ; Carthage lui assure en revanche la restitution des possessions romaines en Épire.

En Sicile, le roi Hiéron était resté neutre tant qu'avait duré la paix, et autant qu'il l'avait pu faire sans danger pour lui. Lorsque Carthage, au lendemain de la paix signée avec Rome, avait failli périr dans une tempête civile, il était venu à son secours en l'approvisionnant de blé. Nul doute que la rupture actuelle ne lui fut très désagréable : n'ayant put l'empêcher, il demeura prudemment et fidèlement attaché à Rome. Mais bientôt il mourut (automne de 538 [-216]) chargé d'années, après cinquante-quatre ans de règne. Son neveu et son successeur incapable, *Hiéronyme*, se mit au contraire en rapport avec les envoyés carthaginois ; et ceux-ci ne firent nulle difficulté de lui promettre la Sicile jusqu'à l'ancienne frontière des possessions phéniciennes, puis même, ses exigences allant croissant, l'île tout entière. Là-dessus il signa un traité formel d'alliance et réunit sa flotte à la flotte africaine au moment où celle-ci arrivait en vue de Syracuse, et menaçait sa capitale. Quant à l'escadre romaine de Lilybée, qui déjà avait eu maille à partir avec les navires carthaginois stationnant aux îles Ægates, elle se trouvait fortement compromise. Le désastre de Carnes avait empêché l'embarquement des renforts à destination de la Sicile. Il avait bien fallu les appliquer ailleurs à des besoins plus urgents.

Les événements prenaient en Italie une tournure plus décisive. L'édifice de la Confédération romaine, inébranlable durant deux années d'une terrible guerre, semblait enfin se disjoindre, et menaçait ruine. Arpi, en Apulie, venait de passer à Hannibal, ainsi qu'*Uzentum*¹, chez les Messapiens ; ces deux vieilles cités avaient beaucoup souffert du voisinage des colonies de Lucérie et de Brundisium. Toutes les villes des Bruttians avaient pris les devants, à l'exception des cités de *Petelia*² et de *Consentia* [*Cosenza*], Hannibal dut les investir. La plupart des Lucaniens, les Picentins, que Rome avait transportés dans la contrée de Salerne, les Hirpins, les Samnites, moins les *Pentres* (*Pentri*)³, enfin et surtout Capoue, la seconde ville de l'Italie, Capoue qui pouvait mettre en campagne trente mille fantassins et quatre mille chevaux, tous ces peuples, toutes ces villes quittent la Confédération. L'exemple de la grande cité

¹ *Ugento*, vers l'extrémité sud de la terre d'Otrante.

² Auj. *Strongoli*, dans la Calabre ultérieure, sur la côte est, au nord de *Cotrone*.

³ Au Nord des Hirpins, sur le haut Volturne.

campanienne entraîne *Atella* et *Calatia* ses voisins¹. Mais partout, et à Capoue notamment, la noblesse résiste, enchaînée qu'elle est par tous ses intérêts à la cause de Rome. De là des luttes intestines opiniâtres, et qui n'amoindrissent pas peu pour Hannibal les avantages de la défection. A Capoue, il se voit forcé de saisir *Décimus Magius*, qui lutte encore en faveur des Romains, même après l'arrivée des Africains : il l'envoie captif à Carthage, faisant voir ainsi, et malgré lui sans doute, combien peu les Campaniens doivent compter sur la liberté et la souveraineté que les généraux carthaginois leur ont promise. En revanche, les Grecs de l'Italie du Sud tiennent ferme. Nul doute que les garnisons romaines n'aient été pour beaucoup dans leur fidélité. Mais ils obéissaient davantage encore à leur haine de race contre les Phéniciens, et contre les nouveaux alliés de Carthage, les Lucaniens et les Bruttians, en même temps qu'ils aimaient Rome, toujours prête à montrer son zèle et ses tendances hellénistes, toujours indulgente et exceptionnellement douce envers les Gréco-Italiques. Aussi vit-on ceux de Campanie, à *Néapolis*, par exemple, résister bravement aux attaques dirigées par Hannibal en personne. Dans la Grande-Grèce, malgré les périls qu'elles encouraient, Rhégium, Thurium, Métaponte et Tarente n'ouvrirent pas leurs portes : Crotone et Locres², au contraire, furent assaillies ou contraintes à capituler par les Phéniciens coalisés avec les Bruttians. Les Crotoniates furent emmenés à Locres, dont les colons du Bruttium occupèrent l'importante station maritime. Mais les Latins du Sud, à *Brundisium*, *Venusie*, *Pœstum*, *Cosa*, *Calès*, ne bougèrent pas, cela va de soi. Ces villes étaient de véritables citadelles romaines fondées par les conquérants au cœur du pays étranger ; les colons établis sur les terres des habitants vivaient mal avec leurs voisins : ils devaient être les premiers frappés, si Hannibal, selon sa promesse, restituait leur ancien territoire aux cités italiques. Il en fût de même dans toute l'Italie centrale, dans l'antique domaine de la République : là prédominaient les mœurs et la langue latine, et les habitants y étaient les associés, non les sujets de Rome. Aussi les adversaires d'Hannibal à Carthage ne manquèrent-ils pas de faire remarquer en plein Sénat que les Carthaginois n'avaient vu venir à eux ni un seul citoyen romain, ni une seule cité latine. Comme un mur cyclopéen, l'édifice solide de la puissance romaine ne pouvait se détacher que pierre par pierre.

Telles avaient été les suites de la journée de Cannes, où fut moissonnée la fleur des soldats et des officiers de la fédération ; la septième partie, au moins, des Italiques en état de porter les armes avait péri. Terrible, mais juste punition de lourdes fautes politiques, imputables non pas seulement à quelques fous ou à quelques malheureux personnages, mais à la cité tout entière ! La constitution, faite pour une petite ville provinciale, ne convenait plus à la capitale d'un grand empire. Ce n'était pas dans la boîte de Pandore qu'il était possible d'aller raisonnablement chercher le nom du général appelé au commandement suprême dans une telle guerre. D'autre part, à les supposer possibles, le moment était moins que jamais propice pour commencer les réformes ; il n'y avait, certes, rien autre chose à faire que de laisser la direction des opérations militaires, la collation et la prorogation du généralat, à la seule autorité qui savait et pouvait y pourvoir. Aux comices ensuite de ratifier. Les brillants succès des Scipions sur le difficile champ de bataille de l'Espagne étaient un enseignement : mais les démagogues, en train déjà de saper les fondements du pouvoir aristocratique,

¹ *Atella*, non loin de l'emplacement actuel d'*Aversa*. — *Calatia*, auj. le *Gallaze*, sur la voie Appienne, non loin de *Caserte*.

² *Loëri Epizephryii*, dont quelques ruines, un peu au sud de *Gerace* (Calabre citérieure), semblent encore indiquer l'emplacement.

s'étaient emparés de la conduite de la guerre en Italie. Le **peuple** avait cru à l'imprudente parole des meneurs accusant les nobles de conspiration avec l'ennemi. Tristes Messies d'une foi politique aveugle, que ces Gaius Flaminius et ces Marcus Varron, tous les deux **hommes nouveaux** et des plus purs amis du peuple, portés à la tête de l'armée et chargés d'exécuter les plans de guerre qu'ils avaient improvisés ou fait approuver par la place publique ! Ils avaient abouti à Trasimène et à Cannes ! Comprenant mieux aujourd'hui sa mission qu'au temps où il avait rappelé d'Afrique l'armée de Regulus, le Sénat ne faisait que son devoir en voulant avoir seul la main au gouvernail et en s'opposant de son mieux à toutes les folles mesures. Malheureusement, après la première des deux grandes défaites de l'armée, alors qu'il était redevenu le maître de la situation, il avait eu le tort d'obéir aussi aux suggestions d'un intérêt de parti. Certes, loin de moi de mettre Quintus Fabius sur la ligne des *Cléons* romains, ses prédécesseurs ou successeurs, mais je dois à la vérité de dire qu'au lieu de faire la guerre seulement en militaire, il l'avait aussi menée en adversaire politique de Gaius Flaminius ; et qu'à l'heure où l'union eût été si nécessaire, tout en maintenant en face d'Hannibal son opiniâtre défensive, il avait aussi envenimé les dissentiments entre lui-même et son second. Alors fut brisée dans ses mains la dictature, cet instrument de salut transmis au Sénat par la sagesse des ancêtres ; alors, et par une voie indirecte si l'on veut, la journée et les malheurs de Cannes. Pourtant ni Quintus Fabius, ni Marcus Varron n'étaient en réalité les auteurs de la foudroyante catastrophe ; elle eut sa cause dans l'hostilité et les méfiances entre gouvernants et gouvernés, entre le corps délibérant et l'assemblée du peuple. Donc il fallait, pour le salut de l'État et le rétablissement de la puissance romaine, commencer par rétablir l'union et la confiance publiques. Le Sénat, c'est là son glorieux et impérissable titre d'honneur, le Sénat vit clairement les choses ; et ce qui était plus difficile, il agit. Il agit avec décision, foulant aux pieds tous les obstacles, et les récriminations mêmes, justes en soi. Quand Varron, seul de tous les chefs de l'armée, rentra dans Rome après la bataille, les sénateurs allèrent au-devant de lui jusqu'aux portes de la ville ; le remerciant de n'avoir pas désespérer de la patrie ! Et ce n'était là ni grands mots, ni vaine jactance pour pallier la misère des temps ; ce n'était pas non plus ironie malséante envers le triste général ! C'était la paix conclue entre le pouvoir gouvernant et le peuple. Les périls du moment, l'appel sérieux du Sénat à la concorde mirent fin à tous les commérages du Forum ; on ne songea plus qu'à se tirer tous ensemble d'affaire. Quintus Fabius, dont l'opiniâtre constance fut alors plus utile que tous ses faits de guerre, tous les sénateurs notables avec lui, s'employèrent au salut commun, et redonnèrent au peuple la confiance en lui-même et en l'avenir. Le Sénat garda jusqu'au bout la même fermeté d'attitude, alors que de tous côtés arrivaient des messagers annonçant des défaites, la défection des alliés, l'enlèvement des postes et des magasins de l'armée, et demandant des renforts pour la vallée du Pô et pour la Sicile, à l'heure où l'Italie semblait perdue, et où Rome elle-même était exposée presque sans défense aux coups de l'ennemi. Il fut interdit à la foule de se rassembler aux portes : les oisifs de la rue et les femmes durent rentrer dans leurs maisons ; le deuil pour les morts, limité à trente jours, n'interrompit que pour peu de temps les cérémonies du culte des dieux joyeux, d'où étaient exclus les vêtements funèbres. (Tel était le nombre des soldats tués dans les derniers combats, que, dans presque toutes les familles, il y avait alors des funérailles !) — Pendant ce temps, les légionnaires revenus sains et saufs du champ de bataille, s'étaient réunis à Canusium sous les ordres de deux vigoureux tribuns militaires, *Appius Claudius* et *Publius Scipion*, le fils. Celui-ci, par sa fière

contenance et avec l'aide de ses fidèles camarades, tirant au besoin l'épée quand ne suffisaient pas les paroles, ramena à des sentiments plus romains toute une bande de jeunes nobles, qui, désespérant de la patrie, trouvaient commode de demander leur salut à la mer. Le consul M. Varron vint aussi les rejoindre avec une poignée de soldats : peu à peu deux légions environ se trouvèrent réunies, qui, après avoir subi la dégradation militaire par ordre du Sénat, furent réorganisées pour un service sans solde. Le général malhabile se vit ensuite rappelé à Rome sous un prétexte quelconque, et le préteur *Marcus Claudius Marcellus*, soldat éprouvé des guerres de la Cisalpine, qui avait eu jadis mission de prendre la flotte à Ostie et de la conduire en Sicile, vint se mettre à la tête des troupes. Pendant ce temps Rome fait les plus énergiques efforts. Il lui faut une nouvelle armée de combat. On demande aux Latins de venir au secours de la République dans le péril commun. Rome donne l'exemple : elle enrôle toute la population virile, même les adolescents. Elle arme les débiteurs contraints par corps, et les criminels ; elle achète huit mille esclaves et les met en ligne. Les armes manquaient, on prend celles déposées dans les temples et offertes aux dieux comme dépouilles de l'ennemi : partout les ouvriers et forgerons travaillent nuit et jour. Le Sénat se complète, non point comme l'auraient voulu de timides patriotes, en y admettant des Latins, mais en y appelant les citoyens les mieux qualifiés légalement. Enfin, quand Hannibal offre de rendre ses prisonniers moyennant rançon publique, on rejette ses propositions ; ses envoyés, chargés aussi d'apporter les vœux des Romains captifs, ne sont pas même reçus dans la ville. Le Sénat ne veut pas qu'on puisse croire qu'il songe à la paix. Les alliés sauront que Rome ne transigera jamais ; et le moindre citoyen verra que, pour lui comme pour tous, il n'y a ni salut ni fin de la guerre à attendre, hormis dans la victoire.

Chapitre VI — Les guerres d'Hannibal, depuis Cannes jusqu'à Zama.

En descendant en Italie, Hannibal avait voulu briser le faisceau de la fédération romaine : à la fin de sa troisième campagne, il avait conquis tous les résultats auxquels il était possible d'arriver dans cette voie. Il était manifeste que les cités grecques et latines ou latinisées, qui avaient tenu pour Rome au lendemain de la journée de Cannes, ne cédant pas même à la crainte, ne céderaient jamais qu'à la force. La défense désespérée de quelques petites villes situées au fond de l'Italie méridionale, et perdues sans ressource, de Pétélie dans le Bruttium, par exemple, avait assez montré à Hannibal ce qu'il avait à attendre des Marseilles et des Latins. S'il avait un instant espéré des résultats plus grands, la défection des Latins, par exemple, son espoir était trompé. Bien plus (ainsi qu'on l'a vu), la coalition des Italiens du Sud était loin de lui apporter tous les avantages qu'il s'en était promis. Capoue tout d'abord avait stipulé que le Carthaginois ne pourrait pas contraindre les Campaniens à s'enrôler et à prendre les armes, et quant aux *citadins*, ils n'oubliaient pas comment Pyrrhus avait mené les choses à Tarente. Ils avaient la folle prétention de se soustraire et à la domination romaine et à celle des Phéniciens. Le Samnium et la Lucanie n'étaient plus ce que les avait vus Pyrrhus, alors qu'il avait cru pouvoir entrer dans Rome à la tête de la jeunesse sabellienne. Les forteresses romaines couvraient le pays, étouffant toute énergie et toute force : sous la domination de la République, les habitants avaient oublié l'usage des armes, et ne lui en voyaient, comme on sait, que de faibles contingents. Plus de haines nulle part, et partout, au contraire, de nombreux personnages intéressés aux succès de la métropole. La cause de Rome ruinée, on consentait à épouser celle du vainqueur, mais sans perdre de vue qu'il n'apportait point la liberté et qu'on ne faisait que changer de maître. De là, nul enthousiasme chez les Sabelliens qui se tournaient vers Hannibal, mais simplement le découragement qui ne fait plus résistance.

Dans ces circonstances, la guerre subit un temps d'arrêt. Hannibal, maître de tout le sud de la Péninsule jusqu'au *Vulture* et au *Garganus* [*monte Gargano*], ne pouvait pas abandonner la contrée à elle-même, comme il avait fait de la Cisalpine : il lui fallait défendre sa frontière, sous peine de la perdre s'il la découvrait. Or, pour contenir le pays conquis, malgré les forteresses qui partout défiaient ses armes, malgré les armées qui allaient descendre du Nord ; pour prendre en même temps l'offensive, tâche déjà difficile par elle seule, contre l'Italie centrale, son armée, forte de quarante mille hommes au plus, si l'on en déduit les contingents italiens, était loin de suffire. Tout d'abord il allait avoir affaire à d'autres adversaires. L'expérience avait durement enseigné aux Romains un meilleur système de guerre. Ils ne mettaient plus à la tête de leurs armées que des généraux éprouvés, et qu'ils prouvaient, s'il en était besoin, dans leurs commandements. Ces nouveaux généraux ne demeurèrent plus sur les hauteurs, assistant inactifs aux mouvements de l'ennemi ; ils ne se hâtèrent pas non plus de l'attaquer partout où ils le rencontraient, gardant un juste milieu entre la temporisation et la fougues ; mais attendant l'instant propice derrière leurs camps retranchés et les murailles des forteresses, ils ne livrèrent plus de combats que quand la victoire pouvant être efficace, la défaite ne pouvait pas se tourner en désastre. *Marcus Claudius Marcellus* fut l'âme de cette guerre nouvelle. Au lendemain des malheurs de Cannes, par un juste et prévoyant

instinct, les regards de tous, peuple et Sénat, s'étaient portés sur ce capitaine éprouvé. Le commandement suprême lui avait été, par le fait, immédiatement confié. Formé à bonne école dans les difficiles guerres contre Hamilcar, en Sicile, il avait, dans les dernières campagnes gauloises, donné la preuve éclatante de son talent militaire et de sa bravoure personnelle. Agé de cinquante ans déjà, il avait tout le feu d'un jeune soldat. Quelques années avant, général lui-même, on l'avait vu attaquer le général ennemi, et le jeter mort à bas de son cheval. Le premier et l'unique parmi les consuls de Rome, il avait revêtu les *dépouilles opimes*¹. Il avait voué sa vie et sa personne aux deux divinités de l'Honneur et de la Valeur dont le superbe et double temple, construit par lui, se dressait non loin de la porte Capéne². S'il est vrai qu'à l'heure du péril, ce n'est point un seul homme qui ait sauvé Rome, mais bien le peuple, et avant tous le Sénat, encore est-il juste de dire que dans la gloire commune nul n'a eu de plus grande part que Marcus Marcellus.

Du champ de bataille de Cannes, Hannibal s'était tourné vers la Campanie. Il connaissait Rome bien mieux que tous les naïfs des temps passés et modernes, qui ont cru qu'il lui eût suffi d'une marche sur la métropole pour terminer d'un seul coup la lutte. Sans doute, aujourd'hui la guerre se décide dans une grande journée : mais jadis, l'attaque des places fortes n'était pas le moins du monde au niveau de la défense, et bien souvent l'on a vu échouer au pied de leurs murailles tel général complètement victorieux, la veille, en rase campagne. Le Sénat et le peuple de Carthage n'étaient point comparables au peuple et au Sénat de Rome. L'expédition de Regulus avait fait courir à Carthage de bien autres dangers que la défaite de Cannes à sa rivale, et pourtant Carthage avait tenu bon et vaincu. Quelle apparence que Rome ouvrit ses portes devant Hannibal, ou qu'elle se résignât à subir une paix même honorable ? Donc, Hannibal, au lieu de perdre son temps dans de vaines démonstrations, ou de compromettre les résultats éventuels ou considérables qu'il avait sous la main, en assiégeant, par exemple, les quelques deux mille soldats réfugiés dans Canusium, s'était rendu tout droit à Capoue, avant que les Romains y eussent pu jeter garnison, et contraignant à une soumission définitive la seconde métropole italienne, longtemps hésitante. De là il pouvait espérer se rendre maître d'un des ports campaniens, et y faire arriver les renforts que ses éclatantes victoires ne pouvaient manquer d'arracher même aux opposants dans sa patrie. — A la nouvelle de sa manoeuvre, les Romains quittèrent aussi la Campanie, n'y laissant qu'un faible corps détaché, et réunirent toutes les forces qui leur restaient sur la rive droite du Vulturne. Marcus Marcellus, avec les deux légions de Cannes, marcha sur *Teanum des Sidicins*, s'y fit envoyer toutes les troupes disponibles, venant de Rome et d'Ostie, et pendant que le dictateur *Marcus Junius* le suivait plus lentement avec l'armée principale précipitamment rassemblée, il s'avança sur le fleuve jusqu'à *Casilinum*, pour sauver Capoue s'il en était temps encore. L'ennemi l'occupait déjà. Mais tous les efforts d'Hannibal pour s'emparer aussi de Naples s'étaient brisés devant l'énergique résistance des habitants : les Romains purent encore mettre garnison dans cette place maritime précieuse. Deux autres

¹ Au dire de Plutarque les *spolia opima*, celles enlevées par le général de l'armée romaine au général ennemi, après l'avoir tué, n'ont été consacrées que trois fois dans le temple de *Jupiter Férétrien*. Les premières avaient été prises par *Romulus* sur *Acron*, roi des Cœnates ; les secondes par *Aul. Cornélius Cossus*, sur *Lars Tolumnius*, roi des Véiens ; et les troisièmes par *Marcellus*, sur *Virdumar*.

² *Honoris et virtutis œdes*, hors les murs de Servius, avant d'arriver à la bifurcation de la voie Appienne et de la voie Latine.

grandes villes de la côte, Cumes et *Nucérie*¹, leur restèrent fidèles ; à *Nola*, le peuple et le Sénat se disputèrent, celui-là voulant se donner à Carthage, celui-ci tenant pour Rome. Averti de la victoire imminente du parti démocratique, Marcellus passe le fleuve à *Caiatia*², et, tournant l'armée carthaginoise par les hauteurs de *Suessula*³, il arrive à Nola juste à temps pour la défendre contre les ennemis du dedans et du dehors : Hannibal est repoussé avec perte dans une sortie. C'était la première fois qu'il était battu, et cette défaite, peu grave par elle-même, produisit un grand effet moral : Hannibal toutefois s'empara de *Nucérie*, d'*Acerra*, et après un siège opiniâtre qui se prolongea jusqu'à l'année suivante (539 [-215 av. J.-c.]), de *Casilinum*, clef du Vulturne. Les sénats de toutes ces villes expièrent dans le sang leur fidélité à la cause de Rome. Mais la terreur ne fait pas de prosélytes. Les Romains avaient pu traverser sans pertes sensibles les premiers et plus dangereux moments de leur affaiblissement. La guerre s'arrête pour un temps ; l'hiver arrive, et Hannibal prend ses quartiers dans Capoue, dont les *délices* ne peuvent qu'être nuisibles à des troupes qui depuis trois ans n'ont pas couché sous le toit d'une maison.

L'année suivante (539 [-215]), la lutte prend de suite une autre tournure. Marcus Marcellus, l'excellent capitaine, *Tiberius Sempronius Gracchus*, qui s'est distingué en 538 [-216] comme maître de la cavalerie sous le dictateur, et le vieux Quintus Fabius Maximus, ces deux derniers consuls, le premier proconsul, se mettent à la tête de trois armées, qui ont pour mission d'envelopper Capoue et Hannibal. Marcellus s'appuie sur Nola et Suessula : Fabius Maximus se poste à *Calès* [*Calvi*], sur la rive droite du Vulturne, et Gracchus à *Liternum*⁴ sur la côte, d'où il couvre Naples et Cumes. Les Campaniens qui se sont avancés jusqu'à *Hamœ*, pour surprendre Cumes à trois milles de là, sont complètement battus par Gracchus. Hannibal arrive, veut réparer le mal, est lui-même repoussé, et après avoir en vain offert la bataille rangée, il se voit forcé de rentrer dans Capoue. — Pendant que les Romains défendent ainsi, non sans succès, leur terrain en Campanie, reprenant *Compulteria*⁵ et d'autres petites places qu'ils avaient perdues, Hannibal est en butte aux plaintes que ses alliés de l'Est profèrent tout haut. Une armée romaine, sous les ordres du préteur Marcus Valérius, s'était établie sous Lucérie, se reliant d'une part à la flotte, observant, avec elle la côte de l'Adriatique et les mouvements de la Macédoine, et de l'autre donnant la main au corps de Nola, ou ravageant les terres des Samnites, des Lucaniens et des Hirpins révoltés. Hannibal pour les dégager, s'attaque à son plus rude adversaire, à Marcellus : mais celui-ci remporte une victoire considérable sous les murs de Nola ; et les Carthaginois, sans avoir pu rétablir la situation en Campanie, marchent sur Arpi, afin d'arrêter les progrès de l'armée d'Apulie. Gracchus les suit avec son corps, et les deux autres armées romaines se concentrent et se préparent à attaquer Capoue dès l'ouverture du prochain printemps.

Les victoires d'Hannibal ne l'avaient point ébloui. Plus que jamais, à ses yeux, il était manifeste qu'elles ne le conduisaient point au but. Impossible désormais de recommencer ces marches rapides, ces mouvements en avant et en retour qui ressemblaient presque, à une guerre d'aventures, et auxquels il avait dû principalement ses succès. L'ennemi ne s'y laissait plus prendre ; et d'ailleurs la

¹ *Nucerita Alfaterna*, auj. *Nocera*.

² Auj. *Caiazzo*, au N. du Volturno.

³ *Sessola* ou *Maddaloni*, au S. E. de Capoue.

⁴ Au sud du lac de *Patria*, au N. de Cumes.

⁵ *Compulteria*, sur le haut *Vulturne*, non loin d'*Allifœ*, auj. *S. Ferrante*.

nécessité de défendre les conquêtes faites rendait presque impossible toute tentative de conquête ultérieure. L'offensive étant interdite, la défensive présentait aussi des difficultés chaque année croissantes. Arrivé à la seconde moitié de sa tâche, à l'attaque du Latium, et à l'investissement de Rome, le grand capitaine voyait trop bien qu'elle dépassait la mesure de ses forces, s'il était laissé à lui-même et à ses alliés d'Italie. Au Sénat de Carthage, à l'armée et aux dépôts de Carthagène, aux cours de Pella et de Syracuse appartenait d'achever l'œuvre. Si l'Afrique, l'Espagne, la Sicile, la Macédoine poussaient contre l'ennemi commun toutes leurs forces combinées : si la basse Italie pouvait devenir le rendez-vous des armées et des flottes de l'ouest, du sud et de l'est, alors, mais seulement alors, il était en droit d'espérer une heureuse fin pour cette entreprise si brillamment entamée par son expédition d'avant-garde. Quoi de plus naturel et de plus facile que de lui envoyer tout d'abord des renforts de Carthage ? Carthage n'avait pas été atteinte, à vrai dire, par la seconde guerre punique. Il avait suffi d'une poignée de hardis patriotes ne comptant que sur eux-mêmes et bravant le danger, pour la tirer de son abaissement et la conduire à deux pas du triomphe. Rien, absolument rien, ne mettait obstacle à l'effort attendu d'elle. Une flotte phénicienne, si peu nombreuse qu'elle fût, pouvait aborder à Locres ou à Crotona, et cela à l'heure où Syracuse lui ouvrait son port, où le Macédonien tenait en échec la flotte romaine de Brundisium. Quatre mille Africains, expédiés récemment sous les ordres de *Bomilcar*, n'étaient-ils pas débarqués à Locres sans encombre ? Et plus tard, quand tout sera perdu en Italie, Hannibal lui-même ne traversera-t-il pas facilement la mer ? Malheureusement l'élan imprimé aux Carthaginois par la victoire de Cannes ne dura pas : la faction de la paix, toujours ardente à la ruine de ses adversaires, fût-ce même au prix de la ruine de la patrie, et trouvant un allié facile dans ce peuple de Carthage insouciant et à courte vue, réussit à faire repousser les demandes pressantes du héros. On lui répondit, réponse niaise à moitié et à moitié ironique, que puisqu'il avait vaincu, il n'avait pas besoin de secours. En vérité, l'inertie des Carthaginois a sauvé Rome autant que l'énergie du Sénat romain. Élevé dans les camps, étranger aux intrigues des partis dans la métropole, Hannibal n'avait point à ses ordres de meneur populaire qui l'aidât comme Hasdrubal avait aidé son père. Il lui fallait chercher au dehors les moyens de sauver son pays, quand Carthage les avait tous en main ! — Au dehors, son espoir semblait mieux fondé. L'armée d'Espagne, avec ses chefs patriotes, l'alliance avec Syracuse, l'intervention de Philippe de Macédoine lui apportaient une utile coopération. Mais il demandait à l'Espagne, à Syracuse et à la Macédoine des combattants nouveaux pour les champs de bataille de l'Italie. La guerre avait envahi successivement l'Espagne, la Sicile et la Grèce, soit qu'il s'agît d'ouvrir, soit qu'il s'agît de fermer le passage aux renforts. La guerre dans ces trois pays était un moyen utile en vue du grand but ; c'est à tort qu'on l'a considérée souvent comme une faute. Pour les Romains, elle constituait un système définitif : ici, barrant les cols des Pyrénées ; là donnant à faire aux Macédoniens chez eux et en Grèce : ailleurs, protégeant Messine, et coupant la Sicile de ses communications avec l'Italie. On le conçoit de reste, cette défensive se changera dès qu'elle le pourra en attaque. Servies par la fortune, les armées romaines rejeteront les Phéniciens hors de la Sicile et de l'Espagne ; elles briseront les alliances entre Hannibal et Syracuse, entre Hannibal et Philippe. Pendant ce temps, la guerre dans la Péninsule italique n'occupe plus que le second plan : en apparence, elle se borne à des sièges, à des razzias sans importance. Et néanmoins, tant que les Phéniciens sont les agresseurs, l'Italie reste l'objectif des opérations militaires.

Tous les efforts, tout l'intérêt se concentrent autour d'Hannibal. Le maintenir isolé ou faire cesser son isolement dans les régions du sud, voilà le nœud du drame.

S'il avait été possible, immédiatement après Cannes, de concentrer tous les secours sur lesquels Hannibal comptait, le succès définitif eut probablement couronné ses desseins. Mais, à cette heure précisément, la bataille de l'Èbre avait eu pour Hasdrubal des conséquences si fâcheuses, que Carthage avait dû envoyer en Espagne la majeure partie des renforts, en hommes et en argent, que lui avait arraché la nouvelle de la victoire de l'armée d'Italie. Et cependant la situation n'y était pas devenue meilleure. L'année suivante (539 [215 av. J.-c.]), les Scipions transportèrent le théâtre de la guerre de l'Èbre sur le *Bætis* (*Guadalquivir*), et en plein cœur du pays carthaginois remportèrent deux brillantes victoires à Illiturgi et à Intibili¹. Quelques intelligences nouées avec les Sardes avaient fait espérer à Carthage qu'elle pourrait se remettre en possession de leur île, station des plus avantageuses entre l'Espagne et l'Italie. Mais *Titus Manlius Torquatus*, expédié de Rome avec une armée, détruisit le corps carthaginois de débarquement, et les Romains restèrent de nouveau les maîtres incontestés de cette terre (539 [215 av. J.-c.]). — En Sicile, dans le nord et dans l'est, les légions de Cannes, qui avaient été détachées, se défendirent bravement et heureusement contre les Carthaginois et contre Hiéronyme ce dernier, à la fin de 539, périt de la main d'un meurtrier. Enfin, avec la Macédoine, l'alliance carthaginoise ne fût pas ratifiée assez tôt ; les envoyés de Philippe à Hannibal, ayant été enlevés au retour par les navires romains. Par suite, l'invasion espérée de la côte orientale n'ayant pu avoir lieu, les Romains eurent le temps de couvrir avec leur flotte l'importante place de Brundisium, défendue du côté de la terre par les milices provinciales jusqu'à l'arrivée du corps de Gracchus en Italie. Rome fit même des préparatifs pour une descente en Macédoine en cas de déclaration de guerre. Ainsi, pendant que les grands combats étaient forcément suspendus dans la Péninsule, Carthage n'avait rien fait hors de l'Italie pour y faire passer en toute hâte les armées et les flottes nouvelles dont Hannibal avait grand besoin. Chez les Romains, au contraire, une incomparable énergie préside à toutes les mesures défensives ; et dans leur résistance à outrance, presque toujours ils combattent heureusement, là où le génie d'Hannibal s'est trouvé en défaut. Déjà s'était évanoui dans Carthage ce patriotisme à courte haleine qu'y avait un instant ressuscité la victoire de Cannes : les forces de combat considérables, levées d'abord et disponibles, avaient été dissipées ; tantôt sous l'influence d'une opposition factieuse, tantôt par l'effet de transactions maladroites entre les opinions qui divisaient hautement le sénat. Nulle part elles ne purent rendre de sérieux services, et il n'en avait été expédié que la plus minime partie là où il eût fallu les employer tout entières. Bref, à la fin de 539 [-215], quiconque à Rome avait le sens de l'homme d'État pouvait se dire que l'heure du grand péril était passée, et que désormais il suffirait de la persévérance dans les efforts sur tous les points à la fois, pour atteindre au succès complet de la défense de la patrie, si héroïquement commencée.

La guerre en Sicile se termina la première. Il n'entraît pas dans les projets actuels d'Hannibal de faire naître la guerre dans l'île. Mais un peu par l'effet du hasard, et surtout par la présomptueuse et enfantine folie de Hiéronyme, une lutte locale éclata, à laquelle le sénat de Carthage, par cette raison même, sans

¹ *Illiturgi*, sur le haut Guadalquivir, au N. de Cordoue. On varie sur sa position exacte. — *Intibili*, non loin de la côte, dans le sud de la Catalogne.

nul doute, donna tout particulièrement son attention. Hiéronyme ayant été tué à la fin de 539, il parut plus que vraisemblable que les Syracusains s'arrêteraient dans la voie qu'ils avaient suivie. Si jamais une ville avait un juste motif de s'attacher à Rome, c'était bien Syracuse. Il était sûr que, vainqueurs de Rome, les Carthaginois reprendraient d'abord toute la Sicile ; et quant à espérer qu'ils tiendraient jamais les promesses faites à Hiéronyme, c'eût été jouer un rôle de dupe. A ces raisons fort graves par elles-mêmes, se joignait la crainte. Les Syracusains voyaient les Romains faire d'immenses préparatifs pour ramener complètement sous leur domination l'île importante qui leur servait de pont entre l'Afrique et l'Italie ; ils assistaient au débarquement de Marcellus, le meilleur des généraux de Rome, et chargé de la direction des opérations pendant la campagne de 540 [214 av. J.-c.]. Aussi se montrèrent-ils disposés à rentrer dans l'alliance de la République et à demander l'oubli du passé. Mais bientôt, dans l'état de trouble où se trouvait la ville depuis la mort de Hiéronyme, les uns s'efforçant de rétablir les anciennes libertés populaires, les autres, non moins nombreux, se posant en prétendants et luttant violemment autour du trône vide, les chefs de la soldatesque étrangère se trouvèrent les vrais maîtres ; et les affidés d'Hannibal, *Hippocrate* et *Épicyde* profitèrent de l'occasion pour empêcher la paix. Ils soulèvent les masses au nom de la liberté. Ils leur dépeignent, avec une exagération concertée à l'avance, les châtiments terribles subis par les *Léontins* que Rome vient de replacer sous ses lois ; ils font craindre à la plupart des citoyens qu'il ne soit trop tard pour renouer avec elle ; et parmi les soldats enfin, on se trouve en foule des transfuges de l'armée, et surtout des rameurs de la flotte romaine, le bruit court que la paix faite avec la cité sera pour eux tous un arrêt de mort. Ils s'ameutent, tuent les chefs de la ville, rompent la trêve, et mettent Hippocrate et Épicyde à la tête des affaires. Il ne reste plus au consul qu'à ouvrir le siège. Mais la place se défend vigoureusement, avec l'aide de son fameux mathématicien et ingénieur, le Syracusain *Archimède*. Au bout de huit mois d'un siège régulier, les Romains se voient réduits encore à bloquer la ville et par mer et par terre.

A ce moment, Carthage, qui n'avait jusqu'alors donné aux Syracusains que l'appui de ses flottes, apprenant qu'ils avaient décidément et pour la seconde fois levé les boucliers contre Rome, envoie une forte armée en Sicile sous les ordres d'*Himilcon*. Elle débarque sans coup férir à *Héraclée Minoa*, et occupe immédiatement Agrigente. Hippocrate veut lui donner la main en capitaine hardi et habile ; il sort aussitôt de Syracuse avec un autre corps de troupes, et Marcellus se trouve pressé entre la ville assiégée et les deux généraux ennemis ; mais quelques renforts lui arrivant d'Italie, il se maintient, vaillamment dans ses positions et continue le blocus. La plupart des petites villes du pays s'étaient jetées dans les bras des Carthaginois, non point tant par crainte des armées de Carthage et de Syracuse, qu'à cause des rigueurs cruelles commises par les Romains, et qui leur sont justement reprochées. Ils ont entre autres massacré les habitants d'*Enna*, sur le simple soupçon de leur infidélité. — Enfin en 542 [212 av. J.-c.], pendant que la ville est en fête, les assiégeants parviennent à escalader la muraille extérieure de Syracuse, en l'un des endroits les plus éloignés du centre de la place, et à ce moment abandonné par les sentinelles. Ils pénètrent dans le faubourg qui, s'étendant vers l'ouest, faisait suite à l'**Île** et à l'**Achradina**, ou à la ville proprement dite, située au bord de la mer. La citadelle d'*Euriyalos*, au sommet occidental du faubourg, poste important couvrant la grande route menant de l'intérieur à Syracuse, se trouve, alors coupée, et tombe peu après. Mais au moment où le siège prenait une tournure heureuse pour les

Romains, les deux armées d'Himilcon et d'Hippocrate accoururent. Elles combinèrent leur attaque avec un débarquement tenté en même temps par la flotte d'Afrique, et avec une sortie des assiégés. Les Romains tinrent bon dans toutes leurs positions, repoussèrent partout l'ennemi, et les deux armées de secours durent se contenter d'asseoir leur camp non loin de la place, au milieu des marais de la vallée de l'*Anapus*, pestilentielle et mortelle pour quiconque s'y attarde durant l'été et l'automne. C'était là que la ville avait souvent trouvé son salut, plus encore que dans la bravoure, de ses défenseurs. Au temps du premier Denys, deux armées phéniciennes y avaient péri en voulant investir Syracuse. Aujourd'hui, par l'inconstance de la fortune, la cité allait souffrir de ce qui lui avait jadis été un efficace auxiliaire ; et tandis que Marcellus cantonné dans le faubourg (l'*Epipolæ*) y trouvait un poste sain et sûr, les fièvres dévorèrent les bivouacs des Carthaginois et des Syracusains. Hippocrate mourut : Himilcon mourut, et avec lui, presque tous les Africains : les débris des deux armées indigènes et Sicéles en grande partie, se dispersèrent dans les cités voisines. Les Carthaginois firent encore une tentative pour débloquer la place par mer ; mais Bomilcar, leur amiral, recula devant le combat que lui offrit la flotte de Rome. Alors Épicyle, qui dirigeait la défense, tenant la ville pour perdue, s'enfuit à Agrigente. Les Syracusains voulaient capituler : déjà les pourparlers s'entamaient. Pour la seconde fois ils échouèrent par le fait des transfuges. Les soldats se révoltent de nouveau, massacrent les magistrats et les citoyens les plus notables, et remettent tous les pouvoirs et la direction de la défense aux généraux des milices étrangères. Marcellus noua bientôt des intelligences avec l'un d'eux, et se fit livrer par lui l'Île, l'une des deux parties de la ville qui tenaient encore. Le peuple alors se décida à ouvrir aussi les portes de l'*Achradina* (automne de 542 [212 av. J.-c.]). Certes Syracuse eût dû trouver grâce devant ses vainqueurs. En dépit des traditions sévères de leur droit public, et des pénalités dont ils frappaient les cités coupables d'avoir violé leur alliance, les Romains auraient pu lui tenir compte de ce qu'elle n'avait plus été maîtresse de ses propres destinées ; de ce que maintes fois elle s'était efforcée de se soustraire à la tyrannie d'une soldatesque étrangère. Marcellus a entamé son honneur militaire en livrant au pillage une aussi riche place de commerce. L'illustre Archimède y périt avec une foule de ses concitoyens. Quant au sénat romain, complice du crime de son armée, il ne voulût ni prêter l'oreille aux plaintes tardives des malheureux habitants, ni leur faire restituer leurs biens, ni rendre la liberté à leur ville. Syracuse et les cités qui lui avaient appartenu furent rangées parmi les tributaires. Seules *Tauromenium* et *Néelon* obtinrent le droit de Messine. Le territoire de Leontium fut déclaré domaine public de Rome ; les propriétaires y descendirent à l'état de simples fermiers. L'habitation de l'Île, qui commandait le port de Syracuse, fut interdite à tout syracusain¹.

La Sicile semblait encore une fois perdue pour Carthage, mais on comptait sans le génie d'Hannibal, dont les regards, si loin qu'il fût, s'étaient portés de ce côté. Il envoya à l'armée carthaginoise, ramassée, avec ses chefs Hannon et Épicyle,

¹ Quiconque a lu Thucydide, Diodore, Polybe et Tite-Live a présents à la mémoire les détails topographiques relatifs à Syracuse. Au temps de la guerre du Péloponnèse, elle se composait de l'île (*Ortygie*), en avant du port, et de la cité proprement dite, l'*Achradine* à l'ouest de l'île, avec les faubourgs de *Tychè* et *Neapolis*. Denys l'ancien y avait ajouté l'*Epipolæ*, ou la colline de la Ville haute, couronnée au sommet de son triangle par le fort d'*Euryalus*. — V. Grote, *Hist. of Greece*, New York, 1859, t. VII, p. 245, et t. X, pp. 471 et s. — V. aussi l'*Atlas antiquus* de Spruner, c. X. On y voit un plan très exact de Syracuse. Les sections de la ville y sont indiquées, chacune avec ses murailles intérieures et extérieures.

dans Agrigente où elle se tenait sans plan formé et inactive, un de ses officiers de cavalerie bibyenne, *Mutinès*, qui prit le commandement des Numides, et qui, parcourant l'île avec ses rapides escadrons, enflammant partout les haines semées par la dureté des Romains, commença la guerre de guérillas sur une grande échelle et avec un succès marqué et même, les deux armées romaines et carthaginoises s'étant rencontrées sur les bords de l'Himère, Mutinès livra à Marcellus en personne quelques combats heureux. Mais bientôt, sur ce plus petit théâtre, la mésintelligence entre Hannibal et le sénat de Carthage produit encore ses effets mauvais. Le général envoyé d'Afrique poursuit de sa haine jalouse le général envoyé par Hannibal, et veut combattre le proconsul, sans Mutinès et ses Numides. Il en fait à sa tête et est complètement battu. Mutinès, malgré cela, continue son système de petite guerre. Il se maintient dans l'intérieur de l'île, occupe quelques petites villes ; et Carthage, ayant enfin expédié quelques renforts, il étend peu à peu ses opérations. Ne pouvant empêcher le chef de la cavalerie légère de l'effacer par ses exploits plus éclatants tous les jours, Hannon lui retire brusquement le commandement et le donne à son propre fils. La mesure était comble. Le Numide, mal récompensé pour avoir su, depuis deux ans conserver la Sicile à Carthage, entre en pourparlers, lui et ses cavaliers qui se refusaient à suivre Hannon le fils, avec le général romain *Marcus Valerius Laevinus* et livre Agrigente. Hannon fuit sur un canot et va dénoncer à Carthage, aux adversaires d'Hannibal, la trahison infâme dont un officier d'Hannibal s'est rendu coupable. Pendant ce temps, la garnison de la place avait été passée au fil de l'épée, et les citoyens étaient vendus comme esclaves (544 [-210 av. J.-C.]). Pour empêcher, à l'avenir, de débarquements opérés à l'improviste, comme celui de 540 [-214], il fut conduit dans la ville une colonie ; et, à dater de ce jour, la superbe *Akragas*, devenue forteresse romaine, reçut son nom latin d'*Agrigentum*. Toute la Sicile était soumise. Rome veut que l'ordre et la paix règnent dans cette île tant bouleversée. La populace pillarde de l'intérieur, réunie en masse, est transférée en Italie : de *Rhégium* elle est lancée sur les terres des alliés d'Hannibal pour les mettre à feu et à sang. Les administrateurs romains s'emploient de toutes leurs forces à restaurer dans l'île l'agriculture qui y a été complètement ruinée. A Carthage, il sera souvent question d'y envoyer une fois encore des flottes et d'y recommencer la guerre : vains projets qui demeurent non exécutés.

La Macédoine, plus que Syracuse, aurait dû peser sur les événements. Les États de l'Orient n'étaient ni un appui ni un obstacle. *Antiochus le Grand*, l'allié naturel de Philippe, après la victoire décisive des Égyptiens à Raphia¹ (537 [-217]), avait pu s'estimer heureux d'obtenir la paix sur le pied du **statu quo ante bellum** ; du mol et insouciant *Ptolémée Philopator* : les rivalités qui divisaient les Lagides, la menace incessante d'une explosion nouvelle de la guerre, les révoltes des prétendants au dedans, des entreprises de tout genre au dehors, en Asie Mineure, en Bactriane et dans les satrapies orientales, ne le laissaient pas libre d'entrer dans la grande coalition contre Rome, ainsi qu'Hannibal l'eût souhaité. Quant à la cour d'Égypte, elle se mit décidément du côté de la République et renouvela ses traités avec elle, en 544 [-210]. Toutefois, en fait de secours, il ne fallait pas que Rome attendît de Philopator autre chose que le don de quelques vaisseaux chargés de grains. La Macédoine et la Grèce seules étaient en situation de jeter un poids décisif dans la balance des guerres italiennes. Et rien ne s'y opposa, sinon leurs rivalités de tous les jours. Elles eussent sauvé le nom et la

¹ Au sud de *Grisa*, sur les confins de l'Égypte et de la Syrie, auj. *Retha*.

nationalité des Hellènes, si, faisant trêve, durant un petit nombre d'années, à leurs misérables querelles, elles s'étaient tournées ensemble contre l'ennemi commun. Plus d'une voix s'élevait en Grèce pour prêcher, cette entente. *Agelaüs de Naupacte* [Lépante] avait prophétisé l'avenir, en s'écriant qu'il craignait **de voir bientôt la fin de tous ces jeux militaires des Grecs** ; en leur conseillant **de tourner vers l'ouest leurs regards et de ne pas permettre qu'un plus fort ne fit passer un jour sous le même joug tous ces rivaux aujourd'hui en armes, les uns contre les autres !** Ces graves paroles n'avaient pas peu contribué à amener la paix de 537 [217 av. J.-c.] entre Philippe et les Étoliens ; et ce qui le prouve, c'est l'élection, qui s'en était suivie, d'Agelaüs, comme *Stratège* de la ligue Étolienne. En Grèce, ainsi qu'à Carthage, le patriotisme souleva un instant les esprits ; et il sembla possible d'entraîner tout le peuple hellène dans une guerre nationale contre Rome. Mais la conduite d'une telle guerre revenait de droit à Philippe ; à Philippe, qui n'avait en lui-même ni l'ardeur ni dans sa nation la foi nécessaires pour la mener à bonne fin. Il ne comprit pas sa difficile mission d'opresseur qu'il était de la Grèce, il ne sut pas se faire son champion. Déjà ses lenteurs à conclure l'alliance avec Hannibal avaient laissé retomber le meilleur et le premier élan des patriotes, et quand il entra enfin dans la lutte, moins que jamais il lui était donné, médiocre capitaine qu'il était alors, d'inspirer confiance et sympathie aux Hellènes.

Dans l'année même de la journée de Cannes (538 [-216]), il fit une première tentative sur Apollonie, et échoua ridiculement, battant en retraite au premier bruit, non fondé, qu'une flotte romaine avait paru dans l'Adriatique. Sa rupture avec Rome m'était point encore officielle. Quand enfin elle fut proclamée, tous, amis et ennemis, s'attendaient à une descente des Macédoniens dans la basse Italie. Depuis 539 [-215], les Romains maintenaient à Brundisium une armée et une flotte pour les recevoir. Philippe n'avait pas de vaisseaux de guerre : il fit construire une flottille de barques illyriennes pour le transport de ses troupes. Mais au moment décisif, il prit peur, n'osa affronter les quinquérèmes en pleine mer ; et manquant à l'engagement pris envers Hannibal de se porter en armes sur la terre italienne, il se décida, pour faire au moins quelque chose, à aller attaquer les possessions de la République en Épire (540 [-214]). C'était sa part promise de butin. Que pouvait-il sortir de là ? Rien, dans l'hypothèse la plus favorable. Mais à Rome, on savait désormais que la meilleure défensive est presque toujours celle qui attaque ; et on ne voulut pas, ainsi que Philippe l'avait cru, assister passif à ses agressions sur l'autre bord du golfe. La flotte de Brundisium vint jeter un corps d'armée en Épire. *Oricum*¹ est repris, une garnison placée dans Apollonie, le camp macédonien enlevé ; et Philippe, qui passe de la demi action à l'inaction complète, ne bouge plus pendant plusieurs années. En vain Hannibal le fatigue de ses plaintes, en vain il lui reproche sa paresse et l'étroitesse de ses vues. L'ardeur et la clairvoyance du Carthaginois demeurent impuissantes. Quand les hostilités recommenceront, ce ne sera plus par Philippe qu'elles seront rouvertes. La prise de Tarente (542 [212 av. J.-c.]) ayant un jour donné à Hannibal un excellent port sur la côte, un lieu de débarquement des plus commodes pour une armée macédonienne, les Romains ont compris qu'il leur faut parer au loin les coups, et occuper si bien le Macédonien chez lui, qu'il lui soit interdit de songer à venir en Italie. Depuis longtemps, comme on le pense, l'élan national, un instant surexcité chez les Grecs, s'en était allé en fumée. S'aidant de la vieille opposition, toujours vivace,

¹ Auj. *Orco*, sur la limite de l'Épire et de l'Illyrie, au fond d'un golfe.

contre la Macédoine, tirant habilement parti des imprudences et des injustices récentes que Philippe avait à se reprocher, l'amiral romain *Lævinus* n'eut pas de peine à reconstituer contre lui, sous la protection de la République, la coalition des moyens et des petits États. A sa tête marchaient les Étoliens, que Lævinus avait visités dans leur assemblée, et qu'il avait gagnés par la cession promise du territoire acarnanien, objet de leurs longues convoitises. Ils acceptèrent de Rome l'honorable mission de piller de compte à demi les autres contrées de la Grèce : la terre était pour eux ; les prisonniers et le butin étaient pour les Romains. Dans la Grèce propre, les États hostiles à la Macédoine, ou plutôt à la ligue Achéenne, se joignirent à eux. Parmi ces adhérents on comptait Athènes dans l'Attique, *Élis* et *Messène* dans le Péloponnèse, Sparte surtout. Là, un soldat audacieux, *Machanidas*, venait de jeter bas une constitution décrépite, afin de régner en despote sous le nom de Pélops ; et, en aventurier parvenu, appuyait sa tyrannie sur l'épée de ses mercenaires. Les Romains eurent enfin pour alliés les chefs des tribus à demi sauvages de la Thrace et de l'Illyrie, les irréconciliables adversaires des Macédoniens, et *Attale*, roi de *Pergame* : celui-ci, habile, énergique et cherchant à tirer profit de la ruine des deux grands États grecs, qui l'entouraient, avait su se ranger dans la clientèle de Rome, à une heure où sa coopération avait du prix pour elle. — Je ne retracerai pas les vicissitudes diverses de la guerre, et j'épargne au lecteur un inutile ennui. Quoique plus fort que chacun de ses adversaires pris isolément, quoiqu'il eût partout repoussé leurs attaques avec vigueur et bravoure. Philippe ne s'en consuma pas moins dans une pénible défensive. Tantôt il lui faut se tourner du côté des Étoliens, qui, de concert avec la flotte de Rome, massacrent les malheureux Acarnaniens, et, menacent la Locride et la Thessalie ; tantôt il court vers le Nord, où l'appelle une incursion des barbares ; à un autre moment, les Achéens lui demandent du secours contre les bandes pillardes des Étoliens et des Spartiates ; ailleurs, le roi de Pergame, se joignant à l'amiral romain *Publius Sulpicius*, fait mine de descendre sur la côte orientale, ou débarque des troupes dans l'île d'*Eubée*. Philippe, sans flotte, se voit paralysé dans ses mouvements : dans sa détresse, il demande des vaisseaux à *Prusias*, roi de Bithynie, et à Hannibal lui-même. Enfin, dans les derniers temps, il ordonne, chose par laquelle il eût dû commencer, la construction de cent galères, dont encore il ne fut jamais fait usage, à supposer que l'ordre ait été exécuté. Quiconque comprenait la situation de la Grèce, quiconque l'aimait, ne pouvait que déplorer cette guerre malheureuse, où s'épuisaient ses dernières ressources, au bout de laquelle était la ruine de tous.

Les villes commerçantes, Rhodes, Chios, Mitylène, Byzance, Athènes, l'Égypte elle-même avaient tenté de s'entremettre. Les deux parties se montraient disposées à la paix. Si les Macédoniens avaient souffert de la guerre, elle n'avait pas été moins onéreuse aux Étoliens ; de tous les alliés de Rome les plus intéressés dans la querelle, surtout depuis le jour où Philippe avait gagné le petit roi des *Athamaniens*, l'Étolie entière se trouvait découverte. Bon nombre parmi eux voyaient clairement à quel rôle honteux et funeste les condamnait l'alliance romaine. Tous les Grecs avaient poussé un cri d'horreur, quand, de concert avec Rome, les Étoliens avaient vendu comme esclaves et en masse les populations helléniques d'*Anticyre*, d'*Oreos*, de *Dymé* et d'*Égine*¹. Malheureusement ils n'étaient plus libres de leurs actes, et ils auraient joué gros jeu à faire une paix séparée avec Philippe, Les Romains n'y inclinaient point. Les

¹ *Anticyre*,auj. *Aspro-Spitia*, en Phocide, sur le golfe de Corinthe. — *Dymœ*,auj. *Papas* (?) en Achaïe. — *Oreos* ou *Histiœ*,auj. *Orio*, en Eubée.

choses ayant, alors pris une heureuse tournure en Espagne et en Italie, quel intérêt Rome avait-elle à faire cesser cette guerre où, sauf les quelques vaisseaux envoyés d'Italie, les charges et les ennuis pesaient sur les Étolieus ? Ceux-ci finirent pourtant par s'entendre avec les Grecs qui s'interposaient en médiateurs ; et en dépit des efforts contraires des Romains, ils conclurent la paix durant l'hiver de 548 à 549 [206-205 av. J.-c.]. L'Étolie, par là, transformait son puissant allié en un ennemi dangereux. Mais le Sénat romain employait alors toutes les ressources de la République, épuisée par tant de luttes, à la grande et décisive expédition d'Afrique. Ce n'était donc pas le moment de se venger de l'alliance rompue. Il parut plus convenable de traiter aussi de la paix, la guerre contre Philippe, après la retraite des Étolieus, exigeant désormais un certain déploiement de forces. En vertu de l'arrangement conclu, les choses furent remises sur le pied d'avant la guerre. Rome notamment garda toutes ses possessions de la côte d'Épire, à l'exception du minime territoire des *Atintans*. Philippe dut s'estimer heureux de s'en tirer à d'aussi favorables conditions. Il n'en ressortait pas moins clairement que toutes les indicibles misères d'une guerre odieuse et inhumaine avaient inutilement pesé durant dix années sur la Grèce, et que c'en était fait des grands desseins et des merveilleuses combinaisons d'Hannibal : après avoir un instant divisé la Grèce, elles avortaient à toujours.

En Espagne, où le génie d'Hamilcar et de son fils se faisait sentir encore la lutte fut plus sérieuse. Il s'y rencontra d'étonnantes vicissitudes, qui s'expliquent d'ailleurs par la nature du pays, et par les mœurs des nations locales. Les paysans et les bergers habitant la vallée de l'Èbre ou la fertile et plantureuse Andalousie, comme ceux cantonnés sur les hauts plateaux, coupés de bois et de montagnes du massif intermédiaire, tous se levaient par essaims armés au premier appel ; mais ils ne se laissaient pas facilement conduire à l'ennemi, ni même longtemps tenir réunis. Quant aux habitants des cités, quel que fut leur opiniâtre courage à se défendre derrière leurs murailles contre l'attaque d'un ennemi, ils ne se prêtaient pas davantage à une action commune et énergique au dehors. Carthaginois ou Romains, peu leur importe. Que ces hôtes incommodés occupent ou non une partie plus ou moins grande de la Péninsule, les uns du côté de l'Èbre, les autres du côté du Guadalquivir, ils ne s'en soucient pas le moins du monde : aussi durant toute la guerre, sauf à Sagonte qui tenait pour les Romains, sauf à *Astapa*¹ ralliée à la cause des Carthaginois, il est bien rare qu'on les voie mettre au service d'un des deux belligérants la ténacité du courage espagnol. Mais comme ni les Romains ni les Africains n'avaient amené dans le pays des armées considérables, la guerre dégénéra forcément en une guerre de propagande, où à défaut de l'affection et des solides alliances, la crainte, l'argent, le hasard entrent le plus souvent en jeu. La lutte semble-t-elle près de finir, elle se prolonge tout d'un coup et se transforme en une interminable guerre de pièges ou de partisans : puis soudain encore elle renaît de ses cendres, et éclate partout. Les armées roulent et changent comme les dunes au bord de la mer : plaine hier, montagne aujourd'hui. Le plus souvent les Romains ont l'avantage ; d'abord ils sont entrés dans le pays, comme les ennemis des Phéniciens et comme des libérateurs ; puis ils ont envoyé de bons généraux, et le noyau d'un solide corps d'armée. Toutefois, les récits des annalistes sont incomplets, les temps et les dates sont singulièrement brouillés ;

¹ Auj., à ce que l'on croit, *Estepa*, non loin d'*Ecija*, dans la province de Séville.

et ce serait chose impossible que de tracer un tableau satisfaisant de cet épisode des guerres espagnoles.

Les deux proconsuls romains dans la Péninsule, *Gnæus* et *Publius Scipion*, surtout, étaient des habiles capitaines et excellents administrateurs. Ils accomplirent leur mission, avec le plus éclatant succès. Non seulement ils tinrent constamment fermée la barrière des Pyrénées, et repoussèrent avec pertes toutes les tentatives de l'ennemi pour rétablir les communications par terre entre l'armée d'invasion sous les ordres du général en chef, et ses dépôts en Espagne ; non seulement ils entourèrent *Tarragone* de fortifications étendues, donnant en outre à cette Rome espagnole un port créé sur le modèle de la *Nouvelle-Carthage* d'Espagne ; ils tirent plus, et dès l'an 539 [215 av. J.-C.], ils allèrent chercher les Carthaginois, et leur livrer d'heureux combats au coeur même de l'Andalousie. La campagne de 540 [-214] fut plus féconde en bons résultats. Les Scipions portèrent leurs armes jusqu'aux colonnes d'Hercule : leur clientèle fit partout des progrès dans le Sud ; enfin, par la reprise et la restauration de Sagonte, ils conquièrent une station importante sur la route de l'Èbre à Carthagène, en même temps qu'ils payaient enfin la dette du peuple romain, mais non contents d'avoir arraché aux Carthaginois la Péninsule presque entière, ils leur suscitent un dangereux ennemi dans l'Afrique occidentale, vers 541 [-213]. Ils nouent des intelligences avec Syphax, le plus puissant des chefs de la contrée (provinces d'*Oran* et d'*Alger*). S'ils avaient pu lui amener le renfort d'une armée de légionnaires, peut-être les choses eussent-elles été plus loin encore. Mais à cette heure, les Romains, ne pouvaient distraire un seul homme de leurs armées d'Italie, et le corps détaché en Espagne n'était point assez fort pour se diviser sans danger. Quelques officiers romains seulement s'en allèrent former et dresser les troupes du chef africain ; et bientôt celui-ci excita parmi les sujets libyens de Carthage un tel désordre et un tel esprit de révolte, que le lieutenant d'Hannibal en Espagne, Hasdrubal Barca, dut repasser la mer en personne avec le gros de ses meilleurs soldats. On sait peu de chose de cette guerre, si ce n'est la terrible vengeance que Carthage tira des insurgés, selon son habitude, après que le vieux rival Syphax, le roi *Gara* (dans la province de *Constantine*) se fut déclaré pour elle, et après que le vaillant *Massinissa*, fils de Gala, eut battu Syphax, et l'eut contraint à la paix. — Ce retour de la fortune s'étendit aussi à l'Espagne. Hasdrubal put y rentrer avec son armée (543 [211 av. J.-C.]), avec des renforts nouveaux et avec Massinissa lui-même.

Pendant son absence (541-542 [-213/-212]), les Scipions avaient sans obstacle fait du butin et de la propagande dans les pays jadis soumis à Carthage : mais voici que, tout à coup assaillis par des forces démesurément supérieures, il leur faut ou retourner sur la ligne de l'Èbre, ou appeler les Espagnols aux armes. Ils choisissent ce dernier parti, prennent 20.000 Celtibères et leur solde ; puis pour tenir tête aux trois armées ennemies, que commandent *Hasdrubal Barca*, *Hasdrubal*, fils de *Gisgon*, et *Magon*, ils divisent aussi leurs troupes en trois corps, dans lesquels ils répartissent par tiers tous les soldats romains qu'ils possèdent. Ils avaient par là préparé leur ruine. Pendant que *Gnæus* campe en face d'Hasdrubal Barca, avec son noyau de Romains et tous les Espagnols, Hasdrubal corrompt ces derniers à prix d'or. Dans leurs idées de mercenaires ils ne croient pas violer la foi promise, dès, que se contentant de quitter l'armée romaine, ils ne passent point à l'ennemi, et ne se tournent pas contre-elle. Dans cette situation, il ne reste plus au général romain qu'à battre en retraite au plus vite. Les Carthaginois le suivent de près. Sur ces entrefaites, le deuxième corps romain, sous les ordres de *Publius Scipion*, est attaqué vivement par les deux

autres divisions africaines, commandées par Hasdrubal, fils de Gisgon, et par Magon. Les escadrons légers de Massinissa, nombreux autant que hardis, donnent aux Carthaginois un avantage marqué. Le camp des légionnaires est enveloppé ; c'en est fait d'eux, si les auxiliaires espagnols, déjà en marche et attendus, n'arrivent point à l'heure opportune. Le proconsul tente une sortie audacieuse ; il veut aller à leur rencontre avec ses meilleurs soldats. Les Romains sont victorieux d'abord. Mais bientôt les Numides, lancés sur eux, les atteignent, les empêchent d'achever leur victoire, et leur ferment la retraite. L'infanterie arrive. Publius Scipion est défait et tué : la bataille perdue se change en un désastre complet. Peu après Gnæus, qui dans sa lente marche rétrograde avait peine à se défendre contre le premier corps carthaginois, est attaqué à l'improviste par les trois divisions réunies ; et les Numides lui barrent la retraite. Refoulée sur une colline nue, où elle n'a pas même de place pour camper, son armée est taillée en pièces ou faite prisonnière : quant à lui, il a disparu dans le combat. Cependant une petite troupe s'est échappée, conduite par un excellent officier de l'école de Gnæus, nommé *Gaius Marcus*. Elle parvient à repasser l'Èbre, et rejoint le lieutenant *Titus Fronteius*, qui a pu de son côté ramener en lieu de sûreté les soldats que Publius avait laissés dans son camp. Ils voient bientôt revenir à eux la plupart des garnisons romaines éparses dans les cités de l'intérieur, et qui ont pu se retirer. Les Phéniciens réoccupent l'Espagne jusqu'à l'Èbre ; ils semblent sur le point de passer le fleuve, et de rétablir, par les passages des Pyrénées dégagés enfin, leurs communications avec l'Italie. C'est alors que la nécessité va mettre à la tête des débris de l'armée romaine l'homme de la situation. Laisant de côté les officiers plus anciens ou incapables, les soldats élisent pour chef Gaius Marcius, qui prend en main la conduite des opérations et se voit puissamment servi par les dissensions et les jalousies mutuelles des trois chefs carthaginois. Bientôt ceux-ci sont rejetés sur la rive droite du fleuve, partout où ils l'ont franchi ; et toute la ligne est vaillamment et intégralement maintenue jusqu'au moment où d'Italie arrive enfin une nouvelle armée avec un autre général. Par bonheur la guerre en Italie était entrée dans une période de succès. Capoue venait d'être reprise, et Rome avait pu détacher une forte légion, douze mille hommes environ, sous les ordres du propréteur Claudius Néron. L'égalité des forces se trouva ainsi rétablie.

L'année suivante (544 [210 av. J.-c.]), une pointe dirigée sur l'Andalousie réussit. Hasdrubal Barca fut cerné, pressé, et n'échappa à la capitulation qu'en usant d'une ruse déshonnête, et en violant sa parole. Toutefois Néron n'était pas le général qu'il fallait en Espagne. Brave officier, mais dur, violent, impopulaire ; peu habile à renouer les anciennes relations et à en contracter de nouvelles, il ne sut point mettre à profit les haines suscitées dans toute l'Espagne ultérieure par l'insolence, et, les iniquités des Carthaginois, qui après la mort des Scipions avaient partout malmené amis et ennemis. Le Sénat, bon juge de l'importance et des exigences spéciales de la guerre d'Espagne, ayant appris aussi par les captifs d'Utique, amenés à Rome sur la flotte, que Carthage faisait d'immenses préparatifs, et voulait expédier Hasdrubal Barca, Massinissa, et une nombreuse armée au-delà des Pyrénées, le Sénat, dis-je, se résolut à faire également passer de nouveaux renforts sur l'Èbre, avec un général en chef muni de pouvoirs exceptionnels, et l'élu du peuple.

On raconte que durant longtemps aucun candidat ne voulut briguer ce poste dangereux et difficile. Enfin *Publius Scipion*, se présenta. C'était un jeune officier, âgé de vingt-sept ans à peine, fils du général du même nom, mort peu de temps avant en Espagne. Déjà il avait été tribun militaire et édile. Je ne puis croire

qu'ayant fait convoquer les comices pour une élection d'une telle importance, le Sénat s'en soit remis au hasard pour le choix à faire : je ne crois pas davantage que l'amour de la gloire et celui de la patrie fussent alors tellement éteints dans Rome qu'il ne se trouvât pas un seul capitaine expérimenté pour solliciter le commandement. Chose plus probable, déjà les regards du Sénat s'étaient tournés vers le jeune officier rompu à la guerre, et d'un talent éprouvé, qui s'était brillamment comporté dans les chaudes journées du Tessin et de Cannes. Comme il n'avait pas parcouru tous les échelons hiérarchiques, et ne pouvait régulièrement succéder à des prétoriens et des consulaires, on recourait tout simplement au peuple, placé ainsi dans la nécessité de conférer le grade à ce candidat unique, malgré le défaut d'aptitude légale. Et puis, le moyen était excellent pour lui concilier les faveurs de la foule, à lui, et à l'expédition d'Espagne, jusqu'alors très impopulaire. Que si ce fut calcul que sa candidature improvisée, le calcul réussit à souhait. A la vue de ce fils voulant aller au-delà des mers venger la mort de son père, à qui neuf ans auparavant il avait déjà sauvé la vie sur le Tessin ; à la vue de ce beau et viril jeune homme, à la longue chevelure bouclée, qui venait modeste et rougissant s'offrir au danger, en l'absence d'un plus digne ; de ce simple tribun militaire, que le vote des centuries portait tout d'un coup au commandement supérieur ; tous, citoyens de la ville, et citoyens de la campagne, rassemblés dans les comices, éprouvaient une admiration profonde, inextinguible. Et vraiment, c'était une enthousiaste et sympathique nature que celle de Scipion ! Il ne compte pas sans doute parmi ces hommes rares, à la volonté de fer, et dont le bras puissant pousse pour des siècles le monde dans une ornière nouvelle il ne fut pas non plus de ceux qui se jetant à la tête du char de la fortune, l'arrêtent pendant des années, jusqu'au jour où les roues leur passent sur le corps. C'est en obéissant au Sénat qu'il a gagné des batailles, et conquis des pays. Ses lauriers militaires lui valurent aussi dans Rome une situation politique éminente : toutefois il y a loin de lui à Alexandre ou à César. Général, il n'a pas fait plus pour son pays que Marcus Marcellus : homme d'État, sans se rendre exactement compte, peut-être, de sa politique anti-patriotique et toute personnelle, il a fait autant de mal aux institutions de sa ville natale, qu'il lui avait rendu de services sur les champs de bataille. Et pourtant tous se laissent prendre au charme de cette aimable et héroïque figure : moitié conviction, moitié habileté, serein et sûr de soi toujours dans l'ardeur qui l'anime, il s'avance, entouré d'une sorte d'auréole éclatante ! Assez inspiré pour enflammer les cœurs assez froid et réfléchi pour n'adopter que le conseil de la raison, pour compter toujours avec la loi commune des choses d'ici-bas ; bien éloigné de croire naïvement avec la foule à la révélation divine de ses propres conceptions, et trop adroit pour vouloir la désabuser : d'ailleurs, ayant tout bas la conviction profonde qu'il est un grand homme par la grâce des dieux : vrai caractère de prophète, pour tout dire, il se tient au-dessus du peuple et hors du peuple. Sa parole est sûre et solide comme le roc : il pense en roi, et croirait s'abaisser en ramassant un vulgaire titre royal. A côté de cela, il ne sait pas comprendre que la constitution le lie lui-même : si fort de sa grandeur qu'il ignore l'envie et la haine, qu'il reconnaît courtoisement tous les mérites, et qu'il pardonne et compatit à toutes les fautes : parfait officier, fin diplomate, sans porter le cachet professionnel exagéré, et fâcheux de l'un ou de l'autre ; unissant la culture grecque au sentiment tout-puissant de la nationalité romaine : beau causeur, et de moeurs aimables, il gagna tous les cœurs, ceux des soldats et des femmes, ceux de ses Romains et des Espagnols, ceux de ses adversaires dans le Sénat, et celui même du héros carthaginois, plus grand que lui, qu'il aura un jour

à combattre. A peine il est nommé, que son nom vole de bouche en bouche : il sera l'étoile qui mènera les Romains à la victoire et à la paix.

P. Scipion se rend donc en Espagne (544-545 [210-209 av. J.-c.]), accompagné du propréteur *Marcus Silanus*, qui remplacera Néron, et assistera le jeune capitaine de la main et du conseil. Il emmène aussi *Gaius Laelius*, son chef de la flotte et son affidé, et débarque avec une légion exceptionnellement renforcée et sa caisse bien remplie. Son début est aussitôt marqué par l'un des plus hardis, des plus heureux coups de main dont l'histoire ait perpétué le souvenir. Les trois armées carthagoises étaient postées loin les unes des autres. Hasdrubal Barca gardait les hauteurs où naît le Tage : Hasdrubal, fils de Gisgon, se tenait à son embouchure : Magon campait aux colonnes d'Hercule. Le plus rapproché de Carthagène en était encore à dix jours de marche. Soudain, aux premiers jours du printemps de 545 [-209], avant qu'aucun des corps ennemis n'ait bougé, Scipion fait une pointe sur la capitale phénicienne, qu'il lui est facile, en quelques jours, d'atteindre en suivant la côte depuis les bouches de l'Èbre. Il a avec lui toute son armée, trente mille hommes environ, et toute sa flotte : il surprend, il attaque à la fois, et par mer et par terre, la faible garnison d'un millier d'hommes à peine, que les Carthagois ont laissée dans la ville. Celle-ci, placée sur une langue étroite se projetant dans la rade, est investie de trois côtés par les navires ; elle est menacée par les légions du quatrième côté : tout secours est loin. Le commandant, nommé aussi *Magon*, se veut bravement défendre, et comme il n'a point assez de soldats pour garnir les murailles, il arme les citoyens. On tente une sortie, que les Romains repoussent sans peine : puis, ne prenant pas le temps de faire le siège en règle, ils donnent l'assaut du côté de la terre, se pressant et s'élançant sur l'étroit passage qui joint la ville au continent. Ils remplacent par des troupes fraîches les colonnes qui se fatiguent ; la petite garnison, pendant ce temps, s'épuise : toutefois, les Romains jusqu'alors n'ont pas réussi. Mais ce n'était point par là que Scipion cherchait le succès. En donnant l'assaut, il avait voulu seulement éloigner la garnison des murailles de mer ; il a appris qu'à l'heure du reflux une partie de la plage reste à nu, et il a disposé, de ce côté, une décisive attaque. Alors, pendant le tumulte de la lutte, à l'autre bout de la ville, un détachement muni d'échelles s'élançe sur les sables, **là où Neptune lui montre le chemin**, et est assez heureux pour trouver les murailles dégarnies. En un seul jour, la ville est prise : Magon, retranché dans la citadelle capitule. Avec la capitale phénicienne, les Romains s'étaient emparés de dix-huit galères dégréées, de soixante-trois navires de charge, de tout le matériel de guerre, d'immenses approvisionnements en grains, de la caisse militaire contenant 600 talents (1.000.000 thalers ou 3.750.000 fr.), des otages de tous les Espagnols alliés de Carthage ; et ils font dix mille prisonniers, parmi lesquels dix-huit gérousiastes ou juges. Scipion promet aux otages qu'ils rentreront chez eux dès que leur cité aura fait amitié avec Rome. Il emploie le matériel emmagasiné dans Carthagène au profit de son armée, qu'il renforce et met en meilleur point. Il fait travailler, pour le compte de Rome, leur promettant la liberté à la fin de la guerre, deux mille ouvriers trouvés aussi dans la ville ; et, dans le reste de la population, il se choisit, pour ses vaisseaux, les hommes propres au service de la rame. Quant aux citoyens, il les épargne et leur laisse leur liberté et leurs avantages actuels, connaissant bien les Phéniciens et les sachant faciles à l'obéissance. Il importait, d'ailleurs, de s'assurer autrement qu'avec une garnison romaine toute seule, la possession de ce port excellent et unique sur la côte orientale, ainsi que les riches mines d'argent du voisinage. La téméraire entreprise avait prospéré : téméraire au premier chef, alors que

Scipion n'ignorait pas qu'Hasdrubal Barca avait reçu de Carthage l'ordre de passer dans les Gaules et qu'il manoeuvrait pour exécuter sa mission ! Téméraire encore, parce qu'il eût été facile au Carthaginois de passer sur le corps du faible et impuissant détachement laissé sur l'Èbre, pour peu que les vainqueurs de Carthagène eussent tardé à revenir dans leurs lignes. Mais Scipion étant déjà rentré dans Tarragone avant qu'Hasdrubal ne se montrât sur le fleuve. Un succès fabuleux, dû tout à la fois à Neptune et au jeune général, avait donc couronné sa tentative hasardeuse. Laissant là son poste, il avait été jouer et gagner ailleurs une brillante partie ! Le miracle de l'enlèvement de Carthagène justifiait l'admiration des masses pour l'étonnant jeune homme. Les juges plus sévères n'eurent plus qu'à se taire. Scipion fut prorogé indéfiniment dans son commandement, et il se décida aussitôt à ne pas rester seulement l'immobile gardien des cols des Pyrénées. Déjà, après Carthagène tombée, tous les Espagnols en deçà de l'Èbre s'étaient soumis : les princes les plus puissants de l'Espagne ultérieure échangèrent également la clientèle de Carthage contre celle de Rome. Pendant l'hiver (545-546 [209-208 av. J.-c.]), Scipion dissout la flotte, ajoute à son armée tous les hommes qu'il en retire ; et, assez fort désormais pour occuper à la fois les contrées pyrénéennes et prendre dans le sud une vive offensive, il s'avance de sa personne en Andalousie (546 [-208]). Il y trouva encore Hasdrubal Barca, qui marchait, vers le nord, au secours de son frère et commençait enfin l'exécution de son plan longuement concerté. La rencontre eut lieu à *Baecula*¹. Les Romains s'attribuèrent la victoire et auraient fait dix mille prisonniers. Mais Hasdrubal, au prix du sacrifice d'une partie de son armée, atteignit son but principal. Il se fraya son chemin vers les côtes du nord de l'Espagne, avec sa caisse, ses éléphants et le gros de ses troupes, et, longeant l'océan Atlantique, il arriva aux paysages des Pyrénées occidentales qui n'étaient pas gardés ; puis entra dans les Gaules avant la mauvaise saison. Il y passa ses quartiers d'hiver. L'événement se chargeait de prouver qu'en voulant mener de front l'attaque et la défense, Scipion avait commis une grave imprudence. Tandis que son oncle et son père, que Gaius Marcius et Gaius Néron eux-mêmes, à la tête de force, bien inférieures, avaient accompli la mission importante confiée à l'armée d'Espagne, voici qu'un général victorieux, ayant sous ses ordres une armée puissante, s'était montré insuffisant par trop de présomption. Par sa faute seule, Rome, pendant l'été

de 547 [207 av. J.-c.], allait courir les plus grands périls, et voir enfin se réaliser la double attaque, depuis si longtemps préparée et attendue par Hannibal. Mais les dieux, cette fois encore, couvrirent sous les lauriers les torts de leur favori. L'orage amoncelé sur l'Italie se dissipa miraculeusement : le bulletin de la douteuse journée de Bæcula fut reçu comme celui d'une bataille gagnée. Il arrivait chaque jour de nouveaux messagers de victoire ; on oublia plus tard que Scipion avait laissé, passer le général habile et l'armée phénico-espagnole qui envahirent alors l'Italie, et que l'on avait eus un moment sur les bras. — Hasdrubal Barca parti, les deux chefs de corps, demeurés derrière lui dans la Péninsule, se décidèrent à battre en retraite. *Hasdrubal, fils de Gisgon*, retourna en Lusitanie : *Magon* se rendit dans les Baléares : tous deux attendant des renforts d'Afrique, et lâchant seulement la bride à la cavalerie légère de Massinissa, qui courut et ravagea toute l'Espagne, comme avant lui *Mutinès* l'avait fait jadis si heureusement en Sicile. — Toute la côte orientale était au pouvoir des Romains. L'année suivante (547 [-207]), *Hannon* ayant paru avec

¹ Petite ville sur les frontières de la Bétique, dans la Sierra Morena.

une troisième armée, Magon et Hasdrubal revinrent en Andalousie : mais Marcus Silanus battit Magon et Hannon réunis et fit ce dernier prisonnier. Hasdrubal alors ne tint plus en rase campagne, et partagea ses troupes dans les places d'Andalousie. Scipion n'en put enlever qu'une seule, *Oringis*¹. Les Carthaginois semblaient épuisés ; mais en 548 [-206] ils reparaissent en force, avec trente-deux éléphants, quatre mille hommes de cheval et sept mille fantassins, ceux-ci, pour la plupart, composés de milices espagnoles ramassées en toute hâte. Le choc a encore lieu à Bæcula. L'armée romaine était de moitié inférieure en nombre. Elle comptait aussi beaucoup d'Espagnols. Scipion fit ce que fera Wellington plus tard : il plaça ses Espagnols de façon à leur éviter le combat, seul moyen d'empêcher leur désertion ; et en revanche, il jeta tout d'abord ses Romains sur les Espagnols de l'armée ennemie. Quoi qu'il en soit, la journée est chaudement disputée ; mais les Romains l'emportent, et la défaite des Carthaginois ayant entraîné naturellement la dispersion de leur armée, Hasdrubal et Magon s'enfuirent presque seuls à Gadès. Rome n'a plus de rivale dans la Péninsule : si quelques cités ne se donnent pas d'elles-mêmes, elles sont, contraintes par la force, et souvent cruellement châtiées. Scipion put sans obstacle aller rendre visite à Syphax, au delà du détroit, nouer accord avec lui, et même avec Massinissa, pour une expédition direct en Afrique ; entreprise follement téméraire, qui n'avait ni raison d'être, ni but sérieux encore, quelque agréable qu'en fût la nouvelle apportée aux curieux du Forum ! Seule, Gadès, où commandait Magon, appartenait encore aux Carthaginois. Les Romains les avaient supplantés partout. Néanmoins, dans beaucoup de localités, les Espagnols, non contents d'être débarrassés des premiers, nourrissaient l'espoir de chasser aussi les hôtes incommodes venus d'Italie, et de reconquérir leur vieille indépendance. Contre de telles aspirations, Rome s'imaginait avoir fait le nécessaire. Mais voici qu'une insurrection générale menace : ceux qui se soulèvent d'abord sont précisément les anciens alliés de la République. Scipion était tombé malade : l'une des divisions de son armée s'ameutait, mécontente d'un arriéré de solde de plusieurs années. Heureusement, il guérit vite, contre toute attente ; il apaise habilement la révolte de ses soldats, et les cités qui avaient donné le signal du soulèvement national sont écrasées avant que l'incendie ait gagné au loin. La partie étant perdue en Espagne, et Gadès ne pouvant longtemps tenir, le gouvernement carthaginois donne ordre à Magon de ramasser vaisseaux, argent, soldats, et d'aller à son tour porter à Hannibal un appoint décisif en Italie. Impossible à Scipion d'empêcher ce départ : il payait cher alors le licenciement de sa flotte ! Pour la seconde fois, il faisait défaut à sa mission, et il abandonnait aux seuls dieux de sa patrie le soin de la défendre contre l'invasion de l'ennemi. Le dernier des fils d'Hamilcar pût quitter la Péninsule sans rencontrer d'obstacle. A peine était-il parti, que Gadès, la plus ancienne et la meilleure colonie des Phéniciens, ouvrit ses portes à de nouveaux maîtres, à des conditions d'ailleurs favorables. Après une guerre de treize ans, l'Espagne, cessant d'être aux Carthaginois, devenait province romaine ! Pendant des siècles encore elle luttera, toujours vaincue, jamais soumise ! Mais à l'heure où nous sommes, les Romains n'y ont plus d'ennemis devant eux, et Scipion, mettant à profit les premiers instants de ce qui semble être la paix, dépose son commandement (fin de 548 [206 av. J. C.]), et s'en va en personne rendre compte à Rome de ses victoires et de ses conquêtes.

¹ Depuis *Flavium Argitanum*, ou *Gienna*,auj. *Jaën*.

Pendant qu'il était mis fin à la guerre, en Sicile par Marcellus, en Grèce par Publius Sulpicius, et en Espagne par Scipion, l'immense lutte se continuait sans répit dans la Péninsule italique. La bataille de Cannes et ses conséquences ayant été insensiblement passées à la balance des profits et des pertes, voici quelle était, au commencement de 540 [-214], et de la cinquième année de la guerre, la situation respective des Romains et des Carthaginois. Hannibal parti pour le sud, l'Italie du nord avait été réoccupée. Trois légions la couvraient : deux campaient dans le pays des Gaulois, la troisième se tenait en réserve dans le Picenum. A l'exception des forteresses et de quelques places maritimes, toute la basse Italie, jusqu'au Garganus et au Vulture, appartenait à Hannibal. Il était sous Arpi avec son corps principal : en face de lui, Tiberius Gracchus, à la tête de quatre légions, s'appuyait sur les forteresses de Lucérie et de Bénévent. Dans le Bruttium, dont les habitants s'étaient tous jetés dans les bras des Carthaginois, les ports, sauf Rhegium, que les Romains protégeaient depuis Messine, étaient tombés au pouvoir de l'ennemi; et Hannon occupait la contrée avec un deuxième corps, sans avoir devant soi une seule des aigles romaines. L'armée principale de Rome, formée de quatre légions sous les ordres de Quintus Fabius et de Marcus Marcellus, se préparait à tenter la reprise de Capoue. Ajoutez-y, pour le compte des Romains encore, une réserve de deux légions dans la métropole ; les garnisons des villes maritimes, renforcées d'une légion à Tarente et à Brindes, à l'intention des Macédoniens, dont on craignait une descente sur la côte, et enfin la flotte, nombreuse et partout maîtresse de la mer. Puis venaient les armées de Sicile, de Sardaigne et d'Espagne. Le nombre total des soldats armés par la République, sans même y comprendre les garnisons des places de la basse Italie, presque toutes défendues par les habitants et colons, ne peut être évalué à moins de deux cent mille hommes, dont un tiers recrues nouvelles de l'année, et dont moitié portant le nom de citoyens romains. On serait dans le vrai, j'imagine, en calculant que toute la population valide, depuis dix-sept jusqu'à quarante-six ans, s'était levée, laissant la culture des champs aux esclaves, aux vieillards, aux enfants et aux femmes. Il va de soi que les finances souffraient fort. L'impôt foncier, cette principale source du revenu, ne se percevait plus que très irrégulièrement. Et néanmoins, malgré la disette de l'argent et des hommes, les Romains, après d'héroïques efforts, avaient reconquis pied à pied le terrain perdu tout d'une fois dans les néfastes journées de la première période de la guerre. Pendant que l'armée carthaginoise allait se fondant tous les jours, la leur, chaque année, s'accroissait. Chaque année ils reprenaient quelque chose aux alliés d'Hannibal, Campaniens, Apuliens, Samnites, Bruttians, hors d'état de se suffire à eux-mêmes comme les forteresses de la basse Italie, et qu'Hannibal, trop faible, ne pouvait ni couvrir ni défendre. Enfin Marcellus, faisant la guerre autrement que ses prédécesseurs, avait su développer les talents militaires chez ses officiers, et rétablir et mettre en plein avantage l'incontestable supériorité de son infanterie. Hannibal pouvait encore espérer des victoires, mais le temps des journées du Trasimène et de l'Aufidus, le temps des *généraux du peuple* était passé. Il ne lui restait plus qu'à attendre anxieusement, soit le débarquement si longtemps promis de Philippe, soit ses frères, qui devaient venir lui tendre la main du fond des Espagnes : pourvoyant de son mieux, dans l'intervalle, au salut et au moral de son armée et de sa clientèle italienne. On aurait peine à reconnaître désormais, dans l'opiniâtreté prudente de ses opérations défensives, l'impétueux agresseur, l'audacieux capitaine des années précédentes. Par un miraculeux phénomène psychologique et militaire ; le héros se transforme, sa tâche étant changée, et, dans la voie, tout opposée qu'il va suivre, il se montre aussi grand que par le passé.

C'est dans la Campanie d'abord que se poursuit la guerre. Hannibal y arrive à temps pour protéger la capitale et empêcher son investissement ; mais il ne peut ni enlever aux Romains une seule des villes campaniennes, où veillent de fortes garnisons, ni prévenir la chute de Casilinum, sa tête de pont sur le Vulturne, que les deux armées consulaires enlèvent après une opiniâtre défense. D'autres moindres places sont de même reconquises. Il essaye de surprendre Tarente, qui serait un point de débarquement précieux pour les Macédoniens. Sa tentative échoue. Pendant ce temps l'armée carthaginoise du Bruttium, sous Hannon, se mesure chez les Lucaniens contre l'armée romaine d'Apulie : Tiberius Gracchus, qui commande celle-ci, lutte avec succès ; et après un combat heureux sous Bénévent, où se distinguent les légions renforcées des esclaves armés à la hâte, il donne au nom du peuple, à ces soldats improvisés, la liberté et le titre de citoyens. L'année suivante (541 [213 av. J.-c.]), les Romains reprennent l'importante et riche cité d'Arpi, dont les habitants, se joignant à quelques soldats romains introduits dans leurs murs, se sont tournés avec eux contre la garnison carthaginoise. Partout se relâche le faisceau de la ligue militaire organisée par Hannibal au prix de tant d'efforts. Des Capouans en grand nombre, et des plus notables, plusieurs villes du Bruttium, reviennent aux Romains ; et une division espagnole de l'armée phénicienne, mise au courant de l'état des affaires dans leur patrie par des émissaires envoyés à dessein, passe du camp d'Hannibal dans celui de ses adversaires.

Mais pendant l'année 542 [212 av. J.-c.], la fortune change encore. Des fautes politiques et militaires s'ont commises, et Hannibal en profite aussitôt. Les intelligences qu'il avait nouées dans les villes de la Grande Grèce ne lui avaient été d'aucune utilité ; seulement, ses affidés dans Rome étant parvenus à débaucher les otages de Tarente et de Thurium, ceux-ci tentèrent follement de fuir, et furent, dès leurs premiers pas, repris par les postes romains. L'inopportune et cruelle vengeance que Rome tira d'eux servit mieux Hannibal que ne l'avaient fait ses intrigues : en les mettant tous à mort, les Romains se privèrent d'un gage précieux ; et à dater de ce moment, les Grecs irrités n'eurent plus d'autre pensée que d'ouvrir leurs portes aux Carthaginois. La connivence des citoyens de Tarente, la négligence du commandant de la place la livre aux Phéniciens : à peine si la garnison a le temps de se réfugier dans la citadelle. Héraclée, Thurium, Métaponte, dont la garnison s'est aussi portée au secours de l'Acropole tarentine, suivent l'exemple de leur voisine. — A ce moment une descente des Macédoniens était imminente. Il fallut que Rome tournât son attention du côté de la Grèce et de la guerre qui s'y faisait, sans qu'elle s'en fut jusque-là le moins du monde préoccupée. Heureusement pour elle, rien ne contrariait plus ses efforts, ni en Sicile, où Syracuse venait de tomber dans ses mains, ni en Espagne, où tout marchait à souhait. Sur le principal théâtre de la guerre, en Campanie, les revers alternaient avec les succès. Les légions postées aux environs de Capoue n'avaient pu l'envelopper encore, mais elles gênaient l'agriculture, empêchaient les récoltes, et la populeuse cité en était réduite à demander au loin ses approvisionnements et ses vivres. Hannibal, prenant soin lui-même d'organiser un grand convoi, avait donné rendez-vous aux Campaniens pour en venir prendre la livraison à Bénévent : mais ils tardèrent, et les consuls *Quintus Flaccus* et *Appius Claudius* les ayant devancés, battirent à fond Hannon, qui protégeait le convoi, prirent son camp et firent main basse sur les vivres. Les deux consuls purent enfin investir Capoue, pendant que Tibérius Gracchus, se plaçant sur la voie Appienne, fermait le passage à Hannibal accourant au secours des Campaniens. A ce moment le vaillant Gracchus périt par la trahison d'un

Lucanien, et sa mort équivalut à une grande défaite, car son armée, composée des esclaves affranchis, se débâta dès qu'elle n'eut plus à sa tête le capitaine qu'elle aimait. Hannibal, trouvant ouverte la route de Capoue, se montra tout à coup, en face des deux consuls, et les força à abandonner leurs travaux d'investissement à peine commencés. Déjà, avant son arrivée, leur cavalerie avait été complétement battue par la cavalerie phénicienne, qui, sous les ordres d'Hannon et de Bostar, gardait Capoue, et s'y était réunie à celle non moins bonne des Campaniens. La longue série des désastres de l'année se clôt par la destruction totale d'un corps de troupes régulières et de partisans, que *Marcus Centénius* avait amenés en Lucanie. D'officier subalterne qu'il était ou l'avait imprudemment promu au généralat. Au même moment, le préteur *Gnæus Fulvius Flaccus*, à la fois présomptueux et négligent, est écrasé en Apulie.

Mais le courage persévérant des Romains saura mettre encore à néant, à l'heure décisive, tous ces rapides succès d'Hannibal. A peine a-t-il tourné le dos, à Capoue et pris le chemin de l'Apulie, que leurs armées se rassemblent de nouveau autour de la place : l'une, commandée par *Appius Claudius*, se poste à *Puteoli* et à *Vulturnum* ; l'autre, sous *Quintus Fulvius*, occupe *Casilinum* ; une troisième, conduite par le préteur *Gaius Claudius Néron*, garde la route de Nola. Retranchés dans leurs camps, et rattachés ensemble par des lignes fortifiées, ces trois corps ferment désormais tout passage, et la grande ville qu'ils enveloppent, insuffisamment pourvue de vivres, voit déjà, par le seul effet de ce blocus, arriver l'heure prochaine d'une capitulation inévitable, à moins que les Carthaginois ne la dégagent à tout prix. A la fin de l'hiver (542-543 [212-211 J.-c.]), ses ressources sont épuisées ; et ses messagers, se glissant avec peine au travers des postes vigilants des Romains, courent à Hannibal alors occupé au siège de la citadelle de Tarente, et sollicitent des secours. Le Carthaginois part en hâte pour la Campanie avec trente-trois éléphants et ses meilleurs soldats, enlève une division romaine placée à *Calatie*, et va camper sur le mont *Tifata*, près de Capoue, comptant sûrement que comme l'année d'avant, les généraux romains lèveront le siège à la vue de son armée. Mais ceux-ci avaient eu tout le temps de compléter leurs lignes et leurs retranchements. Ils ne bougèrent pas et assistèrent tranquilles, du haut de leurs remparts, aux impuissantes attaques des cavaliers campaniens d'un côté, aux incursions également impuissantes des Numides de l'autre. Impossible pour Hannibal de songer à donner l'assaut dans les règles. Il savait trop que son mouvement sur Capoue allait attirer aussitôt en Campanie tous les autres corps romains, et que d'ailleurs il ne lui était pas possible à lui-même de tenir longtemps dans cette contrée, à dessein et à l'avance dévastée. Le mal était sans remède. Dans son désir de sauver Capoue, il recourt à un expédient hardi, le dernier qui s'offrit à son génie inventif. Après avis donné aux Campaniens de son projet, pour qu'ils ne se relâchent en rien de leur opiniâtre défense, il quitte soudain le pays de Capoue, et marche sur Rome. Recommençant les habiles audaces de ses premières campagnes, il se jette avec sa petite armée entre les corps ennemis et les forteresses romaines, traverse le Samnium, suit la voie *Valérienne*, arrive par *Tibur* au pont de l'Anio, le franchit, et plante son camp sur la rive gauche, à un mille (allemand, ou deux lieues) de la capitale. Longtemps après, les neveux des Romains tressailliront d'effroi encore quand on leur parlera **d'Hannibal devant les portes !** — En réalité, Rome ne courait aucun danger. L'ennemi ravagea les villas et les champs autour de la ville ; mais il y avait là deux légions qui lui tinrent tête et ne lui permirent pas l'attaque des murailles. Jamais, d'ailleurs, le Carthaginois n'avait songé à prendre la ville par surprise, comme Scipion, un peu plus tard, fera à

Carthagène : encore moins voulait-il en ouvrir le siège. Il voulait seulement effrayer les Romains, se faire suivre par le gros de l'armée qui investissait Capoue, et se donner ainsi le moyen de la débloquent. — Aussi ne fit-il que paraître dans le Latium. Les Romains virent dans son brusque départ un miracle de la faveur divine : des signes, des visions effrayantes avaient contraint leur terrible ennemi à la retraite ; ce qu'il est aussi bien vrai que les deux légions n'auraient jamais pu faire. A la place où Hannibal s'était approché des murs, à la deuxième borne milliaire de la voie Appienne, en sortant par la porte Capène, Rome pieusement reconnaissante éleva un autel au *dieu protecteur qui éloigne l'ennemi* (*Tutanus Rediculus*) ! Hannibal s'en retournait en Campanie, uniquement parce qu'il entraînait dans ses plans de revenir sur Capoue : mais les généraux romains n'avaient point commis la faute sur laquelle il avait compté. Leurs légions étaient restées immobiles dans leurs lignes ; seule, une faible division, à la nouvelle du mouvement d'Hannibal, s'était détachée et l'avait suivi. Le Carthaginois, averti de son côté, se retourna tout à coup contre le consul Publius Galba, sorti de Rome sans précaution. Jusqu'alors il l'avait laissé marcher sur ses traces ; aujourd'hui, il l'attaque, le défait et enlève son camp. Mince victoire à côté de la perte de Capoue !

Depuis longtemps déjà, les citoyens de la capitale campanienne, ceux des hautes classes surtout, avaient le pressentiment d'un triste et inévitable avenir. Les meneurs du parti populaire, hostile à Rome, dominaient exclusivement dans le Sénat, et administraient la cité en maîtres absolus. Mais voici que le désespoir s'empare de la population tout entière, petits et grands, Campaniens et Phéniciens. Vingt-huit sénateurs se donnent la mort ; et les autres livrent la ville à merci à un ennemi irrité, impitoyable. Aussitôt, comme il va de soi, un tribunal de sang fonctionne ; on ne discute que sur la condamnation avec ou sans la forme d'un procès. Y aura-t-il convenance ou sagesse à rechercher et poursuivre jusque hors de Capoue les ramifications les plus éloignées de la haute trahison commise ? Ne vaut-il pas mieux qu'une prompt justice mette fin aux représailles ? Appius Claudius et le Sénat romain tenaient pour le premier parti ; la dernière opinion, moins inhumaine après tout prévalut. Cinquante-trois officiers ou magistrats capouans, traînés sur les places publiques de Calés et Téanum, furent fouettés et décapités par les ordres et sous les yeux du consul *Quintus Flaccus*. Les autres sénateurs furent jetés en prison, une bonne partie du peuple réduite en esclavage, et les biens des riches confisqués. De semblables sentences s'exécutèrent contre *Atella* et *Calatie*. Châtiments cruels, sans nul doute, mais qui se comprennent, quand l'on met en regard la gravité de la défection de Capoue et les rigueurs autorisées alors, sinon justifiées, par le droit de la guerre. La cité de Capoue ne s'était-elle pas condamnée d'avance, lorsque, à l'heure de sa révolte, tous les Romains trouvés dans ses murs avaient péri de la main des meurtriers ? — Mais Rome, dans son inexorable vengeance, saisit avidement l'occasion de mettre fin à la rivalité sourde qui divisait les deux plus grandes villes de l'Italie : elle supprime la constitution des cités campaniennes, et jette à bas du même coup une rivale politique longtemps enviée et haïe.

La chute de Capoue produisit une impression profonde. On se disait qu'il n'y avait point eu là un simple coup de main, mais bien un vrai siège conduit pendant deux années, et prenant fin heureusement, en dépit de tous les efforts d'Hannibal. De même que, six ans avant, la défection de la ville avait été le signe éclatant du triomphe des Carthaginois, de même aujourd'hui la capitulation manifestait la supériorité reconquise par la République. En vain Hannibal, pour contrebalancer dans l'esprit de ses alliés l'effet d'un tel désastre, avait tenté de

s'emparer de Rhégium ou de la citadelle de Tarente. Une pointe dirigée sur Rhégium ne produisit rien. Dans la citadelle de Tarente, les Romains manquaient de vivres, l'escadre des Tarentins et des Carthaginois fermant le port ; mais en haute mer la flotte romaine, plus forte, coupait à son tour tous les arrivages et affamait l'ennemi. Hannibal trouvait à peine de quoi nourrir les siens sur le terrain dont il était maître. Les assiégeants souffraient donc du côté de la mer autant que les assiégés dans l'acropole ; et un jour ils durent quitter le havre. Rien ne leur réussissait plus : la fortune était sortie du camp des Carthaginois. — Telles furent les suites de la reddition de Capoue : la considération et la confiance qu'Hannibal avait inspirées d'abord à ses alliés, ébranlées profondément ; les villes qui ne s'étaient point irrémisiblement compromises, cherchant à rentrer aux meilleures conditions possibles dans la Symmachie romaine : tout cela constituait un dommage plus sensible encore que la perte même de la métropole de la basse Italie. S'il se décidait à jeter des garnisons dans ces cités douteuses, il affaiblissait son armée déjà trop faible, et exposait ses meilleurs soldats à être trahis ou massacrés en détail (déjà en 544 [210 av. J.-c.], la révolte de Salapia¹ lui avait coûté cinq cents cavaliers Numides d'élite). S'il préférait raser les forteresses peu sûres, ou les brûler pour les soustraire à l'ennemi, une mesure aussi extrême n'était rien moins que faite pour relever le moral de ses clients. En rentrant dans Capoue, les Romains avaient reconquis l'assurance d'une issue heureuse de la guerre. Ils en profitent aussitôt pour envoyer des renforts en Espagne, où la mort des deux Scipions a mis leur empire en danger ; et pour la première fois depuis l'ouverture des hostilités, ils diminuent le nombre total des soldats sous les armes, alors que dans les années précédentes, en dépit des difficultés croissantes dans les levées, ils ont toujours fait de plus nombreux appels, et ont mis jusqu'à vingt-trois légions en ligne. Aussi, en 544 [-210], la guerre est-elle moins activement poussée par eux en Italie, quoique Marcus Marcellus, la Sicile pacifiée, y soit venu prendre le commandement du principal corps. Il parcourt l'intérieur du pays, attaque les villes et livre aux Carthaginois des combats sans résultats décisifs. On se bat toujours autour de l'acropole de Tarente, sans changement dans la situation. En Apulie, Hannibal défait à *Herdonea*² le proconsul *Gnæus Fulvius Centumalus*. Mais dans l'année qui suit (545 [-209]), les Romains veulent reprendre la seconde grande ville des Italo-Grecs, qui s'est donnée aux Carthaginois. Pendant que M. Marcellus tient tête à Hannibal avec sa constance et son énergie ordinaires — vaincu une première fois dans une bataille qui dura quarante-huit heures, il lui inflige le second jour un rude et sanglant échec ; — pendant que le consul Quintus Fulvius ramène les Lucaniens et les Hirpins depuis longtemps hésitants, et se fait livrer par eux les garnisons phéniciennes de leurs villes ; pendant que des sorties bien conduites des soldats de Rhégium obligent Hannibal à courir à l'aide des Bruttians serrés de trop près, le vieux Quintus Fabius, pour la cinquième fois consul, et qui s'est chargé de reprendre Tarente, s'établit fortement sur le territoire des Messapiens. Bientôt la trahison d'un corps de Bruttians faisant partie de la garnison lui livre la ville, où le vainqueur irrité se montre terrible et cruel comme toujours. Tout ce qui tombe dans ses mains, soldats ou citoyens, est passé au fil de l'épée ; les maisons sont pillées. Trente mille Tarentins sont vendus comme esclaves ; trois mille talents (cinq millions de thalers [ou quinze millions trois cent soixante-quinze mille fr.]) enlevés vont enrichir le trésor de la République. La prise de Tarente fut le dernier fait d'armes du général

¹ *Salpi*, sur la côte, au nord de *Ofanto*. — Elle était considérée comme le port d'*Arpi*.

² Au S. E. de *Lucérie*, en Apulie.

octogénaire. Quand Hannibal arriva au secours de la place, il était trop tard. Il ne lui restait plus qu'à se retirer dans *Métaponte*.

Le Carthaginois a donc perdu ses plus importantes conquêtes : peu à peu réduit à s'enfoncer vers l'extrémité méridionale de la Péninsule, sa détresse est grande. Alors, Marcus Marcellus, consul élu pour l'année suivante (546 [208 av. J.-c.]), conçoit l'espoir de finir d'un coup la guerre en concertant une attaque décisive avec son collègue, l'habile et brave *Titus Quinctius Crispinus*. Rien n'arrête le vieux soldat, ni ses soixante ans, ni le nom d'Hannibal. Jour et nuit, éveillé ou en rêve, il n'a qu'une pensée, battre le Carthaginois et délivrer l'Italie. Mais la fortune destinait de tels lauriers à une plus jeune tête. Les deux consuls allant en reconnaissance, dans le pays de Venouse, furent assaillis tout à coup par un parti d'Africains. Marcellus, dans cette lutte inégale, combattit comme il avait fait quarante ans avant, contre Hamilcar, et quatorze ans avant, devant Clastidium. Il fut jeté mourant à bas de son cheval. Crispinus put fuir ; mais à peu de temps de là il mourut aussi de ses blessures (546 [-208]).

La guerre durait depuis onze ans. Le danger qui, dans les années précédentes, avait menacé la République jusque dans son existence, semblait passé. Mais on n'en sentait que plus lourdement peser et s'accroître chaque jour les sacrifices immenses nécessités par une lutte sans fin. Les finances étaient dans un état indicible de souffrance. Après la bataille de Cannes (538 [216 av. J.-c.]), il avait été institué une commission de trésorerie (*tres viri mensarii, triumvirs-banquiers*¹), composée d'hommes notables, avant, dans ces temps difficiles, une compétence étendue et à long terme en matière de finances publiques. Ils firent ce qu'ils purent ; mais les circonstances étaient telles qu'elles déjouaient tous les efforts de la science financière. Dès le commencement de la guerre, il avait fallu rapetisser la monnaie d'argent et de bronze, élever de plus du tiers le cours légal de la pièce d'argent, et donner à celle d'or une valeur fictive supérieure à la valeur métallique. Ces tristes expédients n'ayant pas suffi, on prit à crédit les fournitures ; on passa tout aux fournisseurs, parce qu'on avait besoin d'eux ; et les choses allèrent si loin, qu'un exemple devint absolument nécessaire ; et que les fraudes des plus fourbes d'entre eux durent enfin être déférées par les édiles à la justice du peuple. On fit appel souvent à utilement au patriotisme des riches, qui, sous bien des rapports, souffraient le plus. Par un mouvement spontané, ou par l'entraînement de l'esprit de corps, les soldats des classes aisées, les sous-officiers et les chevaliers refusèrent tous la solde. Les propriétaires des esclaves armés par la République et affranchis après la journée de Bénévent, répondirent aux banquiers publics leur offrant leur paiement, qu'ils attendraient volontiers jusqu'à la fin de la guerre (540 [214 av. J.-c.]). Comme il n'y avait plus de fonds en caisse pour les fêtes et pour l'entretien des édifices publics, les *associations*, qui jusqu'alors s'en chargeaient à forfait, se dirent prêtes à y pourvoir gratuitement jusqu'à nouvel ordre (540 [-214]). De plus, et comme au temps de la première guerre punique, une flotte fut construite et armée à l'aide d'un emprunt volontaire souscrit par les riches (544 [-210]). On mit la main sur les deniers pupillaires, et dans l'année même de la reprise de Tarente, on employa les dernières réserves, longtemps économisées, du trésor (1.144.000 thalers [4.290.000 fr.]). Malgré tant d'efforts, l'État ne suffisait point encore à toutes les dépenses. La solde du soldat fut suspendue d'une façon inquiétante, surtout dans les pays les plus éloignés. Mais les embarras financiers, si grands qu'ils fussent, n'étaient pas le pire mal. Partout les champs restaient en friche : là où la guerre

¹ V. le mot *Mensarii* au *Dict.* de Smith. — Tite-Live, 23, 21-26, 36.

n'arrêtait pas la culture, les bras manquaient au hoyau et à la faucille. Le prix du *médimne* (1 boisseau de Prusse [ou 59,53 lit.]) était monté à 15 deniers, (3 $\frac{1}{8}$ thalers [11,84 fr.]) le triple au moins du cours moyen à Rome. Beaucoup seraient morts de faim, s'il n'était venu du blé d'Égypte, et si l'agriculture renaissante en Sicile n'avait pas fourni de quoi parer aux plus pressantes nécessités. Les récits qui nous sont parvenus, et l'expérience de semblables guerres, nous enseignent assez, quelle est en pareil cas, la misère du petit laboureur, combien vite disparaissent ses épargnes péniblement amassées, et comment, enfin, les villages se changent en des repaires de mendiants ou de brigands.

A ces souffrances matérielles des Romains s'ajoutait un danger bien plus grand, le dégoût de la guerre chaque jour croissant chez les alliés de Rome. La guerre leur coûtait leur sang et leurs biens. A la vérité, les dispositions des non Latins importaient peu. Toute cette lutte, témoignait assez de leur impuissance : tant que les Latins restaient fidèles à la République, on n'avait rien à redouter de leur mécontentement, quel qu'il fut. Mais, voici que le Latium à son tour chancelle. La plupart des cités latines de l'Étrurie, du Latium, du pays Marse et de la Campanie septentrionale, et même des contrées italiques où la guerre n'avait point directement porté ses ravages, font savoir au Sénat romain (545 [209 av. J.-c.]) qu'elles ne veulent envoyer désormais ni contingents, ni contributions, et qu'elles laisseront Rome se tirer toute seule de ces longs combats, où seule elle est intéressée. A Rome, la stupeur est grande à cette nouvelle, mais quel moyen de contraindre les récalcitrants ? Heureusement toutes les cités latines n'agirent point de même. Les colonies de la Gaule, du Picentin et de la basse Italie, la puissante et patriotique Frézelles à leur tête, protestèrent, au contraire, de leur fidélité plus que jamais étroite et inébranlable. Elles avaient la vue claire de la situation. Elles savaient leur existence en péril plus encore que celle de la métropole. L'enjeu de la guerre n'était point seulement Rome, mais bien plutôt l'hégémonie latine en Italie, et plus encore l'indépendance nationale des Italiens. La demi-défection des autres n'était point trahison, mais étroitesse de vue et fatigue : les villes réfractaires eussent repoussé avec horreur toute alliance avec les Phéniciens. Mais entre Latins et Romains, un schisme ne se produisait pas moins, dont le contrecoup se fit aussitôt sentir sur la population sujette des pays colonisés. A Arrétium, une fermentation dangereuse éclate. On y fait la découverte d'une conspiration qui se propage chez les Étrusques, dans l'intérêt d'Hannibal : le mal est tel qu'il faut que des soldats romains marchent sur la ville. Rome étouffe sans peine le mouvement à l'aide des mesures militaires ou de police prises : il n'en est pas moins le signe d'un sérieux danger. Si les populations ne sont plus tenues en respect par les forteresses latines, il faut tout craindre d'elles.

On en était là, quand soudain, pour comble de difficultés, on apprit qu'Hasdrubal avait passé les Pyrénées (546 [208 av. J.-c.]). Ainsi donc, l'année d'après, on allait avoir affaire à la fois aux deux fils d'Hamilcar. Ce n'était point en vain qu'Hannibal avait attendu, s'opiniâtrant dans ses positions durant tant de longues et dures campagnes, cette armée que lui avaient jusque-là refusée et la jalousie de l'opposition dans Carthage, et l'imprévoyante politique de Philippe : cette armée, son frère, en qui revivait aussi le génie d'Hamilcar, la lui amenait enfin. Déjà huit mille Ligures, gagnés par l'or punique, se tiennent prêts à se réunir à Hasdrubal : s'il triomphé dans un premier combat, il a l'espoir d'entraîner aussi contre Rome et les Gaulois et les Étrusques. L'Italie n'est plus ce qu'elle était il y a onze ans : états et particuliers, tous se sont épuisés ; la Ligue latine est à demi dissoute ; le meilleur général des Romains a péri sur le

champ de bataille, et Hannibal est toujours debout. Certes, Scipion pourra justement s'appeler le favori des dieux, s'il lui est un jour donné d'écarter de la tête de ses compatriotes et de la sienne l'orage amoncelé par son impardonnable faute.

Comme au temps du plus extrême péril; Rome lève vingt-trois légions : elle appelle les volontaires, et fait rentrer dans les cadres jusqu'aux soldats légalement libérés du service. Elle n'en est pas moins prise au dépourvu. Hasdrubal a franchi les Alpes beaucoup plus tôt qu'amis et ennemis n'y comptent (547 [207 av. J.-c.]) : les Gaulois, habitués maintenant à ces passages d'armées, ont ouvert, à prix comptant, les défilés des montagnes et fourni des vivres. Rome avait-elle songé à occuper les portes de l'Italie ? Cette fois encore, dans tous les cas, elle serait arrivée trop tard. — Déjà la nouvelle se répand qu'Hasdrubal est dans les plaines du Pô ; qu'à l'exemple de son frère, il a soulevé les Gaulois. Plaisance est cernée.

Le consul *Marcus Livius* se rendit en toute hâte à l'armée du Nord : il était grand temps. L'Étrurie et l'Ombrie s'agitaient sourdement, et donnaient des volontaires à l'armée d'Hasdrubal. L'autre consul, *Gaius Néron*, retire de Venouse et ramène à soi le préteur *Gaius Hostilius Tubulus* ; puis, avec quarante mille hommes, va barrer en toute hâte la route du nord à Hannibal. Celui-ci, en effet, a rassemblé toutes ses forces dans le Bruttium; il s'avance sur la grande voie qui va de Rhégium en Apulie, et rencontre Néron à *Grumentum*¹. Le combat s'engage sanglant, opiniâtre. Néron s'attribue la victoire ; mais il ne peut empêcher Hannibal de se dérober habilement par une de ces marches de flanc qui lui sont coutumières, et d'entrer en Apulie, non sans pertes sensibles. Là, il s'arrête, campe d'abord en vue de Venouse, puis sous Canusium. Néron le suit pas à pas, et campe partout en face de lui. Il est manifeste d'ailleurs qu'en restant en Apulie, Hannibal agissait à dessein, et que s'il l'avait voulu, il eût pu continuer d'avancer vers le nord malgré le voisinage de Néron. Quant aux motifs qui le décidèrent à ne pas aller plus loin et à se poster sur l'Aufidus, il faudrait, pour les juger, savoir quelles communications avaient été échangées entre lui et son frère, et ce qu'il conjecturait sur la route que ce dernier allait suivre. De tout cela, nous ne savons rien. — Pendant que les deux armées se regardent immobiles, une dépêche d'Hasdrubal, impatientement, attendue dans le camp carthaginois, est interceptée aux avant-postes romains. Elle porte qu'Hasdrubal veut prendre par la voie Flaminienne : conséquemment, il longera la côte jusqu'à *Fanum*, pour tourner ensuite à droite, et descendre par l'Apennin sur *Narnia*² où il espère qu'Hannibal et lui se rencontreront. Aussitôt Néron dirige sur le point de jonction désigné des deux armées phéniciennes toutes les réserves de la capitale, où une division qui se tenait à Capoue reçoit l'ordre d'aller les remplacer ; enfin une autre réserve se forme à Capoue même. Convaincu qu'Hannibal ignore le plan de son frère, et va, demeurer en Apulie à l'attendre, il conçoit audacieusement l'idée de prendre un corps d'élite de sept mille hommes, de partir avec lui pour le nord à marches forcées, et, se réunissant à son collègue, de contraindre Hasdrubal à recevoir la bataille, seul contre deux. Il ne courait nul risque à laisser son armée amoindrie en face d'Hannibal. Elle comptait assez de soldats encore pour lutter eu cas d'attaque, ou pour suivre le Carthaginois jusqu'au lieu du rendez-vous, s'il se mettait aussi en marche. Néron trouve sors collègue à *Sena Gallica*, attendant l'ennemi ; et tous deux aussitôt ils marchent

¹ Agrimonte, sur l'Agri (ancien *Aciris*), dans la Basilicate, selon l'opinion la plus commune.

² Narni, par le col du *Furlo*.

contre Hasdrubal, en ce moment occupé au passage du *Métaure*. Le frère d'Hannibal voulait éviter le combat ; il essaya de défiler sur le flanc des Romains, mais ses guides l'abandonnèrent ; il s'égara dans une contrée qu'il ne connaissait pas. La cavalerie romaine le rattrapa et l'obligea, à faire tête jusqu'à ce qu'enfin l'infanterie arrivant, la bataille ne pût plus être refusée. Hasdrubal alors rangea ses Espagnols à l'aile droite, avec ses éléphants par devant : il mit les Gaulois à sa gauche retirée en arrière. Longtemps le combat resta indécis entre les Espagnols et les Romains. Déjà le consul Livius, qui commandait ceux-ci, se voyait rudement poussé, quand Néron, renouvelant sur le terrain la manoeuvre de son grand mouvement stratégique, laisse là l'ennemi immobile qu'il a devant lui, passe avec l'aile droite romaine derrière toute l'armée dont il fait le tour, et vient tomber en flanc sur les Espagnols. Cette nouvelle audace enleva la journée. La victoire si chaudement disputée et sanglante était complète. Privée de toute issue, l'armée carthaginoise fut détruite, et son camp pris d'assaut. Quand il vit la bataille perdue malgré toute son habileté et sa vaillance, Hasdrubal, à l'exemple de son père, chercha et trouva la mort du soldat. Comme général, comme homme, il s'était montré aussi le digne, frère d'Hannibal. Le lendemain, Néron repartit, et après quatorze jours d'absence à peine, il reprenait son poste en Apulie, en regard d'Hannibal, qui n'ayant point reçu de message, n'avait pas bougé. Le consul seul lui apportait la nouvelle du désastre. Il lui fit jeter aux avant-postes la tête de son frère, répondant en barbare à la magnanimité d'un adversaire qui dédaignait de faire la guerre aux morts, et avait rendu les honneurs funèbres aux Lucius Paullus, aux Gracchus et aux Marcellus. Ce fut ainsi qu'Hannibal apprit l'anéantissement de ses espérances, et que c'en était fait de ses succès. Abandonnant l'Apulie, la Lucanie et même Métauronte, il se réfugia aussitôt au fond du Bruttium, où les havres de la côte lui offraient un unique et dernier asile. L'énergie des généraux de Rome et les hasards inouïs d'une heureuse fortune avaient conjuré un danger aussi grand que le péril de Cannes, et qui seul suffirait à justifier l'opiniâtre séjour du héros carthaginois en Italie. A Rome, la joie fut sans bornes. Les affaires reprurent leur cours comme en temps de paix. Chacun sentait que l'heure de la crise était passée.

On ne se pressa pas d'en finir pourtant. Sénat et citoyens, tous se sentaient épuisés par tant d'efforts et de dépenses en énergie morale et matérielle : on se laissait aller au repos et à la sécurité. L'armée, la flotte diminuées, les paysans romains et latins retournant à leurs métairies désertes ; le trésor remplissant ses caisses par la vente d'une partie des domaines de Campanie ; l'administration publique réformée ; les désordres invétérés supprimés ; les emprunts volontaires de guerre se payant régulièrement ; les cités latines encore en arrière rappelées à leurs devoirs, et contraintes à verser de lourds intérêts : tel est le tableau que nous offre la Métropole. Pendant ce temps, la guerre semble morte en Italie. Preuve nouvelle et étonnante du génie militaire d'Hannibal ; preuve bien grande aussi de l'incapacité des généraux romains envoyés alors contre lui ; on le voit, pendant quatre années encore, tenir le champ dans le pays des Bruttians. Ses adversaires, malgré la supériorité du nombre, ne le peuvent forcer ni à s'enfermer dans les places, ni à prendre la mer. Sans doute, il lui fallut battre sans cesse en retraite, non point tant après les combats indécis qui lui sont tous les jours livrés, que parce qu'il cède pas à pas devant les défections de ses alliés, et qu'il ne peut, plus compter que sur les villes où ses soldats restent les maîtres. C'est ainsi qu'il abandonne spontanément Thurium : un détachement expédié de Rhégium, par les soins de Publius Scipion, reprend Locres (549 [205 av. J.-C.]). Alors, comme pour donner aux plans du héros une justification

éclatante, ceux-là même qui les avaient entravés pendant tant d'années, menacés qu'ils se voyaient aujourd'hui d'une descente des Romains en Afrique, les magistrats suprêmes de Carthage, reviennent à lui (548, 549 [-204, -205]) et lui envoient des subsides et des renforts. Ils en envoient à Magon en Espagne. Ils ordonnent de rallumer en Italie la torche de la guerre. Il leur faut bien, au prix de combats nouveaux, conquérir un temps de répit pour les possesseurs tremblants des villes de Libye et pour les boutiquiers de la Métropole africaine ! Une ambassade part pour la Macédoine, demandant à Philippe un renouvellement d'alliance, et une descente en forces sur la côte ennemie (549 [-205]). Vains et tardifs efforts ! Depuis quelques mois Philippe a conclu la paix. L'anéantissement politique de Carthage, chose prévue pour lui, lui sera fâcheux sans doute, mais il ne fera plus rien ostensiblement contre Rome. On verra bien arriver en Afrique un petit corps de soldats macédoniens payés par lui, diront les Romains. L'accusation, du moins, sera vraisemblable ; mais la République n'en aura pas suffisamment les preuves, à en juger par les événements ultérieurs. Quant à une descente de Philippe en Italie, elle ne s'en préoccupe même pas. — Cependant Magon, le plus jeune des fils d'Hamilcar, s'était mis sérieusement à l'œuvre. Ramassant les débris des armées d'Espagne, il les transporte à Minorque, et abordant, en 549, dans les environs de Genua, qu'il détruit, il appelle aux armes, les Ligures et les Gaulois accourus en foule et alléchés, comme toujours, par son or et la nouveauté de l'entreprise. Il a des intelligences jusque dans toute l'Étrurie, où les exécutions politiques n'ont point cessé. Mais ses troupes sont trop peu nombreuses pour qu'il puisse entreprendre rien de sérieux contre l'Italie propre ; et Hannibal affaibli, presque sans influence dans la basse Italie, ne saurait tenter de marcher à lui avec quelque espoir de succès. Les maîtres de Carthage n'avaient pas voulu la sauver quand la sauver était possible : ils ne le peuvent plus, aujourd'hui qu'ils le veulent.

Nul ne doutait dans l'État romain que la guerre de Carthage contre Rome ne fut finie, et que le temps ne vînt de commencer la guerre de Rome contre Carthage. Mais quelque inévitable qu'elle semblât à tous, on n'avait point hâte d'organiser l'expédition d'Afrique. Avant tout, il fallait un chef capable et aimé, et ce chef manquait. Les meilleurs capitaines étaient tombés sur le champ de bataille ; ou bien, comme Quintus Fabius et Quintus Fulvius, ils étaient trop vieux pour cette guerre toute nouvelle, qui probablement se prolongerait. Gaius Néron et Marcus Livius, les vainqueurs de Séna, se fussent montrés à la hauteur d'une telle mission mais tenant tous les deux à l'aristocratie, leur défaveur était grande auprès du peuple. Réussirait-on jamais à les faire élire ? Les choses en étaient à ce point déjà que la valeur et l'aptitude ne commandaient plus les choix, si ce n'est à l'heure de l'extrême détresse. Et si leur élection passait, sauraient-ils entraîner le peuple épuisé à des efforts nouveaux ? Rien de plus douteux. A ce moment revint d'Espagne Publius Scipion, favori de la multitude, illustré par le succès complet, ou paraissant tel, de ses campagnes dans la Péninsule : il fut aussitôt appelé au consulat pour l'année suivante. Il entra en charge (549 [205 av. J.-c.]) avec l'intention bien arrêtée de conduire l'armée en Afrique, exécutant ainsi un projet formé durant son séjour en Espagne. Mais dans le Sénat, les partisans de la guerre méthodique ne voulaient point entendre parler d'une expédition transmaritime, tant qu'Hannibal était encore en Italie ; et le jeune général ne disposait point de la majorité, tant s'en faut. Les rudes et austères pères conscrits voyaient d'un œil mécontent ces habitudes d'élégance toute grecque, cette culture et ces façons de penser modernes. Scipion donnait prise à plus d'une attaque sérieuse, et par ses fautes stratégiques durant son

commandement en Espagne, et par la mollesse de sa discipline aux armées: N'était-on -pas fondé à lui reprocher une coupable indulgence envers ses chefs de corps ? Ne le vit-on pas bientôt, quand Gaius Pleminius commettait des atrocités infâmes dans Locres, fermer les yeux pour n'avoir pas à sévir, et assumer ainsi sur soi tout l'odieux de la conduite de son lieutenant¹ ?

Dans les délibérations du Sénat, touchant l'organisation de la flotte et de l'armée, et la nomination d'un général, le nouveau consul, toutes les fois que son intérêt privé entraînait en conflit avec les usages ou la règle, passait sans se gêner par-dessus tous les obstacles, et montrait assez clairement qu'en cas de résistance extrême, il en appellerait au peuple, à sa gloire, et à son crédit auprès de la foule contre un pouvoir gouvernant incommode. De là, des blessures vivement ressenties, et la crainte qu'un tel chef d'armée ne se crut jamais lié par ses instructions, ni dans la conduite des opérations militaires les plus décisives, ni dans celle des négociations éventuelles de la paix. On ne savait que trop déjà comment dans la guerre d'Espagne, il n'avait écouté que ses propres inspirations. Ces objections étaient graves : toutefois et d'un commun accord on fut sage assez pour ne point pousser les choses à l'extrême. Le Sénat ne pouvait nier que l'expédition d'Afrique ne fut nécessaire. Il y aurait eu imprudence à la différer et injustice à méconnaître les grands talents de Scipion, son aptitude singulière pour la guerre prochaine. Seul enfin, peut-être, il saurait obtenir du peuple et la prolongation de son commandement pour tout le temps nécessaire, et des sacrifices en hommes et en argent. La majorité consentit donc à le laisser libre d'agir suivant ses desseins, après que, pour la forme tout au moins, il eut témoigné de son entière déférence pour les représentants du pouvoir suprême, et qu'il se fut soumis à l'avance à la décision du Sénat. Il reçut mission de se rendre cette année même en Sicile, d'y pousser les travaux de construction de la flotte, l'organisation d'un matériel de siège, et la formation du corps expéditionnaire, à l'effet de descendre en Afrique au printemps suivant. La République mettait à sa disposition l'armée de Sicile, les deux légions formées des débris des soldats de Cannes. Pour la protection de l'île, il suffisait d'une faible garnison et de la flotte. De plus, on lui permit de recruter des volontaires en Italie. Le Sénat, cela était clair, tolérait l'expédition, plus qu'il n'en était l'ordonnateur. Scipion n'avait pas en main la moitié des forces que Regulus avait jadis emmenées ; et les soldats qu'on lui donnait, cantonnés par punition en Sicile, depuis plusieurs années étaient en butte à un mauvais vouloir marqué. Dans l'esprit de la majorité des sénateurs, l'armée d'Afrique était lancée au loin dans un poste perdu, bon au plus pour des *compagnies de discipline* ou des volontaires : peu importait qu'elle n'en revint pas.

Tout autre que Scipion aurait protesté sans doute, et déclaré qu'il fallait renoncer à l'entreprise ou réunir auparavant d'autres moyens d'exécution. Mais Scipion avait foi en lui-même : quelques fussent les conditions, il les subit toutes, pourvu qu'il obtint enfin ce commandement tant souhaité. Pour ne point nuire à la popularité de l'entreprise, il évita avec soin d'en faire trop directement peser les charges sur les citoyens. Les principales dépenses, et surtout celles de la flotte, furent défrayées, partie à l'aide d'une soi-disant contribution volontaire des villes étrusques, ou, pour tout dire, d'une contribution de guerre imposée aux Arrétins

¹ V. Tite-Live, 29, 16 et s. — *Omnes rapiunt, spoliunt, verberant, vulnerant, occidunt : constuprant matronas, virgines, ingenuos, raptos ex complexu parentum. Quotidie capitur urbs nostra...* Il faut lire tout cet épisode. — C'est alors que. Q. Fabius, s'écrie en plein sénat : *natum eum* (Scipion) *ad corrumpendam disciplinam mililarem* !

et aux autres cités jadis coupables de défection ; partie par les villes de Sicile. En 40 jours les vaisseaux purent mettre à la voile. Le corps d'armée se renforça de 7.000 volontaires accourus de tous les points de l'Italie à la voix du général aimé des soldats. Enfin au printemps de 550 [204 av. J.-c.], Scipion partit avec deux fortes légions (environ 30.000 hommes), 40 navires de guerre, 400 transports ; et sans rencontrer, l'ombre d'une résistance, s'en vint aborder au Beau Promontoire¹, près d'Utique.

Les Carthaginois, s'attendaient depuis longtemps, à voir succéder une plus sérieuse tentative aux incursions et aux pillages que les escadres romaines avaient pratiqués souvent sur la côte d'Afrique, dans le cours des dernières années. Pour se défendre, ils avaient essayé de rallumer la guerre Italo-macédonienne : ils s'étaient aussi préparés chez eux à recevoir les Romains. Des deux rois berbères rivaux, leurs voisins, de Massinissa de *Cirta* (*Constantine*), chef des *Massyles* ; et de Syphax, de *Siga* (aux bouches de la *Tafna*, à l'ouest d'Oran), chef des *Massæsyliens*, ils avaient détaché l'un, Syphax, de beaucoup le plus puissant, de son ancienne alliance avec Rome. Ils avaient traité avec lui ; et lui avaient donné une femme de Carthage. Quant à Massinissa, le vieil ennemi de Syphax, et l'allié des Carthaginois, ceux-ci le trahirent. Après s'être défendu en désespéré contre les forces unies de Syphax et des phéniciens, contraint de laisser ses États devenir la proie du premier, il s'en alla avec une faible escorte de cavaliers, errer fugitif dans le désert. Sans compter les renforts promis par leur nouvel allié, les Carthaginois possédaient une armée de vingt mille fantassins, six mille chevaux et cent quarante éléphants (Hannon, envoyé lui-même en expédition, leur avait donné la chasse, et les avait amenés). Ces forces, prêtes au combat, couvraient la ville. Un général éprouvé de l'armée d'Espagne, Hasdrubal, fils de Gisgon, les commandait. Une flotte puissante se tenait dans le port. On attendait l'arrivée prochaine d'un corps macédonien, conduit par *Sopater*, et une division de mercenaires Celtibériens. — A la nouvelle du débarquement de Scipion, Massinissa accourut dans le camp de celui que, peu d'années avant, il combattait pour le compte des Carthaginois en Espagne. Mais ce prince **sans terre**, n'apportait rien avec lui que ses talents personnels : les Libyens, quoique fatigués de tous les contingents et contributions prélevés sur eux, avaient payé trop de fois et trop cher leurs révoltes pour oser se déclarer aussitôt. Scipion se mit en marche. Tant qu'il n'eut devant lui que l'armée carthaginoise plus faible que la sienne, il conserva l'avantage, et après quelques combats de cavalerie, il vint mettre le siège devant Utique. Mais bientôt Syphax parut à la tête de cinquante mille hommes de pied environ, et de dix mille cavaliers. Il fallut lever le siège, et se retrancher pour l'hiver dans un *camp naval*, _construit sur un promontoire facile à défendre, entre Utique et Carthage. Là les Romains passèrent toute la mauvaise saison (550-554 [204-203 av. J.-c.]). La situation au printemps n'était rien moins que favorable : Scipion s'en tira par un heureux coup de main. Des négociations de paix, qui n'étaient qu'une feinte assez peu honorable, lui servirent à endormir la vigilance des Africains. Puis, par une belle nuit, il se jeta sur leurs deux camps : les huttes de roseaux des Numides furent d'abord livrées aux flammes, et quand les Carthaginois volèrent à leurs secours, l'incendie détériora aussi leurs tentes. Fuyant éperdus et sans armes, des détachements apostés les passèrent au fil de l'épée. Cette surprise de nuit avait fait plus de mal qu'une suite de batailles et de défaites. Les Carthaginois ne se laissèrent point abattre. Les plus timides ou les plus

¹ Voisin du cap Bon.

intelligents voulaient rappeler Magon et Hannibal : ce rappel fut rejeté. Les secours de Macédoine et de Celtibérie venaient d'arriver : on voulut livrer encore, une bataille rangée dans les **Grands Champs**, à cinq jours de marche d'Utique. Scipion releva le défi avec empressement : ses vétérans et ses volontaires, dispersèrent facilement les hordes ramassées à la hâte des Numides et des Carthaginois : les Celtibères, qui ne pouvaient espérer merci, se firent tailler en pièces après une défense obstinée.

Deux fois battus, les Africains ne pouvaient plus se montrer en rase campagne. Leur flotte attaqua le *camp naval*, sans essuyer une défaite, mais sans un succès décisif. Le revers d'ailleurs fut, et au delà, compensé pour les Romains par la prise de Syphax, que la merveilleuse étoile de Scipion fit tomber dans ses mains. A dater de là, Massinissa devient aussi pour les Romains ce que le roi captif a d'abord été pour les Carthaginois.

C'est alors que la faction de la paix, qui depuis seize ans se taisait, releva la tête dans Carthage, et rentra en lutte ouverte avec le gouvernement des enfants de Barca et le parti patriote. Hasdrubal, fils de Gisgon, est condamné à mort pendant son absence, et l'on tente, d'obtenir de Scipion un armistice, puis la paix. Il exige l'abandon des possessions espagnoles et des îles de la Méditerranée, la remise de Syphax à Massinissa, celle des vaisseaux de guerre, n'en laissant plus que vingt à Carthage, et une contribution de 4.000 talents (près de 7.000.000 de thalers, ou 26.250.000 francs). Ces conditions étaient tellement favorables qu'on peut se demander dans quel intérêt Scipion les avait dictées, celui de Rome ou plutôt le sien- propre ? Les plénipotentiaires de Carthage les acceptèrent sous réserve de la ratification de leur gouvernement, et une ambassade carthaginoise partit pour Rome : mais les patriotes n'entendaient point vider le champ à si bon marché. La foi en leur plus noble cause, la confiance dans leur grand capitaine, l'exemple même que Rome leur avait donné les encouragèrent à la résistance. D'ailleurs la paix n'allait-elle pas ramener leurs adversaires à la tête du gouvernement et les condamner, eux, à une perte certaine ? Parmi le peuple ils étaient sûrs de la majorité. Ils convinrent de laisser l'opposition négocier la paix: pendant ce temps, ils prépareraient un dernier et décisif effort. Ils envoyèrent à Magon et à Hannibal l'ordre de revenir sans délai. Magon, qui depuis trois ans (549-551 [205-203 av. J.-c.]), luttait dans le nord de l'Italie, y ressuscitant la coalition contre Rome, venait de livrer bataille dans le pays des Insubres à une double armée romaine, de beaucoup supérieure en nombre à la sienne. Il avait forcé pourtant la cavalerie ennemie à reculer, et serré de près l'infanterie. Déjà l'habile général croyait tenir la victoire, quand une division romaine vint hardiment se jeter sur les éléphants. À ce moment il reçut une blessure grave, et la fortune de la guerre changea. L'armée phénicienne rétrograda vers la côte ; et recevant l'ordre de revenir en Afrique, elle se rembarqua aussitôt. Magon mourut pendant la traversée. Quant à Hannibal, il eût déjà devancé son rappel si les négociations pendantes avec Philippe ne lui 'avaient donné à croire qu'il pouvait encore mieux servir sa patrie dans les champs d'Italie qu'en Afrique. Le messenger vint le trouver à Crotona, où depuis quelque temps il se tenait : aussitôt il obéit. Il fit tuer tous ses chevaux, tous les soldats italiens qui se refusaient à le suivre, et s'embarqua sur les transports qu'il tenait prêts dans le port. Le peuple romain respira enfin. Il tournait le dos à la terre italique, ce puissant **lion de Libye**, que nul n'avait pu forcer à fuir ! A cette occasion, le Sénat et les citoyens décernèrent la couronne de gazon (*corona graminea*), au dernier survivant des deux généraux romains qui avaient honorablement porté le poids de cette pénible guerre, à Quintus Fabius, alors

presque nonagénaire. Recevoir de tout un peuple la récompense que l'armée votait d'ordinaire au capitaine qui l'avait sauvée, c'était là le plus grand déshonneur auquel un citoyen romain put prétendre ! Ce fut aussi la distinction dernière offerte au vieux général, qui mourut dans cette même année (551 [-203]). Hannibal débarqua à Leptis, sans obstacle, non pas grâce à la trêve, mais grâce à sa rapidité et à une heureuse chance. Le dernier survivant des **lionceaux** d'Hamilcar, après trente-six ans d'absence, il foulait encore une fois le sol de la patrie. Il l'avait quittée presque enfant, commençant sa course héroïque et ses aventures finalement inutiles : partant de l'Occident pour revenir par l'Orient, et dérivant le long cercle de ses victoires autour de la mer carthaginoise. Il voyait s'accomplir l'événement qu'il avait tout fait pour prévenir, et qu'il eût empêché, s'il lui eût été donné de le pouvoir. A l'heure présente, il fallait son bras pour aider et sauver Carthage elle-même : il se mit à l'œuvre sans se plaindre, sans accuser. Son arrivée relève le parti des patriotes ; la sentence honteuse prononcée contre Hasdrubal est cassée. Souple et habile comme d'ordinaire, Hannibal renoue avec les scheiks numides ; la paix déjà conclue en fait est rejetée par l'assemblée du peuple, et en signe de rupture de la trêve, les populations du littoral pillent une flotte de transports qui vient d'échouer, pendant qu'une galère, amenant les envoyés de Rome, est également assaillie et capturée. Scipion, irrité justement, lève aussitôt son camp sous Tunis (552 [202 av. J.-C.]), parcourt toute la riche vallée du *Bagradas* (*Medjerdah*), n'y fait point de quartier aux villes et villages, et fait saisir en masse et vendre comme esclaves tous les habitants. Il avait déjà pénétré fort avant dans l'intérieur, et s'était posté près de *Naraggara* (à l'ouest de *Sicca*, aujourd'hui *El-Kaf*, près de *Ras o Djaber*). Hannibal, venant d'*Hadrumète*, l'y rejoint. Les deux généraux eurent une entrevue où le Carthaginois tenta d'obtenir du Romain des conditions de paix meilleures, mais celui-ci était allé déjà jusqu'à l'extrême limite des concessions : après la trêve violemment rompue, toute condescendance lui était interdite.

D'ailleurs, on doit croire qu'Hannibal en faisant cette démarche n'avait pas autre chose à cœur que de montrer à son peuple que le parti des patriotes n'était point absolument hostile à la paix. Rien ne sortit de la conférence, et la bataille se donna à Zama (dans les environs de *Sicca*, ce semble)¹. Hannibal avait rangé son infanterie sur trois lignes : au premier rang se tenaient les mercenaires carthaginois ; au second, les milices africaines et les Phéniciens, avec le corps des Macédoniens ; au troisième, combattaient les vétérans de l'armée d'Italie. En avant étaient quatre-vingts éléphants : la cavalerie garnissait les ailes. Scipion partagea de même son armée en trois divisions, selon la coutume romaine, et combina ses lignes de façon à ce que les éléphants pussent les traverser ou passer le long d'elles, sans les rompre. Le succès couronna complètement ses prévisions en se rejetant de côté, les éléphants mirent le désordre dans la cavalerie carthaginoise. Quand celle des Romains, bien supérieure en nombre, grâce aux escadrons auxiliaires de Massinissa, vint à l'attaque des ailes, elle en eut facilement raison, et se précipita à leur poursuite. La lutte fut plus sérieuse au centre. Longtemps le combat demeura indécis entre les deux premières lignes. des deux infanteries ennemies. Après une sanglante lutte, chacune se retirant en désordre, alla chercher un soutien dans les secondes lignes. Les

¹ Le lieu et la date de la bataille du Zama sont assez mal déterminés. Le champ de bataille fut voisin, bien certainement, de la localité connus sous le nom de *Zama regia* ; et quant à la date, il la faut placer vers le printemps de 552 [202 av. J.-C.]. On a tort, quand on la met au 19 octobre, à raison de l'éclipse de soleil dont parlent les historiens.

Romains l'y trouvèrent facilement : mais les milices de Carthage se montrèrent peu sûres et timides ; et les mercenaires se croyant trahis, en vinrent aux mains avec les Carthaginois eux-mêmes. Hannibal s'empressa de retirer vers les ailes ce qui lui restait de ses deux divisions, et déploya en face de l'ennemi ses réserves de l'armée d'Italie. A ce moment, Scipion poussant sur le centre de l'ennemi tout ce qui lui restait de sa première ligne de combat, et portant ses deux autres divisions sur sa droite et sa gauche, recommença la bataille sur tout le front. Il y eut une mêlée nouvelle avec un horrible carnage. En dépit du nombre des Romains, les vieux soldats d'Hannibal ne lâchaient pas pied. Mais tout à coup ils se virent enveloppés par la cavalerie de Scipion et par celle de Massinissa, revenues de la poursuite de la cavalerie carthaginoise. La lutte finit par l'anéantissement total de l'armée phénicienne. Vainqueurs à Zama, les vaincus de Cannes vengeaient leur ancienne injure. Cependant Hannibal, avec une poignée de monde, avait pu gagner Hadrumète.

Après un tel désastre, il y eût eu folie chez les Carthaginois à tenter encore les chances de la guerre. Rien n'empêchait le général romain de commencer aussitôt le siège de Carthage. Ses approches étaient ouvertes ; elle était sans approvisionnements. Il dépendait de Scipion, à moins d'événements imprévus, de lui faire subir le sort qu'Hannibal avait prémédité contre Rome. Scipion s'arrêta ; il accorda la paix (553 [201 av. J.-c.]), à de plus dures conditions toutefois. En outre des renonciations exigées, lors des derniers préliminaires, en faveur de Rome et de Massinissa, Carthage se soumit à une contribution de guerre annuelle de 200 talents (340.000 thalers ou 1.275.000 francs), pendant cinquante années ; elle s'engagea à ne jamais rentrer en lutte contre Rome ou les alliés de Rome ; à ne plus porter ses armes hors de l'Afrique ; et en Afrique même, à ne faire jamais la guerre sans la permission de la République. Par le fait, elle descendait au rang de tributaire, et perdait son indépendance politique. Ajoutons que, selon toutes les vraisemblances, elle était tenue, dans certains cas déterminés, à envoyer à la flotte romaine un contingent de vaisseaux.

On a blâmé Scipion. Pour mettre seul à fin la plus grande guerre qu'ait menée Rome ; pour ne point transmettre la gloire de son achèvement à son successeur dans le commandement suprême, il aurait fait, dit-on, à l'ennemi de trop favorables concessions. L'accusation serait fondée si le mobile attribué était vrai : quant aux conditions de la paix, cette accusation ne se justifie pas davantage. D'abord, l'état des choses à Rome n'était en rien tel qu'au lendemain de Zama, le favori du peuple dut craindre sérieusement son rappel : même avant sa victoire, une motion en ce sens portée du Sénat devant l'assemblée populaire, avait rencontré un refus péremptoire. Mais le traité n'était-il pas tout ce qu'il pouvait être ? A dater du jour où elle eut les mains liées, avec un puissant voisin placé à ses côtés, Carthage n'a plus une seule fois tenté, non pas de se refaire la rivale de Rome, mais simplement de se soustraire à la suprématie de sa rivale d'autrefois. Quiconque avait des yeux pour voir savait que cette seconde grande guerre même, Hannibal l'avait de son chef entreprise, bien plutôt que la République phénicienne, et que c'en était fait à tout jamais des gigantesques desseins de la faction des patriotes. Pour ces Italiens altérés de vengeance ce n'était point assez de cinq cents galères livrées aux flammes : il leur aurait fallu aussi l'incendie de la cité tant haïe ! Mais l'esprit et les colères de clocher n'étaient point satisfaits : Rome n'était pas complètement victorieuse tant qu'elle n'avait point anéanti son adversaire ; et on ne pardonna pas au général d'avoir laissé la vie à un ennemi coupable d'avoir naguère fait trembler les Romains. Scipion en jugea autrement : nous ne nous reconnaissons ni droit ni motif de

suspecter sa détermination. Il n'obéit pas à l'impulsion de passions mesquines et communes : il suivit tout simplement les nobles et généreux penchants de son caractère. Non, il ne craignait ni son rappel, ni les revirements de la fortune, ni l'explosion d'une guerre en réalité prochaine avec le roi de Macédoine. Sûr de sa position et de sa destinée, heureux jusqu'à ce jour dans toutes ses entreprises, il eut ses raisons légitimes en n'exécutant pas la sentence capitale, dont son petit-fils adoptif sera l'instrument cinquante ans après, et que peut-être il eût pu consommer en ce jour. Très vraisemblablement à mon sens, les deux grands capitaines, alors maîtres des affaires, en offrant et en acceptant la paix, avaient voulu contenir dans de justes et prudentes limites, l'un la fureur vengeresse des vainqueurs, l'autre l'opiniâtreté inintelligente et pernicieuse des vaincus. La magnanimité des sentiments, la hauteur de la pensée politique se montrent égales chez Hannibal et chez Scipion : le premier se résignant stoïquement à l'inévitable nécessité, le second ne voulant ni de l'abus inutile ni des odieux excès de la victoire. Ne s'est-il pas demandé, ce libre et généreux penseur, en quoi il pouvait être utile à Rome, la puissance politique de Carthage une fois à bas, de détruire aussi cette antique capitale du commerce et de l'agriculture ? N'était-ce pas attenter à la civilisation, que de renverser brutalement l'une de ses colonies ? Les temps ne sont point venus, encore, où les hommes d'État de Rome, se faisant les bourreaux des États voisins, croiront laver suffisamment l'ignominie romaine, en donnant à l'heure de leurs loisirs une larme à leurs victimes !

Telle fut la fin de la deuxième guerre punique, ou de la guerre d'Hannibal, comme l'appelèrent les Romains. Durant dix-sept années, elle promena ses ravages par les îles et les continents, des colonnes d'Hercule à l'Hellespont. Auparavant, Rome n'avait guère songé qu'à la conquête, et à la domination de la terre ferme d'Italie, en deçà de ses frontières naturelles en y ajoutant les îles et les mers voisines. Les conditions de la paix, imposées à l'Afrique, font clairement voir qu'en finissant la guerre, la pensée ne lui était point encore venue d'englober les États méditerranéens dans sa domination, ou de fonder, à son profit, la monarchie universelle. Elle voulait seulement mettre un rival dangereux hors d'état de nuire, et donner, à l'Italie de plus commodes voisins. Mais les résultats allèrent bien au delà : la conquête de l'Espagne, notamment, était peu d'accord avec ces visées moindres : les effets dépassèrent de beaucoup les prévisions premières ; et l'on peut dire que Rome a été poussée à la conquête de la péninsule pyrénéenne par la seule fortune des combats. C'est de dessein prémédité qu'elle a pris l'empire en Italie ; c'est presque sans y avoir pensé qu'elle s'est vu jeter dans les mains le sceptre de la Méditerranée, et la domination des contrées environnantes.

Les conséquences immédiates de la guerre punique ont été, hors de l'Italie, la transformation de l'Espagne en une double province romaine, à l'état d'insurrection perpétuelle, il est vrai ; la réunion du royaume sicilien de Syracuse avec le reste de l'île, qui déjà appartenait à la République ; la substitution du patronat de Rome à celui de Carthage sur les chefs numides les plus importants ; Carthage tombant du rang de métropole commerciale à celui d'une simple ville de commerce ; en un mot, la suprématie incontestée de Rome dans tous les parages de la Méditerranée occidentale. Bientôt les systèmes des États de l'Ouest et de l'Orient s'abordent et s'entreprennent, après s'être rapprochés seulement durant la première guerre. Bientôt sous verrons Rome s'immiscer décidément dans les conflits des monarchies des successeurs d'Alexandre. En Italie, la fin de la guerre punique était une menace d'anéantissement certain pour les Gaulois de

la Cisalpine, à supposer qu'auparavant leur sort ne fût pas déjà fixé. La consommation de leur ruine n'est plus désormais qu'une question de temps. A l'intérieur de la confédération italienne, la victoire de Carthage achève de mettre la nation latine au premier rang. En dépit de quelques hésitations locales, elle s'est maintenue fidèle et compacte en face du commun danger. En même temps s'accroît la sujétion des Italiques non Latins, ou seulement latinisés, celle surtout des Étrusques ou des Sabelliens de la basse Italie. Mais c'est sur le plus puissant allié d'Hannibal, et aussi sur son premier et dernier allié, sur le peuple de Capoue et sur celui des Bruttians que tombe le plus lourd châtement, ou pour mieux dire la plus impitoyable vengeance de Rome. La constitution de Capoue est détruite, et la seconde cité de l'Italie se voit réduite à n'en être que le plus gros village. Il fut un instant question d'abattre ses murailles et de les raser. A l'exception de quelques champs appartenant à des étrangers ou à des Campaniens du parti philo-romain, le Sénat décrète l'adjonction de tout le territoire au domaine public ; et à dater de ce jour, le divise en parcelles abandonnées à de minimes, fermiers. Les Picentins, sur le *Silarus (Salo)*, sont traités de même. Leur ville principale est détruite et ses habitants sont répartis dans les villages environnants.

Le sort des Bruttians fut encore plus rigoureux. Les Romains les réduisirent en une sorte d'esclavage, leur interdisant à toujours le droit de porter les armes. Les autres alliés d'Hannibal expièrent aussi leur défection. Ainsi en fut-il des villes grecques, à l'exception des rares cités qui avaient tenu pour les Romains, comme celles de Campanie et Rhégium. Enfin les habitants d'Arpi et une foule d'autres cités apuliennes, lucaniennes ou samnites perdirent la plus grande partie de leur territoire. Sur le terrain confisqué, des colonies nouvelles vinrent s'établir. En 560 [194 av. J.-c.] notamment, des essaims de citoyens colonisèrent les meilleurs havres de la basse Italie, *Sipontum* (près de *Manfredonia*) et *Crotone* ; *Salerne*, érigée dans le sud du pays des Picentins, avec mission de les contenir ; et surtout *Puteoli (Pouzzoles)*, qui bientôt devient le lieu favori de la villégiature des hautes classes, et le marché du commerce de luxe avec l'Asie et l'Égypte. Ailleurs *Thurium* se change en forteresse latine et prend le nom de *Copia* (560) ; de même la riche cité bruttienne de *Vibo* s'appelle désormais *Valentia* (562 [192 av. J.-c.]). Dans le Samnium et l'Apulie, les vétérans de l'armée victorieuse d'Afrique furent disséminés sur divers domaines : le surplus devint terre publique ; et les pâtures communes des citoyens riches de la métropole romaine remplacèrent les jardins et les métairies des anciens habitants de ces campagnes. Partout, dans les autres cités de la Péninsule, quiconque avait marqué par ses tendances anti-romaines se vit aussitôt recherché : les procès politiques et les confiscations en eurent raison bien vite. Partout, les fédérés non latins purent reconnaître la vanité de leur titre d'allié : ils ne furent plus que les sujets de Rome. Hannibal vaincu, elle mit une seconde fois le joug sur toute la contrée ; et les peuples simplement italiques eurent à porter le faix de la colère et de l'arrogance du vainqueur. Les événements du jour ont laissé leur empreinte jusque dans le théâtre comique contemporain, tout incolore et censuré qu'il était. Les cités humiliées de Capoue et d'*Atella* y sont officiellement livrées à la raillerie sans frein des poètes bouffons de Rome : *Atella* même prête son nom à leur genre, et nous entendrons les autres comiques raconter, en se jouant, comment dans ce séjour pestilentiel où périssent les plus robustes esclaves, ceux même venus de Syrie, les mols Campaniens asservis ont enfin appris à vaincre le climat. Tristes moqueries d'un barbare vainqueur, et qui laissent arriver jusqu'à nous les cris de désespoir de tout un peuple foulé aux

1 ! Aussi, quand éclatera la guerre de Macédoine, avec quel soin anxieux le Sénat veillera sur l'Italie ! Il enverra des renforts dans les principales colonies, à Venouse (554 [200 av. J.-c.]), à Narnia (555 [-199]), à Cosa (557 [-197]), à Calès (un peu avant 570 [-184]).

La guerre et la faim avaient décimé d'ailleurs toute la terre italique. A Rome même, le nombre des citoyens avait diminué de près d'un quart, et si l'on suppose le chiffre des Italiens moissonnés par les armes d'Hannibal, en n'exagèrera point en l'évaluant à trois cent mille têtes. Et ces pertes sanglantes tombaient sur le gros des citoyens appelés à fournir aux armées leur noyau le plus solide. Les rangs du Sénat s'étaient incroyablement éclaircis après la bataille de Cannes, il fallut le compléter : cent vingt-trois sièges seulement y restaient occupés, et ce fut à grand'peine, que suppléant aux nécessités du moment, une promotion extraordinaire de cent soixante-dix-sept sénateurs le ramena à son nombre normal. Pendant seize années consécutives la guerre avait promené ses ravages dans tous les coins de l'Italie, et au dehors, dans la direction des quatre vents du ciel : peut-on douter des souffrances qu'elle avait entraînées dans l'état économique des peuples ? La tradition atteste le fait général sans préciser les détails. Les caisses de l'État romain s'enrichirent, il est vrai, grâce, aux confiscations, et le territoire campanien fut changé en une source intarissable pour le trésor. Mais qu'importent les accroissements du domaine public, quand ils sont la ruine des populations et quand ils amènent autant de misère qu'avait fait de bien autrefois le partage des terres communes ? Une foule de cités florissantes (on n'en comptait pas moins de quatre cents), gisant détruites et désertes ; les capitaux d'une pénible épargne dissipés ; les hommes démoralisés par la vie des camps ; toutes les saines traditions des mœurs perdues dans les cités et dans les campagnes : voilà le tableau qui s'offre à nos yeux, et à Rome et dans le dernier des villages. Les esclaves et les gens ruinés se réunissaient en bandes pour le vol et le pillage. Veut-on la preuve de leurs dangereux excès ? En une seule année (569 [185 av. J.-c.]), dans la seule Apulie, sept mille brigands passèrent en justice : les pâtures immenses, abandonnées à des bergers esclaves, à demi sauvages, ne favorisaient que trop ces irrémédiables dévastations. Enfin, l'agriculture italienne fut aussi menacée dans son avenir par un exemple funeste qui, pour la première fois, se produisit durant cette guerre : le peuple romain apprit qu'à la place des céréales semées jadis et récoltées de ses mains, il pouvait désormais aller puiser dans les greniers de la Sicile et de l'Égypte.

Quoi qu'il en soit, tout soldat romain, à qui les dieux avaient donné de revenir vivant de ces guerres gigantesques, pouvait se montrer fier du passé, et envisager l'avenir avec confiance. Si bien des fautes avaient été commises, bien des maux avaient été noblement supportés, et alors que la jeunesse en masse était restée pendant près de dix années sous les armes, le peuple romain avait

1 V. infra, ch. XIV, Comédie Romaine.

Tum auctor Syrorum genus quod patientissimum est
Hominum, nemo extat, qui ibi sex menses vixerit.
Ita cuncti solstitiati morbo decidunt.
..... Sed Campas genus
Multo Syrorum jam antidit patientia :
Sed iste est ager profecto
Malos in quem omneis publice mitti decet
Hospitium'st calimitatis

Plaute, *Trinumus*, 2, 4, 141, etc. — V. aussi le *Rudens*, 3, 2, 17.

droit, certes, à ce que beaucoup lui fût pardonné. L'antiquité n'a jamais connu la pratique de ces relations pacifiques et amicales de nation à nation, durant et persistant jusqu'au milieu des querelles réciproques, et qui semblent de nos jours le but principal du progrès civilisateur. Alors point de milieu : il fallait être le marteau ou l'enclume ! Dans la lutte entre les peuples vainqueurs, les Romains remportaient la victoire ! Sauraient-ils jamais en tirer profit ? Rattacher plus fortement encore les Latins à la République ; latiniser peu à peu toute l'Italie ; gouverner les peuples conquis des provinces comme d'utiles sujets, sans les asservir et les écraser ; réformer leurs institutions ; fortifier et accroître leurs classes moyennes affaiblies : questions redoutables, et que beaucoup pouvaient et devaient se faire ? Rome saura-t elle les résoudre ? Qu'elle compte alors sur une ère de prospérité, où le bien-être de tous, les plus heureuses circonstances y aidant, se fondera sur l'effort individuel ; où la suprématie de la République s'étendra sans conteste sur l'univers civilisé ; où tous les citoyens auront la noble conscience du vaste système politique dont ils seront parties intégrantes, et verront devant eux un digne but offert à toutes les fiertés, une large carrière ouverte à tous les talents. Mais si Rome ne suffit pas à sa tâche, tout autre sera l'avenir ! — Il n'importe ! A cette heure se taisaient les voix chagrines et les soucis méfiants. De tous les côtés les soldats rentraient victorieux dans leurs maisons : il n'y avait à l'ordre du jour que fêtes d'actions de grâce, que jeux publics ou largesses aux armées et au peuple : les captifs libérés revenaient de la Gaule, de l'Afrique et de la Grèce ; et le jeune général menant la pompe de son triomphe par les rues joyeusement parées de Rome, s'en allait au Capitole déposer les palmes de la victoire dans le temple du Dieu, **son confident intime**, disaient tous bas les plus crédules, **et son aide tout puissant dans le conseil et dans l'action !**

Chapitre VII — L'occident après la paix avec Hannibal, jusqu'à la fin de la troisième période.

Les guerres d'Hannibal avaient mis une interruption forcée à l'œuvre de l'extension de l'empire Romain jusqu'à la frontière des Alpes, ou, comme l'on disait déjà, jusqu'à la frontière de l'Italie, ainsi qu'à l'œuvre de l'organisation et de la colonisation de la Gaule cisalpine. Il allait de soi que la République reprenait les choses au point où elle s'était vue obligée de les laisser. Les Gaulois, tout les premiers, le savaient. Dès l'année de la paix avec Carthage (553 [201 av. J.-c.]), la lutte avait recommencé sur le territoire le plus voisin celui des Boïes. Les Boïes remportèrent un premier succès sur les milices romaines de nouvelle et trop rapide formation. Obéissant aux conseils d'Hamilcar, officier carthaginois de l'armée de Magon, resté dans l'Italie du Nord après le départ de celui-ci, les Gaulois firent l'année suivante une levée de boucliers en masse (554 [-200]). Les Romains eurent à combattre non pas seulement les Boïes et les Insubres, immédiatement exposés à leurs armes, mais aussi les Ligures, surexcités par l'approche du danger commun : enfin la jeunesse cénomane, en révolte cette fois contre l'avis de ses chefs plus prudents, répondit aux cris de détresse des peuples frères. Des **deux barrières fermant le passage aux invasions gauloise**, de Plaisance et de Crémone, la première fut renversée, et, tous les habitants y périrent à l'exception de deux mille environ : la seconde fut cernée. Les légions coururent du côté où quelque chose restait à sauver. Une grande bataille se donna sous Crémone. L'habileté militaire du général carthaginois ne put suppléer à l'infériorité des soldats : les Gaulois ne tinrent pas devant les légionnaires, et Hamilcar tomba parmi les morts qui couvraient le champ de bataille. La guerre se prolongea néanmoins, et l'armée victorieuse à Crémone essuya l'année d'après (555 [-199]), de la part des Insubres, une sanglante défaite, principalement due à l'incurie de son chef. En 556 [-198] seulement, on put à grand-peine rétablir la colonie de Plaisance. Mais pour cette lutte désespérée il eût fallu être unis, or la désunion affaiblissait la ligue gauloise. Boïes et Insubres se querellèrent, et non contents de se retirer de l'alliance nationale, les Cénomans achetèrent un honteux pardon en trahissant leurs frères. Dans une bataille livrée sur les bords du Mincio par les Insubres, ils firent tout à coup défection, les attaquèrent à dos, et aidèrent au massacre (557 [197 av. J.-c.]). Humiliés, laissés seuls en face de l'ennemi, et Côme ayant été prise, les Insubres conclurent séparément la paix (558 [-196]). Cénomans et Insubres surirent des conditions plus dures que celles d'ordinaire imposées aux alliés italiens. Rome n'oublia point de fixer et de renforcer la séparation légale entre Italiens et Gaulois. Il fut dit que nul chez l'un ou l'autre des deux peuples Celtes ne pourrait acquérir le droit de cité ; on laissa d'ailleurs aux Transpadans leur existence et leurs institutions nationales : ils continuèrent de vivre organisés, non en cités, mais en tribus éparses : aucune taxe périodique ne paraît avoir été exigée d'eux ; et ils eurent pour mission de servir de boulevard aux établissements romains de la rive cispadane ; et de repousser de la frontière italienne les hordes venues du nord ou les bandes pillardes cantonnées dans les Alpes, qui se jetaient à toute heure sur ces fertiles contrées. Leur *latinisation*, au surplus, alla très vite : il n'était pas dans le génie de la race gauloise de résister longuement, comme avaient fait les Sabelliens et les Étrusques. Le fameux poète comique *Staius Cœcilius*, mort en 586 [168 av. J.-c.], n'était autre qu'un Insubre affranchi ; et Polybe qui visita la Gaule cisalpine, vers la fin du VI^e siècle,

affirme, non sans exagération, sans doute, qu'il n'y restait plus qu'un très petit nombre de villages celtiques, encore cachés sous les contreforts des Alpes. Quant aux Vénètes, ils paraissent avoir défendu leur nationalité plus longtemps.

Mais la principale attention des Romains se porta, comme on peut le croire, sur les moyens d'empêcher les incursions des Gaulois transalpins, et de faire aussi une barrière politique de la barrière naturelle qui s'élève entre le massif du continent et la péninsule. Déjà la crainte du nom romain s'était fait jour parmi les cantons voisins d'au delà des Alpes. Autrement, comment expliquer l'immobilité de ces Gaulois assistant impassibles à la destruction ou à l'asservissement de leurs frères cisalpins ? Bien plus, les peuples établis au nord de la chaîne, depuis les *Helvétiens* (entre le lac Léman et le Mein), jusqu'aux *Carnes* ou *Taurisques* (*Carinthie* et *Styrie*), désapprouvent et désavouent officiellement, dans leurs réponses aux envoyés de Rome qui leur ont apporté les griefs de la République, la tentative de quelques tribus celtes osant franchir la montagne pour s'établir paisibles dans l'Italie du nord ; et ces émigrants eux-mêmes, après avoir humblement sollicité du Sénat une assignation de terres, obéissent dociles à la dure injonction qui leur est faite d'avoir à repasser les monts (568 et 575 [186-179 av. J.-c.]) : ils laissent raser la ville que déjà ils avaient fondée aux environs d'*Aquilée*. Le Sénat ne souffre pas d'exception à sa règle de prudence ! Désormais les portes des Alpes resteront fermées aux Celtes. Il punira de peines rigoureuses quiconque, parmi les sujets cisalpins de Rome, essaierait d'attirer en Italie les essaims des émigrants. Une tentative de ce genre, dont le théâtre se place à l'angle le plus enfoncé de la mer Adriatique, dans une contrée jusque-là peu connue : peut-être aussi, et plus encore, le dessein formé par Philippe de Macédoine de pénétrer en Italie par la route du nord-est, comme Hannibal l'avait fait naguère par celle du nord-ouest, amènent la fondation dans ces parages de la colonie italienne la plus septentrionale (571-573 [183-181 av. J.-c.]). Aquilée ne fermera pas seulement la route à l'ennemi : elle garantira aussi la sûreté de la navigation dans ce golfe ouvert et commode, et en même temps elle aidera à purger ses eaux des incursions des pirates, qui parfois s'y montrent encore. L'établissement d'Aquilée fit éclater la guerre avec l'Istrie (576-577 [-178/-177]), guerre promptement terminée par la prise de quelques châteaux et la chute du roi *Aepulo*, et qui n'offre aucun incident à noter, si ce n'est peut-être la terreur panique dont fut saisie la flotte, à la nouvelle de la surprise d'un camp romain par une poignée de barbares. Il y eut comme un frisson qui parcourut toute la Péninsule.

En deçà du Pô, les Romains procédèrent autrement. Le Sénat avait pris la ferme résolution d'incorporer le pays à l'Italie romaine. Les Boïes, atteints dans leur existence, se défendirent avec l'opiniâtreté du désespoir. Ils passèrent le fleuve, et essayèrent de soulever les Insubres (560 [194 av. J.-c.]) : ils bloquèrent un consul dans son camp, et peu s'en fallut qu'ils ne le détruisissent. Plaisance se défendait péniblement contre leurs attaques furieuses. Enfin le dernier combat se donna sous Mutine : il fut long et sanglant, mais les Romains l'emportèrent (561 [-193]). À partir de là, la lutte n'est plus guerre, mais une chasse aux esclaves. Bientôt, sur le territoire boïen, il n'y eut plus pour l'homme libre d'asile que dans le camp des légionnaires : les restes des notables s'y vinrent réfugier, et le vainqueur put, sans trop se vanter, annoncer à Rome, que de la nation des Boïes il ne subsistait plus que quelques vieillards et quelques enfants. Elle se résigna aux rigueurs de son sort. Les Romains exigèrent la moitié du territoire (563 [-191]). Ils ne pouvaient éprouver de refus, mais même dans les limites réduites

qui leur furent assignées, les Boïes disparurent vite et se noyèrent dans le peuple vainqueur¹.

Ayant ainsi fait table rase dans la Cisalpine, les Romains réinstallèrent les forteresses de Plaisance et de Crémone, dont les dernières années de la guerre avaient emporté ou dispersé les habitants. De nouveaux colons y furent conduits sur l'ancien territoire des Sénons, ou à côté. Rome fonda encore *Potentia* (près de *Recanati*, non loin d'Ancône (570 [-184])) ; *Pisaurum* (*Pesaro* 570) ; et plus loin, dans le pays boïen nouvellement acquis, les places fortes de *Bononia* (565 [-189]) de *Mutine* (571 [-183]) et de *Parma* (571). Déjà Mutine, avant la guerre d'Hannibal, avait reçu une colonie, dont cette guerre avait interrompu l'organisation définitive. Comme toujours, des voies militaires furent construites pour relier toutes les citadelles. La voie *Flaminienne* fut continuée d'Ariminum, son point extrême au nord, jusqu'à Plaisance : son prolongement, prit le nom de voie *Émilienne* (567 [-187]). La chaussée *Cassienne* allant de Rome à Arretium, et qui depuis longtemps existait à titre de voie de communication municipale, fut reprise et reconstruite par la métropole (probablement en 583 [171 av. J.-C.]). Mais dès l'an 567 [-187], elle avait franchi l'Apennin, d'Arretium à Bononia, où elle aboutissait à la voie Émilienne, raccourcissant par son trajet direct la distance entre Rome et les villes de la région du Pô. Tous ces travaux eurent pour effet la suppression de la frontière de l'Apennin entre les territoires italien et gaulois. Le Pô devint alors la vraie frontière. En deçà, domine désormais le système des municipes italiques ; au-delà, commencent les cantons celtiques, et le nom de territoire gaulois (*Alter Gallicus*) laissé d'ailleurs à la région d'entre l'Apennin et le Pô n'a plus désormais de signification politique.

Rome se comporta de même à l'égard de l'âpre contrée du nord-ouest, où les vallées et les montagnes étaient habitées par les peuplades éparses et désunies des Ligures. Tout ce qui touchait à la rive nord de l'Arno fut anéanti. Tel fut notamment le triste sort des *Apouans*. Logés sur l'Apennin entre l'Arno et la Magra, ils pillaient et ravageaient sans cesse tantôt le territoire de Pise, et tantôt celui de Mutine et de Bononia. Ceux que l'épée épargna furent emmenés dans la basse Italie, aux environs de Bénévent (574 [180 av. J.-C.]). A l'aide de ces énergiques mesures, la nation tout entière des Ligures, sur qui, en 578 [-176], Rome eût encore à reprendre la colonie de Mutine par elle conquise, se vit écrasée ou enfermée dans les monts d'entre l'Arno et le Pô. La forteresse de *Luna* construite sur l'ancien territoire des Apouans (non loin de la *Spezzia*), couvrit de ce côté la frontière, comme Aquilée la défendait ailleurs contre les

¹ Selon le dire de Strabon, les Boïes d'Italie refoulés par Rome au delà des Alpes, auraient fondé un établissement nouveau dans les plaines de la Hongrie actuelle, entre les lacs de *Neusiedel* et *Balaton* [*Volcaee paludes*] : puis attaqués, au temps d'Auguste, par les Gètes venus d'au delà du Danube, ils auraient été entièrement détruits. Leur dernière patrie aurait gardé après eux le nom de *Désert Boïen* [*deserta Boiorum*]. Ce récit concorde mal avec celui plus authentique des Annales romaines. Selon celles-ci, Rome se serait contentée de confisquer la moitié du territoire des Boïes au sud du Pô. Pour expliquer la prompte disparition de ce peuple, il n'est nullement besoin d'une expulsion violemment consommée. Les autres races celtiques, bien moins que les Boïes, attaquées par la guerre et la colonisation, disparaissent tout aussi vite et aussi complètement de la liste des nations italiennes. D'autres documents rattachent d'ailleurs l'origine des Boïes du lac Balaton à la souche mère de ce peuple, implantée jadis en Bavière et en Bohême, et poussée plus tard vers le sud par l'invasion des tribus germaniques. Ajoutons qu'il est douteux que tous les Boïes, que l'on retrouve aux environs de Bordeaux, sur le Pô et en Bohême, aient appartenu jamais à une seule et même race, un jour dispersée. Il n'y a là peut-être rien de plus qu'une ressemblance de nom. Dans cette hypothèse, le récit de Strabon se baserait uniquement sur cette concordance fortuite. Il en aurait déduit le fait des origines, sans autrement l'approfondir. Les anciens en agissaient ainsi, souvent : témoins leurs traditions sur les Cimbres, les Vénètes, et tant d'autres.

Transalpins. Rome y gagna un port magnifique qui devint la station ordinaire des navires à destination de Massalie ou de l'Espagne. Il convient de reporter aussi à ce temps la construction de la route côtière, ou voie *Aurélienne*, allant de Rome à Luna, et de celle transversale, qui, mettant en communication les voies Aurélienne et Cassienne, conduisait de *Luca* à *Arretium* par *Florentia*. Avec les tribus plus occidentales, cantonnées dans l'Apennin génois et dans les Alpes maritimes, les combats continuèrent sans trêve. C'était là d'incommodes voisins, adonnés à la piraterie sur mer et au brigandage sur terre. Tous les jours les Pisans et les Massaliotes avaient à souffrir des incursions de leurs hordes pillardes ou des attaques de leurs corsaires. Pourchassés sans répit, ils ne se tinrent jamais pour battus, et peut-être que Rome n'avait pas dessein de les détruire. A côté de la voie de mer régulière, il y allait de son intérêt, sans doute, de s'ouvrir une communication terrestre avec la Gaule transalpine et l'Espagne ; aussi s'efforça-t-elle de tenir libre, au moins jusqu'aux Alpes, la grande route côtière allant de *Luna* à *Empuries*, par Massalie : mais ce fut tout. Au delà des Alpes, les Massaliotes se chargeaient de surveiller la côte pour les voyageurs de terre, et les parages maritimes du golfe pour les navires romains. Quant au massif de l'intérieur, avec ses infranchissables vallées et ses rochers, vrais nids des brigands, avec ses habitants pauvres, alertes et rusés, il fut un excellent champ d'école, où s'endurcissaient et se formaient les soldats et les officiers des armées de la République.

Des guerres toutes semblables ensanglantèrent la Corse, et plus encore la Sardaigne, où les insulaires se jetant sur les établissements de la côte, tiraient fréquemment vengeance des razzias effectuées par les Romains à l'intérieur.

L'histoire a conservé le souvenir de l'expédition de Tiberius Gracchus contre les Sardes (577 [177 av. J.-c.]), non point tant parce qu'il les avait **pacifiés**, que, parce qu'il se vantait de leur avoir tué 80.000 hommes et d'avoir envoyé à Rome une immense multitude d'esclaves. **À vil prix comme un Sarde !** était alors une phrase proverbiale.

Mais en Afrique, la politique de Rome se montre à la fois étroite dans ses vues, et sans aucune générosité. Toute à la pensée de mettre obstacle à la résurrection de la puissance de Carthage, elle tient la malheureuse ville sous une pression perpétuelle : comme une épée de Damoclès, la déclaration de guerre est constamment suspendue sur sa tête. Voyez tout d'abord le traité de paix de 553 [-201]. S'il laissé aux Carthaginois leur ancien territoire, il n'en garantit pas moins à Massinissa, leur redoutable voisin, toutes les possessions qui lui appartenaient, à lui ou à ses ancêtres, au dedans des limites carthaginoises. Une telle clause ne semble-t-elle pas écrite exprès pour créer les difficultés, bien plutôt que pour les aplanir ? Il en faut dire autant de cette autre condition imposée aux Phéniciens, de ne jamais faire la guerre aux alliés de Rome ; en, telle sorte, que selon la lettre du traité, ils n'avaient pas même le droit de repousser le Numide lorsqu'il envahissait le territoire qui leur appartenait sans conteste. Enlacés qu'ils étaient dans ces clauses perfides, avec leurs frontières, en Afrique, incertaines et tous les jours débattues ; placés entre un voisin puissant que rien n'arrêtait, et un vainqueur à la fois juge et partie dans tout litige, la condition des Carthaginois était, dès le début, mauvaise, et à la pratique, elle fut reconnue pire encore qu'ils ne s'y attendaient.. Dès l'an 561 [193 av. J.-c.], Massinissa les attaque sous de frivoles prétextes : la contrée la plus riche de leur empire, le pays d'*Empories* sur la *petite Syrte* (*Byzacène*), est pillée en partie, en partie occupée par les Numides. Puis les empiétements se continuant tous les jours, toute la campagne est enlevée : les Carthaginois ne se

maintiennent plus qu'avec peine dans les localités les plus importantes. Dans ces deux dernières années seulement, viennent-ils dire à Rome en 582 [-172], il nous a été arraché soixante-dix villages ! Ils envoient en Italie message sur message : ils conjurent le Sénat ou de leur permettre de se défendre les armes à la main, ou d'envoyer sur les lieux un plénipotentiaire, ou enfin de délimiter leur frontière, en telle sorte qu'ils sachent une bonne fois ce que la paix leur coûte. Qu'ils soient purement et simplement déclarés sujets de Rome, plutôt que d'être ainsi livrés en détail aux Libyens ! — Mais le gouvernement romain, qui, dès 554 [-200], avait fait luire aux yeux de son client numide, la perspective d'un accroissement de territoire, naturellement aux dépens de Carthage, ne vit pas grand mal à ce que celui-ci fit main basse sur la proie promise. Il refréna cependant une ou deux fois l'ardeur avide et excessive des Libyens, acharnés à tirer pleine vengeance de leurs souffrances passées. Au fond, c'était dans ce seul et unique but que Rome avait fait de Massinissa le voisin immédiat de Carthage. Les plaintes, ni les supplications n'amenèrent rien d'efficace. Tantôt les commissaires romains, venus en Afrique, s'en retournaient sans rendre leur sentence, après longue enquête faite tantôt quand le procès se suivait à Rome, les envoyés de Massinissa prétextaient l'absence d'instructions, et l'ajournement était prononcé. Il fallait une patience vraiment phénicienne aux Carthaginois, pour savoir se résigner à une situation intenable, et pour se montrer, en outre, prêts à tous les services, obéissants jusqu'à la prévenance ; infatigablement dociles enfin envers ces maîtres si durs, dont ils briguaient la dédaigneuse faveur, par de riches envois de blés.

Toutefois, dans cette attitude des vaincus, il n'y avait pas seulement patience et résignation. Le parti patriote n'était pas mort. Il avait encore à sa tête le héros, qui, en quelque lieu que le mit le sort, restait redoutable aux Romains. Ce parti n'avait point renoncé pour toujours à profiter des complications prochaines et faciles à prévoir entre Rome et les empires de l'Est. Alors, peut-être, il redeviendrait possible de recommencer la lutte. Les grands desseins d'Hamilcar et de ses fils avaient péri principalement par la faute de l'oligarchie de Carthage. Il fallait, en vue des futurs combats, refaire d'abord ses institutions. La réforme politique et financière s'opéra donc, sous la pression de la nécessité, qui montrait la voie meilleure ; sous l'influence des idées sages et grandes d'Hannibal, et de son empire merveilleux sur les hommes. Les oligarques avaient comblé la mesure de leurs criminelles folies en commençant contre le grand capitaine une instruction en forme, pour avoir à dessein omis de prendre Rome d'assaut, et pour s'être frauduleusement emparé du butin ramassé en Italie. Leur faction corrompue fut abattue et dispersée sur la motion d'Hannibal lui-même. A sa place il installa un régime démocratique mieux approprié aux besoins du peuple (avant 559 [195 av. J.-c.]). On fit rentrer l'arriéré et les sommés détournées : on organisa un contrôle régulier, et bientôt les finances remises sur un pied excellent, permirent de payer la contribution de guerre due à Rome, sans surcharger, les citoyens d'impôts additionnels. Rome, alors sur le point d'entamer la lutte avec le Grand-Roi, en Asie, suivait ces progrès, comme on pense, d'un oeil inquiet et jaloux : ce n'était point imagination pure, que de redouter et de prévoir le débarquement d'une flotte carthaginoise en Italie, et une seconde guerre conduite par Hannibal, pendant que les légions seraient occupées en Asie mineure. Il y aurait injustice à faire aux Romains un gros crime d'avoir envoyé à Carthage des ambassadeurs, probablement chargés de demander qu'Hannibal leur fût remis (559 [-195]). Certes, on se sent un profond mépris pour ces oligarques rancuneux, écrivant lettre sur lettre aux ennemis de

leur patrie, et dénonçant les intelligences secrètes du grand homme qui les avait renversés avec les puissances hostiles à Rome. Mais leurs accusations étaient fondées, tout porte à le croire. La mission des envoyés romains contenait le honteux aveu des terreurs de la puissante République. Elle tremblait devant un simple *suffète* de Carthage ! Conséquent avec lui-même, et généreux jusqu'au bout, le fier vainqueur de Zama avait en plein Sénat combattu la mesure. Une telle confession, dans la bouche des Romains, était après tout celle de la vérité nue. Rome ne pouvait tolérer à la tête du gouvernement de Carthage Hannibal et son extraordinaire génie. La politique de sentiment n'était point ici de mise. Quant à Hannibal, le poids que Rome attachait à son nom n'était pas fait pour l'étonner. Comme il avait combattu les Romains, lui seul et non Carthage, il eut à son tour aussi à subir la condition du vaincu. Les Carthaginois s'humilièrent. Ils durent remercier le ciel, quand le héros, toujours prudent et rapide dans ses décisions, s'enfuit en Orient, leur épargnant l'ignominie plus grande, et ne leur laissant que l'ignominie moindre à commettre. Ils bannirent à toujours leur plus grand citoyen, confisquèrent ses biens, et rasèrent sa maison. — Ainsi s'accomplit, en la personne d'Hannibal, cette profonde maxime que [ceux-là comptent parmi les favoris des dieux, à qui les dieux versent comble la mesure des joies et des douleurs !](#)

Son départ, et ce fut là le tort nouveau de Rome, ne changea rien à la conduite de celle-ci. Plus que jamais, elle se montra dure, soupçonneuse et vexatoire envers la ville infortunée. Les factions s'y agitaient toujours : mais une fois éloigné l'homme étonnant qui avait presque changé la marche du monde politique, la faction des patriotes dans Carthage n'avait guère plus d'importance que celle des patriotes en Étolie ou en Achaïe. Parmi les agitateurs, il en était quelques-uns qui, non sans une certaine sagesse, auraient voulu se réconcilier avec Massinissa, et faire de leur oppresseur du moment le sauteur des Phéniciens. Mais ni le parti national, ni le parti libyen dans la faction patriote, ne put s'emparer du gouvernail : il resta dans les mains des oligarques, philoromains. Or ceux-ci, sans renoncer à tout jamais à l'avenir, s'entêtaient dans le présent à ne chercher le salut et la liberté intérieure de Carthage, que dans le protectorat de la République. Certes il y avait là de quoi tranquilliser Rome. Néanmoins ni la multitude, ni les gouvernants, ceux du moins qui avaient le cœur moins haut placé, n'y pouvaient maîtriser leurs craintes. D'un autre côté, les marchands romains portaient toujours envie à cette ville, restée en possession de sa vaste clientèle commerciale en dépit de sa déchéance politique, et toujours puissante par ses richesses et ses inépuisables ressources. Déjà, en 567 [187 av. J.-C.], le gouvernement carthaginois avait offert le paiement intégral et anticipé des annuités de la taxe de guerre stipulée par le traité de 553 [-201]. Mais Rome, qui tenait bien plus à avoir Carthage comme tributaire qu'à toucher sa créance, répondit par un refus, tout en constatant une fois de plus que, malgré ses efforts et tous les moyens employés, Carthage n'était en aucune façon ruinée, et que la ruiner était impossible. Les rumeurs reprirent cours : on disait que les perfides Phéniciens se livraient à de sourdes menées. Tantôt on avait vu dans Carthage un émissaire d'Hannibal, *Ariston de Tyr*, dépêché tout exprès pour y annoncer au peuple l'arrivée prochaine d'une flotte asiatique (561 [193 av. J.-C.]) : tantôt le Sénat réuni de nuit dans le temple de l'Esculape carthaginois y avait secrètement donné audience aux ambassadeurs de Persée (581 [-173]) : une autre fois il n'était question dans Rome que de la flotte formidable armée à Carthage dans l'intérêt du roi macédonien (583 [-171]). Très probablement il n'y avait rien au fond de tous ces bruits si ce n'est les sottises

imaginations de quelques rêveurs ; mais qu'importe, s'ils étaient le signal de nouvelles exigences de la part de la diplomatie romaine, de nouvelles incursions de la part de Massinissa ? Moins il y avait de bon sens et d'intelligence à la subir, plus allait, s'enracinant dans les esprits, la conviction qu'une troisième guerre punique était absolument nécessaire pour se débarrasser de la rivale de Rome.

Mais pendant que la puissance des Phéniciens décroît dans leur patrie d'élection, comme déjà elle est tombée dans leur patrie d'origine, un nouvel état grandit à côté d'eux. Depuis les temps antéhistoriques jusqu'à nos jours, la côte septentrionale de l'Afrique a été habitée par un peuple, qui dans sa langue s'appelle les *Schilah* ou *Tamazigt*, et que les Grecs et les Romains ont désigné sous le nom de *Nomades* ou *Numides* **peuple pasteur**. Les Arabes le désignent sous le nom de *Berbères*, qu'ils appellent aussi **Schâwie** (**pasteurs**), pour nous, nous les nommons *Berbères* ou *Kabyles*. A en juger par son idiome, ce peuple ne se rattache à aucune autre race connue. A l'époque des prospérités de Carthage, si l'on excepte toutefois ceux qui vivaient dans les alentours immédiats de la ville ou qui se tenaient le long de la côte, les Numides avaient su se maintenir indépendants. Mais tout en s'obstinant dans leur genre de vie pastorale ou équestre, comme font les habitants actuels de l'Atlas, ils avaient reçu l'alphabet phénicien et les rudiments de la civilisation phénicienne, et souvent leurs *scheiks* faisaient élever leurs fils à Carthage et s'alliaient par mariage avec les Carthaginois. Comme il n'entraît point dans la politique de Rome d'avoir des possessions et des établissements en propre en Afrique, elle préféra y favoriser l'essor d'une puissance trop peu considérable encore pour n'avoir pas besoin de protection, assez forte déjà pour comprimer Carthage abattue, réduite à son territoire africain, et pour lui rendre tout libre mouvement au dehors impossible. Les princes indigènes donnaient le moyen cherché. À l'heure des guerres d'Hannibal les peuples du nord de l'Afrique obéissaient à trois grands chefs ou rois, traînant à leur suite une multitude d'autres princes feudataires, selon la coutume locale. Le roi maure *Bocchar* venait le premier. Ses États allaient de l'océan Atlantique au fleuve *Molochath* (auj. l'Oued M'louia, sur la frontière marocaine de l'Algérie). Après lui, on rencontrait Syphax, roi des *Massaesyliens*, maître de la contrée située entre la M'louia et le cap Percé¹, s'étendant, comme on voit, sur les deux provinces actuelles d'Oran et d'Alger. Le troisième enfin n'était autre que Massinissa, le roi des *Massyles*, dont le territoire allait du cap Percé à la frontière de Carthage (province de *Constantine*). Le plus puissant d'entre eux, Syphax, roi de *Siga* [près de l'embouchure de la *Tafna*], avait été vaincu durant la dernière guerre punique. Emmené captif en Italie, il y était mort dans sa prison, et la plus grande partie de son vaste royaume avait passé dans les mains de Massinissa. En vain *Vermina*, son fils, qui à force d'humbles supplications avait obtenu des Romains la restitution d'une parcelle des États paternels (554 [200 av. J.-c.]), avait tenté de ravir à l'allié plus ancien et préféré de la République le titre fructueux d'exécuteur des hautes œuvres contre Carthage ; il n'avait rien pu gagner de plus. Massinissa fut donc le vrai fondateur du royaume numide. Choix ou hasard, jamais l'homme qu'il fallait à la situation n'a été mieux trouvé. Sain et souple de corps jusque dans sa vieillesse, sobre et calme comme un Arabe, supportant sans peine les plus dures fatigués ; comme lui épiant, immobile à la même place, du matin jusqu'au soir, ou chevauchant sans interruption vingt-quatre heures de suite : éprouvé comme soldat ou général dans les vicissitudes aventureuses de sa jeunesse, et sur les champs de bataille de l'Espagne ;

¹ *Tretum* ou *Tritum promontorium* :auj. cap *Boujaroun* entre Djidjelli et Bône.

possédant à fond l'art plus difficile d'imposer la règle dans sa nombreuse maison, et de maintenir l'ordre dans ses états ; également prêt à se jeter, sans nulle honte, aux pieds d'un protecteur plus puissant, ou à marcher sans pitié sur le corps de son ennemi plus faible : de plus, connaissant à fond la situation de Carthage, où il avait été élevé et avait fréquenté les plus notables maisons ; rempli enfin d'une haine amère et toute africaine contre ses anciens oppresseurs, cet homme remarquable fut l'âme du mouvement de son peuple dans sa voie de transformation. En lui s'étaient incarnés les vertus et les vices de sa race. La fortune le seconda en tout et lui laissa le temps d'accomplir son œuvre. Il mourût dans la quatre-vingt-dixième année de sa vie (516-605 [238-149 av. J.-c.]), dans la soixantième de son règne, conservant jusqu'au bout ses forces physiques et intellectuelles, laissant un fils âgé d'une année, et le renom de l'homme le plus vigoureux, du meilleur et du plus heureux roi de son siècle. Nous avons fait voir déjà la partialité calculée des Romains dans la conduite de leur politique africaine, et comment Massinissa, mettant ardemment à profit leur bonne volonté tacite, agrandissait tous les jours son royaume aux dépens de Carthage. Toute la région de l'intérieur jusqu'à la limite du désert se rangea comme d'elle-même sous son sceptre : la vallée supérieure du Bagradas (*Medjerdah*) avec la ville de *Vaga* se soumit à lui : il étendit ses conquêtes jusque sur la côte à l'est de Carthage et s'empara de la *Grande Leptis*, l'antique colonie de *Sidon* [*Lébédah*], et d'autres pays circonvoisins. Son royaume allait de la frontière mauritanienne à celle de la *Cyrénaïque*, et enveloppait de tous les côtés le domaine réduit de Carthage ; les Phéniciens étaient comme étouffés par lui. Nul doute qu'il ne vît dans Carthage sa future capitale : témoin le parti libyen que nous y avons déjà vu à l'œuvre, mais ce n'était point seulement par la perte de son territoire que la métropole phénicienne avait souffert. A l'instigation de Massinissa les pasteurs de la Libye étaient devenus un autre peuple : imitant l'exemple de leur prince qui élargissait, partout les travaux de l'agriculture, et laissa d'immenses domaines en plein rapport à chacun de ses fils, les Numides se fixèrent sur le sol, et entamèrent aussi le travail de leurs champs. En même temps que de ses nomades il faisait des citoyens, il changeait ses hordes de pillards en bataillons de soldats, dignes désormais de combattre à côté des légions romaines, et à sa mort, il légua à son successeur un trésor richement rempli, une armée bien disciplinée et même une flotte. *Cirta* (*Constantine*), sa résidence royale était devenue la florissante capitale d'un puissant état, l'un des grands centres de la civilisation phénicienne que le roi Berbère s'appliquait à propager, en vue de l'empire carthaginois-numide auquel tendait son ambition. Les Libyens, avant lui opprimés, se relevaient à leurs propres yeux : la langue, les mœurs nationales, reconquirent leur terrain dans les vieilles villes phéniciennes et jusque dans *Leptis la Grande*. Le simple Berbère se sentit l'égal du Phénicien et bientôt son supérieur, sous l'égide de la République : un jour les envoyés de Carthage à Rome s'entendirent répondre qu'ils n'étaient que des étrangers, et que le pays appartenait aux Libyens. Enfin l'on trouve la civilisation nationale et phénicienne vivace encore et puissante dans le nord de l'Afrique jusque sous le niveau des empereurs de Rome : elle devait moins assurément à Carthage qu'aux efforts de Massinissa.

En Espagne, les villes grecques et phéniciennes de la côte, *Empuries* (*Ampurias*), *Sagonte*, *Carthagène*, *Malaca*, *Gadès*, se soumirent d'autant plus volontiers à la domination romaine que laissées à elles-mêmes ; elles eussent eu peine à se défendre contre les indigènes. Par les mêmes raisons, *Massalie*, quoique autrement forte et grande, se rattacha sans hésiter et étroitement à la

République. Lui servant tous les jours de station entre l'Italie et l'Espagne, elle avait dans Rome une puissante protectrice assurée. Mais les indigènes d'Espagne donnèrent incroyablement à faire aux Romains. Non qu'il n'y eût à l'intérieur du pays quelques éléments de civilisation propre, et dont nous ne saurions d'ailleurs suffisamment retracer le tableau. Nous trouvons chez les Ibères une écriture nationale au loin répandue, qui se divise en deux branches principales : celle d'en deçà de l'Èbre et celle de l'Andalousie. L'une et l'autre se subdivisant sans doute en une foule de rameaux, remontaient jusque dans les temps anciens et se renouaient à l'ancien alphabet grec plutôt qu'à celui des Phéniciens. On rapporte que les *Turdétans* (pays de *Séville*) possédaient d'antiques chants, un code de lois versifiées contenant six mille vers, et des annales historiques. Ce peuple était assurément l'un des plus avancés parmi tous les autres : il était aussi l'un des moins belliqueux ; et ne faisait la guerre qu'avec des soldats mercenaires. C'est à la même contrée que s'appliquent les récits de Polybe, lorsque parlant de l'état florissant de l'agriculture et de l'élève des bestiaux chez les Espagnols, il raconte que faute de débouchés suffisants le blé et la viande y étaient à vil prix, et énumère les magnificences des palais des rois, avec leurs vases d'or et d'argent remplis de **vin d'orge**. Une partie de l'Espagne, tout au moins, s'appropriait rapidement les usages de la civilisation romaine, et même se latinisa de meilleure heure que les autres provinces transmaritimes. Les bains chauds par exemple, sont dès cette époque dans les habitudes des indigènes, à l'instar de l'Italie. Il en est de même de la monnaie romaine : nulle part hors de l'Italie elle n'entre aussi vite dans la circulation usuelle, et la monnaie frappée en Espagne l'imite et la prend pour type, ce dont les riches mines d'argent locales donnent aisément l'explication. **L'argent d'Oscá** (*Huesca* en Aragon), ou le *denier espagnol* avec légende en langue ibère est mentionné dès 559 [195 av. J.-C.], et son monnayage en effet ne peut avoir commencé beaucoup plus tard, puisqu'il est l'exacte copie de l'ancien *denier romain*. Mais s'il est vrai que dans le sud et dans l'est, les indigènes avaient ouvert en quelque sorte le chemin à la civilisation et à la domination romaines, et si elles s'y implantèrent sans obstacle, il n'en fut point ainsi, tant s'en faut, dans l'ouest, dans le nord et à l'intérieur du pays. Là, les nombreuses et rudes peuplades se montraient absolument réfractaires. A *Intercatia* [non loin de *Palencia* (*Palantia*), chez les *Vaccéens*, dans la *Tarraconaise*] par exemple, l'usage de l'or et de l'argent était ignoré encore vers l'an 600 [154, av. J.-C.]. Elles ne s'entendaient ni entre elles, ni avec les Romains. La hauteur chevaleresque de l'esprit chez les hommes, et au moins autant chez les femmes, formait le trait caractéristique de ces libres Espagnols. En envoyant son fils au combat, la mère l'enflammait par le récit des exploits des aïeux, et la jeune fille allait spontanément offrir sa main au plus brave. Ils pratiquaient les duels, soit pour remporter le prix de la valeur guerrière, soit pour vider leurs litiges. Les questions d'héritage entre les princes, parents du chef défunt, étaient ainsi tranchées.

Fréquemment, un guerrier illustre sortait des rangs et s'en allait devant l'ennemi provoquer, en l'appelant par son nom un adversaire choisi : le vaincu laissait au vainqueur son épée et son manteau, et parfois concluait avec lui le pacte d'hospitalité. Vingt ans après les guerres d'Hannibal, la petite cité celtibère de *Complega* (vers les sources du Tage) fit savoir au général des Romains qu'elle réclamait par chaque homme tombé dans la bataille un cheval et un manteau, ajoutant qu'il lui en coûterait cher s'il refusait. Excessifs dans leur fierté et leur honneur militaire, beaucoup ne voulaient pas survivre à la honte de se voir désarmés. Avec cela, toujours prêts à suivre le premier recruteur venu, à aller

jouer leur vie dans la querelle des étrangers : témoin ce message qu'un Romain, qui les savait par cœur, expédia un jour à une bande de Celtibères, à la solde des Turdétans : **Ou retournez chez vous, ou passez au service de Rome avec double paye, ou fixez le lieu et le jour pour le combat !** Que si nul ne venait les acheter, ils se réunissaient en bandes et allaient guerroyer pour leur compte, ravageant les contrées où régnait la paix, prenant et occupant les villes, absolument comme les brigands de Campanie. Telle était l'insécurité, la sauvagerie des régions de l'intérieur qu'on regardait chez les Romains comme une peine rigoureuse d'être interné dans l'ouest de Carthagène, et qu'au moindre trouble sur un point de la contrée les commandants romains dans l'*Espagne ultérieure* ne se mouvaient plus sans une escorte sûre, comptant parfois jusqu'à six mille hommes. En veut-on une autre preuve ? Empuries, à la pointe occidentale des Pyrénées, formait une double ville gréco espagnole, où les colons grecs vivaient côte à côte avec leurs voisins. Installés tous sur une presqu'île séparée de la cité espagnole, du côté de la terre, par une forte muraille, ils y plaçaient chaque nuit, pour la garder, le tiers de leurs milices civiques, et à la porte unique, un de leurs premiers magistrats se tenait à toute heure. Nul Espagnol n'avait l'entrée : les Grecs n'apportaient les marchandises à vendre aux indigènes que sous bonne et solide escorte.

C'était une rude tâche que s'imposaient les Romains, à vouloir dompter et civiliser quand même ces peuples turbulents, amoureux des combats, ardents déjà à la façon du *Cid*, et emportés comme *Don Quichotte*. Militairement parlant, l'entreprise n'offrait pas de grandes difficultés. Sans nul doute, les Espagnols avaient fait voir derrière les murailles, de leurs villes ou à la suite d'Hannibal, qu'ils n'étaient point de méprisables adversaires : souvent ils firent reculer ou ébranlèrent les légions, quand leurs colonnes d'attaque se lançaient sur elles, terribles et armées de la courte épée à deux tranchants que les Romains leur empruntèrent plus tard. S'ils avaient pu se soumettre à la discipline ; s'ils avaient eu quelque cohésion politique, ils eussent été assez forts, peut-être, pour repousser victorieusement l'envahisseur venu de l'étranger : mais leur bravoure était, celle du *guérillero* et non celle du soldat, et le sens politique leur faisait absolument défaut. Il n'y eut jamais chez eux ni la guerre ni la paix, à vrai dire, comme le leur reprochera César un jour : en paix, ils ne se tinrent jamais tranquilles ; en guerre, ils se comportèrent toujours mal. Les généraux de Rome culbutaient aisément les bandes d'insurgés auxquelles ils avaient affaire : mais l'homme d'État romain ne savait où se prendre pour apaiser leurs incessantes révoltes et leur donner la civilisation : tous les moyens employés n'étaient que des palliatifs, dès que hors d'Italie on ne voulait pas encore, à l'époque où nous sommes, avoir recours au seul et unique procédé qui eût pu être efficace, à la colonisation latine sur une grande échelle.

Le pays acquis par Rome au cours des guerres d'Hannibal se divisait naturellement en deux vastes régions : l'ancien domaine de Carthage, comprenant les provinces modernes d'*Andalousie*, de *Grenade*, de *Murcie*, et de *Valence* ; et la région de l'Èbre, ou la *Catalogne* et l'*Aragon* actuels, station principale des armées romaines durant la seconde guerre punique. Ces deux contrées formèrent plus tard les noyaux des deux *Provinces ultérieure* et *citérieure*. Quant à l'intérieur du pays, où sont aujourd'hui l'une et l'autre *Castille*, les Romains lui donnaient le nom de *Celtibérie*. Ils voulurent aussi le conquérir pied à pied, se contentant de tenir en bride les habitants de l'ouest, les Lusitaniens entre autres (*Portugal* et *Estramadure*), et de les repousser quand ils envahissaient l'Espagne romaine. Restaient les peuples de la côte septentrionale

les *Galléques*, les *Asturians* et les *Cantabres* [*Galice, Asturie et Biscaye*] : ceux-là, Rome les laissa complètement de côté.

Mais pour se maintenir et se fortifier dans les conquêtes récentes, il fallait une armée permanente d'occupation : le gouverneur de l'Espagne citérieure avait entre autres à tenir en bride les Celtibères, et celui de l'Espagne ultérieure à repousser chaque année les attaques des Lusitaniens. Il devint nécessaire d'avoir constamment sur pied quatre fortes légions, soit environ 40.000 hommes, sans compter les milices du pays soumis qui venaient s'y joindre, et les renforcer sur les réquisitions des Romains : mesure nouvelle et sous un double rapport fort grave. Entretenant pour la première fois du moins, sur une vaste échelle et d'une façon continue, l'occupation de toute une populeuse contrée, il fallut, pour y pourvoir, allonger le temps du service des légionnaires. N'envoyer les troupes en Espagne que dans les conditions du congé ordinaire, alors que les exigences de la guerre étaient purement transitoires ; ne garder les hommes dans les cadres que pour un an, par exemple, comme il était d'usage, sauf dans les guerres difficiles et dans les expéditions importantes, c'eût été aller à l'encontre des nécessités réelles de la situation ; c'eût été laisser presque sans défense ces fonctionnaires préposés à des gouvernements éloignés au delà des mers, en butte à des révoltes continuelles. Retirer les légions était chose impossible : les licencier par masses était chose au plus haut point périlleuse. Les Romains commencèrent à sentir que l'établissement de la domination d'un peuple sur un autre ne coûte point cher seulement à celui qui porte les chaînes, mais aussi à celui qui les impose. On murmurait tout haut dans le Forum contre les odieuses rigueurs du recrutement pour l'Espagne. Quand les chefs de corps se refusèrent, et avec raison, au licenciement de leurs légions après le temps expiré, il y eut des émeutes, et les soldats menacèrent de quitter l'armée, malgré toutes les défenses.

Pour ce qui est des opérations même de la guerre, on peut dire qu'elles n'avaient qu'une importance secondaire. Elles recommencent après le départ de Scipion, et durent pendant tout le temps de la lutte avec Hannibal. Quand la paix est conclue avec Carthage (553 [201 av. J.-C.]), le calme se fait aussi dans la Péninsule ; mais il est bien vite troublé. En 557 [-197] une insurrection générale met le feu aux deux provinces ; le gouverneur de l'Espagne citérieure se voit serré de près ; celui de l'Espagne ultérieure est battu complètement et tué. Tout est à recommencer. Un habile préteur, *Quintius Minucius* a pu parer au premier danger, mais le Sénat juge prudent d'envoyer sur les lieux un consul. C'était *Marcus Caton* (559 [-195]). A son arrivée à Empories, il trouve la province en deçà de l'Ebre inondée d'insurgés : à peine, avec la place où il débarque, s'il reste encore à l'intérieur un ou deux châteaux qui tiennent encore. L'armée consulaire livre bataille aux révoltés après une lutte sanglante et corps à corps, la tactique romaine l'emporte, grâce à des réserves sagement ménagées, et qui entrent en ligne au moment décisif. Toute la Citerieure se soumet, soumission qui n'en est point une, car au bruit du départ du consul pour l'Italie, le soulèvement recommence, mais la nouvelle était fautive. Caton écrase rapidement les peuplades deux fois coupables de révolte : il vend en masse les captifs comme esclaves ; ordonne le désarmement de tous les Espagnols de la province. Enfin toutes les villes indigènes, des Pyrénées au Guadalquivir, reçoivent l'ordre d'abattre leurs murailles le même jour. Dans l'ignorance où chacune était de l'universalité de la mesure ; n'ayant d'ailleurs point le temps de se reconnaître et de se concerter elles obéissent presque toutes, et s'il en est quelques unes qui résistent, à la vue des Romains se présentant en armes, elles

n'osent affronter les maux d'un assaut. — Ces moyens énergiques produisirent un effet durable. Néanmoins, il ne se passa guère d'année où il ne fallut dans la province soi-disant **pacifiée** réduire encore quelque vallée, quelque forteresse perchée sur un rocher. Les incursions continuelles des Lusitaniens dans l'Espagne ultérieure donnèrent aussi maille à partir aux Romains, parfois battus dans de rudes rencontres. En 563 [191 av. J.-c.], par exemple, leur armée dut abandonner son camp après avoir perdu nombre de soldats, et s'en revenir au plus vite en pays ami. Après deux victoires, remportées l'une en 565 [-189] par le consul *Lucius Æmilius Paullus*, l'autre plus considérable encore, où se signala au delà du Tage la bravoure d'un autre préteur, *Gaius Calpurnius* (569 [-185]), les Lusitaniens se tinrent pour quelque temps tranquilles.

En deçà de l'Èbre, la domination des Romains sur les Celtibères, simplement nominale jusque là, s'affermir par les efforts de *Quintus Fulvius Flaccus*, qui les défit tous en 573 [181 av. J.-c.], et réduisit les cantons les plus voisins, et par les efforts surtout de *Tiberius Gracchus* son successeur (575-576 [-179/-178]). Celui-ci soumit trois cents villes ou villages, mais sa douceur et son habileté lui profitant mieux encore que la force, il établit enfin d'une manière durable l'empire de Rome sur ces fières et droites natures. Le premier il sut amener les notables de la nation à prendre du service dans les rangs des légionnaires : il se créa parmi eux une clientèle ; assigna des terres aux bandes errantes, ou les réunit dans les villes (témoin la cité espagnole de *Graccurris* [l'ancienne *Illurcis*¹] à laquelle il avait donné son nom romain). C'était là le meilleur remède à la piraterie de terre ! Enfin il régla par de justes et sages traités les rapports entre les divers peuples et les Romains, arrêtant ainsi dans leur source les insurrections futures. Sa mémoire resta vénérée, et malgré de fréquents et partiels tressaillements, on peut dire qu'après lui la Péninsule, relativement du moins, a connu le repos.

Tout en ressemblant à l'administration de la Sardaigne et de la Sicile, celle des deux provinces espagnoles ne fut cependant point identique. Ici comme là, le pouvoir suprême fut confié à deux proconsuls, pour la première fois nommés en 557 [197 av. J.-c.]. Cette même année les frontières furent délimitées, et l'organisation administrative complétée dans l'une et l'autre Espagne. La loi *Bœbia* (562 ? [-192]) décida sagement que les préteurs pour la Péninsule seraient à l'avenir nommés pour deux ans : malheureusement les compétitions croissantes en vue des hauts emplois, et la jalousie du Sénat à l'encontre des hauts fonctionnaires, empêchèrent son application régulière : la biennalité des préteurs resta l'exception, même dans ces provinces lointaines, difficiles à connaître pour l'administrateur ; et tous les douze mois le préteur en charge se voyait dépossédé par l'effet d'une mutation intempestive. Toutes les cités soumises étaient tributaires : mais au lieu des dîmes et péages réclamés aux Siciliens et aux Sardes, les Romains, faisant ce que les Carthaginois avaient fait avant eux, levaient sur les peuplades et les villes d'Espagne des taxes fixes en argent ou d'autres redevances en nature. Seulement, sur la plainte des intéressés, le Sénat défendit en 583 [-171] de les percevoir à l'avenir par la voie des réquisitions militaires. Les prestations en céréales étaient fournies contre indemnité : les préteurs ne pouvaient réclamer que le vingtième de la récolte, et de plus, le même sénatus-consulte interdisait à l'autorité suprême locale de fixer toute seule le tarif de la valeur en taxe. En revanche et par une mesure toute différente de celles prises ailleurs et notamment dans la tranquille Sicile, les

¹ Chez les Vascons, dans la Tarraconaise,auj. *Corella*, en Navarre, près de l'Èbre. — V. Tite Live, *Épitom.* 41.

Espagnols eurent à fournir leurs contingents aux armées, contingents soigneusement réglés par les traités. Souvent, aussi leurs villes reçurent le droit de battre monnaie, tandis qu'en Sicile, au contraire, Rome se l'était réservé à titre régalien. Ici, elle avait trop besoin du concours de ses sujets, pour ne pas leur donner les institutions provinciales les plus douces, et y conformer de même son administration. Parmi les cités les plus favorisées, on comptait d'abord les villes maritimes de fondation grecque, phénicienne ou romaine même, comme Gades, Tarragone, colonnes et soutiens naturels de son empire. Rome les avait admises à titre tout particulier dans son alliance. — Somme toute, financièrement et militairement parlant, l'Espagne coûtait, à la République, plus qu'elle ne rapportait, et l'on peut se demander pourquoi elle ne s'était pas débarrassée de son onéreuse conquête, alors que les conquêtes transmaritimes ne cadraient manifestement point encore avec les visées de sa politique extérieure. Sans doute, elle avait pris en grande considération les intérêts du commerce croissant, les richesses de l'Espagne en minerais de fer, ses mines d'argent plus riches encore et depuis longtemps fameuses jusque dans l'Orient¹ ; elle s'en était emparée, comme Carthage avant elle, et Marcus Caton, lui-même, en avait organisé l'exploitation (559 [195 av. J.-C.]). Mais la, raison déterminante de son occupation directe est à mon sens celle-ci. Il n'y avait point en Espagne de puissance intermédiaire, comme la république massaliote dans les Gaules, comme le royaume numide en Libye. Or, abandonner la Péninsule à elle-même, c'eût été l'offrir de nouveau à l'ambition d'une autre famille de Barcides, et des aventuriers qui ne manqueraient pas d'accourir aussitôt pour s'y tailler un empire !

¹ I Macchab., 8, 3: Il (Judas) avait encore appris tout ce qu'ils (les Romains) avaient fait dans l'Espagne ; de quelle manière ils avaient encore réduit en leur puissance les mines d'or et d'argent qui sont en ce pays là, et avaient conquis toutes ces provinces par leur conseil et leur patience. [Lemaistre de Sacy.]

Chapitre VIII — Les États orientaux - Seconde guerre de Macédoine.

L'œuvre commencée par Alexandre le Grand, un siècle avant que les Romains ne vinssent mettre le pied sur le territoire qu'il appelait son royaume, cette oeuvre, avec le cours des années, s'était transformée et agrandie, ses successeurs ayant poursuivi la réalisation de sa grande pensée, la conversion de l'Orient à l'hellénisme. Un vaste système d'États gréco-asiatiques était sorti de là. L'invincible génie des Grecs, avec cet amour des voyages et de l'émigration qui jadis avait poussé leurs trafiquants jusqu'à *Massalie* et *Cyrène*, jusque sur le Nil et dans la mer Noire, avait su garder les conquêtes du héros. La civilisation hellénique s'était partout paisiblement assise, sous la protection des *sarisses* macédoniennes, dans l'ancien royaume des *Achéménides*. Les généraux qui héritèrent de l'empire d'Alexandre s'arrangèrent entre eux, et se firent peu à peu équilibre, équilibre souvent dérangé, mais dont la régularité même se manifeste dans ses vicissitudes. Trois puissances de premier ordre s'étaient formées, la Macédoine, l'Asie et l'Égypte. La Macédoine, sous Philippe V, monté en 534 [220 av. J.-c.] sur le trône, ne différait guère de ce qu'elle avait été sous le second Philippe, père d'Alexandre. Elle constituait le même état militaire compact, arrondi, avec des finances solides et régulières. Sa frontière du nord s'était refaite après le flot passé de l'inondation gauloise : et en temps ordinaire, il suffisait de quelques postes pour contenir de ce côté les barbares d'Illyrie. Au sud, toute la Grèce n'était pas seulement dans sa dépendance : une grande partie même était complètement sujette, et avait reçu garnison macédonienne. Ainsi en était-il de la Thessalie tout entière, de l'*Olympe* jusqu'au *Sperchius* et à la presqu'île de *Magnésie* ; de la grande et importante île d'*Eubée*, de la *Locride*, de la *Doride* et de la *Phocide* ; enfin dans l'*Attique* et le *Péloponnèse*, d'un grand nombre de localités, comme *Sunium* et son promontoire, *Corinthe*, *Orchomène*, *Héraea*, et la *Triphylie*¹. Les places fortifiées de *Démétriade* dans la Magnésie, de *Chalcis* d'Eubée, et de *Corinthe* surtout, étaient appelées **les trois chaînes de la Grèce !** Mais la force de la Macédoine résidait dans la Macédoine même et dans le peuple macédonien. Si la population y était très peu dense eu égard à la superficie du sol ; si l'on n'y pouvait guère lever de soldats qu'en nombre égal à peine au contingent des deux légions de l'armée consulaire normale ; s'il convient enfin de reconnaître que le pays ne s'était pas pleinement remis encore des rides causés par les expéditions d'Alexandre et par l'invasion gauloise, ces désavantages trouvaient ailleurs leur ample compensation. Dans la Grèce propre, les nationalités avaient perdu leur force morale et leur nerf politique. Là plus de peuple, à vrai dire plus de vie méritant la peine de vivre. Parmi les meilleurs, l'un s'adonnait à l'ivrognerie, l'autre aux jeux de l'escrime ; un troisième usait les heures et l'huile de sa lampe à de frivoles études. Pendant ce temps, en Orient, à Alexandrie, perdus en petit nombre au milieu des masses indigènes, quelques grecs semaient pêle-mêle autour d'eux, avec d'autres éléments meilleurs, leur idiome, leur agile faconde, et leur fausse science avec leur science vraie. Mais à peine pouvaient-ils fournir en nombre suffisant les officiers d'armée, les hommes politiques et les maîtres d'école qui leur étaient demandés. Ils étaient trop peu nombreux pour constituer, dans ces pays nouveaux une classe moyenne de pur

¹ *Orchomène*, en Bœotie ; *Hérée*, en Acadie, sur l'Alphée ; la *Triphylie*, dans l'Élide, au sud.

sang hellénique. Dans la Grèce septentrionale, au contraire, la Macédoine offrait encore un solide noyau national, issu de la race qui jadis avait combattu à Marathon. Aussi voyez avec quelle superbe confiance les Étoliens, les Acarnaniens, les Macédoniens s'avancent partout dans les pays d'Orient. Ils se donnent comme gens de meilleure souche et passent pour tels ! Ils jouent le principal rôle dans les cours d'Antioche et d'Alexandrie. Est-il besoin de citer cet habitant d'Alexandrie qui, revenant dans sa ville natale, après avoir fait un long séjour en Macédoine où il avait pris les mœurs et le costume du lieu, se croyait devenu un autre homme, et ne voyait plus dans les Alexandrins que des esclaves ? La vigueur et l'habileté, le sens national toujours vivace avaient fait du royaume macédonien le plus puissant et le mieux ordonné des États du nord de la Grèce. L'absolutisme s'y était établi, il est vrai, sur les ruines des anciennes institutions de représentation aristocratique. Toutefois, jamais ni le maître, ni les sujets ne s'y virent dans la condition respective qui leur était alors faite en Asie et en Égypte. Les Macédoniens se sentaient, par comparaison, indépendants et libres. Brave, ardent contre l'ennemi national quel qu'il soit : inébranlable dans sa fidélité à la patrie et à la race de ses rois ; luttant jusqu'au bout contre les malheurs publics, d'où qu'ils viennent, ce peuple, de tous ceux de l'ancienne histoire, est celui qui se rapproche le plus des Romains. Au lendemain de l'invasion gauloise sa régénération tient du prodige et lui fait honneur, à lui comme à ceux qui le gouvernaient.

La seconde des grandes puissances, le royaume d'Asie, n'était autre que la Perse ancienne, transformée à la surface et hellénisée. Le nouveau **Roi des rois**, — car il prenait ce titre pompeux si mal justifié par sa faiblesse, — se prétendait le souverain des contrées qui vont de Hellespont au *Pendjab*. Comme du temps de l'ancien monarque de Perse, ses États n'avaient point d'organisation solide, et n'offraient aux yeux qu'un faisceau sans lien de provinces plus ou moins dépendantes, de satrapies insoumises, et de villes grecques à demi libres. L'Asie-Mineure, par exemple, appartenait nominalement au royaume des Séleucides ; et néanmoins toute la côte du nord et la majeure partie de l'intérieur étaient occupées par des dynastes locaux, ou par des bandes de Celtes envahisseurs. A l'ouest, une autre région appartenait aux rois de *Pergame* : les îles et les places maritimes étaient ou libres ou possédées par l'Égyptien : il n'y restait plus guère, en réalité, appartenant au Grand-Roi d'Asie, que la *Cilicie intérieure*, la *Phrygie* et la *Lydie*, avec le titre d'un droit nominal et inefficace sur les autres villes ou princes : sa suprématie ressemblant de tous points à celle de l'ancien empereur d'Allemagne au delà des domaines immédiats de sa maison. Le royaume d'Asie usait ses forces dans de vaines tentatives pour chasser les Égyptiens de leurs possessions sur les côtes ; dans ses débats de frontière avec les peuples orientaux, avec les Parthes et les Bactriens ; dans ses luttes continuelles avec les Gaulois établis dans l'Asie-Mineure au grand dommage du pays, et avec les satrapes de l'Est, ou encore avec les Grecs de l'Asie-Mineure, tous les jours à l'état d'insurrection ; et enfin dans des querelles de famille et dans des guerres continuelles contre les prétendants au trône. Aucun des royaumes fondés par les *Diadoques* n'échappait d'ailleurs à ce dernier fléau, ni aux autres maux qu'entraîne avec elle la monarchie absolue et dégénérée. Mais nulle part ces maux n'étaient funestes autant qu'en Asie : là, tôt ou tard, les provinces, sans lien entre elles, étaient entraînées à une séparation inévitable.

Toute autre était l'Égypte, dans son unité puissante, La politique intelligente des premiers *Lagides* avait su mettre à profit les antiques traditions nationales et religieuses, et instituer un gouvernement absolu, concentré : là, même en face

des abus administratifs les plus criants, les idées d'émancipation ou de séparation n'auraient ni pu naître, ni pu se produire. Bien étrangère à ce royalisme national, fondement et expression politique du sentiment populaire en Macédoine, la nation égyptienne restait purement passive. La capitale y était tout : or la capitale dépendait de la cour et du roi. D'où la conséquence que si la mollesse et la lâcheté du prince y faisaient plus, de mal qu'en Macédoine et même en Asie, la machine de l'État y réalisait aussi des prodiges sous la main active d'un *Ptolémée Ier*, et d'un *Ptolémée Evergète*. L'Égypte avait encore un avantage sur les deux grands royaumes rivaux : c'est qu'au lieu de courir après l'ombre, la politique de ses rois s'était proposé un but clair et prochain. La Macédoine, patrie du grand Alexandre ; l'Asie, continent qu'il avait donné pour assiette à son trône, ne cessaient pas de se croire les héritières immédiates de la monarchie alexandrine ; tout haut ou tout bas, elles prétendaient, sinon à la reconstituer, du moins, à la représenter. Les Lagides, au contraire, n'aspiraient en aucune façon à la monarchie universelle : jamais ils n'avaient songé à la conquête de l'Inde ; mais ils n'en attirèrent pas moins des ports de Phénicie dans celui d'Alexandrie tout le commerce d'entre l'Inde et la Méditerranée ; et faisant de l'Égypte la première puissance marchande et maritime de l'époque, ils dominaient dans toute la Méditerranée orientale, sur les côtes et dans les îles. Un jour *Ptolémée III Evergète* rendit spontanément à *Séleucus Callinicus* toutes ses conquêtes, jusqu'au port d'*Antioche*. Grâce à cette habileté pratique, et aux avantages de sa situation naturelle, l'Égypte était redoutable aux deux autres États continentaux, aussi bien dans l'attaque que dans la défense. Tandis que, son adversaire, même victorieux, ne pouvait pas la menacer sérieusement dans son existence, inaccessible qu'elle était aux armées ennemies, elle avait pris la mer, s'était établie dans *Cyrène*, à *Chypre*, dans les *Cyclades*, sur les côtes phénico syriennes, sur toute la côte méridionale et occidentale de l'Asie-Mineure, et en Europe, jusque dans la *Chersonèse de Thrace*. Le cabinet d'Alexandrie avait aussi sur ses adversaires la supériorité de l'argent. Il exploitait la vallée du Nil avec un succès inouï : les caisses publiques regorgeaient. La science des financiers d'État, qui ne voient que leur but, et marchent sans jamais dévier, y avait donné d'ailleurs un habile et grand essor aux intérêts matériels. Enfin les Lagides, avec leur munificence sagement calculée, entraient spontanément dans les tendances du siècle ; ils poussaient leur royaume dans toutes les voies où peuvent s'agrandir le pouvoir et le savoir de l'homme, enfermant d'ailleurs toutes les études dans les limites de leur absolutisme monarchique, et entremêlant habilement les intérêts de la science avec ceux de leur empire. L'État tout le premier y gagna. Les constructions navales et mécaniques profitèrent grandement des découvertes des mathématiciens d'Alexandrie. La puissance intellectuelle des lettres et des sciences, le seul et le plus fort levier qui restât encore dans les mains de la Grèce, après le démembrement de son empire politique, cette puissance, pour autant qu'elle sait se faire à la servitude, se courbait docile devant le souverain d'Alexandrie. Si l'empire du grand conquérant macédonien lui avait survécu, certes l'art et le savoir des Grecs auraient trouvé en Égypte un champ immense et digne d'eux ! Malheureusement la grande nation n'était plus qu'une ruine. Toutefois, une sorte de cosmopolitisme érudit prospérait encore au milieu d'elle ; et bientôt il trouva son pôle magnétique dans Alexandrie. Là étaient mises à sa disposition des ressources, des collections inépuisables ; là es rois écrivaient des tragédies dont leurs ministres écrivaient les commentaires ; là florissaient les académies et les pensions données aux académiciens.

De tout ce qui précède ressort la situation respective des trois grands États orientaux. La puissance maritime, maîtresse des côtes et de la Méditerranée, après le premier grand résultat obtenu, à savoir, la séparation politique du continent européen et du continent d'Asie, était conduite à poursuivre son œuvre dans l'affaiblissement des deux autres puissances rivales, et à donner sa protection intéressée à tous les petits États. Pendant ce temps la Macédoine et l'Asie, sans cesser de se jalouser entre elles, voyaient dans le royaume d'Égypte un commun adversaire contre lequel elles s'alliaient, ou contre lequel, du moins, elles avaient à se tenir constamment unies.

Quant aux États de second ordre, certains d'entre eux eurent aussi leur influence médiante dans les événements sortis des contacts de l'Orient avec l'Occident. Tels étaient les petits royaumes s'étageant de l'extrémité méridionale de la mer Caspienne à l'Hellespont, et qui, s'avancant vers l'intérieur, occupaient toute la partie septentrionale de l'Asie-Mineure : l'*Atropatène* (aujourd'hui l'*Azerbaïdjan*, au sud-ouest de la Caspienne) ; l'*Arménie*, la *Cappadoce* (dans l'intérieur), le *Pont* sur la rive sud-est, la *Bithynie* sur la rive sud-ouest de la mer Noire ; tous débris détachés du grand empire de Darius, tous gouvernés par des dynastes orientaux, la plupart d'origine persane ; ainsi qu'il en était dans l'Atropatène, par exemple, dans cet asile de l'antique nationalité des Perses, où le flot tumultueux de l'expédition d'Alexandre avait passé sans laisser de traces ; tous enfin, subissant à la surface, et pour un moment, la suprématie de la dynastie grecque qui avait pris, ou croyait occuper en Asie la place des Grands-Rois.

La *Galatie*, au centre de l'Asie-Mineure, pesait davantage dans les destinées communes de l'Orient. Au centre du massif qui touchait à la Bithynie, à la Paphlagonie, à la Cappadoce et à la Phrygie, cet État avait eu pour fondateurs trois peuples celtiques, les *Tolistoboïes*, les *Tectosages* et les *Trocmes*¹, qui s'étant établis dans la contrée, y avaient apporté leur langue et leurs coutumes, et y continuaient leur vie d'aventuriers pillards. Leurs douze tétrarques, préposés à chacun des quatre cantons des trois tribus, assistés du conseil des Trois cents, y constituaient le pouvoir suprême, et tenaient l'assemblée sur le **lieu sacré** (*Drunemetum*), rendant la justice, et prononçant les sentences capitales. L'institution cantonale des Gaulois était chose insolite aux yeux des Asiatiques ; mais ils ne s'étonnaient pas moins de la fougue téméraire de ces intrus venus du nord ; de leurs habitudes de soldats de fortune, mettant leur épée au service de leurs voisins moins belliqueux, quelle que fût d'ailleurs la guerre à entreprendre, ou se précipitant, pour les piller ou les ravager, sur tous les pays d'alentour. Ces irrésistibles barbares étaient la terreur des peuples dégénérés de l'Asie ; et le Grand-Roi lui-même, après avoir eu ses armées maintes fois battues, après qu'*Antiochus Ier Sôter* eut perdu la vie dans un combat livré contre eux (493 [261 av. J.-C.]), avait fini par s'engager à leur payer tribut.

Seul, un riche citoyen de *Pergame*, *Attale*, leur avait tenu tête, et les avait refoulés : sa patrie reconnaissante lui décerna le titre de roi, pour lui et les siens après lui. La nouvelle cour de Pergame était, en petit, l'image de la cour d'Alexandrie : mêmes soins donnés aux intérêts matériels, aux arts, à la littérature ; même *gouvernement de cabinet* sagace et prévoyant ; mêmes tendances à aider à l'affaiblissement des deux autres puissances continentales. Les *Attalides* tentèrent de fonder une Grèce indépendante dans l'Asie-Mineure

¹ Débris des bandes qui avaient naguère, envahi la Grèce : les *Tolistoboïes* et les *Tectosages* étaient des *Belges*, frères des *Volces Tectosages* de *Tolosa* (*Toulouse*). — V. Amédée Thierry, *hist. des Gaulois*, part. 1, ch. V.

occidentale. Possesseurs d'un trésor toujours plein, ils s'en servirent à leur avantage, tantôt prêtant aux rois syriens de grosses sommes, dont le remboursement figurera plus tard dans les stipulations du traité de paix avec Rome, tantôt achetant des accroissements de territoire. C'est ainsi que les Romains et les Éoliens, ligués naguère contre Philippe et ses alliés, ayant enlevé Égine aux Achéens, les Éoliens, à qui elle appartenait comme part réglée du butin commun, la vendirent à Attale, au prix de 30 talents (51.000 thalers ou 191.250 fr.). Quoi qu'il en soit, et en dépit du luxe de la cour et du titre donné à son chef, le royaume de Pergame ne cesse pas d'être une sorte de république, se gérant au dedans et au dehors à la façon des cités libres. Attale, le *Laurent de Médicis* de l'antiquité, ne fut jamais qu'un citadin opulent, menant la vie intime de la famille, lui et les siens. La concorde et la paix demeurèrent jusqu'au bout dans la maison royale : contraste louable à côté des souillures des dynasties plus nobles assises sur les trônes voisins.

Dans la Grèce européenne, si l'on retranche les possessions romaines de la côte occidentale, où résidaient des gouverneurs spéciaux, du moins dans les localités les plus importantes, comme à Corcyre ; si, l'on retranche les provinces sous l'autorité immédiate de la Macédoine, on ne trouve plus de peuples ayant encore leur existence propre et leur politique, sauf les *Épirotes*, les *Acarnaniens* et les *Éoliens* au nord ; les *Bœotiens* et les *Athéniens* au centre ; les *Achéens*, les *Lacédémoniens*, les *Messéniens* et les *Éléens* dans le Péloponnèse. Les républiques des Épirotes, des Acarnaniens et des Bœotiens se rattachaient par toutes sortes de liens à la Macédoine ; les Acarnaniens surtout, que sa protection seule pouvait couvrir contre la menace et les armes des Éoliens leurs oppresseurs. Nul de ces trois peuples n'avait d'ailleurs d'importance. Au dedans, les conditions variaient. Chez les Bœotiens par exemple, ceux-ci, il est vrai, le plus mal en point, il était passé en usage à défaut d'héritiers en ligne directe, de léguer sa fortune à des associations de taverne, et depuis plusieurs dizaines d'années les candidats aux charges publiques n'obtenaient les votes qu'à la condition *sine qua non* de s'engager à refuser au créancier, au créancier étranger surtout, l'action en justice contre le débiteur.

Les Athéniens avaient d'ordinaire l'appui du cabinet d'Alexandrie contre la Macédoine : ils étaient en intime alliance avec les Éoliens. Mais, en même temps, leur puissance avait disparu ; et n'eut été le nimbe glorieux des arts et de la poésie des anciens jours, leur ville, triste héritière d'un illustre passé, serait descendue au rang des petites cités, ses égales.

Plus viriles étaient les forces de la ligue éolienne. Là subsistait encore intacte l'antique vigueur de la Grèce ; mais là aussi l'indiscipline sauvage, l'impraticabilité d'un gouvernement régulier trahissaient la dégénérescence. C'était une maxime de droit public, que l'Éolien pouvait vendre ses services contre toute autre puissance, fut-elle alliée à l'Étolie. Un jour les Grecs ayant instamment demandé qu'il fut mis un terme à l'abus, la diète répondit qu'on arracherait l'Étolie de l'Étolie, plutôt que de supprimer une telle loi. Ce peuple eut pu être grandement utile au reste de la Grèce, s'il ne lui avait fait plus de mal encore, avec son brigandage organisé, ses hostilités irréconciliables contre la confédération achéenne, et sa malheureuse opposition contre le grand État macédonien.

Dans le Péloponnèse, l'Achaïe, combinant ensemble les éléments meilleurs de la Grèce propre, avait fondé une fédération, imposante par l'honnêteté, le sens national, et les institutions d'une paix armée pour la guerre. Malheureusement,

en dépit des accroissements qu'elle avait pris au dehors, elle se flétrissait au moment le plus florissant : ses ressources défensives avaient péri. Conduite à mal par l'égoïsme et la triste diplomatie d'*Aratus*, elle s'était jetée dans les démêlés les plus funestes avec les Spartiates. Faute plus grande ! *Aratus* avait appelé l'intervention de la Macédoine dans le Péloponnèse, et par là, complètement abaissé sa patrie devant la suprématie étrangère. Aujourd'hui les principales places du pays recevaient garnison macédonienne, et chaque année le serment de fidélité, était prêté à Philippe. Quant aux petits États du Péloponnèse, *Élis*, *Messène*, *Sparte*, leur vieille haine contre l'Achaïe, accrue tous les jours par des querelles de frontières, faisait toute leur politique. Ils tenaient pour les Étoliens ; et les Achéens marchant avec Philippe, ils prenaient parti contre la Macédoine. Seul, le royaume militaire des Spartiates avait conservé quelque prestige. *Machanidas*¹ mort, un certain *Nabis* avait pris sa place. Celui-ci, s'appuyant effrontément sur les mercenaires qui cherchaient partout aventure, leur donna les champs, les maisons, et jusqu'aux femmes et aux enfants des citoyens. Il entretint aussi d'étroites relations avec l'île de Crète, alors le grand repaire des corsaires et des soudards. Il y possédait quelques villes, et y organisa même une association en compte à demi pour l'exercice de la piraterie. Ses brigandages à terre, ses corsaires guettant à l'ancre au promontoire *Malée*, avaient répandu au loin la terreur de son nom : il était haï en même temps que tenu pour cruel et vil. Néanmoins il avait su étendre son territoire, et dans l'année de la bataille de Zama, il s'était emparé de Messène.

Mais parmi tous les États intermédiaires, la situation la plus indépendante était encore celle des villes grecques marchandes, échelonnées sur les rivages de la *Propontide*, le long de la côte d'Asie-Mineure, ou éparses dans les îles de la mer Égée. Ces libres cités sont le point lumineux dans les ténèbres confuses du système hellénique, dans ces temps. Il en était trois surtout qui, depuis la mort d'Alexandre, avaient conquis les franchises les plus complètes, et que leur activité commerciale faisait politiquement et territorialement considérables : *Byzance*, la reine du *Bosphore*, riche et puissante, par les produits du péage du détroit, et le commerce des blés dans la mer Noire ; *Cyzique*, sur la *Propontide* asiatique, fille et héritière de Milet, vivant en rapports étroits avec la cour de Pergame ; enfin et avant elles, *Rhodes*. Les Rhodiens, Alexandre mort, avaient aussitôt chassé leur garnison macédonienne. Mettant à profit les avantages maritimes et commerciaux de leur position géographique, ils s'étaient faits les intermédiaires de tout le mouvement de la Méditerranée orientale. Leur flotte excellente, leur courage mis glorieusement à l'épreuve lors du siège fameux de 450² [304 av. J.-C.], dans ce siècle de luttes continuelles et universelles, leur fournissaient les moyens d'une politique, de neutralité commerciale, prévoyante et énergique. Ils l'assuraient, quand il le fallait, par les armes. Témoin leur guerre avec les Byzantins qu'ils avaient forcés à laisser le Bosphore ouvert à leurs vaisseaux. Ils n'avaient pas davantage permis aux dynastes de Pergame de leur fermer la mer Noire. D'ailleurs, ennemis de toute expédition tentée sur terre, ils avaient acquis pourtant des possessions importantes sur la côte de Carie, en face de leur île : en cas de besoin ; ils prenaient à loyer des soldats pour leurs guerres. Partout ils avaient noué des relations amicales, à Syracuse, en Macédoine, en Syrie, et surtout en Égypte. Ils étaient en haute estime auprès des grandes cours, tellement qu'ils furent choisis souvent comme arbitres. Ils

¹ Mercenaire Tarentin devenu *Tyran* de Sparte vers 210 [544 av. J.-C.] : vaincu et tué à *Mantinée* par *Philopémen*.

² Soutenu avec succès contre Démétrius Poliorcète, qui ne put réduire la place.

avaient continuellement l'œil sur les villes grecques maritimes, si nombreuses le long des rivages des royaumes de Pont, de Bithynie et de Pergame, le long des côtes et dans les îles enlevées par l'Égypte aux *Séleucides*, comme *Sinope*, *Héraclée*, *Pontique*, *Cius*¹, *Lampsaque*, *Abydos*, *Mytilène*, *Chios* (aujourd'hui *Scio*), *Smyrne*, *Samos*, *Halicarnasse* et tant d'autres encore. Toutes ces cités étaient libres en réalité ; elles n'avaient affaire à leurs suzerains que pour en recevoir l'a confirmation de leurs privilèges ou leur payer parfois un modique tribut : contre les tentatives des dynastes voisins, elles savaient ou résister en pliant, ou lutter de vive force. Elles pouvaient compter toujours sur l'aide de Rhodes, qui défendit énergiquement Sinope contre l'agression d'un *Mithridate*, du Pont. Au milieu des haines et des guerres des rois, elles avaient si fortement assis leurs libertés locales, que quand, un peu plus tard, Antiochus et les Romains en vinrent aux mains, leurs franchises, à vrai dire, n'étaient plus en jeu, mais bien seulement la question de savoir si elles auraient à les tenir ou non de la munificence du roi. — Pour nous résumer, la ligue des villes grecques, dans ses conditions générales comme aussi dans ses rapports spéciaux avec les souverains du pays, constituait une véritable *hanse* avec Rhodes à sa tête. Rhodes traitait et stipulait pour elle-même, et pour ses associées. Dans leurs murs, la liberté républicaine avait élu domicile et tenait tête à l'intérêt monarchique ; et pendant qu'aux alentours sévissait la guerre, se reposant dans leur calme relatif, elles avaient des citoyens patriotes savourant le bien-être de la vie des cités maîtresses d'elles-mêmes : les arts et la science y florissaient enfin, sans avoir à craindre les entreprises du régime militaire ou la corruption de l'air des cours.

Tel était le tableau qu'offrait l'Orient à l'heure où tomba la barrière qui le séparait de l'Occident ; à l'heure où les puissances orientales, Philippe de Macédoine en tête, se virent enveloppées dans les vicissitudes et les affaires de l'autre partie du monde ancien. Nous avons raconté ou indiqué ailleurs [ch. III, V et VI] les premiers incidents de cette période nouvelle : nous avons dit comment la première guerre de Macédoine (540-549 [214-205 av. J.-c.]) avait débuté et fini ; comment Philippe pouvant influencer sur l'issue de la guerre d'Hannibal, n'avait rien ou presque rien fait pour répondre à l'attente et aux combinaisons du grand Carthaginois. Une fois de plus on avait eu la preuve que, de tous les jeux de hasard, le plus funeste est le jeu de l'absolutisme héréditaire. Philippe n'était pas l'homme qu'il eût fallu à la Macédoine. Non pourtant qu'il fût sans valeur. Il était roi dans le meilleur et dans le pire sens du mot. Le trait caractéristique, chez lui, était le sentiment profond de son autorité royale : il voulait régner seul et par lui-même. Il était fier de sa pourpre, mais non pas de sa pourpre seule, et cela avec quelque droit. Joignant la bravoure du soldat au coup d'œil du capitaine, il avait aussi ses hautes vues sur la conduite des affaires publiques, dès qu'il y allait de l'honneur de la Macédoine. Intelligent et spirituel à l'excès, il gagnait ceux qu'il voulait gagner, les plus instruits et les plus capables tout les premiers, comme Flamininus et Scipion ; d'ailleurs, bon compagnon à table, et séduisant auprès des femmes, autrement que par le prestige de son rang. Mais il était aussi l'un des hommes les plus orgueilleux et les plus criminels de ce siècle éhonté. A l'entendre, et c'était là un de ses mots favoris, il ne craignait personne que les dieux ; mais ses divinités, à lui, n'étaient autres que celles-là même à qui son amiral *Dicéarque* offrait tous les jours un sacrifice, l'*Impiété* (ἀσεβεία), et l'*Iniquité* (ναπαινομία). Rien ne lui était sacré, pas même la vie de ceux qui l'avaient conseillé ou aidé dans l'exécution de ses desseins. Dans sa colère contre les

¹ *Cius* ou *Cionte*, ville de Bithynie, sur la Propontide, aujourd'hui *Chio*.

Athéniens ou Attale, il assouvissait sa fureur jusque, sur les monuments consacrés à des souvenirs respectables ou sur les plus illustres oeuvres de l'art. Il se targuait de cette maxime d'État que, **qui fait tuer le père, doit aussi faire tuer le fils**. Il se peut qu'il ne trouvât pas de volupté à être cruel ; tout au moins la vie et la souffrance d'autrui lui étaient-elles choses absolument indifférentes, et l'inconséquence dans les mouvements du cœur, seul défaut par où le méchant se rende supportable, ne pénétrait pas même dans sa rigide et dure nature. Il professait encore que le roi absolu ne se doit ni à sa parole, ni à la loi morale ; et il fit si impudemment si crûment parade de ses opinions malsaines, qu'on les tourna un jour contre lui, et qu'elles devinrent souvent l'obstacle principal à ses plans. On ne lui refusera ni la prévoyance, ni la décision, mais qui s'unissaient chez lui avec les hésitations et le laisser-aller : contradictions explicables, sans doute, quand l'on songe qu'il avait dix-huit ans à peine à son avènement au trône d'un roi absolu. S'emportant sans frein contre quiconque osait le contredire ou se mettre par le conseil en travers de sa voie, il avait, par sa violence, écarté de bonne heure tous les donneurs d'avis utiles et indépendants. Comment avait-il pu se montrer si faible et si lâche dans la conduite de sa première guerre contre Rome ? C'est ce que nous ne saurions dire. Peut-être avait-il alors seulement l'insouciance superbe qui ne se réveille, et ne fait place à l'activité et à l'énergie qu'à l'approche du danger ; peut-être encore n'avait-il pas pris à cœur un plan qu'il n'avait pas conçu lui-même, ou, enfin, avait-il jaloué la grandeur d'Hannibal, qui le rejetait dans l'ombre ! Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à le voir agir désormais, il semblera qu'il n'est plus ce même homme dont la négligence a fait échouer jadis les vastes combinaisons du général de Carthage.

Philippe, en concluant le traité de 548-549 [206-205 av. J. c.] avec les Étoiliens et les Romains, avait la ferme pensée que la paix serait durable. Il voulait se consacrer librement et tout entier aux affaires de l'Orient. Nul doute, pourtant qu'il n'ait vu avec chagrin Carthage sitôt abaissée. J'admets qu'Hannibal avait de sérieux motifs de croire à l'explosion prochaine d'une seconde guerre en Macédoine ; j'admets qu'ils étaient sous main envoyés par Philippe, ces renforts qui vinrent se joindre à la dernière heure à l'armée carthaginoise. Mais une fois lancé dans les complications immenses de l'Orient, le secret même de cet appui donné aux ennemis de Rome, et surtout le silence de celle-ci à l'égard d'une pareille infraction à la paix, quand pourtant elle est à la recherche d'un cas de guerre, tout démontre en effet qu'alors (551 [-203]) Philippe ne songeait plus aux projets qu'il aurait dû mettre à exécution, dix ans avant. Il avait effectivement tourné ses yeux d'un autre côté. *Ptolémée Philopator*, roi d'Égypte, était mort en 549 [-205]. Les rois de Macédoine et d'Asie, Philippe et Antiochus, s'étaient unis contre son successeur, *Ptolémée Epiphanes*, un enfant de cinq ans ; saisissant l'occasion d'assouvir la vieille haine des deux monarchies continentales contre la puissance maritime, leur rivale. Ils voulaient abattre et dissoudre le royaume d'Alexandrie : Antiochus devait prendre l'Égypte et Chypre : Cyrène, l'Ionie et, les Cyclades étaient le lot réservé à Philippe. La guerre commence à la façon de ce dernier, qui se rit des procédés du droit des gens ; sans cause apparente, sans motif donné, **comme font les gros poissons quand ils dévorent les petits**. Les deux alliés avaient bien calculé, Philippe surtout. L'Égypte ayant sur les bras son voisin immédiat de Syrie, laissait forcément sans défense ses possessions d'Asie-Mineure et les Cyclades. Philippe se jette sur elles : c'est sa part du butin. Dans l'année même où Rome fait sa paix avec Carthage (553 [-201]), il embarque ses troupes sur une flotte que lui ont fournie les cités maritimes ses sujettes, et qui fait voile vers la côte de

Thrace. Lysimachie est enlevée, malgré sa garnison étolienne; et *Périnthe*, cliente de Byzance, est occupée. Du premier coup, Philippe a violé la paix avec cette dernière ; et quant aux Étoliens signataires aussi d'une paix toute récente, il a rompu avec eux la bonne entente. Passer en Asie ne lui fut pas difficile, vu son alliance avec *Prusias*, roi de Bithynie : pour le récompenser, il l'aida à annexer à son territoire les villes grecques marchandes qui le confinaient. *Chalcédoine* se soumit. Cius résiste, est prise d'assaut et rasée, ses habitants sont vendus comme esclaves: barbarie inutile qui mécontente *Prusias*, désireux de la posséder intacte, et qui irrite profondément le monde grec. Mais les plus indisposés furent les Étoliens encore, dont le stratège avait commandé dans la place, et les Rhodiens dont les tentatives de conciliation avaient été insolemment et perfidement écartées. Même sans le crime de Cius, l'intérêt de toutes les villes marchandes était en jeu. Il ne se pouvait faire qu'on laissât la Macédoine conquérante abolir ou resserrer le commode et nominal empire de l'Égypte. Les républiques grecques, le libre commerce de l'Orient, étaient incompatibles avec la domination macédonienne, et le sort fait aux malheureux citoyens de Cius montrait assez qu'il s'agissait pour les unes et les autres, non pas d'une question de libertés locales à confirmer par un suzerain, mais d'une question de vie ou de mort. Déjà *Lampsaque* venait de tomber : *Thasos* avait été traitée comme Cius : il n'y avait plus de temps à perdre. Le brave *Théophiliscus*, stratège de Rhodes, exhorta ses concitoyens à une résistance commune dans le péril commun ; il convenait de ne point laisser les villes devenir la proie de l'ennemi les unes après les autres. Rhodes prit son parti et déclara la guerre à Philippe. Byzance se joignit à elle : le vieux roi de Pergame, *Attale*, l'ennemi politique et personnel du Macédonien en fit autant. Pendant que les alliés rassemblaient leur flotte sur la côte d'Étolie, Philippe avec une partie de la sienne fit enlever Chios et Samos. Avec l'autre division il parut en personne devant Pergame, qu'il investit sans la prendre : mais il ne put rien faire que parcourir la rase campagne, et que laisser sur les temples partout dévastés les traces de la valeur macédonienne. Tout à coup, il revient sur ses pas ; regagne ses vaisseaux, et veut aller rejoindre l'autre escadre encore devant Samos. A ce moment les flottes coalisées de Rhodes et de Pergame l'atteignent, et le forcent au combat dans le détroit de Chios. Ses vaisseaux pontés étaient en moindre nombre ; toutefois leur infériorité se compensait par la multitude de ses embarcations découvertes. Ses soldats firent bravement leur devoir ; mais ils furent défaits. 24 vaisseaux, la moitié environ de ses grands navires, coulés ou pris, 6.000 matelots et 3.000 soldats tués, y compris *Démocrate*, l'amiral ; 2.000 prisonniers laissés aux mains des Grecs, voilà ce que lui coûta la journée. Les alliés n'avaient perdu que 800 hommes et 6 navires. D'un autre côté, des deux chefs qui les commandaient, l'un, *Attale*, coupé de sa flotte, fut forcé d'aller échouer son vaisseau amiral sur la plage d'*Érythrées* : l'autre, *Théophiliscus* le Rhodien, dont le courage civique avait provoqué la déclaration de guerre, et dont la bravoure avait décidé du sort de la journée, mourut le lendemain de ses blessures. Aussi, pendant qu'*Attale* allait refaire sa flotte à Pergame, et que les Rhodiens demeuraient devant Chios ; Philippe s'attribuant faussement la victoire, poussa en avant vers Samos, pour de là, se jeter sur les villes de Carie. Mais sur la côte même de Carie, les Rhodiens, seuls et sans le secours d'*Attale* vinrent livrer un second combat à sa flotte commandée par *Héraclide*, dans les parages de l'île de *Ladé* et devant le port de *Milet*. Des deux côtés on se proclama vainqueur. Les Macédoniens pourtant semblent avoir eu le dessus ; car, pendant que les Rhodiens se retirent à *Mindos*, et de là à *Cos*, ils occupent *Milet*, et une autre de leurs escadres, sous les ordres de l'Étolien *Dicéarque* prend possession des Cyclades. A la même heure Philippe

poursuit sur la terre ferme de Carie la conquête des établissements Rhodiens et des villes grecques. S'il était entré dans ses plans de combattre Ptolémée, au lieu de ne faire que saisir sa part de butin, il eût alors songé (l'heure était opportune) à pousser directement une expédition vers l'Égypte. En Carie, d'ailleurs, les Macédoniens n'avaient pas d'armée devant eux, et Philippe put s'avancer dans tout le pays de *Magnésie* jusqu'à *Mylasa*. Mais chaque ville y était une forteresse : les sièges traînèrent en longueur, sans donner ni promettre de grands résultats. *Zeuxis*, satrape de Lydie, ne prêtait pas à l'allié du roi de Syrie, son maître, un secours plus actif que Philippe lui-même n'avait pris à cœur les intérêts de ce dernier ; et les républiques grecques ne lui fournissaient d'aide que contraintes par la force ou la peur. Tous les jours les approvisionnements devenaient plus difficiles : Philippe était obligé de piller le lendemain ceux qui lui avaient la veille volontairement fourni des vivres : d'autres fois, quoiqu'en eût son orgueil, il lui fallait descendre à les demander. La belle saison se passa. Les Rhodiens, pendant ce temps, avaient renforcé leur flotte, réuni à leurs vaisseaux ceux d'Attale : ils étaient les plus forts sur mer. Déjà le roi pouvait craindre d'avoir sa retraite coupée, et d'avoir alors à passer l'hiver en Carie, quand les événements en Macédoine, quand l'intervention prochaine des Étoliens et des Romains nécessitaient son prompt retour. Il vit le danger, et laissant garnison, 3.000 hommes en tout, à *Myrina*, pour tenir Pergame en échec, et dans les petites villes voisines de *Mylasa*, à *Iassos*, *Bargylie*, *Euromos* et *Pedasa*, s'assurant ainsi un port excellent et un lieu de débarquement en Carie, il mit à profit la négligence des confédérés à garder les passages, réussit à gagner la côte de Thrace avec sa flotte, et rentra dans ses foyers avant l'hiver (553-554 [201-200 av. J.-C.]).

Pendant ce temps, un orage s'était formé dans l'Occident. Le roi de Macédoine l'avait attiré sur sa tête, et déjà il ne lui était plus permis de continuer son œuvre de pillage contre l'Égypte, hier encore, sans défense. Dans l'année même où ils mettaient si heureusement à fin la guerre contre Carthage, les Romains se tournèrent inquiets du côté de l'Orient, où ces complications graves avaient surgi. Combien n'a-t-on pas dit et répété souvent, qu'après la conquête de l'Ouest, ils avaient aussitôt prémédité et entamé celle de l'Est ? Opinion injuste, et dont un examen attentif démontre la fausseté ! A moins de s'entêter aveuglément devant l'évidence, on reconnaîtra qu'à l'heure où nous sommes, Rome ne prétendait point encore à la suprématie universelle sur les États méditerranéens. Tout ce qu'elle voulait, c'était de n'avoir pas en Afrique et en Grèce de voisins qu'elle dut redouter. Or la Macédoine, par elle-même, n'était pas un danger pour l'Italie. Sa puissance était considérable sans doute, et ce n'était pas sans mauvaise humeur que le Sénat avait conclu jadis (en 548-549 [-206/-205]) la paix qui la laissait intacte : mais de là à des craintes sérieuses il y avait loin. Pendant la première guerre macédonienne, la République n'avait envoyé des troupes qu'en petit nombre, et celles-ci pourtant n'avaient jamais eu en face un ennemi qu'il leur fallût combattre à trop grande inégalité de forces. L'humiliation de la Macédoine eût été chose agréable au Sénat ; mais elle lui aurait coûté trop cher, l'achetant au prix d'une guerre continentale, et ayant à mettre les armées romaines en ligne : aussi, dès que les Étoliens s'étaient retirés, il avait aussi consenti à la paix, sur la base du ***statu quo ante bellum***. — C'est aussi émettre une opinion sans preuve que de soutenir qu'au moment même du traité, les Romains auraient eu la ferme intention de reprendre les armes à la première heure favorable. N'est-il point certain, au contraire, que dans l'épuisement des ressources de l'Italie, au lendemain de la seconde guerre

punique, avec le peuple décidément hostile à toute expédition nouvelle au delà des mers, recommencer la lutte contre Philippe eût été chose au suprême degré fâcheuse et incommode ? Et pourtant, la lutte ne put être évitée. Rome acceptait bien, à titre de voisine, la Macédoine telle qu'elle était en 549 [205 av. J.-c.] : elle ne pouvait permettre que Philippe s'annexât la meilleure partie de l'Asie-Mineure grecque, et l'important état de Cyrène ; qu'il opprimât les villes marchandes neutres, et doublât ainsi ses forces. En outre, la chute de l'Égypte, l'abaissement et bientôt, peut-être, la conquête de Rhodes ne pouvaient qu'infliger une blessure profonde au commerce de l'Italie et de la Sicile. Rome allait-elle tolérer que le commerce de l'Italie, surtout, tombât dans la dépendance des deux grandes puissances orientales ? L'honneur ne lui faisait-il pas un devoir de défendre Attale, son fidèle allié durant la première guerre macédonienne ? Ne fallait-il pas à tout prix empêcher Philippe, qui déjà l'avait assiégé dans sa capitale, de le chasser de son royaume, de lui enlever ses sujets ? Ce n'était point par jactance ambitieuse et vaine, que l'on parlait du bras protecteur de Rome s'étendant au-dessus de tous les Hellènes ! Les habitants de Naples, de Rhegium, de Massalie et d'Empories l'auraient attesté au besoin : sa protection était sérieuse. Quelle autre nation était alors plus rapprochée qu'elle de la Grèce ? La Macédoine hellénisée, Rome alors en serait-elle beaucoup plus voisine ? Il serait étrange que l'on contestât aux Romains sous l'empire de la pitié et des sympathies qu'ils ressentaient pour la Grèce, le droit de s'irriter à la nouvelle des crimes de *Cius* et de *Thasos*. Non, tout se réunissait, les intérêts de leur politique et de leur commerce, et la loi morale, pour les pousser à une guerre nouvelle, l'une des plus justes, peut-être, qu'ils aient jamais faites. Ajoutons, à l'honneur du Sénat, qu'il prit sur-le-champ son parti ; qu'il passa aux préparatifs nécessaires sans plus songer à l'épuisement de la République ; et à l'impopularité d'une déclaration de guerre. Donc, dès 553 [201 av. J.-c.], le propréteur *Marcus Valerius Laevinus* se montra dans la mer d'Orient, avec les 38 navires de la flotte de Sicile. Ce n'était pas que le Sénat ne fût embarrassé de trouver un *casus belli* à mettre en avant. Il le lui fallait pour le peuple, alors même que dans sa profonde politique, et qu'à l'instar de Philippe, il attachait assez peu d'importance à l'exposé régulier des motifs de la guerre. L'appui que le roi de Macédoine avait donné aux Carthaginois constituait certes une violation du traité mais la preuve n'en était pas faite. Les sujets de Rome en Illyrie, se plaignaient depuis longtemps d'abus commis par les Macédoniens. En 551 [-203], l'envoyé de Rome s'était mis à la tête des milices locales, en avait chassé les bandes de Philippe. Le Sénat avait expédié au roi une ambassade (552 [-202]), chargée de lui dire que **s'il cherchait la guerre, il la trouverait plus tôt qu'il ne le voudrait peut-être !** Mais ces quelques empiétements n'étaient rien autre chose que des infractions dont Philippe était coutumier envers tous ses voisins : procéder à leur encontre aurait de suite amené la reconnaissance et la réparation du tort, et non la guerre. — La République était en termes d'amitié avec tous les autres belligérants en Orient, et à ce titre elle aurait pu leur prêter appui. Mais si Rhodes et Pergame implorèrent sans tarder son secours, il faut convenir que dans la forme, l'agression première venait d'elles et quant à l'Égypte, si ses envoyés vinrent demander au Sénat de prendre la tutelle de son roi enfant, elle ne se montra point empressée d'appeler chez elle l'intervention des armes de Rome. Pour conjurer les dangers du moment, elle eût aussi ouvert les mers de l'Est à la plus grande puissance Occidentale ! Et puis, c'était en Syrie qu'il aurait fallu tout d'abord conduire une armée auxiliaire. Du même coup, Rome aurait eu sur les bras la guerre, et avec l'Asie, et avec la Macédoine. Il importait de ne pas se jeter dans de tels embarras ; d'autant plus qu'on était, alors bien décidé à ne

pas se mêler des affaires d'Asie. Le Sénat se contenta donc d'envoyer d'abord des ambassadeurs en Orient. Ils avaient d'une part, et en ce point leur mission était facile, à obtenir l'assentiment de l'Égypte à l'intervention de Rome dans les affaires de la Grèce ; de l'autre, à donner satisfaction à Antiochus par l'abandon de la Syrie tout entière ; enfin, à hâter autant que possible l'occasion de la rupture avec Philippe, et en même temps à nouer contre lui la coalition de tous les petits États gréco-asiatiques (fin de 553 [201 av. J.-c.]). A Alexandrie, l'ambassade réussit de suite. La cour d'Égypte n'avait pas le choix : elle reçut avec reconnaissance *Marcus Æmilius Lepidus*, **le tuteur du jeune roi**, envoyé pour prendre en main ses intérêts, en tant qu'il serait possible, sans intervention directe de la République. Antiochus ne brisa pas son alliance avec Philippe, et ne donna point les explications demandées par les Romains : mais, soit fatigue et mollesse, soit qu'il lui suffit au fond de la promesse de non intervention apportée aussi de Rome, il se renferma dans l'exécution de ses desseins sur la Syrie, et ne prit plus aucune part aux événements de l'Asie-Mineure et de la Grèce.

Sur ces entrefaites, le printemps était venu (554 [-200]), et la guerre avait recommencé. Philippe se jeta tout d'abord sur la Thrace, y prit toutes les places maritimes : *Maronée, Ænos, Elaeos, Sestos* et d'autres encore, voulant garantir ses possessions d'Europe contre une tentative de débarquement des Romains. Il attaqua ensuite *Abydos* sur la côte d'Asie. Cette position était pour lui d'un grand prix. Par *Sestos* et *Abydos*, il avait ses communications assurées avec Antiochus : il ne craignait plus de se voir barrer le passage par les flottes des alliés, soit qu'il allât en Asie-Mineure, soit qu'il en revînt. Ceux-ci restaient maîtres de la mer Égée depuis la retraite de la flotte du roi, qui se contenta de maintenir de fortes garnisons dans trois des Cyclades, à *Andros*, à *Cythnos* et à *Paros*, et n'envoya plus en mer que des corsaires. Les Rhodiens allèrent à *Chios*, et de là à *Ténédos*, où vint les rejoindre Attale, qui avait passé l'hiver devant Égine, s'amusant à écouter les déclamations des Athéniens. A ce moment, ils auraient pu dégager encore *Abydos*, qui se défendait héroïquement. Ils ne bougèrent pas, et la place se rendit : presque tous les hommes valides s'étaient fait tuer sur les murailles ; la plupart des autres habitants périrent de leur propre main après la capitulation. Comme ils s'étaient livrés à merci, le vainqueur leur avait laissé trois jours pour se donner volontairement la mort. Ce fut dans son camp, sous *Abydos*, que Philippe reçut l'ambassade romaine. Sa mission terminée en Égypte et en Syrie, elle avait visité et travaillé les cités grecques. Elle venait enfin notifier au roi les demandes du Sénat, et l'inviter à s'abstenir de toute agression contre les États helléniques ; à restituer à Ptolémée les possessions qu'il lui avait arrachées, et à soumettre à un arbitre la question des indemnités dues aux Rhodiens et à Pergame. Les Romains, en tenant ce langage, croyaient le pousser à une déclaration de guerre immédiate. Il n'en fit rien ; et l'envoyé de Rome, *Marcus Æmilius* ne reçut qu'une fine et malicieuse réponse : **à un ambassadeur si bien doué, beau, jeune et Romain, le roi n'en pouvait vouloir de ses audaces de langage !** — Quoiqu'il en soit, le *casus belli* tant souhaité vint d'un autre côté s'offrir. Dans leur folle et cruelle vanité, les Athéniens avaient envoyé à la mort deux malheureux Acarnaniens qui, par hasard, s'étaient fourvoyés au milieu de leurs mystères. Leurs compatriotes, furieux, comme on le conçoit, requièrent Philippe de leur faire rendre satisfaction. Celui-ci, qui ne pouvait refuser leur juste demande à de fidèles alliés, leur permit de lever des hommes en Macédoine et de se jeter avec eux et avec leurs propres milices sur l'Attique, sans autre forme de procès. A vrai dire, ce n'était point encore la guerre. Aux premières observations menaçantes des envoyés de Rome, qui justement alors se

trouvaient dans Athènes, le chef des Macédoniens auxiliaires, *Nicanor*, se mit en retraite avec sa bande (fin de 553 [201 av. J.-c.]). Mais il était trop tard. Les Athéniens avaient expédié aussi une ambassade à Rome, se plaignant de l'attentat de Philippe contre un ancien allié de la République. Le Sénat la reçut de manière à faire comprendre au roi qu'il n'y avait plus à parlementer. Dès le printemps (554 [-200]), le commandant des troupes royales en Grèce, *Philoclès*, a l'ordre de ravager l'Attique et de serrer de près Athènes. Le Sénat tenait enfin l'occasion officielle qu'il voulait avoir : au cours de l'été, la motion de la déclaration de guerre fondée sur [l'attaque injuste de Philippe contre une ville alliée de Rome](#), est portée devant l'assemblée du peuple. Une première fois, elle est repoussée presque à l'unanimité des votes. Certains tribuns, insensés ou traîtres, se plaignaient tout haut des sénateurs qui ne laissaient aux citoyens ni trêve ni repos. Mais comme la guerre était nécessaire et, pour ainsi dire, déjà commencée, le Sénat ne dut ni ne voulut céder. À force de représentations et de concessions, il arracha au peuple son consentement, concessions d'ailleurs, dont l'effet retomba sur les alliés italiens. On tira de leurs contingents encore en activité de service, et cela, contre toutes les règles anciennement pratiquées, vingt mille hommes environ, répartis alors dans les garnisons de la Gaule cisalpine, de la basse Italie, de la Sicile et de la Sardaigne, donnant en même temps leur congé à tous les citoyens encore dans les rangs des légions qui avaient combattu Hannibal. Pour la guerre de Macédoine, il ne fut fait appel qu'aux hommes de bonne volonté, lesquels, par parenthèse, se trouvèrent plus tard n'être que des *volontaires contraints et forcés* et qui, pendant l'arrière-saison de 555 [199 av. J.-c.], s'ameutèrent pour cela même dans le camp, sous *Apollonie*. On forma six légions des recrues nouvelles : deux restèrent à Rome, deux en Étrurie : deux autres s'embarquèrent à Brindes pour la Macédoine. Le consul *Publius Sulpicius Galba* les commandait. — Cette fois encore l'évènement faisait voir qu'au milieu des immenses et difficiles complications des rapports politiques, résultat immédiat des victoires de Rome, le peuple souverain, réuni dans ses assemblées, avec ses décisions à courte vue ou dominées par le hasard, était désormais hors d'état de suffire à sa tâche. Il ne mettait plus la main à la machine gouvernementale que pour changer, d'une façon dangereuse, la conduite des opérations militaires les plus nécessaires ; ou pour infliger, non moins dangereusement, d'injustes passe-droits aux autres membres de la fédération latine.

La situation de Philippe devenait fort critique. Les États d'Orient, qui auraient dû se coaliser avec lui contre Rome, et qui dans d'autres circonstances n'auraient peut-être pas manqué de le faire, excités et poussés les uns contre les autres, principalement par sa faute, ne pouvaient empêcher une invasion romaine, si encore ils ne se laissaient point aller jusqu'à la provoquer. Philippe avait négligé le roi d'Asie, son allié naturel et le plus puissant, et qui, d'ailleurs, empêché par sa querelle avec l'Égypte et par la guerre sévissant en Syrie, ne lui eût point apporté un actif concours. L'Égypte avait le plus grand intérêt à ne point voir les flottes de Rome dans les mers de l'Orient, et une ambassade récemment expédiée à Rome, montrait sans détours que le cabinet d'Alexandrie aurait eu fort à cœur d'épargner aux Romains la peine d'intervenir en Attique. Mais d'un autre côté, le traité de partage de l'Égypte, conclu entre l'Asie et la Macédoine, la jetait, quoiqu'elle en eût, dans les bras de la République, et forçait les Alexandrins à déclarer qu'en se mêlant des affaires de la Grèce, ils n'entendaient agir que de l'assentiment formel des Romains. Il en était de même des cités marchandes, Rhodes, Pergame et Byzance à leur tête : là, le danger était plus

pressant encore. En d'autres temps, ces villes auraient tout fait pour fermer aux Romains la Méditerranée orientale : mais, Philippe, par sa politique d'agrandissement cruelle et dévastatrice, les avait forcées à une lutte inégale ; et les nécessités de leur salut voulait qu'elles appelassent dans la querelle le grand et formidable État italien. Dans la Grèce propre, où les envoyés de Rome travaillaient à l'édification d'une seconde ligue contre Philippe, ils trouvèrent les matériaux tout préparés par les fautes de l'ennemi. Dans le parti anti macédonien, Spartiates, Éléens, Athéniens, Étoliens, peut-être le roi eût-il pu gagner ces derniers ; la paix qu'ils avaient conclue en 548 [206 av. J.-c.], en dehors de leurs alliés romains, avait creusé entre eux et Rome comme un fossé profond non encore comblé : mais sans compter leurs anciens différends avec Philippe, et les rancunes suscitées par l'enlèvement de leurs villes thessaliennes *Echinus*, *Larisse*, *Cémaste* et *Thèbes de Phtiotide*, des attentats nouveaux, l'expulsion de leurs garnisons de Lysimachie et de Cius, les avaient exaspérés. Si ce n'avait été leur désaccord avec Rome, ils n'auraient point un seul instant hésité à se joindre à la ligue. Autre chose grave pour Philippe : de tous les peuples grecs, jusque-là demeurés fidèles à l'intérêt macédonien, Epirotes, Acarnaniens, Bœotiens et Achéens, les Acarnaniens et les Bœotiens furent les seuls qui se rangèrent inébranlablement de son côté. Les députés de Rome s'abouchèrent, non sans succès, avec les Epirotes ; et le roi des Athamaniens, *Amyndre*, fit cause commune avec la République. Chez les Achéens, Philippe s'était fait de nombreux ennemis par le meurtre d'Aratus ; l'odieux de ce crime avait fourni à la ligue matière à s'étendre sans opposition. Sous le commandement de *Philopœmen* (502-571 [252-183 av. J.-c.], stratège pour la première fois en 546 [-208]), elle avait régénéré son état militaire, l'amené chez elle-même la confiance après d'heureux combats contre Sparte : elle ne marchait plus aveuglément, comme au temps d'Aratus, dans le sillon de la politique macédonienne.

Seule dans la Grèce, la confédération achéenne n'avait à attendre, ni profit, ni pertes, de l'ambition conquérante du roi ; et seule envisageant l'orage qui menaçait, d'un coup d'œil impartial et avec les lumières du sens national, elle comprit (ce qui n'était pas difficile à comprendre) que les Grecs, en allant au devant de la guerre, s'allaient livrer, à Rome pieds et poings liés. Elle avait donc voulu s'entremettre entre Philippe et les Rhodiens : malheureusement l'heure était passée. Le patriotisme national avait mis fin à la dernière guerre sociale, et principalement contribué à la première lutte entre les Macédoniens et Rome : mais ce patriotisme s'était éteint déjà, et les tentatives des Achéens échouèrent. En vain, Philippe parcourut les villes et les îles, cherchant à soulever la Grèce. La Némésis le suivait, les noms de Cius et d'Abydos à la bouche. Voyant qu'ils ne pouvaient ni rien changer à la situation, ni se rendre utiles, les Achéens restèrent neutres.

A l'automne de l'an 554 [200 av. J.-c.] le consul *Publius Sulpicius Galba* débarqua près d'Apollonie, avec ses deux légions, mille chevaux numides et plusieurs éléphants pris aux Carthaginois. A cette nouvelle le roi quitta aussitôt l'Hellespont et revint en Thessalie. Mais la saison déjà avancée et la maladie du général romain, empêchèrent de rien faire d'important, à terre. Les troupes de la République ne poussèrent qu'une forte reconnaissance dans le pays voisin, et occupèrent la colonie macédonienne d'*Antipatrie*. Cependant, pour l'année d'après, une attaque combinée fut convenue contre la Macédoine. Les barbares du nord, *Pleuratos*, le maître de Scodra, et *Bato*, prince des *Dardaniens*, enchantés de mettre l'occasion à profit, avaient promis d'y prendre part. Quant à

la flotte romaine, qui comptait cent navires pontés et quatre-vingts navires légers, elle entreprit de plus vastes opérations. Pendant que le gros des vaisseaux passait l'hiver à Corcyre, une escadre conduite par *Gaius Claudius Cento* se rendit au Pirée, pour dégager les Athéniens. Après avoir mis le pays à l'abri des incursions des corsaires macédoniens et des coups de main de la garnison de Corinthe, elle reprit la mer, et se montra tout à coup devant Chalcis d'Eubée, principale place d'armes de Philippe en Grèce. Là étaient ses magasins, un arsenal, et ses captifs. *Sopater* qui commandait la ville ne s'attendait en aucune façon à l'attaque des Romains. Les murailles furent escaladées sans résistance, la garnison passée au fil de l'épée, les captifs délivrés, les approvisionnements livrés aux flammes : malheureusement les Romains n'avaient point de troupes auxquelles ils pussent laisser la garde de cette position importante. Philippe, furieux de cet échec, part de *Démétriade* (en Thessalie), accourt à Chalcis, et n'y trouvant plus que les traces de l'incendie laissées par l'ennemi, repart pour Athènes, qu'il menace de représailles terribles. Il échoue : son assaut est repoussé, quoiqu'il y paye de sa personne ; et il lui faut battre en retraite devant Claudius et devant Attale qui s'avancent, l'un du Pirée, l'autre d'Égine. Il demeure quelque temps encore en Grèce, mais sans avantage ni politique ni militaire. En vain il tente de pousser les Achéens à prendre les armes : en vain il essaye de surprendre Eleusis et le Pirée lui-même ; partout il est repoussé. Dans son irritation facile à concevoir, il s'attaque à la contrée, qu'il ravage indignement ; et avant de reprendre le chemin du nord il détruit les arbres des jardins d'*Académus*. L'hiver se passe. — Au printemps de 555 [199 av. J.-c.], Galba, actuellement proconsul, quitte ses quartiers, bien décidé à marcher tout droit avec ses légions, d'Apollonie au cœur de la Macédoine. Pendant qu'il attaque à l'ouest, des trois autres côtés on se prépare à le seconder. Au nord, les *Dardaniens* et les *Illyriens* se jettent sur la frontière : à l'est, les flottes combinées des Romains et des Grecs coalisés se rassemblent devant Égine ; et les Athamaniens s'avancent au sud, espérant voir aussi se joindre à eux les Étoliens, décidés enfin à entrer dans la lutte. Après avoir franchi les montagnes au milieu desquelles l'*Apsos* (auj. *Beratino*) se fraye son cours, et traversé les plaines fertiles des *Dassarètes*, Galba arrive au pied de la chaîne qui sépare l'Illyrie et la Macédoine : il la passe encore et entre dans la Macédoine propre. Philippe accourait au devant de lui : mais les deux adversaires s'égarant dans un pays vaste et dépeuplé perdirent du temps à se chercher, et ne se rencontrèrent que dans la *Lyncestide*, fertile mais marécageuse région, non loin de la frontière du nord-ouest. Ils plantèrent leurs camps à mille pas l'un de l'autre. Philippe, avait rappelé à lui les corps détachés d'abord vers les passes du nord : il avait vingt mille fantassins et deux mille cavaliers sous ses ordres. L'armée romaine était à peu près égale en nombre. Mais les Macédoniens avaient l'avantage, combattant chez eux, de connaître les routes et les chemins : ils s'approvisionnaient plus facilement de vivres. Postés qu'ils étaient en vue des Romains, ceux-ci n'osaient s'aventurer au loin et battre le pays en fourrageurs. A plusieurs reprises Galba offrit le combat, que le roi s'obstina à refuser. En vain dans plusieurs escarmouches entre les troupes légères, le proconsul eut le dessus : les choses en restaient au même point. Enfin Galba forcé de lever son camp, s'en alla camper de nouveau à *Octolophos*, à un mille et demi de là, espérant y trouver des facilités meilleures pour ses vivres. Là encore ses fourrageurs sont enlevés dans la plaine ou détruits par les troupes légères et les cavaliers de Philippe.

Un jour cependant, les légions, allant au secours des détachements romains, se heurtèrent contre l'avant-garde macédonienne qui s'était imprudemment avancée. Elles la repoussent, lui tuent du monde : le roi lui-même perd son cheval, et ne s'échappe que grâce au dévouement héroïque d'un de ses cavaliers. La situation des légions n'en était pas moins critique. Les Romains toutefois s'en tirèrent à leur honneur grâce aux diversions des alliés sur les autres points, grâce surtout à la faiblesse des armées macédoniennes. Quoique Philippe eût levé dans son royaume tous les soldats disponibles ; quoiqu'il eut pris à sa solde les transfuges du camp romain et recruté des mercenaires en foule, il n'avait pas pu, laissant des garnisons dans les places d'Asie-Mineure, et de Thrace, mettre sur pied une armée plus forte que celle en ce moment campée en face des légions. Encore avait-il dû, pour la former, dégarnir les défilés du nord dans la *Pélagonie*¹. Pour se couvrir à l'est, il avait ordonné la mise à sac des îles de *Scyathos* et de *Péparéthos*², où l'ennemi aurait pu trouver un lieu de stationnement facile : *Thasos* était occupée, ainsi que la côte adjacente ; et *Héraclide* avec la flotte se tenait non loin de *Démétriade*. Pour la défense du sud, il était obligé de compter sur la neutralité douteuse des *Étoliens*. Mais voici qu'entrant tout à coup dans la ligue, ceux-ci, unis aux *Athamaniens*, se jettent sur la *Thessalie*. Au même moment les *Dardaniens* et les *Illyriens* envahissent les provinces du nord ; et la flotte romaine, sous les ordres de *Lucius Apustius*, quitte les parages de *Corcyre*, et se montre dans les eaux d'Orient, où les vaisseaux d'*Attale*, des *Rhodiens* et des *Istriens* viennent la rejoindre.

Philippe, quittant aussitôt ses positions, se retira dans l'est. Voulait-il repousser l'invasion probablement inattendue des *Étoliens* ? Voulait-il attirer les Romains dans l'intérieur du pays, afin de les y détruire ? Avait-il l'un et l'autre objet en vue tout à la fois ? C'est ce qu'on ne peut dire. Quoi qu'il en soit, sa retraite s'effectua si habilement, que *Galba*, lancé témérairement à sa poursuite, perdit sa trace. Le roi, pendant ce temps, revenait par des sentiers de traverse, et occupait en force les défilés de la chaîne qui sépare la *Lyncestide* et l'*Eordée*³. Là il attend les Romains et leur prépare une chaude réception. La bataille s'engagea sur le lieu par lui choisi : mais sur ce terrain boisé et inégal, les longues lances macédoniennes étaient d'un usage incommode. Les troupes de Philippe, dépassées, enveloppées, rompues, perdirent beaucoup d'hommes. Après ce combat malheureux, le roi était hors d'état de s'opposer, aux progrès de l'armée romaine : mais celle-ci n'osa pas s'exposer à des dangers inconnus en pénétrant dans une contrée hostile et sans routes. Elle revint à *Apollonie*, après avoir ravagé les champs fertiles de la haute Macédoine, l'*Eordée*, l'*Elymée*, l'*Orestide*. Seule, l'importante place d'*Orestis Keletron* (aujourd'hui *Castoria*, sur la presqu'île qui se projette dans le lac du même nom) leur avait ouvert ses portes. En *Illyrie*, *Pelion*, la ville des *Dassarètes*, sur les affluents du haut *Apsos*, fut prise d'assaut, et reçut une forte garnison, qui assurait la route pour l'avenir. — Philippe n'avait point attaqué les Romains dans leur retraite : aussitôt leur départ, il s'agit dirigé à marches forcées du côté des *Étoliens* et des *Athamaniens*, qui le croyant encore occupé avec l'armée romaine, ravageaient sans crainte et en sauvages toute la riche vallée du *Pénée*. Battus, passés au fil de l'épée, le peu qui ne resta pas sur le champ de bataille, s'enfuit par les sentiers bien connus des montagnes. Cette défaite et les recrues nombreuses ramassées en *Étolie* pour le compte de l'*Égypte* avaient sensiblement diminué les forces des alliés. Les *Dardaniens*

¹ Dans la *Roumélie*, N.-O.

² *Skiatho* et *Chilidromi*, au N.-E. de l'*Eubée*.

³ Les défilés de *Kara Kaia*, à l'est d'*Orsevo* et de *Bitolia*.

facilement repoussés par les troupes légères d'*Athenagorus*, l'un des généraux du roi, qui leur tua beaucoup de monde, repassèrent aussi leurs montagnes en toute bâte. Pendant ce temps, la flotte des Romains n'était guère plus heureuse. Après avoir chassé les Macédoniens d'*Andros*, visité l'Eubée et Sciathos, elle fit une démonstration contre la *péninsule Chalcidique*. La garnison macédonienne de *Mendé* la repoussa vaillamment. Le reste de l'été se passa à prendre *Oréos*, en Eubée, non moins bien défendue, et dont le siège traîna en longueur. La flotte de Philippe, trop faible, resta inactive dans le port d'Héraclée : son amiral, Héraclide, n'osait pas disputer la mer à l'ennemi, qui s'en alla prendre ensuite ses quartiers d'hiver, les Romains au Pirée et à Corcyre, les Rhodiens et les Pergaméniens chez eux.

Somme toute, Philippe n'avait point trop à se plaindre des résultats de la campagne. Après de rudes et fatigantes marches, les Romains se trouvaient à l'arrière saison ramenés à leur point de départ. Sans l'invasion opportune des Étoliens et le combat heureux, contre toute espérance, de la passe de l'Eordée, pas un de leurs soldats peut-être ne serait rentré sur le territoire de la République. Sur tous les points la quadruple attaque des alliés avait échoué : Philippe, à la fin de l'automne, voyait la Macédoine entière purgée de la présence de l'ennemi, et se sentait encore assez fort pour essayer, sans succès il est vrai, d'enlever aux Étoliens la forte place de *Thaumacœ*, qui, placée entre leur pays et la Thessalie, commandait toute la vallée du Pénée. L'avenir lui promettait donc de grands résultats, pourvu qu'Antiochus, dont il implorait au nom des dieux le secours, se mit enfin en mouvement et vint le rejoindre. Un moment celui-ci parut prêt à partir : son armée, se montrant en Asie-Mineure, enleva même quelques villes à Attale, qui, de son côté, appelait les Romains à son aide. Mais les Romains n'avaient nulle hâte d'arriver, et, se gardant bien de pousser le Grand-Roi à une rupture, ils se contentèrent de lui envoyer des ambassadeurs : leur intervention suffit après tout. Il évacua les terres d'Attale. A dater de ce moment, Philippe n'avait plus rien à espérer de ce côté.

Mais l'issue heureuse de la dernière campagne avait enflammé son courage, ou plutôt sa présomption. Il croit s'être assuré de nouveau de la neutralité des Achéens, et de la fidélité de ses peuples de Macédoine, en sacrifiant quelques places fortes aux premiers et son amiral Héraclide à la haine des seconds. A peine le printemps de 556 [198 av. J.-c.] s'est-il ouvert qu'il prend l'offensive, pénètre chez les Atintans, et y établit un camp retranché dans l'étroit défilé où coule l'*Aoüs* (la *Vyossa*, au N.E de Janina), entre les monts *Æropos* et *Asmaos*. En face de lui vint s'établir aussi l'armée romaine, commandée par *Publius Villius*, consul de l'année précédente ; puis, à partir de l'été, par le consul d'alors, *Titus Quinctius Flamininus*. Celui-ci, à peine âgé de trente ans, appartenait à cette jeune génération, qui, délaissant les antiques traditions des aïeux, commençait aussi à se défaire du vieux patriotisme romain, et qui, sans songer le moins du monde à renier Rome, n'avait plus guère d'yeux que pour l'hellénisme et pour soi-même. Habile officier d'ailleurs, et diplomate encore plus habile sous beaucoup de rapports, il avait été admirablement choisi pour mettre la main aux affaires de la Grèce et pourtant, je ne puis m'empêcher de le dire, il eût mieux valu, et pour Rome et pour les Grecs, que l'élection eût appelé au commandement un homme moins sympathique à l'hellénisme, un général que ni les délicates flatteries n'eussent pu corrompre, ni les réminiscences artistiques et littéraires n'eussent pu aveugler devant les misères politiques de la Grèce. Traitant celle-ci selon ses mérites, il aurait évité à Rome, peut-être, les tendances d'un idéal défendu à son génie.

Le nouveau général eut une entrevue avec le roi, alors que les deux armées restaient immobiles l'une devant l'autre. Philippe fit des propositions de paix offrit de rendre toutes ses conquêtes récentes, et de réparer au moyen d'une équitable indemnité le préjudice souffert par les villes Grecques. Mais les négociations échouèrent quand on voulut en outre exiger de lui l'abandon des anciennes conquêtes macédoniennes, et notamment de la Thessalie. Les armées restèrent encore quarante jours dans les défilés de l'Aoüs, sans que Philippe reculât, sans que Flamininus pût se décider lui-même à l'attaque ou à un mouvement, qui laissant le roi dans son camp, portât, comme l'année d'avant les Romains dans l'intérieur du pays. Mais un jour, ceux-ci se virent tirés d'embarras par la trahison de quelques notables parmi les Épirotes, pour la plupart, cependant, favorables à Philippe. L'un d'eux, nommé *Charops*, et d'autres encore conduisirent sur les hauteurs et par des sentiers perdus, un corps romain de quatre mille fantassins et de trois cents chevaux. Ils avaient sous eux le camp macédonien, et pendant que le consul attaquait le roi de front, ils tombèrent tout à coup sûr lui du haut de leur embuscade. Philippe, forcé dans son camp et ses retranchements, s'enfuit, avec perte d'environ deux mille hommes, jusqu'aux passes de *Tempé*, porte de la Macédoine propre. Il abandonna toutes ses villes sans les défendre, à l'exception des places fortes, abattant de ses mains les cités thessaliennes où il ne pouvait plus tenir garnison. Seule la ville de *Phères* lui ferma ses portes et échappa à la destruction. Ce brillant succès, et l'habile douceur de Flamininus détachèrent aussitôt les Épirotes de l'alliance macédonienne. A la première nouvelle de la victoire des Romains, les Athamaniens et les Étoliens s'étaient aussi rués sur la Thessalie : les Romains les suivirent, enlevant tout le plat pays : mais les places dévouées à la Macédoine, et renforcées par des envois de troupes, ne se rendirent qu'après avoir vaillamment résisté, ou tinrent. bon même devant un ennemi démesurément supérieur. À *Atrax*, sur la rive gauche du Pénée, la phalange s'établit comme un nouveau mur dans la brèche et repoussa l'assaut. À l'exception de ces places thessaliennes, et du territoire des fidèles Acarnaniens, toute la Grèce septentrionale était dans les mains de la coalition. Le sud, au contraire, grâce aux forteresses de Corinthe et de Chalcis, communiquant entre elles par la Bœotie, dont les habitants tenaient pour Philippe, grâce aussi à la neutralité de la ligue Achéenne, appartenait presque tout entier à Philippe. Comme l'année trop avancée ne permettait plus guère de pousser à l'intérieur de la Macédoine, Flamininus se décida à agir par terre et par mer contre Corinthe. La flotte, de nouveau, renforcée par les escadres de Rhodes et de Pergame, s'était jusqu'alors attardée à l'investissement de deux petites cités de l'Eubée, *Érétrie* et *Carystos*. Après y avoir pris tout le butin, elle les avait abandonnées ainsi qu'*Oréos* ; et *Philoclès*, le commandant macédonien de Chalcis, y était entré après le départ des alliés. Ceux-ci firent alors voile sur *Cenchrée*, le port oriental de Corinthe. De son côté Flamininus se portant en Phocide, occupa tout le pays, où seule *Élatée* nécessita un plus long siège. Il avait choisi cette contrée et surtout *Anticyre*, sur le golfe de Corinthe, pour y installer ses quartiers d'hiver. Les Achéens qui voyaient les légions tout proche, et d'un autre côté la flotte romaine manoeuvrant déjà dans leurs eaux, abandonnèrent enfin leur neutralité, honnête, si l'on veut, mais politiquement intenable. Les députés des villes les plus étroitement attachées à la Macédoine, *Dymé*, *Mégalopolis*, *Argos*, ayant d'abord quitté la diète, l'entrée dans la coalition fut votée sans difficulté. *Cycliade* et les autres chefs de la faction macédonienne s'en allèrent, et les troupes de la confédération se joignant aussitôt à la flotte romaine, enfermèrent par terre Corinthe, la citadelle de Philippe contre l'Achaïe. Les Romains l'avaient promise

aux Achéens pour prix de leur adhésion. Mais la ville était, comme on sait, à peu près imprenable. Elle avait treize cents hommes de garnison, presque tous transfuges italiens, qui se défendirent avec un courage opiniâtre ; et Philoclès accourant de Chalcis avec un autre détachement de quinze cents hommes, dégagea la place, pénétra dans l'Achaïe, et s'aidant du concours du peuple d'Argos, enleva cette dernière ville à la confédération. Philippe ne sût récompenser les fidèles Argiens qu'en les livrant au gouvernement terroriste de Nabis de Sparte. Ce tyran jusqu'alors était resté dans l'alliance romaine : or, en voyant les Achéens s'unir aussi aux Romains, Philippe conçut l'espoir de le voir revenir à lui. Nabis n'était entré dans la coalition que par haine de la confédération achéenne ; avec laquelle il guerroyait depuis 550 [204 av. J.-C.]. Mais Philippe se trompait. Sa cause était trop mauvaise, pour que personne songeât à passer de son côté. Nabis reçut Argos qu'on lui donnait : mais trahissant aussitôt le traître, il persista à se déclarer pour Flaminius, fort embarrassé d'abord de son alliance avec deux peuples en guerre l'un contre l'autre. Il s'entremît, et une trêve de quatre mois fut conclue.

L'hiver arriva. Philippe voulut en profiter et négocier la paix à de bonnes conditions. Une conférence se tint à *Nicée*, sur le golfe *Maliaque*. Le roi en personne s'y efforça d'amener une entente avec Flaminius. Plein de hauteur et de malicieux dédain envers les prétentions et la pétulance des petites puissances, il montra une déférence marquée pour les Romains, comme ses seuls et vrais adversaires. Nul doute que Flaminius, avec sa culture et sa délicatesse d'esprit, ne se soit senti flatté de cette urbanité du vaincu, si fier encore envers ces Grecs unis que Rome avait appris à mépriser autant que Philippe les méprisait lui-même ; mais ses pouvoirs n'allèrent pas aussi loin que les désirs du Macédonien. Il ne lui accorda qu'une trêve de deux mois, en échange de l'évacuation de la Locride et de la Phocide, et pour le surplus le renvoya au Sénat. Dans le Sénat, chacun, depuis longtemps, voulait que Philippe renonçât à toutes ses conquêtes, à toutes ses possessions extérieures. Aussi, quand ses envoyés arrivèrent à Rome, on se contenta de leur demander s'ils avaient mission de promettre l'abandon de la Grèce, et surtout de Corinthe, de Chalcis et de Démétriade ; et leur réponse ayant été négative, on rompit aussitôt les négociations, et on se résolut à pousser vigoureusement la guerre. Aidé cette fois par les tribuns du peuple, le Sénat avait pris ses mesures pour empêcher les mutations si fâcheuses dans le commandement de l'armée. Flaminius y fut indéfiniment prorogé. On lui envoya des renforts, et les deux généraux ses prédécesseurs, Publius Galba et Publius Villius, vinrent le joindre et se placer sous ses ordres. De son côté Philippe essaya encore d'en appeler aux armes. Pour rester maître de la Grèce, où à l'exception des Acarnaniens et des Bœotiens, il avait désormais contre lui tout le monde, il porta à six mille hommes la garnison de Corinthe ; et ramassant jusqu'aux dernières ressources de la Macédoine épuisée, faisant entrer dans la phalange jusqu'aux enfants et aux vieillards, il se remit en marche avec une armée d'environ vingt-six mille hommes, dont seize mille phalangistes macédoniens. La campagne de 557 [197 av. J.-C.] commença. Flaminius expédia une partie de la flotte contre les Acarnaniens, qui furent assiégés dans *Leucate* : dans la Grèce propre, une ruse de guerre le rendit maître de Thèbes ; et leur capitale tombée, les Bœotiens entrèrent de force, et de nom, tout au moins, dans la ligue contre la Macédoine. C'était un succès que d'avoir ainsi coupé les communications entre Corinthe et Chalcis. Flaminius pouvait maintenant marcher vers le nord et y porter des coups décisifs. Jadis, obligée de se nourrir en un pays ennemi et désert, l'armée

romaine avait rencontré d'insurmontables obstacles. Aujourd'hui elle marchait appuyée sur la flotte qui longeait la côte, et lui apportait les vivres envoyés d'Afrique, de Sicile et de Sardaigne. L'heure du combat sonna plus tôt que le général romain ne le croyait. Impatient et toujours confiant en lui-même, Philippe ne voulut pas attendre que son adversaire eût mis le pied sur la frontière : il réunit à *Dium* toute son armée, s'avance en Thessalie par les défilés de Tempé, et rencontre Flamininus déjà arrivé dans la contrée de *Scotussa*.

L'armée romaine, renforcée des contingents des Apolloniens, des Athamaniens, des Crétois de Nabis et surtout d'une forte bande d'Étoliens, égalait à peu près en nombre l'armée de Philippe (vingt-six mille hommes) ; mais la cavalerie de Flamininus était supérieure à la sienne. Il pleuvait. Tout à coup, et sans l'avoir prévu, l'avant-garde romaine se heurte contre celle des Macédoniens, en avant de *Scotussa* (sur le plateau du *Karadagh*). Les Macédoniens occupaient en force une hauteur escarpée se dressant entre les deux camps, et connue sous le nom des *Cynocéphales* [*les têtes de chien*]. Rejetés dans la plaine, les Romains reviennent à la charge avec des troupes légères et les escadrons excellents de la cavalerie étolienne. A leur tour, ils ramènent l'avant-garde de Philippe, et la pressent sur la hauteur. Mais de nouveaux renforts lui arrivant, toute la cavalerie macédonienne, une partie de l'infanterie légère se mettent en mouvement, et les Romains, qui s'étaient imprudemment avancés, sont encore une fois chassés, et perdent du monde. Déjà, ils reculent en désordre vers leur camp : toutefois la cavalerie étolienne soutient bravement le combat dans la plaine, et donne à Flamininus le temps d'accourir avec les légions rapidement mises en ordre de bataille. Le roi, de son côté, cédant aux cris et à l'ardeur de ses troupes victorieuses, ordonne la continuation du combat. Il range en hâte ses hommes pesamment armés, et se porte sur ce champ de bataille improvisé, auquel ne songeaient une heure avant ni les soldats ni les généraux. Il s'agissait de réoccuper, les *Cynocéphales*, à ce moment dégarnies. L'aile droite de la phalange, où se tenait le roi en personne, y arriva la première et y rangea ses lignes en bon ordre : la gauche était encore loin, quand déjà, les troupes légères, refoulées par les Romains, remontaient précipitamment la colline. Philippe les rassemble aussitôt dans le rang et les pousse en avant à côté de la phalange ; puis, sans attendre l'autre moitié de celle-ci, que Nicanor amenait plus lentement vers sa gauche, il lui donna ordre de se précipiter ; la lance baissée, sur les légions, pendant que l'infanterie légère, remise en état et se déployant, ira envelopper les Romains et les assaillir de flanc. L'attaque de la phalange, descendant de la colline, fut irrésistible : elle culbuta l'infanterie des Romains, dont, toute la gauche se mit en déroute. A la vue du mouvement du roi, Nicanor accéléra le sien de l'autre côté : mais les rangs étaient mal observés dans la vitesse de la marche. Pendant que les premiers arrivés quittaient déjà la colline pour rejoindre la droite victorieuse, et accouraient tumultueusement sur le terrain, dont l'inégalité accroissait encore le désordre des bataillons de Philippe, l'arrière-garde n'avait pas encore achevé de gravir les *Cynocéphales*. Tirant aussitôt parti de la faute de l'ennemi, l'aile droite des Romains attaqua et défit sans peine les troupes dispersées qu'elle avait devant elle. Les éléphants seuls, qu'elle poussait en avant, auraient suffi pour refouler les Macédoniens de Nicanor. Il s'ensuivit un épouvantable massacre ; et pendant ce temps, un officier romain, réunissant vingt manipules, se jeta à son tour sur la droite de Philippe, qui, lancée trop loin à la poursuite de l'aile gauche de Flamininus, avait maintenant à dos toute la droite de l'armée romaine. Ainsi pris par derrière, les phalangistes ne pouvaient se défendre : ce mouvement des Romains mit bientôt

fin au combat. Les deux phalanges ainsi rompues et complètement détruites, treize mille hommes restèrent sur le carreau ou tombèrent dans les mains du vainqueur. Il y eut d'ailleurs plus de morts que de prisonniers, les Romains ne comprenant pas d'abord qu'en relevant leurs *sarisses*, les Macédoniens faisaient voir qu'ils se rendaient. Du côté des Romains les pertes n'étaient pas très grandes. Philippe s'enfuit à *Larisse*, où il brûla toutes ses archives, afin de ne compromettre personne ; puis, évacuant la Thessalie, il rentra en Macédoine. Au même moment, et comme si ce n'était point assez de ce désastre, les Macédoniens avaient encore le dessous dans d'autres contrées occupées par eux. En Carie, les Rhodiens battirent les troupes de l'ennemi, et les forcèrent à s'enfermer dans *Stratonicee*. A Corinthe, la garnison fut refoulée avec perte par *Nicostrate* et ses Achéens ; et en Acarnanie, *Leucate*, après une héroïque résistance, fut emportée d'assaut. Philippe était partout et complètement vaincu. Ses derniers alliés, les Acarnaniens, se rendirent à la Ligue en recevant, la nouvelle de la journée malheureuse des Cynocéphales.

Les Romains pouvaient dicter la paix. Ils usèrent de leur force sans en abuser. Ils pouvaient anéantir l'ancien royaume d'Alexandre ; les Étoliens le demandaient dans les conférences. Mais à faire cela, n'eût-on pas détruit la muraille qui protégeait la civilisation grecque contre les Thraces et les Gaulois ? Déjà, pendant la guerre qui venait de finir, la florissante *Lysimachie*, de la Chersonèse de Thrace, avait été dévastée et rasée par les premiers ; il y avait là un sévère avertissement. Flamininus, dont les regards pénétraient jusqu'au fond des tristes discordes des États grecs, ne pouvait donner les mains à ce que les Romains se fissent les exécuteurs des hautes œuvres des rancunes étoliennes. En même temps que ses sympathies d'Helléniste le portaient vers l'intelligent et quelquefois chevaleresque roi de Macédoine, il se sentait blessé dans son orgueil de Romain par la forfanterie de ces Étoliens qui se proclamaient les **vainqueurs des Cynocéphales**. Il leur répondit que les Romains n'avaient point coutume d'anéantir l'ennemi vaincu et qu'après tout il les laissait maîtres d'agir pour leur compte et d'en finir avec la Macédoine, s'ils en avaient la force. Il usa d'ailleurs d'égards envers le roi. Philippe ayant témoigné qu'il était prêt à souscrire aux conditions naguère repoussées, il lui accorda une trêve contre paiement d'une somme d'argent et la remise d'otages, de Démétrius son fils, entre autres. Cette trêve vint à point ; et Philippe en profita aussitôt pour chasser les Dardaniens du royaume.

La conclusion définitive de la paix et la réglementation des affaires de Grèce furent renvoyées par le Sénat à dix commissaires, dont Flamininus était l'âme et la tête. Philippe obtint des conditions pareilles à celles que subissait Carthage. Il se vit enlever toutes ses possessions du dehors, en Asie-Mineure, en Thrace, en Grèce et dans les îles de la mer Égée. Il conservait la Macédoine tout entière, sauf quelques cantons sans importance, et la région de l'*Orestide* déclarée indépendante, dernière concession qui lui fut par-dessus tout pénible. Mais était-il permis aux Romains, le sachant ardent et irascible, de lui restituer, avec le pouvoir absolu, des sujets qui, dès le début, avaient fait défection ? La Macédoine s'interdisait en outre de conclure, à l'insu de Rome, une alliance extérieure, ou de mettre garnison au delà de la frontière ; de faire la guerre hors de chez elle contre un autre État civilisé, et nommément contre un allié de la République ; enfin d'avoir plus de cinq mille hommes sous les armés. Point d'éléphants ; pour toute flotte, cinq vaisseaux pontés, le reste devant être remis aux Romains : ainsi le voulaient encore les clauses du traité. Philippe entra dans la Symmachie romaine, obligé qu'il était d'envoyer son contingent à la

première demande à peu de temps de là, en effet, l'on vit les soldats de la Macédoine combattre à côté des légions. En outre, il fut payé à la République une contribution de 1.000 talents (4.700.000 thalers, ou 6.375.000 fr.). — La Macédoine abaissée, réduite à l'impuissance politique, et n'ayant plus que tout, juste assez de force pour servir de barrière contre les barbares, restait à régler le sort des possessions abandonnées par Philippe. A ce moment même, les Romains apprenaient, à leurs dépens, dans les guerres d'Espagne, que rien n'est moins sûr que le profit des conquêtes transmaritimes. Ils n'avaient pas fait la guerre à Philippe pour conquérir un nouvel accroissement de territoire. Ne se réservant point de part dans le butin, ils imposèrent la modération à leurs alliés, et se résolurent à proclamer l'indépendance de tous les peuples grecs sur lesquels Philippe avait régné. Flamininus reçut la mission de faire lire le décret d'affranchissement en présence des Hellènes assemblés à l'occasion des *jeux Isthmiques* (558 [186 av. J.-c.]). Des hommes sérieux se seraient demandé peut-être si la liberté est un bien qui se donne ; si la liberté signifie quelque chose, sans l'unité et l'union de la nation. Il n'importe. L'allégresse fut grande et sincère, comme était sincère aussi l'intention qui avait dicté le sénatus-consulte¹.

Il y eut pourtant une exception à ces mesures générales. Les contrées illyriennes, à l'est d'Epidaurne, furent abandonnées à *Pleuratos*, dynaste de Scodra, dont le royaume, humilié un siècle avant par ces mêmes Romains, qui y pourchassaient alors les pirates de l'Adriatique, redevint l'un des plus considérables parmi les petits États de la contrée. Dans la Thessalie occidentale, on laissa à *Amyndre* quelques minces localités : enfin Athènes en réparation de ses nombreuses infortunes, en récompense de ses adresses courtoises et de ses actions de grâces innombrables, reçut les îles de *Paros*, de *Scyros* et de *Imbros*. Il va de soi que les Rhodiens gardèrent leurs possessions de Carie ; et qu'Égine, resta, aux Pergaméniens. Les autres alliés n'eurent d'autre récompense que l'accroissement indirect résultant de l'accession des villes déclarées libres à leurs diverses confédérations. Les Achéens furent les mieux pourvus, quoiqu'ils n'eussent pris que les derniers les armes contre Philippe. Ils méritaient cet honneur, car entre tous les Grecs, ils constituaient l'État le mieux ordonné et le plus digne d'estime. Leur ligue s'agrandit de toutes les possessions de Philippe dans le Péloponnèse et dans l'isthme, et surtout de l'adjonction de Corinthe. Quant aux Étoliens, on agit avec eux sans beaucoup de façons : ils eurent la permission d'annexer à leur Symmachie les villes de la Phocide et de la Locride : ils demandaient encore l'Acarnanie et la Thessalie ; mais leurs efforts aboutirent ou à un refus positif, ou à un renvoi à d'autres temps. Les villes thessaliennes se répartirent dans quatre petites fédérations indépendantes. La ligue des villes rhodiennes bénéficia de l'affranchissement de *Thasos* et de *Lemnos*, et des cités de la Thrace et de l'Asie-Mineure.

L'organisation intérieure de la Grèce se compliquait les difficultés inhérentes à chaque peuple, et aussi de celles surgissant d'État à État. L'affaire la plus pressante à régler était la querelle des Achéens et des Spartiates. Entre eux la guerre sévissait depuis 550 [204 av. J.-c.], et il était nécessaire que Rome s'entremît. En vain Flamininus essaya d'amener Nabis à des concessions, à restituer, par exemple, aux Achéens la ville fédérale d'Argos, que Philippe lui avait livrée. Le petit chef de brigands résista à toutes les instances. Il comptait

¹ Il existe encore une stèle d'or portant la tête de Flamininus et l'inscription *T. Quincti (us)*. Elle a été frappée sans nul doute au cours de l'administration du libérateur de la Grèce, l'emploi de la langue latine était ici une fine et caractéristique flatterie.

sur la colère non déguisée des Étoliens contre Rome, sur une descente d'Antiochus en Europe : bref, il refusa net. Il fallut que Flamininus, dans une grande assemblée de tous les Grecs convoqués à Corinthe, déclarât la guerre à l'entêté, et entrât, appuyé par sa flotte, dans le Péloponnèse, à la tête des Romains et des alliés auxquels s'étaient joints et le contingent envoyé par Philippe, et une division d'émigrés laconiens sous la conduite d'*Agésipolis*, le roi légitime de Sparte (559 [-195]).

Afin de l'écraser du premier coup sous les masses armées contre lui, cinquante mille hommes furent mis en campagne. Négligeant les places moins importantes, Flamininus alla droit investir sa capitale, mais sans le succès décisif qu'il cherchait tout d'abord. Nabis avait aussi une armée assez considérable (quinze mille hommes au moins, dont cinq mille mercenaires). Il avait inauguré chez lui le régime de la terreur, mettant à mort tous les officiers, tous les habitants suspects. Obligé de céder devant la flotte et l'armée romaines, il avait accepté déjà les conditions, d'ailleurs favorables, que lui offrait Flamininus : mais **le peuple**, ou mieux les bandits appelés par lui dans Sparte ne voulurent pas de la paix. Ils craignaient, non sans raison, d'avoir à rendre gorge après la victoire des Romains. Trompés par les mensonges obligés du traité de paix, par le faux bruit de l'arrivée des Étoliens et des Asiatiques, ils en appelèrent encore aux armes ; et la bataille s'engagea sous les murs mêmes de Sparte. Bientôt l'assaut fut donné ; et les Romains enlevèrent la place. Mais tout à coup, voilà que l'incendie se déclarant dans toutes les rues, les força à reculer !... Enfin, la résistance cessa.

On laissa à Sparte son indépendance. Elle ne fut contrainte ni à recevoir les émigrés, ni à entrer dans la ligue d'Achaïe. La constitution monarchique de l'État fut respectée, et Nabis lui-même maintenu. Mais il lui fallut remettre toutes ses possessions du dehors, Argos, Messine, les villes crétoises et toute la côte ; s'engager à ne plus contracter d'alliances hors de la Grèce ; à ne plus faire la guerre ; à n'avoir plus de flotte (on lui laissa deux canots non pontés) ; à restituer enfin toutes ses prises, puis à donner aux Romains des otages et à leur payer contribution. Les émigrés reçurent les villes de la côte de Laconie, et prenant le nom **Laconiens libres** par opposition aux Spartiates régis en monarchie, ils allèrent prendre place dans la confédération d'Achaïe. Leurs biens ne leur furent point rendus : les terres à eux assignées leur tinrent lieu d'indemnité. Seulement, on stipula que leurs femmes et leurs enfants, jusque-là retenus dans Sparte, auraient la faculté de les aller rejoindre. A tous ces arrangements, les Achéens gagnaient Argos et les Laconiens libres. Ils trouvèrent cependant que ce n'était point assez, et auraient voulu encore l'expulsion de l'odieux et redoutable Nabis, la réintégration pure et simple des émigrés, et l'incorporation de tout le Péloponnèse à la ligue. Mais tout homme impartial reconnaîtra qu'au milieu de tant de difficultés, que dans ce conflit des prétentions les plus exagérées et les plus injustes, Flamininus avait agi en homme juste et modéré, autant qu'il était possible de le faire. Alors qu'il y avait entre Spartiates et Achéens une haine ancienne et profonde, forcer Sparte à entrer dans la confédération, c'était l'assujettir à ses ennemis : l'équité et la prudence s'y opposaient également. Le rappel des émigrés, la restauration d'un régime depuis vingt ans aboli, n'eussent fait que remplacer une **terreur** par une autre : le moyen terme adopté, par Flamininus, par cela même qu'il ne donnait satisfaction à aucun des deux partis extrêmes, était aussi le meilleur. Enfin, on pourvoyait à l'essentiel en mettant fin aux brigandages des Spartiates sur terre et sur mer. Que si le gouvernement actuel tournait mal, il n'était plus incommode qu'aux siens, après tout. Et puis,

n'est-il pas possible que Flaminius, qui connaissait bien Nabis, et savait mieux que personne combien son renversement eût été chose désirable, se soit néanmoins abstenu de le détruire, pressé qu'il était d'en finir au plus vite avec les affaires de Grèce, et craignant d'aller compromettre la gloire et l'influence des succès acquis dans les complications à perte de vue d'une révolution nouvelle ? N'était-il pas de l'intérêt de Rome de maintenir dans l'État spartiate un contrepoids considérable à la prépondérance de l'Achaïe dans le Péloponnèse ? Quoique, à dire le vrai, de ces considérations, la première n'aurait en trait qu'à un détail tout accessoire ; et pour ce qui est de Rome, je ne suppose pas qu'elle descendît alors jusqu'à craindre les Achéens.

Extérieurement, à tout le moins, la paix était constituée entre les petits États de la Grèce. Mais l'arbitrage de Rome s'étendit aussi aux affaires intérieures des cités. Même après l'expulsion de Philippe, les Bœotiens continuèrent de faire parade de leurs sentiments macédoniens. Flaminius, à leur demande, avait autorisé ceux de leurs compatriotes jadis attachés au service du roi à rentrer dans leur patrie. Mais eux aussitôt, d'élire pour président de leur confédération *Brachyllas*, le plus entêté des fauteurs de la Macédoine, et d'indisposer le général romain de cent façons. Il se montra d'abord patient outre mesure : les Bœotiens de la faction romaine, effrayés du sort qui les attendait, une fois Flaminius parti, complotèrent la mort de Brachyllas. Flaminius, dont ils crurent devoir prendre d'abord l'attache, ne leur répondit ni oui ni non. Brachyllas fut assassiné. Alors le peuple, non content de poursuivre les assassins, guetta au passage les soldats romains qui traversaient la campagne : plus de 500 périrent. Pour le coup, il fallait agir : Flaminius les condamna à payer un talent par chaque tête de victime. Comme ils ne s'exécutaient point, il ramassa en hâte les troupes qu'il avait sous la main, et mit le siège devant Coronée (558 [196 av. J.-c.]). Les Bœotiens se font de nouveau suppliants ; et les Achéens et les Athéniens intercédant pour les coupables, le Romain leur pardonne moyennant une amende des plus modérées. Le parti macédonien n'en resta pas moins dans cette petite contrée à la tête des affaires, et les Romains, avec la longanimité des forts, les laissèrent impunément s'agiter dans leur opposition puérile. — Dans le reste de la Grèce, Flaminius apporte la même modération et la même douceur dans le règlement des affaires intérieures. Il lui suffit notamment, au sein des cités qu'il a proclamées libres, de faire arriver au pouvoir les notables et les riches qui appartiennent à la faction anti-macédonienne. Il intéresse les communautés au succès de la prépondérance romaine, en attribuant au domaine public dans chaque cité tout ce que la guerre y avait donné à Rome.

Enfin, au printemps de 560 [-194], sa tâche était achevée. Il réunit à Corinthe, pour la dernière fois, les députés de toutes les villes de la Grèce, les exhorte à user modérément et sagement de la liberté qui leur a été rendue, et réclame, pour unique récompense des bienfaits de Rome, la remise, dans les trente jours, des captifs italiens vendus en Grèce durant les guerres d'Hannibal. Puis il évacue les dernières places qui ont encore garnison romaine, Démétriade, Chalcis avec les moindres forts qui en dépendaient dans l'île d'Eubée, et l'Acrocorinthe ; et donnant par les faits un démenti aux Étoliens, selon lesquels les Romains s'étaient substitués à Philippe comme geôliers de la Grèce, il se rembarque avec toutes les troupes italiennes et les prisonniers restitués, et rentre enfin dans sa patrie.

A moins de mauvaise foi coupable, ou de sentimentalité ridicule, il convient de le reconnaître, les Romains, en proclamant la liberté des Grecs, y allaient de franc jeu. Mais quoi ! De leur plan grandiose il n'est sorti qu'un édifice pitoyable ! La

faute n'en est point à eux. Elle est toute dans l'irréversible dissolution morale et politique de la nation hellène. Certes, ce n'était pas peu de chose que cet appel à la liberté parti d'une bouche puissante, que le bras de Rome planant sur cette terre où elle cherchait sa patrie d'origine, et le sanctuaire de son plus haut idéal ! Ce n'était pas peu de chose que d'avoir délivré toutes les cités grecques du tribut étranger, que de les avoir rendues à l'indépendance absolue de leur gouvernement national ! Il faut plaindre ceux qui n'ont vu là qu'un étroit calcul de la politique. Oui, les calculs de la politique rendaient possible pour Rome l'affranchissement de la Grèce mais pour aller du possible à la réalité, il fallut chez les Romains, et avant tout chez Flamininus, l'impulsion irrésistible d'une ardente sympathie pour le monde hellénique. Qu'on leur reproche à tous, si l'on veut, et à Flamininus le premier, lui qui, dans cette circonstance, ne voulait pas tenir compte des justes inquiétudes du Sénat, de s'être laissés aveugler par l'éclat magique de ce nom de la Grèce ! Ils s'abusèrent sur sa décadence sociale et politique, ils eurent tort, peut-être, de donner tout à coup libre champ à ces républiques, incapables de concilier et de dominer tous les éléments antipathiques qui s'agitaient dans leur sein, incapables de conquérir le calme et la paix ! Dans l'état des choses, la nécessité roulait plutôt qu'il fût mis fin une bonne fois à cette liberté misérable et dégradante ; et que la domination durable de la République amenée par les événements jusque sur le sol de la Grèce s'imposât à elle aussitôt. Avec tous les tempéraments d'une humanité affectée, la politique de sentiment faisait bien plus de mal aux Hellènes que la pire des occupations territoriales. Voyez l'exemple de la Bœotie ! Là Rome dut, sinon provoquer, du moins tolérer l'assassinat ; et pourquoi ? Parce qu'il était décidé que les légions se rembarqueraient quand même, et qu'il n'était dès lors pas possible d'interdire à la faction romaine de se défendre par les armes usitées dans le pays.

Rome paya cher bientôt les demi-mesures de sa politique. Sans cette erreur généreuse de l'affranchissement de la Grèce, elle n'eût point eu sur les bras dès le lendemain la guerre contre Antiochus : de même, cette guerre eût été sans dangers, sans la faute militaire également commise du retrait des garnisons romaines de toutes les principales forteresses qui commandaient la frontière d'Europe sur ce point. Aspirations déréglées vers la liberté ou générosité maladroite, peu importe ! Derrière toute faute, l'histoire nous montre l'infaillible Némésis !

Chapitre IX — La guerre contre Antiochus en Asie.

Depuis l'an 531 [223 av. J.-c.], le roi Antiochus III, petit-fils du fondateur de sa dynastie, portait en Asie le diadème des Séleucides. Comme Philippe, il était monté à neuf ans sur le trône. Dans ses premières expéditions en Orient, il avait montré assez d'activité et d'entreprise pour se voir, sans trop de ridicule, décerner le titre de Grand par ses courtisans. La mollesse ou la lâcheté de ses adversaires, de l'Égyptien *Philopator* notamment, le serrent bien mieux encore que ses propres talents, il avait en quelque sorte reconstitué la monarchie asiatique dans son intégrité ; et réuni pour la première fois sous son sceptre les satrapies de la *Médie*, de la *Parthyène*, et aussi l'État indépendant jadis fondé par *Achæos*, dans l'Asie-Mineure, en deçà du Taurus. Une première fois aussi, il avait tenté d'arracher à l'Égypte la province de la côte de Syrie, dont la possession lui tenait à cœur. Mais dans l'année même de la bataille du lac de Trasimène (537 [217 av. J.-c.]), Philopator lui ayant infligé une sanglante défaite à *Raphia*¹, le Syrien se promet de ne plus recommencer la lutte tant qu'il y aura un homme assis sur le trône d'Alexandrie, cet homme fût-il mol et insouciant lui-même. Mais Philopator meurt (549 [-205]) : et le moment semble venu d'en finir avec l'Égypte. Dans ce but, le roi d'Asie s'associe avec Philippe ; et pendant que ce dernier attaque les villes d'Asie-Mineure, il se jette sur la Cœlésyrie. Les Romains interviennent ; ils doivent croire un instant que le Syrien fera contre eux cause commune avec le Macédonien. Les circonstances, son traité d'alliance, tout le lui commande. Ils prêtaient à Antiochus des vues trop grandes et trop sages. Loin de repousser de toutes ses forces l'immixtion des Romains dans les affaires de l'Orient, le roi se figura qu'il y aurait pour lui grand avantage à profiter de la défaite de son allié par les Romains, défaite d'ailleurs trop facile à prévoir. Il voulut saisir seul la proie qu'il était convenu de partager avec le Macédonien. Malgré les liens étroits qui rattachaient à Rome Alexandrie et son roi mineur, le sénat n'avait en aucune façon la velléité de se faire autrement que de nom le **Protecteur** de l'héritier des Ptolémées. Fermement décidé à n'entrer qu'à la dernière extrémité dans le réseau des complications asiatiques, assignant pour limites à l'empire de Rome les colonnes d'Hercule d'une part, et l'Hellespont de l'autre, il laissa faire le Grand-Roi. Conquérir l'Égypte était d'ailleurs chose plus facile à annoncer qu'à accomplir ; et puis Antiochus n'y songeait point sérieusement, peut-être. En revanche, celui-ci s'en prend à toutes les possessions extérieures de l'Égypte, il assaillit et soumet les unes après les autres les villes de Cilicie, de Syrie et de Palestine. En 556 [-198], il remporte une grande victoire, au pied du *Panion*, non loin des sources du *Jourdain*, sur le général égyptien *Scopas*. Ce succès lui donne la possession désormais incontestée de tout le territoire qui s'étend jusqu'à la frontière de l'Égypte propre. Épouvantés, les tuteurs du petit roi, afin d'empêcher Antiochus de la franchir, sollicitent la paix, qu'ils scellent par les fiançailles de leur souverain avec une fille du roi d'Asie. Antiochus a atteint son premier but. Dans l'année suivante, au moment même où Philippe va être vaincu aux Cynocéphales (557 [197 av. J.-c.]), il s'avance contre l'Asie-Mineure avec une flotte de deux cents vaisseaux, dont cent pontés et cent découverts, et commence l'occupation de tous les établissements appartenant naguère à l'Égypte, sur la côte du sud et de l'ouest. L'Égypte les lui avait sans doute concédés à la paix, bien qu'ils fussent

¹ Sur les confins de la Syrie et de l'Égypte, non loin de Gaza.

alors dans les mains de Philippe, de même qu'elle avait aussi renoncé à toutes ses autres possessions du dehors. Antiochus ne prétend à rien moins qu'à ramener tous les Grecs de l'Asie-Mineure sous son empire. En même temps il réunit une puissante armée à *Sardes*. Par là il atteignait, indirectement les Romains, qui tout d'abord, avaient imposé à Philippe la condition de retirer ses garnisons des places d'Asie-Mineure, de laisser aux Rhodiens, aux Pergaméniens, leurs territoires intacts, aux villes libres leurs constitutions particulières. Aujourd'hui, Antiochus, au lieu de Philippe, était devenu l'ennemi commun : Attale et les Rhodiens se voyaient de son chef exposés aux graves dangers dont l'imminence, peu d'années avant, les avait contraints à faire la guerre au Macédonien. Naturellement ils s'efforcèrent d'entraîner les Romains dans la guerre nouvelle comme ils avaient fait pour celle qui venait à peine de finir. Dès 555-556 [-199/-198], Attale avait demandé du secours à ses alliés d'Italie contre le roi d'Asie, qui se jetait sur ses domaines, pendant que les troupes de Pergame combattaient ailleurs à côté des Romains. Plus énergiques que lui, les Rhodiens, envoyant, au printemps de 557 [-197], la flotte d'Antiochus faire voile vers la côte d'Asie-Mineure, lui firent savoir qu'ils tiendraient pour déclaré l'état de guerre, si ses vaisseaux dépassaient les îles Chélidoniennes (sur la côte de *Lycie*)¹. Et Antiochus allant de l'avant, enhardis qu'ils étaient d'ailleurs par la nouvelle arrivée sur l'heure même de la bataille des Cynocéphales, ils commencèrent aussitôt les hostilités, et couvrirent les villes importantes de Carie, *Caunos*, *Halicarnasse*, *Myndos*, ainsi que l'île de *Samos* contre toute agression.

Parmi les villes à demi libres, le plus grand nombre s'était soumis, mais quelques autres, comme la grande cité de *Smyrne*, comme *Alexandrie de Troade* et *Lampsaque*, en apprenant la défaite de Philippe, avaient repris courage ; faisaient mine de résister au Syrien, et joignaient leurs instances à celles des Rhodiens auprès de Rome. On ne peut mettre en doute les desseins d'Antiochus, si tant est qu'il fût capable de prendre une résolution, et de la garder. II ne se contentait plus des possessions asiatiques de l'Égypte, il voulait encore faire des conquêtes sur le continent d'Europe, dût-il en venir aux mains avec Rome, sans d'ailleurs chercher directement la guerre. Rome était donc parfaitement en droit d'exaucer les vœux de ses alliés, et d'intervenir immédiatement en Asie. Pourtant elle montra peu d'empressement. Tant qu'elle eut sur les bras la guerre de Macédoine, elle traîna les choses en longueur ; elle ne donna à Attale que le secours d'une intervention purement diplomatique, et tout d'abord efficace, il faut le dire. Après la victoire, elle s'occupa aussi des villes ayant appartenu à Ptolémée et ensuite à Philippe ; et déclara qu'Antiochus devait ne point songer à les prendre. On vit même dans les messages d'État envoyés au Grand-Roi réserver expressément la liberté des villes asiatiques d'*Abydos*, de *Cius*, de *Myrina*. Mais elle ne passa point des paroles à l'action ; et Antiochus, profitant du départ des garnisons macédoniennes, s'empressa de mettre les siennes à leur place. Rome ne bouge pas. Elle le laissé même opérer une descente en Europe en 558 [196 av. J.-C.], s'avancer dans la *Chersonèse de Thrace*, y occuper *Sestos* et *Madytos*, consacrer plusieurs mois au châtement des barbares du pays, et à la reconstruction de *Lysimachie*, dont il fait sa principale place d'armes et la capitale de la nouvelle satrapie dite de *Thrace*. Flamininus, encore préposé aux affaires de la Grèce, lui envoya à Lysimachie des députés, revendiquant l'intégrité du territoire égyptien, et la liberté de tous les Grecs : ambassade inutile ! Le roi, comme toujours, invoqua ses droits incontestables sur l'ancien

¹ Auj. cap et îles *Chélidonia*, au S.-O. du golf d'*Adalia*.

royaume de Lysimaque, jadis conquis par son aïeul Séleucus : ce n'est point un pays nouveau qu'il veut prendre, ajoute-t-il ; il ne fait que restaurer dans soit intégrité l'empire de ses pères ; et il ne peut accepter l'intervention de Rome dans ses démêlés avec les villes sujettes d'Asie. Il eût pu dire encore, non sans apparence de raison, qu'il avait conclu la paix avec l'Égypte, et qu'il manquait même un prétexte aux Romains¹. Mais tout à coup le roi s'en retourne en Asie. Il y est rappelé par la fausse nouvelle de la mort du jeune roi d'Égypte ; par le projet aussitôt conçu d'une descente dans l'île de Chypre ou même d'Alexandrie. Les conférences avec Rome sont rompues, sans que rien ait été conclu, et à plus forte raison, sans aucun résultat matériel. Cependant l'année suivante (559 [-195]), Antiochus revient à Lysimachie à la tête d'une flotte et d'une armée plus nombreuses, et reprend l'organisation de la satrapie qu'il destine à son fils Séleucus. A Éphèse, il a été rejoint par Hannibal, venu de Carthage en fugitif : l'accueil et les honneurs exceptionnels qu'il rend au grand homme équivalent à une déclaration de guerre avec Rome.

Quoi qu'il en soit, dès le printemps de 560 [-194], Flamininus, comme on l'a dit plus haut, retire de Grèce toutes les garnisons romaines. Maladresse insigne dans les circonstances actuelles, sinon même mesure coupable et, condamnable alors qu'il agissait en pleine connaissance de cause. On voit trop clairement en effet, que, pour pouvoir rapporter à Rome les palmes d'une complète victoire, et l'honneur apparent de la liberté rendue à la Grèce, Flamininus s'est contenté de recouvrir à la surface la flamme non éteinte de la révolte et de la guerre. En tant qu'homme d'État, il avait raison peut-être de considérer comme une faute tout essai d'assujettissement direct de la Grèce, toute immixtion de Rome dans les affaires d'Asie : mais était-il possible de s'abuser sur les symptômes de l'heure actuelle ? L'agitation des partis opposants en Grèce, la folle et infirme jactance des Asiatiques, l'arrivée dans le camp syrien de l'irréconciliable ennemi, qui jadis avait tourné contre Rome les armes de l'Occident : tout cela ne présageait-il pas clairement l'imminence d'une nouvelle levée de boucliers de l'Orient hellénique, dans le but d'arracher, la Grèce à la clientèle de Rome, de la placer exclusivement dans celle des États hostiles aux Romains : et ce but atteint, de pousser plus loin encore ? Rome évidemment ne pouvait tolérer que les choses en vinssent là. Pendant ce temps, Flamininus, les yeux fermés devant les signes, avant-coureurs de la guerre, retirait de Grèce les garnisons romaines, et faisait à la même heure notifier au Grand-Roi les exigences de la République, sans avoir la volonté de les appuyer par l'envoi de soldats. Enfin, parlant trop et n'agissant point assez, il oubliait son devoir de général et de citoyen pour ne sacrifier qu'à sa vanité personnelle.

Tout cela était bien, pourvu qu'il pût se vanter d'avoir donné la paix à Rome ; et à la Grèce, sur les deux continents, la liberté.

Antiochus met à profit le répit inespéré qui lui était laissé au dedans et au dehors avec ses voisins ; il fortifie sa position avant d'entamer la guerre qu'il a résolue, et qu'il prépare d'autant plus activement que son ennemi semble hésiter. Il conclut le mariage du jeune roi d'Égypte avec sa fille Cléopâtre (561 [193 av. J.-c.]) qu'il lui a naguère fiancée. Les Égyptiens soutinrent plus tard qu'à cette

¹ Si l'on rapproche le témoignage formel de Hiéronyme qui place en 556 [198 av. J.-C.] les fiançailles de la syrienne Cléopâtre avec Ptolémée Epiphanes, des indications fournies par Tite-Live (33, 40) et par Appien (*Syr.*, 3), et du mariage effectivement consommé en 561 [-193], il ressort, sans l'ombre d'un doute, que l'immixtion des Romains dans les affaires de l'Égypte en Asie-Mineure n'était en aucune façon motivée de ce chef.

occasion il aurait promis à son gendre la restitution des provinces enlevées au royaume d'Alexandrie ; mais leur assertion me semble invraisemblable. De fait, les pays conquis demeurèrent annexés à l'empire syrien¹. Il offrit à Eumène, qui était monté, sur le trône de Pergame en 557 [-197], à la mort d'Attale, son père, de lui rendre les villes prises : il lui offrit aussi une autre de ses filles en mariage, à la condition qu'il abandonnerait l'alliance romaine. Il maria enfin une troisième fille à *Ariarathe*, roi de Cappadoce, gagna les Galates avec des présents, et dompta par la force des armes les Pisidiens et d'autres petits peuples, en état de continuelle révolte. Aux Byzantins, il accorde des privilèges étendus. Pour ce qui est des cités grecques d'Asie-Mineure, il proclame qu'il laissera leur indépendance aux anciennes villes libres, comme Rhodes et Cyzique, et qu'il se contentera dans les autres de la reconnaissance purement nominale de sa souveraineté ; ajoutant même qu'il est prêt, à cet égard, à s'en remettre à la décision des Rhodiens, comme arbitres. Dans la Grèce d'Europe il était sûr du concours des Étoliens, et il espérait bien faire reprendre les armes à Philippe. Il donne son approbation royale aux plans qu'Hannibal lui a soumis. Il lui fournira une flotte de cent voiles, et une armée de dix mille hommes de pied avec mille cavaliers, pour aller à Carthage rallumer une troisième guerre punique, et même pour faire une seconde descente en Italie. Des émissaires tyriens sont expédiés à Carthage afin d'y préparer la nouvelle levée de boucliers. On comptait de plus sur le succès de l'insurrection qui mettait toute l'Espagne en feu au moment où Hannibal avait quitté sa patrie.

Ainsi se préparait de longue main un immense orage contre Rome : mais comme toujours, ce furent encore les Hellènes, les plus impuissants parmi ceux de ses ennemis appelés à prendre part à l'entreprise, qui témoignèrent de la plus fiévreuse impatience. Les Étoliens, dans leur irascibilité et leur forfanterie, se prirent à croire qu'eux seuls, et non Rome, avaient su vaincre Philippe. Ils n'attendirent pas l'arrivée d'Antiochus en Grèce. Rien ne caractérise mieux leur politique que la réponse de leur stratège à Flamininus, quand celui-ci les sommait d'avoir à déclarer franchement la guerre à Rome : *Cette déclaration de guerre, je la porterai moi-même, en allant camper sur les bords du Tibre à la tête de l'armée à étolienne !* Les Étoliens se firent les fondés de pouvoirs du roi syrien en Grèce mais ils trompèrent tout le monde : Antiochus, en lui faisant croire que tous les Grecs voyaient en lui leur libérateur et lui tendaient les bras ; les Grecs, ou ceux d'entre les Grecs qui leur prêtaient l'oreille, en leur disant que l'arrivée du roi était prochaine, alors que la nouvelle était de tout point un mensonge. C'est ainsi qu'ils agirent sur l'amour-propre aveugle de Nabis, qui, se déclarant tout à coup, ralluma le feu de la guerre, deux ans à peine après le départ de Flamininus, et au printemps de l'an 562 [192 av. J.-c.]. Mais leur succès conduisit d'abord à une catastrophe. Nabis s'était jeté sur *Gythion*, l'une des cités libres de *Laconie* que le dernier traité avait concédées aux Achéens, et l'avait prise. Aussitôt l'habile stratège d'Achaïe, *Philopœmen*, marcha contre lui, et le battit près du mont *Barbosthénès* [à l'E. de Sparte]. Le tyran ne rentra qu'avec le quart à peine de ses hommes dans les murs de Sparte, où il se vit aussitôt investi. Un tel début promettant trop peu pour appeler Antiochus en Europe, les

¹ Nous avons à cet égard le témoignage formel de Polybe confirmé d'ailleurs par l'histoire ultérieure de la Judée. Eusèbe se trompe (p. 117), quand il fait de Ptolémée Philométor, le maître de la Syrie. A la vérité, nous voyons en 567 [187 av. J.-C.], les fermiers syriens des impôts verser à Alexandrie leurs redevances (Josèphe, 12, 4, 7) ; mais, sans que le droit de souveraineté en fût en rien atteint, la dot de Cléopâtre, n'avait-elle pas pu être assignée précisément sur ces redevances ? Toute la difficulté, sans doute, vient de là.

Étoliens songèrent à se rendre eux-mêmes maîtres de Sparte, de Chalcis et de Démétriade. Après ces conquêtes importantes, le roi n'hésiterait plus. Tout d'abord ils comptaient prendre Sparte. L'Étolien *Alexamène*, sous couleur d'amener à Nabis les contingents fédéraux, devait pénétrer dans la ville avec mille hommes, se défaire du tyran et occuper la place. Le coup réussit d'abord, et Nabis périt pendant une revue des troupes : mais les Étoliens s'étant répandus dans Sparte pour piller, les Lacédémoniens se rassemblèrent et les tuèrent tous jusqu'au dernier. Là-dessus Sparte accepte les conseils de Philopoëmen, et entre dans la Ligue achéenne. Les Étoliens ont eu le sort qu'ils méritaient : leur belle entreprise a échoué, et ils n'ont fait que promouvoir la réunion du Péloponnèse presque tout entier dans la faction philo-romaine. A Chalcis, ils ne sont pas plus heureux. Le parti romain a le temps d'y appeler à son secours, contre l'armée étolienne et les exilés chalcidiens servant dans leurs rangs, les citoyens d'*Érétrie* et de *Carystos* d'Eubée appartenant à son opinion. Il n'en fut pourtant pas de même à Démétriade : là les *Magnètes*, à qui la ville était échue, craignaient, non sans raison, que les Romains ne l'eussent promise à Philippe pour prix de sa coopération contre Antiochus. Sous le prétexte de donner la conduite à *Eurylochos*, chef du parti anti-romain, et rappelé dans la ville, quelques escadrons de cavalerie étolienne s'y glissèrent avec lui et l'occupèrent. Moitié de gré, moitié de force, les Magnètes se rangèrent de leur côté, et l'on fit sonner bien haut ce succès auprès du Séleucide.

Antiochus prit son parti. La rupture avec Rome était désormais inévitable, de quelques palliatifs qu'on eût usé jusque-là, ambassades ou autres voies dilatoires. Dès le printemps de 561 [193 av. J.-c.], Flamininus, qui dans le Sénat gardait la haute main sur les affaires d'Orient, avait dénoncé l'*ultimatum* de la République aux ambassadeurs royaux *Ménippe* et *Hégésianax* : **Qu'Antiochus vide l'Europe et fasse selon son bon plaisir en Asie, ou qu'il retienne la Thrace, mais en reconnaissant le protectorat de Rome sur Smyrne, Lampsaque et Alexandrie de Troade !** Une autre fois, à l'ouverture de la campagne de 562 [-192], il avait été négocié sur les mêmes bases, à Éphèse, où le roi avait sa principale place d'armes, et sa résidence d'Asie-Mineure. Les envoyés du Sénat, *Publius Sulpicius* et *Publius Villius*, s'en étaient allés sans rien terminer. Des deux parts on savait désormais que les difficultés ne pouvaient plus se régler à l'amiable. Rome avait pris son parti de faire la guerre. Pendant l'été (562), une flotte italienne de trente voiles, ayant trois mille soldats à bord et *Aulus Atilius Serranus* pour chef, se montre devant *Gythion* où il suffit de sa présence pour activer la conclusion du traité entre les Achéens et les Spartiates. Les côtes orientales de la Sicile et de l'Italie sont fortement garnies et peuvent repousser toute tentative, de débarquement : une armée de terre descendra en Grèce à l'automne. De l'ordre exprès du Sénat, Flamininus, depuis le printemps, parcourait toute la Grèce, refoulant dans l'ombre les intrigues du parti hostile, et réparant de son mieux les conséquences de son évacuation prématurée. Chez les Étoliens, les choses en étaient venues au point qu'en pleine diète la guerre contre Rome avait été formellement votée. Mais Flamininus put encore sauver Chalcis, en y jetant une garnison de cinq cents Achéens et de cinq cents Pergaméniens. Il tenta de regagner Démétriade, où les Magnètes se montrèrent hésitants. Quant au roi, occupé qu'il était encore à vaincre la résistance de plusieurs villes de l'Asie-Mineure, qu'il aurait voulu avoir avant d'entreprendre une plus grande guerre, il ne pouvait différer davantage sa descente en Grèce, à moins de laisser les Romains reprendre tous les avantages que deux ans avant ils avaient compromis et perdus, en retirant trop tôt leurs garnisons de l'intérieur

du pays. Le roi réunit donc les troupes et la flotte qu'il avait sous la main : il part avec quarante navires pontés, dix mille hommes de pied, cinq cents chevaux et six éléphants : il se dirige vers la Grèce par la Chersonèse de Thrace, aborde dans l'automne de 562 [192 av. J.-c.] à *Ptéleon*, sur le golfe de *Pagasée*, et occupe aussitôt la place voisine, *Démétriade*. Presque au même moment une armée romaine d'environ vingt-cinq mille hommes, commandée par le préteur *Marcus Boebius*, débarquait à Apollonie. La guerre était commencée des deux parts.

Qu'allait-il advenir de cette vaste coalition contre Rome à la tête de laquelle Antiochus voulait se mettre ? Le nœud de la question était là.

Quant à Carthage et aux ennemis suscités à Rome en Italie, disons tout d'abord qu'Hannibal, à la cour d'Éphèse comme partout ailleurs, vit échouer ses vastes et courageux desseins devant les petits calculs de gens vils et égoïstes. C'était là le sort du grand homme. Rien ne se fit pour exécuter ses plans, qui ne servirent qu'à compromettre plusieurs patriotes de Carthage mais Carthage elle-même n'avait pas le choix, et se mit sans condition dans la main de Rome. La *camarilla* du roi ne voulait pas d'Hannibal. Sa grandeur était incommode aux courtisans. Ils eurent recours aux plus ignobles moyens : ils accusèrent un jour de conspiration secrète avec les envoyés de la République celui dont le nom servait à Rome d'épouvantail pour les enfants. Ils firent tant et si bien que le grand Antiochus, qui, comme tous les rois faibles, se complaisait dans la soi-disant indépendance de son génie, et se laissait dominer d'autant plus qu'il redoutait davantage d'être dominé, prit la résolution, très sage à ses yeux, de ne point aller se perdre dans l'ombre glorieuse de l'hôte carthaginois. Il fut décidé en grand conseil qu'Hannibal ne recevrait que d'insignifiantes missions, et qu'on se contenterait de lui demander des avis ; sauf, comme de juste, à ne jamais les suivre. Hannibal se vengea noblement de tous ces misérables : à quoi qu'on l'employât, il réussit avec éclat.

En Asie, la Cappadoce tint pour le Grand-Roi ; mais *Prusias*, roi de *Bithynie*, se mit, comme toujours, du côté du plus fort. Eumène resta fidèle à la politique de sa maison. Il allait enfin toucher sa récompense. Non content de rejeter obstinément les propositions d'Antiochus, il avait poussé les Romains à une guerre dont il attendait l'agrandissement de son royaume, Les Rhodiens et les Byzantins n'abandonnèrent pas non plus Rome, leur ancienne alliée. L'Égypte enfin se rangea de son côté, offrant des munitions et des hommes que les Romains ne voulurent point accepter.

Mais c'était surtout en Europe que l'attitude du roi de Macédoine pouvait devenir décisive. Peut-être que la saine politique eût conseillé à Philippe d'oublier le passé, tout ce qu'Antiochus avait fait ou omis de faire, et de réunir ses armes aux siennes : mais ce n'était point par de telles raisons que Philippe avait coutume de se conduire. N'obéissant qu'à ses affections, à ses antipathies, il haïssait bien davantage l'infidèle allié qui l'avait laissé seul exposé aux coups de l'ennemi commun, pour enlever à son détriment, à lui Philippe, une part du butin, et qui s'était fait en Thrace son voisin incommode. Les Romains, ses vainqueurs, ne s'étaient-ils pas, au contraire, montrés pour lui pleins d'égards ? Antiochus commit encore la double faute d'accorder faveur à d'indignes prétendants au trône de Macédoine, et de faire enterrer avec une pompe affectée les ossements blanchis des soldats macédoniens trouvés sur le champ de bataille des Cynocéphales : c'étaient là autant d'injures mortelles à l'adresse de Philippe.

Le fougueux roi mit aussitôt toutes ses forces, et sans arrière pensée, à la disposition des Romains.

Le second État grec, la ligue achéenne, s'était prononcé en leur faveur avec la même énergie. Parmi les moindres républiques, deux seulement restaient en dehors, celle des Thessaliens et celle des Athéniens : chez les derniers, une garnison achéenne, placée par Flamininus dans l'Acropole, tenait en respect les patriotes, assez nombreux d'ailleurs. Les Épirotes se donnèrent beaucoup de peine pour ne déplaire ni aux uns ni aux autres. En somme, Antiochus ne vit venir à lui, en sus des Étoliens et des Magnètes auxquels s'était jointe sine partie des *Perrhébes*, leurs voisins, que le faible roi des Athamaniens, *Amyndre*, ébloui par ses folles visées à la couronne de Macédoine ; que les Bœotiens, toujours dominés par la faction hostile à Rome ; et que les Éléates et les Messéniens dans le Péloponnèse, toujours du côté des Etoliens contre l'Achaïe. C'était là certes un pauvre début ; et les Etoliens, comme pour ajouter le ridicule à la faiblesse, discernèrent au Grand-Roi le titre de général en chef avec le pouvoir absolu dans le commandement. Comme d'ordinaire, on s'était dupé des deux parts : au lieu des armées innombrables de l'Asie, Antiochus n'amenait qu'une troupe à peine égale à une armée consulaire ; et au lieu d'être reçu à bras ouverts par tous les Grecs, acclamant leur libérateur, il ne voyait venir à lui qu'une ou deux hordes de *Klephtes*, et que les citoyens affolés d'une ou deux cités.

Pourtant, dès cette heure, il avait pris en Grèce les devants sur Rome. Chalcis, où les alliés des Romains avaient une garnison, refusa de se rendre à la première sommation : mais le roi, approchant avec toutes ses troupes, elle ouvrit ses portes ; et une division romaine, accourue trop tard, fut anéantie par Antiochus à *Delium*. L'Eubée était perdue. Durant l'hiver, le roi, de concert avec les Étoliens et les Athamaniens, poussa une pointe vers la Thessalie, et occupa les Thermopyles ; il prit ensuite Phères et d'autres villes. Mais *Appius Claudius* arrivant d'Apollonie avec deux mille hommes, dégage Larisse et s'y logea. Pour Antiochus, las déjà de sa campagne d'hiver, il choisit Chalcis pour ses quartiers, y menant joyeuse vie, oublieux de ses cinquante ans et de la guerre qu'il avait sur les bras, et célébrant ses noces nouvelles avec une belle Chalcidienne. L'hiver de 562 à 563 [192 à 191 av. J.-C.] se passa donc à ne rien faire en Grèce, si ce n'est à écrire et recevoir force missives ; le roi **menait la guerre avec d'encre et la plume**, selon le mot d'un officier romain. Aux premiers jours du printemps (563), l'état-major de l'armée romaine prit terre enfin à Apollonie. Son chef était *Manius Acilius Glabrio*, homme d'extraction obscure, mais vigoureux capitaine et par cela même redouté de ses ennemis comme de ses soldats. L'amiral de la flotte était *Gaius Livius*. Parmi les tribuns militaires, on comptait *Caton*, qui naguère avait dompté l'Espagne, et *Lucius Valerius Flaccus* ; ces anciens consulaires, fidèles à la tradition des Romains d'autrefois, s'estimaient honorés de rentrer dans l'armée comme simples chefs de légion. Avec eux arrivèrent des renforts en vaisseaux et en soldats, des cavaliers numides, et des éléphants envoyés de Libye par Massinissa. Le Sénat les autorisait à demander aux alliés non italiens jusqu'à cinq mille auxiliaires : par là bientôt l'armée romaine put mettre quarante mille hommes en ligne. Le roi avait débuté par une course chez les Étoliens ; puis il avait fait une pointe inutile en Acarnanie. A la nouvelle du débarquement de Glabrio, il revint à son quartier général pour entamer enfin sérieusement les opérations ; mais il subit la peine de sa négligence et de celle de ses hauts fonctionnaires d'Asie. Chose incroyable, nul renfort ne lui vint, et il demeura impuissant à la tête de la petite armée qu'il avait amenée l'automne d'avant à

Ptéléon, celle-ci encore décimée durant l'hiver par la maladie et les désertions, résultat des débauches de Chalcis. Les Étoliens, qui devaient aussi fournir d'innombrables soldats, quand l'heure eut sonné, ne lui donnèrent que quatre mille hommes. Déjà les Romains agissaient en Thessalie. Leur avant-garde y faisait sa jonction avec l'armée macédonienne, chassait des villes les garnisons du roi, et occupait le territoire des Athamaniens. Le consul suivit bientôt avec le gros de l'armée, qu'il réunit tout entière sous Larisse. Antiochus n'avait qu'un parti à prendre, celui de s'en retourner au plus vite en Asie et de céder partout à un ennemi démesurément plus fort. Loin de là, il imagina de se retrancher dans les Thermopyles, dont il occupait les positions, et d'y attendre l'arrivée de ses renforts. Se plaçant sur la route principale, il ordonna aux Étoliens de garder le sentier du haut, par où Xerxès avait autrefois tourné les Spartiates. Mais les Étoliens n'obéirent qu'incomplètement ; et la moitié de leur petit corps, deux mille hommes environ, se jeta dans la place voisine d'Héraclée, où ils ne prirent part au combat qu'en essayant, à l'heure où les deux armées en venaient aux mains, de surprendre et de piller le camp des Italiens. Quant à ceux apostés au haut de la montagne, ils tenaient pour au-dessous d'eux de se garder et d'observer la discipline. Caton enleva leurs postes sur le *Callidromos* ; et la phalange des Asiatiques, attaquée déjà de front par le consul, fut rompue en peu d'instant par les Romains tombés sur ses flancs du haut de la montagne. Antiochus n'avait songé à rien, pas même à la retraite : son armée périt tout entière sur le champ de bataille et dans la déroute.

Quelques hommes seulement purent entrer dans Démétriade : le roi revint à Chalcis avec cinq cents soldats. Il fit voile aussitôt pour Éphèse. Toutes ses possessions d'Europe étaient perdues, sauf les villes de Thrace. Il n'y avait point à songer à se défendre. Chalcis se rendit aux Romains, Démétriade à Philippe. De plus, et pour l'indemniser de la restitution de *Lamia*, dans la *Phthiotide achéenne*, que le Macédonien avait assiégée, puis aussitôt relâchée à la demande de Rome, on abandonna à ses armes toutes les villes de la Thessalie propre, toutes celles de la frontière étolienne, du pays des *Dolopes* et des *Apérans* qui avaient tenu pour Antiochus. Quiconque dans la Grèce s'était prononcé en sa faveur s'empresse de faire la paix. Les Épirotes sollicitent le pardon de leur duplicité. Les Bœotiens se rendent à merci : pour les Éléates et les Messéniens, — ceux-ci du moins après quelque résistance, — ils entrent en accord avec la Ligue achéenne. La prédiction d'Hannibal au roi s'accomplissait à la lettre. Nul fond à faire sur ces Grecs, toujours à plat ventre devant le vainqueur ! Il n'y eut pas jusqu'aux Étoliens qui ne demandassent la paix : leur petit corps enfermé dans Héraclée m'avait capitulé qu'après une défense opiniâtre. Mais les Romains étaient irrités : le consul leur fit de dures conditions ; et Antiochus leur ayant envoyé à propos un secours d'argent, ils reprirent courage, et tinrent tête à l'ennemi durant deux mois, dans les murs de Naupacte. La place, réduite aux abois, allait enfin capituler ou subir l'assaut, quand Flamininus s'entremet. Toujours désireux de préserver les villes grecques des suites désastreuses de leurs folies, et de les tirer des mains de ses rudes collègues, il procure aux Étoliens une trêve telle quelle. Pour quelque temps, dans toute la Grèce, les armes du moins reposent.

Et maintenant Rome avait à porter la guerre en Asie : entreprise qui semblait difficile, non point tant à cause de l'ennemi qu'à cause de l'éloignement, et des communications peu sûres entre l'armée et l'Italie. Avant tout, il fallait se rendre maître de la mer. Pendant la campagne de Grèce, la flotte romaine avait eu la mission de couper les communications entre l'Europe et l'Asie-Mineure : à

l'époque même de la bataille des Thermopyles, elle avait eu la bonne chance d'enlever près d'Andros un fort convoi venant de l'Orient. A l'heure actuelle, elle est occupée à préparer pour l'année qui va suivre le passage des Romains de l'autre côté de la mer Egée, et d'en expulser les navires de l'ennemi. Ceux-ci se tenaient dans le port de *Cyssos*, sur la rive sud du promontoire ionien qui s'avance vers *Chios* : les Romains allèrent les y chercher. Gaius Livius avait sous ses ordres soixante-quinze vaisseaux pontés italiens, vingt-cinq pergaméniens et six carthaginois. L'amiral syrien *Polyxénidas*, émigré de Rhodes, n'avait que soixante-dix navires à mettre en ligne ; mais comme l'ennemi allait s'augmenter encore du renfort des Rhodiens, Polyxénidas comptant d'ailleurs sur l'excellence de ses marins de Tyr et de Sidon, accepta le combat sans hésiter. Tout d'abord, les Asiatiques coulèrent bas un des vaisseaux carthaginois ; mais dès qu'on en vint à l'abordage, et que les corbeaux jouèrent, l'avantage fut du côté de la bravoure romaine. Les Asiatiques durent à leurs rames et à leur voilure plus rapides de ne perdre que vingt-trois de leurs embarcations. Au moment même où ils poursuivaient les vaincus, les Romains virent encore venir à eux vingt-cinq voiles rhodiennes ; ils avaient dès lors une supériorité décidée dans les eaux de l'Orient. L'ennemi se tint clos dans le port d'Éphèse. Ne pouvant l'amener à tenter une seconde bataille, les coalisés se séparèrent durant l'hiver, et la flotte romaine s'en alla dans le port de Cané, non loin de Pergame. Des deux côtés, les préparatifs sont activement menés pour la prochaine campagne. Les Romains s'efforcent d'entraîner à eux les Grecs d'Asie-Mineure, et Smyrne, qui avait opiniâtrement résisté au roi, lorsqu'il avait voulu la prendre, les reçoit à bras ouverts. Il en arrive de même à Samos, à Chios, à *Érythrées*, à *Clazomène*, à Phocée, à Cymé : partout le parti romain triomphe. Mais Antiochus voulait à tout prix empêcher le passage de l'armée italienne en Asie. Il pousse partout ses armements maritimes. La flotte stationnant à Éphèse sous les ordres de Polyxénidas se refait et s'augmente, pendant qu'en Lycie, en Syrie et en Phénicie, Hannibal en forme une seconde. De plus il rassemble en Asie-Mineure une puissante armée de terre appelée de tous les coins de son vaste empire.

Dès les premiers mois de l'an 564 [190 av. J. c.] la flotte romaine se met en mouvement. Gaius Livius donne l'ordre de surveiller l'escadre asiatique d'Éphèse aux Rhodiens, qui cette fois sont arrivés à l'heure dite avec trente-six voiles : puis prenant avec lui les vaisseaux de Rome et de Pergame, il met le Cap sur l'Hellespont. Il a reçu mission d'y enlever les forteresses dont la possession devra faciliter le passage. Déjà il a occupé Sestos : déjà Abydos est aux abois, quand tout à coup il apprend que la flotte rhodienne a été battue. L'amiral de Rhodes, *Pausistratès*, s'endormant sur les paroles de son compatriote, qui faisait mine de désertir le service d'Antiochus, s'était laissé surprendre dans le port de Samos. Il avait trouvé la mort dans le combat : tous ses vaisseaux, sauf cinq rhodiens et deux navires de *Cos*, avaient péri : Samos, Phocée, Cyme s'étaient aussitôt soumises à *Séleucus*, chargé par son père du commandement des troupes de terre dans ces parages. Mais bientôt les Romains arrivant les uns de Cané, les autres de l'Hellespont, les Rhodiens viennent les renforcer avec vingt nouvelles voiles ; et toute la flotte réunie devant Samos oblige encore Polyxénidas à se renfermer dans le port d'Éphèse. Là, il refuse obstinément le combat, et comme les Romains ne sont point assez forts en hommes pour attaquer par terre, ils se voient réduits à leur tour à l'immobilité dans leur poste. Ils envoient seulement une division à *Patara*, sur la côte de Lycie, pour tranquilliser les Rhodiens menacés de ce côté, et surtout pour barrer la route de la mer Égée à Hannibal, chargé de la conduite de la seconde escadre ennemie. L'expédition contre Patara

ne produit rien. Irrité de ces insuccès, l'amiral romain, *Lucius Æmilius Regulus*, à peine arrivé de Rome avec vingt vaisseaux pour relever Gaius Livius de charge, lève l'ancre et veut emmener toute sa flotte dans les eaux de Lycie. Ses officiers ont peine, durant la route, à lui faire entendre raison.

Il ne s'agit point tant de prendre Patara, que d'être maîtres de la mer. Regulus se laisse donc ramener sous Samos. Sur le continent d'Asie, Séleucus a mis le siège devant Pergame, pendant qu'Antiochus, avec le gros de son armée, ravage le pays pergaménien et les terres des Mytiléniens. Le roi espère qu'il pourra en finir avec ces odieux Attalides avant l'arrivée des secours que Rome leur envoie. La flotte romaine se porte sur *Elée*, sur *Hadramytte*, pour tenter de dégager l'allié de Rome : vaine démarche ! Que faire sans troupes de terre ? Pergame semble perdue sans ressources. Mais le siège est mollement, négligemment conduit : Eumène en profite pour jeter dans la ville un corps auxiliaire achéen que commande *Diophanès* : et des sorties hardies et heureuses obligent à se retirer les Gaulois qu'Antiochus avait envoyés pour investir la place. Dans les eaux du sud, le roi n'a pas meilleure chance. Longtemps arrêtée par des vents d'ouest constants, la flotte qu'Hannibal avait armée et commandait, remonta enfin vers la mer Égée ; mais arrivée devant *Aspendos* en Pamphylie, aux bouches de l'*Eurymédon*, elle se heurta contre une escadre rhodienne sous les ordres d'*Eudamos*. Le combat s'engagea. L'excellence des vaisseaux rhodiens, mieux construits et pourvus de meilleurs officiers, leur donna l'avantage sur la tactique du grand Carthaginois et sur le nombre des Asiatiques. Hannibal fut défait dans cette bataille maritime, la première qu'il eût jamais livrée. Ce fut aussi là son dernier combat contre Rome. Les Rhodiens victorieux allèrent ensuite se poster devant Patara, empêchant ainsi la réunion des deux flottes ennemies. Dans la mer Égée, les coalisés s'étaient affaiblis en détachant une escadre pergaménienne avec mission d'appuyer l'armée de terre au moment où elle atteindrait l'Hellespont. Polyxénidas vint les chercher devant leur station de Samos. Il avait neuf vaisseaux de plus qu'eux. Le 23 décembre 564 [190 av. J. c.], selon le calendrier ancien, vers la fin d'août de la même année, selon le calendrier réformé, la bataille eut lieu sous le promontoire de *Myonnèsos*, entre *Téos* et *Colophon*. Les Romains rompant la ligne ennemie, enveloppèrent l'aile gauche, de Polyxénidas, et lui prirent ou coulèrent quarante-deux navires. Pendant de longs siècles, une inscription en vers saturniens, placée sur les murs du temple des dieux de la mer, construit au Champ de Mars en commémoration de cette victoire, a raconté à la postérité comment les flottes d'Asie avaient été défaites sous les yeux d'Antiochus et de son armée de terre ; et comment les Romains **avaient par là tranché un grand débat, et triomphé des rois**. A dater de ce jour nulle voile ennemie n'osa plus se montrer en pleine mer, et nul ne tenta désormais de s'opposer au passage des soldats de la République.

Pour diriger l'expédition d'Asie, Rome avait fait choix du vainqueur de Zama. A l'*Africain* appartenait en réalité le commandement suprême, nominalement conféré à *Lucius Scipion*, son frère, homme médiocre par l'esprit et par le talent militaire. Les réserves jusque-là maintenues en Italie étaient expédiées en Grèce : l'armée de Glabrio devait passer en Asie. Aussitôt qu'on sut qui allait la conduire, cinq mille vétérans des guerres puniques se firent inscrire, voulant servir encore une fois sous leur général favori. Au mois de juillet romain, au mois de mars, dans la réalité, les Scipions arrivèrent à l'armée, pour y commencer les opérations de la guerre : mais quelle ne fut pas la déception chez tous, quand, au lieu d'aller en Orient, il fallut s'engager d'abord dans des combats sans fin avec les Étoliens soulevés par le désespoir ? Le Sénat, fatigué des ménagements

infinis de Flamininus pour la Grèce, leur avait donné à choisir entre le paiement d'une contribution de guerre énorme et la reddition à merci. Ils avaient aussitôt couru aux armes. Impossible de prévoir le terme de cette guerre de montagnes et de forteresses. Scipion tourna l'obstacle en leur accordant une trêve de six mois, et prit immédiatement le chemin de l'Asie. L'ennemi ayant encore dans la mer Égée une flotte, il est vrai bloquée, et son escadre du sud, malgré la surveillance des vaisseaux apostés sur sa route, pouvant au premier jour déboucher dans l'Archipel, il parut plus sage de prendre par la Macédoine et la Thrace. De ce côté, on pouvait atteindre l'Hellespont sans encombre. Philippe de Macédoine inspirait toute confiance ; et, sur l'autre rive, on trouvait un allié fidèle, *Prusias*, roi de Bithynie ; enfin, la flotte romaine pouvait se poster dans le détroit en toute facilité. L'armée longea donc la côte, non sans fatigues, mais sans pertes sensibles ; et Philippe qui veillait sur ses approvisionnements, lui ménagea aussi un amical accueil chez les peuples sauvages de la Thrace. Mais le temps avait marché : on avait perdu bien des jours en Étolie, et dans ces longues étapes : l'armée ne toucha la Chersonèse de Thrace qu'à l'heure même de la bataille navale de *Myonnèsos*. Qu'importe ! La fortune sert Scipion en Asie comme elle l'a jadis servi en Espagne et en Afrique ; et elle balaye devant lui les obstacles.

A la nouvelle du désastre de Myonnèsos, Antiochus a perdu la tête. En Europe, tandis qu'il fait évacuer la forte place de Lysimachie, toute remplie de soldats et de munitions, et dont la population nombreuse se montrait dévouée au reconstruteur de la cité : tandis qu'il oublie et abandonne les garnisons d'*Ænos* et de *Maronée*, négligeant d'anéantir les riches magasins dont l'ennemi fera sa proie, sur la rive d'Asie il ne fait rien pour opposer aux Romains même l'ombre de la résistance. Alors qu'ils débarquent tout à l'aise, il se tient dans Sardes, immobile, et consumant les heures en de vaines lamentations contre le sort. Nul doute pourtant que si Lysimachie eût résisté jusqu'à la fin de l'été, alors prochaine, ou que si la grande armée du roi se fût, avancée jusqu'à la rive d'Asie, Scipion se serait vu contraint de prendre ses quartiers d'hiver sur la côte d'Europe, en lieu peu sûr, militairement et politiquement parlant. Quoi qu'il en soit, les Romains s'établissant sur la côte d'Asie prirent quelques jours de repos, et attendirent leur général retenu en arrière par l'accomplissement de ses devoirs religieux. A ce moment arrivèrent au camp des envoyés du Grand-Roi, sollicitant la paix. Antiochus offrait la moitié des frais de la guerre, et l'abandon de toutes ses possessions en Europe, comme de toutes les villes grecques d'Asie-Mineure qui s'étaient tournées du côté de Rome. Scipion exigea le paiement entier des dépenses de guerre et l'abandon de toute l'Asie-Mineure. **Les propositions d'Antiochus, ajouta-t-il, eussent été acceptables si l'armée se fût encore trouvée devant Lysimachie ou en deçà de l'Hellespont ; elles ne suffisent plus aujourd'hui que les chevaux tout bridés portent déjà leurs cavaliers !** Le Grand-Roi voulut alors acheter la paix, selon la mode orientale ; il offrit des monceaux d'or au général ennemi, la moitié, dit-on, de ses revenus d'une année ! Il échoua, cela, va sans dire : pour tout remerciement de la remise sans rançon de son fils capturé par les Asiatiques, le fier citoyen de Rome lui fit dire, à titre de conseil d'ami, qu'il n'avait rien de mieux à faire que de subir la paix sans conditions ; et pourtant la situation n'était point désespérée. Si le roi avait su se décider à traîner la guerre en longueur, s'enfonçant dans les profondeurs de l'Asie, et attirant les Romains derrière lui, peut-être eût-il changé la face des affaires. Au lieu de cela, il s'exaspère follement contre l'orgueil sans doute calculé du Romain ; et trop peu, ferme d'ailleurs pour conduire avec suite et

méthode une lutte qui pourrait durer, il aime mieux précipiter sur les légions les masses bien plus nombreuses et indisciplinées de ses troupes. Les légions n'avaient rien à craindre de la rencontre. Elle eut lieu non loin de Smyrne, à Magnésie, dans la vallée de l'*Hermos*, au pied du mont *Sipyle*, dans les derniers jours de l'automne de 564 [190 av. J.-C.]. Antiochus avait quatre-vingt mille hommes, dont douze mille cavaliers, en ligne ; les Romains, en comptant leurs cinq mille auxiliaires, Achéens, Pergaméniens, Macédoniens volontaires, n'atteignaient pas à la moitié de ce chiffre ; mais sûrs qu'ils étaient de vaincre, ils n'attendirent pas la guérison du général, demeuré malade à Élée. *Gnæus Domitius* prit le commandement à sa place. Pour pouvoir utiliser toutes ses forces, Antiochus les partagea en deux divisions. Dans l'une étaient toutes les troupes légères, les *Peltastes*, archers et frondeurs, les *Sagittaires* à cheval des *Mysiens*, des *Dahes* et des *Élyméens* ; les Arabes montés sur leurs dromadaires, et les chars armés de faux : dans l'autre, rangée sur les deux ailes, était la grosse cavalerie des *Cataphractes* (espèce de cuirassiers) : près d'eux, en allant vers le centre, l'infanterie gauloise et cappadocienne, et enfin, au milieu, la phalange armée à la Macédonienne ; celle-ci comptant seize mille soldats, vrai noyau de l'armée, mais qui ne put se développer faute d'espace, et qui se rangea en deux corps, sur trente-deux rangs de profondeur. Dans les deux grandes divisions, cinquante-quatre éléphants étaient répartis entre les masses des phalangites et celles de la grosse cavalerie. Les Romains ne placèrent que quelques escadrons à leur aile gauche : là, le fleuve les couvrait. Toute leur cavalerie, toute leur infanterie légère se mit à la droite, où commandait Eumène, les légions se tenant au centre. Eumène commença le combat. Il lança ses archers et ses frondeurs contre les chars, avec ordre de tirer sur les attelages. Les chars, rapidement dispersés, se rejettent sur les chameaux qu'ils entraînent avec eux ; et dès ce moment le désordre se met dans la grosse cavalerie massée derrière, à l'aile gauche de la seconde division des Asiatiques. Aussitôt Eumène, avec les trois mille chevaux qui composent toute la cavalerie romaine, se jette sur les mercenaires à pied de la même division qui se tiennent entre la phalange et la gauche des *cataphractes* : les mercenaires fléchissent, et avec eux les cavaliers tournent le dos et s'enfuient pêle-mêle. C'est alors que la phalange, après les avoir tous laissés passer, se prépare à marcher contre les légions : mais Eumène l'attaque de flanc avec sa cavalerie, et l'arrête, obligée qu'elle est de faire face sur deux fronts. La profondeur de son ordonnance lui fut ici utile. Si la grosse cavalerie eût pu lui prêter aide, le combat se serait rétabli ; mais toute l'aile gauche était dispersée ; mais Antiochus, avec sa droite qu'il conduisait, après avoir repoussé les quelques escadrons postés devant lui, avait marché sur le camp romain, qui ne se défendit qu'à grande peine. Aux Romains eux-mêmes la cavalerie faisait défaut à l'heure décisive. Se gardant de pousser les légions sur la phalange, ils envoient contre elle aussi leurs archers et les frondeurs dont tous les coups portent dans ses rangs épais. Les phalangites reculent en bon ordre ; mais tout à coup les éléphants placés dans les intervalles prennent peur, et les rompent. C'était la fin du combat. Toute l'armée se débande et fuit. Antiochus veut défendre le camp, mais sans succès ; cet effort ne sert qu'à accroître les pertes en morts et en prisonniers. En les évaluant à cinquante mille hommes, il se peut que la tradition n'exagère pas, tant fut grande la confusion, tant fut grand le désastre. Quant aux Romains, qui n'avaient pas même eu à engager les légions, cette victoire, qui leur livrait le troisième continent du monde, leur coûtait vingt-quatre cavaliers et trois cents fantassins. L'Asie-Mineure se soumit, Éphèse, toute la première, d'où l'amiral d'Antiochus dut aussitôt s'enfuir, et y compris Sardes, la résidence royale. Le roi demanda la paix à tout prix : les

conditions furent celles exigées avant le combat ; elles comprenaient l'évacuation totale de l'Asie-Mineure. Jusqu'à la ratification des préliminaires, l'armée romaine resta dans le pays aux frais du vaincu ; il ne lui en coûta pas moins de 3.000 talents (5.000.000 de thaler, ou 48.750.000 fr.). Antiochus se consola vite de la perte de la moitié de ses États, et au milieu des jouissances de sa vie sensuelle on l'entendit même un jour se targuer de la reconnaissance due à ces Romains, **qui l'avaient débarrassé des fatigues d'un trop grand empire !** Quoi qu'il en soit, au lendemain de la journée de Magnésie, le royaume des Séleucides demeura rayé de la liste des grandes puissances ; chute honteuse et rapide s'il en fût jamais, et qui marque le règne du Grand Antiochus ! Pour lui, à peu de temps de là (567 [187 av. J.-C.]), il s'en alla piller le temple de Bel, à *Elymais*, sur le golfe Persique. Il comptait sur les trésors sacrés pour remplir ses coffres vides. Le peuple furieux le tua.

Vaincre n'était point assez. Rome avait encore à régler les affaires de l'Asie et de la Grèce. Antiochus abattu, ses alliés et ses satrapes dans l'intérieur du pays, les Dynastes de Phrygie, de Cappadoce et de Paphlagonie hésitaient à se soumettre, se fiant à leur éloignement. Pour les Gaulois d'Asie-Mineure, qui sans être les alliés officiels d'Antiochus l'avaient laissé, suivant leur usage, acheter chez eux des mercenaires, ils croyaient de même n'avoir rien à craindre des Romains. Mais le général qui était venu remplacer Lucius Scipion en Asie au commencement de 565 [-189] (il se nommait *Gnæus Manlius Vulso*) trouva dans le fait de cette tolérance le prétexte dont il avait besoin. Il voulait à la fois se faire valoir auprès du gouvernement de la République, et établir sur les Grecs d'Asie le protectorat puissant que Rome infligeait déjà aux Espagnes et à la Gaule. Sans donc autrement se soucier des objections des plus notables sénateurs, lesquels ne voyaient ni cause ni but suffisants à la guerre, il partit tout à coup d'Éphèse, saccageant sans raison ni mesure les villes et les principautés du *Haut Méandre* et de la Pamphylie, et tourna au nord vers la région des Celtes. Leur tribu occidentale, celle des *Tolistoboïes*, s'était cantonnée sur le mont Olympe ; une autre peuplade plus centrale s'était réfugiée, corps et biens, sur les hauteurs de *Magaba*. Là elles espéraient pouvoir tenir jusqu'à ce que l'hiver obligeât l'étranger à battre en retraite. Vain espoir ! Les frondeurs et les archers romains allèrent les atteindre jusque dans leurs repaires : les armes de jet inconnues aux barbares, produisaient en toute occasion l'irrésistible effet de ces armes à feu que les Européens employèrent plus tard contre les sauvages du nouveau monde. Les Romains furent bientôt maîtres de la montagne ; et les Gaulois succombèrent dans une sanglante affaire, pareille à tant d'autres batailles qui s'étaient jadis livrées sur les bords du Pô, ou qui devaient se livrer un jour sur les bords de la Seine. Étrange rencontre, sans doute, moins étrange pourtant que l'immigration même des Celtes du Nord au milieu des populations grecques et phrygiennes de l'Asie ! Dans l'une et l'autre région *galates*, les morts, les prisonniers furent innombrables : ce qui resta des deux tribus s'enfuit vers l'*Halys*, dans la contrée du troisième peuple frère, les *Trocmes*. Le consul ne les suivit pas : il n'osa franchir une frontière délimitée déjà dans les préliminaires convenus entre Antiochus et Scipion¹.

¹ Tout ce curieux épisode de la guerre des Galates est raconté compendieusement par Tite-Live (38, 12 et s.). Il a fait récemment l'objet d'une intéressante dissertation archéologique et scientifique de M. Félix Robiou : *Mémoire sur les invasions des Gaulois en Orient et leurs établissements en Asie-Mineure* ; et *Revue archéologique*, octobre 1863.

Revenons au traité de paix. Il comprenait en partie le règlement des affaires de l'Asie-Mineure (565 [189 av. J.-c.]), règlement qu'acheva une commission romaine présidée par Vulso. Outre les otages donnés par le roi (parmi eux l'on comptait son plus jeune fils, portant aussi le nom d'Antiochus) ; outre une contribution de guerre en rapport avec la richesse de l'Asie et qui ne s'élevait pas à moins de 15.000 talents *eubéens* (25.500.000 thalers, ou 87.625.000 fr.), le premier cinquième payable comptant, le reste remboursable en onze termes annuels, Antiochus se vit enlever, comme on l'a vu, toutes ses possessions européennes ; et en Asie-Mineure le pays à l'ouest de l'*Halys* dans tout son cours, et à l'ouest du rameau du Taurus, qui sépare la Cilicie de la *Lycaonie* : bref, il ne lui resta rien que la Cilicie dans toute cette vaste contrée. C'en était fait, naturellement, de son droit de patronage sur les royaumes, et les principautés de l'Asie occidentale. Même au delà de la frontière romaine, la Cappadoce se déclara indépendante du roi d'Asie, ou mieux du roi de Syrie, comme dorénavant on appellera plus justement le Séleucide. S'aidant de l'influence de Rome, en dehors d'ailleurs des termes mêmes du traité, les satrapes des deux *Arménies*, *Artaxias* [*Arschaq*, selon Moïse de Choréne] et *Zariadris*, s'érigent aussi en rois indépendants et fondent des dynasties nouvelles. Le roi de Syrie n'a plus le droit de guerre offensive contre les États de l'ouest ; en cas de guerre défensive, il lui est interdit de se faire céder à la paix une portion quelconque de territoire. Ses vaisseaux de guerre n'iront plus à l'ouest au delà des bouches du *Calycadnos* de Cilicie, sauf au cas d'ambassades, d'otages ou de tributs à convoier. Il n'aura pas plus de dix vaisseaux pontés à la mer, à moins de guerre défensive à soutenir ; il n'aura plus d'éléphants de combat ; il ne pourra plus enrôler de soldats chez les nations de l'ouest ne recevra ni transfuges politiques ni déserteurs. — Antiochus en conséquence livra tous les vaisseaux qu'il avait en sus du nombre préfixé, tous les éléphants, tous les réfugiés qui se trouvaient dans ses États. Comme dédommagement, Rome lui octroya le titre **d'ami de la République !** Ainsi la Syrie fut à toujours repoussée dans l'Orient sur terre comme sur mer : chose remarquable, et qui témoigne de la faiblesse et du peu de cohésion de l'empire des Séleucides, parmi les grands États que Rome a dû vaincre et abattre, seule, elle a subi sa première défaite sans jamais tenter une seconde fois le sort des armes ! — Le roi de Cappadoce, *Ariarathe*, dont le royaume était au delà de la frontière du protectorat romain, se vit taxé à une amende de 600 talents (1.000.000 thalers, ou 3.750.000 fr.), dont il fut rabattu moitié à la prière de son gendre, Eumène. — Prusias, roi de Bithynie, garda son territoire intact : il en fut de même des Galates, ceux-ci s'engageant à ne plus envoyer de bandes armées au dehors. Par là, il frit mis fin aux tributs honteux que leur payaient les villes d'Asie-Mineure. Rome rendait un service considérable aux Grecs asiatiques ; ils ne faillirent point à le reconnaître avec force couronnes d'or et force éloges d'apparat.

Dans la péninsule asiatique l'arrangement des territoires n'était point sans difficultés. Les intérêts politiques et dynastiques d'Eumène y entraient en conflit avec ceux de la *hanse* grecque. A la fin pourtant on s'entendit. La franchise fut confirmée à toutes les villes encore libres au jour de la bataille de Magnésie et qui avaient tenu pour les Romains. A l'exception de celles payant tribut à Eumène, elles furent déclarées exemptes à toujours de toute taxe envers les autres dynastes. Ainsi furent proclamées libres *Dardanos* et *Ilion*, vieilles cités apparentées à Rome du chef des *Enéades*, puis *Cymé*, *Smyrne*, *Clazomène*, *Érythrée*, *Chios*, *Colophon*, *Milet*, et d'autres encore aux noms pareillement illustres. *Phocée*, en violation de sa capitulation, avait été pillée par les soldats

de la flotte. Pour l'indemniser quoiqu'elle ne se trouvât pas comprise dans les catégories énumérées au traité, elle recouvra, à titre exceptionnel, son territoire et sa liberté. La plupart des cités appartenant à la *hanse* grecque asiatique, reçurent de même des augmentations de territoire et d'autres avantages. Rhodes, on le pense bien, fut la mieux pourvue : elle eut la Lycie, moins la ville de *Telmissos*, et la plus grande partie de la Carie au sud du Méandre : de plus, Antiochus garantit aux Rhodiens, dans l'intérieur de ses États, leurs propriétés, leurs créances et les immunités douanières dont ils avaient joui jusque-là.

Quant aux surplus des territoires, ou mieux quant à la plus grande partie du butin, les Romains l'abandonnèrent aux *Attalides*, dont la fidélité constante envers la République méritait récompense, non moins, que les souffrances et les services d'Eumène pendant la guerre et à l'heure décisive du combat. Rome le combla comme jamais roi n'a comblé son allié. Il eut, en Europe, la Chersonèse avec Lysimachie ; et en Asie, outre la *Mysie* qui lui appartenait déjà, les provinces de Phrygie sur l'Hellespont, la Lydie avec Éphèse et Sardes, la Carie septentrionale avec *Tralles* et *Magnésie*, la Grande Phrygie et la *Lycaonie* avec une portion de la Cilicie, le pays de *Mylos* entre la Phrygie et la Lycie ; et enfin la place maritime lycienne de Telmissos sur la côte du Sud. La Pamphylie fut, plus tard, l'objet des prétentions rivales d'Eumène et d'Antiochus. Selon qu'elle était tenue pour située en deçà ou au delà de la chaîne frontière du Taurus, elle devait appartenir à l'un ou à l'autre. Eumène eut aussi le protectorat et le droit de tribut sur les villes grecques non dotées de la liberté plénière : il fut seulement entendu qu'elles conservaient d'ailleurs leurs lettres de franchise intérieure, et que les taxes à leur charge ne pourraient être augmentées. Antiochus s'engagea en outre à payer au Pergaménien les 350 talents (600.000 thalers, ou 2.259.500 fr.) qu'il devait à Attale, père de ce dernier, et 127 talents (2.800 thalers, ou 1.217.500 fr.) encore, à titre d'indemnité, pour arriéré de fournitures de grains. Toutes les forêts royales, tous les éléphants furent de plus remis au roi de Pergame ; mais les Romains bridèrent les vaisseaux de guerre ; ils ne voulaient plus de puissance maritime à côté d'eux. Le royaume des Attalides, s'étendant désormais dans l'Europe orientale et dans l'Asie, formait, comme l'empire numide en Afrique, une monarchie absolue et puissante, dans la dépendance de Rome ; ayant pour mission, avec la force suffisante pour le faire, de tenir en bride la Macédoine et la Syrie, sans avoir besoin jamais, si ce n'est dans des cas rares, de réclamer l'appui de ses patrons. En même temps qu'elle créait cet édifice de sa politique, Rome avait aussi voulu donner satisfaction aux sympathies républicaines et nationales, et se faire, dans la mesure du possible, la libératrice des Grecs d'Asie. — Quant aux peuples et aux choses d'au delà du Taurus et de l'Halys, elle était décidée à ne pas s'en occuper nous en avons, la preuve dans le traité même conclu avec Antiochus, et plus encore dans le refus opposé par le Sénat aux Rhodiens, qui demandaient la liberté de la ville de *Soloï*, en Cilicie. De même elle resta fidèle à la règle qu'elle s'était faite de ne point avoir de possessions directes au delà des mers d'Orient. — Après une dernière, expédition navale en Crète, où l'on alla briser les fers des Romains jadis vendus en esclavage, la flotte et l'armée quittèrent les parages d'Asie (vers la fin de l'été de 566 [188 av. J.-C.]) ; mais cette dernière, en repassant par la Thrace, eut beaucoup à souffrir des attaques des barbares, par la faute et la négligence de son chef. De toute cette mémorable campagne, les Romains ne rapportèrent en Italie que de l'honneur et de l'or. Dans ces temps déjà, en y joignant de riches et précieuses couronnes, les villes donnaient à leurs adresses d'actions de grâce une forme plus pratique et plus solide.

La Grèce avait ressenti les secousses de la tempête et de la guerre d'Asie : elle avait besoin de quelques remaniements. Les Étoliens, qui ne savaient point se faire à leur nullité politique, avaient, dès le printemps de 564 [-190], aussitôt la fin de la trêve conclue avec Scipion, lancé en mer leurs corsaires de Céphallénie, inquiétant et incommodant le commerce entre l'Italie et la Grèce. Pendant la trêve même, trompés par de faux rapports sur l'état des affaires en Asie, ils s'étaient follement ingérés de rétablir Amyndre sur son trône en Athamanie ; et se jetant sur les cantons étoliens et thessaliens occupés par Philippe, ils avaient livré une foule de combats, et infligé de sérieux dommages au roi de Macédoine. Aussi, lorsqu'ils demandèrent définitivement la paix, Rome leur répondit-elle par l'envoi d'une armée et du consul *Marcus Fulvius Nobilior*. Au printemps de 565 [-189], ce dernier rejoignit ses légions, et investit *Ambracie* dont la garnison obtint une capitulation honorable au bout de cinquante jours de siège. A la même heure, Macédoniens, Illyriens, Épirotes, Acarnaniens et Achéens, tous tombaient sur l'Étolie. Résister n'était point possible : l'Étolie supplie de nouveau pour avoir la paix, et les Romains consentent à déposer les armes. Les conditions faites à ces ennemis misérables autant qu'incorrigibles furent, ce semble, équitables et modérées. Les Étoliens perdirent toutes les villes, tous les pays déjà tombés dans les mains de leurs adversaires; *Ambracie*, qui, grâce à une cabale ourdie dans Rome contre Marcus Fulvius, se vit plus tard déclarée libre et indépendante; *Ænia*, qui fut donnée aux Acarnaniens. Céphallénie dut aussi être évacuée. Les Étoliens perdirent encore le droit de faire la guerre et la paix, dépendants à l'avenir et noyés dans le courant des affaires extérieures de la République ; enfin ils payèrent une forte rançon. Céphallénie s'insurgea contre le traité, et ne se soumit que devant les armes de Marcus Fulvius, descendu dans l'île. Aux habitants de *Samé*, les avantages topographiques de leur position donnaient lieu de craindre que Rome ne voulût faire de leur ville une colonie : ils se révoltèrent de nouveau, et il fallut un siège de quatre mois pour les réduire. Maîtres enfin de la place, les Romains vendirent toute la population comme esclave.

Ici encore Rome voulut suivre la loi qu'elle s'imposait de ne point s'établir en dehors de l'Italie et des îles italiennes. De tout le pays conquis elle ne garda que Céphallénie et Zacynthe, qui complétèrent à souhait la possession de Corcyre et des autres stations maritimes de la mer Adriatique. Elle abandonna le resté à ses alliés : toutefois les deux puissances les plus considérables, Philippe et les Achéens, ne se montrèrent en aucune façon satisfaites du lot qui leur échut. Pour Philippe, il avait grande raison de se plaindre. Il pouvait dire que dans la dernière grande guerre, son loyal appui avait principalement contribué à lever tous les obstacles, alors que les Romains luttaient bien moins contre l'ennemi que contre l'éloignement et les difficultés des communications. Le Sénat, reconnaissant la justesse de ses réclamations, lui donna quittance du tribut qu'il restait devoir, et lui renvoya ses otages ; mais il espérait de grands accroissements de territoire, et son attente fut de ce côté trompée. Il eut pourtant le pays des Magnètes et Démétriade, enlevés par lui aux Étoliens, et il garda la, possession de la Dolopie, de l'Athamanie, et d'une partie de la Thessalie, d'où il les avait aussi chassés. En Thrace, le pays du centre demeura assujéti à sa clientèle. Mais on ne décida rien à l'égard des villes des côtes et des îles de Thasos et de Lemnos, qui, de fait, étaient dans ses mains : la Chersonèse fut expressément donnée à Eumène ; et il n'était que trop manifeste qu'en établissant ce dernier en Europe, les Romains avaient voulu qu'au besoin, il contiât non seulement l'Asie, mais aussi la Macédoine. De là, chez Philippe, roi d'humeur fière, et sous certains côtés,

chevaleresque, une irritation toute naturelle. Les Romains pourtant n'agissaient point ainsi par esprit de chicane : ils obéissaient aux nécessités fatales de la politique. La Macédoine expiait le tort d'avoir été un État de premier ordre, d'avoir lutté avec Rome à égalité de forces : aujourd'hui, bien plus que contre Carthage elle-même, il fallait prendre des gages contre Philippe, et l'empêcher de reconquérir son ancienne puissance.

Avec les Achéens, les conditions. étaient, autres. Pendant la guerre contre Antiochus ils avaient vu se réaliser, le plus ardent de leurs vœux : le Péloponnèse tout entier appartenait désormais à leur ligue : Sparte d'abord, puis, après l'expulsion des Asiatiques de la Grèce, Élis et Messène y étant bon gré mal gré entrées. Les Romains avaient laissé faire, bien qu'en tout cela on agît sans compter avec eux. Messène avait déclaré d'abord qu'elle se donnait aux Romains, et se refusait à entrer dans la confédération ; et Flamininus, la confédération usant de violence, avait fait remarquer aux Achéens, combien se tailler ainsi sa part était en soi chose inique, ajoutant qu'au regard de Rome et dans l'état des relations existantes, les Achéens commettaient un acte coupable : mais dans son impolitique faiblesse de Philhellène, il s'en était tenu au blâme, et avait laissé les faits s'accomplir. Ce n'était point assez pour arrêter les fédérés. Poursuivis par leur folle ambition de nains qui veulent se grandir, les Achéens gardèrent la ville de *Pleuron* en Étolie, où ils étaient entrés pendant la guerre, l'annexèrent en dépit d'elle à la ligue : ils achetèrent Zacynthe à l'agent d'Amyndandre, son dernier possesseur, et essayèrent de s'établir aussi à Égine. Mais il fallût, si mécontents qu'ils fussent, rendre les îles à Rome et subir le conseil de Flamininus, leur, faisant entendre qu'ils eussent à se contenter du Péloponnèse. Moins ils étaient leurs maîtres, et plus ils affectaient les grands airs de l'indépendance politique ; ils se réclamèrent du droit de la guerre, de la fidèle assistance donnée aux Romains dans tous les combats. **Pourquoi vous occupez-vous de Messène ? Est-ce que l'Achaïe s'occupe de Capoue ?** L'impertinente question est adressée aux envoyés de Rome en pleine diète ! Le courageux patriote qui la faisait se voit applaudi à outrance, et pourra compter sur l'unanimité des voix à l'élection prochaine ! Rien de plus beau et de plus noble que le courage, quand l'homme et la cause ne sont pas ridicules ! Mais quelques sincères efforts que fit Rome pour restaurer la liberté chez les Grecs et mériter leur reconnaissance, elle n'arriva jamais qu'à leur laisser l'anarchie, et qu'à recueillir leur ingratitude. C'était justice autant que malchance. Certes, dans la haine des Grecs contre tout protectorat, il y avait bien au fond quelques nobles sentiments ; et la bravoure personnelle ne faisait point défaut à certains hommes donnant le ton à l'opinion. Il n'importe ! Tous ces grands airs patriotiques des Achéens ne sont que sottise ou grimace devant l'histoire. Au milieu des élans de leur ambition et de leur susceptibilité nationale, partout, chez le premier comme chez le dernier d'entre eux, se fait jour le sentiment complet de leur impuissance politique. Voyez-les, libéraux ou serviles, l'oreille tendue du côté de Rome ! Ils rendent grâce au ciel quand le décret qu'ils redoutent n'arrive pas : ils boudent quand le Sénat leur fait savoir qu'il vaut mieux céder à l'amiable, pour n'avoir point à céder à la force ; ils obéissent, mais de la façon qui blessa le plus les Romains et **en sauvant les apparences** : ils accumulent les rapports, les explications, les délais et les ruses ; et quand ils n'en peuvent mais, ils se résignent avec force soupirs patriotiques. Une telle attitude peut mériter quelque indulgence, sinon gagner complète satisfaction ; encore faudrait-il que les meneurs fussent résolus à se battre, et que la nation aimât mieux la mort que l'esclavage ! Mais ni *Philopœmen* ni *Lycortas* ne songeaient à ce qui eût été un

véritable suicide. On eût voulu être libres si la chose avait pu être ; mais avant tout on voulait vivre. Je répéterai ici encore que jamais à cette époque les Romains ne sont intervenus de mouvement spontané dans les affaires intérieures de la Grèce ; les Grecs, les Grecs seuls, appelèrent sur eux cette intervention tant redoutée, comme les écoliers qui provoquent, tour à tour, la férule qu'ils craignent. Quant au reproche répété jusqu'à satiété par la cohue érudite de l'ère contemporaine et des temps postérieurs à la Grèce ; quant à soutenir que Rome a perfidement attisé les dissensions intestines de la Grèce, c'est bien là l'une des plus absurdes inventions des philologues, s'érigeant en politiques. Non, les Romains n'apportèrent point la discorde chez les Grecs ; autant eût valu **envoyer des hiboux à Athènes !** Ce sont les Grecs, au contraire, qui ont apporté leurs querelles à Rome. Ici, encore, citons les Achéens comme exemple. Dans leur ardeur d'agrandissement, ils ne virent pas quel signalé service leur rendait Flamininus en leur refusant l'incorporation des villes au parti étolien ; Lacédémone et Messène n'ont été pour la Ligue qu'une hydre de séditions et de guerres intestines. Jusqu'à la fin les habitants de ces deux villes sollicitèrent et supplièrent pour que Rome les dégagât des liens d'une communauté odieuse : et, témoignage frappant dans la cause, les plus zélés sollicitateurs étaient ceux-là même qui devaient aux Achéens leur rentrée dans leur patrie. Tous les jours, sans fin ni trêve, la Ligue fait œuvre de restauration et de régénération dans les deux villes récalcitrantes ; et les plus furieux parmi leurs anciens émigrés dirigent toutes les décisions de la diète centrale. Quoi d'étonnant, qu'après quatre années d'incorporation, la guerre ouverte ait éclaté dans Sparte : une restauration nouvelle et plus radicale encore s'y accomplit : tous les esclaves admis par Nabis au droit de cité sont de nouveau vendus ; et le produit de la vente sert à bâtir un portique à *Mégalopolis*, principale ville des Achéens. Enfin, la propriété est rétablie sur l'ancien pied dans la cité lacédémonienne, les lois achéennes d'ailleurs y remplaçant le code de *Lycurgue* ; et les murailles qui entouraient la ville sont rasées (566 [188 av. J.-c.]). Mais au lendemain de ces excès administratifs, le Sénat de Rome est par tous invoqué comme arbitre ; difficile et maussade mission : juste peine aussi de la politique de sentiment suivie.

Ne voulant plus à aucun titre se mêler du règlement de toutes ces affaires, le Sénat supporte avec une indifférence exemplaire les coups d'épingle que lui inflige la malice ingénieuse des Achéens : quelques scandales qui se commettent, il ferme obstinément les yeux. Pour l'Achaïe, elle entre en joie, quand, après que tout est consommé, la nouvelle arrive que la République a blâmé, mais qu'elle n'a point cassé les actes de la diète. On ne fit rien pour les Lacédémoniens, si ce n'est qu'un jour, soixante ou quatre-vingts d'entre eux ayant été victimes d'un meurtre judiciaire, Rome, irritée enleva à la diète le droit de haute justice sur Sparte : entreprise blessante au premier chef dans les affaires intérieures d'un État soi-disant indépendant ! Les hommes d'État de l'Italie se souciaient fort peu, à vrai dire, de ces tempêtes dans une coquille de noix ; on en a tous les jours la preuve dans les plaintes soulevées incessamment par les décisions superficielles, contradictoires ou obscures du Sénat. Mais comment trancher net de tels litiges ? Nous voyons un jour quatre partis se combattant les uns les autres dans Sparte, et tous les quatre apportant leurs doléances à Rome. Ajoutez à cela l'opinion que donnaient d'eux les hommes politiques du Péloponnèse ! Flamininus lui-même secouait de dégoût la tête, quand il voyait l'un de ces hommes danser devant lui, puis le lendemain lui venir parler d'affaires ! Les choses en arrivèrent au point que le Sénat perdit tout à fait

patience, et renvoya les parties dos à dos, les prévenant qu'il ne les jugerait pas, et qu'elles eussent à s'arranger comme elles le voudraient (572 [182 av. J.-c.]). On comprend sa conduite pourtant : elle n'eut rien de juste. La République, bon gré mal gré, moralement et politiquement, avait assumé le devoir d'agir avec fermeté et suite, et de rétablir en Grèce les choses sur un pied tolérable. L'Achéen *Callicrate*, qui vint à Rome en 575 [-179], pour faire connaître au Sénat les misères de la situation, et lui demander son intervention active et suivie, ce Callicrate ne valait point assurément l'autre Achéen Philopœmen, le grand et principal champion de la politique des patriotes : mais il avait raison, après tout.

Quoi qu'il en soit, la clientèle de Rome embrassait désormais tous les États, allant de l'extrémité orientale à l'extrémité occidentale de la mer Méditerranée. Nulle part ne se rencontrait plus de puissance qui méritât d'être crainte. Mais un homme vivait encore, à qui Rome faisait l'honneur de l'estimer redoutable ; je veux parler du Carthaginois sans patrie, qui après avoir armé l'Occident contre Rome, avait ensuite soulevé tout l'Orient, n'échouant peut-être dans l'une et dans l'autre entreprise, que par la faute d'une aristocratie déloyale, à Carthage, et en Asie, que par la sottise de la politique des cours. Antiochus, faisant la paix, avait dû promettre de livrer le grand homme ; et celui-ci s'était réfugié en Crète d'abord, puis en Bithynie¹. Il vivait actuellement à la cour de Prusias, lui prêtant son concours dans ses démêlés avec Eumène, et, comme d'ordinaire, victorieux sur terre et sur mer. On a soutenu qu'il voulait lancer le roi bithynien dans une guerre contre Rome : absurdité dont l'in vraisemblance saute aux yeux de qui la lit reproduite dans les livres. Pour sûr, le Sénat aurait cru au-dessous de sa dignité d'aller jusque dans son dernier asile pourchasser l'illustre vieillard ; et je n'ajoute pas foi davantage à la tradition qui l'accuse : ce qui semble vrai, c'est que toujours en quête, dans son infatigable vanité, de projets et d'exploits nouveaux, Flamininus, après s'être fait le libérateur de la Grèce, aurait aussi voulu débarrasser Rome de ses terreurs. Si le droit des gens d'alors défendait de pousser le poignard contre la poitrine d'Hannibal, il n'empêchait ni d'aiguiser l'arme ni de montrer la victime. Prusias, le plus misérable des misérables princes de l'Asie, se fit un plaisir d'accorder à l'envoie romain la satisfaction que celui-ci n'avait demandée qu'à mots couverts. Hannibal un jour vit sa maison tout à coup investie par les assassins. Il prit du poison. Depuis longtemps **il se tenait prêt**, ajoute un Romain, **connaissant Rome, et la parole des rois !** L'année de sa mort est incertaine ; ce fut sans doute dans la seconde moitié de l'an 571 [183 av. J.-c.], qu'il se suicida, à l'âge de soixante-dix ans. A l'époque de sa naissance Rome luttait, à chances douteuses, pour la conquête de la Sicile : il vécut assez pour voir l'Occident tout entier sous le joug ; pour rencontrer devant lui, dans son dernier combat contre Rome, les vaisseaux de sa ville natale devenue la vassale des Romains ; pour voir Rome encore enlever l'Orient, comme l'ouragan emporte le vaisseau sans pilote, et pour constater que lui seul, il eût été de force à le conduire ! Au jour de sa mort, il avait épuisé toutes ses espérances : du moins, dans sa lutte de cinquante années, il avait accompli à la lettre le serment d'Hannibal enfant.

Vers le même temps, dans la même année, à ce qu'il semble, mourait aussi *Publius Scipion*, celui que les Romains avaient coutume d'appeler **le vainqueur**

¹ On veut qu'il ait été aussi en Arménie, où il aurait bâti sur l'Araxe la ville d'*Artaxata* à la demande du roi *Artaxias* (Strabon, II, p. 598 ; Plutarque, *Lucull.*, 31). Mais c'est là un conte pur, et qui, seulement, atteste qu'Hannibal, comme Alexandre, a pris aussi sa grande place dans les légendes de l'Orient.

d'Hannibal ! Qu'ils fussent ou ne fussent pas siens, la fortune l'accabla de tous les succès qu'elle refusait à son adversaire ; il donna à la République l'empire sur l'Espagne, l'Afrique et l'Asie. Il trouva Rome la première cité de l'Italie : il la laissa, en mourant, la souveraine du monde civilisé. Il eut des surnoms de victoire à n'en savoir que faire : il en donna à son frère, à son cousin¹. Et pourtant, lui aussi, il consuma ses dernières années dans l'amertume et la tristesse : et il finit ses jours dans l'exil volontaire. Il avait passé la cinquantaine. Il défendit à ses proches de ramener son corps dans cette patrie pour laquelle il avait vécu et où reposaient ses aïeux. On ne sait pas bien pourquoi il avait du quitter Rome ; ce n'était que calomnie pure, sans nul doute, que ces accusations de corruption, de détournement de deniers, bien moins dirigées contre lui que contre son frère ; elles ne suffisent point à expliquer sa rancune. Il se montra vraiment le Scipion que nous connaissons, quand au lieu de se justifier par l'apport de ses livres de comptes, il les lacéra devant le peuple et devant son accusateur, et invita les Romains à monter avec lui au temple de Jupiter pour y célébrer le jour anniversaire de la victoire de Zama ! Le peuple laissa là le dénonciateur, et suivit l'Africain au Capitole : ce fut son dernier beau jour ! D'humeur altière, se croyant pétri d'un autre et meilleur limon que le commun des hommes, tout adonné au système des influences de famille, traînant derrière lui dans la voie de ses grandeurs son frère Lucius, triste homme de paille d'un héros, il s'était fait beaucoup d'ennemis, et non sans motifs. Une noble hauteur est le bouclier du cœur : l'excès de l'orgueil le découvre, et le met en butte à toutes les blessures, grandes et petites : un jour même cette passion étouffé le sentiment natif de la vraie fierté. Et puis, n'est-ce pas toujours le propre de ces natures étrangement mêlées d'or pur et de poussière brillante, comme était Scipion, d'avoir besoin, pour charmer les hommes, de l'éclat du bonheur et de la jeunesse ? Quand l'un et l'autre s'en vont, l'heure du réveil arrive, heure triste, et douloureuse par-dessus tout pour l'enchanteur dédaigné !

¹ *Africanus, Asiagenus, Hispallus.*

Chapitre X — La troisième guerre de Macédoine.

Si Philippe avait conçu un vif mécontentement de la part que les Romains lui avaient faite en réglant les conditions de la paix avec Antiochus ; les événements qui suivirent étaient encore moins de nature à apaiser ses rancunes. Ses voisins de Grèce et de Thrace, toutes les cités qui, pour la plupart, tremblaient jadis devant le nom de la Macédoine, comme aujourd'hui devant celui de Rome, usant de représailles envers la grande puissance déchue, voulurent se payer sur elle de tout le préjudice souffert depuis les temps de Philippe II. Dans les diètes des diverses confédérations helléniques et à Rome, où ils se répandaient chaque jour en doléances sans fin, les Grecs donnaient libre cours à leur ridicule jactance, à leur patriotisme anti-macédonien, vertu désormais facile. Les Romains avaient laissé à Philippe ses conquêtes sur les Éoliens : mais en Thessalie, la ligue des *Magnètes* seule s'était formellement jointe à ceux-ci pendant la guerre ; et, quant aux villes également enlevées par le roi, mais appartenant aux deux autres fédérations locales, la ligue Thessalienne, proprement dite, et la ligue des *Perrhébes*, elles furent aussitôt réclamées par ces dernières. **Le roi, disait-on, ne les avait point conquises, mais seulement délivrées du joug des Éoliens.** De leur côté, les Athamaniens se croyaient en droit de réclamer leur liberté. Ailleurs, Eumène demandait les villes maritimes naguère occupées par Antiochus dans la Thrace propre, *Ænos* et *Maronée* entre autres, quoique la Chersonèse de Thrace lui eût seule été expressément attribuée. Tous ces griefs, et une foule d'autres encore, étaient mis journellement en avant par les voisins de la Macédoine. Philippe prêtait appui à Prusias contre Eumène. Il organisait une concurrence commerciale : il violait les contrats, il enlevait du bétail. Roi qu'il était, il lui fallut répondre à toutes ces accusations devant la plèbe souveraine de Rome ; il lui fallut voir ces procès portés devant la République, quelle qu'en dût être l'issue ; s'entendre condamner dans presque tous les cas ; retirer, frémissant de colère, ses garnisons des ports de Thrace, des places thessaliennes et perrhébiennes, et recevoir courtoisement les envoyés de Rome, lorsqu'ils vinrent s'assurer de l'entière exécution des décisions du Sénat. Non qu'on lui fût à Rome aussi hostile qu'envers Carthage : à bien des égards même on lui voulait quelque bien. On n'agissait point contre lui, en violant toutes les formes, comme en Afrique : mais malheureusement la situation de la Macédoine commandait au fond les mêmes mesures que celles suivies contre Carthage. Or, Philippe n'était pas homme à supporter les injures avec la patience phénicienne. Toujours ardent, même après ses défaites, il en voulait plus à ses alliés infidèles qu'à un vainqueur loyal. De tout temps porté à suivre les voies de sa politique personnelle et non les errements commandés par l'intérêt macédonien, il n'avait vu dans la guerre d'Asie qu'une excellente occasion de se venger sur-le-champ de l'ami qui l'avait trahi jadis et laissé seul en butte aux coups de l'ennemi. Il avait assouvi sa rancune : mais les Romains, qui n'ignoraient pas le secret de sa conduite et lui savaient moins de bons sentiments pour eux que de haine pour Antiochus ; et qui d'ailleurs, dans la conduite de leur politique, ne prenaient jamais pour guide leur affection ou leur antipathie, les Romains s'étaient bien gardés, on le sait, de rien donner d'important au Macédonien. Leurs faveurs avaient plu sur les Attalides, ces éternels et ardents adversaires de la Macédoine, que Philippe détestait par passion autant que par raison. Nul prince en Orient, autant qu'eux, n'avait travaillé à la ruine de la Macédoine et de la Syrie, et à l'extension du patronage de Rome. Dans la dernière guerre, où Philippe avait offert à Rome son

concours spontané et loyal, les Attalides, au contraire, en tenant pour elle, ne faisaient que subir la loi nécessaire de leur salut ; et pourtant ils avaient pu mettre l'occasion à profit et reconstituer presque dans son entier l'ancien royaume de Lysimaque, dont l'anéantissement avait été la grande œuvre des successeurs d'Alexandre sur le trône de Macédoine : ils avaient enfin élevé, à côté de celle-ci, un état aussi puissant qu'elle, et client de Rome. Peut-être que, dans l'état des choses, un roi sage et soucieux du sang de ses peuples eût reculé devant les perspectives d'une lutte nouvelle et inégale. Mais chez Philippe, le trait dominant était le point d'honneur ; et, parmi ses passions mauvaises, il obéissait d'abord à l'esprit de vengeance. Sourd aux avertissements de la peur ou de la résignation, il nourrissait au fond du cœur le projet arrêté de tenter encore un coup de partie. Un jour, recevant l'avis d'une injure nouvelle faite à la Macédoine par les diètes de Thessalie, coutumières du fait, il n'y répondit que par un vers de Théocrite :

Déjà tout l'indique : le soleil se couche !

Reconnaissons d'ailleurs que dans ses décisions et ses préparatifs mystérieux, il usa de calme, de vigueur et d'esprit de suite ; et que si en d'autres et plus favorables temps, il eût employé les moyens auxquels il faisait aujourd'hui appel, peut-être il eût réussi adonner un autre cours aux destinées du monde. Subissant courageusement l'épreuve la plus dure qui pût être infligée à son orgueil et à son esprit absolu, il acheta de Rome à force de soumission les délais dont il avait besoin, sauf à décharger parfois sa colère sur ses sujets, ou sur les innocents objets de ses haines : témoin, la malheureuse ville de Maronée. — Dès l'an 571 [183 av. J.-c.], il semblait que la guerre fût sur le point d'éclater : mais par son ordre Démétrius, son plus jeune fils, lui procura un rapprochement avec Rome. (Il y avait longtemps résidé comme otage, et s'y était fait de nombreux amis.) Le Sénat et le régent des affaires grecques, Flamininus, avaient à cœur de fonder en Macédoine un parti philo-romain, capable de paralyser ces efforts hostiles, dont la République était avertie. Ils lui avaient désigné un chef à l'avance, ce même Démétrius. Et comme le prince s'était pris d'affection pour l'Italie, nul doute qu'ils ne voulussent le faire un jour l'héritier de la couronne paternelle. On prit soin de notifier à Philippe qu'on ne pardonnait que par égard pour son fils. De là, tout naturellement, des dissentiments funestes dans le sein de la famille royale. Un, autre fils s'y trouvait, plus âgé que Démétrius et choisi par Philippe pour être son successeur, bien qu'il fût né d'un mariage inégal. *Persée* (ainsi il s'appelait) voyant dans son frère un dangereux compétiteur, conspira contre lui. Démétrius ne semble pas pourtant avoir trempé d'abord dans les intrigues de la République. Soupçonné d'un crime, il devint coupable en voulant se défendre ; mais il ne médita rien de plus que de s'enfuir chez les Romains. Par les soins perfides de *Persée*, Philippe eut l'éveil. Une lettre interceptée de Flamininus au jeune prince fit le reste, et le père irrité donna l'ordre de se défaire du malheureux. Il était trop tard quand les manœuvres de l'aîné ayant été révélées, il voulut à son tour punir le fratricide, et l'écarter du trône la mort le vint surprendre lui-même. Il finit en 575 [179 av. J.-c.], à Démétriade, à l'âge de cinquante-neuf ans, laissant un royaume épuisé, une famille déchirée par les haines : le désespoir au cœur, il avait reconnu l'inanité de ses efforts et de ses crimes.

Persée prit aussitôt en mains les rênes du gouvernement, sans rencontrer d'opposition, ni en Macédoine ni à Rome auprès du Sénat. Il était puissant de stature, habile dans tous les exercices du corps, habitué à la vie des camps, accoutumé à commander : absolu, enfin, comme son père, et, comme lui, peu difficile sur le choix des moyens. Mais n'imitant pas Philippe dans sa passion du

vin et des femmes, qui lui avait fait oublier trop souvent ses devoirs de roi, il se montrait persistant, opiniâtre même, autant que le dernier roi avait été d'humeur légère et capricieuse. La fortune avait gâté Philippe, élevé tout enfant sur le trône, et toujours heureux durant les vingt premières années de son règne. Persée, à son avènement, comptait déjà trente-cinq ans dans son jeune âge, il avait assisté à la lutte malheureuse de la Macédoine contre Rome ; en grandissant, il avait, lui aussi, senti le poids des humiliations infligées à sa patrie ; lui aussi, il avait nourri la pensée de sa prochaine renaissance : il avait hérité des souffrances, des colères et des espérances du roi défunt. Il se mit à l'œuvre avec décision, et continuant ce que son père avait commencé, il apporta à ses préparatifs de guerre une ardeur singulière. Les Romains, d'ailleurs, n'avaient-ils pas tout fait pour l'empêcher de ceindre jamais le diadème ? La fière nation des Macédoniens se sentit plus fière encore, en obéissant au prince qu'elle avait vu combattre depuis son jeune âge à la tête des armées. Tous croyaient, et beaucoup d'Hellènes croyaient avec eux, avoir enfin trouvé le général des prochaines guerres de l'indépendance. — Malheureusement Persée ne tint pas ce qu'il promettait : il lui manqua les inspirations et l'entrain de Philippe, et les qualités vraiment royales, qui s'obscurcissant, et s'altérant parfois sous les faveurs de la fortune, ressuscitent purifiées au feu du malheur. Philippe s'oublia souvent lui-même, lui et ses affaires. Mais quand il le fallait, il ressaisissait ses forces, agissant alors avec rapidité et vigueur. Persée fit à son tour de vastes et beaux projets : il les poursuivit avec une infatigable persistance ; mais quand sonna l'heure, quand des plans et des préparatifs, il fallut en venir à la réalisation vivante, immédiate, il recula épouvanté devant son œuvre. Ainsi qu'il arrive chez les natures bornées, il prit les moyens pour le but ; il entassa trésors sur trésors pour faire la guerre aux Romains : puis lorsque ceux-ci entrèrent sur son territoire, il n'eut pas le courage de se séparer de son or. Le père, après sa défaite, avait couru à ses papiers secrets et compromettants pour les anéantir : le fils ira droit à ses coffres, et s'embarquera avec eux. En des temps ordinaires, enfin, il eût fait un roi de quelque mérite, supérieur même à la commune moyenne : mais il eut le tort de tenter une entreprise démesurément au-dessus de ses forces, et condamnée à l'avance, dès que la main d'un héros ne la conduisait pas.

La puissance de la Macédoine était encore considérable. Le peuple restait dévoué à la maison d'Antigone : chez lui, circonstance unique dans toute la Péninsule, nulles dissensions politiques, nulles guerres de partis venant paralyser l'élan du sentiment national. L'un des grands avantages de l'établissement monarchique, c'est qu'à chaque changement de règne, les vieilles rancunes, les inimitiés tombent, et qu'une autre ère s'ouvre pour les hommes nouveaux et les jeunes espérances. Persée usa habilement de sa situation : il débuta par une amnistie générale, rappelant les banqueroutiers fugitifs, et faisant remise de l'arriéré des impôts. Au lendemain des duretés odieuses du père, la douceur du fils lui valut un profit immédiat, et l'amour de ses sujets. Vingt-six ans de paix avaient tout naturellement comblé les vides de la population macédonienne, le gouvernement de son côté s'appliquant avec une sollicitude constante à guérir cette principale blessure des anciennes guerres. Philippe avait favorisé les mariages et les familles riches en enfants, ramené à l'intérieur les habitants des places maritimes, et rempli celles-ci de colons thraces, à la fois fidèles et de taille à les défendre. Pour fermer une bonne fois le pays aux incursions dévastatrices des Dardaniens, il avait construit au nord une *grande muraille*, et fait le désert au delà de sa frontière, sur une large zone entre celle-ci et le territoire des

barbares : il avait fondé des villes dans ses provinces septentrionales, et devancé trait pour trait dans son royaume les mesures prises plus tard par Auguste, lorsqu'il reconstituera l'Empire romain. L'armée était nombreuse elle comptait trente mille hommes, et de plus les contingents auxiliaires et les mercenaires ; les jeunes soldats se faisaient au métier des armes dans les luttes journalières avec les barbares de la frontière de Thrace. On se demandera, sans doute, pourquoi le roi défunt, à l'instar d'Hannibal, n'avait point aussi organisé ses troupes à la romaine. Cet oubli s'explique. Les Macédoniens étaient par-dessus tout attachés à leur phalange : bien qu'elle eût été souvent battue, ils l'estimaient invincible. De nouvelles ressources créées par Philippe, les mines, les douanes, les dîmes, enrichissaient les finances : l'agriculture, le commerce florissaient, remplissant le trésor, les magasins et les arsenaux. A l'ouverture des hostilités, Persée trouva dans les caisses publiques de quoi payer durant dix ans et l'armée et dix mille mercenaires. Les approvisionnements en grains n'étaient pas moins considérables (18 millions de *médimnes*, ou *boisseaux de Prusse* : environ 10 millions d'hecto l.) : enfin, une armée trois fois grande comme la sienne aurait trouvé dans les arsenaux de quoi s'équiper aussitôt de toutes pièces. La Macédoine n'était donc plus déjà cet ennemi que la dernière guerre avait surpris, et facilement terrassé : ses forces avaient au moins doublé sous tous les rapports. Hannibal disposant des ressources d'une puissance bien moindre, n'avait-il pas ébranlé Rome jusque dans ses fondements ?

Au dehors, la situation n'était point aussi favorable. Persée ne pouvait mieux faire que de reprendre les plans d'Hannibal et d'Antiochus, que de relever la coalition des États assujettis à Rome, et de se mettre à leur tête. Pour cela, la cour de Pydna avait jeté dans tous les sens les fils de la diplomatie. Malheureusement elle n'avait pas réussi. On se disait bien que la fidélité des Italiens n'était rien moins que sûre ; mais amis ou ennemis, tous devaient confesser que parmi toutes les hypothèses, s'il en était une absolument invraisemblable, c'était le réveil de la guerre dans le Samnium. Quant aux conférences nocturnes des envoyés macédoniens avec le sénat de Carthage, conférences dénoncées à Rome par Massinissa, elles ne méritaient pas que des hommes sérieux et avisés s'en préoccupassent, même à les supposer réelles et non invention pure, chose encore très possible. La cour de Macédoine tenta enfin de gagner les rois de Syrie et de Bithynie par des mariages de famille consommés en vue de son intérêt particulier : mais il ne sortit rien de ces alliances. Dans leur incorrigible naïveté les diplomates s'imaginent toujours qu'ils conquerront ainsi des royaumes : cette fois encore ils ne firent que prostituer leurs efforts. Traiter avec Eumène, il eût été par trop ridicule d'y songer, et les agents de Persée le laissaient en dehors des négociations : mais comme il revenait de Rome, ou il avait parlé et agi contre la Macédoine, on eut l'idée de le faire assassiner à Delphes. Ce beau projet échoua.

On pouvait se promettre de plus grands résultats en soulevant les barbares du nord, et les Grecs. Philippe avait eu la pensée de jeter sur les Dardaniens (Serbie), anciens ennemis de la Macédoine, la horde germanique des *Bastarnes* plus sauvages qu'eux encore, appelés par lui d'au delà de la rive gauche du Danube ; puis, leur marchant sur le corps et mettant en mouvement toute une avalanche de barbares, il préméditait une descente en Italie par la route de terre, et l'invasion de la *Lombardie* actuelle : déjà il avait fait reconnaître les passes des Alpes. Entreprise gigantesque, digne d'Hannibal et suscitée sans nul doute par son exemple ! Les Romains, à ce qu'il semble, avaient pris les devants, en élevant la forteresse d'*Aquilée*, construction remontant à l'une des dernières

années de la vie de Philippe (573 [181 av. J.-c.]), et jetée au loin en dehors du réseau savant des citadelles italiennes. Mais de ce côté encore Philippe s'était vu arrêté devant la résistance héroïque des Dardaniens et des peuplades voisines, vouées avec eux à l'extermination : les Bastarnes s'en retournèrent, et toute leur armée périt engloutie au passage et sous les glaces brisées du Danube. Persée alors se tourna du côté des petits rois illyriens (*Dalmatie et Albanie septentrionale*), et tenta de les enrôler dans sa clientèle : l'un d'eux, qui tenait pour Rome, *Arthétauros*, fut tout à coup assassiné, non sans la connivence du Macédonien. Le plus important, *Genthios*, fils et héritier de *Pleuratos*, était comme son père l'allié nominal de la République mais les envoyés d'*Issa*, ville grecque placée dans une des îles Dalmates, vinrent bientôt dénoncer à Rome les intelligences secrètes de Persée avec ce jeune prince faible et adonné à l'ivresse. A les entendre, les ambassadeurs de *Genthios* n'étaient plus dans Rome que les espions du roi de Macédoine. — A l'est vers le bas Danube, le plus puissant des princes du pays, le sage et brave *Cotys*, roi des *Odryses*, seigneur et maître de toute la Thrace orientale, depuis la frontière macédonienne sur l'*Hébrus (Maritza)*, jusqu'à la côte où s'échelonnaient de nombreuses villes grecques, vivait avec Persée dans les termes d'une étroite alliance ; et parmi les chefs moins importants que Rome avait attachés à sa cause, l'un d'eux, *Abrupolis*, prince des *Sagéens*, ayant poussé une razzia contre *Amphipolis*, sur le *Strymon (Strouma ou Karasou)*, le Macédonien l'avait battu et chassé d'une contrée dont Philippe tirait naguère ses colons, et où des nuées de mercenaires se tenaient en tout temps à la disposition de l'ennemi de Rome.

Chez les malheureux Hellènes, Philippe et Persée avaient aussi, longtemps avant l'heure de la guerre, mené une double et active propagande, attirant à eux à la fois et le parti national et le parti *communiste* (qu'on nous pardonne l'expression). Il va de soi que le premier, dans la Grèce d'Europe comme dans celle d'Asie, était tout acquis à la Macédoine, non point tant à cause des iniquités reprochables à quelques-uns des libérateurs venus de Borne, qu'à raison de ce qu'il y avait contradiction flagrante dans le fait d'une restauration nationale par la main de l'étranger. Tous comprenaient, mais trop tard, qu'il eût mieux valu pour la Grèce se ranger sous la loi du plus mauvais des rois de Macédoine, que d'être redevable à la magnanime bienveillance d'un protecteur italien de la plus libérale des constitutions. Les meilleurs et les plus habiles citoyens de la Grèce se tournaient donc tout naturellement contre Rome : seule, une aristocratie lâche et égoïste penchait pour elle ; et çà et là se rencontraient aussi quelques hommes honnêtes qui, ne s'abusant plus sur les misères de la nation et sur son avenir, se rangeaient par exception dans le parti philo-romain. Le plus malheureux entre tous était Eumène, de Pergame, l'infatigable partisan des libertés octroyées par la République. En vain il combla d'égards les cités à lui échues en partage : en vain il s'ingénia à capter, à force de bonnes paroles et de bon or sonnante, la faveur des villes et des diètes : il en fut pour ses dons et ses avances fièrement repoussés. Un jour, dans tout le Péloponnèse, et en vertu d'une décision diétale, toutes les statues que lui avaient élevées les villes furent jetées bas, les tables de bronze gravées en son honneur furent brisées et renvoyées à la fonte (584 [170 av. J.-c.]). Pendant ce temps, le nom de Persée est dans toutes les bouches, dans les États jadis les plus hostiles à la Macédoine, chez les Achéens eux-mêmes, on met à l'ordre du jour le rappel des lois promulguées contre les Macédoniens. Pendant ce temps, Byzance, quoique située dans le territoire pergaménien, demande et reçoit non d'Eumène, mais de Persée, secours et protection contre les Thraces. Lampsaque sur l'Hellespont se donne également à

lui. Il n'est pas jusqu'aux Rhodiens, les puissants et prudents Rhodiens, qui ne lui amènent d'Antioche sa fiancée syrienne sur leurs splendides navires de guerre (le roi de Syrie ne pouvant entrer avec les siens dans les eaux de la mer Égée) ; et qui ne s'en retournent comblés d'honneurs et de cadeaux, chargés, entre autres choses, de bois de construction pour leur arsenal. Enfin, les villes asiatiques, sujettes d'Eumène, ouvrent dans *Samothrace* de secrètes conférences avec les députés macédoniens. Qu'on ne lui attribue si l'on veut qu'une mince importance, encore le mouvement de la flotte rhodienne avait-il la valeur d'une démonstration ! Bientôt le roi, sous le prétexte d'une cérémonie religieuse à accomplir à Delphes, se fit voir aux Grecs à la tête de son armée. Évidemment, toute cette propagande avait un but, et Persée demandait au sentiment national un point d'appui en vue de la guerre prochaine. Pourquoi commit-il la faute de tirer avantage des hideuses maladies sociales de la Grèce, et d'aller recruter ses partisans jusque parmi ceux-là qui rêvaient le renversement de la propriété et l'abolition des créances ?

On se ferait difficilement l'idée de la dette énorme des cités et des individus dans la Grèce européenne. Dans le Péloponnèse seul, la situation était quelque peu meilleure. Les choses en étaient à ce point, qu'une ville se jetait sur l'autre et la pillait, par manière de battre monnaie. Ainsi firent les Athéniens à *Oropos* : chez les Étoliens, les Perrhèbes et les Thessaliens, ceux qui possédaient et ceux qui ne possédaient pas se livrèrent des batailles rangées. C'est en de tels temps que se consomment les plus détestables excès : on vit un jour les Étoliens proclamer la réconciliation et la paix générales, rappeler ainsi dans le pays de nombreux émigrés ; puis ceux-ci tombés dans le panneau, se ruer sur eux et les massacrer en masse. Les Romains tentèrent de s'interposer : mais, leurs députés s'en revinrent sans avoir rien fait, disant que les deux partis se valaient, et qu'il n'y avait plus qu'à les abandonner à leurs mutuelles violences. Pour vaincre le mal, en effet, il eût fallu ou des armées ou le bourreau !... L'hellénisme sentimental qui n'était autrefois que ridicule, entraîna à plein dans le **régime de la terreur**. Persée se rendit maître du parti, si l'on peut qualifier ainsi un ramas d'hommes n'ayant rien à perdre, pas même l'honneur de leur nom. Non content de rendre des décrets d'absolution en faveur des banqueroutiers macédoniens, il fit afficher dans Larisse, Delphes et Délos des placards invitant tous les Grecs fugitifs pour fait de crime politique ou autre, ou pour dettes, à rentrer en Macédoine, les réintégrant dans la jouissance entière de leurs biens et de leurs honneurs. Ils vinrent tous, comme on peut le croire, si bien que la révolution qui couvait dans la Grèce du nord fit aussitôt explosion, et que le parti national et social y osa se réclamer du nom et de l'assistance du roi. Véritablement, si la nationalité des Grecs exigeait pour être sauvée l'emploi de tels moyens, on pouvait dire, sans manquer aux grandes mémoires de Sophocle et de Phidias, que le gain de la partie n'en valait pas l'enjeu.

Le Sénat comprit qu'il avait trop tardé, et que l'heure était venue de mettre un terme aux manœuvres du roi. L'expulsion du chef thrace Abrupolis, l'allié de Rome ; les relations nouées par la Macédoine avec Byzance, les Étoliens et une partie des villes de Béotie, constituaient autant de violations du traité de 557 [187 av. J.-c.], et pouvaient motiver suffisamment la déclaration de guerre. Au fond, la guerre avait sa raison d'être dans la situation que la Macédoine s'était de nouveau faite. La souveraineté purement nominale de Persée se changeant en domination réelle, Rome perdait son protectorat sur les Grecs. Dès l'an 581 [-173], les envoyés de la République l'avaient proclamé net devant la diète Achéenne : l'alliance avec Persée, c'était la défection vis-à-vis de l'Italie. En 582

[172], Eumène vint à Rome en personne, apportant la longue liste de ses griefs, et fit connaître au vrai l'état des choses. Sur quoi, contre toute attente, et en séance secrète, le Sénat se décida aussitôt à la guerre, et expédia des garnisons dans les ports de débarquement de l'Épire. Pour la forme, une ambassade fut encore envoyée à Persée. Elle tint un tel langage, que celui-ci, sentant qu'il n'y avait plus à reculer, répondit simplement : **je suis prêt à conclure un nouveau traité avec Rome, mais à des conditions d'égalité respectives : quant à celui de 557, je le tiens pour non avenu.** Puis il enjoignit aux ambassadeurs d'avoir à quitter la Macédoine sous trois jours. On était arrivé à l'automne (582 [172 av. J.-c.]) : il pouvait, s'il le voulait, occuper toute la Grèce, y mettre partout au pouvoir le parti macédonien, écraser facilement une division de cinq mille Romains, que *Gnæus Sicinius*, tenait réunie devant Apollonie, et apporter tout d'abord de sérieux obstacles au débarquement des légions. Mais loin de là, au moment décisif il commence à craindre ; il se laisse entraîner en d'inutiles pourparlers avec son hôte et ami, le consul *Quintus Marcius Philippus* ; il soutient qu'on lui dénonce la guerre sous de frivoles prétextes. Il retarde par suite son attaque, et fait même une tentative à Rome pour le maintien de la paix. Le Sénat, on le comprend, rejette ses propositions, ordonne l'expulsion de tous les Macédoniens qui séjournent en Italie, et fait embarquer les troupes. A la vérité il se trouva plus d'un sénateur de la vieille école pour blâmer **la sagesse nouvelle, de ses collègues, et la ruse indigne de Rome** dont Rome profitait. N'importe, on avait réussi l'hiver était passé : et Persée n'avait pas bougé. Durant ce temps aussi, les diplomates romains avaient activement travaillé à miner le sol en Grèce sous les pas du roi. Les Achéens étaient sûrs. Chez eux, les patriotes eux-mêmes, absolument étrangers au mouvement socialiste, et désireux tout au plus de garder une neutralité prudente, ne songeaient point à se jeter dans les bras de la Macédoine : de plus, l'influence de Rome avait poussé aux affaires le parti contraire entièrement dévoué à la République. — La fédération étolienne, au milieu de ses dissensions intestines, avait demandé et reçu de Persée des secours : mais *Lyciscos*, son nouveau stratège, élu sous les yeux de l'envoyé de la République, se montrait plus romain que les Romains. — Chez les Thessaliens, il en était de même, et les amis de Rome prédominaient. — En Béotie, la Macédoine de tout temps avait compté de nombreux partisans. Les misères économiques et sociales lui donnaient aussi une prise facile : néanmoins tout le pays ne se prononça pas ouvertement pour Persée : seules, les deux villes d'*Haliartos* et de *Coronée* traitèrent avec lui de leur autorité privée. L'envoyé romain s'étant plaint, l'exécutif de la ligue béotienne lui fit connaître quelle était la situation ; sur quoi celui-ci répondit qu'il convenait que chaque ville parlât pour elle-même, et qu'on verrait, alors clairement qui tenait pour Rome et qui tenait contre Rome. La division se mit alors partout, et la fédération s'en alla en pièces. Il y aurait pourtant injustice à accuser les Romains, de la chute du glorieux édifice construit par *Épaminondas* : la ruine avait commencé avant qu'ils y portassent la main, triste avant-coureur de la dissolution des autres fédérations helléniques, de celles même plus solidement cimentées¹. Du reste, sans attendre l'arrivée de la flotte de Rome dans les eaux de la mer Égée, son envoyé *Publius Lentulus* amena devant *Haliartos* les contingents des villes, restées fidèles, et l'assiégea. — Pendant ce temps, Chalcis reçoit une garnison achéenne ; l'*Orestide* a une garnison d'Épirotes. *Gnæus Sicinius* jette ses hommes dans les châteaux de la *Dassarétie* et de l'*Illyrie* placés le long de la frontière

¹ Je dois dire que la dissolution légale de la ligue béotienne n'arriva pas encore à l'époque où nous sommes, et qu'elle ne s'accomplit qu'après la destruction de Corinthe (Pausanias, 7, 14, 4, 16, 6).

macédonienne ; et, dès que la navigation se rouvrit, deux mille soldats sont expédiés à *Larisse*.

Devant tous ces préparatifs, Persée demeure inactif ; et quand au printemps, ou en juin (582 [172 av. J.-c.] selon le calendrier officiel de Rome, les légions abordent enfin sur la côte occidentale de la Péninsule, il n'a pas encore mis le pied hors de son propre territoire. Se fût-il montré énergique autant qu'il se montra faible, on peut douter encore qu'il eût jamais trouvé des alliés solides : rien d'étonnant dès lors s'il demeura seul en face de l'ennemi, et s'il en resta pour tous les frais de sa vaste propagande contre Rome. Carthage, Genthios d'Illyrie, Rhodes et les villes libres asiatiques, Byzance même, son étroite alliée jusque-là, tous offrirent leurs vaisseaux aux Romains, qui les refusèrent. Eumène mit sa flotte et son armée sur pied. *Ariarathe*, roi de Cappadoce, envoya spontanément des otages à Rome. Il n'y eut pas jusqu'au beau-frère de Persée, jusqu'au roi de Bithynie, Prusias II, qui ne se déclarât neutre. Nul ne remua dans toute la Grèce. Seul, on vit s'ébranler Antiochus IV, **le Dieu, l'éclatant, le victorieux !** Ainsi l'appelait sa cour, pour le distinguer du **grand Antiochus** son père. Mais il ne fit rien que se jeter sur la région de la côte syrienne, pour l'enlever durant la guerre à l'Égypte, alors impuissante à combattre.

Quoique isolé, Persée n'était point un méprisable adversaire. Son armée comptait quarante-trois mille hommes, dont vingt et un mille phalangites, et quatre mille cavaliers macédoniens ou thraces, le reste consistait en simples mercenaires. L'armée romaine se composait de trente à quarante mille hommes de troupes italiennes, et en outre de dix mille auxiliaires numides, ligures, grecs, ou crétois et surtout pergaméniens. Rome avait enfin sa flotte de quarante vaisseaux seulement, mais plus que suffisante contre un ennemi qui n'en possédait point. Persée à qui le traité de 557 [197 av. J.-c.] avait interdit d'en bâtir, ne faisait encore qu'ébaucher des constructions navales à Thessalonique. Mais les Romains avaient à leur bord dix mille soldats destinés à coopérer au siège des places. *Gaius Lucretius* commandait la flotte, et le consul *Publius Licinius Crassus* l'armée de terre. Celui-ci, laissant une forte division en Illyrie, avec ordre d'inquiéter la Macédoine à l'ouest, prit comme d'ordinaire avec son principal corps la route allant d'Apollonie en Thessalie. Persée ne songea même point à le troubler dans cette marche difficile ; et s'avancant jusqu'en *Perrhèbie*, ou jetant du monde dans les citadelles les plus voisines, il attendit l'ennemi au pied de l'*Ossa*. Le premier choc eut lieu non loin de *Larisse*, entre les cavaliers et les troupes légères des deux armées. Les Romains furent- complètement battus. Cotys, avec les Thraces, refoula et mit en déroute la cavalerie italienne : Persée, avec ses Macédoniens, dispersa les Grecs. Les Romains perdirent deux mille soldats de pied et deux cents chevaux : six cents autres furent pris : le reste de l'armée dut s'estimer heureux de repasser le Pénée sans se voir poursuivi. Le roi, après sa victoire, demanda encore la paix aux conditions subies jadis par Philippe : il offrait aussi de payer la même somme d'argent. Mais Rome rejeta ses propositions : elle ne faisait jamais la paix au lendemain d'une défaite ; d'ailleurs, traiter en pareil moment, c'était perdre aussitôt toute la Grèce. Mais elle avait confié son armée à un général qui ne pouvait prendre sérieusement l'offensive, et qui parcourut la Thessalie en tous sens, sans résultat. Persée n'attaqua pas non plus : pourtant il voyait les Romains mal commandés, hésitants : par toute la Grèce avait couru la nouvelle d'une victoire éclatante remportée sur eux dans la première rencontre : qu'elle fût suivie d'une secondé, et les patriotes se levaient en masse, et commençaient en tous lieux une guerre de partisans dont les conséquences ne se pouvaient calculer. Persée était bon

soldat comme son père : il n'était pas comme lui bon capitaine. Il s'était préparé pour la défensive, et les choses tournant autrement, il se trouva comme paralysé. Sur ces entrefaites, les Romains eurent l'avantage dans un second combat de cavalerie à *Phalanna* : aussitôt il en tira prétexte pour s'en tenir de plus fort à son plan de campagne, et évacua la Thessalie. Autant valait renoncer publiquement au concours d'une insurrection grecque ; et pourtant, la révolution qui se faisait à cette heure même en Épire montre assez tout ce qu'il eût été raisonnable d'en attendre. Les deux armées n'agirent plus l'une contre l'autre. Persée alla réduire Genthios, châtier les Dardaniens, et fit chasser de la Thrace par Cotys les partisans de Rome et les soldats du roi de Pergame. De son côté, l'armée romaine d'Illyrie prit quelques villes, et le consul s'employa à expulser les garnisons macédoniennes des places de Thessalie : puis, il occupa *Ambracie* en force, pour être maître des Étoliens et des Acarnaniens. Mais les deux malheureuses villes béotiennes qui tenaient pour Persée subirent plus durement le choc de la valeur romaine : enlevée d'assaut par l'amiral *Gaius Lucretius*, Haliartos eut tous ses habitants vendus comme esclaves : Coronée assiégée par le consul Crassus capitula, et néanmoins fut traitée de même. D'ailleurs, jamais armée romaine n'avait péché contre la discipline autant que sous ses chefs actuels. Le désordre était tel, qu'à la campagne de 584 [170 av. J.-c.], le nouveau consul, *Aulus Hostilius*, se vit hors d'état de rien entreprendre. Quant au nouveau capitaine de la flotte, *Lucius Hortensius*, il fut incapable et déloyal à l'égal de son prédécesseur. Les vaisseaux passèrent inutilement en revue toutes les places maritimes de la Thrace. Pendant ce temps, l'armée de l'ouest, commandée par *Appius Claudius*, dont le poste principal était à *Lychnidos*, chez les Dassarètes, marchait d'échecs en échecs. Une première pointe en Macédoine avait échoué ; et au début de l'hiver, pendant que les neiges amoncelées dans les passes de la frontière du sud lui permettaient de disposer librement de ses troupes, le roi vint se jeter sur Appius, lui reprit une foule de villes, fit de nombreux prisonniers, et renoua ses intelligences avec Genthios. Il fit même une tentative jusqu'en Étolie, alors que le Romain attardé inutilement en Épire, au siège d'une ville, se laissait encore une fois battre par la garnison. Ailleurs, l'armée principale essayait une ou deux fois de franchir les monts *Cambuniens*, pour pénétrer ensuite en Macédoine par la Thessalie. Persée la refoula avec pertes. Le consul s'appliquait à réorganiser ses troupes : mais, pour cette œuvre avant tout nécessaire, il eût fallu une main plus vigoureuse, un capitaine plus illustre. Les congés définitifs et les permissions d'absence s'achetant de gré à gré, les cadres n'étaient jamais au complet. En plein été, les troupes prenaient leurs quartiers. Les officiers supérieurs pratiquaient le vol en grand, le simple soldat le pratiquait en petit. Les peuples auxiliaires, en butte à des soupçons insultants, étaient maltraités. C'est ainsi qu'on imputa la honteuse défaite de Larisse à une prétendue trahison de la cavalerie étolienne, et, chose inouïe, ses chefs, envoyés à Rome, y furent mis en procès. On accusa de même, et à tort, les Molosses, les poussant par là à une défection véritable. On surchargea de contributions de guerre les villes alliées, comme si elles eussent été villes conquises. Leurs habitants réclamaient-ils devant le Sénat, ils étaient livrés au bourreau ou vendus comme esclaves. Ainsi furent traitées *Abdère* et *Chalcis*. — Le Sénat agit promptement et rigoureusement. Il rendit la liberté aux Coronéens et aux Abdéritains, et défendit aux officiers d'imposer désormais, sans son autorisation, des taxes ou prestations quelconques aux alliés de Rome. Gaius Lucretius fut condamné par sentence publique. — Mais toutes ces réparations ne faisaient point que les deux campagnes précédentes eussent produit un résultat. Elles étaient une honte pour Rome, dont l'habile et loyale intervention dans les désordres de la Grèce n'avait

pas peu favorisé jadis les rapides succès des armes italiennes en Orient. Si Philippe eut encore régné, au lieu de Persée, la guerre eût débuté, sans nul doute, par la destruction de l'armée italienne et la révolte presque générale des Grecs. Rome eut ce bonheur que les fautes de ses adversaires dépassèrent constamment ses propres fautes. Persée se tint retranché dans la Macédoine comme dans une ville assiégée : les montagnes à l'ouest et au sud font du pays une véritable forteresse.

Rome avait envoyé un nouveau chef à l'armée (585 [169 av. J. c.]), *Quintus Marcius Philippus*. Cet honnête et ancien ami du roi, dont nous avons déjà prononcé le nom, n'était pas davantage à la hauteur de sa difficile mission. Ambitieux et entreprenant, il n'était qu'un médiocre général. Laissant quelques troupes en face des Macédoniens postés dans les passes de *Lapathus*, à l'ouest de *Tempé*, il se jeta avec toute son armée dans d'affreux défilés latéraux, espérant ainsi franchir plus facilement l'Olympe. Il parvint toutefois à se frayer sa voie jusqu'à Héraclée, témérité que ne justifiait même pas le succès. Une poignée de gens déterminés aurait suffi à lui barrer la route, en même temps que toute retraite pouvait lui être fermée. A la sortie des montagnes, il avait devant lui l'armée macédonienne ; par derrière se dressaient les forts de Tempé et de Lapathus. Resserré au fond d'un étroit vallon, sans provisions, sans la possibilité de lancer des fourrageurs autour de lui, sa situation était tout aussi critique qu'au jour où, durant son premier consulat, il s'était laissé envelopper dans les passes de la Ligurie auxquelles restait attaché son nom. Un hasard l'avait alors sauvé ; aujourd'hui il dut son salut à l'incapacité de Persée. Comme s'il n'avait pas d'autres défenses contre les Romains que la fermeture des passes, le roi se crut perdu envoyant les Romains arriver sur leur revers. Il s'enfuit à Pydna, ordonnant de brûler ses vaisseaux et d'enfouir ses trésors. Et pourtant cette honteuse reculade ne tirait même pas les Romains d'embarras ! Le consul put bien avancer sans coup férir : mais au bout de quatre jours, il lui fallut, faute de vivres, retourner en arrière. A ce moment Persée revint à lui reprit aussi son ancien poste ; et l'armée italienne courait de nouveau les plus grands dangers, quand tout à coup l'imprenable Tempé capitula, et livra ses riches magasins. Les communications avec le sud étaient désormais assurées : mais Persée se tenait toujours fortement retranché sur la rive du petit torrent de *l'Elpios*, et empêchait l'ennemi de pousser plus loin. L'été s'acheva, et l'hiver s'écoula dans ces conditions, les Romains restant entassés dans un coin perdu de la Thessalie. Ils n'avaient remporté qu'un seul et sérieux avantage, le premier dont ils pussent se vanter depuis le commencement de la guerre. Mais s'ils avaient forcé l'entrée du pays ennemi, ils devaient ce succès bien moins, à l'habileté de leur général, qu'à la maladresse de leur adversaire. — Pendant ce temps la flotte fit une tentative inutile sur Démétriade. Les navires légers de Persée parcouraient les Cyclades, convoyaient les transports chargés de grains pour la Macédoine, et s'emparaient de ceux des Romains. Dans l'ouest, les choses allaient plus mal encore : avec sa division trop affaiblie, *Appius Claudius* ne pouvait rien faire : il réclama le concours du contingent achéen : le consul, par jalousie, empêcha celui-ci de partir. Ce n'est pas tout. Genthios s'étant vendu à Persée moyennant la promesse de fortes sommes, rompit brusquement avec la République, dont il incarcéra les ambassadeurs : sur quoi, Persée tint pour inutile le paiement du prix convenu. Genthios, trop engagé pour reculer, n'en sortit pas moins de son attitude jusque-là ambiguë, et ouvrit de soit côté les hostilités. Rome avait donc une seconde guerre sur les bras, à côté de la grande guerre qui durait depuis trois années déjà. Que si Persée avait eu le courage de

se séparer de ses trésors, il eût eu beau jeu à susciter encore de plus dangereux ennemis aux Romains. Une horde de vingt mille Gaulois environ (dix mille hommes à cheval et dix mille hommes à pied), conduite par *Clondicus*, s'offrit à prendre du service à la solde de la Macédoine : on ne put s'entendre sur le prix. En Grèce, tout fermentait : avec un peu d'habileté et des caisses pleines d'or, il était facile de mettre partout des guérillas en campagne ; mais Persée, se montrait trop avare pour rien donner, et les Grecs étaient trop cupides pour rien faire gratuitement : le pays ne se leva pas.

Rome enfin se décida à faire partir pour la Grèce l'homme nécessaire, *Lucius Æmilius Paullus* [*Paul-Émile*], fils du consul du même nom, mort sur le champ de bataille de Cannes. Il était de vieille noblesse, mais sa fortune était médiocre. Aussi avait-il eu moins de bonheur dans les élections de la place publique que dans les combats. Il s'était signalé une façon éclatante en Espagne ; et plus encore en Ligurie. Le peuple l'élut une seconde fois consul pour l'année 586 [168 av. J.-c.]. Son mérite seul l'emportait, exception déjà notable en ces temps. Sous tous les rapports, il convenait merveilleusement à sa mission : général excellent de la vieille école ; sévère envers lui-même autant qu'envers ses soldats ; alerte, actif et robuste, en dépit de ses soixante-dix ans ; magistrat incorruptible, l'un des rares citoyens de Rome, dit un contemporain, [à qui l'on n'eut osé offrir de l'argent](#) ; ayant d'ailleurs la culture hellénique, et mettant à profit les loisirs du commandement suprême pour visiter la Grèce en amateur éclairé des arts. — A peine arrivé au camp devant Héraclée, le nouveau général occupe les Macédoniens dans le val de l'Elpios par des combats d'avant-postes : en même temps il envoie *Publius Nasica* se saisir du col de *Pythion*, qui est à peine gardé. Il tourne ainsi l'ennemi et le force à reculer jusqu'à Pydna.

Le 4 septembre 586 [-168], selon le calendrier romain (ou mieux, le 22 juin, selon l'année julienne : une éclipse de lune, prédite à l'armée par un officier quelque peu astronome, dans le but d'empêcher de chimériques frayeurs, nous aide à préciser la date), le 22 juin donc, dans l'après-midi, les troupes d'avant-garde des deux armées se rencontrèrent au lieu où buvaient les chevaux, et l'on en vint aux mains. La bataille projetée pour le lendemain s'engagea de suite. Le général romain courut dans les lignes sans cuirasse et sans casque, montrant sa tête grise, criant et rangeant son armée. A peine étaient-ils en place, que déjà la terrible phalange se précipitait sur les Romains ; et Paul-Émile lui-même, le vétéran de cent batailles, avoua plus tard qu'un instant il avait tremblé. L'avant-garde romaine céda et se rompit ; une cohorte de soldats pœligniens fut aussi brisée et presque anéantie ; et les légions durent se replier jusque sur une colline, tout près du camp. Là, la fortune tourna grâce aux inégalités du terrain : dans la chaleur de la poursuite, la phalange s'était entr'ouverte. Aussitôt les Romains de se jeter dans tous les intervalles, assaillant l'ennemi de droite et de gauche. La cavalerie de Persée, au lieu de voler au secours de l'infanterie, reste d'abord immobile, puis bientôt se retire en masse avec le roi en tête des fuyards. En moins d'une heure, c'en était fait de la Macédoine. Les trois mille phalangites d'élite se firent hacher jusqu'au dernier. La phalange livrait son dernier grand combat à Pydna. Elle y voulut périr tout entière. Le désastre fut immense. Vingt mille Macédoniens jonchaient le sol, onze mille étaient prisonniers. Quinze jours après avoir pris son commandement, Paul-Émile avait mis fin à la guerre. Deux jours après, toute la Macédoine faisait sa soumission. Le roi, emportant son trésor, il avait encore en caisse plus de 600 talents (10 millions de Thalers = 37.500.000 fr.), alla se réfugier dans l'île de *Samothrace*, suivi de quelques fidèles serviteurs. Là, il tua l'un d'eux, Évandré, de Crète, l'instigateur principal de la tentative d'assassinat pratiquée naguère sur

Eumène, et qui, comme tel, allait avoir à en répondre. Mais ce crime fut comme le signal de l'abandon donné à ses derniers compagnons et à ses pages eux-mêmes. Un instant il se crut protégé par le droit d'asile : c'était encore un fétu de paille qui se brisait sous sa main. Il voulut gagner les terres de Cotys et n'y réussit pas. Il écrivit au consul : sa lettre ne fut point reçue, parce qu'il y gardait le titre de roi. Alors se résignant à son sort, il se rendit à merci avec ses enfants et ses trésors, pleurant et lâche, et n'inspirant que du dégoût au vainqueur. Tout joyeux de son triomphe, mais songeant davantage encore à l'instabilité des grandeurs humaines, le consul vit venir à lui le plus illustre captif qu'un général romain ait jamais ramené dans Rome. A peu d'années de là, Persée, toujours prisonnier, mourut sur les bords du lac Fucin¹ ; et longtemps plus tard son fils, réduit à la condition de greffier, menait une vie obscure dans la même contrée de l'Italie.

Ainsi prit fin le royaume d'Alexandre le Grand. Cent quarante-quatre ans s'étaient écoulés depuis la mort du conquérant glorieux qui avait porté en Orient la civilisation de la Grèce. — La tragédie eut aussi sa petite pièce. En trente jours, le préteur *Lucius Anicius* avait commencé et terminé sa campagne contre un autre **monarque**, contre l'Illyrien Genthios. La flotte du corsaire fut prise : *Scodra*, sa capitale, tomba, enlevée d'assaut ; et les deux rois, l'héritier d'Alexandre et l'héritier de Pleuratos, entrèrent, côte à côte et enchaînés, dans Rome.

Le Sénat était bien décidé à ne plus laisser renaître les dangers créés par les ménagements impolitiques de Flamininus envers la Grèce. La Macédoine dut cesser d'exister. Dans les conférences tenues à Amphipolis, sur le Strymon, une commission romaine prononça la dissolution de la puissante unité nationale du peuple macédonien. L'antique monarchie fut partagée en quatre fédérations républicaines, à l'instar des ligues grecques : celle d'Amphipolis, avec les régions de l'est ; celle de Thessalonique, avec la *Péninsule chalcidique* ; celle de *Pella* comprenant les pays limitrophes de la Thessalie, et celle de *Pelagonia* au centre. Les mariages demeurèrent interdits entre les citoyens des diverses fédérations : nul ne put avoir d'établissement dans plus d'une d'elle. Tous les anciens officiers du roi, eux et leurs fils adultes, eurent à quitter la contrée sous peine de mort ; et à aller vivre en Italie. Rome redoutait pour l'avenir, et non sans raison, le réveil de leur antique *loyalisme*. Les lois et les institutions locales demeurant d'ailleurs debout, les magistrats des cités sont comme avant nommés à l'élection ; mais dans les cités et dans les ligues, la prédominance est donnée à l'aristocratie : ces dernières n'héritent d'ailleurs ni des domaines royaux ni des droits de régale ; et les Romains prohibent les travaux dans les mines d'or et d'argent, principale richesse du pays ; toutefois, en 596 [158 av. J.-C.], ils autorisent de nouveau l'extraction de ce dernier métal². Ils défendent l'importation du sel, et l'exportation des bois de construction. La taxe foncière

¹ C'est assurément un conte que le meurtre de Persée tant reproché aux Romains. Voulant ne point manquer dit-on, à la parole qui lui garantissait la vie sauve, et voulant néanmoins se venger, ils auraient tué le malheureux en le privant de sommeil !

² C'est Cassiodore, qui rapporte qu'en 596 [158 av. J.-C.], les mines de Macédoine auraient été rouvertes ; et les médailles confirment et précisent son assertion. Il n'en existe point en or, provenant de l'une des quatre Macédoines : d'où je conclus que les mines d'or restèrent alors fermées ou que le commerce ne se servait plus de ce métal qu'en lingots. Au contraire, il existe des monnaies d'argent de la première Macédoine (Amphipolis) : c'était là que les mines d'argent s'exploitaient, et eu égard à la courte durée du temps pendant lequel elles ont été frappées (596-608 [-158/-146]), leur nombre étonne. Il faut ou qu'alors les extractions aient été très vivement poussées, ou qu'on ait refrappé en énormes quantités les anciennes monnaies royales.

levée pour le roi ayant cessé, les cités et les fédérations deviennent maîtresses de se taxer elles-mêmes, tenues qu'elles sont d'ailleurs d'envoyer à Rome, à titre de contribution annuelle, la moitié du produit de la taxe, estimée une fois pour toutes à la somme grosse de 100 talents¹ (170.000 thalers – 737.500 fr.). Du reste, tout le pays fut désarmé et la forteresse de Démétriade rasée ; vers la frontière du nord seulement, une ligne de postes resta debout pour repousser les incursions des barbares. Des armes qui furent livrées, les Romains n'emportèrent que les boucliers de bronze : le reste fut brûlé. — Rome en vint à ses fins. Deux fois, depuis cette époque, les Macédoniens se levèrent à l'appel des descendants de leurs anciens rois. Vains efforts ! à dater de leur chute, jusqu'à nos jours, ils ont cessé d'avoir une histoire.

L'Illyrie subit un traitement pareil : le royaume de Genthios est partagé en trois petits États, dont les habitants payent à leurs nouveaux maîtres la moitié de l'ancien impôt foncier ; sauf toutefois les villes restées fidèles aux Romains et qui sont déclarées franches (en Macédoine, il n'y avait pas lieu à une telle distinction). La flotte des corsaires illyriens est confisquée tout entière, et distribuée entre les principales villes grecques de la côte. A dater de ce jour aussi, cessent pour longtemps les souffrances et les inquiétudes que les pirates d'Illyrie infligeaient continuellement à leurs voisins.

En Thrace, Cotys était difficile à atteindre. D'ailleurs, on pouvait, dans l'occasion, avoir à se servir de lui contre Eumène : il obtint son pardon et la remise de son fils, prisonnier des Romains.

Après tous ces arrangements dans le nord, il n'y avait plus de roi nulle part, ni en Macédoine, ni ailleurs. Plus de joug royal à subir ou à craindre : la Grèce pouvait se dire plus libre que jamais !

Mais ce n'était point assez que de couper nerfs et muscles à la Macédoine. Le Sénat voulut que désormais nul État grec, ami ou ennemi, ne restât assez fort pour pouvoir nuire : tous, les uns après les autres, il les réduisit à la plus humble clientèle. Une telle politique se justifie sans doute : mais dans l'exécution, et, surtout au regard des puissances encore considérables, Rome usa de procédés indignes : l'époque des Fabius et des Scipions était passée sans retour. — Témoin le royaume des Attalides. Ce royaume, la République l'avait créé et agrandi de ses mains pour tenir la Macédoine en bride. Celle-ci n'étant plus, et Pergame devenant inutile, Rome changea brutalement d'attitude et de conduite. Mais avec Eumène, si prudent et si sage, où trouver un prétexte à disgrâce ? Comment le faire déchoir de sa position jadis tant favorisée ? Tout à coup, alors que l'armée campait encore devant, Héraclée, on fit circuler contre lui de singuliers bruits : il serait, disait-on, secrètement d'intelligence avec Persée ! sa flotte aurait disparu, soudain, comme emportée par le vent ! il lui aurait été offert 500 talents pour qu'il s'abstint de prendre part aux opérations, 1.500 talents pour qu'il s'entremît dans l'intérêt de la paix ! La parcimonie de Persée aurait seule, fait échouer les négociations. Or, Eumène était parti avec sa flotte quand la flotte romaine s'en allait dans ses quartiers d'hiver ; il avait même avant rendu visite au consul. Quant à la prétendue corruption pratiquée par

¹ Polybe dit (37, 4) que les cités macédoniennes furent *déchargées de toutes les taxes et impositions royales*, ce qu'il ne faut point nécessairement entendre comme si Rome leur en avait fait remise entière : le récit de notre auteur s'explique en ce sens que les anciens impôts royaux devinrent impôts communaux. — Le maintien, jusqu'au siècle d'Auguste (Tite-Live, 45, 32. – Justin, 32, 2), des institutions données par Paul-Émile à la province de Macédoine se concilie aussi fort bien avec le fait de l'abolition des taxes du roi.

Persée, elle était de même une histoire en l'air, futile comme un conte de moderne gazette. Était-il supposable qu'Eumène, le riche, le rusé, le politique Eumène, après avoir été de sa personne à Rome, en 582 [172 av. J.-C.], pour pousser à la guerre contre Persée ; après avoir failli périr sous la couteau d'un bandit aposté par Persée ; au moment où les plus grandes difficultés étaient enfin surmontées, lui qui jamais n'avait douté de l'issue de la lutte, se serait honteusement vendu à son assassin pour quelques pièces d'or ; et, renonçant à sa part du butin, aurait défait, moyennant une compensation misérable, l'œuvre longue et laborieuse de ses mains ? C'était mentir, et mentir sottement que de l'en accuser. Si l'accusation, eût été vraie, n'en aurait-on pas trouvé la preuve dans les papiers du roi Persée ? Or, on n'y découvrit rien, et jamais les Romains n'osèrent parler tout haut de leurs soupçons. Mais ils allaient à leur but. Rien de plus transparent que leur conduite envers Attale, le frère d'Eumène, le général des troupes envoyées de Pergame en Grèce. A Rome, on reçoit à bras ouverts ce vaillant et fidèle compagnon d'armes on l'exhorte à demander une récompense, non pour Eumène, mais pour lui-même. Le Sénat lui donnera tout au moins un royaume. Or, il ne veut réclamer qu'*Ænos* et *Maronée*. On croit qu'en cela faisant il ne sollicite qu'un premier à compte, et on le lui donne aussitôt. Mais lorsqu'il s'en va sans formuler d'autres et plus amples prétentions ; quand l'on constate ainsi qu'au sein de la famille royale des Attalides, les princes vivent dans une entente complète, inaccoutumée partout ailleurs, Rome aussitôt déclaré les deux cités *villes libres*. Les Pergaméniens n'eurent pas un pouce de terre du pays conquis. Après la défaite d'Antiochus, la République avait encore, pour la forme, usé d'égards envers Philippe. Aujourd'hui elle froisse, elle humilie ses alliés. C'est alors, à ce qu'il semble, qu'elle proclame l'indépendance de la Pamphylie, que se disputent Eumène et le roi de Syrie. Autre fait plus grave : les Galates étaient naguère dans la main d'Eumène, qui, après avoir chassé le roi de Pont de leur contrée, avait imposé à ce dernier, en traitant avec lui de la paix, la promesse de ne plus nouer à l'avenir d'intelligences avec leurs princes. Mais voici que, profitant du refroidissement survenu entre Rome et Pergame, si ce n'est même à l'instigation des Romains, ces peuples sauvages se soulèvent, inondent le royaume d'Eumène et le mettent en sérieux danger. Eumène, de demander à Rome de s'interposer. L'envoyé de la République se dit tout prêt à agir : mais il ne veut pas qu'Attale l'accompagne, ni lui ni les troupes qu'il commande. Ce serait vouloir irriter davantage les barbares. Bien entendu, ses pas et ses démarches n'aboutissent à rien : il va même jusqu'à prétendre, à son retour, que la colère des Galates n'a d'autre cause que l'acte d'intervention sollicitée par le roi. Puis, à peu de temps de là, le Sénat de reconnaître et garantir expressément l'indépendance du peuple galate. Eumène prend le parti d'aller de sa personne en Italie pour y plaider sa cause. Soudain le Sénat, comme tourmenté par une conscience coupable, statue qu'à l'avenir nul roi ne pourra entrer dans Rome. Un questeur, dépêché à Brindes, notifie à Eumène le sénatus-consulte, lui demande ce qu'il veut, et lui donne en même temps l'avis de s'en retourner au plus tôt. Le roi reste longtemps pensif et muet ; il déclare enfin qu'il n'a plus rien à demander et se rembarque. Il a vu trop clairement que c'en est fait de ceux des alliés de la République qui sont encore à demi puissants ou libres à demi. Pour eux l'heure a sonné de la sujétion ou de l'irréremédiable faiblesse !

Les Rhodiens n'eurent point un meilleur sort. Au début, leur condition était toute privilégiée. Placés en dehors de la vaste Symmachie romaine, ils traitaient d'égal à égal avec la République amie, entrant librement dans toutes les alliances à leur convenance, et n'ayant point, sur une simple demande venue de Rome, à lui

fournir de contingent obligé. Déjà, pour ce dernier motif sans doute, la mésintelligence couvait depuis quelque temps entre les deux républiques. Bientôt la révolte des *Lyciens* vint compliquer les difficultés. Ceux-ci, donnés à Rhodes après la campagne contre Antiochus, s'étaient soulevés contre leurs nouveaux maîtres qui, les traitant en sujets rebelles, les maltraitèrent (576 [178 av. J.-C.]), et les firent esclaves. Les malheureux s'écriaient qu'ils n'étaient point des sujets, mais bien des alliés. Ils invoquèrent la juridiction du Sénat : à lui seul il appartenait d'interpréter le traité de paix syrien et ses clauses douteuses ! Une trop juste pitié, sur ces entrefaites, vint d'elle-même adoucir le sort des opprimés. Rome d'ailleurs ne fit rien, laissant à Rhodes, comme partout ailleurs en Grèce, libre champ aux dissensions intestines. Quand éclata la guerre avec Persée, les Rhodiens ne la virent pas de bon œil, d'accord en cela avec quiconque pensait sagement parmi les Hellènes. Ils en voulurent à Eumène, principal promoteur de l'orage ; et repoussèrent avec insulte l'ambassade solennelle envoyée par lui à la Fête rhodienne du soleil. Mais ils ne cessèrent point pour cela de faire cause commune avec Rome ; et chez eux, pas plus que dans les autres pays, le parti macédonien n'arriva à dominer. En 585 [169 av. J.-C.], les bonnes relations se continuèrent encore en apparence : comme par le passé, les vaisseaux rhodiens allèrent chercher des céréales en Sicile. Mais soudain, un peu avant la bataille de Pydna, les envoyés de Rhodes entrent dans le camp romain, et au même moment se montrent devant le Sénat. Ils déclarent que leur République ne veut plus que la guerre se prolonge : elle a tué le commerce avec la Macédoine : elle arrête les importations à Rhodes. Que, si l'un des deux adversaires se refuse à déposer les armes, Rhodes est décidée à lui déclarer la guerre à son tour. A cette fin déjà, elle s'est alliée avec la Crète et les villes d'Asie. Tout est possible dans les républiques où l'assemblée populaire règne et gouverne ! L'intervention des marchands rhodiens était démence pure, alors surtout qu'elle se produisait au moment même où arrivait la nouvelle que les légions avaient franchi les passes de Tempé ! Une explication pourtant se présente et peut donner la clef de l'énigme. Il paraît que le consul *Quintus Marcius*, l'un des diplomates de l'école nouvelle, ayant avec lui, dans son camp sous Héraclée (Tempé déjà prise par conséquent et occupée en force), l'envoyé rhodien *Agépolis*, l'aurait comblé de caresses, et engagé sous main à s'entremettre pour la paix. La vanité et la sottise républicaines auraient fait le reste. Les Rhodiens en auraient conclu que l'armée romaine perdait tout espoir. Quel beau rôle à jouer que celui de pacificateur entre quatre grands États ! De là des négociations entamées aussitôt avec Persée : de là, la jactance des ambassadeurs qui, gagnés à la Macédoine, en auraient dit bien plus qu'il ne convenait de le faire, tombant droit dans le piège qui leur était tendu. Le Sénat, presque tout entier, ignorait ces intrigues. Quelle ne fut pas son indignation en entendant l'incroyable message ! Il s'en réjouit comme d'une occasion venant à souhait. Il fallait punir et humilier bien vite ces orgueilleux trafiquants de Rhodes ! Il se trouva même un préteur belliqueux qui porta devant le peuple la motion d'une déclaration de guerre immédiate. Les rôles changeaient. Les Rhodiens se mettent à genoux, supplient le Sénat, lui demandent d'oublier l'injure présente par égard pour une amitié de cent quarante ans. En vain dans Rhodes les meneurs du parti macédonien portent leurs têtes sur l'échafaud ou sont livrés ; en vain une pesante couronne d'or est décernée à Rome miséricordieuse ! En vain le loyal Caton démontre qu'après tout la faute des Rhodiens n'est point si grande ! En vain il demande si l'on va punir désormais les vœux et les pensées, et s'il sera défendu aux peuples de manifester leurs trop justes craintes, en voyant les Romains tout oser dès qu'ils ne redoutent plus personne. Prières, sages avis, rien

ne sert. Le Sénat dépouille, Rhodes de toutes ses possessions en terre, ferme, lesquelles lui rapportaient 120 talents (200.000 thalers = 750.000 fr.) bon an, mal an. Le commerce rhodien est plus maltraité encore. Déjà, en interdisant l'importation des sels en Macédoine, et l'exportation des bois de construction des forêts macédoniennes, les Romains lui avaient porté un premier coup. Un *port franc* est créé à Délos, et achève sa ruine. Les produits des douanes de Rhodes, qui s'élevaient naguère à 1 million de drachmes (286.000 thalers – 831.500 fr.), tombent bientôt à 150.000 drachmes par an (43.000 thalers – 161.250 fr.). A dater de ce jour, les Rhodiens dégénèrent, atteints qu'ils sont dans leur liberté, même, et par là dans les sources vives de leur politique commerciale, si indépendante et si hardie jadis. Ils prient encore pour être reçus dans l'alliance de Rome, Rome les repousse ; en 594 [160 av. J.-c.] seulement elle se laissera toucher et renouvellera le pacte. Pour les Crétois, plus faibles et coupables de la même faute, ils en seront durement et à toujours exclus.

Avec la Syrie et l'Égypte, Rome y mit moins de ménagements encore. La guerre avait repris entre les deux royaumes, à l'occasion encore de la Coélé Syrie et de la Palestine. Les Égyptiens soutenaient qu'en se mariant à leur prince, la syrienne Cléopâtre lui avait apporté ces provinces : la cour de Babylone, ayant la possession pour elle, soutenait qu'il n'en avait rien été. Comme on l'a vu plus haut, la querelle tenait sans doute à ce que la reine avait eu sa dot assignée sur les impôts de la Coélé Syrie : et le bon droit était aussi du côté des Asiatiques. Cléopâtre venant à mourir en 581 [-173], le paiement de la rente cessa, aussitôt et les hostilités commencèrent. L'Égypte, à ce qu'il paraît, entra la première en campagne. Mais Antiochus Épiphane, de son côté, saisit avidement l'occasion. Pendant que les Romains avaient sur les bras les affaires de Macédoine, selon la tradition ancienne de la politique des Séleucides, il voulut tenter une fois encore la conquête du royaume africain. Cette tentative devait être la dernière. La fortune sembla d'abord lui sourire. Le roi d'Égypte, *Ptolémée VI Philométor*, fils de Cléopâtre, sortait d'enfance à peine : il était mal conseillé. Une grande victoire remportée sur la frontière d'Afrique, l'année même (583 [-171]) où les légions débarquaient en Grèce, ouvrit au roi syrien le royaume de son neveu : bientôt celui-ci tomba dans ses mains. Déjà le vainqueur, agissant au nom de Philométor, semblait devoir s'emparer de toute l'Égypte, quand Alexandrie ferma ses portes, déposa son roi, et élut à sa place le jeune frère de ce dernier, *Évergète II* dit le *Gros* ou *Physcon*. A ce même moment, Antiochus était rappelé en Syrie par des troubles graves : lorsqu'il revint, les deux frères s'étaient accommodés ; il lui fallut recommencer la guerre. Presque à l'heure de la bataille de Pydna (586 [168 av. J.-c.]), alors qu'il tenait Alexandrie investie, il vit venir à son camp le romain *Gaius Popilius*, rude et sévère ambassadeur s'il en fut, qui lui notifia sèchement les ordres du Sénat. Il fallait qu'il rendit ses conquêtes et évacuât incontinent l'Égypte. En vain il demande à réfléchir : le consul, avec son bâton, trace autour de lui un cercle sur le sable, et lui enjoint de répondre avant d'en sortir. Il promet d'obéir, et s'en retourne en effet en Syrie pour y jouer **le Dieu, le Dieu qui porte avec lui la victoire** : célébrant ses glorieux exploits en Égypte à la façon des généraux de Rome, et parodiant le triomphe de Paul-Émile. — Pendant ce temps, l'Égypte se rangeait volontairement dans la clientèle romaine. Pareillement, et à dater de ce jour, les rois de Babylone renonçant à la résurrection de leur indépendance, s'abstiennent de rien faire contre Rome. Ainsi que Persée l'avait tenté en Macédoine, les Séleucides, dans l'affaire de Coélé Syrie, avaient une dernière fois voulu ressaisir leur antique puissance. Symptôme notable des énergies bien diverses des deux États : pour briser

l'effort de la Macédoine, il avait fallu les légions ; avec les Syriens, il avait suffi de la dure parole d'un diplomate !

En Grèce, où les deux villes de Béotie avaient cruellement payé déjà leur alliance avec Persée, il ne restait plus que les Molosses à punir. D'ordre secret du Sénat, Paul-Émile livra un jour au pillage soixante-dix cités de l'Épire, et en vendit tous les habitants (on en compta cent cinquante mille) comme esclaves. Les Étoliens perdirent Amphipolis, et les Acarnaniens Leucate, pour peine de leur attitude douteuse ; tandis que les Athéniens, jouant toujours le rôle du poète mendiant de leur comique Aristophane, se faisaient donner Délos et Lemnos, et osaient demander les terrains déserts où naguère encore s'élevaient les murs d'Haliartos : ils les obtinrent. Mais la part faite aux Muses, la justice réclamait toute la sienne. Dans chaque ville, il y avait eu un parti macédonien : aussitôt, par toute la Grèce commencent les procès pour crime de haute trahison. Quiconque servi dans l'armée de Persée est mis à mort sans répit. Rome, sur le vu des papiers du roi, ou sur la dénonciation de leurs adversaires politiques, accourus en foule, désigne à ses justiciers les victimes. L'Achéen *Callicrate* et l'Étolien *Lyciscos* se firent remarquer entre tous dans la cohue des accusateurs. Les patriotes les plus notables, Thessaliens, Étoliens, Acarnaniens, Lesbiens et autres encore, furent exilés : la même peine frappa mille Achéens, non point tant après instruction réglée contre ces malheureux, que pour clouer d'un seul coup la bouche à l'opposition puérile des Hellènes. Comme d'habitude, en Achaïe, on ne se tint pas pour satisfait. Mais Rome et le Sénat fatigués répondirent, ainsi que tout le monde le pressentait, qu'il était définitivement coupé court aux procès, et que les exilés résideraient dorénavant, en Italie. De fait, il y furent transportés et internés dans les cités, où leur sort n'était pas par trop dur : seulement, la moindre tentative de fuite y était punie de mort. Semblable était la condition des fonctionnaires macédoniens, emmenés aussi par ordre du Sénat. A tout prendre, et quelque violente que fût la mesure, on l'eût pu prévoir plus cruelle : et les énergumènes du parti romain, chez les Grecs, se plaignirent tout haut de n'avoir point vu tomber assez de têtes. Lyciscos n'avait-il pas proposé en plein conseil, à titre de mesure préalable, le massacre de cinq cents Étoliens notables de la faction macédonienne ? L'hécatombe eut lieu : la commission romaine, à qui l'infâme était utile, le laissa faire, et le blâma seulement d'avoir fait exécuter par des soldats romains une sentence de la justice grecque. Tout porte à croire qu'en ordonnant ensuite les internements en Italie, Rome voulut mettre fin à des atrocités monstrueuses. D'ailleurs, comme il ne subsistait plus en Grèce aucun État fort, ou aucune puissance, n'eut-elle que l'importance de Rhodes ou de Pergame, il n'y eut, là non plus, aucun édifice politique à abattre. Dans tout ce que fit Rome, elle obéit aux idées, aux besoins de la justice romaine, ne voulant qu'une seule chose, étouffer à toujours les plus dangereux et les plus manifestes ferments de la révolte.

Désormais, tous les États grecs étaient assujettis à la clientèle de Rome : Rome, héritière des héritiers d'Alexandre, régnait en souveraine dans tout l'empire du héros ! Par toutes les routes affluaient les rois et les ambassadeurs, apportant leurs vœux pour la fortune de la grande cité. Il se vérifia en ce jour que jamais la flatterie n'est plus humble que là où les rois font antichambre. Averti par injonction expresse d'avoir à s'abstenir de comparaître en personne, Massinissa envoya son fils dire au Sénat qu'il se regardait comme l'*usufruitier*, que le peuple romain était le vrai *propriétaire* de son royaume, et qu'il demeurerait satisfait toujours de ce qu'on voudrait bien lui laisser. La vérité était au fond de ces paroles. — Prusias, de Bithynie, avait à se faire pardonner sa neutralité : il sut

mériter le prix dans cette lutte entre les humbles : introduit devant les sénateurs, il tomba le visage contre terre et rendit hommage **aux Dieux sauveurs !** — Trop méprisable, ajoute Polybe, pour ne pas emporter une bienveillante réponse : il reçut la flotte de Persée.

Du moins, l'heure était bien choisie pour de tels serments. C'était dans la journée de Pydna, qu'au dire de Polybe, Rome avait mis le couronnement à sa puissance universelle. Les champs de Pydna avaient vu le dernier empire encore indépendant, dans l'univers civilisé, combattant à armes égales avec Rome. Plus tard les légions n'auront plus à faire qu'à des révoltés ou qu'à des peuples vivant en dehors du monde romain et grec, à des peuples justement appelés les Barbares ! Désormais le monde civilisé reconnaît dans le Sénat romain sa juridiction suprême : les commissaires sénatoriaux jugent en dernier ressort entre les rois et les peuples. Ambitieux d'apprendre et la langue et les mœurs de Rome, les princes étrangers et les jeunes gens des illustres familles affluent dans ses murs. Une fois, une seule fois, se lèvera un homme, le grand *Mithridate*, roi du Pont, qui voudra secouer le joug. — La bataille de Pydna marque aussi la dernière heure de l'ancienne politique et de sa grande maxime. Jusque-là le Sénat se refuse, autant qu'il lui est possible, à rien posséder au delà des mers italiennes : il lui répugne encore d'envoyer au loin des garnisons ; il voudrait par le seul poids de son patronage maintenir en bonne discipline les innombrables États de sa clientèle. Quant à ceux-ci, arrachés à l'anarchie et à leur propre faiblesse, ils ne pourront plus ni tomber en dissolution totale, comme il en est advenu de la Grèce, ni sortir de leur condition à demi libre pour s'élever de nouveau à la pleine indépendance, comme la Macédoine l'a récemment essayé sans succès. Si nul d'entre eux ne périt, nul ne saura se tenir debout. Les diplomates de Rome traiteront le vaincu sur le même pied que l'allié fidèle : souvent même ils lui feront un meilleur sort. L'ennemi terrassé, parfois ils le relèvent ; ils abattent impitoyablement quiconque se redresse tout seul. Les Étoliens, les Macédoniens, après la guerre d'Asie, Rhodes, Pergame, en font la dure expérience. Mais bientôt ce protectorat deviendra plus lourd pour Rome elle-même que pour ses protégés ; elle se fatiguera de sa tâche ingrate, véritable rocher de Sisyphe qu'il faut soulever tous les jours ! — Après Pydna, la politique extérieure se transforme : Rome ne veut plus souffrir à côté d'elle d'État indépendant, ne fût-il que de moyenne force ; et premier symptôme du changement qui s'est fait, elle procède délibérément à la destruction de la monarchie macédonienne. De même, et par suite, elle intervient inévitablement, à toute heure, dans les affaires intérieures des petites cités grecques, où l'appellent les mille abus du gouvernement et les désordres politiques et sociaux elle désarme la Macédoine, alors pourtant qu'il y faudrait sur la frontière du Nord d'autres défenses qu'une simple chaise de postes : de la Macédoine et de l'Illyrie, elle tire maintenant de riches impôts fonciers ! Tout cela, n'est-ce point faire rapidement descendre les peuples de la clientèle à la complète sujétion ?

Jetons en finissant un dernier regard sur l'immense romaine en Italie carrière parcourue depuis l'union italienne consommée jusqu'au renversement de la monarchie macédonienne. Faut-il voir dans l'achèvement de la suprématie de Rome, le résultat d'une pensée gigantesque, enfantée et conduite par une insatiable soif de conquêtes ? Rome, au contraire, n'a-t-elle pas tout simplement obéi souvent quoi qu'elle en eût, à des lois qui s'imposaient d'elles-mêmes ? Certes, il semble commode de s'enrôler parmi les partisans de la première thèse : on est porté à donner raison à Salluste, quand il fait dire à Mithridate que les guerres de Rome avec les villes, les peuples et les rois, dérivent d'une seule et

unique cause, aussi vieille que Rome, l'ambition inassouvie des conquêtes et l'amour de l'or ! Jugement inique pourtant et dicté par la haine ! Qu'importe que les événements l'aient paru confirmer, et que l'histoire l'ait proclamé au lendemain des faits accomplis ? il n'en est pas plus vrai pour cela. Quel homme sérieux, pour peu qu'il regarde, ne voit Rome, durant cette période entière, occupée, sur toutes choses, à fonder et à consolider sa domination dans l'Italie, et ne voulant au dehors qu'empêcher ses voisins d'acquérir une puissance, prépondérante ? Non que dans sa modération, elle agisse par humanité pure envers les vaincus. Mais guidée par le plus clairvoyant des instincts, elle ne veut pas que le noyau de son empire puisse être jamais étouffé par les empires qui l'entourent. De là, l'Afrique, la Grèce, l'Asie successivement envahies par son protectorat : delà, avec le cercle qui s'élargit, avec les événements qui grandissent, l'extension forcée, irrésistible de sa souveraineté ! N'avez-vous pas entendu les Romains s'écrier maintes fois qu'ils ne poursuivaient point une politique de conquêtes ? Vaines paroles, prononcées pour la forme, a-t-on dit ! Pas le moins du monde. Toutes leurs guerres, à l'exception de la guerre de Sicile, aussi bien celle avec Hannibal, et celle avec Antiochus, que les expéditions contre Philippe et Persée, toutes leurs guerres débutent par l'offensive directe de l'ennemi : toutes sont nécessitées par la violation flagrante des traités existants : toujours, les Romains, quand elles font explosion, se sont laissés surprendre. A la vérité, une fois victorieux, ils ont méconnu la modération et sa loi, avant tout profitables aux intérêts réels de l'Italie. Ils ont gardé les Espagnes ; ils ont courbé l'Afrique sous leur pesante tutelle : autant de fautes commises contre la politique italienne. Lourde faute encore que cette singulière fantaisie, d'une reconstitution à demi de la liberté de la Grèce. Tout cela je l'admets. Mais, la raison de ces fautes, elle est dans la terreur aveugle inspirée par le nom de Carthage, dans les chimères follement libérales d'un hellénisme plus aveugle encore ! Loin qu'ils aient cédé à l'ambition des conquêtes, les Romains de ces temps se montraient sagement hostiles aux idées conquérantes. Chez eux, la pensée politique ne repose pas dans une seule et puissante tête, se transmettant de génération en génération dans une seule et même famille. Leur politique est celle d'un corps délibérant habile, parfois borné : ils n'ont pas, loin de là, le génie des combinaisons grandioses, comme les porte et les mûrit le cerveau des César et des Napoléon. Ils ont au contraire, et avec excès, l'instinct juste et conservateur de la cité. Enfin, la domination romaine a aussi trouvé son assise dans la constitution politique des sociétés anciennes. Le vieux monde ignorait le système de l'équilibre des nations. D'ordinaire, les peuples antiques, leur unité une fois réalisée au dedans, débordent aussitôt sur leurs voisins tantôt pour les soumettre : ainsi firent les Grecs ; tantôt pour les mettre hors d'état de nuire, moyen d'assujettissement non moins infaillible s'il est moins immédiat : ainsi firent les Romains. Seule peut-être, entre toutes les grandes puissances de l'antiquité, l'Égypte a cherché le système de l'équilibre ; tous les autres ont suivi l'autre route, Séleucus aussi bien qu'Antigone, Hannibal aussi bien que Scipion. Ce n'est pas sans douleur, je le confesse, qu'on assiste à la chute successive de toutes les autres nations, si richement douées, si richement cultivées du monde ancien, et fatalement condamnées à parer de leurs dépouilles le peuple privilégié des Romains. Il semble qu'elles n'aient vécu que pour servir de matériaux à l'édifice immense qui s'élevait au cœur de l'Italie, et aussi pour préparer sa ruine ! Du moins une mission s'impose-t-elle à la juste et consciencieuse histoire ! Dans ce vaste tableau où la supériorité de la légion sur la phalange n'apparaît plus que comme un détail, il convient de considérer avant tout le mouvement progressif mais nécessaire des rapports internationaux parmi les sociétés

antiques. Là, point de triste hasard qui décide des destinées : les faits se consomment au contraire, providentiels, immuables et apportant avec eux leurs propres consolations !

Chapitre XI — Gouvernement et gouvernés.

La chute de la noblesse n'avait point enlevé leur caractère aristocratique aux institutions romaines. Nous avons déjà fait voir que l'aristocratie était immédiatement ressuscitée au sein du parti plébéien, s'y faisant même plus énergiquement sa place à certains égards que dans l'ancien patricial. Jadis l'égalité civile absolue avait existé pour tout le peuple : il n'en était plus ainsi sous le régime de la constitution réformée. Et tout d'abord celle-ci avait laissé s'établir une séparation tranchée entre la masse des simples citoyens et les maisons sénatoriales, avantagées tant dans leurs droits politiques que par la jouissance des biens domaniaux. La noblesse ancienne, à peine mise de côté, l'égalité civile à peine fondée, l'aristocratie nouvelle se montre ayant en face d'elle aussi un parti nouveau d'opposition : l'une entée en quelque sorte sur les nobles abaissés ; l'autre rattachant de même ses premières manifestations aux agitations dernières de l'ancienne opposition entre les ordres. Les commencements du parti du progrès appartiennent donc au Ve siècle, c'est au siècle suivant qu'il achève de prendre couleur et attitude. Mais ce mouvement intérieur passe inaperçu au milieu du bruit des armes et des victoires, durant les grandes guerres nationales ; et il n'est pas de moment dans l'histoire de Rome où le travail de la vie politique échappe davantage aux regards. Comme la glace qui s'étend insensiblement sur le fleuve, et en comprime le flot devenu invisible, l'aristocratie nouvelle va croissant tous les jours : mais en même temps s'accroît aussi le parti du progrès : il est le courant qui se cache en dessous, et, à son tour, épanche lentement ses ondes soulevées. Légères et peu sensibles d'abord sont les traces de cette double et contraire tendance : ses effets, à l'heure présente, ne se manifestent point par une de ces catastrophes qu'enregistre l'histoire ; et c'est chose difficile que de l'étudier dans sa marche générale et continue. Il n'en est pas moins vrai que c'est à cette même époque que va succomber l'antique système de la liberté civile, et que seront posées les pierres d'attente des révolutions futures. Or, le tableau de ces révolutions, celui même du développement des institutions romaines, demeurerait plus tard incomplets, si nous n'avions pas montré, dès ce jour, la puissante couche glacée qui recouvre le fleuve ; si nous n'avions pas fait entendre les bruits sourds et les craquements, terribles avant-coureurs de l'immense et prochaine débâcle.

La noblesse romaine se rattache formellement aux institutions antiques du patriciat dans son beau temps. Les hauts fonctionnaires sortis de charge jouissaient, naturellement, de grands honneurs : mais par la suite ces honneurs se changèrent en de réels privilèges. Tout d'abord il fut permis à leurs descendants d'exposer, dans les salles de la maison, et le long des murailles où se voyait l'arbre généalogique, l'effigie en cire du grand ancêtre récemment enlevé par la mort ; et son *image* figurait en public aux funérailles des autres membres de la famille. Pour apprécier ce fait à sa juste importance, on se rappellera que dans la tradition italo-hellénique le culte des images allait à l'encontre de l'égalité républicaine ; qu'à Rome, par cette raison, leur exposition avait été interdite pour les vivants ; et que pour les morts on ne l'autorisait que dans certaines conditions sévèrement restreintes. La loi et la coutume avaient aussi réservé aux principaux magistrats et à leurs descendants de nombreux insignes : la bande de pourpre [*latus clavus*] à la tunique, l'anneau d'or au doigt [Pline, *Hist. nat.*, 33, 4.], pour les hommes ; le harnais bosselé d'argent pour les

chevaux des jeunes gens ; la toge *prétexte*, aussi avec sa bande de pourpre ; enfin la *bulle d'or* [*bullā*], avec son amulette, pour les enfants¹. Distinctions futiles, dira-t-on, mais qui pourtant avaient leur importance dans une société où l'égalité civile obéissait à une règle extérieure sévère, où l'on avait vu, au temps d'Hannibal, un citoyen arrêté et tenu en prison durant des années, pour s'être montré indûment en public avec une couronne de roses sur la tête². Au temps du gouvernement patricien pur, ces insignes appartenaient sans nul doute au patriciat, les grandes maisons tenant à s'y distinguer des familles moindres : mais ils acquièrent toute leur valeur politique à dater de la réforme de 387 [367 av. J.-C.], quand l'on voit les familles plébéiennes, grâce à l'égalité de droits qui vient d'être fondée, arriver au consulat, et se plaçant ainsi sur le même rang que les anciennes familles nobles, faire défiler en public les images des aïeux, comme celles-ci le pratiquent déjà toutes. La règle détermine ensuite quelles sont les magistratures auxquelles adviendront les honneurs héréditaires ; elle exclut les charges mineures, les fonctions extraordinaires, les magistratures de la plèbe ; elle n'admet que le consulat, la préture, assimilée au consulat, et l'édilité curule, qui participe aux pouvoirs de justice, et par conséquent à la souveraineté civile³. Quoiqu'il semble que la noblesse plébéienne, dans le sens strict du mot, n'ait pu dater que de l'admission des plébéiens aux charges curules, on la voit pourtant aussitôt afficher les tendances de caste les plus exclusives ; et je suis porté à croire que longtemps avant 387 [-367], les *gentes* plébéiennes sénatoriales avaient constitué déjà une sorte de noyau nobiliaire. La législation licinienne, à ce compte, équivaldrait, par ses effets, à ce que l'on appelle une *fournée de pairs*, dans le langage politique moderne. Les familles plébéiennes ennoblies par leurs ancêtres curules faisant corps aussitôt avec les maisons patriciennes, et conquérant : dans l'État une situation et une puissance distinctes ; les choses sont bientôt ramenées, au point d'où l'on était parti : le peuple se retrouve en face d'une aristocratie gouvernante et d'une noblesse héréditaire, qui n'avaient

¹ Pline, *loc. cit.* Au début, ces insignes n'appartiennent qu'à la noblesse proprement dite, aux descendants *agnats* des magistrats curules, mais comme pour toutes les décorations, vient le jour où elles sont portées par une foule d'autres personnes, le temps y aidant. L'anneau d'or, par exemple, qui au Ve siècle n'appartient encore qu'à la noblesse (Pline, *Hist. nat.*, 33, 1, 18), au VIe, se voit à la main de tout sénateur ou fils de sénateur (Tite-Live, 26, 36) : au VIIe, tout chevalier inscrit au cens, et sous l'empire, tout homme né libre [*ingenuus*] le porte. Le harnais orné d'argent, au temps des guerres d'Hannibal, est l'insigne de la noblesse (Liv., 26, 36). Quant à la bande de pourpre de la toge, qui n'appartient d'abord qu'aux fils de magistrats curules, puis à ceux des chevaliers, puis à tout enfant d'ingénu, dès le temps des guerres d'Hannibal nous la voyons même sur les fils d'affranchis (Macrob., *Saturn.*, 1, 6.) La pourpre à la tunique (*le clavus*) est évidemment l'insigne des sénateurs et des chevaliers : large pour les premiers [*latus clavus, laticlave*], elle est plus étroite pour les seconds [*angustus clavus, angusticlave*]. Enfin la bulle d'or à amulette [*bullā*] n'est encore portée que par les enfants des sénateurs, au temps d'Hannibal (Macrob., *loc. cit.* - Tite-Live, 36, 36) : on la voit au cou des enfants de chevaliers, à l'époque de Cicéron (*Verr.*, 1, 58, 152). Mais les enfants du commun ne portent que l'amulette de cuir (*lorum*). Que si l'on remonte au début, on constate que le *clavus* et la *bullā* ont été certainement les insignes privilégiés de la noblesse, avant de devenir ceux des sénateurs et des chevaliers : seulement la tradition et les sources ont omis de le dire. [V: Dict. de Rich. *his. verb.*]

² Pline, *Hist. nat.*, 11, 3, 6. — Le port d'une couronne en public n'était permis qu'à titre de distinction militaire (Polybe, 6, 39, 9. - Tite-Live, 10, 47). Et quiconque la prenait sans droit commettait un délit pareil à celui que punissent nos codes modernes sous le nom de port illégal d'une décoration. [Art. 259 du code pénal français, par ex.]

³ Restent donc exclus : le *tribunat militaire* avec puissance consulaire, le *proconsulat*, la *questure*, le *tribunat du peuple*, etc. La *censure*, malgré la *chaise curule* donnée au censeur (Tite-Live, 40, 45 ; cf., 27, 8) n'était pas regardée comme une charge curule : plus tard cette restriction n'a plus d'intérêt, puisque pour être censeur, il faudra avoir passé par le consulat. L'édilité plébéienne n'était pas non plus comptée parmi les magistratures curules à l'origine (Tite-Live, 23, 23) ; mais elle semble y avoir été postérieurement comprise.

jamais été complètement détruites : cette noblesse et cette aristocratie ne vont plus faire qu'une, et détiennent le pouvoir. La lutte entre les familles souveraines et le peuple soulevé contre elles devait nécessairement recommencer un jour. Ce jour ne se fit pas attendre. Non contente de ces insignes distinctifs, insignifiants par eux-mêmes, les nobles prétendirent aussi à la puissance séparée et absolue dans l'État : ils voulurent transformer en organes de leurs castes, anciennes et nouvelles, les institutions les plus importantes, le Sénat et la *chevalerie*.

Le lien de la dépendance légale du Sénat de la République, et surtout du Sénat patricio-plébéien de l'ère qui suivit, s'était singulièrement relâché au regard de la magistrature suprême ; on peut dire même qu'il s'était transformé. Les magistrats du peuple mis au-dessous du conseil de la cité par la révolution de 244 [510 av. J.-c.] ; la nomination aux places sénatoriales transférée du consul au censeur ; enfin, et surtout, le droit de siéger et de voter dans le Sénat légalement attribué à tous les fonctionnaires curules après leur sortie de charge ; tous ces changements avaient modifié profondément le Sénat lui-même. D'un simple corps consultatif, convoqué par le haut magistrat, subordonné à lui sous beaucoup de rapports, la réforme avait fait une corporation gouvernante, indépendante à peu de chose près, et se recrutant presque toujours elle-même. Les deux portes, en, effet, qui en ouvraient l'accès, l'élection à une charge curule, et l'élection par le censeur, appartenaient en réalité au pouvoir gouvernant : toutefois, à cette époque, le peuple était trop fier et trop libre encore, pour permettre d'exclure du Sénat tous les non nobles : la noblesse était trop intelligente aussi pour vouloir une telle exclusion. Mais bientôt le Sénat se partagea en sections tout aristocratiques : d'un côté se tiennent les ex-magistrats curules, subdivisés en trois catégories : 1° consulaires, 2° ex-préteurs et ex-édiles, et 3° sénateurs non nobles, ceux surtout qui n'ont point occupé les hautes charges et ne prennent point part aux délibérations actives. Quoiqu'ils siègent en assez grand nombre dans la curie, les sénateurs de la seconde classe n'y occupent qu'une situation sans importance, relativement abaissée, près que passive ; et le Sénat demeure en réalité l'expression absolue de la noblesse.

L'ordre des chevaliers est aussi devenu l'organe de l'aristocratie nobiliaire ; organe moins puissant, il est vrai, mais dont il convient de tenir compte. La nouvelle noblesse ne pouvant s'arroger encore la suprématie exclusive dans les comices, il lui parut grandement utile de s'assurer du moins une place distincte dans l'assemblée du peuple. Sur les comices par tribus, elle n'avait aucune prise : les centuries équestres de l'institution Servienne, au contraire, semblaient faites à souhait pour la conduire droit au but. La distribution de mille huit cents chevaux, fournis par la cité, fut aussi rangée parmi les attributions constitutionnelles des censeurs¹.

¹ D'ordinaire, on compte douze cents chevaux pour les six centuries nobles, 3.600 chevaux en tout, les autres centuries comprises : mais ce résultat est complètement inexact. C'est commettre une faute grave par erreur de méthode, que de calculer le nombre des chevaliers sur le pied des doublements dont parlent les annalistes. Comme si chacune de leurs évaluations n'avait pas sa cause et son explication spéciales et distinctes ! Quant au premier nombre (les douze cents chevaliers nobles), il ne faut plus songer à s'appuyer sur le passage de Cicéron vulgairement cité à ce propos (*de Rep.*, 2, 20) : tout le monde est d'accord aujourd'hui, même les partisans de l'opinion que je combats, pour n'y plus voir qu'une leçon adultérée ; et quant au second nombre [le nombre total de 3.600], on ne le rencontre nulle part chez les auteurs anciens. L'opinion que j'é mets dans le texte à pour elle, au contraire, d'abord le chiffre (dix-huit cents chevaux) qui concorde, non avec des témoignages plus ou moins douteux, mais avec, les cadres même de l'institution équestre. Il est certain qu'il y eut d'abord 3 centuries de cent chevaux, puis 6 ; et enfin

18, après la réforme Servienne. Que si nous recourons aux sources, elles ne contredisent ces calculs qu'en apparence. L'ancienne tradition (sur laquelle s'appuie Becker [*Manuel*, 2, 1, 243]), n'évalue pas à dix-huit cents têtes les dix-huit centuries patricio-plébéiennes, mais bien les six centuries patriciennes et cette tradition est suivie : a) par Tite-Live (1, 36), selon la lettre des manuscrits, lettre qu'il conviendrait, évidemment de corriger d'après les propres indications de l'auteur : b) et aussi par Cicéron (*loc. cit.*, selon la seule leçon qui soit admissible: [MDCCC. V. Becker, 2, 1, 244]). Mais Cicéron indique clairement que ce qu'il entend désigner ici, c'est l'effectif de la chevalerie d'alors. J'en conclus que le chiffre du total aura été attribué plus tard à ce qui était la partie principale, et cela, par l'effet d'une sorte de prolipse, assez fréquente chez les annalistes peu exacts de l'ancienne Rome ; de même qu'ailleurs déjà ils ont assigné à la cité primitive des Ramniens trois cents chevaux et non cent seulement, tenant compte par anticipation, des contingents futurs des Titiens et des Lucères (Becker, 2, 1, 233). — Enfin quand l'on voit Caton (p. 66, Jordan.) faire la motion de porter à deux mille deux cents le nombre des chevaux publics, peut-on douter un instant de la vérité de l'opinion que je soutiens, et de l'erreur de celle que je combats ? — Autre fait qui vient à l'appui de ma thèse. On connaît très bien l'organisation de la chevalerie sous les empereurs. On sait qu'elle se divisait alors en *turmes*, ou sections de trente à trente-trois hommes (Marquardt, 3, 2, 258). Mais impossible d'avoir la preuve, par les quelques indices qui nous restent, que la cavalerie ne se fractionnait pas seulement en *turmes*, mais aussi et en même temps, suivant les tribus (Becker, 2, 1, 261, note 538, et Zonaras, 10, 35, p. 421, éd. de Bonn : *ἡγεμὸς τῆς φυλῆς* = *sevir equitum Rom.*). De même, rien n'est moins établi que le rapport des *turmes* avec les centuries, sans pourtant qu'on puisse se refuser à admettre qu'il fallait trois *turmes* pour faire une centurie. Il y aurait donc eu cinquante-quatre *turmes* en tout ; lequel nombre est au-dessous plutôt qu'au-dessus de la réalité : car dans ces sections tous les cavaliers romains venaient prendre place. Après tout, qu'on veuille bien le remarquer, il ne s'agit là que de l'effectif, normal des cadres : en fait, cet effectif s'augmenta beaucoup par des adjonctions de surnuméraires. Je me résume, et je dis que la tradition n'a jamais fourni l'indication précise du nombre total des *turmes*. Si les inscriptions ne désignent que les premiers numéros, jusqu'au cinquième ou sixième, cela tient uniquement à la place que les premières *turmes* tenaient dans l'estime commune. — Par un motif semblable les inscriptions qui nomment le *tribunus a populo*, et le *laticlanius*, ainsi que le *Judex quadringenarius* [*], ne font jamais mention du *tribunus rufulus* et *angustictavius*, non plus que du *judex ducenarius* [**] — Encore moins est-il possible de s'arrêter rationnellement à un chiffre total de six *turmes* : si d'habitude on l'a admis (Becker, 2, 1, 261, 288), c'est en se référant, bien à tort, au nom que portaient les chefs de ces sections (*seviri equitum Romanorum*). Pendant longtemps, cela est certain, la cavalerie civique des Romains a formé six centuries, sous les ordres de six centurions ou *tribuni celerum* ; mais, voulût-on soutenir que les centuries ayant été portées de six à dix-huit, le nombre des chefs de la cavalerie serait cependant resté stationnaire, encore faudrait-il tenir que les *seviri equitum* ne peuvent en aucune façon être identifiés avec les *tribuni celerum*, puisque jamais dans les sources et les monuments, on ne rencontre mention d'eux, lorsqu'il est parlé de la cavalerie tout entière ; et qu'ils ne sont nommés qu'autant qu'il est question d'une section, d'une *turme* (*seviri equitum : turmæ primæ*, etc., etc., en grec *ἡγεμῶνες* [Zonaras, 10, 35, p. 421, éd. de Bonn]). Donc ils se rattachent, non aux cadres de la centurie, mais à ceux du peloton de cavalerie. Ici, nous retrouvons bien tout ce que nous cherchons : les six officiers préposés à chacune des *turmes* dans l'organisation de l'armée (Polybe, 6, 25, 1), les *décursions* et les options de Caton (*Fragm.*, p. 39, Jordan.), ne sont autre que les *Seviri*. Et ceux-ci seraient par suite en nombre sextuple par rapport au nombre des escadrons de la cavalerie. Mais où trouve-t-on trace d'une preuve à l'appui de cette assertion si commune, qu'il y avait un *sevir* à la tête de chacune des *turmes* ? Toute leur ordonnance proteste contre cette erreur. Mais, dit-on, *M. Aurelius Sevir*, n'a-t-il pas donné les jeux (*ludi seviraes*) *cum collegis* ? Henzen s'est emparé de l'objection (*Annali dell'Instituto*, 1862, p. 142). On n'en peut rien conclure, pourtant, contre notre nombre, les collègues d'Aurelius pouvant fort bien appartenir à la même *turme* que lui. Il est probable d'ailleurs que les *sevirs* de la première *turme* étaient plus considérés : les *principes juventutis* ne sont ni plus ni moins que les *princes impériaux*, placés comme *sevirs* dans cette même section ; et les *jeux seviraes* lui appartenaient exclusivement, sans doute. Il se peut, enfin, que dans les temps postérieurs, les premières *turmes* aient seules reçu leur organisation complète, avec leurs six *sevirs*, tandis que dans les autres sections de la cavalerie publique (*equites equo publico*), la subdivision *sevirale* aurait été abandonnée. — Au reste, en dehors des contingents fournis par les sujets italiques et extra-italiques, les cavaliers publics ou légionnaires (*equites equo publico* ; *equites legionarii*) composaient seuls la cavalerie régulière de l'armée : quant aux cavaliers privés (*equites equo privato*), ils ne formaient que des compagnies de volontaires ou de discipline.

[*] *Le tribun du peuple* : le *sénatorien* vêtu du *laticlave* : le juge choisi parmi les citoyens riches à 400.000 sesterces.

Ces magistrats, dans leurs choix, devaient ne s'inspirer que des intérêts de l'armée : ils devaient, aux revues refuser le *cheval public* à tout homme impropre au service, à raison de son âge ou pour toute autre cause. Mais tenir la main à ces strictes règles était chose difficile : les magistrats prirent en considération souvent la naissance bien plus que l'aptitude; souvent ils laissèrent leur monture à des cavaliers ayant fait leur temps, parce qu'ils appartenaient à des familles considérables ou sénatoriales. Il en résulta que les sénateurs allèrent régulièrement voter dans les centuries équestres, et que les places restantes y étaient de préférence données aux jeunes nobles. Le service militaire en souffrit : non point tant parce que la cavalerie légionnaire n'eut plus son effectif complet d'hommes valides, qu'à raison de l'atteinte grande apportée à l'égalité entre les soldats. La jeunesse noble arriva insensiblement à se soustraire au recrutement de l'infanterie, et la cavalerie devint toute aristocratique. Les faits sont l'éloquent commentaire de cet état de choses. Pendant la guerre de Sicile on avait déjà vu les chevaliers, malgré l'ordre du consul *Gaius Aurelius Cotta*, se refuser à travailler aux lignes avec les légionnaires (502 [252 av. J.-c.]). Caton, durant son commandement à l'armée d'Espagne, avait eu aussi à leur tenir un langage sévère. Mais, quelque préjudiciable que fût pour l'État cette transformation de la cavalerie civique en une sorte de garde noble montée, elle n'en constituait pas moins un privilège pour l'aristocratie, laquelle s'installait ainsi dans les dix-huit centuries équestres comme dans une position retranchée, et y imposait sa loi aux votes.

Il en faut dire autant des places réservées à l'ordre sénatorial dans les fêtes publiques, places tout à fait distinctes de celles abandonnées à la foule. Cette innovation fut l'œuvre du grand Scipion, et remonte à son second consulat, de 560 [194 av. J.-c.]. Le peuple entier s'assemblait pour les jeux, comme il s'assemblait pour voter dans les centuries ; et les places assignées à la noblesse dans une circonstance où il n'y avait aucun vote à émettre, faisaient ressortir davantage encore la distance officiellement proclamée entre la caste des maîtres et les sujets. Dans le gouvernement même, la mesure rencontra plus d'un blâme elle était odieuse ; elle n'était point utile, et elle donnait un démenti formel aux habiles et aux prudents du parti, qui auraient voulu masquer leur privilège politique sous les apparences de l'égalité civile.

On s'expliquera facilement désormais la haute fortune de la *censure*, cette cheville ouvrière de la constitution des temps postérieurs. Insignifiante à son début, et placée sur la même ligne que la questure, on la voit bientôt revêtir un éclat inattendu, s'envelopper d'une auréole donnée à elle seule ; aristocratique et républicaine tout ensemble, elle devient le sommet et le couronnement de toute carrière publique heureusement parcourue. On comprend pourquoi le pouvoir lutte opiniâtrement contre l'opposition, dès que celle-ci fait mine de pousser les hommes de son parti vers cette magistrature, dès qu'elle essaye d'appeler devant le peuple, pour y rendre compte de sa conduite, le censeur en charge ou sorti de charge ! Devant une telle démonstration, le Palladium de l'aristocratie courrait trop de danger ! Il faut marcher sur l'ennemi, tous et comme un seul homme ! Qu'on se rappelle l'orage soulevé par la candidature de Caton ! Qu'on se rappelle les mesures prises par le Sénat, mesures inouïes et violatrices des formes, dans l'unique but de soustraire aux poursuites criminelles les deux

[**] Le tribun nommé directement par le général en dehors des comices, comme l'a été Rutilius Rufus (Tite-Live, 7, 5 *in fine*). — Le *juge ducénaire*, choisi parmi les citoyens n'ayant que 200.000 sesterces.

censeurs abhorrés de l'an 550 [204 av. J.-c.] ! Chose non moins remarquable ! en même temps qu'il glorifie la censure, le gouvernement se méfie d'elle. Devenu son plus puissant instrument, elle est aussi celui qui engendre le plus de dangers. Il fallut bien laisser au censeur son pouvoir absolu, arbitraire, sur les listes du Sénat et des chevaliers : le droit d'exclure ne se pouvait séparer de celui d'élire ; et d'ailleurs, il convenait que le censeur eût le premier de ces droits dans la main, non point tant pour fermer le Sénat aux notabilités de l'opposition (on était prudent encore, et l'on évitait le bruit à tout prix), que pour conserver à la noblesse aussi l'auréole des vertus antiques, sa seule défense contre les attaques sous lesquelles, autrement, elle eût bien vite succombé. Le droit d'expulsion fut maintenu : mais tout en conservant à l'épée l'éclat de sa lame, on avait pris soin d'en émousser le tranchant. Le pouvoir du censeur avait ses limites dans la fonction, d'abord. Les listes des membres des corporations nobles ne pouvaient plus, comme jadis, être à toute heure modifiées : ce n'était que tous les cinq ans que s'en faisait la révision. L'intercession de l'autre censeur, le droit de cassation imparti au successeur en charge constituaient aussi des restrictions qu'il importe de noter. Mais une règle plus efficace encore, et obéie dans la pratique à l'égal d'une loi, faisait au *magistrat des mœurs* un devoir de ne jamais rayer des listes un sénateur ou un chevalier quelconque, sans motiver par écrit sa décision, sans procéder par conséquent à une véritable instruction judiciaire préalable¹.

Les positions occupées par la noblesse dans le Sénat, dans la chevalerie et dans la censure lui assurèrent donc la possession réelle du pouvoir ; et la constitution même tourna désormais à son profit. D'abord, et pour maintenir les fonctions publiques à leur haute valeur, on s'efforça de n'en créer que le moins possible de nouvelles, restant dès lors en deçà des besoins qui croissaient chaque jour avec l'élargissement des frontières et la multiplication des affaires. C'est ainsi qu'il fallut la pression des nécessités les plus puissantes pour qu'on se décidât à partager entre deux magistrats les procès jusqu'alors dévolus à un seul juge. Dorénavant (511 [243 av. J.-c.]), le préteur *urbain* connaîtra des causes entre citoyens romains ; et son collègue, de celles entre étrangers ou entre étrangers et citoyens². Il est créé, par l'effet des mêmes causes, quatre *proconsulats* pour les *provinces* transmaritimes de Sicile (517 [-237]), de Sardaigne et Corse (527), et des deux Espagnes, *citérieure* et *ultérieure* (557 [-197]). L'insuffisance matérielle des fonctions de magistrature a eu de très fâcheux résultats, entre autres les formes plus que sommaires de l'instruction des procès, et l'influence abusive de la bureaucratie.

Parmi les innovations dues à l'aristocratie, qui, si elles ne changeaient pas la lettre de la constitution, en dénaturaient l'esprit et en modifiaient la marche, il faut citer en première ligne les mesures prises en vue d'assurer les grades militaires ou les magistratures civiles non plus au mérite, et aux aptitudes seules, comme l'avait voulu le législateur politique, mais tout simplement à la naissance et à l'ancienneté. Pour n'être point formellement affichée dans le choix des officiers supérieur, la préférence n'en était pas moins réelle. Au cours de la période précédente, l'élection avait passé du général au peuple : au temps où nous sommes, tout l'état-major de la levée annuelle régulière, les vingt-quatre

¹ C'est la *note* ou *notatio* ou *aminadversio censoria* portée sur les registres du cens : (*labulœ censoriœ*). — Mais dans l'exclusion par prétériorité, qui équivalait à la *radiation*, ou *ejectio*, la sentence était-elle motivée, sur le livre du censeur ? *Il semble bien que non.*

² *Prætor urbanus*, ou *urbis* : *prætor peregrinus*.

tribuns militaires des quatre légions de la milice, sont nommés dans les comices par tribus. La barrière s'élève de plus en plus infranchissable, entre les subalternes qui tiennent leur poste du choix du général, de leurs bons et braves services, et ce même état-major, à qui ses grades sont conférés par le peuple, après candidature posée en forme. Il est certain néanmoins, qu'à dater du jour où le tribunat légionnaire, cette colonne du système militaire de Rome, devient un marchepied politique pour les jeunes gens de la noblesse, on voit ceux-ci fort souvent éluder l'obligation du service, et l'élection aux grades s'entacher à la fois de tous les vices inhérents aux brigues démocratiques et aux prétentions nobiliaires exclusives. Quelle critique plus sanglante imaginer du mode nouveau des choix, que la nécessité où l'on se vit parfois placé (en 583 [-171], par exemple), de suspendre les nominations des officiers par le peuple, et de la rendre au général, comme au temps passé ?

En ce qui touche les charges civiles, la réélection aux magistratures suprêmes fut assujettie à d'étroites délimitations ; et cela devait être, si l'on ne voulait pas que la royauté seulement annuelle ne devint qu'un vain mot ! Déjà durant la période précédente il avait été décidé qu'un intervalle de dix années devrait s'écouler entre un premier et un second consulat, et que le même citoyen ne pourrait pas être deux fois censeur. La loi nouvelle n'en disait pas davantage. Mais la règle alla s'affermissant ; et il fallut une disposition légale formelle pour en suspendre l'effet (en 537 [-217]) pendant toute la durée de la guerre d'Italie. Plus tard aucune dispense n'est accordée ; et la réélection, même après les dix ans, sur la fin de l'époque actuelle, devient un fait rare. A cette même date aussi (574 [-180]), une loi formelle impose aux candidats de passer par la série officielle et graduée des charges publiques : il est décrété de plus, qu'entre chaque degré, il y aura un délai déterminé d'inactivité, et en outre une condition d'âge afférente aux diverses charges, si les mœurs et l'usage n'ont depuis longtemps déjà posé ces limites. C'est dans tous les cas chose grave que le simple usage passant dans la loi, que les conditions d'aptitude ramenées à un formalisme réglementaire, et que le droit enlevé aux électeurs de passer en certains cas par-dessus les traditions. Ainsi, en même temps que le Sénat s'ouvrait aux membres des familles aristocratiques, qu'ils fussent ou non des hommes capables, les magistratures exécutives se fermaient absolument aux classes pauvres et inférieures. Bien plus, par cela seul qu'étant simple citoyen romain, on n'appartenait pas à la noblesse héréditaire, on voyait aussi se fermer devant soi l'accès de la curie, et les deux charges suprêmes du consulat et de la censure. Après Manius Curius, nous ne rencontrons plus de nom consulaire qui n'appartienne pas à l'aristocratie, et je regarde comme probable que le cas contraire ne s'est pas réalisé. Autre remarque : durant le demi-siècle qui va du commencement de la guerre d'Hannibal à la fin de la guerre contre Persée, le nombre des *gentes* dont le nom se lit pour la première fois sur le tableau des consuls et des censeurs demeure très limité : presque toujours *Flaminiens*, *Térentiens*, *Portiens* *Aciliens*, *Læliens*, ils sont le produit d'une élection d'opposition, ou d'autres fois encore, ils se rattachent à quelque patronat aristocratique : ainsi en est-il, par exemple, de l'élection de *Gaius Lælius* en 564 [190 av. J.-C.], exclusivement due à l'influence des Scipions. La situation commandait d'ailleurs l'exclusion des citoyens pauvres. Depuis que Rome n'est plus un état italique pur, depuis qu'elle a adopté la civilisation grecque, il ne se peut plus faire qu'un simple paysan quitte comme autrefois sa charrue pour venir prendre en main le timon des affaires publiques. Mais c'était aller au delà du juste et du nécessaire que de circonscrire les choix à peu près sans exception

dans le cercle étroit des maisons curules, et de faire qu'un **homme nouveau** ne pût en quelque sorte franchir l'obstacle qu'en usurpateur¹. L'hérédité ne régnait pas seulement dans la collation des honneurs sénatoriaux, en ce sens que, comme on s'en souvient, chaque t'eus avait eu toujours son représentant dans le Sénat, elle était en outre l'essence même de l'aristocratie romaine. Comme en toutes choses ici, la sagesse politique et l'expérience passaient du père au fils, également sages et habiles l'un et l'autre ; et le souffle des ancêtres allumait dans la poitrine de leurs descendants le noble feu qui les avait eux-mêmes enflammés. C'est en cela surtout que l'aristocratie romaine s'est vraiment transmise dans tous les temps par droit de naissance ; et cette hérédité, elle se manifestait naïvement à tous les yeux, quand le sénateur emmenait avec lui ses fils dans le Sénat ; quand le magistrat curule leur faisait porter à l'avarice les insignes des hautes charges, la pourpre consulaire et la *bulle d'or* du triomphateur ! Mais autrefois du moins, ente qui touchait les dignités extérieures, la successibilité se subordonnait à la loi du mérite l'aristocratie gouvernait moins en vertu de son droit transmissible qu'en vertu du droit de représentation le plus légitime, du droit de l'homme plus capable préféré à l'homme vulgaire. Aujourd'hui, par l'effet d'une révolution rapide, à dater surtout de la fin de la guerre contre Hannibal, la noblesse n'est plus l'expression la plus haute de tout ce qu'il y a dans l'état d'hommes éprouvés dans le conseil et dans

¹ Que si l'on consulte les fastes des consuls et des édiles, on y constatera la stabilité de la noblesse romaine, celle des patriciens surtout. A l'exception des années 399, 400, 401, 403, 405, 409, 411 [-355/-343], dans lesquelles les deux consuls ont été patriciens, on trouve toujours de l'an 388 jusqu'en 581 [-366/-173], les deux consuls plébéien l'un, l'autre patricien. Les collèges des édiles curules, dans les années impaires du **comput varonien**, sont, tout au moins jusqu'à la fin du VI^e siècle, constamment choisis dans les rangs du patriciat. Nous connaissons tous les noms pour les années 541, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 561, 565, 567, 575, 585, 589, 591 et 593 [-213/-161]. Voici le tableau par familles de ces consuls et édiles patriciens.

	Consuls (388-500)	Consuls (501-581)	Édiles curules de ces 16 collèges patriciens
Cornéliens	15	15	14
Valériens	10	8	4
Claudiens	4	8	2
Émiliens	9	6	2
Fabiens	6	6	1
Manliens	4	6	1
Postumiens	2	6	2
Serviliens	3	4	2
Quinctiens	2	3	1
Furiens	9	3	—
Sulpiciens	6	2	2
Véturiens	—	2	—
Papiriens	3	1	—
Nautiens	2	—	—
Juliens	1	—	1
Fostiens	1	—	—
	70	70	32
	140		
En tout		172	

Ainsi les quinze ou seize familles nobles qui avaient l'influence au temps des lois liciniennes se sont maintenues intactes dans leur puissance, sans doute, et pour partie, au moyen d'adoptions opportunes, pendant les deux siècles suivants, et, l'on pourrait dire, jusqu'à la fin de la République. De temps en temps, quelques nouvelles familles entrent bien dans la noblesse plébéienne : mais les fastes font foi que la même stabilité y règne : là, durant trois siècles, les maisons décidément prédominantes sont celles des Liciniens, des Fulviens, des Atiliens, des Domitiens, des Marciens et des Juniens.

l'action : elle tombe dans l'ornière d'une caste, se recrutant de père en fils ; et gérant mal le gouvernement placé au sein de sa corporation. C'était quelque chose de grave et de fâcheux déjà que la prédominance du régime oligarchique : mais bientôt la lèpre grandit, et le pouvoir usurpé se concentre dans la main de quelques familles.

Nous avons raconté plus haut les bouderies du vainqueur de Zama, ses prétentions politiques, en faveur de sa maison, et ses efforts, trop facilement heureux lorsqu'il couvrit de ses lauriers l'incapacité misérable de son frère. Le népotisme des Flaminius avait dépassé, s'il est possible, celui des Scipions par l'excès de son impudence. La liberté illimitée d'élire, avait tourné au profit des coterie nobles, bien plus qu'au profit de l'électorat. Qu'on eût pu à vingt-trois ans nommer *Marcus Valérius Cornus*, c'est ce dont la cité s'était bien trouvé ; mais quand Scipion, plus tard, obtint, l'édilité au même âge, puis le consulat à trente ans ; quand Flaminius, avant trente ans révolus, put monter de la questure au consulat, cette collation trop rapide des honneurs devint aussitôt un danger réel pour la République. En même temps, l'on cherchait et l'on croyait trouver dans l'oligarchie elle-même la digue unique et efficace contre les empiétements de quelques maisons et le mal qui en découle. Par cette même raison aussi, l'opposition anti-oligarchique avait un jour prêté les mains aux lois restrictives de l'éligibilité. — Quoiqu'il en soit, ces changements insensiblement opérés dans l'esprit des institutions laissèrent à leur tour leur empreinte dans les choses du gouvernement. La même logique, la même énergie, les mâles vertus qui ont donné à Rome l'empire de l'Italie, président encore à la direction des affaires extérieures. La guerre de Sicile a nécessité un rude apprentissage : mais l'aristocratie romaine s'est peu à peu élevée à la hauteur des nécessités du moment. S'il est vrai de dire qu'elle usurpait alors au profit du Sénat un pouvoir que la loi avait partagé entre, les fonctionnaires suprêmes et l'assemblée du peuple, encore elle légitimait son usurpation, sinon par l'originalité de son génie politique, du moins, par la fermeté claire et précise de l'impulsion qu'elle donnait aux affaires, au milieu des orages de la guerre d'Hannibal et des complications venues à la suite. Elle montra au monde que seul le Sénat romain pouvait commander à la foule des États italo-helléniques ; que seul aussi, sous beaucoup de rapports ; il était digne du commandement. Mais, si grand qu'il se soit montré contre l'ennemi du dehors, si grands qu'aient été alors les succès, nous ne saurions pas ne pas ramener aussi nos regards sur le spectacle des affaires intérieures. Pour être moins éclatant, sans doute, le rôle du gouvernement avait ici une importance encore plus haute : il était, dans tous les cas beaucoup plus difficile. Or, dans le maniement des institutions qui demeurent, comme aussi dans la conduite du nouvel ordre de choses, nous voyons se manifester aujourd'hui un esprit, des tendances tout à fait contradictoires ; ou pour parler plus exactement, nous voyons le conseil suprême de l'État poussé déjà dans une voie qui n'est pas la sienne.

Et tout d'abord, vis-à-vis du simple citoyen le gouvernement n'est plus ce qu'il a été. *Magistrat* [**magistratus**, radical *mag*, *magis*, *magister*], veut dire l'homme qui est plus que les autres hommes ; il sert la République, mais il commande au peuple. Or, déjà s'est affaibli cette forte notion du pouvoir. Partout où, comme dans la Rome de ce temps, des coterie dominent avec la brigade qui mendie les charges publiques, nul ne se permet plus les observations sévères ; nul n'ose agir en magistrat indépendant au risque de s'aliéner les services de ses frères de caste, ou la faveur de la foule. Si vous rencontrez un fonctionnaire, gardien rigide des mœurs et de l'austérité ancienne, tenez pour sûr, que comme Cotta

(502 [252 av. J.-c.] ou Caton, il est un *homme nouveau*, sans affinité d'origine avec l'ordre noble. Sachons gré de son courage à Paul-Émile ! Appelé au commandement contre Persée, au lieu de se confondre en remerciements, tels que les aimait le peuple, il lui tint ce langage : *Je suppose que si le peuple m'a élu, c'est qu'il voit en moi le meilleur général. Maintenant donc, je demande qu'on ne veuille pas m'aider à commander : mieux vaut se taire et obéir !* La suprématie et l'hégémonie de Rome, dans les États méditerranéens, ne tenait pas le moins du monde à la vigueur de sa discipline militaire et de sa justice civile. De bon compte, d'ailleurs, la République était en cela immensément supérieure à ces royaumes grecs, phéniciens et orientaux, tous en voie de dissolution. Mais déjà la gangrène a pénétré dans son sein. Nous avons raconté en son temps les fautes pitoyables de ses généraux ; nous avons dit comment, durant la troisième guerre de Macédoine, des hommes qui n'étaient point les élus de la démagogie, tels que les *Gaius Flaminius* ou les *Gaius Varron*, comment de vrais champions du parti aristocratique n'avaient pas laissé que de compromettre la fortune de Rome. Et la justice, était-elle toujours bien comprise et bien conduite ? Le consul *Lucius Quintus Flaminius* vient d'entrer dans son camp sous Plaisance (562 [192 av. J.-c.]). Un jeune favori [*scortum*] qu'il a amené avec lui s'ennuie de n'assister plus aux combats de gladiateurs qui se donnent à Rome : il faut le dédommager. Le général alors d'inviter à sa table un Boïen notable, qui s'est réfugié au milieu des Romains ; puis, durant le festin, il le tue de sa propre main. Odieuse action, qui n'est point alors un fait isolé ! Mais chose pire que le crime, le crime ne l'ut pas déféré à la justice. Et quand Caton le Censeur eut rayé le coupable des listes du Sénat, on vit ceux de sa caste exciter Flaminius à reprendre au théâtre sa place parmi les sénateurs. Ce Flaminius était le frère du *libérateur de la Grèce*, l'un des principaux chefs de parti dans le Sénat.

Les finances publiques sont aussi en décadence plutôt qu'en progrès. — Le revenu s'accroît à vue d'œil, il est vrai. Les impôts indirects (il n'y a pas d'impôt direct à Rome) augmentent avec les extensions du territoire en 555 et 575 [199 et 179 av. J.-c.], par exemple, il faut établir de nouveaux bureaux de douane sur les côtes de la Campanie et du Bruttium, à *Puteoli* [*Pouzzoles*], à *Castra* [*Squillace*], et ailleurs. Comme il n'est plus possible de livrer le sel à un taux uniforme à tous les citoyens romains, dispersés désormais sur toute la surface de l'Italie, un tarif modérateur est décrété, en 550 [-204], qui abaisse les prix suivant les zones ; mais les finances ne profitent en rien de la mesure, obligé qu'est l'État vraisemblablement d'abandonner le sel, soit au prix de revient, soit au-dessous. — Les revenus du domaine étaient aussi en progrès, même plus marqué. A la vérité, les prestations dues au trésor par les *occupants* installés sur les terres domaniales italiennes, n'étaient pour la plupart ni exigées ni fournies. Il en était autrement des taxes *scripturaires* [*scriptura*]. Après les guerres d'Hannibal, les territoires nouvellement conquis, et notamment la plus grande partie de ceux de Léontium et de Capoue, au lieu d'être donnés à des occupants, furent découpés en parcelles et loués à de petits fermiers à bail temporaire. Quelques tentatives d'occupation s'y produisirent bien, mais le gouvernement les repoussa avec une énergie peu commune, créant ainsi une source nouvelle et considérable de produits pour les caisses du trésor. Il en arriva de même des mines, et surtout de celles de l'Espagne : on les loua. Enfin, les contributions payées par les sujets d'outre-mer arrivaient aussi à Rome. Nous passons sous silence les sommes importantes versées à titre exceptionnel, les 200.000.000 *sesterces* (14.500.000 thaler = 54.275.000 fr.) rapportés par la guerre d'Antiochus ; les 210.000.000

sesterces (5.000.000 Thaler – 56.250.000 fr.) de la guerre contre Persée, ceux-ci constituant le plus gros versement qui ait jamais été fait dans les caisses publiques de Rome. Mais si les ressources allaient croissant, les dépenses non moins multipliées les absorbaient vite. A l'exception de la Sicile, les provinces coûtaient autant qu'elles produisaient : avec l'extension du territoire, les routes et les travaux publics nécessitaient un surcroît de fonds : enfin, les restitutions dues aux citoyens possessionnés, à raison des avances forcées (*tributa*) prélevées au cours de ces terribles guerres, pesèrent aussi sur le trésor durant de longues années. Ajoutez-y les pertes considérables occasionnées par les vices de l'administration ou la faute des fonctionnaires supérieurs, inattentifs à l'intérêt public. Nous aurons à dire, plus tard, leur conduite dans les provinces, leurs folles profusions aux dépens de l'État, les vols commis par eux sur le butin des guerres, la corruption et les extorsions qui déjà s'érigent en système ! Un fait donnera la mesure du tort subi par la République à l'occasion des fermes des impôts, et des marchés de fournitures ou de travaux publics. En 587 [167 av. J.-c.], le Sénat vote l'abandon des mines de Macédoine, tombées dans le domaine de la République, parce que de deux choses l'une, ou les concessionnaires pilleraient les sujets, ou ils voleraient le trésor : certificat naïf d'indigence morale que les magistrats contrôleurs des finances en étaient venus dès cette époque à porter contre eux-mêmes. Non content, on vient de le voir, de laisser tomber ou dormir les redevances dues pour le domaine occupé, on tolère les usurpations du terrain public pour des jardins et des parcs privés dans la capitale et ailleurs ; et l'eau des aqueducs est détournée pour les besoins individuels. Un jour, le censeur ayant voulu sévir contre les coupables, les contraindre à ne plus entreprendre sur la chose de tous ou à payer le **vertigal** dû pour l'eau et la terre appartenant à l'État, il se fit une grosse affaire sans réussir à atteindre son but. Au regard de la République, la conscience des Romains, partout ailleurs si anxieuse, affectait les plus faciles principes économiques. **Qui vole un citoyen, disait Caton, va finir ses jours dans les chaînes ; qui vole la république, les finit dans l'or et la pourpre !** En face de ce pillage du domaine par les fonctionnaires, et des spéculateurs que rien n'effraye et que nul ne punit, opposera-t-on le récit de Polybe, suivant lequel les délits de ce genre étaient rares à Rome, alors que chez les Grecs il n'était presque pas de magistrat qui ne mit la main sur les caisses publiques ; de Polybe admirant l'intégrité des commissaires romains, qui, à l'entendre, maniaient sans y toucher des trésors immenses à eux remis sur simple parole, tandis qu'en Grèce il fallait mettre, sous vingt scellés les sommes les plus minimes, et appeler vingt témoins du dépôt, sans parvenir jamais à empêcher la fraude du dépositaire ? Tout cela ne prouve rien, si ce n'est qu'en Grèce la démoralisation sociale et économique était plus générale encore qu'à Rome ; et que chez les Romains les détournements de caisse à cette époque étaient moins directs, moins patents peut-être que chez leurs voisins. Nous avons, pour asseoir notre conviction, des preuves certaines ; et les travaux publics, et l'encaisse du trésor nous renseignent suffisamment sur la situation financière. — Aux travaux publics, Rome consacrait, en temps de paix, le cinquième ; en temps de guerre, le dixième de ses revenus, proportion relativement minime, ce semble. Il était pourvu à ce chapitre du budget soit au moyen des sommes que j'indique, soit à l'aide des amendes qui n'étaient point directement versées au trésor. Les principaux fonds avaient, pour destination le pavage, des routes et chemins de la ville et des faubourgs, la construction et l'entretien des grandes voies d'Italie¹ et des bâtiments publics. Citons le plus

¹ Les riverains avaient d'ailleurs à subvenir à la plus forte partie de ces dépenses. On n'avait point

important des travaux de l'époque contemporaine qui nous soient connus, la réparation et l'agrandissement donnés à l'entreprise (en 570 probablement [184 av. J.-c]) de tout le réseau des égouts de la Ville. Il ne leur fut pas assigné moins de 24 millions de sesterces (1.700.000 thaler = 4.375.000 fr.), en une seule fois. A cette reconstruction se rattache, il n'en faut pas douter, la majeure partie de ce qui en subsiste encore. Mais, selon toute apparence, même en faisant abstraction des dures nécessités des guerres, la période actuelle est restée en arrière de celle précédente sous le rapport des grands travaux publics. Entre 482 [-272] et 607 [-147] aucun nouvel aqueduc n'a été élevé à Rome. — Le trésor s'accrut, il est vrai. En 545 [-209], année où il fallut entamer la réserve, celle-ci ne dépassait pas 4.000 livres d'or (ou 1.144.000 thaler = 4.290.000 fr.). Plus tard en 597 [-157], à la fin de la période actuelle, l'encaisse en métaux nobles atteignait presque 6 millions de thaler [22.500.000 fr.]. Après les recettes monstrueuses et extraordinaires affluant dans Rome au lendemain des guerres d'Hannibal et durant toute une génération d'hommes, ce chiffre, quelque considérable qu'il soit, paraîtra assurément peu élevé. Concluons. Si en l'absence de tous documents précis sur la matière, il faut tenir pour certain que le budget romain se soldait encore par un excédant à l'avoir, la situation financière, dans son ensemble, n'était rien moins que brillante.

Le changement dans l'esprit et les tendances du pouvoir, à Rome, se manifestent carrément dans la politique suivie à l'égard des sujets italiens et extra italiens de la République. Jadis on comptait en Italie des cités alliées du *droit italique* et du *droit latin*, des citoyens romains *passifs* [ou sans droit de vote], et des citoyens parfaits ou *actifs*. De ces quatre classes, la troisième s'éteint durant la période qui vient de finir. Des villes et citoyens passifs, les uns, comme Capoue, ont perdu la cité romaine au cours de la seconde guerre punique ; les autres, au contraire, ont successivement conquis le droit de cité parfaite. Les rares débris de cette troisième classe ne se composent plus que d'individus isolés, exclus du suffrage pour des motifs particuliers. En revanche, une classe nouvelle apparaît, celle des *déditices* (*peregrini dediticii*). Jusqu'alors repoussés à l'arrière-plan, n'ayant ni les libertés municipales, ni le droit de porter les armes, traités presque sur le pied de l'esclavage, les déditices appartiennent surtout aux villes de la Campanie, du Picentin méridional et du Bruttium, qui ont fait cause commune avec Hannibal. Il faut leur adjoindre les tribus gauloises, encore tolérées dans la région en deçà du Pô. La condition de celles-ci par rapport à la confédération italienne ne nous est à la vérité qu'imparfaitement connue ; mais quand nous lisons dans leurs traités avec Rome qu'aucune des villes gauloises ne pourra à l'avenir obtenir le droit de cité, nous entrevoyons aisément quel humble sort leur avait été fait.

Quant aux alliés non latins, nous avons dit déjà que les guerres d'Hannibal avaient tourné fortement à leur désavantage. Il n'était parmi eux qu'un petit nombre de villes, Naples, Nola, Héraclée, par exemple, qui fussent restées fidèles au travers de toutes les vicissitudes de la guerre : elles en avaient été récompensées par le maintien de leurs franchises fédérales. Mais tout autre, avait été la conduite du plus grand nombre, et par cela seul qu'elles avaient abandonné Rome un instant, elles avaient dû subir une réforme amoindrissant la situation politique qui leur avait été faite aux termes des anciens traités. Pour

complètement renoncé aux corvées commandées suivant l'ancienne méthode ; et souvent on prenait aux grands propriétaires leurs esclaves, pour les faire travailler aux routes (Caton, *de Re rust.*, 2).

échapper à une oppression trop prouvée par le résultat, les non Latins émigrent en masse et vont s'établir chez les Latins. En 577 [177 av. J.-c.], les Samnites et les Pœligniens viennent solliciter auprès du Sénat la réduction de leurs contingents de guerre, et se fondent sur ce que, durant les dernières années, 4.000 familles samnites ou pœligniennes ont été planter leurs foyers dans la colonie latine de Frégelles.

Par ce qui précède, on voit déjà que la condition des Latins continuait d'être meilleure : ils ne comptaient plus d'ailleurs qu'un petit nombre de villes du vieux Latium restées en dehors de la confédération romaine propre, comme Tibur et Prœneste ; les villes alliées qui leur étaient assimilées pour le droit public, comme, par exemple, certaines cités des Herniques ; et enfin les *colonies latines* dispersées dans toute l'Italie. Somme toute, les Latins avaient beaucoup aussi perdu. Les charges originaires s'étaient injustement aggravées, et l'obligation du service militaire, dont les citoyens romains avaient su tous les jours s'affranchir davantage, retombait sur eux et sur les autres fédérés du droit italique. C'est qu'en 536 [-218], la République avait levé chez ses alliés deux fois autant d'hommes que chez les citoyens romains : ainsi encore, à la fin de la guerre d'Hannibal, licenciant tous ces derniers, elle avait gardé les autres sous les armes. Elle les envoyait de préférence dans les garnisons des places, ou dans cette odieuse contrée de l'Espagne. Au triomphe de 577 [-177], les alliés n'avaient pas été traités sur le même pied que les soldats romains le cadeau leur avait été distribué d'une valeur moitié moindre. Aussi avait-on vu leurs divisions marcher silencieuses derrière le char du vainqueur, et faire tache au milieu des folles et bruyantes réjouissances de ce *carnaval* des soldats. Enfin, aux assignations de terre dans l'Italie du nord, les citoyens romains recevant chacun 10 jugères [2,520 hect.], les non citoyens n'en avaient reçu que 3 [0,756 hect.]. Nous avons fait voir ailleurs que Rome n'avait plus laissé le droit de libre locomotion aux habitants des colonies latines fondées après l'an 486 [268 av. J.-c.]. Les cités plus anciennes l'avaient un instant conservé : mais devant l'émigration en masse de leurs citoyens qui affluaient à Rome, devant les plaintes des autorités locales, signalant la dépopulation croissante des villes latines, devant l'impossibilité croissante pour celles-ci, par suite, de fournir les contingents fixés, la République fut amenée à restreindre aussi les franchises des Latins antérieures à 486. L'émigration fut interdite à qui ne laisserait pas d'enfants issus de lui dans la cité, sa patrie d'origine ; et par les mêmes raisons, la police romaine expulsa grand nombre de gens de la capitale en 567 [-187] et 577 [-177]. Je ne conteste pas la nécessité vraisemblable de ces mesures : elles n'en pesèrent pas moins douloureusement sur les cités alliées ; et c'était aussi rayer d'un trait la liberté de se mouvoir, formellement garantie par une stipulation écrite. D'autre part, quand elle fonde des cités dans l'intérieur de l'Italie, vers la fin de notre période, Rome se met à les doter, non plus comme avant, des institutions du droit latin, mais bien du droit complet de cité romaine. Jadis, elle ne s'était montrée aussi généreuse qu'envers les colonies maritimes. Par sa politique actuelle elle arrête aussitôt l'accroissement régulier de la latinité qui, jusque là, s'adjoignait les cités de création nouvelle. *Aquilée*, dont la fondation remonte à 571 [183 av. J.-c.], est la dernière colonie italienne de Rome qui ait reçu le droit latin : quant aux colonies probablement contemporaines de *Potentia*, *Pisaurum*, *Parme*, *Mutine*, *Luna* (570-577 [-184/-177]), elles eurent de suite la cité pleine. La cause en est claire. Le droit latin visiblement en décadence, ne pouvait plus lutter avec la cité romaine. Et comme les colons, pour la plupart, sortaient désormais des rangs du peuple romain, il ne se trouvait

plus personne, même parmi les plus pauvres, qui consentit, fût-ce au prix d'avantages matériels importants, à échanger ses droits de citoyen contre la condition inférieure de la latinité.

Enfin vint le moment où le droit de cité romaine se ferma à peu près totalement aux non citoyens, communautés ou individus. Vers l'an 400 [354 av. J.-C.], avait cessé la pratique des incorporations des villes conquises. On avait craint en étendant la cité outre mesure, d'arriver bientôt à une décentralisation dangereuse. De là la formation des cités de demi citoyens. Mais aujourd'hui l'idée de la centralisation est abandonnée, et le droit complet est donné à ces dernières villes, ou encore, des colonies nombreuses et lointaines se voient du premier coup investies des franchises romaines. Cependant, la République ne recommence pas davantage les incorporations des anciens temps. Après la soumission de l'Italie consommée, nul exemple ne se rencontre, à notre connaissance, d'une seule cité italienne admise à passer du droit fédéral au droit civique de Rome ; et très vraisemblablement, le fait ne s'est plus produit une seule fois. D'ailleurs en élevant une barrière contre la liberté du domicile, jadis juridiquement attachée à la cité passive, la République avait sensiblement enrayé déjà le mouvement qui transportait tous les jours dans la classe des citoyens romains les individus appartenant à la classe des italiques. Le bénéfice du changement de condition n'était plus guère accordé qu'aux magistrats des cités latines, ou par faveur spéciale, à quelques non citoyens admis parmi les Romains fondateurs d'une colonie civile¹.

Les modifications apportées à la condition des sujets latins soit en fait, soit en vertu de la loi, se rattachent au fond à un mouvement d'ensemble et conséquent avec lui-même. A envisager les classifications anciennes, on ne peut nier qu'ils n'aient généralement perdu. Pendant qu'ailleurs la République s'ingénie à concilier les contraires et à adoucir les transitions vers le nouvel ordre de choses, ici un beau jour, tous les anneaux intermédiaires de la chaîne ont disparu, tous les ponts sont tombés. De même que dans Rome, les castes nobles s'éloignent du peuple, s'affranchissent des impôts et charges dus par tous, et attirent à elles tous les honneurs et tous les privilèges, de même en Italie la classe des citoyens romains se sépare des simples fédérés, et les exclut de toute participation au pouvoir : en même temps ces derniers ont à supporter double et triple charge dans les taxes communes. Comme la noblesse, en face des plébéiens, s'était cantonnée dans les anciens retranchements du patriciat en décadence, les citoyens s'enferment dans leurs privilèges en face des non citoyens ; et le plébéien grandi, par les institutions plus libérales, se resserre à son tour dans l'immobilité hautaine de sa gentilhommerie née d'hier. Au fond, on aurait tort de blâmer absolument la suppression des citoyens passifs : la réforme en ce point se rattache d'ailleurs par de sérieux motifs à tout un ordre de choses sur lequel nous aurons à donner plus tard des éclaircissements. Qu'il nous suffise de constater, en passant, qu'elle frappe de mort un membre utile et médiateur du

¹ On sait qu'il en fut ainsi pour Ennius, de *Rudies* [auj. *Rotigliano*, dans la *Calabre*] qui, à l'occasion de l'établissement des colonies de *Potentia* et *Pisaurum* reçut la cité par les mains de l'un des triumvirs, *Q. Fulvius Nobilior* (Cicéron, *Brut.*, 20), ensuite de quoi le poète emprunta suivant l'usage, le surnom de *Quintus* à son bienfaiteur. Du reste, à l'époque où nous sommes, la cité romaine n'est pas le moins du monde dévolue de plano aux non citoyens par cela seul qu'ils sont envoyés dans la colonie, avec des citoyens. Ils affectent souvent, mais sans droit, de prendre un titre qui ne leur est point donné (Tite-Live, 34, 42). D'ordinaire, dans la loi qui enjoint aux magistrats de procéder à la fondation d'une colonie civile, on trouve une disposition spéciale conférant la cité à un certain nombre de personnes (Cicéron, *pro. Balb.*, 21, 48).

corps politique. Plus dangereux encore est l'enlèvement des barrières entre les Latins et les autres Italiques. La primauté de rang donnée aux Latins était l'un des fondements de la puissance romaine ; fondement qui manque et laisse le vide à sa place, du jour où les villes latines cessent d'avoir part d'associés favorisés à l'empire de la puissante cité sœur ; du jour où elles se sentent sujettes de Rome, comme les autres peuples ; où avec tous les autres Italiens, elles subissent le même et insupportable joug. Sans nul doute, les Bruttians et leurs compagnons d'infortune sont traités comme de simples esclaves et se comportent en esclaves, s'échappant, quand ils le peuvent, des navires où ils rament par force et prenant du service dans les rangs des ennemis de Rome : sans nul doute, les Gaulois, les sujets d'au-delà de la mer sont plus durement opprimés encore ; et la politique romaine dans ses perfides calculs les donne en pâture aux Italiques, qui les méprisent et les malmènent ! Mais quelques différences qu'il y ait encore dans les conditions de l'assujettissement, elles ne remplacent pas l'ancien et profitable antagonisme entre le groupe des peuples de même race et celui des Italiques d'un autre sang. Un mécontentement profond s'empare de tous les alliés : dans toute l'Italie la crainte seule leur ferme la bouche. Certes c'était devancer l'heure, et s'exposer à un juste refus, que de proposer, au lendemain de Cannes, l'admission de deux hommes par cité latine dans la cité romaine et dans le Sénat ; mais cette motion même ne fait-elle pas toucher du doigt les inquiétudes éveillées déjà au sein de la ville reine par la condition respective du Latium et de Rome ? Supposez un second Hannibal descendant en Italie, l'épée au poing ! Le soldat étranger se serait-il heurté une seconde fois contre la résistance indomptable du *nom et du contingent latin* [*nomen latinum*] ? Nous avons peine à le croire. Mais de toutes les institutions que le VI^e siècle a vu s'introduire dans le système politique, la plus importante sans contredit, celle qui s'éloigne le plus décidément des voies jusque là suivies, et recèle les plus grands dangers pour l'avenir, c'est l'institution des nouveaux gouvernements dans les provinces. Aux termes de l'ancien droit public de Rome, il n'existait pas à proprement parler de sujets tributaires : de deux choses l'une, ou les habitants des villes vaincues étaient vendus en esclavage : ou, bien ils étaient, soit incorporés dans la cité romaine, soit rangés dans une fédération qui leur laissait du moins l'indépendance municipale et l'immunité d'impôts. Il en était autrement dans les possessions de Carthage en Sicile, en Sardaigne et en Espagne, comme aussi dans le royaume de Hiéron. Là, un impôt et des taxes se prélevaient régulièrement au profit des maîtres et seigneurs ; et quand Rome leur succéda, il parut habile aux politiques à courte vue, il parut, en tous cas, très commode de continuer sur les mêmes errements l'administration des nouveaux territoires. Les institutions provinciales de Carthage et de Hiéron furent donc maintenues : on les transporta même dans les autres pays conquis sur les barbares, comme dans l'Espagne citérieure, par exemple. Or, à faire cela, on recevait des mains de l'ennemi la ceinture de Nessus. S'il est vrai que la République, en encaissant les tributs n'avait point eu d'abord la pensée de s'enrichir ; si elle n'avait voulu que pourvoir aux frais de l'administration et de la défense des territoires, bientôt elle céda à d'autres instincts, et demanda des contributions à l'Illyrie, à la Macédoine, sans d'ailleurs prendre à sa charge ni le gouvernement local, ni la garde des frontières. Peu importe que dans cette voie elle ait observé une équitable mesure. Dès ce moment, elle transformait sa domination en un droit utile et profitable. Qu'on ne cueille que la pomme, ou qu'on dépouille tout l'arbre, n'est-ce pas même chose pour le péché originel ?

La peine marchait derrière la faute. Le système adopté pour l'administration provinciale rendit nécessaire la création des *préteurs* provinciaux, création funeste aux provinces, par la force même des choses, et en complet désaccord avec la constitution de la République. Comme celle-ci avait pris la place de l'ancienne souveraineté locale, son agent prit la place de l'ancien roi et l'on vit le préteur de Sicile s'installer à Syracuse, dans le palais d'Hiéron. Selon le droit, il avait dans son administration à obéir toujours aux maximes de la probité et de la sobriété républicaines. Caton, gouvernant la Sardaigne, se faisait voir dans les villes de sa province, marchant à pied et suivi d'un seul serviteur qui portait son manteau, et sa *coupe aux libations*. Quand il revint d'Espagne, sortant de préture, il vendit son cheval de combat, ne voulant pas en faire payer le transport par l'État. Je reconnais que, sans pousser d'ailleurs les scrupules de conscience jusqu'à la mesquinerie parfois ridicule de Caton, laquelle n'eut que bien peu d'imitateurs assurément, bon nombre d'autres préteurs surent se maintenir suffisamment dans la ligne de l'antique sainteté des mœurs. A leur table silencieuse la décence régnait : leur administration, leur justice droite et honnête ; leur sévérité motivée contre les banquiers et fermiers de l'impôt, ces détestables sangsues des provinces ; par-dessus tout leur déportement grave et cligne en imposaient aux sujets de Rome, à ces Grecs légers et relâchés tous les premiers. D'ailleurs, ils faisaient aux gouvernés une condition tolérable. Ceux-ci n'avaient point perdu encore le souvenir des lieutenants de Carthage et de Syracuse. Et puis le temps était proche où *la verge se changeant en serpent* [Exode, VII], leurs souvenirs allaient se porter avec regret et reconnaissance sur leur condition, d'aujourd'hui ! Le VI^e siècle ne devait-il pas plus tard leur apparaître comme l'âge d'or de la domination romaine ? — Quoiqu'il en soit, c'était chose impossible que de rester longtemps républicain et roi tout ensemble. A trancher du souverain dans sa province, le préteur se démoralisa vite : il oublia sa condition de simple homme noble de Rome. Le faste et l'orgueil étaient tellement dans son rôle, qu'on se sent enclin à ne pas les lui reprocher sévèrement. Déjà pourtant, il était rare qu'il revint à Rome les mains nettes : d'autant plus rare, que la République persistait dans l'ancien système de la gratuité des emplois. On cite comme un beau trait chez Paul-Émile, le vainqueur de Pydna, de n'avoir ni pris ni emporté d'argent. *Le vin d'honneur, les dons volontaires* offerts aux préteurs, toutes ces pratiques mauvaises sont aussi vieilles que l'institution des gouvernements provinciaux. Peut-être Carthage en avait-elle aussi légué la tradition ; et Caton, durant sa préture en Sardaigne (556 [198 av. J.-C.]), ne put qu'en régulariser et en modérer le taux. Les factionnaires en tour de voyage officiel pouvaient se faire héberger *gratis*, et envoyer des réquisitions diverses : aussi déjà le droit avait servi de prétexte à l'abus, aux exactions. Les préteurs pouvaient demander à leurs provinces, soit pour les besoins de leur maison et de leurs gens (*in cellam*), soit en cas de guerre, pour la nourriture de leurs soldats, ou enfin pour toute autre cause, des fournitures de blé taxées à prix modéré : mais déjà les excès étaient tels, qu'en 583 [171 av. J.-C.], le Sénat, sur les plaintes des Espagnols, avait retiré à ses agents le droit de régler seuls cette taxe. Bientôt on met les provinces en demeure de fournir aux fêtes populaires de Rome : en 572 [-182], l'édile *Tiberius Sempronius Gracchus* ayant à donner les jeux, inflige les plus lourdes tribulations aux cités italiques et extra italiques : le Sénat interpose son autorité. A la fin du VI^e siècle, le préteur romain se croit tout permis, non pas seulement contre les infortunés sujets de la République, mais même contre les États libres et les royaumes dans la dépendance de Rome. Qu'on se rappelle les razzias de *Gnaeus Vulso* en Asie-Mineure, et par-dessus tout le traitement infligé à la Grèce pendant la guerre

contre Persée. — Le pouvoir central eût été mal venu à s'étonner de tout le mal, lui qui n'avait point enfermé dans de fortes barrières les empiétements et les abus de pouvoir de ses satrapes militaires. Et pourtant, la justice avait essayé sur eux son contrôle et sa mainmise. Si, pour le préteur comme pour tout autre magistrat, l'antique et dangereuse règle prévalait toujours ; si, en sa qualité de général, il était pleinement irresponsable tant que durait son office, sortant de charge, il pouvait se voir appelé à rendre des comptes. Le mal était fait sans doute, mais son auteur tombait du moins sous le coup de la justice criminelle ou civile. Pour mettre la première en mouvement, il suffisait qu'un magistrat, investi de la juridiction pénale, prît en main l'affaire et la portât devant le peuple : pour la seconde, il suffisait que le sénateur, alors chargé de la préture à Rome, déférât le procès à un jury également formé, suivant la loi en vigueur, de personnages sénatoriaux. Mais dans les deux cas, on le voit, le contrôle appartenait à l'ordre noble ; et quoiqu'il restât encore dans ses rangs des hommes assez vertueux, assez honorables pour ne point repousser d'emblée toute plainte qui semblait fondée ; quoiqu'il fût arrivé plus d'une fois que le Sénat, la partie lésée entendue, ordonnât d'office la poursuite civile, les humbles et les étrangers, malheureusement, n'étaient jamais sûrs d'aboutir, ayant à accuser un homme puissant ; sorti des rangs de l'aristocratie gouvernante, ou avant à porter leur plainte devant des juges et jurés placés loin des lieux, coupables souvent des mêmes méfaits, et appartenant à la même caste que le défendeur. Il fallait, pour pouvoir compter sur la justice, que le crime fût patent et criant : se plaindre sans succès, c'était courir à sa perte ! Parfois, les opprimés trouvaient un point d'appui dans les clientèles héréditaires par lesquelles des villes entières, des pays assujettis se rattachaient aux maisons de leurs vainqueurs, ou à d'autres citoyens leur tenant de près par un lien quelconque¹. Les préteurs d'Espagne apprirent à leurs dépens que nul ne pouvait maltraiter impunément les clients de Caton ; et quand on vit les représentants des trois peuples subjugués par Paul-Émile, Espagnols, Ligures et Macédoniens, ne point laisser à d'autres l'honneur de porter sa bière au bûcher, ce fut là, certes, le plus bel éloge qui pût être prononcé aux funérailles du grand homme. Toutefois, ces clientèles particulières avaient leur mauvais côté. Elles donnaient aux Grecs une occasion de plus de venir à Rome développer leur génie de souplesse et d'abaissement devant ces maîtres, que les témoignages de leur servilité spontanée achevaient de corrompre. — Marcellus a pillé et détruit Syracuse. Les Syracusains portent plainte devant le Sénat, mais en vain. Que font-ils, alors ? Ils votent des délibérations en son honneur. Page honteuse entre toutes dans leurs annales, d'ailleurs si peu glorieuses ! Bien plus, en ce siècle où quelques familles dominant et dirigent la politique romaine, le patronat des grandes maisons vient accroître le danger de la situation. A n'en pas douter, le mal eût été plus grand encore, les vols et les pilleries n'eussent point connu de limites, si les préteurs n'avaient point un peu senti la crainte des dieux et celle du Sénat. Toujours est-il vrai qu'on volait, et qu'on volait impunément, pourvu qu'on le fit avec mesure. Il devint de règle, pour le malheur de tous, que les exactions, que les abus de pouvoir des préteurs, à la condition de n'être pas par trop criants, rentraient jusqu'à un certain point dans la limite de leurs attributions ordinaires ; et que la justice n'ayant point à les punir, les opprimés étaient tenus de garder le silence. La suite des temps fera bien voir les conséquences immédiates de cette désolante maxime.

¹ V. à l'appendice, la dissertation sur le *Droit d'hospitalité et de clientèle*.

D'ailleurs la justice se fut-elle montrée sévère autant qu'elle était faible, elle ne pouvait guère que réprimer les excès isolés et les plus odieux. Les vraies garanties d'une bonne administration reposent dans la surveillance sévère et continue de l'autorité suprême : cette surveillance on ne la trouvait pas dans le Sénat ; mollesse, inertie ou maladresse, dès les anciens temps s'y était manifestée la plaie des administrations collectives. Dans la théorie, il aurait fallu tout d'abord assujettir les préteurs à un contrôle plus sévère et plus immédiat qu'il n'était nécessaire, peut-être, pour la conduite des intérêts municipaux des fédérés italiens : puis, l'empire s'étendant sur de vastes contrées transmaritimes, il eût été sage de fortifier l'appareil du contrôle administratif : le gouvernement avait besoin d'yeux pour tout voir de haut. Mais rien ne fut fait : bien au contraire, les préteurs, se gèrent en souverains. La plus utile de toutes les institutions de contrôle, le *cens*, est introduite en Sicile : elle n'est point étendue aux conquêtes postérieures. Ainsi dégagés de tout frein, les fonctionnaires chargés du gouvernement des provinces deviennent un danger pour le pouvoir central. Appelé à la tête de l'armée, mis en possession de vastes ressources financières, n'ayant rien ou presque rien à redouter de la justice, indépendant en fait de l'autorité dirigeante, conduit par la petite nécessité des choses à séparer son intérêt et celui de ses administrés des intérêts de la République, quand encore il n'entraît point avec eux en lutte, le préteur ressemble, je l'ai dit, à un satrape de Perse, bien plus qu'à un lieutenant de la cité de Rome au temps des guerres samnites. Quand ce tyran militaire imposé à l'étranger rentrera dans Rome, y a-t-il espoir qu'il y reprendra l'ornière battue de la cité républicaine ? Celle-ci n'a que des magistrats qui commandent, et des citoyens qui obéissent : dans son droit public, elle ne sait ce que c'est que des maîtres et des esclaves. Les gouvernants à Rome ne tardèrent pas à le voir : l'égalité au sein de l'ordre aristocratique, la subordination des fonctions sous la haute tutelle de l'État, ces deux grandes maximes fondamentales, couraient le risque de périr par eux. De là leur répugnance à créer de nouvelles prétores, et leur jalousie à l'endroit du système prétorial : de là, l'établissement des *questures provinciales*, destinées à y mettre les finances dans d'autres mains que celle des préteurs : de là enfin la courte durée assignée aux fonctions de ces derniers, malgré les avantages certains d'une maintenance plus longue en charge. Les regards des hommes d'État de Rome se fixaient inquiets sur la semence déjà hors de terre. Mais le diagnostic n'est point la guérison. Le gouvernement des nobles à l'intérieur se meut suivant son impulsion première ; et le mal, dont quelques-uns ont conscience, progresse chaque jour d'un pas régulier que rien n'arrête : l'administration, les finances sont sur l'abîme ; la révolution, l'usurpation marchent derrière elles !

Si la nouvelle noblesse avait un caractère moins tranché que l'ancienne aristocratie de race ; si, l'une s'aidant de la loi, l'autre du fait accompli, elles tendaient toutes les deux à exclure les simples citoyens de la participation aux droits politiques, les excès de celle-ci, plus insupportables que les excès de son aînée, étaient aussi plus difficiles à refréner. Les tentatives ne manquèrent point, comme bien on pense. De même que la noblesse avait son assiette dans le Sénat, l'opposition avait sa base dans l'assemblée du peuple. Mais pour bien faire comprendre le rôle de l'opposition, il convient d'esquisser avant tout le portrait de ce peuple, de montrer quel était son esprit et quelle place il occupait alors dans la République.

Le peuple de Rome dans ses assemblées générales, n'agissait point comme la roue motrice d'un vaste mécanisme. Mais il était le solide fondement d'un grand

édifice, et comme tel il a donné tout ce qu'on pouvait attendre de lui. Vues sûres de l'intérêt commun : docilité entière vis-à-vis du chef le meilleur au moment critique : fermeté et courage inébranlables dans les bons et les mauvais jours : science du sacrifice individuel au regard de l'utilité de tous : renoncement au bien-être actuel au profit du bonheur à venir, toutes ces vertus le peuple de Rome les a complètement pratiquées ; et à voir les choses de haut et dans l'ensemble, les taches disparaissent : on se sent tout à l'admiration, au respect ! A cette heure encore les citoyens obéissaient le plus souvent à un sens politique intelligent et droit. Toute leur conduite, soit envers le pouvoir, soit envers l'opposition, fournit la preuve incontestable qu'assez fort et puissant pour contraindre le génie même d'Hannibal à vider le champ devant lui, le peuple de Rome était maître aussi, dans les comices. Citadins ou paysans, les votants aux comités ont pu se tromper souvent : mais jamais leurs erreurs n'ont été celle d'une populace à mauvais instincts. Malheureusement rien de plus incommode que le mécanisme de la participation du peuple aux affaires ; il se vit un jour noyé dans la grandeur même de ses conquêtes. Déjà nous avons fait voir les cités du droit passif (*sine suffragio*) entrant presque toutes, au Ve siècle, dans le droit civique parfait, et bon nombre des colonies de fondation récente dotées du même privilège. A la fin de cette période, les citoyens romains se sont répandus en foule dans tout le Latium, dans la Sabine, dans une partie de la Campanie : le droit de cité s'étend depuis Cœré sur la côte au nord, jusqu'à Cumes au sud : seules, quelques villes dans l'intérieur de ces limites en sont encore exclues. Telles sont, par exemple, Tibur, Præneste, Signia, Norba, Ferentinum. Joignez-y les colonies maritimes sur les côtes d'Italie qui sont régulièrement dotées de la cité ; les colonies récentes du Picenum, et du pays d'au delà de l'Apennin, auxquelles il a fallu octroyer pareille faveur ; sans compter une multitude de citoyens épars dans toute la Péninsule, dans les villes et villages forains (*fora et conciliabula*) et ne se rattachant à aucun centre spécial. Pour remédier aux difficultés inhérentes à une telle organisation, soit dans l'ordre judiciaire¹ soit dans l'ordre administratif, on avait institué des juges locaux pour tenir la place de ceux de Rome ; et dans certaines villes, dans les cités maritimes notamment, dans les nouvelles colonies du *Picenum* et le pays d'au-delà de l'Apennin, les premiers jalons avaient été posés pour l'établissement futur d'un régime municipal, avec ses chefs-lieux distincts au sein de la grande unité de l'empire. Quoi qu'il en soit, l'assemblée du peuple sur le Forum romain a seule légalement la connaissance de toutes les questions ; et il saute aux yeux que dans sa constitution même et dans son mécanisme, elle n'est plus déjà ce qu'elle était aux temps anciens, alors que tous les citoyens exerçaient leur fonction en personne, quittant le matin leur métairie ; et y revenant le soir après avoir voté. Autre chose encore. Est-ce inintelligence, insouciance, ou calcul déshonnête, je ne saurais le dire, mais après 513 [241 av. J.-C.], au lieu de réunir comme autrefois les cités nouvellement admises au droit romain dans de nouvelles circonscriptions civiques (*tribus*), le pouvoir les distribue dans les anciennes ; si bien qu'elles englobent désormais des villes éparses sur toute la surface de l'empire. Composées de huit mille citoyens en moyenne, tantôt plus dans les

¹ On sait que le traité agronomique de Caton se réfère surtout à un domaine rural, situé dans le pays de *Vénafre* (auj. *Venafro*, au N. du Vulture). Or, les procès n'y sont renvoyés devant la juridiction de Rome que dans un seul cas bien déterminé, à savoir, quand le propriétaire ayant loué la pâture d'hiver au maître d'un troupeau de moutons, n'a pas affaire à proprement parler à un fermier domicilié sur les lieux (c. 149). D'où il faut conclure que dans les circonstances ordinaires, et lorsque le second contractant avait son domicile dans le pays, déjà, au temps de Caton, les procès qui pouvaient surgir, au lieu, d'être jugés à Rome, se suivaient devant les tribunaux locaux.

viles, tantôt moins dans les campagnes, sans lien, sans unité territoriale, elles ne se prêtent ni à une action méthodique, ni aux réunions préalables et efficaces des électeurs : lacune grave assurément dès qu'il n'y a point de débat oral dans l'assemblée générale du peuple. La compétence de cette assemblée s'étendait à toutes les affaires d'intérêt public ; mais dans les grandes et difficiles questions où la puissance dominatrice du monde aurait eu à dire son mot, quoi de plus insensé et de plus ridicule que de voir le vote dans les mains de cette foule honnête de paysans italiens, poussés dans le Forum au hasard et à la hâte ? Ayant à prononcer, en dernier ressort sur les nominations des généraux en chef, et sur toutes les affaires politiques, ils ne comprenaient ni les raisons de décider ni les conséquences de leur décision. Aussi, toutes les fois que l'affaire mise en délibéré à dépassé l'horizon de la cité proprement dite, l'assemblée du peuple s'est montrée, sans virilité d'intelligence, pour ne pas dire niaise et enfantine. D'ordinaire le peuple, debout, disait *oui* sur toutes les motions : que si, dans tel ou tel cas rare, emporté par un mouvement instinctif, il avait répondu négativement, comme en ce jour, où il avait voté contre la déclaration de guerre à la Macédoine (554 [200 av. J.-c.]), il n'était plus alors que le triste instrument d'une politique de clocher hostile à la grande politique et bientôt son opposition finissait misérablement.

A côté des simples citoyens libres était la tourbe des clients. Égaux aux premiers devant la loi, souvent déjà ils étaient les plus forts. L'origine des clientèles se perdait dans les premiers temps de Rome¹. Le Romain notable avait toujours exercé une sorte de pouvoir sur ses affranchis et ses protégés. Dans toutes les circonstances graves, ils venaient lui demander conseil. Un client ne mariait pas ses enfants sans l'aveu de son patron : souvent même c'était celui-ci qui faisait le mariage. Mais comme au sein de l'aristocratie un groupe de nobles faisait bande à part, qui avait pris en main la puissance et concentré la richesse, de même dans la foule des clients on comptait des favoris et des mendiants ; et cette armée nouvelle à la suite des riches minait la cité au dedans et au dehors. Non contente de tolérer les clientèles, l'aristocratie les exploitait pécuniairement et politiquement. C'est ainsi que les anciennes collectes pratiquées jusqu'alors pour les besoins du culte ou pour les funérailles des hommes illustres par leurs services, sont détournées de leur objet primitif ; et l'on voit certains nobles, dans des occasions extraordinaires, s'en faire un prétexte à contribution prélevée sur le peuple. Ainsi, le premier, Lucius Scipion (568 [186 av. J.-c.]) les applique à des jeux publics qu'il veut donner. La loi dut mettre des limites aux donations excessives (550 [-204]). Sous couleur de donation, les sénateurs extorquaient un tribut régulier à leurs clients. Mais chose plus grave encore, ne venant plus aux comices qu'avec la suite nombreuse de leurs créatures, les grands y dominèrent ; et les élections habituelles enseignent quelle concurrence puissante la tourbe des clients faisait déjà aux classes moyennes indépendantes. De là ressort déjà la preuve de l'accroissement rapide et énorme de la populace, dans Rome surtout : tout d'ailleurs confirme la vérité du fait. Déjà, dans le siècle précédent, il avait fallu, devant la marée montante des affranchis, régler par des dispositions sévères leur droit de vote dans l'assemblée. Ces restrictions légales s'étaient maintenues durant le VI^e siècle : mais bientôt, au temps de la deuxième guerre punique, un mémorable sénatus-consulte avait autorisé les femmes affranchies à se mêler des quêtes lorsqu'elles étaient d'honnêtes

¹ V. à l'appendice, sur le droit de *clientèle*, la dissertation extraite des *Rœm. Forschungen* (Études rom.) de l'auteur.

mœurs ; et les enfants légitimes de pères, simples affranchis, pouvaient dorénavant porter sans délit les insignes jusque-là concédés aux seuls fils des ingénus. — Quant aux Grecs et aux Orientaux qui affluaient dans Rome, leur condition était de peu supérieure aux esclaves libérés : servilité nationale chez les uns, servilité de droit chez les autres.

Comme si ce n'était point assez de ces causes naturelles pour faire sortir de terre la populace de la métropole, la noblesse et le parti démagogique commirent à l'envi la faute de lui fournir un aliment : flatteries, moyens mauvais, rien n'est épargné de ce qui détruira chez le peuple l'antique vigueur du sens politique. Dans son ensemble le corps électoral avait gardé son honorabilité : aussi n'osait-on pas encore, recourir aux manœuvres de la corruption directe. Mais déjà l'on arrive à la faveur par les manœuvres détournées les plus coupables. Aux édiles, par exemple, il avait appartenu de tout temps de veiller au cours modéré du prix des céréales : ils avaient la surveillance des jeux. Or, voici qu'à ce propos commence à se réaliser l'effrayante sentence proclamée plus tard par un empereur : **A ce peuple, il faut du pain et des jeux** [*panem et circenses*] ! Grâce aux arrivages immenses et gratuits de blé, envoyé soit par les préteurs provinciaux pour l'approvisionnement du marché de Rome, soit par les provinces elles-mêmes, jalouses de se faire bien venir auprès de quelques magistrats de la métropole, les édiles, dès le milieu de ce siècle, se sont mis en situation de livrer à vil prix au peuple le grain dont il a besoin. **Comment voulez-vous, s'écriera Caton, que la foule entende encore raison ? Le ventre n'a pas d'oreilles !** — Les fêtes populaires se renouvellent dans une proportion croissante et effrayante. Cinq cents ans durant, Rome s'était contentée d'une seule fête annuelle et d'un cirque unique. Gaius Flaminius, le premier démagogue de profession qu'on eût vu dans Rome, institue de nouveaux jeux, et bâtit un nouveau cirque¹ (534 [200 av. J.-c.]). Par là, et le nom de **jeux plébéiens** dit assez ses tendances, il achète le généralat et le droit d'aller se faire battre au bord du lac de Trasimène. La voie une fois ouverte, tous s'y précipitent. Les fêtes de Cérès, déesse protectrice du peuple (les *Cerealia*, célébrées en avril), si tant est qu'elles soient antérieures en date aux jeux plébéiens, ne le sont que de peu d'années. Dès 542 [-212], après l'introduction des prédictions sibyllines et de Marcius², une quatrième fête est instituée en l'honneur d'Apollon [*Iudi Apollinares*] ; et en 550 [-204], une cinquième s'inaugure en l'honneur de la *Grande Mère phrygienne* [*magna mater Idæa*], récemment arrivée dans Rome. On était alors dans les années les plus rudes de la guerre d'Hannibal. Au milieu des jeux apollinaires célébrés pour la première fois, le peuple réuni autour du cirque fut tout à coup appelé aux armes. La fièvre des superstitions italiennes agitait les esprits, et les ambitieux ne manquaient pas, tout prêts à en tirer parti et à lancer dans la circulation les oracles de la Sibylle et des faux prophètes. J'ai peine à blâmer le gouvernement lui-même lorsque, demandant aux citoyens des efforts et des sacrifices immenses, il ne lutte point contre la folie du moment. Toutefois, après les concessions faites, les retirer n'était plus possible ; et au milieu même de plus tranquilles conjonctures,

¹ L'établissement du *Cirque Flaminius* est chose prouvée par témoins. Quant à la fondation des jeux plébéiens par Flaminius, les anciens n'en font pas mention (car il ne faudrait pas prendre pour telle le passage connu du *Pseudo-Asconius*, p. 143, Orelli). Mais comme ils se célèbrent dans le cirque flaminius (Valer.-Max., 1, 7, 4), comme d'une autre part ils se célèbrent pour la première fois en 538 [216 av. J.-c.], quatre ans après sa construction (Tite-Live, 23, 30), on doit aussi leur attribuer une même origine.

² Tite-Live, 25, 12. — Macrobie, *Saturn.*, 1, 17. Marcius, vieux devin, dont les prophéties révélées après coup, bien entendu, avaient annoncé le désastre de Cannes, et ordonné l'institution des jeux apollinaires.

en 581 [173 av. J.C.], une fête mineure, celle des jeux dédiés à Flore, est encore instituée [*Horalia* ou *Iudi Florentes*]. C'était aux magistrats chargés de toutes ces fêtes à pourvoir à la dépense de leurs deniers personnels. Les édiles curules défrayaient les anciens grands jeux, ceux de la mère des dieux [*Megalensia* ou *Megalenses Iudi*] et les jeux *Floraux*. Aux édiles plébéiens revenaient les jeux plébéiens et ceux de Cérès ; et les jeux d'Apollon étaient l'affaire du préteur urbain. Que toutes ces institutions nouvelles pour l'amusement du peuple ne vissent point peser sur le trésor public, je le trouve très excusable, et pourtant il y eût eu danger moindre à mettre à sa charge un certain nombre de dépenses perdues, que de faire des jeux donnés par les fonctionnaires le marchepied nécessaire des fonctions suprêmes. Bientôt les candidats au consulat luttèrent de splendeurs dans les fêtes : les frais, s'élevèrent à un taux incroyable ; et le consul en expectative se vit bien accueilli du peuple, quand en sus des jeux ordinaires et légaux, il offrait encore un **régal volontaire**, un combat de gladiateurs payé de sa bourse (*munus*). A la richesse des fêtes, l'électeur mesurait les capacités du candidat. Il en coûta cher aux nobles : une belle montre de gladiateurs ne coûtait pas moins de 720.000 sesterces (50.000 thaler = 187.500 fr.). N'importe, ils payèrent de bon cœur, fermant à ce prix la carrière politique à quiconque n'avait point la puissance de l'argent.

Après s'être essayée sur le Forum, la corruption pénètre dans les camps. Le citoyen des anciens temps s'estimait satisfait quand il avait reçu, quelque indemnité de ses fatigues de guerre, ou quand, à tout le mieux, il rapportait un mince cadeau en souvenir de victoire. Les nouveaux généraux, à commencer par Scipion, prodiguent à pleines mains à leurs soldats et l'or de Rome, et le butin : la rupture entre l'Africain et Caton, au moment de l'expédition finale des Romains en Afrique, n'a pas eu d'autre motif. Les vétérans de la seconde guerre de Macédoine et de la guerre d'Asie s'en revinrent presque tous avec une fortune aisée et les meilleurs, même parmi les citoyens, se prenaient à louer le général qui, ne gardant pas pour lui seul et sa suite immédiate les dons des provinces et les gains faits sur les champs de bataille, renvoyait de son camp bon nombre d'hommes chargés d'or, et la foule des licenciés avec argent en poche. On avait oublié déjà que tout le butin mobilier était propriété de l'État. Lucius Paullus voulut un jour reprendre les anciens errements : il s'en fallut de peu que ses propres soldats, les volontaires surtout, qu'avait attirés dans son armée l'espoir d'un riche pillage, ne poussassent le peuple à refuser au vainqueur de Pydna les honneurs du triomphe, naguère prodigués sans raison à l'obscur vainqueur de trois villages de Ligurie.

L'œuvre de la guerre dégénérant ainsi en une œuvre de proie, la discipline et l'esprit militaire s'affaissent : on le voit clairement, à suivre les détails de l'expédition contre Persée. La lâcheté s'empare des cœurs, et déjà se manifeste d'une façon pitoyable ; durant l'insignifiante guerre d'Istrie, de 576 [178 av. J.C.]. Là, sur le bruit d'un combat, bruit grossi par la peur et courant comme une avalanche, l'armée de terre et l'armée de mer des Romains, et les Italiens de la contrée se sont mis à fuir. Caton, dans une allocution des plus rudes, reproche leur pusillanimité à ses soldats. — Dans cette voie funeste, la jeunesse se précipite la première. Pendant la guerre d'Hannibal (545 [-209]) les censeurs, en dressant les rôles des chevaliers, ont eu à sévir contre la nonchalance des assujettis au service militaire. A la fin de notre période (574 [-180]), dans le but unique de forcer les fils de familles nobles à marcher avec l'armée, une loi exige la preuve de dix années passées sous les aigles, comme condition absolue de l'entrée dans les fonctions civiles.

Petits et grands, tous désormais courent après les décorations et les titres ; symptôme le plus grave de l'abaissement de l'ancien orgueil, de l'ancien honneur civique. La chasse aux titres diffère dans sa forme et son but : au fond le mobile est le même dans tous les ordres, dans toutes les classes. On se précipite vers les honneurs du triomphe : il n'est plus possible d'observer la règle antique qui ne les donne qu'au magistrat suprême de la cité, revenant victorieux des champs de bataille, et apportant à la République un agrandissement de territoire : règle injuste, je le confesse, en ce que ces mêmes honneurs, elle les a refusés souvent au véritable auteur des plus éclatants succès ! Tel général s'est-il adressé en vain au Sénat ou au peuple ? Croit-il n'avoir pas chance d'un vote favorable ? Il s'en va, et on le laisse faire, mener son triomphe hors de Rome, sur le mont Albain (pour la première fois en 523 [-231]). Il n'est plus désormais de si petits combats avec quelque bande de Ligures ou de Corses qui ne soient prétexte à ces solennités. On voulut arrêter au passage ces triomphateurs peu militaires, les consuls de l'an 573 [-181], par exemple ; et l'on décida qu'à l'avenir il faudrait faire preuve d'une bataille, ou cinq mille ennemis au moins auraient perdu la vie : puérile précaution de la loi, éludée facilement, à l'aide de faux bulletins. Déjà dans les maisons des notables, on voit appendus aux murailles des trophées censés pris sur l'ennemi, quoiqu'ils ne viennent point du champ du combat. Jadis le général en chef de l'année tenait à honneur de servir l'année suivante sous les ordres de son successeur. Il n'en est plus ainsi ; et Caton, le consulaire, entre en lutte ouverte contre la mode nouvelle et ses dédaigneuses allures, par cela seul qu'il redevient, simple *Tribun militaire* sous *Tiberius Sempronius Longus* (560 [-194]), et sous *Manius Glabrio* (563 [-191]). Jadis les services rendus à l'État se rémunéraient suffisamment par un simple remerciement public, une fois conféré : aujourd'hui il faut une récompense perpétuelle. Déjà l'on avait vu *Gaius Diulius*, le vainqueur de Mylœ (494 [-260]), quand il sortait le soir dans les rues de la ville, se faire précéder d'un porteur de torche et d'un joueur de flûte ! Les statues, les monuments érigés souvent aux frais du titulaire, se rencontrent partout ; et l'on commence à s'en moquer en disant que la distinction consiste à n'en pas avoir. Les honneurs purement personnels ne suffisent plus, on en arrive bientôt à se parer de sa victoire, soi et ses descendants : on en tire un surnom, perpétuel [*cognonim secundum, agnonem*]. Ce fut le vainqueur de Zama qui mit ces qualifications à la mode. Il s'appela l'Africain : son frère prit le titre d'Asiatique et son cousin celui d'Espagnol [*Africanus, Asiaticus, Hispanicus*]¹. L'exemple se propagea des grands chez les petits. — Quand la caste gouvernante prenait soin d'ordonner les classes des funérailles, et quand elle assignait un vêtement de pourpre au cadavre de l'ancien censeur, qui donc eût pu trouver étrange la prétention des affranchis, voulant aussi voir à la toge de leurs fils la bande de pourpre tant enviée ? La *toge*, l'*anneau*, la *bulle* ne distinguaient pas seulement le citoyen et sa femme d'avec l'étranger et l'esclave ; ils servaient encore de démarcation entre l'*ingénu* et l'ex-esclave, entre le fils de l'ingénu et celui de l'affranchi ; entre le fils du chevalier ou du sénateur et le citoyen du commun ; entre le rejeton d'une maison curule et le simple sénateur : tout cela, dans cette même cité où rien ne s'était fait de bon et de grand que par l'égalité civile !

¹ Le premier exemple certain du surnom s'applique à Manius Valerius Maximus, consul en 491 [263 av. J.-C.], qui ayant conquis Messine, prit celui de *Messala*. Il n'est point vrai que le consul de l'an 419 [-335], ait de même pris le titre de *Calenus* [de Calés]. Quant au surnom de *Maximus* donné aux gentes Valeria et Fabia, il n'a aucun rapport avec ceux qui précèdent.

Le dualisme à l'intérieur se reproduit dans le camp même de l'opposition. Appuyés sur le paysan, les patriotes poussent le cri de la *réforme* ; appuyés sur la plèbe de la ville, les démagogues travaillent à une œuvre plus radicale encore. Quoiqu'ils ne marchent pas sur deux routes absolument séparées, et que souvent ils se donnent la main ; on les jugera mieux en les étudiant les uns après les autres.

Marcus Porcius Caton est à vrai dire l'incarnation du parti réformiste. Le dernier venu des politiques (520-605 [234-145 av J.-c.]) de l'ancienne école qui voulait confiner Rome dans les limites de l'Italie, et repoussait l'empire universel, Caton, par cela même, est apparu à la postérité comme le type du vrai Romain de la vieille roche. Jugement peu exact ; car il faut bien plutôt voir en lui le représentant de l'opposition des classes moyennes contre la nouvelle noblesse *hellénisante et cosmopolite*. Né près d'une charrue, élevé et poussé dans la carrière politique par son voisin de campagne, *Lucius Valerius Flaccus*, un des rares nobles d'alors restés hostiles aux tendances du siècle, le rude paysan de la Sabine avait semblé au loyal patricien l'homme le mieux fait pour entrer en lutte contre le courant ; et ses prévisions s'étaient réalisées. Grâce aux soins de son protecteur, Caton, selon l'antique usage, mettant et la parole et l'action au service de l'État, utile à ses concitoyens et utile à la chose publique, s'éleva jusqu'aux honneurs du consulat et du triomphe, et enfin jusqu'à la censure. Entré à seize ans dans la légion, il avait fait toutes les guerres d'Hannibal depuis la journée du lac de Trasimène jusqu'à celle de Zama, sous les ordres de Fabius et de Marcellus, de Néron et de Scipion devant Tarente, à Sena, en Afrique, en Sardaigne, en Espagne, en Macédoine : soldat, officier, général, partout il avait vaillamment fait son devoir. Tel il était sur le champ de bataille, tel on le retrouvait sur la place publique. Sa parole sans peur et prête à l'attaque, la vertu rusticité de son sarcasme, sa connaissance du droit romain et des institutions romaines, son activité extraordinaire, son corps de fer, toutes ses qualités l'avaient fait illustre d'abord dans les petites villes de son voisinage : mais bientôt il se produit sur le théâtre plus vaste du Forum et du Sénat : on le considère comme l'avocat le plus influent, comme le premier des orateurs de son siècle. Il prend la voix et le ton de *Manius Curius*, son idéal parmi les politiques du temps passé : il consacre l'œuvre de sa longue vie à la résistance loyale que suivant ses propres notions des choses il oppose partout, à tout propos, à la décadence rapide des mœurs ; et sa quatre-vingt quinzième année le trouvera encore sur la place publique, livrant ses derniers combats à l'esprit des temps nouveaux. Il n'était rien moins que beau de corps ; ses ennemis lui reprochaient ses *yeux vairs et ses cheveux roux*. Il ne fut point un grand homme, dans le sens ordinaire du mot, il ne fut surtout point un grand homme d'État aux larges vues. En morale, en politique, ses idées tournaient court, au contraire : n'ayant que le bon vieux temps devant les yeux ou sur les lèvres, il faisait fi de la nouveauté sans plus d'examen. Sévère au plus haut degré contre lui-même, légitimant par là sa rudesse et son inflexible dureté envers tous et en toute circonstance, honnête et droit, mais n'ayant pas la perception du devoir moral au delà de la règle positive de la loi de police, ou de la ponctualité marchande ; ennemi de l'acte bas ou déloyal, comme des élégances brillantes de l'esprit ; ennemi avant tout de ses ennemis, jamais il ne sut remonter aux sources du mal social : il usa sa vie à combattre contre les symptômes, et aussi contre les personnes.

Du haut de leur dédain les hommes au pouvoir laissaient faire cet **aboyeur** à l'esprit étroit, et non sans raison peut-être : ils croyaient voir par-dessus sa tête, et plus loin que lui. Mais les roués élégants, dans le Sénat et hors du Sénat,

tremblaient en secret devant le vieil aristarque des mœurs, à la fière et républicaine allure; devant le vétéran, tout couvert des cicatrices rapportées des guerres contre Hannibal ; devant le sénateur puissant par son influence, et le protecteur du paysan. Pas un des notables ses collègues, à qui successivement il ne mit sous les yeux ses *tablettes* et son blâme public ; fort peu difficile d'ailleurs à l'endroit de la preuve, et s'en donnant à cœur joie contre quiconque avait croisé sa route, ou l'avait irrité. A la même heure, avec la même hardiesse, il repoussait toute injustice populaire, tout nouveau désordre, et disait son fait à la foule. Ses attaques amères et courroucées lui suscitèrent de nombreux ennemis : avec les chefs de la coterie noble, les Scipions, les Flaminus, il vécut en guerre ouverte et irréconciliable : il fut quarante-quatre fois accusé devant le peuple. Mais, et ceci prouve combien était vivace encore, dans les classes moyennes, le viril courage qui supporta vaillamment le désastre de Cannes, jamais le parti des campagnards n'abandonna dans ses votes le téméraire champion de la réforme des mœurs. En 570 [184 av. J.-C.], lorsque briguant la censure de concert avec le noble *Lucius Flaccus*, l'associé de ses doctrines, on l'entendit annoncer avec lui qu'ils expurgeraient le corps civique et électoral, le peuple n'en choisit pas moins ces deux hommes redoutés entre tous : quoi qu'eût fait la noblesse pour les écarter, il lui fallut les subir. Alors il se fit comme un complet balayage : le frère de l'Africain fut rayé de la liste des chevaliers ; le frère du libérateur de la Grèce disparut de la liste du Sénat.

Mais cette guerre contre les personnes et ces efforts répétés pour réfréner les tendances nouvelles à l'aide de la police et du pouvoir judiciaire, quelque méritoire que fût d'ailleurs l'intention du réformateur, ne pouvaient tout au plus qu'arrêter un instant la corruption débordée. S'il était beau de voir Caton lutter contre le torrent, et par là même jouer un grand rôle politique ; chose non moins remarquable, Caton ne réussit pas plus à renverser les coryphées du parti contraire, que ceux-ci ne parvinrent à se débarrasser de leur antagoniste : les procès portés par lui et par ses adhérents devant le peuple dans les conjonctures politiques les plus graves n'aboutirent d'ordinaire à aucun résultat, de même que tombèrent les accusations intentées contre lui par représailles. Les lois de police restèrent pareillement inefficaces ; lois somptuaires promulguées en foule, lois économiques ayant pour objet la simplicité et le bon ordre dans la tenue des maisons, rien n'y fit. Nous aurons plus tard à revenir sur ce sujet [ch. XII et s.].

Citons pourtant quelques tentatives plus pratiques, plus utiles, et qui, médiatement du moins, atténuèrent les effets de la corruption. En première ligne se placent les assignations de lots de terre sur le domaine public. Elles se firent sur une grande échelle dans l'intervalle qui sépare la première et la seconde guerre punique. Elles se reproduisirent en grand nombre et dans de grandes proportions, après cette dernière et jusqu'à la fin de la période actuelle. Ainsi, pour ne rappeler que les plus considérables, *Gaius Flaminius*, en 522 [232 av. J.-C.], avait installé dans le *Picenum* de nombreux possesseurs. Rappelons encore les huit nouvelles colonies maritimes fondées en 560 [-194], et surtout la colonisation largement établie sur tout le territoire d'entre l'Apennin et le Pô, avec les colonies latines de formation nouvelle, *Placentia*, *Crémone*, *Bononia*, *Aquilée*, et les colonies de citoyens romains de *Potentia*, *Pisaurum*, *Mutina*, *Parme*, et *Luna* (années 536 et 565-577 [-218 et -189/-177]). Nul doute qu'il ne faille attribuer aux réformistes l'honneur de ces grandes entreprises. Caton et son parti montraient du doigt l'Italie dévastée par les guerres d'Hannibal, la disparition rapide, effrayante, de la petite propriété, et de la population libre italienne : ils montraient d'une autre part les vastes *possessions* abandonnées

aux riches Romains, à titre de quasi-propriété, dans la Gaule cisalpine, dans le Samnium, dans l'Apulie et le Bruttium ! Ainsi mis en demeure, le gouvernement de la République n'avait point agi sans doute comme il aurait pu et dû faire, avec l'énergie opportune : pourtant il n'était point resté absolument sourd aux sages appels du patriote. — Ce fut dans le même esprit qu'un jour, voulant parer à la désorganisation de la cavalerie citoyenne, Caton proposa au Sénat la création de quatre cents nouveaux cavaliers. La caisse du trésor, y pouvait suffire sans peine ; mais Caton avait compté sans les idées exclusives de la noblesse, et sans ses tendances à repousser hors des cadres de la milice montée tous les simples cavaliers non chevaliers. Ce n'est pas tout. Déjà, au cours des longues et difficiles guerres du siècle, les chefs du gouvernement avaient dû recruter l'armée selon la mode orientale, c'est-à-dire sur le marché aux esclaves. Heureusement leur essai n'avait point réussi. Il n'en fallut pas moins abaisser les conditions jusque-là requises pour l'admission des citoyens au service militaire, à savoir le *cens minimum* de 11.000 as (300 thaler = 1125 fr.) et l'*ingénuité*. Nous laissons de côté le service de la flotte auquel étaient appelés tous les affranchis et tous les ingénus classés au cens entre 4.000 et 1.500 as (de 115 thaler, à 43 = 431 fr. 25 c. à 161 fr. 25 c.) : mais le minimum du cens d'un légionnaire fut ramené à 4.000 as (115 thaler = 431 fr. 25 c.). En cas de pressant besoin même, on remplit les cadres de l'infanterie, soit avec les assujettis au service de la flotte, soit avec les ingénus recensés à 1.500 as (43 thaler = 161 fr. 25 c.) et au-dessous, jusqu'à 375 as (11 thaler = 41 fr. 25 c.) seulement. Qu'on se garde de voir dans ces modifications l'effet direct du travail des partis : elles se placent, en effet, ou à la fin de la période qui précède, ou au commencement de la période actuelle ; et on ne saurait méconnaître leur analogie grande avec les réformes militaires de Servius. Elles ne laissèrent pas pourtant que de communiquer une impulsion décisive au parti démocratique. Ayant à supporter de lourdes charges, les citoyens élèvent des prétentions, et revendiquent les droits qui leur font contrepoids à ces charges et les allègent. A dater de ce jour, les pauvres et les affranchis, dès qu'ils servent la République, commencent aussi à y jouer un rôle. De là, l'une des plus importantes innovations politiques des temps, la refonte des *comices* centuriates. Elle s'opéra, suivant toute apparence, dans l'année qui suivit la fin de la guerre de Sicile (513 [241 av. J.-c.]). — Dans ces comices, et par le résultat de l'organisation du vote, si les possessionnés et domiciliés n'avaient plus tout seuls voix délibérative comme avant la réforme d'Appius Claudius, les riches avaient du moins gardé la prépondérance. Les chevaliers votaient les premiers, ou, si l'on aime mieux, les nobles patricio-plébéiens ; puis venaient les plus imposés, ceux qui au cens avaient justifié d'une fortune d'au moins 100.000 as (2.900 thaler = 10.875 fr.)¹. Dès qu'il y avait accord entre ces

¹ C'est chose fort difficile que de constater les règles du cens primitif, à Rome. Dans les temps postérieurs, on le sait, le cens minimum de la première classe était fixé à 100.000 as (2.900 thaler = 10.875 fr.). Entre celle-ci, et les quatre autres classes, le rapport, au moins approximatif, peut s'exprimer par les chiffres qui suivent : $\frac{3}{4}$, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{9}$. A entendre Polybe et les écrivains après lui, il ne s'agissait ici que de l'*as léger* (= $\frac{1}{10}$ du denier) ; et l'on devrait s'en tenir à cette estimation, alors même qu'en ce qui touche la loi Voconia (*), et son application, il faudrait regarder que les 100.000 as à propos desquels elle statue, seraient des *as lourds* (*as grave* = $\frac{1}{4}$ du denier). - V. mon hist. du *système monétaire des Rom.* (p. 302.) — Mais on oublie qu'Appius Claudius, qui, en l'an 442 [-312], a le premier exprimé le cens en argent et non plus en terres, n'a pas pu établir ses calculs sur l'*as réduit*, lequel n'est entré en usage qu'en 485 [-269]. Donc de deux choses l'une, ou c'est en *as graves* que furent fixés alors les taux censitaires, sauf à leur faire subir la conversion proportionnelle en *as légers*, quand s'opéra la refonte du système monétaire : ou bien les chiffres, une fois établis, ont été maintenus plus tard et nonobstant cette réforme. Au dernier cas toutefois, il convient de remarquer que l'allègement de l'*as* aurait eu pour conséquence d'abaisser de plus de

deux catégories de votants, la décision leur appartenait sûrement. Pour ce qui est des quatre autres classes de censitaires, elles n'exerçaient plus qu'un droit fort douteux dans ses résultats ; et même la classe du dernier et plus bas cens (11.000 as ou 300 thaler = 1125 fr.) n'avait plus guère qu'un vote complètement illusoire. Sauf de rares exceptions, les affranchis ne votaient pas. — Dans le système nouveau, au contraire, la chevalerie, quoiqu'elle reste dans ses cadres séparés, a perdu son droit de première votante. Ce droit a été transféré à l'une des sections de la première classe, selon la désignation du sort.

L'affranchi désormais est traité sur le même pied que l'ingénu. Enfin chacune des cinq classes a le même nombre de votes¹. Par suite, si le peuple est uni dans la même pensée, ce n'est plus qu'après le vote de la troisième classe que la majorité se dessine. — Le remaniement des centuries fut la première grande réforme introduite dans la constitution par la nouvelle opposition anti-nobiliaire. Elle fut aussi la première victoire de la démocratie proprement dite. On ne saurait priser trop haut l'importance de la priorité du vote appartenant jadis à la noblesse, surtout à l'époque où son influence allait grandissant tous les jours au sein du peuple. Le parti aristocratique était assez puissant encore pour se maintenir par ses candidatures en possession des seconds sièges des consuls et des censeurs, légalement accessibles pourtant aux plébéiens aussi bien qu'aux patriciens, et cela jusqu'à la fin de notre période actuelle pour le consulat (jusqu'en 582 [172 av. J.-C.]), et pendant une génération encore au delà pour la censure (jusqu'en 623 [-131]). Même dans les jours les plus périlleux qu'ait eus à traverser la République durant la crise qui suivit le désastre de Cannes, les aristocrates surent faire échouer, uniquement parce qu'il était d'extraction plébéienne, l'élection d'ailleurs très régulière de Marcellus, de l'aveu de tous le meilleur général de la République, appelé au consulat vacant après la mort du patricien L. Æmilius Paullus. — Chose non moins caractéristique, dans la réforme

moitié les taux censitaires des classes. Contre l'une et l'autre hypothèse, des objections graves s'élevèrent, je le reconnais : je me sens néanmoins porté davantage à accepter la première. La seconde, en effet, exprimerait un bénéfice exorbitant conquis par la démocratie ; et je ne puis facilement y croire dans ces conditions, à la fin du Ve siècle, et en tant que mise à exécution d'une simple mesure administrative. Et puis, comment supposer que le souvenir d'un fait aussi considérable se serait totalement perdu ? 100.000 as légers, ou 40.000 sesterces (2.900 thaler ou 10.875 fr.), d'ailleurs semblent former à peu près l'équivalent du domaine normal de 20 Jugères ; en sorte qu'il se peut faire, qu'ayant varié dans l'expression, les taux n'aient point changé quant à la valeur exprimée.

(*) Loi de l'an 169 [585 av. J.-C.], votée sur la motion du tribun Q. Voconius Saxa : elle défendait à tout censitaire de 100.000 as seulement. (*centum millia æris*) d'instituer une femme (*virginem seu mulierem*) son héritière, fut-elle même la fille unique du testateur. — Elle défendait ainsi à tout censitaire les legs excédant la quotité advenant à l'héritier. — Cette loi a été remplacée en 710 [-44], par la loi Falcidia, qui, attribuait à l'héritier la réserve du quart. La Falcidia est connue de tous les jurisconsultes.

¹ Le fait de la fixation des taux censitaires des cinq classes, à 100.000 as, 75.000 as, 50.000 as, 25.000 et 11.000 as (= 2.900, 2.175, 1.450, 725 et 300 thaler ou 10.875 fr., 8.155 fr. 45 c., 5.477 fr. 50, 2.720 fr. 75, et 1.125 fr.), joint à cet autre fait que chaque classe avait le même nombre de voix, nous aide à comprendre comment il se pouvait faire que le chiffre total des censitaires d'une classe supérieure, de la première par exemple, l'emportât sur celui des citoyens appelés à voter dans la classe suivante. De là de graves inconvénients sans doute, mais il y était paré par les censeurs, qui, investis d'un pouvoir arbitraire, étrange, selon nos idées modernes, tranchaient et rognaien en matière de catégories de votants. Très probablement, le cas échéant, ils n'hésitaient pas à faire passer dans la classe inférieure les derniers censitaires de celle supérieure, jusqu'à parfaite égalité numérique ; et c'est aussi pour cela sans doute, que le cens de la première classe est porté tantôt à 100.000, tantôt à 110.000, et même à 125.000 as. Toutes ces mesures tendaient certainement à assurer l'égalité de valeur aux votes de l'électorat, surtout dans les trois premières classes.

nouvelle la priorité du vote n'est enlevée qu'à la noblesse, non aux plus imposés ; et le privilège que les centuries équestres viennent de perdre, au lieu d'aller à une section de votants désignée par le sort dans tout le peuple, est exclusivement transféré à la première classe. Théoriquement, l'organisation nouvelle tranche aussi dans le vif, en ce qu'elle attribue la même valeur aux votes du censitaire riche et du pauvre, de l'ingénu et de l'affranchi ; en ce que, par suite, au lieu d'avoir la moitié du nombre total des voix, les hauts censitaires n'en possèdent plus guère que le cinquième. Mais hâtons-nous de dire, pour être exact, que de toutes ces innovations, l'une des plus importantes dans la pratique, sinon même la plus importante, l'égalité entre les ingénus et les affranchis, sera supprimée ; à peu de temps de là (534 [220 av. J.-C.]), par l'un des principaux personnages du parti même de la réforme, par le censeur *Gaius Flaminius*, qui fermera les centuries à ces derniers. Et cinquante ans plus tard (585 [-169]), nous verrons la mesure d'exclusion reprise et renforcée par un autre censeur, par *Tiberius Sempronius Gracchus*, le père des deux agitateurs et précurseurs de la révolution romaine. Les affranchis affluaient. Il fallait les refouler à tout prix. Toutefois, la réforme des centuries n'en a pas moins entraîné de considérables et définitifs résultats. Sans compter les chevaliers qu'elle a privés de la priorité du vote, elle a supprimé entre les citoyens, qui n'allaient point se perdre dans la plus basse classe du cens, les anciennes distinctions uniquement attachées à la fortune. Elle a établi le principe de l'égalité du vote entre tous les citoyens appelés au scrutin. — Il en était ainsi depuis longtemps dans les *comices par tribus* : là, tous les citoyens ingénus et domiciliés avaient un égal droit, tandis que les non domiciliés et les affranchis, rejetés à dessein dans quatre des trente-cinq tribus, n'y comptaient plus, pour ainsi dire, dans les délibérations. Le remaniement des comices centuriates s'est donc opéré suivant le système qui prévalait dans les tribus. La raison s'en offrait d'elle-même. Déjà presque tout allait aux tribus : élections, projets de loi, accusations criminelles, toutes les affaires, en un mot, qui demandaient la coopération du peuple ; et l'appareil compliqué, difficile, des centuries n'était plus mis en jeu que dans les cas réservés constitutionnellement pour l'élection des censeurs, des consuls et des préteurs, ou pour le vote de la guerre offensive. On le voit donc, la réforme centuriate n'introduit pas un principe nouveau dans les institutions de Rome : elle se contente d'étendre et de mettre en pratique générale une règle déjà usuelle dans celle des assemblées du peuple qui se réunit tous les jours et pour les délibérations les plus importantes. Démocratique en réalité, elle n'est nullement fille de la démagogie par ses tendances ; et la preuve, c'est qu'avant comme après, dans les centuries comme dans les tribus, on voit, restant à l'arrière-plan, le prolétariat et le groupe des affranchis, ces deux colonnes du parti révolutionnaire ; aussi faut-il se garder d'attribuer en fait une importance exagérée aux changements introduits par les novateurs dans le mode de votation des *assemblées primaires* romaines. Que si, en principe, la loi électorale consommait désormais l'égalité civile, elle n'empêchait point absolument la naissance et les progrès, à cette époque même, d'un nouvel *ordre* politiquement privilégié ; peut-être même n'y a-t-elle mis aucun obstacle ! Quelques grandes que soient les lacunes dans la tradition historique, ne croyons pas qu'il faille attribuer seulement à son silence l'absence d'une influence constatée sur les événements politiques et le cours des choses du chef de la réforme célèbre des comices centuriates. Du reste, au moment où elle donnait les mêmes droits dans le vote à tous les citoyens actifs, elle était en intime rapport avec cet autre mouvement qui entraînait, nous l'avons vu ailleurs, la suppression des communautés de citoyens sans suffrage, successivement appelées à la cité

pleine. Le génie niveleur du parti du progrès abolissait les différences et les antagonismes entre les citoyens : en revanche, à la même heure, le fossé se creusait plus large et plus profond entre eux et les non citoyens.

Au résumé, pour qui veut se rendre compte des aspirations et des conquêtes du parti réformiste, il paraît clair que ce parti s'est proposé une tâche assurément patriotique, et que ses énergiques efforts n'ont point été sans quelque succès. Il a voulu parer à la décadence des institutions et des mœurs ; empêcher avant tout la disparition de l'élément agricole du peuple, le relâchement de l'antique et frugale austérité ; et aussi mettre un frein à l'influence politique excessive de la nouvelle noblesse. Malheureusement, il n'a pas entrevu un but plus élevé encore. Les mécontentements populaires, les honnêtes colères des meilleurs, trouvèrent souvent dans le parti de l'opposition leur expressif et puissant organe : mais nul n'y sut jamais soit remonter à la vraie source du mal, soit inventer un plan d'amélioration complet et vraiment grand. La pensée politique est en quelque sorte absente. Au milieu de leurs tentatives, si honorables qu'elles soient d'ailleurs, les réformateurs se tiennent constamment sur la défensive, et leur attitude ne prédit rien moins que la victoire. Le génie de l'homme eût-il pu, à lui seul, suffire à la guérison du mal ? Certes, je n'entends point le soutenir : ce qu'il y a de certain, c'est que les réformateurs du VI^e siècle de Rome, à mon sens, sont de bons citoyens bien plutôt que de vrais hommes d'État ; et dans la grande bataille où l'antique institution civique avait à soutenir le choc du cosmopolitisme nouveau, ils ne surent combattre qu'en Philistins mal armés et maladroits¹.

Mais de même qu'à côté du corps civique, la plèbe s'élevait et croissait en force : de même à côté du parti de l'honnête et utile opposition surgissaient les démagogues flatteurs de la plèbe. Déjà Caton sait par cœur ces hommes malades de la peste de la parole, comme d'autres se jettent dans l'excès du boire et du dormir : ces hommes qui achètent des auditeurs, quand ils n'en trouvent pas de bénévoles ; et qu'on entend sans les écouter, à peu près comme le crieur public, bien loin qu'on doive s'y fier, quand l'on aurait besoin d'aide ! Avec sa rude verve, le vieux frondeur nous dépeint ces petits maîtres formés sur le modèle, des bavards de l'Agora grecque, jetant à tout propos leurs bons mots et leurs gausseries, chantant, dansant, prêts à tout. A quoi sont-ils bons, ajoute-t-il, sinon à parader dans quelque mascarade, et à débiter au public leurs tirades saugrenues : ils parlent ou se taisent, au choix, pour un morceau de pain ! Et de fait, de tels démagogues étaient les pires ennemis de la réforme. Quand celle-ci voulait, par-dessus tout et en toutes choses, l'amélioration morale du peuple, la démagogie ne visait qu'à brider le pouvoir, et qu'à donner au peuple la compétence et les attributions universelles. C'est ainsi que pour son coup d'essai elle emporta l'abolition pratique de la dictature. C'était là une innovation énorme. La crise de 537 [217 av. J.-c.], la lutte entre *Quintus Fabius* et les meneurs du parti populaire, ses antagonistes, avait été le coup de mort pour une institution de tout temps mal vue. Au lendemain de la défaite de Cannés, le gouvernement nomma une fois encore un dictateur, avec commandement militaire actif (538 [-216]) mais en des temps plus calmes il n'osa plus recourir à cette mesure extrême. Une fois ou deux aussi (la dernière en 552 [-202]) non sans avoir consulté le peuple au préalable sur le choix de la personne, il institua un dictateur pour le règlement des affaires intérieures de la ville. Puis, à dater de ce jour, la fonction,

¹ [Nous traduisons par le mot *Philistin*, synonyme en Allemagne du mot trivial, chez nous, de bourgeois, épicier, l'expression *spiessbürgerlich* (gens portant la pique dans la garde bourgeoise) dont se sert M. Mommsen.]

bien que non formellement abolie, tomba en désuétude. Ainsi se perdit le correctif excellent du dualisme dans les hautes charges, dualisme savamment combiné, comme l'on sait, dans tout l'appareil de la constitution romaine. Le gouvernement qui jusqu'alors avait eu dans sa main la faculté d'inaugurer la dictature, ou pour mieux dire de suspendre les consuls ; qui, de plus, avait seul et régulièrement nommé le dictateur, se vit un beau jour enlever l'un de ses plus considérables instruments. Il s'en fallut de beaucoup que le Sénat réparât une telle perte, en s'arrogeant le droit, dans les circonstances extraordinaires, en cas de guerre ou de subite révolte, de conférer aux deux consuls à temps une égale attribution dictatoriale, en leur enjoignant de prendre toutes les mesures commandées par le salut de la République, et en mettant la cité en état de siège, comme nous le dirions aujourd'hui.

En même temps l'intervention formelle du peuple dans la nomination des fonctionnaires, dans les questions de gouvernement, d'administration et de finances atteignait de dangereuses proportions. Autrefois les collèges des prêtres, ceux surtout des experts sacrés, dont le rôle politique fut considérable, pourvoient eux-mêmes, et suivant l'antique usage, aux vacances survenues dans leur sein, et nommaient leur chef, quand ils devaient en avoir un : en effet, la *cooptation* (*cooptatio*) était la seule forme d'élection qui répondît à l'esprit du sacerdoce, à ces institutions destinées à perpétuer de génération en génération la connaissance traditionnelle des choses saintes. Sans prétendre, d'ailleurs, que le fait ait tiré à grande conséquence dans le domaine de la politique, on ne peut pas ne pas voir dans ce qui se passe alors, un symptôme de la désorganisation rapide des institutions républicaines. Vers 542 [212 av. J.-c.], et même avant, l'élection continuant à se faire, en cas de vacance, dans le collège, la désignation tout au moins des chefs des *curions* et des *pontifes* à prendre dans la corporation est enlevée à celle-ci, et transférée au peuple. Pour concilier avec cet empiètement les scrupules pieux et timorés du formalisme romain, et pour rien compromettre à cet égard, ce n'est plus le **peuple**, c'est la moindre moitié des tribus, qui procède à l'élection.

Chose bien autrement grave, le peuple tous les jours prend une part plus grande dans les délibérations relatives aux choses ou aux personnes, dans l'administration de la guerre ou des affaires extérieures. On le voit, coup sur coup, enlever au général en chef la nomination des officiers qui composent son état-major (nous avons déjà relaté le fait) ; porter au généralat les chefs de l'opposition, durant les guerres contre Hannibal ; voter en 537 [-217] la loi insensée et inconstitutionnelle qui divisait le commandement suprême entre un généralissime impopulaire et son subalterne, favori de la foule, lequel continue dans le camp son opposition de la place publique ! Rappelons aussi les sottises criardes des tribuns, osant dénoncer au peuple ce qu'ils appellent les fautes et les déloyautés militaires d'un capitaine tel que Marcellus (545 [209 av. J.-c.]) ; l'obligeant à quitter l'armée, à venir dans la ville et devant le public fournir la justification de ses talents et de la bonne conduite de la guerre ; les scandaleux efforts tentés dans l'assemblée des citoyens, pour faire refuser par un vote exprès, au vainqueur, de Pydna, le triomphe qui lui est légitimement dû ; les attributions consulaires exceptionnelles conférées en 544 [-210] à un simple particulier (Publius Scipion), de l'assentiment et sur la provocation du Sénat, il est vrai ; les dangereuses menaces sorties de la bouche de Scipion, quand il déclare qu'il se fera donner par le peuple le commandement de l'expédition d'Afrique (549 [-205]), si le Sénat lui résiste ! Rappelons, enfin la tentative de ce fol ambitieux, qui voulut un jour (587 [-167]), malgré le gouvernement lui-même,

entraîner le peuple à la déclaration de guerre contre les Rhodiens, la plus injuste sous tous les rapports ; et la mise en pratique de cette nouvelle maxime du droit public attribuant au peuple seul la ratification des traités avec l'étranger.

Si c'était un danger déjà que l'immixtion du peuple dans le gouvernement et le commandement militaire, plus dangereuse encore fut son immixtion dans l'administration financière, non point seulement parce que toutes ces attaques confie la prérogative la plus ancienne et la plus considérable du Sénat, contre son droit exclusif à l'administration de la fortune publique, ébranlaient sa puissance jusque dans la racine, mais à raison aussi de ce que transférer aux assemblées primaires l'une des attributions les plus importantes de cette administration, à savoir le partage du domaine, c'était à coup sûr creuser une tombe à la République. Outre qu'il y a folie à ouvrir la bourse de l'État aux assemblées populaires, pour y puiser arbitrairement à coups de décrets, une telle licence est aussi le commencement de la fin : à la pratiquer le peuple le mieux doué se démoralise ; et le premier faiseur de motions venu acquiert dans ces assemblées un crédit incompatible avec la vraie liberté dans la cité. Assurément, le partage du domaine était un remède salutaire, et le Sénat encourait un double blâme, en négligeant, par des mesures spontanément prises, d'ôter tout prétexte à la plus redoutable des agitations. Mais quand Gaius Flaminius alla, en 522 [232 av. J.-C.], porter devant le peuple sa motion du partage du domaine dans le Picenum, il fit plus de mal à la République en s'engageant dans cette route nouvelle, qu'il ne lui fit de bien en atteignant son but. Déjà, 250 ans avant, Spurius Cassius avait demandé la même chose : mais quelque semblables que fussent les deux motions dans leur teneur littérale, elles différaient grandement au fond. Cassius déférait une question d'intérêt public à la cité active, vivant et se gouvernant par elle-même : Flaminius, au sein d'un grand gouvernement, déférait une question capitale à la décision d'une simple assemblée primaire.

Dans le parti réformiste aussi bien que dans le parti des comices gouvernemental, on considérait avec raison que le maniement de la guerre, de l'administration et des finances appartenait légitimement au Sénat ; et loin d'augmenter les attributions de l'assemblée populaire, on se gardait de mettre en complet mouvement la puissance régulière de celle-ci, alors que déjà elle laissait se manifester en elle un germe dissolvant. S'il est vrai de dire que dans la plus limitée des monarchies, jamais roi n'a joué un rôle aussi nul que le rôle du peuple souverain à Rome, on peut le regretter, sans doute, et sous plus d'un rapport : mais dans l'état actuel du mécanisme des comices, aux yeux mêmes des amis de la réforme, cette nullité de l'assemblée était une nécessité. Aussi ne vit-on jamais Caton et ses adhérents politiques apporter au peuple une motion qui ressortît du pouvoir gouvernant. Jamais ils ne tentèrent d'arracher au Sénat, directement ou indirectement, à l'aide d'un vote populaire, les mesures politiques ou économiques qui leur tenaient le plus à cœur, la déclaration de guerre contre Carthage, et les distributions de terres. Que le Sénat gouvernât mal, c'était un malheur : mais le peuple ne pouvait avoir le gouvernement. Non que dans son assemblée ils eussent à craindre la prédominance d'une majorité hostile : tout au contraire, la parole d'un homme illustre, la voix de l'honneur, l'appel de la nécessité se faisaient encore écouter dans les comices, et empêchaient de plus grands dommages ou de plus grands scandales. Le peuple, après avoir entendu Marcellus, laissa l'accusateur à sa courte honte, et, élut l'accusé consul pour l'année suivante. Plus tard, il accueillit les raisons établissant la nécessité de la guerre contre Philippe. Plus tard encore, il mit fin à la guerre contre Persée, en élisant Paul-Émile, et lui octroya le triomphe bien mérité. Mais déjà, pour de tels

choix et de telles décisions, il fallait l'impulsion de circonstances exceptionnelles : dans les cas ordinaires les masses obéissaient, passives, aux instigations du premier venu, et l'ignorance ou le hasard emportaient la décision.

Dans la machine de l'État, comme ailleurs, tout organe qui cesse de fonctionner, devient une entrave dommageable : à ce compte, la nullité de l'assemblée souveraine ne comportait pas de minimes dangers. La minorité dans le Sénat pouvait, tous les jours, et conformément à la constitution, en appeler du vote de la majorité au peuple réuni en comices. Quiconque possédait le facile talent de parler à des oreilles inexpérimentées ; quiconque avait de l'argent à jeter trouvait grande ouverte la porte de la popularité, et pouvait se créer une situation, ou enlever un vote, en face desquels l'obéissance devenait nécessité pour le pouvoir et pour les magistrats. Déjà, ces généraux citoyens, habitués à tracer leurs plans de bataille sur la table d'une échoppe à vin, et du haut de leur science militaire infuse, prenant en pitié les dures fatigues de l'école des camps : de là, ces officiers supérieurs, redevables de leur grade à leur brigade mendicante auprès des citoyens de Rome, et que, tout d'abord, il fallait renvoyer en masse, dès que les affaires s'aggravaient : de là les batailles du lac de Trasimène et de Cannes, et la guerre honteusement menée contre Persée ! A toute heure le gouvernement se vit contrarié dans ses pas et démarches, poussé à mal par des votes populaires inattendus, presque toujours, comme bien on le comprend, à l'heure même où la saine raison était de son côté. Mais, l'affaiblissement du pouvoir et de la République n'était encore que le moindre des périls sortis de la démagogie. Sous l'égide des droits constitutionnels du peuple s'élevait directement la puissance fâcheuse des ambitions individuelles. On mettait en avant comme l'expression régulière de la volonté du souverain qui souvent n'était que la velléité intéressée de quelque faiseur de motions. A quelle destinée pouvait-elle donc se croire promise, cette cité où la guerre et la paix, la nomination et la déposition du général et des officiers, le trésor, le salut public enfin étaient à la merci d'un caprice de la foule, et de son chef de hasard ? L'orage n'avait point éclaté encore : mais déjà s'amoncelaient et s'épaississaient les nuages, et les premiers coups de tonnerre retentissaient dans le ciel brûlant ! Par le but, par les moyens, les tendances en apparence les plus opposées venaient se confondre dans leurs manifestations extérieures. La politique des grandes familles et la démagogie se faisaient une concurrence égale et également dangereuse par les clientèles plébéiennes, ou par l'adulation à l'adresse de la plèbe. Aux yeux des hommes d'État de la génération suivante, Gaius Flaminius a passé pour avoir ouvert la voie aux tentatives réformistes des Gracques, et, ajoutons-nous, à la révolution démocratique et monarchique des temps postérieurs. Oubliaient-ils donc que Publius Scipion lui-même, que ce modèle de la noblesse donnant le ton à la morgue des grands, s'était élancé le premier à la chasse aux titres et aux clientèles, et qu'il avait pris contre le Sénat même son point d'appui dans la foule, au profit de sa politique individuelle, je dirais presque dynastique ? Non content de séduire la plèbe par l'éclat de ses talents et de sa personne, il l'avait corrompue par des largesses, et des distributions de gains. Ne s'était-il pas appuyé sur les légions, dont il achetait la faveur par tous les moyens licites ou illicites ? Ne s'était-il pas appuyé avant tout sur sa clientèle haute ou basse ? Perdu dans le nuage de ses rêves, charme et faiblesse à la fois de sa remarquable nature, il ne s'était point réveillé ou ne s'était réveillé qu'incomplètement : il avait cru n'être rien, ou ne vouloir être rien, que le premier citoyen de Rome.

Une réforme complète était-elle possible ? Téméraire qui oserait le soutenir ou le nier. Pour sûr, il y avait urgent besoin d'une amélioration profonde de l'État dans sa tête et dans ses membres ; mais cette amélioration, nul ne l'entreprit sérieusement. Nous voyons bien le Sénat, d'un côté, l'opposition démocratique, de l'autre, essayer de quelques remèdes partiels. D'un côté comme de l'autre, les majorités étaient bien pensantes, et se tendant souvent les mains par-dessus l'abîme qui séparait les partis, travaillaient de concert à réparer les plus dommageables brèches. Mais dès qu'on ne remontait point à la source du mal, à quoi pouvait-il servir que quelques hommes, parmi les meilleurs, écoutassent d'une oreille inquiète les sourds mugissements du flot montant, et se portassent aux digues ? Comme les autres, ils n'inventaient que des palliatifs ; et leurs plus utiles réformes, le perfectionnement de la justice, le partage des terres domaniales, inopportunément ou insuffisamment conçues, ne firent que préparer de nouveaux dangers à l'avenir. Ils tardèrent à labourer le champ dans la saison propice ; et les semences par eux jetées se tournèrent en ivraie, malgré eux. Les générations qui suivirent, appelées à traverser la tempête révolutionnaire, ont cru voir l'âge d'or de Rome dans le siècle qui suivit les guerres contre Hannibal ; et Caton leur est apparu comme le modèle de l'homme d'État romain ! Mais ce calme n'était autre chose que le silence du vent avant l'orage. Ce siècle fut celui des médiocrités : il ressemble à l'ère du ministère *Walpole* chez les Anglais modernes : mais il ne se trouva point à Rome un *Chatam* pour rajeunir le sang et rétablir dans les veines du peuple le mouvement trop longtemps arrêté de la circulation. Où qu'on porte les regards, on ne voit dans l'antique structure que fissures et crevasses : les bras sont à l'œuvre tantôt pour les fermer, tantôt aussi pour les élargir : nulle part il n'est trace de dispositions prises pour un remaniement ou pour une reconstruction générale de l'édifice. La question qui se pose n'est plus de savoir s'il y aura un écroulement, mais bien quand il aura lieu. Jamais la constitution romaine n'est demeurée plus stable dans ses formes que durant la période qui va de la guerre de Sicile à la troisième guerre de Macédoine et quelque trente ans au delà : stabilité illusoire pourtant, ici comme dans les autres parties de la société romaine. Loin qu'elle attestât la santé et la force, elle était au contraire le symptôme de la maladie à ses débuts, et le précurseur de la révolution prochaine !

Chapitre XII — Économie rurale et financière.

De même qu'avec le VI^e siècle de Rome l'histoire de la grande cité devient possible, et comporte enfin le récit et l'enchaînement des faits divers¹, de même désormais l'état économique des Romains nous apparaît d'une façon plus nette et plus précise, et se prête mieux à notre examen. À cette fleur aussi la grande propriété s'est constituée dans l'agriculture et dans la finance sous les formes et dans les vastes limites de son développement ultérieur, sans d'ailleurs qu'il nous soit donné d'y faire le départ entre les éléments ayant leur racine dans les vieilles coutumes, ceux qui ne seraient qu'imités de l'agriculture et de l'économie financière des nations civilisées plus anciennes, comme celle des Phéniciens, et ceux enfin qui sont bien réellement le produit de l'accumulation du capital eu de l'intelligence chez les Romains. Mais pour qui veut pénétrer jusque dans le cœur de leur histoire, il importe d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble de leur système économique.

L'agriculture à Rome comprenait : 1^o les domaines ; 2^o les cultures pastorales ; 3^o la petite propriété. Caton, dans son traité spécial, nous décrit les premiers avec une complète exactitude².

Le corps de biens ruraux, ou l'unité normale de la grande propriété foncière chez les Romains, était en général d'une étendue restreinte : celui que décrit Caton comportait une *area* de 240 jugères [hect. 60,457]. Une mesure très commune était celle de la centurie de 200 jugères [hect. 50,377]. Dans les vignobles où la culture demande plus de main-d'œuvre, l'unité rurale descendait même au-dessous. Caton la fixe à une étendue superficière de 100 jugères [hect. 25,188].

¹ [C'est ce que notre auteur, avec toute l'école allemande, appelle l'*histoire pragmatique*, par opposition à l'*histoire philosophique*, qui dans les événements ne recherche que les causes et les effets, sociaux ou politiques.]

² Au surplus, pour pouvoir se représenter la vieille Italie dans sa vraie condition, il est absolument nécessaire d'y faire d'abord la part des changements apportés par la culture moderne. Parmi les céréales, les anciens ne cultivaient pas le *seigle* ; l'*avoine*, qu'ils connaissaient, n'était à leurs yeux qu'une mauvaise herbe ; et l'on vit avec étonnement, sous l'empire, les Germains la manger bouillie. Le *riz* n'a été introduit en Italie que vers la fin du X^e siècle ; et le *maïs* fut semé pour la première fois au commencement du XVI^e. Les *pommes de terre* et les *tomates* viennent d'Amérique : les *artichauts* semblent n'être qu'une variété, artificiellement obtenue par la culture, des *cardons*, bien connus des Romains, mais variété de production plus récente. Quant aux *amandes* ou *noix grecques*, aux *pêches* ou *noix persiques* ou aussi *noix molles* (*nux mollusca*), étrangères à l'Italie d'abord, on les y rencontre un siècle environ avant l'ère chrétienne. Le *palmier dattier*, importé de Grèce, comme il avait été importé d'Orient en Grèce, est un témoin vivant des anciennes relations commerciales et religieuses entre les occidentaux et les orientaux : on le cultivait en Italie 300 ans avant J.-C. (Tite-Live, X, 47 ; Pallad., 5, 5, 2, 11, 12, 1), non pour ses fruits (Plin., Hist. nat., 13, 4, 26), mais, ainsi qu'on le fait aujourd'hui encore, comme arbre d'ornement, et à cause de ses feuilles, que l'on portait dans les fêtes publiques. Plus récente est la *cerise*, ou *fruit de Cérasunte* (sur la mer Noire). On n'a commencé de planter le cerisier en Italie qu'au temps de Cicéron, quoique le sauvageon fût indigène ; et plus récent encore est l'*abricot*, ou *prune d'Arménie*. La culture du *citronnier* se place aux derniers temps de l'empire ; l'*oranger* n'a été importé qu'au XII^e ou au XIII^e siècle par les Maures ; l'*aloès* (*agave americana*) est venu d'Amérique au XVI^e. Le *cotonnier* n'a d'abord été cultivé en Europe que par les Arabes. — Les *buffles* et les *vers à soie* n'appartiennent qu'à l'Italie moderne : l'ancienne ne les a pas possédés. — Par ce qui précède, on voit que tous les produits non mentionnés sont ceux précisément que nous appellerions *italiens indigènes*. Si l'Allemagne actuelle, comparée avec la Germanie que foula le pied de Jules César, semble presque un pays méridional, il en faut dire autant de l'Italie, devenue dans la même proportion *plus méridionale* encore qu'elle ne l'était dans les plus anciens temps.

Le propriétaire plus riche en capitaux n'agrandissait pas pour cela son domaine : il en achetait plusieurs séparés. Les 500 jugères [hect. 125,190], chiffre maximum des terres données en occupation, se divisaient d'ordinaire en deux ou trois domaines.

Le bail héréditaire [ou *emphythéose*] n'était pas juridiquement possible : pour les *communaux* seulement, il y était suppléé par des baux de la durée d'une génération. On pratiquait aussi sans doute ceux à terme plus court, tant contre fermage en argent, que contre redevance d'une part des fruits, de la moitié, ordinairement¹, à verser par le preneur, celui-ci tenu en outre de tous les frais d'exploitation. Mais ces locations étaient une exception et un pis aller ; et l'on peut soutenir qu'il n'y a point eu dans l'Italie agricole une vraie et nombreuse classe de fermiers proprement dits². D'ordinaire le propriétaire faisait lui-même valoir : non qu'il cultivât encore de ses mains ; mais de temps à autre il se montrait sur son domaine, réglait et organisait la culture, surveillait les travaux, recevait les comptes de ses domestiques, et pouvait ainsi fort bien, soit gérer à la fois plusieurs domaines, soit aussi, suivant les circonstances, se consacrer aux affaires publiques.

Les produits usuels en céréales consistaient, en *épeautre* ou *froment*, en *orge* et en *millet* : puis, venaient la *rave*, le *raifort*, l'*ail*, le *pavot* : puis, pour la nourriture du bétail principalement, le *lupin*, la *fève*, le *pois*, la *vesce* et quelques autres plantes fourragères. Les semailles avaient lieu à l'automne, ou par exception au printemps. L'arrosage ou l'assainissement des terres se faisait avec soin : le drainage, à *fossés aveugles* par exemple, fût pratiqué de très bonne heure. Les prairies naturelles ne manquaient point : au temps de Caton, déjà, on les améliorait fréquemment par l'irrigation artificielle. Une culture d'égale importance, sinon d'une importance supérieure à la production des céréales et des plantes légumineuses, la culture de l'*olivier* et de la *vigne*, occupait de nombreuses mains. L'olivier se plantait au milieu même des autres semences : la vigne plantée isolément garnissait les coteaux³. Les arbres à fruit

¹ Caton dit : (*De re rust.*, 137, cf. aussi 16) que dans le bail à part de fruits, le produit brut du domaine, réserve faite des fourrages nécessaires aux bœufs de labour, se divise entre le bailleur et le preneur, (*colonus portarius*) dans la proportion stipulée entre eux. A le décider par les analogies du bail français *a chepte* [à moitié, art. 1818 et suiv. du code Napoléon] et des baux à moitié usuels en Italie, et en l'absence de toute trace d'une autre quotité de partage, il y a lieu de croire que les parts étaient égales entre le propriétaire et le colon. C'est par erreur qu'on a cité ici l'exemple du *politior*, à qui l'on remettait le cinquième du grain, ou même la sixième ou la neuvième gerbe, quand le partage se faisait avant le battage (Cat. 136, cf. 5). Le *politior* n'était point un colon partiaire, mais un simple manœuvre loué en temps de moissons et rémunéré de sa journée au moyen du dividende ainsi fixé sur la récolte.

² La loi romaine n'a même pas de mot propre pour désigner le *bail à ferme*. Le contrat de louage s'est formé à Rome et s'est développé dans la jurisprudence romaine par le *bail à loyer* des maisons : ce n'est que par analogie qu'il s'est ensuite étendu aux locations rurales. La preuve en est dans ce fait que selon la règle ordinaire, les loyers du preneur se payaient nécessairement en argent. Or, cette règle qui est de l'essence du bail des maisons, ne l'est plus le moins du monde en matière de bail à ferme. Par suite, à Rome, le fermage à fruits partiaires appartient au droit pratique, mais ne découle pas des principes donnés d'abord par la théorie juridique. Les baux ont pris une importance grande, le jour où les capitalistes de Rome ont commencé d'acquérir de vastes domaines au delà des mers. L'on sut bientôt les apprécier à leur juste utilité, en leur assignant jusqu'à une durée de plusieurs générations (Colum., 1, 7, 3).

³ On ne semait rien entre les ceps de vigne, ou tout au plus quelques herbes fourragères venant bien à l'ombre. Nous le savons encore par Caton (33, cf. 137) ; et Columelle, de son côté (5, 3), enseigne que la vigne, en fait de produits accessoires, ne rend rien que les *marcottes* que l'on peut vendre. En revanche, on sème au milieu des plantations d'arbres (*arbustum*) comme en plein

n'étaient point oubliés : *figuiers, poiriers, pommiers*, etc. De même, on utilisait soit pour le bois d'abattage, soit pour la litière et le fourrage, les *ormes*, les *peupliers*, et les autres arbres et arbrisseaux feuillus. Par contre, la nourriture végétale faisant le fond des repas, et les Italiens ne mettant que rarement de la viande sur leur table, viande de porc ou d'agneau presque toujours, l'éleve des bestiaux ne joue qu'un rôle subordonné dans leur économie rurale : non qu'ils méconnaissent tout à fait les rapports si utiles entre la production en bétail et, celle des champs : ils n'ignoraient point, assurément, les avantages d'une bonne fumure ; mais avec tout cela ils n'ont, ni eux ni l'antiquité en général, su réaliser, comme les modernes, l'association féconde des travaux de la terre et de l'éleve du bétail. — En gros animaux, ils n'avaient que le strict nécessaire pour le labour. Ils ne les mettaient point au vert dans les pacages leur appartenant : durant tout l'été, et aussi durant presque tout l'hiver, ils les tenaient à l'étable. Après la récolte, ils envoyaient aux champs leurs troupeaux de *bêtes ovines*, sur le pied de 900 têtes par 240 jugères [hect. 60,457], au dire de Caton. Souvent aussi le propriétaire les louait pour la saison d'hiver à quelque grand possesseur de troupeaux. Ailleurs, il les livrait à un colon partiaire contre redevance d'une partie du *croît*, et d'une certaine quantité de *fromage* et de *lait*. Il y avait aussi sur le domaine, des *porcs* (Caton compte dix *toits à porcs* par grande propriété), des *poules*, des *pigeons*, se nourrissant seuls ou engraisés en cas de besoin ; puis, dans l'occasion, une *garenne à lièvres* et un *réservoir à poissons* : premiers débuts des réserves à gibier, pêcheries et viviers qui prendront plus tard un accroissement inouï !

Le travail des champs se faisait avec des boeufs attelés à la charrue, et des ânes, employés surtout au transport des fumiers et à tourner la meule. Il y avait en outre sur le domaine un cheval à l'usage du maître, ce semble. Tous ces animaux n'étaient pas nés sur le domaine : ils provenaient d'achats. Comme les boeufs, les chevaux étaient habituellement châtrés. Caton compte un joug de boeufs pour l'héritage de 100 jugères [hect. 25,188], deux jougs pour l'héritage de 240 [hect. 60,257]. Un agronome postérieur, *Saserna*, compte au contraire deux jougs pour 100 jugères. Suivant Caton encore, il fallait, trois ânes pour desservir ce dernier domaine : sur l'autre, il y en avait quatre.

Quant à la main-d'œuvre, elle était laissée aux esclaves. A la tête de la famille des esclaves ruraux (*familia rustica*), se tenait le régisseur (*vilicus*, de *villa*), qui faisait la recette et la dépense, les achats et les ventes ; et qui dépositaire des instructions du maître, avait la haute main, et exerçait le droit de punir en son absence. Au-dessous de lui se place la ménagère (*vilica*), chargée de tenir la maison, de surveiller la cuisine et le garde-manger, ayant l'œil aussi sur le *poulailler* et le *pigeonnier* : puis viennent les *bouviers* (*bubulci*) ou laboureurs, les simples valets, l'*ânier*, le *porcher* et le *berger*, s'il y a un troupeau. Le personnel d'ailleurs varie en nombre selon le mode de culture. Sur un bien de 200 jugères [hect. 50,377], non planté d'arbres, il suffit de deux hommes de charrue et de six valets ; il faut trois laboureurs, cinq valets et trois bergers sur le domaine de 244 jugères, planté d'oliviers, et avec troupeau. La vigne naturellement exige un personnel de travail plus fort ; 100 jugères en vigne veulent un laboureur, onze valets, deux bergers. Le régisseur, comme de juste, est plus libre que les autres hommes de service. Magon, dans son livre, conseillait de l'avoir marié, élevant ses enfants et possesseur d'un pécule distinct. Caton, le marié avec la ménagère.

champ (Colum. 2, 9, 6). — Mais quand la vigne est cultivée en festons suspendus aux grands arbres, on garnit aussi le dessous en céréales.

Seul entre tous les esclaves, si la culture est bien conduite et prospère, il aura la perspective de l'affranchissement. D'ailleurs, ils ne font tous qu'une commune famille. Comme le gros bétail, les valets ne naissent, ni ne meurent sur le domaine : on les achète au marché dans l'âge adulte ; et quand l'âge ou la maladie les ont rendus impropres au travail, on les renvoie au marché pour y être revendus avec les autres objets de rebut¹. Les bâtiments de culture (*villa rustica*) renfermaient les étables, les granges et resserres pour les fruits, et les logements du régisseur et des esclaves : en outre le maître avait souvent une habitation séparée sur le domaine (*villa urbana*). Les esclaves, y compris le chef de l'exploitation, recevaient les objets qui leur étaient nécessaire, aux frais du propriétaire, à des époques et en quantités déterminées. A eux ensuite de se tirer d'affaire. Leurs habits, leurs chaussures par exemple, achetés au marché en provision et à l'avance leur étaient remis d'ordre du maître. Ils avaient à les entretenir en bon état de service. Ils recevaient tous les mois du blé qu'ils devaient moudre, du sel et un accessoire en aliments, olives ou poisson salé, vin ou huile. La quantité se mesurait selon le travail de chacun [*demensum*] : le régisseur, soumis à une fatigue moindre que le commun esclave, n'obtenait aussi qu'une plus étroite pitance. C'était la femme de charge qui dirigeait la boulangerie et la cuisine : la table et les mets étaient les mêmes pour tous. D'habitude, les esclaves ne portaient point de chaînes, mais si l'un d'eux avait encouru un châtement, s'il était soupçonné de vouloir s'enfuir, il était aussitôt mis aux fers [*compedes, collure, manicæ*], et passait la nuit, au cachot².

Dans les temps ordinaires, la famille rurale suffisait à sa tâche, les propriétaires voisins s'entre aidant, quand il le fallait et se prêtant leurs esclaves, contre salaire. De travailleurs étrangers on ne faisait guère usage si ce n'est dans les contrées malsaines, où il y avait avantage à diminuer le nombre des hommes de service et à louer des journaliers, ou encore en temps de moisson, quand le personnel du domaine n'aurait pu suffire à rentrer toutes les récoltes. Pour couper les blés et les foins, on louait aussi des faucheurs, auxquels, pour leur

¹ Magon ou son traducteur (Varro, *de re rust.*, 1, 17, 3) veut qu'au lieu de dresser les esclaves on les achète, mais avant l'âge de 22 ans. Caton est du même avis, sans doute, à en juger par le personnel de sa ferme modèle, quoiqu'il ne le dise pas expressément : mais il enseigne nettement qu'il faut vendre les esclaves dès qu'ils se font vieux et malades (2). Quant à l'élève des esclaves, dont parle Columelle (1, 8), à l'endroit où il conseille de ne pas faire travailler la mère de trois fils, et d'affranchir celle qui en a quatre, c'est là une spéculation sui generis bien plus qu'une règle agronomique. De même, Caton achetait des esclaves pour les former et les revendre ensuite avec bénéfice (Plutarque, *Cato maj.*, 21.) L'impôt spécial dont il est parlé dans le texte ne s'applique qu'aux domestiques de corps, ou de l'intérieur (*familia urbana*).

² Dans ces conditions, mettre aux fers l'esclave, et même le fils de famille (Denys d'Italie, 2, 26), était un vieil usage. Caton dit pareillement que les valets de culture n'étaient enchaînés que par exception ; et comme alors ils ne pouvaient moudre, au lieu de blé, on leur donnait leur pain tout cuit (*de re rust.* 56). Mais, sous les empereurs, les fers sont journalièrement appliqués, à titre provisoire quand c'est le régisseur qui punit, à titre définitif quand c'est le maître (Colum., 1, 8, — Gaius, 1, 13 ; Ulpian, 1, 11). Que si l'on voit plus tard les travaux des champs faits par des esclaves systématiquement enchaînés ; que si l'on rencontre désormais, dans tous les domaines, le *coactif du travail* (*ergastulum*), le cachot bas, percé d'une foule de petites fenêtres, auxquelles les prisonniers ne peuvent, depuis le sol, atteindre avec la main (Colum. 1, 6), ce fait s'explique facilement. La condition des esclaves ruraux était infiniment plus dure que celle des autres domestiques, et l'on n'envoyait guère aux travaux des champs que ceux qui avaient commis ou passaient pour avoir commis de grosses fautes. Je ne le nie pas, d'ailleurs, souvent des maîtres cruels mettaient sans motifs un malheureux aux fers. La loi romaine y fait assez clairement allusion quand réglant le sort, si triste fait à la *famille servile* du criminel, elle se tait au regard des esclaves enchaînés ; mais édicte la peine contre ceux qui sont à la demi chaîne. — Il en était de même de la *marque* (*stigma, notatio*) : elle était à proprement parler une peine, mais souvent aussi tout le *troupeau* (*grex*) portait la marque du maître. (Diodore, 35, 5, — le *Phocylide*, de Bernay, p. XXXI).

salaire, on laissait une gerbé sur six, sept, huit ou neuf gerbes, ou le cinquième du grain, quand en outre ils le battaient¹. Par exemple, tous les ans, les Ombriens descendaient dans le val de *Reate (Rieti)*, pour y travailler à la moisson. La récolte des raisins et des olives était donnée à l'entreprise. L'entrepreneur arrivait avec sa bande d'ouvriers libres à sa solde, ou d'esclaves lui appartenant : il faisait la cueillette et le pressurage sous la surveillance des hommes du propriétaire, et leur remettait les produits : d'autres fois le maître vendait les fruits *pendants par racines*, et laissait l'acheteur récolter.

L'économie agricole en Italie se mouvait, on le voit, dans l'ignorance la plus absolue de la puissance et de l'utilité des capitaux. Pour elle, esclaves ou bétail, c'était tout un. *Un bon chien d'attache*, disait un agronome romain, *ne doit pas être doux avec ses camarades d'esclavage*. Donc, tant qu'ils travaillent, on nourrit bœuf et valet : ce serait mauvaise affaire que de les laisser mourir de faim ; et quand ils deviennent impropres au travail, on les vend avec la vieille charrue, parce qu'il serait également mauvais de les conserver inutiles. D'ailleurs, même dans les temps anciens, la religion apportant ici ses tempéraments, le valet et le bœuf de labour chômaient aux jours de fête ou de repos prescrits². A ce propos, on va juger de l'esprit et des tendances des maîtres, de Caton lui-même et des autres ! Interprétant à la lettre les chômages obligés du calendrier pieux, ils savaient au fond le tourner et l'éluder, et conseillaient, de laisser là la charrue, puisqu'il le fallait bien, mais d'atteler en même temps l'esclave à d'autres travaux non expressément défendus.

Ils n'admettaient pas que le malheureux eût durant une seule minute la liberté de ses mouvements : *L'esclave*, dit un des aphorismes catoniens, *doit ou travailler ou dormir !* Jamais la pitié n'intervient : jamais un traitement humain et qui l'attache d'affection au domaine ou au propriétaire ! Le droit de celui-ci pèse ouvertement, odieusement sur l'esclave, sans qu'on se fasse illusion d'ailleurs sur les conséquences. *Autant d'esclaves, autant d'ennemis !* dit encore un proverbe romain. Et par principe de bonne administration domestique, loin d'apaiser les haines dans la famille, on les suscite. Par la même raison, Platon lui-même, et Aristote, et Magon le Carthaginois, cet oracle de la culture ancienne, conseillent de ne point mettre ensemble des hommes appartenant à la même nation, sans quoi ils se lieront et comploteront ensemble. Nous l'avons dit ailleurs, le maître gouvernait ses esclaves comme la république gouvernait ses sujets dans les provinces, vrais *domaines du peuple romain !* Et le monde sentit un jour, à ses dépens, que l'empire de Rome se gérait à l'instar d'une vaste institution d'esclavage. Que si on s'élève par l'esprit jusqu'à ces hauteurs peu enviables d'un système économique où le capital engagé compterait seul comme valeur, on reconnaît aussitôt qu'il n'a manqué à celui des Romains ni la conséquence dans les conceptions, ni l'activité ponctuelle, ni la frugalité solide.

¹ Caton ne le dit pas expressément pour les vignes, mais Varron est formel (I, 17), et d'ailleurs il va de soi qu'il en était ainsi. — Il eût été mauvais, économiquement parlant, de calculer le nombre des domestiques ruraux sur l'étendue de la moisson à rentrer. Encore moins si l'on avait eu un tel personnel, aurait-on vendu les raisins sur le cep, ce qui pourtant se faisait souvent (Cat., 147).

² Columelle fait un compte de quarante-cinq jours de fête ou de pluie par année (2, 12, 9) ; ce que Tertullien, confirme (*de idola.*, 14), en disant que chez les païens les jours de fête n'atteignent pas le nombre des cinquante jours de joie des chrétiens, de la Pâque à la Pentecôte. A ces quarante-cinq jours, il faut ajouter le repos de la mi-hiver, après les semailles finies, pour lequel Columelle compte encore trente jours. C'est là que se plaçait régulièrement la fête mobile *des semailles (Feriæ sementivæ)*, I, p. 255 ; et Ovide, *Fast.*, 1, 661). Il faut bien se garder de confondre ce mois de repos avec les vacances judiciaires du temps de la moisson (Pline, *epist.* 8, 21, 2, et *alias*) et des vendanges.

Leur homme des champs, robuste et pratique, se reflète tout entier dans ce tableau du cultivateur modèle, que nous a laissé Caton. Le premier levé, il se couche le dernier ; il est sévère pour lui-même autant que pour ses gens ; il sait avant tout se faire respecter de la femme de charge : ayant l'œil toujours sur les travailleurs, sur le bétail, et surtout sur les bœufs de labour ; mettant souvent et de sa personne la main aux travaux des champs, mais sans jamais aller comme le simple esclave jusqu'à la fatigue, il est sur les lieux à toute heure, n'emprunte pas, ne prête pas, ne donne point de festins, n'a cure d'autres dieux que de ceux domestiques ou champêtres. Enfin, il s'en remet à son maître pour tout ce qui est du commerce avec les dieux et les hommes : gardant par dessus tout une attitude modeste vis-à-vis de lui, et, en esclave fidèle, réglant simplement sa vie selon la teneur des instructions qu'il a reçues.

Mauvais cultivateur, est-il dit ailleurs, que celui qui achète ce qu'il pourrait produire ; mauvais chef de maison, qui fait de jour, ce qu'il pourrait faire à la clarté de la lampe ! — à moins pourtant qu'il n'y ait pluie ou tempête au dehors ! Plus mauvais encore celui qui fait, dans les jours ouvrables, ce qu'il eût pu remettre à un jour férié ! Le pire de tous est celui qui, par le beau temps, garde son monde à la maison au lieu de l'envoyer dans les champs.

L'*ivresse de l'engrais*¹ ne laissait pas d'ailleurs que de monter à la tête des agronomes romains ; ils professent cette règle d'or, que la terre n'est point là, sous leurs pieds, pour engranger seulement et cribler, mais pour semer d'abord et récolter ! — Plantez premièrement vos vignes et vos oliviers. Plus tard, et quand vous ne serez plus si jeune, vous bâtirez la maison ! Au fond leur science est quelque peu science de rudes paysans : au lieu de l'étude rationnelle des causes et des effets, elle se traîne de préférence dans l'ornière de la vieille routine. Pourtant, elle ne se refuse point à accueillir les expériences ou les produits de l'étranger ; et Caton, dans la nomenclature de ses arbres à fruits, en mentionne qui viennent de Grèce, d'Afrique et d'Espagne.

La petite culture ne différait guère de la grande que par ses moindres proportions. Là, le propriétaire, avec ses enfants, ou travaillait en commun avec ses esclaves, ou travaillait à leur place.

Le bétail allait diminuant, et quand la terre était trop peu étendue pour couvrir les frais de la charrue et de l'attelage, la houe y suppléait. Là encore, peu ou point d'oliviers et de vignes. — Aux environs de Rome ou de quelque grand marché, le paysan cultivait son carré de fleurs ou de légumes soigneusement arrosé, à peu près comme aujourd'hui dans les alentours de Naples ; et le jardinage le payait largement de son labour. — Le système agronomique des pâtures avait atteint des proportions beaucoup plus vastes que la culture des champs. Le *domaine en pâturages* (*saltus*) comparé au domaine en terres comportait dans tous les cas une superficie plus grande.

Le *minimum du saltus*, était de 800 jugères [hect. 201,508] ; mais, suivant les besoins, il pouvait s'étendre indéfiniment. Les conditions climatologiques de l'Italie exigent d'ailleurs l'alternat des dépaissances, dans les montagnes pendant l'été, dans les plaines pendant l'hiver. Dès ces temps comme aujourd'hui encore, et presque en suivant les mêmes sentiers, les troupeaux remontaient, au printemps, de l'Apulie dans le Samnium, d'où à l'automne, ils redescendaient vers l'Apulie. Nous avons dit plus haut que la pâture d'hiver se faisait, non sur les

¹ [*Düngerbegeisterung*, dit notre texte.]

prairies, mais sur les terres dépouillées de leur récolte. — On élevait des chevaux, des bêtes bovines, des ânes, des mulets, destinés principalement aux propriétaires des domaines ruraux, aux conducteurs de transports, aux soldats, et à tous autres en ayant besoin : il y avait là aussi des troupeaux de porcs et de chèvres. Quant aux bêtes ovines, les vêtements usuels étant en laine, leur élève se faisait sur une plus grande échelle encore, et comportait une certaine liberté. Placée entre les mains des esclaves, elle était conduite comme la culture du domaine en terres : le maître du troupeau (*magister pecoris*) y tenait la place du régisseur. Les bergers durant l'été ne couchaient guère sous un toit : cantonnés souvent à plusieurs milles de toute habitation ils se logeaient au milieu du parc, dans quelque cabane de planches ou de feuillages. Leur métier voulait des hommes choisis et robustes : on leur donnait des chevaux et des armes ; et ils jouissaient, je le répète, d'une liberté de mouvements refusée aux esclaves de culture. Il ne nous serait pas donné d'apprécier à sa juste valeur les résultats de l'agronomie romaine, si nous omettions ici l'étude comparative des prix, et surtout des prix des céréales. Ils sont d'ordinaire tellement bas qu'on s'en effraye ; et la faute en est toute au gouvernement, qui dans une question d'une importance aussi capitale, moins par courte vue que par l'impardonnable besoin de favoriser les *prolétaires* de Rome au détriment des populations rurales de l'Italie, s'était laissé amener aux plus détestables mesures. Les blés, remis par les provinciaux à l'État, ou gratuitement ou moyennant une compensation modique, étaient tantôt appliqués, sur place, à l'entretien du personnel des fonctionnaires romains et à celui de l'armée ; tantôt emmagasinés par les fermiers des dîmes, lesquels payaient le trésor en argent, ou, en leur qualité d'entrepreneurs, livraient les grains à Rome et en tous autres lieux désignés. Après la seconde guerre de Macédoine, les armées furent toujours nourries avec le blé d'au-delà de la mer. S'il y avait avantage pour la caisse de l'État, il en résultait aussi la fermeture d'un débouché important pour le cultivateur de l'Italie, et ce n'était là que le moindre mal. Le gouvernement romain avait longtemps eu l'œil, comme de juste, sur les *mercuriales* : dans les moments de cherté et de disette il avait faré au péril par des importations de grains opportunément faites. Mais aujourd'hui que les contributions annuelles des sujets lui amènent les céréales en masses énormes et dépassant de beaucoup les besoins ordinaires en temps de paix ; aujourd'hui qu'il lui est devenu facile de se procurer à très bon compte les blés étrangers en quantités à peu près illimitées, l'état se voit entraîné bientôt à jeter tous ces approvisionnements sur le marché de Rome ; et l'encombrement forçant la baisse, les prix, soit par eux-mêmes, soit comparés avec ceux du marché italien, sont tombés à un taux dérisoire. De 551 à 554 [203 à 200 av. J.-c.], sur la motion de Scipion, paraît-il, l'État liera aux citoyens le blé d'Espagne et d'Afrique sur le pied de 24 à 12 as (de 17 à 8 ½ *silbergros prussiens* = de 1 fr. 78 c. à 0,80 c.) par 6 *modii* romains (1 boisseau de Prusse = lit. 52,53) : quelques années après (558 [-196]), on vit apporter et débiter sur le marché de la capitale, à ce même et incroyable taux, l'énorme quantité de 9.600.000 *modii* de blé de Sicile (160.000 boisseaux de Prusse = lit. 76.000.000). En vain Caton s'éleva contre l'imprévoyance de ces mesures : la démagogie déjà adulte lui tint tête, et les distributions dites extraordinaires, mais probablement fréquentes, de l'*annone*, faites par l'État ou par divers magistrats à des prix inférieurs au cours, ont été la vraie source des lois postérieures sur les céréales. D'ailleurs, pour qu'il pesât fâcheusement sur l'agriculture italienne, le blé étranger n'avait pas besoin d'arriver au consommateur par ces voies exceptionnelles. Les masses de blé que l'État abandonnait aux fermiers des dîmes leur revenaient à si bas prix qu'ils les pouvaient revendre, avec bénéfice, à

un taux encore inférieur à celui de la production. De plus, probablement dans toutes les provinces, en Sicile surtout, grâce aux avantages du sol, grâce au système de la grande culture servile que les Carthaginois y avaient établie, la production elle-même coûtait beaucoup moins qu'en Italie. Enfin, le fret des blés de Sicile et de Sardaigne coûtait moins que le transport dans le Latium des céréales venues d'Étrurie, de Camparie ou encore de l'Italie du Nord. Par la pente des choses, ces blés affluaient dans la Péninsule, et y forçaient la dépression des prix. Pour parer à ces avantages funestes et contre nature de la grande culture à esclaves, peut-être eût-il été sage de frapper les provenances étrangères d'un droit protecteur. C'est le contraire qui arriva, et l'on vit tout un système de prohibitions s'organiser en faveur des provinces, et imposer de nouvelles gênes au producteur italien. Nous voyons bien qu'une fois, et par grâce, il fut donné aux Rhodiens permission d'aller chercher un approvisionnement en Sicile : mais dans les cas ordinaires l'exportation des blés ne se faisait que sur l'Italie, la capitale se réservant ainsi le monopole exclusif de la production des provinces. Est-il besoin d'insister sur les effets d'un pareil système ? Laissons de côté les années d'abondance extraordinaire, comme l'an 504 [250 av. J.-C.], où les 6 modii (1 boisseau prussien = lit. 52,53) d'épeautre ne coûtaient à Rome que les $\frac{3}{5}$ du denier (4 gros = 0,44 c.) ; où, moyennant le même prix, on pouvait acheter 480 livres romaines (à 22 loth ou demi onces de Prusse [58,94 kilog.] de figues sèches ; 60 livres d'huile [49,65 kilog.] ; 72 livres de viande [24,23 kilog.] ; et 6 congies [congi] de vin (= 17,20 quarts de Prusse, ou 19,70 litres). Assez d'autres faits parleront éloquemment. Au temps de Caton, la Sicile s'appelait le grenier de Rome. Dans les bonnes années les blés de cette île, et ceux de la Sardaigne étaient conduits comme fret aux ports d'Italie. Dans les pays italiens de riche culture, dans la Romagne et la Lombardie actuelle, au témoignage de Polybe, la nourriture à l'auberge, avec logement pour la nuit, coûtait communément un demi-as par jour ($\frac{1}{3}$ de silbergros ou environ 0,03 c. $\frac{1}{2}$) ; les 6 modii de blé valaient un demi-denier [3 $\frac{1}{2}$ silbergros = environ 0,38 c.]. Le dernier de ces prix courants atteignant à peine au douzième du prix normal¹ atteste de la façon la plus certaine, la fermeture totale des débouchés pour la production italienne : le blé comme la terre étaient tombés au plus bas degré de l'échelle des valeurs.

Chez tel grand peuple industriel que son agriculture ne saurait suffire à nourrir, ces résultats sembleraient avantageux peut-être, tout au moins ils

¹ On peut évaluer le prix moyen du modius de froment, à Rome, aux VII^e et VIII^e siècles, tout au moins, à 1 denier (soit 1 $\frac{1}{3}$ thaler [ou 5 fr.] par boisseau de Prusse [lit. 52,53]). Au cours moyen des prix dans les provinces de Brandebourg et de Poméranie, de 1816 à 1841, la même quantité de blé valait quelque chose comme 1 thaler 24 silbergros [= 6 fr. 27]. Mais il serait difficile de dire à quoi tient la différence peu importante constatée entre les deux prix, celui de la Rome ancienne et celui de la Prusse actuelle. Faut-il l'expliquer par la hausse en valeur du blé, ou au contraire par la dépréciation de l'étalon monétaire ? De même, c'est chose incertaine que la fluctuation des cours dans la Rome d'alors et dans la Rome des temps postérieurs. Cette fluctuation a-t-elle été aussi forte que celle constatée de nos jours ? Que si l'on compare les prix inscrits au texte de 4 et 7 silbergros [fr. 0,44 c., et 0,73 c] par 6 modii ou par boisseau prussien [lit. 52,53] avec ceux des temps les plus difficiles de cherté par l'effet de la disette ou de la guerre, avec ceux du temps d'Hannibal, par exemple, où l'on vit les 6 modii monter à 99 silbergros [10 fr. 39 c.], le médimne valant 15 drachmes (12 fr. 15 c. environ), selon Polybe (IX, 44), ou avec ceux de l'époque de la guerre sociale, où ils valurent jusqu'à 218 silbergros le modius (5 deniers, ou 25 fr. 20 c. environ : Cie., Verr., III, 92, 214) ; enfin, avec les prix de la grande disette sous Auguste, où l'on payait les mêmes 6 modii sur le pied de 27 fr. 45 c. (210 silbergros, soit 27 deniers $\frac{1}{2}$ les 5 modii : Eusèbe, Chron., p. Chr., 7 Scal.), l'écart paraît alors monstrueux : mais il n'y a aucune conclusion sérieuse à tirer de ces chiffres extrêmes, dans de semblables conditions, il se pourrait faire qu'ils se reproduisissent aussi chez nous.

n'apparaîtraient pas comme quelque chose d'absolument funeste. Mais en Italie, pays de peu d'industrie, où la terre jouait le grand rôle, c'était la ruine assurée qu'un pareil système. Rome sacrifiait outrageusement la prospérité générale aux intérêts essentiellement improductifs du peuple de la capitale, pour qui le pain n'était jamais à un prix assez bas. Quel trait de lumière jeté sur les vices de la constitution et sur l'impuissance du gouvernement dans ce soi-disant âge d'or de la république ! Si elle eût eu les plus simples rudiments d'un système représentatif véritable, les plaintes se seraient fait jour ; et les yeux de tous se seraient portés sur le siège du mal. Mais il n'en était point ainsi de l'assemblée primaire du peuple romain. Là tout pouvait se dire et s'entendre, tout, excepté les avertissements prophétiques d'un patriote mieux éclairé. Un gouvernement, vraiment digne de ce nom, aurait mis d'office la main à l'œuvre ; mais le Sénat pris en masse, et dans son aveugle confiance, croyait assurer le bonheur du peuple en rabaissant les prix des céréales ; et quant aux Scipions et aux Flaminius, ils avaient vraiment bien autre chose à faire ! Ne fallait-il pas émanciper les Grecs, étendre sur la tête de tous les rois le contrôle de la république ? — Le vaisseau, sans que nul se raidît au gouvernail, entra d'emblée au milieu des brisants et des récifs !

La petite culture une fois condamnée à ne plus donner de rendement rémunérateur, le laboureur était perdu sans ressources. En même temps, et ceci n'y contribua pas peu, la sobriété des mœurs et les habitudes de l'épargne se perdaient insensiblement chez les campagnards, comme déjà, et plus vite, elles s'étaient perdues parmi les autres classes. Les tenures, appartenant en propre aux paysans italiens, étaient destinées à se fondre promptement, par voie d'achat ou d'abandon, dans les grands domaines. Ce n'était plus qu'une question de temps. Quant au grand propriétaire, il put mieux se défendre. D'abord, il produisait à meilleur compte que le paysan, dès que, changeant de méthode, il ne divisait plus sa terre entre plusieurs petits fermiers, et la donnait à cultiver, selon la mode nouvelle, à une bande d'esclaves. Qu'il le voulut ou non, là même où déjà la révolution ne s'était point accomplie, la concurrence des céréales de Sicile, obtenues par le travail servile, l'obligeait à entrer dans les mêmes voies, et à substituer aussi aux familles de libres travailleurs un troupeau d'esclaves, sans femmes, sans enfants. Mais tandis que le paysan m'avait ni le capital, ni l'intelligence, et ramassait à grande peine le strict nécessaire, le grand propriétaire pouvait plus facilement lutter, soit par l'accroissement de certaines cultures, soit aussi en les modifiant. Plus facilement que le paysan, il se contentait d'une faible rente de la terre. — Quoi qu'il en soit, les céréales allèrent partout diminuant dans la production romaine : on en vint à ne plus semer que les quantités indispensables pour l'entretien du personnel installé sur le domaine, et l'on développa sur une plus grande échelle les oliviers, les vignes, l'élève du bétail¹.

¹ De là vient que Caton, décrivant deux espèces de biens ruraux, les appelle tout simplement, l'un *olivetum*, l'autre *vinea* (*plant d'oliviers, vigne*), quoique ces deux domaines donnent, outre le vin et l'huile, d'autres récoltes encore, et même des céréales. Toutefois, si vraiment le produit maximum de la récolte annuelle était de 800 *culei*(*) [420,226 *lit.*], ainsi que Caton l'enseigne quand il conseille au maître de la vigne de se pourvoir de vases en quantité suffisante (11), il fallait que les 100 jugères du domaine [hect. 25,188] fussent entièrement plantés en vignes, à 8 *culei* [4.20226 *lit.*] par jugère [hect. 0,252], ce qui constituerait un revenu presque inouï (Colum., III, 3). Mais Varron (I, 22), avec raison sans doute, entendait autrement le passage de Caton. Il pense que le vieil agronome indiquait les précautions à prendre pour le cas où le propriétaire aurait à rentrer sa récolte nouvelle, avant d'avoir vendu l'ancienne.

Ces cultures spéciales, sous le climat heureux de l'Italie, n'avaient point à craindre la concurrence étrangère. Les vins, les huiles, les laines d'Italie commandaient le marché à l'intérieur, et bientôt même se vendirent au dehors. La vallée du Pô, qui ne savait que faire de ses blés, défrayait la moitié de la Péninsule avec ses porcs et ses jambons. Toutes ces conclusions sont confirmées par ce que nous savons des résultats économiques de l'agriculture romaine. On admet généralement que l'intérêt normal du capital foncier allait à six du cent, et ce calcul est en concordance avec la rente ordinairement double du capital mobilier. L'élève du bétail rapportait plus que la culture, quelle qu'elle fût. La culture la plus profitable était la vigne, d'abord : puis venait le jardinage, puis l'olivier : puis au dernier rang la prairie, et après elle le blé¹. Étant donnée, bien

(*) *Culeus*, sac ; la plus grande mesure de capacité : elle valait 20 amphores : *Est et, bis decies quam conficit amphora nostra, culeus ; hac nulla est major mensura liquoris*. Priscian, v. 86. — Pline, 14, 4,52. — *de re rust.*, 148. — L'amphore ou *quadrantal*, l'unité des mesures de capacité romaines, jaugeait 1 pied cube, contenait 3 modii, ou 48 setiers (*sextarii*), et pesait, pleine de vin, environ 80 livres. — Comparée à nos mesures modernes, l'amphore valait environ lit. 26,26, ce qui donnait pour le *culeus* : lit. 525,27.

¹ C'est Columelle (3, 3, 9) qui nous donne à entendre que l'agriculteur romain tirait d'ordinaire 6 % de son capital. Pour la vigne, nous avons des indications plus précises, et quant aux frais et quant au produit. Voici le compte établi, par jugère [hect. 0,252], par le même Columelle :

Prix d'acquisition du terrain : 1.000 sesterces

Valeur d'achat des esclaves, par jugère : 1.143 sesterces

Vignes et perches : 2.000 sesterces

Perte d'intérêts pendant les deux premières années : 497 sesterces

Au total : 4.640 sesterces = 336 thaler ou 1.260 fr.

Il calcule le produit sur le pied minimum de 60 amphores [V. ci-dessus en sous note], valant au moins 900 sesterces (67 thaler = fr. 243,77), lesquels portent ainsi la rente à 17 %. Mais ce calcul est en partie illusoire : sans faire entrer les mauvaises années dans la moyenne, encore aurait-il fallu tenir au moins compte des frais de récolte, et de ceux applicables à l'entretien des ceps et perches et des esclaves. — Le même agronome évalue à 100 sesterces au plus par jugère le revenu brut des prairies et des prés bois, les terres à blé, suivant lui, donnant un rendement plutôt moindre ; et en effet, si l'on suppose par 25 modii de blé au jugère, à 1 denier le modius au cours du marché de Rome, le produit brut ne saurait guère dépasser le chiffre ci-dessus de 100 sesterces (un peu plus de 20 fr.). Varron (3,2), estime à 150 sesterces [30 fr.], par jugère, le revenu brut moyen d'un grand domaine. Mais il ne fait pas le compte des frais à déduire : il va de soi, d'ailleurs, que la culture y coûtait beaucoup moins qu'en vignoble. — Toutes ces indications se réfèrent à un siècle et plus après la mort de Caton. Quant à lui, il nous dit seulement que l'élève des bestiaux rend plus que la culture des terres (Cicéron, *de Offic.*, 2, 25, 89. — Colum., 6, *præf.* 4, cf. aussi 2, 16, 2. — Pline, *H. nat.*, 18, 5, 30. — Plutarque, *Cat. maj.*, 21). Naturellement il n'entend pas enseigner qu'il convienne de transformer toujours les terres en prairies ; mais il veut amplement faire voir que le capital foncier, en pâturages de montagnes et en prairies, là, où le sol y convient, rapporte un intérêt supérieur à la rente de la bonne terre à blé. Peut-être faut-il ajouter aussi que chez le propriétaire d'un domaine en pâturages, le défaut d'activité ou d'intelligence sont moins nuisibles qu'ailleurs, que dans le vignoble ou dans la plantation d'oliviers, notamment. Pour ce qui est des terres, voici dans quel ordre Caton les classe, sous le rapport de la rente :

1° Vignes ;

2° Jardinages ;

3° Prés bois (d'un beau revenu, à cause des perches à vigne qu'ils fournissent) ;

4° Oliviers ;

5° Prairies naturelles (pour la production du foin) ;

6° Terres à blé ;

7° Bois taillis ;

8° Bois de futaie ;

9° Forêts de chênes (pour fourrages).

On voit revenir sans cesse ces neuf articles dans les arrangements de la ferme modèle Catonienne. — Veut-on une dernière preuve de la supériorité du revenu de la vigne sur la culture en céréales ? En 637 [117 av. J.-C.], une sentence arbitrale ayant eu à trancher les différends existant entre Gènes et les villages circonvoisins, ses tributaires, la redevance héréditaire à elle due fut fixée au $\frac{1}{6e}$ des fruits pour le vin, au $\frac{1}{20}$ pour les céréales.

entendu, chaque exploitation dans de bonnes et naturelles conditions de terrain ou autres, ces résultats seuls auraient suffi pour entraîner à leur tour la suppression de cultures ; remplacées presque partout par les domaines : la loi elle-même n'y pouvait rien contre. Une fausse mesure vint encore augmenter le mal. Peu avant 536 [218 av. J.-c.], la loi *Claudia*¹, sur laquelle nous aurons à revenir, ayant interdit les spéculations mercantiles aux personnes de famille sénatoriale, d'énormes capitaux refluent aussitôt vers les fonds de terre, et accomplirent la substitution des métairies et des vastes pâtures aux petits labourages. En outre, l'élevage du bétail, bien plus désavantageuse encore pour l'État que la grande culture elle-même, allait croissant par l'effet d'incitations économiques qui lui étaient propres. Exigeant, par le fait, l'exploitation sur une vaste échelle, et pouvant la rétribuer, seule elle semblait, comme mise en valeur du sol, la forme la mieux appropriée à la masse des capitaux et aux idées du temps sur leur emploi. Si le labourage ne nécessitait pas la présence continuelle du maître, encore fallait-il que celui-ci vînt souvent sur les lieux ; il se prêtait moins facilement dès lors à l'extension illimitée des domaines et à la multiplicité des possessions : les pâtures au contraire pouvaient s'étendre à l'infini : absent ou présent, le propriétaire n'y jouait aucun rôle. Raisons nouvelles et non moins fortes qui conduisirent à mettre en prairies, au grand dommage de l'agriculture, des terres à blé excellentes. Le législateur voulut s'y opposer : à quelle époque précise ? Vers le temps où nous sommes, je suppose. Ses efforts n'eurent pas de succès. Les occupations enfin exercèrent leur fâcheuse influence sur la situation économique. Comme elles n'étaient pratiquées que par grands lots, elles menaient de même et exclusivement au régime des *latifundia* : les *occupants*, soumis à la condition d'une révocation arbitraire, incertains légalement de la durée de leur possession, n'aimaient point à se jeter dans les grosses dépenses préparatoires de la culture : ils ne plantaient ni vignes ni oliviers ; et, par suite, utilisaient de préférence les fonds en élevant du bétail.

Ce n'est pas non plus se donner une tâche facile que de vouloir exposer le système de l'économie financière des Romains. L'antiquité ne nous a laissé aucun livre sur un sujet de sa nature multiple, et tout autrement compliqué que ne fut jamais leur régime agricole. A en croire le peu que nous en savons, moins que celui-ci, peut-être, il appartient en propre aux Romains dans ses éléments essentiels. Rome avait puisé dans le fond commun de la civilisation antique, chez qui l'édifice de la haute économie empruntait, on le conçoit, le même type en tous pays. Dans les matières financières, plus spécialement, nous rencontrons des institutions commerciales établies tout d'abord à l'instar de celles des Grecs ; et que Rome a reçues toutes faites mais par leurs applications toujours rigoureuses, par la grandeur de leurs proportions, elles deviennent vraiment romaines, à ce point que nulle part autant qu'en cette partie, nous ne verrons, se manifester l'esprit des idées économiques ayant cours à Rome, et l'ampleur des créations qui en dérivent, en bien comme en mal.

Les prêteurs d'argent, voilà le point de départ du système des finances. Nulle branche de l'industrie commerciale n'a autant excité la sollicitude de l'État, que celle du prêteur de profession (*fenerator*), du trafiquant d'argent ou banquier (*argentarius*). Dès le siècle de Caton, chose qui atteste un mouvement financier savant et régulier, au simple capitaliste s'est complètement substitué, pour la conduite des grandes affaires de caisse, le banquier intermédiaire, ayant ses pratiques attirées pour lesquelles il touche et paye, règle les comptes en

¹ [*Lex Claudia de senatoribus*, v. Tite-Live, 21, 63.]

recettes d'argent et en dépenses, et pour lesquelles il s'entremet dans leur intérêt au dedans et au dehors. Il n'est pas seulement le caissier des riches, à Rome : partout il se mêle aux transactions de détail : on le voit à tous instants en opérations jusque dans les provinces et les États de la clientèle romaine.

Dans toute l'étendue de l'empire de la République, le Romain a déjà, pour ainsi dire, le monopole des avances faites en numéraire à quiconque le recherche.

A ce mouvement de fonds se rattache l'immense domaine des entreprises. Toutes les affaires, à Rome, se traitent par intermédiaires. L'État donne l'exemple en abandonnant à des capitalistes ou à des associations de capitalistes, moyennant somme ferme à payer ou à recevoir, tout le système si compliqué de ses recettes, toutes les fournitures, tous les paiements, toutes les constructions. Les particuliers, de leur côté, donnent à l'entreprise tout ce qui peut être exécuté de cette sorte : leurs constructions, la rentrée des récoltes, la liquidation des successions et des banqueroutes. Ici l'entrepreneur, d'ordinaire le banquier, encaisse l'actif, s'engageant à payer tout le passif, suivant les cas, ou seulement un tant pour cent, ou encore à verser un excédant, s'il y échet.

Dès les anciens temps, le commerce maritime avait joué un rôle considérable dans l'économie politique des Romains, nous l'avons fait voir ailleurs ; mais durant la période actuelle, il a pris un plus vaste essor, attesté d'ailleurs par l'accroissement constant des revenus des douanes dans les ports italiens. Les douanes sont désormais l'un des chapitres importants du budget de la République. Avons-nous besoin de dire les causes de ce grand progrès des relations commerciales ? Elles sautent aux yeux. Ajoutons-y seulement les privilèges de toutes sortes donnés aux nationaux Italiens dans les provinces ultra-maritimes, et surtout les immunités douanières dont jouissent déjà Romains et Italiens dans les nombreux pays de la clientèle de la République.

L'industrie, au contraire, demeure en arrière. Non qu'on pût se passer des métiers, à Rome ; non qu'il manque d'indices de leur concentration, jusqu'à un certain point opérée, dans la ville ! Caton conseille à l'agriculteur de Campanie d'y venir faire ses achats en vêtements et chaussures pour les esclaves, en charrues, vases et serrures. La laine étant l'habillement usuel, on ne saurait, sans nier la vérité, reconnaître à Rome l'existence d'une fabrication étendue et lucrative¹. Qu'on ne cherche point pourtant en Italie les traces d'une organisation industrielle analogue à celles de l'Égypte et de la Syrie. Il n'avait rien été implanté dans la péninsule qui y ressemblât ; et les capitaux italiens n'allaient pas davantage défrayer l'industrie au dehors. Nous voyons bien que le lin est aussi cultivé en Italie et qu'on y prépare la pourpre ; mais ce dernier travail appartient à la grecque Tarente ; et partout déjà la fabrication indigène cède le pas aux lins importés d'Égypte et à la pourpre venue de Tyr ou de Milet. — Par contre, les capitalistes romains ont commencé d'acheter et affermer des domaines au dehors : ils y poussent à la culture des céréales, à l'élevage des bestiaux en grand. C'est de notre époque que datent surtout en Sicile les premiers progrès de ces spéculations qui prendront plus tard d'énormes accroissements. Les prohibitions imposées à la liberté des Siciliotes, si elles n'avaient point directement ce résultat en vue, contribuèrent puissamment du

¹ Ne voit-on pas les *foulons* jouer un rôle fréquent et important dans la comédie romaine ? N'est-ce pas là encore la preuve de l'importance industrielle de la fabrique de Rome ? Caton aussi atteste (Plutarque, *Cat. maj.*, 21) les profits tirés des *fosses à foulerie*.

moins à mettre dans la main du spéculateur, vivant à Rome dans une pleine immunité, le monopole véritable de la propriété foncière.

Dans toutes les branches professionnelles, les métiers s'exerçaient généralement par des hommes de condition servile. Les prêteurs et banquiers avaient, sur les points les plus éloignés où s'étendaient leurs affaires, des comptoirs et des succursales dirigés par leurs esclaves et leurs affranchis. Des esclaves et des affranchis, placés dans tous les bureaux de recette, percevaient les taxes de douanes afferméées par l'État aux compagnies. L'entrepreneur de constructions s'achetait des esclaves architectes : l'entrepreneur de spectacles et de combats de gladiateurs, agissant pour le compte de celui qui donnait les jeux, marchandait ou organisait en conséquence sa troupe d'esclaves artistes dramatiques ou sa bande de combattants. Le marchand à son tour avait sur ses vaisseaux des esclaves et des affranchis, auxquels il confiait la conduite de ses marchandises : il les préposait de même à ses opérations de gros et de détail. Enfin c'étaient encore des esclaves qui travaillaient exclusivement dans les mines et les fabriques : nous n'avons pas besoin de le rappeler.

Rien de plus triste que leur condition à tous. Moins favorablement traités d'ordinaire que chez les Grecs, il y avait pourtant entre eux des différences ; et ceux des métiers étaient en somme moins à plaindre que ceux de la culture. Ils avaient plus souvent une famille, un ménage indépendant de fait : il leur était davantage possible de gagner leur liberté, un pécule. Mais, en même temps, ils furent la pépinière de ces parvenus d'origine servile, qui récompensés de leurs vertus, souvent aussi de leurs vices de valets, se glissèrent jusque parmi les rangs des citoyens de Rome et arrivèrent nombre de fois à la fortune : funestes à la République et ruineux autant que l'institution de l'esclavage elle-même, au point de vue des mœurs, de la politique et de l'économie politique !

Le commerce des Romains marche complètement de pair avec les progrès de leur puissance : il devient grandiose comme elle. Pour se faire une idée vraie de son activité au dehors, il suffit de feuilleter les œuvres littéraires du temps, et surtout le théâtre comique. On y voit le marchand phénicien conversant dans sa langue, et le dialogue y fourmille de mots grecs ou à moitié grecs. — Mais c'est dans les monnaies et dans les questions intéressant le métal circulant que l'on constate le mieux l'étendue et l'intensité du mouvement commercial. Le denier romain (ou pièce d'argent de 10 as = 0,82 c. environ) suit pas à pas les légions romaines.

Après la conquête, les ateliers de monnayage en Sicile sont, ou tout à fait fermés, les derniers d'entre eux, ceux de Syracuse, ayant cessé de frapper en 542 [212 av. J.-c.], ou réduits à une simple émission de *billon*. Là, comme aussi en Sardaigne, le denier a désormais cours légal et probablement exclusif ; ou tout au moins il circule côte à côte avec l'ancienne pièce d'argent locale. Nous l'avons déjà dit plus haut, il pénètre non moins vite, sinon plus vite même, en Espagne, où sont exploitées de riches mines argentifères, et où il n'a pas à supplanter une monnaie indigène. Aussi les villes espagnoles se mettent-elles de bonne heure à fabriquer des pièces d'argent au *pied monétaire* de Rome ; Carthage n'émettant que peu ou point de monnaie, il faut tenir pour certain que dans toute la région méditerranéenne de l'ouest, il n'y avait plus guère d'atelier important en dehors des ateliers romains, sauf les monnayages de Marseille, et aussi peut-être ceux des Grecs Illyriens d'Apollonie et de Dyrrachium. Encore ceux-ci, quand les Romains commencèrent à s'établir dans la région du Pô, furent-ils également assujettis au pied romain (vers 525 [-229]). Que si le droit de

battre fut maintenu à toutes ces cités, elles se virent obligées, les Massaliotes plus particulièrement, à régler leur drachme sur le poids de la *pièce de ¾ de denier*, et de son côté le gouvernement se mit à frapper la même monnaie pour l'Italie du nord, où elle reçut le nom de **victoricatus**¹. Et ce n'est pas seulement chez les Massaliotes, les Hauts-Italiens et les Illyriens que le nouveau système, accommodé au système romain, est mis en pratique : les monnaies gréco-romaines ont cours désormais mais au nord dans les pays barbares. Celles de Massalie circulent dans toute la région du Rhône : celles de l'Illyrie, jusque dans la région de la Transylvanie actuelle. En Orient, comme la domination romaine immédiate ne s'est point encore établie, la monnaie romaine n'a point non plus un cours exclusif : les transactions se règlent en or, métal intermédiaire naturel de tout commerce international et transmaritime. Quant aux Romains, fidèles à leurs habitudes conservatrices, sauf en un moment de détresse financière causée par la guerre avec Hannibal, ils ont persisté à ne point frapper de pièces d'or : ils se bornent encore à la monnaie d'argent, et, comme aux anciens temps, à celle faite de cuivre, ce métal national de l'Italie. Mais déjà les exigences du commerce sont telles que force est d'employer l'or non monnayé et mesuré au poids. L'encaisse métallique du trésor, en 597 [157 av. J.-c.], était en valeur d'un sixième à peine en argent brut ou en lingots, contre cinq sixièmes d'or en barres² : sans aucun doute on eût trouvé les deux métaux nobles, en pareille proportion dans les caisses des principaux capitalistes romains. Ainsi, dès ce moment, l'or prenait la première place dans les grandes affaires ; d'où encore l'on peut conclure que dans le commerce général prédominaient les opérations faites avec l'étranger, et surtout avec ces pays d'Orient, qui depuis Philippe et le grand Alexandre avaient adopté l'or comme métal circulant³.

Rome était le centre où venaient tôt ou tard affluer les bénéfices réalisés dans l'immense mouvement des affaires conduites par ses capitalistes : car si nombreux qu'ils s'établissent au dehors, rarement ils abandonnaient la grande ville sans esprit de retour. Ils y rentraient un jour ou l'autre avec leurs gains réalisés, et alors ils plaçaient leurs capitaux en Italie : ou bien, les faisant encore valoir au dehors à l'aide de leurs relations acquises, ils continuaient leurs anciennes affaires dans Rome même. La suprématie de la richesse romaine sur le monde civilisé était donc incontestée aussi bien que sa domination militaire et politique sous ce rapport, vis-à-vis des autres pays, la situation de la République n'a jamais eu d'analogue que celle occupée de nos jours par l'Angleterre au regard du continent. **Pour un Romain, il n'est guère riche !** disait un jour un Grec, en parlant du second Scipion l'Africain. Qu'était-ce donc alors, qu'avoir une grande fortune à Rome ? *Lucius Paullus* possédait 60 talents (100.000 thaler ou 375.000 fr.) ; et il ne passait pas pour un sénateur ayant grande aisance. Tandis que le Grec le plus opulent du siècle ne possédait pas au delà de 300 talents (500.000 thaler ou 1.895.000 fr.), on estimait qu'eu égard à son rang social, le premier des Scipions n'avait fait que convenablement les choses en donnant à

¹ [Parce qu'elle portait au revers une victoire ailée. Elle pesa à l'origine 3 *scrupules* (*scripula*) (= gramm. 4,411]. — V Pline, 33. 3. — Volus. *Mæcianus*, 45. — Borghesi, *Osservazioni numism, decad.* XVII — Mommsen, *Münzwesen*, pp. 389.400. — Hulsch, *Métrologie*, p. 217 et 7.]

² L'encaisse était de 17.410 livres romaines d'or, contre 22.070 livres d'argent brut, et 18.230 livres d'argent monnayé. Le rapport légal des deux métaux se réglait comme suit : 1 livre d'or – 4.000 sesterces, ou 1 : 11,91.

³ [Pour plus de détails, v. Mommsen, *Münswesen (Système monétaire des Romains)*, et *Métrologie*, de Hulsch, *loc. cit.*]

chacune de ses filles une dot de 50 talents (90.000 thaler ou 337.500 fr.). Qu'on tire la conclusion de ces faits.

Rien d'étonnant après cela que l'esprit mercantile se soit emparé de la nation, ou plutôt, car il n'était point né d'hier dans Rome, que les pratiques de la grosse finance y aient promptement envahi toutes les formes de la vie et toutes les situations. Obéissant à une force irrésistible, l'agriculture, le gouvernement lui-même ne seront bientôt plus que de vastes entreprises financières. Faire des gains, accroître sa fortune, voilà le chapitre important de la morale privée et publique. *L'avoir d'une veuve peut s'amoindrir*, dit Caton, dans le catéchisme pratique qu'il a écrit pour son fils ; *mais l'homme doit augmenter le sien, et celui-là est digne de renom et inspiré des dieux, dont le livre de comptes, après sa mort, témoigne qu'il a plus gagné qu'hérité !* Aussi, s'agissant d'un échange de prestations, le pacte conclu sans nulle formalité est respecté pour lui-même : la coutume et la jurisprudence ouvrent, le cas échéant, l'action à la partie lésée¹ : mais la promesse de dation, simple et nue, est nulle dans la théorie du droit et dans la pratique. *A Rome, dit Polybe, nul ne donne à personne, s'il n'est pas tenu de donner : nul ne paye une obole avant le terme, fût-ce même entre parents !* On vit le législateur entrer lui-même dans les errements d'une morale mercantile, qui voyait le fait d'un dissipateur dans tout *abandonnement gratuit*. Les donations, les legs, les cautionnements furent restreints aux termes d'une loi votée par le peuple ; et les *hérédités*, tout au moins, payèrent un lourd impôt, quand elles n'étaient pas déferées au plus proche successible. A côté de ces mesures, et en parfaite concordance avec elles, tous les actes de la vie, à Rome, revêtirent la ponctualité du marchand, la probité visant au respect de soi-même et de tous. Tout homme qui a de l'ordre est moralement astreint à l'exacte tenue du registre de sa recette et de sa dépense : dans toute maison bien entendue, il y a la pièce pour les affaires, un *bureau* ou *comptoir* (*tablinum*)². Tous ont soin de ne quitter la vie qu'en laissant un *acte de dernière volonté* ; et Caton comptait parmi les trois choses qui lui donnaient regret, d'être une fois *resté un jour sans avoir son testament parachevé et complet*. Dans les usages judiciaires, les registres domestiques faisaient preuve régulière, à peu près comme aujourd'hui les *livres de commerce*, aux termes de nos lois modernes. La parole de l'homme sans reproche témoignait contre lui et aussi pour lui. Entre gens honorables, rien n'était plus commun que le *serment litisdécisoire*. Déferé par l'une et prêté par l'autre des parties, il vidait juridiquement le procès. Suivant une règle toute traditionnelle [*more majorum traditum*], si la preuve manquait, les juges jurés prononçaient pour l'homme réputé honnête contre l'homme ayant une vie entachée : que si des deux côtés la réputation était égale, soit en bien, soit en mal, ils votaient alors, toujours faute de preuves, pour le défendeur³.

¹ Tel est le fondement de l'action en matière de contrat de vente, de louage, de société. C'est aussi sur ce principe général que repose toute la théorie des contrats n'engendrant pas d'action spéciale et *nommée*.

² [Placé d'ordinaire à l'autre extrémité de l'*atrium*, en face de l'entrée de la maison. — V. ce mot, et v° *Domus*, dans les *Dict.* de Rich et de Smith.]

³ La source principale où je puise ici, m'est fournie par Aulu-Gelle et par le passage de Caton qu'il cite, 14, 2. — En ce qui touche le contrat littéral, c'est-à-dire celui prouvé par la seule inscription de la créance sur le registre du demandeur, le motif juridique est le même, et réside dans l'honorabilité personnelle de la partie ; alors même qu'elle témoigne dans sa propre cause. Par cette raison encore, lorsque dans les siècles postérieurs, cette probité mercantile disparut peu à peu du milieu de la société romaine, le contrat littéral, sans être expressément écarté, en vint aussi à n'être plus guère produit en justice.

Il y avait beaucoup de convention dans cette *respectabilité*, ayant son expression exacte dans la maxime, exagérée tous les jours, que *l'honnête homme ne se fait pas payer de ses services*. Aussi nul n'était rémunéré, ni les fonctionnaires, officiers, juges ou tuteurs, ni les hommes notables chargés d'une mission publique quelle qu'elle fût (tout au plus étaient-ils remboursés de leurs dépenses), ni ceux qui, d'ami à ami (*amici*), se rendaient réciproquement service. C'était à titre gratuit qu'on acceptait de l'ami un dépôt (*depositum*), qu'on lui remettait pour en user une chose non susceptible de louage (prêt à usage, *commodatum*), qu'on gérait ses affaires ou ses intérêts (*procuratio*). Il eût paru malséant de réclamer une indemnité quelconque : celle-ci eût-elle été promise, qu'il y aurait eu en justice non recevabilité de l'*action* ! L'homme était devenu parfait négociant en tout et partout. C'est ainsi qu'au lieu du *duel*, et même du duel politique, les Romains d'alors avaient la *composition* en argent et le procès en dommages intérêts. Dans la procédure actuelle, les questions d'honneur se vidaient par un *pari* entre l'auteur du préjudice et la partie lésée, l'un soutenant la vérité, l'autre la fausseté de l'imputation. Le point de fait, avec demande en paiement de la somme engagée, était déféré aux juges dans toutes les formes de droit. Offenseur ou offensé, on était libre d'accepter le défi, comme de nos jours en matière de cartel ; mais souvent l'honnête homme, de même qu'aujourd'hui, n'était point maître de le refuser.

Le mercantilisme ayant ainsi conquis dans les mœurs romaines, une influence prédominante, et dont tout homme étranger aux affaires aurait peine à mesurer la puissance, il s'ensuivit, entre autres résultats importants, un développement peu commun de l'esprit d'association. A Rome, il trouvait déjà son aliment dans les pratiques suivies par le gouvernement. Nous avons fait voir ailleurs que celui-ci avait coutume de remettre à des intermédiaires la gestion des affaires financières : or, la grandeur des intérêts ainsi abandonnés, les sûretés que l'État était en droit de vouloir, conduisaient naturellement à exiger que les fermes et les fournitures fussent soumissionnées par des *sociétés* et non par des capitalistes isolés. Tout le grand commerce s'organisait sur le modèle des entreprises. Trait bien caractéristique du système perfectionné des associations, nous trouvons aussi à Rome la trace d'une entente entre les compagnies en concurrence pour l'établissement commun des prix de monopole¹. Dans les affaires d'au delà des mers, et dans toutes celles sujettes à de gros risques, on vit les sociétés s'étendre si loin, qu'en fait elles suppléaient par elles-mêmes à l'absence des contrats d'assurance que l'antiquité n'a pas connus. Rien de plus commun que le *prêt maritime*, que le *prêt à la grosse aventure*, comme nous dirions aujourd'hui : par lui, les risques et les bénéfices de la spéculation ultramaritime se répartissent proportionnellement entre les propriétaires du navire et de la cargaison, et tous ceux qui ont prêté leurs capitaux pour l'armement.

C'était d'ailleurs un principe chez les hommes d'affaires, de s'intéresser à la fois dans de nombreuses spéculations, en ne prenant que de petites parts dans

¹ Dans le remarquable modèle que Caton (144) nous donne du contrat à passer avec l'entrepreneur de la récolte des olives, se lit un paragraphe ainsi conçu : (*A l'adjudication de l'entreprise*), nul des enchérisseurs ne doit se retirer dans le but de faire hausser les prix de la cueillette et du pressurage des olives ; à moins pourtant que [*adjudicataire*] ne le désigne de suite comme étant son associé. Que si l'on a omis cette précaution, il faut qu'à la demande du propriétaire ou de son régisseur, tous les membres (*de l'association qui a pris le marché*) prêtent serment (*de n'avoir rien fait contre la sincérité de la concurrence*) : que s'ils ne le prêtent pas, on ne leur paye point le prix du marché. Qu'on ait affaire ici à une société, et non plus à un entrepreneur isolé, est-il besoin de le dire ?

chacune : ils n'aimaient point à agir tout seuls. Caton leur conseille de ne mettre jamais tout leur argent dans l'armement d'un seul navire : [il vaut bien mieux se joindre à quarante-neuf autres spéculateurs, pour armer cinquante navires à frais communs, et d'avoir ainsi qu'un cinquantième d'intérêt sur chaque risque.](#) Quelles opérations multiples et compliquées n'engendrait point un tel système. Mais le négociant romain y savait suffire à force d'ordre, de travail et d'exactitude ; et aussi à l'aide de sa bande d'esclaves et d'affranchis, moyen d'action autrement puissant que nos comptoirs modernes, à ne juger les choses qu'au point de vue du pur capitaliste ainsi l'on vit les associations commerciales étendre leur centuple réseau jusque dans la maison de tous les Romains notables. Polybe en témoigne, il n'y avait pas à Rome un seul homme riche, qui, publiquement ou en secret, ne fût pas intéressé dans les sociétés fermières de l'État ; à plus forte raison avait-il toujours une forte part de ses capitaux placée dans les compagnies commerçantes. — C'est à cette cause aussi qu'il faut attribuer la durée des fortunes romaines, durée plus étonnante encore que leur énormité. De même, quand nous assistons au jeu régulier des étroits mais solides principes qui régissent chez eux l'administration toute mercantile des fortunes privées, nous nous rendons compte aisément du phénomène sur lequel déjà notre attention s'est portée ; nous voulons parler de la stabilité des grandes familles romaines, intactes et semblables à elles-mêmes, durant tout le long cours des siècles !

Les capitaux s'élevant sans contrepoids au-dessus de tous les autres éléments, les vices, qui en sont inséparables dans toute société où ils dominent, naquirent et pullulèrent bientôt : l'égalité civile, déjà blessée à mort par l'avènement d'une classe noble et maîtresse du pouvoir, reçut une nouvelle atteinte de la division allant s'approfondissant tous les jours entre les riches et les pauvres.

Nous avons dit plus haut que l'a règle du bon ton voulait la gratuité des services, et qu'il y avait honte désormais à se les faire payer. Cette pratique, indifférente en soi, ce semble, recouvrait pourtant chez les capitalistes un abîme d'orgueil et de vice. Nulle cause ne contribua plus à élargir le schisme, par en bas. Ce n'est pas seulement le manœuvre, l'artisan, qui se trouvent repoussés loin du propriétaire et du possesseur de fabrique, affichant leur respectabilité dédaigneuse. La même distance s'établit entre le soldat ou le sous-officier et le tribun militaire, entre le greffier ou le licteur et le magistrat. En haut, par la loi Claudia et sur la motion de Gaius Flaminius (un peu avant 536 [218 av. J.-C.]), une barrière s'est aussi élevée. Cette loi défend aux sénateurs, ou fils de sénateurs, d'avoir à eux des navires, si ce n'est pour le transport des produits de leurs terres : elle leur défend de même, je pense, de prendre un intérêt dans les adjudications publiques, en un mot, de faire aucun acte se rattachant à ce que les Romains appellent la spéculation (*quæstus*)¹. A la vérité de telles prohibitions n'étaient pas du fait des sénateurs eux-mêmes : il y faut plutôt voir un acte de l'opposition démocratique, ne voulant d'abord que mettre un terme à des pratiques mauvaises ; au scandale de marchés administratifs conclus par les hommes du pouvoir avec le pouvoir lui-même. Peut-être que déjà, comme cela s'est vu souvent plus tard, les capitalistes, faisant cause commune avec les

¹ Tite-Live, 21, 23 (cf. Cicéron, *Verr.*, 5, 18, 45) ne mentionne que l'interdiction relative aux armements maritimes ; mais nous savons d'ailleurs qu'il en est de même pour les entreprises publiques (*redemptiões*). Asconius (*in or. in toga cand.*, p. 94) et Dion (55, 10, 5) le disent : et comme suivant Tite-Live aussi, toute spéculation est jugée malséante *de la part d'un sénateur*, il semble probable que la loi Claudia a été plus loin encore dans la voie des prohibitions.

démocrates, avaient aussi poussé à l'exclusion des sénateurs, pour se débarrasser par là de redoutables concurrents. Leur but, s'il fut tel, ne fut qu'imparfaitement atteint ; les associations ouvraient la porte toute grande à des intéressés occultes ; et quant à la loi, elle ne fit qu'établir une séparation juridique entre les notables qui spéculaient au grand jour et ceux qui agissaient dans les ténèbres. A côté de l'aristocratie politique, elle en fonda une autre de la finance, dans la classe portant plus particulièrement le nom des chevaliers, et dont les rivalités avec l'ordre noble a rempli l'histoire des siècles qui vont suivre !

Nous ne sommes point encore au bout. La puissance exclusivement donnée aux capitaux a pour conséquence le développement disproportionné de la branche de commerce la plus stérile en général, et en tous cas la moins productive dans l'économie politique. L'industrie, qui toujours devrait tenir le premier rang, était tombée au dernier. Le commerce, florissait : mais le commerce était purement passif. A la frontière du nord, Rome ne peut pas une seule fois payer en marchandises d'échange les esclaves tirés des pays celtiques ou aussi déjà de la Germanie, et importés en foule à Ariminum ou sur les autres marchés de l'Italie septentrionale. Dès 523 [231 av. J.-c.], pour ne pas remonter plus haut, le gouvernement croit devoir défendre la sortie du numéraire à destination de la Gaule. Dans les transactions avec la Grèce, la Syrie, l'Égypte, Cyrène, Carthage, la balance commerciale s'établit nécessairement au désavantage des Italiens. Rome est devenue la métropole des états méditerranéens : l'Italie devient la banlieue de Rome. Il semble qu'on ne veuille rien de plus : avec l'insouciance de l'opulence, on s'accommode de ce commerce passif, apanage obligé de toute capitale qui n'est rien autre chose qu'une capitale ! A quoi bon produire ? N'a-t-on pas assez d'or pour payer tout ce qui fait ou ne fait pas besoin ? Le commerce du numéraire, la perception des taxes organisée commercialement, voilà le vrai domaine et la citadelle de l'économie romaine ! Aussi, à supposer qu'il restât encore dans Rome quelques éléments de vie pour une classe moyenne arrivant à l'aisance, pour un petit *tiers état* avant les moyens de vivre, ces éléments périrent bientôt, étouffés par les funestes progrès des métiers serviles : dans les cas les plus favorables, ce fut la triste classe des affranchis qui seule s'accrut.

Comme au fond du système purement capitaliste, il n'y a qu'immoralité croissante, la société et la communauté romaines vont se corrompant jusqu'à la moelle ; chez elles, l'égoïsme le plus effréné prend la place de l'humanité et de l'amour de la patrie. Sans doute, dans une partie plus saine de la nation, on ressentait vivement le mal : les haines instinctives de la foule, aussi bien que la prudence et les dégoûts de l'homme d'État, entraînent en révolte contre les *prêteurs* de profession, contre cette industrie si longtemps pourchassée par la loi, et aujourd'hui encore punie par sa lettre vaine. Nous lisons ceci dans une comédie du temps :

Vraiment, je vous mets tous dans le même sac, vous et eux [*prostitueurs et banquiers*] ! Eux, du moins, ils tiennent leur marchandise en lieu caché : vous, vous étalez en plein Forum. Ils écorchent dans leurs tanières les gens qu'ils ont séduits, vous vous les écorchez sur votre comptoir à usures ! Le peuple a-t-il assez voté de lois contre vous ? Mais aussitôt votées aussitôt violées : vous y trouvez toujours quelque fêlure ! Ce n'est pour vous qu'eau bouillante, qui bientôt refroidit ! [Plaute, *Curculio*, 4, 2, 19 et s.]

Caton le réformateur élevé la voix plus haut que le poète comique ! Lisez le début de son livre sur l'agriculture [*de re Rust.*, præm.] :

Il est parfois avantageux de faire le commerce, mais on y risque fort : et aussi, de prêter à intérêt ; mais c'est chose peu honorable ! Nos pères ont donc voulu, et ils l'ont écrit dans la loi, que le voleur rende le double, et l'usurier le quadruple ! Par où l'on, voit qu'à leurs yeux, de l'usurier ou du voleur, le pire citoyen c'est le premier !

Ailleurs il professe que : entre le prêteur d'argent et l'assassin il ne met pas grande différence ! Ajoutons que chez lui les actes ne demeuraient pas en arrière des paroles. Proconsul en Sardaigne, il malmena si fort les banquiers romains, du haut de son siège de juge, qu'il les fit partir du pays. Sans nul doute la classe gouvernante, en grande majorité, voyait de mauvais œil toutes les spéculations d'argent. Non contents de se conduire dans les provinces avec probité et honneur, ses représentants, le plus souvent, s'efforçaient de parer au mal, et luttèrent de leur mieux contre les hommes de finance : mais que, pouvaient faire de hauts fonctionnaires qui n'étaient que de passage, et changeaient à toute heure ? La loi n'était jamais appliquée d'une façon constante et égale. Tous comprenaient, chose trop facile à comprendre, qu'il importait bien moins de mettre la spéculation sous la surveillance de la police, que de changer le système économique de fond en comble : c'est en ce sens que des hommes tels que Caton prêchaient par la parole et l'exemple en faveur de l'agriculture ! Quand nos ancêtres, continue Caton dans son préambule, avaient à faire l'éloge d'un homme de bien, ils le louaient comme bon cultivateur et bon laboureur. Un tel éloge était le plus grand que l'on pût faire ! Je tiens le marchand pour actif, éveillé au gain, mais aussi pour exposé à des risques et des coups de malheur. Et puis, n'est-ce pas la culture qui fournit les hommes les plus solides et les plus vigoureux soldats ? Quels gains plus honnêtes, plus sûrs que ceux du laboureur, ou moins exposés à l'envie ? Ceux qui se consacrent aux travaux des champs ne pensent jamais à mal !

Enfin, parlant de lui-même, le vieux sage disait que sa fortune provenait de deux sources, l'agriculture et l'économie. Je veux que cette assertion ne fut ni très logique ni absolument conforme à la vérité¹ ; encore est-il à juste titre resté, pour ses contemporains et pour la postérité, le modèle du Romain propriétaire et agronome. Malheureusement, il n'était que trop vrai déjà que par une conséquence à la fois remarquable et funeste de l'état économique, l'agriculture, ce remède tant et si candidement loué, tombait elle-même en défaillance, empoisonnée qu'elle était à son tour par les pratiques des capitalistes. Le mal est manifeste dans la culture pastorale : elle avait, par les raisons déjà dites, la faveur générale, mais le parti de la réforme des mœurs ne la voyait point du même œil. Et dans le domaine de l'agriculture propre, que se passait-il ? La guerre faite par le capital au travail, depuis le IIIe jusqu'au Ve siècle de la ville, arrachant au libre paysan, par l'intérêt de sa dette, la rente du sol tout entière, et la faisant passer dans la main du rentier absolument oisif ; cette guerre avait cessé surtout par les progrès du système économique, par l'extension du capital latin activement poussé dans les voies de la spéculation jusque sur les plages que la Méditerranée baigne. Or, à l'heure où nous sommes, en même temps que

¹ Caton, comme tout autre, plaçait en effet son avoir dans les troupeaux, et dans les entreprises commerciales ou analogues. Mais il avait à cœur de ne point enfreindre la loi : il ne spéculait pas dans les fermes publiques ; ce qui lui était interdit en sa qualité de sénateur ; et il n'entraînait pas dans les banques de prêt à intérêt. Il y aurait injustice à lui reprocher ici des habitudes qui eussent été contraires à sa théorie. Le prêt maritime, où il plaça souvent ses fonds, ne constitue pas le moins du monde le prêt à intérêt défendu. Dans son essence, il se range dans la classe des opérations d'armement et d'affrètement.

le champ agrandi des transactions commerciales ne suffisait déjà plus à la masse des capitaux accumulés dans Rome, la loi, dans ses illusions, tendait, par des moyens tout artificiels, à renfermer et à enfouir les fortunes sénatoriales dans la propriété du sol italique : puis, par contre, elle avilissait systématiquement la valeur foncière en Italie, en pesant sur les prix des céréales. Aussitôt, une nouvelle lutte de s'engager entre le capital et le travail libre, ou, ce qui veut dire la même chose dans l'antiquité, entre le capital et les classes rurales. La première guerre avait été bien funeste : elle semblera douce et humaine auprès de la seconde. Les financiers ne prêtèrent plus aux paysans ; et comment le faire, quand le petit possesseur ne tirait plus de sa terre un excédant en bénéfice ? Pratique trop simple, d'ailleurs, et trop radicale ! Il était plus avantageux au *manieur d'argent* d'acheter le champ lui-même, et de le convertir, à tout le moins, en métairie à culture servile. Cela s'appelait aussi faire de l'agriculture ; et je ne nie pas qu'après tout, le capital ne fût encore appliqué à la production des fruits du sol. Caton est exact et excellent dans le portrait qu'il nous lègue de l'agriculteur de son temps, mais comme ce tableau jure avec l'agriculture telle qu'il la voudrait peindre et telle qu'il la conseille ! Aujourd'hui, il est tel sénateur romain qui ne possède pas moins de quatre domaines semblables au domaine modèle de Caton ; et ce cas se rencontre souvent. Or, quelle population trouve-t-on sur ces terres, qui, au temps de la petite propriété, auraient nourri cent, cent cinquante familles de paysans ? A peine une famille libre, et, au plus, cinquante esclaves non mariés. Voilà ce remède tant vanté qui doit refaire la prospérité économique de Rome ! A l'ancienne maladie il en substituait une autre, mais semblable à s'y tromper.

Les résultats généraux du système se manifestent tout d'abord dans les changements des rapports et des chiffres de la population. La condition des divers pays de l'Italie variait d'ailleurs beaucoup : parfois même, il faut le dire, elle était avantageuse. Les nombreux colons établis entre l'Apennin et le Pô s'étaient maintenus, et ne disparurent que lentement. Polybe, qui voyagea dans la contrée vers la fin de la période actuelle, vante le nombre, la beauté, la force physique des habitants ; et avec une législation mieux conçue, il eût été possible de faire, non pas de la Sicile, mais de cette région du Pô, le grenier à blé de Rome. De même dans le *Picenum* et la *Campagne gauloise* [*Ager gallicus*], où les terres domaniales avaient été alloties en vertu de la loi Flaminia (522 [232 av. J.-c.]), on rencontrait une population assez dense, quoique la guerre contre Hannibal lui eût fait de grosses saignées. En Étrurie, et aussi en Ombrie, l'organisation intérieure des citées sujettes mettait obstacle au progrès des classes rurales libres. Dans le Latium, la situation était meilleure. Il était impossible de lui enlever complètement l'avantage du voisinage du territoire immédiat de la capitale : la guerre punique l'avait d'ailleurs épargné, ainsi que les vallées perdues dans les montagnes des pays marse et sabellique. Mais elle avait au contraire déchaîné ses ravages dans l'Italie du sud, et ruiné complètement, outre une multitude de petites villes, les deux grandes cités de Tarente et de Capoue, dont chacune avait pu autrefois mettre une armée de trente mille hommes en campagne. Le Samnium s'était remis d'abord des effets désastreux des guerres du Ve siècle ; d'après le recensement de 529 [-225], il avait pu un jour lever moitié autant d'hommes valides que les villes latines réunies ; et très probablement, après la région voisine de Rome, toute peuplée de citoyens, il était alors le pays le plus florissant de l'Italie. Mais les armées d'Hannibal en avaient encore une fois fait un désert : malgré les nombreuses assignations données aux vétérans de Scipion, il s'en fallait qu'il eût réparé ses

pertes. Quant à la Campanie, à l'Apulie, couvertes jadis d'une population considérable, elles étaient sorties de la guerre plus maltraitées encore, amis et ennemis les frappant à la fois. Dans cette dernière province, Rome distribua de même des assignations qui ne prospérèrent point. Les belles plaines de Campanie avaient gardé plus d'habitants : mais les territoires de Capoue et des autres cités défectionnaires durant la lutte avec les Carthaginois étaient tombés dans le domaine de la République ; et les *occupants*, au lieu d'y avoir la propriété, ne possédaient qu'à titre de petits fermiers à temps. Restaient les grands pays de la Lucanie et du Bruttium ; or, déjà peu peuplés avant la guerre, ils en avaient ensuite subi tout le poids ; après la guerre, des exécutions terribles avaient achevé leur ruine ; et Rome ne fit pas de sérieux efforts pour y rétablir l'agriculture sur un bon pied. Excepté *Valentia* (*Vibo*, auj. *Monteleone*) peut-être, on ne vit aucune colonie réussir et s'accroître.

Quoi qu'il en soit de ces différences dans la condition politique et économique des diverses régions de l'Italie, et même de l'état relativement prospère de quelques-unes, on ne peut méconnaître qu'il se soit fait dans l'ensemble un mouvement en arrière. Des témoins irrécusables le déclarent ; et Caton et Polybe, sans s'être donné le mot, font tous les deux la remarque qu'à la fin du VI^e siècle, l'Italie est beaucoup moins peuplée qu'à la fin du Ve : elle ne pourrait plus, à les entendre, fournir les grosses armées des temps de la première guerre punique. Difficulté croissante dans les levées d'hommes, abaissement forcé des conditions requises pour entrer dans la légion, plaintes des alliés contre l'énormité des contingents : tout vient confirmer leurs dires ; et pour ce qui est du peuple romain, les chiffres ne parlent pas moins haut. En 502 [252 av. J.-c.], peu de temps avant l'expédition de Regulus en Afrique, Rome comptait deux cent quatre-vingt-dix-huit mille citoyens en état de porter les armes. Trente ans plus tard, un peu avant les commencements de la guerre contre Hannibal (534 [-220]), il n'y en a plus que deux cent soixante-dix mille, soit un dixième en moins. Vingt ans après, vers la fin de la guerre (550 [-204]), le chiffre tombe à deux cent quatorze mille têtes, avec diminution du quart. Poussons encore un siècle plus loin. Il n'est survenu aucune grande catastrophe. L'établissement des grandes colonies de l'Italie du Nord a donné au mouvement de la population une impulsion très sensible et exceptionnelle ! Et pourtant, nous voyons qu'elle a peine à remonter au chiffre du commencement de la période actuelle. Que si nous avons l'état de la population italique non citoyenne, nous y constaterions certainement aussi un déficit proportionnellement plus considérable. — Nous ne rencontrons pas la preuve d'un affaiblissement concomitant des forces physiques : mais ne savons-nous pas, par les écrits des agronomes, que le lait et la viande ont cessé peu à peu de faire le fond du régime alimentaire du commun peuple ? La population servile croît à mesure que décroît la population libre. Durant le siècle de Caton déjà, en Apulie, en Lucanie, dans le Bruttium, l'élevé des bestiaux l'emporte sur la culture, et des esclaves à demi sauvages y vivent en maîtres sur les domaines qui leur sont abandonnés. L'Apulie n'est plus rien moins que sûre ; il y faut mettre une forte garnison. En 569 [185 av. J.-c.], on y découvre une conspiration servile organisée sur une grande échelle ; et ayant ses ramifications dans les confréries des *Bacchanales* : près de sept mille hommes sont condamnés à la peine capitale. En Étrurie, les soldats romains ont dû marcher contre une bande d'esclaves (558 [-196]) ; et dans le Latium lui-même, il s'en est fallu de peu qu'une autre bande d'esclaves fugitifs n'ait surpris et enlevé les villes de Setia et Præneste (556 [-198]). La nation diminuée à vue d'œil : cette antique société de libres citoyens se décomposé en maîtres et en esclaves. Certes les deux longues

guerres avec Carthage, ont décimé et ruiné citoyens et alliés : mais qu'on n'en doue pas non plus, les grands capitalistes, autant pour le moins qu'Hamilcar et Hannibal, ont contribué à la dégénérescence physique des habitants et à la dépopulation de l'Italie. Le gouvernement y aurait-il pu quelque chose ? Nul ne le peut dire. C'est chose effrayante et honteuse à la fois, qu'au milieu de ces cercles bien pensants et énergiques, pour la plu. part, de l'aristocratie romaine, il ne se soit trouvé personne à qui la situation ait apparu dans tout son jour, à qui l'imminence et la grandeur du péril ait dessillé les yeux ! On sait l'histoire de cette dame romaine de haute noblesse, la sœur d'un de ces nombreux amiraux, encore citoyens la veille, et dont l'impéritie causait d'ordinaire la perte des flottes, durant la première lutte avec Carthage. Un jour, se trouvant prise dans la foule, au Forum, on l'entendit s'écrier qu'il était grand temps qu'on replaçât son frere à la tête de l'armée navale, et qu'il fallait, pour se donner de l'air, une nouvelle saignée de citoyens (508 [246 av. J.-c.] ! Assurément ce n'était que le petit nombre qui osait sentir et parler ainsi ; mais l'horrible mot n'en est pas moins l'expression prise sur le vif de l'indifférence coupable et du dédain des hautes et riches classes pour le petit citoyen et le pauvre paysan. Sans vouloir leur perte, elles la laissent se consommer ; et la dévastation, marchant à pas de géant, s'étendra sur cette terre d'Italie, naguère encore florissante, et qui, donnait jadis un juste et modeste bien-être aux innombrables essaims de ses joyeux et libres habitants !

Chapitre XIII — Les croyances et les mœurs.

La vie chez les Romains était prise entre des règles fixes et étroites : plus le citoyen était notable, moins il avait d'indépendance. Les mœurs toutes puissantes, le confinaient dans le cercle étroit de la pensée et de l'action permises : il met sa gloire à se maintenir dans ces limites strictes, ou, pour parler son langage caractéristique, à mener une austère et grave existence (*tristis, gravis*). Il n'avait rien de plus, rien de moins à faire, que de maintenir dans sa maison la bonne discipline ; que de prêter à la chose publique et son conseil et son bras. Ne voulant, ne pouvant être qu'un des membres de la cité, l'individu voyait aussi dans la gloire et la puissance de la cité sa chose et son bien personnels : il les léguait aux citoyens, ses descendants, avec le nom et le domaine de la maison. A mesure que les générations contemporaines allaient retrouver les ancêtres dans le tombeau de la famille ; à mesure que s'accroissait entre les mains de tous le patrimoine honorifique des familles romaines, le sentiment de leur commune noblesse allait grandissant, et devenait ce puissant orgueil civique qui ne s'est nulle part retrouvé pareil sur la terre, et dont les étranges et grandioses vestiges nous semblent appartenir à un autre monde. Si haut, si puissant que fût cet orgueil, et c'est là encore l'un de ses traits particuliers, la simplicité, l'égalité obligée des mœurs, sans d'ailleurs l'étouffer durant la vie, en comprimaient pourtant les manifestations dans la poitrine silencieuse du citoyen. Après la mort seulement, il était permis de lui donner carrière. Alors il se faisait jour dans tout l'appareil des funérailles. Mieux que tous les autres incidents, parmi les actes ordinaires de la vie, les cérémonies funèbres nous aident à pénétrer, nous autres modernes, dans les profondeurs inouïes de la fierté romaine. Dans cette occasion, s'assemblait un superbe cortège auquel le héraut public avait invité tous les citoyens : *Ce Quirite est mort !* criait-il, *que chacun, s'il le peut, vienne donner la conduite à Lucius Æmilius ; on l'enlève à cette heure de sa maison !* — Venaient d'abord la troupe des *pleureuses*, des *musiciens*, *danseurs* ou *mimes* [*præficæ, cornicines, silicines, histriones*]. Un de ces derniers portant l'habit et le masque, rappelait le portrait exact du défunt [*archimimus*], et par ses gestes et son action le remplaçait pour ainsi dire vivant au milieu de la foule. Puis, suivait la procession des aïeux [*imagines majorum*], le plus beau et le principal épisode du cortège, devant lequel s'effaçait tout le reste de sa pompe, au point que des Romains très considérables prescrivirent souvent à leurs héritiers de borner leurs funérailles au port des images devant la bière. Nous avons dit ailleurs que tous les aïeux, ayant jadis rempli la charge de l'édilité curule ou toute autre haute fonction, avaient dans la maison leurs bustes, avec masques en cire peinte [*ceræ*] aussi ressemblants que nature, si faire se pouvait ; que ces masques, en usage dès le temps des rois et au delà, étaient rangés le long des murailles de l'*atrium*, dans des armoires de bois¹, et constituaient le plus noble ornement de la maison. En cas de mort de l'un des membres de la famille; des hommes à gages (*mimi*), mimes ou histrions, les revêtaient avec le costume des fonctions diverses, et se plaçaient sur des chars en avant du corps, lui faisant comme une escorte de tous ses aïeux, revêtus chacun de l'ornement de quelqu'une de ses dignités les plus considérables : le triomphateur avec son manteau brodé d'or, le censeur avec la toge de pourpre, le consul avec la toge *laticlave*, ses licteurs et tous ses insignes. Derrière était porté le lit de parade

¹ [V. Dict. de Smith : v° *Nobiles*.]

[*lectica, feretrum, capulus*], couvert de lourdes tapisseries de pourpre ou brodées d'or, et de riches linceuls, sur lesquels reposait le cadavre du défunt, également revêtu de tous les insignes de sa plus haute charge. On portait à côté de lui les armures des ennemis qu'il avait tués, les couronnes d'honneur ou de banquet gagnées par lui. Suivaient les proches, tous en vêtement noir, sans ornements : les fils, la tête voilée ; les filles sans voile ; les *agnats* et *cognats*, les amis, les clients et les affranchis. Arrivé au Forum, le cortège s'arrêtait : le lit de parade était placé sur un échafaud, les aïeux descendaient de char, et allaient s'asseoir sur les chaises curules. Le fils ou le plus proche parent montait sur les rostres, et énumérant, d'abord sans phrases¹, les noms et les actions de chacun des aïeux, tous assis et présents, il débitait devant la foule assemblée l'éloge funèbre du défunt [*laudatio funebris*]. — Coutumes sentant la barbarie, a-t-on dit ! Une nation douée du génie délicat des arts n'eût pas conservé jusque dans les temps d'une civilisation plus parfaite cet usage d'une sorte de résurrection grossière des morts ! Et pourtant la naïveté grandiose des funérailles romaines ne laissa pas que d'en imposer à des Grecs froids et peu révérencieux, comme Polybe. Il seyait à la gravité solennelle de la vie romaine, à son mouvement uniforme, à sa dignité altière que les aïeux morts continuassent à se mêler aux vivants. Quand un citoyen rassasié de fatigues et d'honneurs allait se réunir à ses pères, il faisait beau voir ceux-ci apparaître dans le Forum, pour l'y recevoir dans leurs rangs² !

L'astre de Rome touchait au solstice. La République débordait hors de l'Italie, étendant ses conquêtes dans l'occident et dans l'orient. C'en était fait de l'antique simplicité italienne : à sa place la civilisation hellénique avait tout envahi. A la vérité, depuis le jour où commençait son histoire, l'Italie avait subi l'influence de la Grèce. Nous avons exposé ailleurs le mouvement des échanges réciproques entre les deux jeunes nations, toutes deux naïves et originales dans leurs communications intellectuelles : nous avons montré Rome s'efforçant plus tard d'adopter, dans toutes les pratiques extérieures de la vie, la langue et les inventions grecques. Et, pourtant, à l'époque où nous sommes, l'hellénisme des Romains est essentiellement neuf dans ses causes et dans ses résultats. Ils commencent à ressentir le besoin d'une vie de l'esprit plus riche : ils s'effrayent de leur nullité sous ce rapport. Quand on a vu des nations dotées du génie de l'art, comme les peuples anglais et allemands, ne pas dédaigner de recourir dans les temps d'arrêt de leur fécondité aux tristes pis-aller de la culture française, on ne s'étonnera pas de voir aussi les Romains se jeter, tout brûlants de zèle, sur les splendides trésors et sur les immondices les plus mêlés de la civilisation hellénique³. Un fait moral, plus profond, plus intime, irrésistible dans son action,

¹ [*Mentiri nefas habebatur*, dit Cicéron.]

² [Pour plus de détails sur les cérémonies funèbres à Rome, nous renvoyons au Dict. de Smith, v^o *Funus* ; au livre si complet de Gubl et Koner, sur *la vie chez les Grecs et les Romains* (*das Leben der Griech. u. der Rœm.*) Berlin, 1862. — V. aussi Preller, *Mythologie, Bestattungsgebräuche* (*usages funéraires*), p. 479 et 50.]

³ [Ou l'Art, en Allemagne, a un sens mal défini pour nous, ou les dédains quelque peu jaloux, en tous cas fort exagérés, de la critique allemande méritent d'être relevés (*I, 15, première note*). Certes, ce que nos voisins appellent la littérature des perruques est une médiocre chose, et nous faisons assez peu de cas des serviles imitations auxquelles se complaisaient les poètes anglais et allemands du siècle de la reine Anne, et du siècle du grand Frédéric. Mais nous ne pouvons souscrire, amour-propre national à part, à ces orgueilleux jugements qui ne veulent reconnaître le sentiment et le génie de l'art qu'aux seules races d'outre-Rhin et aux Anglo-Saxons. Il ne faut pas que Shakespeare et Beethoven fassent oublier le Dante, Raphaël et le Poussin. Nous attribuerons volontiers à l'Allemagne le sceptre de la pensée philosophique et de la haute érudition : nous ne lui accorderons pas facilement la supériorité dans les arts plastiques, ou celle de l'inspiration littéraire unie aux splendeurs et aux contours arrêtés de la forme. — Notre *devoir* de traducteur nous

les poussait d'ailleurs dans le torrent. La civilisation grecque ne se disait point hellénique, elle ne l'était plus : elle était *humanitaire* et *cosmopolite*. Elle avait su résoudre un grand problème dans l'ordre de choses intellectuel ; et jusqu'à un certain point même dans l'ordre politique : elle avait fait un tout d'une multitude de notions diverses ; et à l'heure où, succédant à sa mission sur une plus grande échelle, Rome occupait la scène de l'histoire, elle trouvait aussi l'hellénisme dans l'héritage du grand Alexandre. L'hellénisme n'est donc à Rome ni un mouvement partiel ni un détail accessoire ; il entre jusque dans le cœur de la nation italique. Naturellement, certains idiotismes vivaces se révoltèrent contre l'élément étranger. Ce ne fut pas sans un violent combat que le paysan romain céda la place au citoyen de la ville universelle ; et de même que de nos jours le *frac français* a naguère provoqué le retour de mode du *juste au corps* germanique, de même la mode de l'hellénisme a suscité autrefois dans Rome une réaction puissante, inconnue aux siècles antérieurs, s'opposant par rigueur de principe à l'influence grecque, et tombant parfois, je l'avoue, dans la niaiserie brutale et le ridicule.

La lutte entre les anciennes et les nouvelles mœurs porta d'ailleurs sur tous les points dans le domaine de la pensée et de l'action humaines. Il n'y eut pas jusqu'à la politique qui n'en subit l'influence. Les plans d'émancipation de la Grèce, dont nous avons raconté l'avortement mérité ; l'idée, voisine de ces beaux projets, de la solidarité des républiques helléniques en face des rois ; la propagation des institutions grecques à l'encontre du despotisme oriental ; solidarité et propagande dont nous trouvons l'inspiration et la trace dans l'attitude de Rome envers la Macédoine : voilà bien les théories de l'école nouvelle, comme l'idée fixe de l'ancienne école était la crainte de Carthage. Alors que Caton prêchait jusqu'au ridicule son *Carthago delenda*, les Philhellènes de leur côté ne sont pas en reste de coquetteries avec le monde grec. Le vainqueur d'Antiochus, non content d'avoir sa statue en costume grec, érigée au Capitole, y fit inscrire, au lieu de son surnom latin d'*Asiaticus*, l'appellation d'*Asiagenus*, contraire à la fois au bon sens et à la langue, mais sonnait mieux à l'oreille, et plus rapprochée de l'idiome hellénique¹. Autre conséquence importante des tendances de la nation souveraine : alors que partout en Italie la latinité l'emportait décidément, elle ne toucha point à l'hellénisme là où elle le rencontra en face d'elle. Les villes italo-grecques, que la guerre n'avait pas détruites, restèrent grecques comme devant. En Apulie, contrée dont les Romains s'occupèrent assez peu, les mêmes influences pénétrèrent et prédominèrent ; si bien que la civilisation locale s'y place sur le même pied que la civilisation grecque dégénérée des pays voisins. La tradition est muette ici : mais les nombreuses monnaies locales qui ont été recueillies portent toutes une *légende* grecque. Nulle part autant qu'en Apulie on ne rencontra autant de terres cuites colorées, monuments d'une fabrication considérable et luxueuse, sinon d'un grand goût, et qui attestent les conquêtes des habitudes et de l'art grec. — Les croyances, les mœurs, l'art et la littérature, voilà le vrai terrain de la lutte, à cette heure, entre

interdisait d'atténuer les hardiesses du texte : mais nous nous faisons un devoir, une fois pour toutes, de renouveler ici nos réserves.]

¹ Les monnaies et les inscriptions attestent, en effet, que le vainqueur de Magnésie et ses descendants ont d'abord porté le nom d'*Asiagenus*. Les Fastes capitolins lui donnent, il est vrai, celui d'*Asiaticus* ; mais c'est là précisément une des nombreuses traces qui s'y rencontrent d'une rédaction postérieure aux événements. Le surnom primitif n'est rien autre qu'une corruption du grec *Ἀσιαγενής*, comme on l'a aussi écrit plus tard. Le mot veut dire tout simplement *natif d'Asie*, et non *vainqueur de l'Asie*.

l'hellénisme et la nationalité rivale. Il y aurait grave oubli chez l'historien à ne pas assister curieusement à la rencontre des deux principes, quelque multipliés que soient leurs contacts dans cent directions diverses, quelque difficile qu'il soit d'embrasser l'ensemble du tableau.

Les antiques et simples croyances vivent encore dans le cœur des Italiens. Leur piété est un problème pour les Grecs, leurs contemporains : ils s'en étonnent et l'admirent. Un jour, pendant que Rome était en querelle avec les Étoliens, le général en chef n'entendit-il pas ceux-ci se raconter tout étonnés : qu'il n'avait fait pendant la bataille que prier et offrir le sacrifice, ni plus ni moins qu'un prêtre : sur quoi Polybe, dans son bon sens parfois vulgaire, gourmande ses concitoyens, et les rend attentifs à l'utilité politique de la crainte des dieux, ajoutant que : l'État ne se compose pas seulement de gens sages ou éclairés, et que les cérémonies du culte sont de bon effet pour la foule. — Toutefois, si l'Italie possédait encore une religion nationale, chose vieillie chez les Grecs, celle-ci déjà se dessèche dans une théologie stérile ; et la pétrification du culte naissante des croyances se manifeste surtout dans l'organisation économique du culte et du sacerdoce. Le culte public allant s'étendant tous les jours, ses dépenses allaient aussi croissant. Pour subvenir à l'important service des banquets pieux [*lectisternia*], il est ajouté, en 558 [196 av. J.-c.], aux trois anciens collèges des augures, des pontifes et des gardes des oracles, un quatrième collègue, celui des *triumvirs épulons* (*tres viri epulones*, Appendice Patriciens et plébéiens). Comme de juste, le repas n'est pas dressé pour les dieux seuls, mais encore pour leurs prêtres ; et il n'est pas besoin à cet effet de fondations nouvelles : chaque collègue s'occupe avec zèle et piété de l'établissement de ses banquets spéciaux. A côté des festins sacerdotaux, les immunités sacerdotales ne font pas défaut : même dans les temps les plus difficiles les prêtres revendiquent l'exemption des impôts publics. Ce n'est qu'après de chaudes disputes que, contraints et forcés, ils se décident à verser leur arriéré de taxes (558). La piété devient un article coûteux pour la cité, aussi bien que pour l'individu. La pratique des fondations religieuses, des prestations pieuses en argent, créées et acceptées pour de longues années, se répand chez les Romains, comme elle s'est répandue dans les pays catholiques modernes. Envisagées bientôt par les autorités spirituelles, qui sont aussi les autorités juridiques suprêmes dans la cité, comme de véritables redevances foncières passant sur la tête de l'héritier ou de tous les futurs acquéreurs des domaines, ces prestations commencent à peser, lourdement sur le patrimoine. **Hérédité sans charge de sacrifices !** Le mot devient adage chez les Romains comme chez nous le mot **rose sans épines !** Faire vœu de la dîme de son bien est devenu chose si usuelle que, par suite, il y a deux fois par mois banquet public au Forum. Le culte oriental de la *Déesse mère des dieux* amène entre autres pieux abus les collectes (*stipem cogere*), revenant tous les ans à jour fixe, et se faisant de maison en maison. Enfin la cohue des prêtres et prophètes inférieurs ne donnait rien pour rien, comme on peut le croire : elle est prise sur le vif, cette conversation de rideau entre deux époux du théâtre, où la femme comptant sur ses doigts les frais de cuisine, de sage-femme et les cadeaux, fait encore entrer ceux du culte en ligne de dépense :

Et puis, sais-tu ? il me faut donner pour les *quinquatries* [*fête de Minerve*] ; il me faut de quoi payer la magicienne et celle qui explique les songes, la devineresse, et l'aruspice ! Quelle honte, lorsqu'on ne leur envoie rien ! Quels regards elles vous lancent ! — Enfin, je ne puis pas ne rien donner à l'expiatrice ! [Plaute, *Mil. glor.*, 1, 18]

S'il est vrai que les Romains n'inventent pas un dieu de l'or, comme ils ont fait jadis pour le dieu de l'argent (*Argentinus*, II, 8), l'or n'en est pas moins la puissance qui règne et gouverne dans les plus hautes comme dans les plus basses sphères de la vie religieuse. C'en est fait de l'antique fierté du culte national, de ses sages arrangements et de ses modestes exigences : c'en est fait aussi de sa simplicité.

Le *théologisme*, enfant bâtard de la raison et de la foi, est tout affairé déjà : déjà il jette ses subtilités à perte de vue et ses billevesées solennelles. S'attaquant aux droites croyances communes, il en chasse et en ruine l'esprit : la liste des privilèges et des devoirs d'un prêtre de Jupiter serait fort bien placée dans le *Talmud*. Il est naturellement de règle que les dieux n'ont pour agréable que le sacrifice accompli ponctuellement et sans faute : mais bientôt on pousse si loin la sollicitude, qu'on s'y reprendra souvent jusqu'à trente fois pour telle cérémonie où quelque insignifiante irrégularité aura été commise. Dans les jeux, qui sont aussi œuvre du culte, si le *magistrat-directeur* se trompe ou s'oublie, si la musique fait une pause à contretemps, tout est nul ; il faut tout recommencer, et l'on recommence six, sept fois la cérémonie. Sous le coup de ses propres excès la conscience se glace et s'arrête : l'indifférence et l'incrédulité réagissent sur elle, et bientôt l'envahissent. Dès le temps de la première guerre punique (505 [249 av. J.-C.]) on vit un consul se moquer tout haut des auspices consultés avant la bataille : ce consul, il est vrai, appartenait aux Claudiens, à cette gens qui n'a rien de commun avec les autres, et se montra toujours en avant dans la voie du bien et du mal¹. A la fin de l'époque actuelle, on entend sans cesse des plaintes contre l'abandon de la discipline augurale : c'est Caton qui le dit, la négligence du collègue a fait qu'une foule de secrets tenant à l'observation des oiseaux se sont perdus : c'est déjà une exception qu'un augure comme *Lucius Paullus*, pour qui le sacerdoce constitue une science et non un titre vide ! Et faut-il s'en étonner quand le gouvernement, tout le premier, fait servir publiquement et effrontément les auspices à l'accomplissement de ses desseins politiques, ou quand la religion nationale n'est plus à ses yeux, selon le mot de Polybe, qu'un leurre à tromper le gros public ? L'irréligion grecque trouva les voies tout aplanies devant elle. Au temps de Caton, l'amour des arts devenant une mode, déjà les images saintes des dieux ornent les appartements des riches, à titre, de simple mobilier. Enfin la littérature naissante inflige à la religion des blessures non moins cruelles. Non qu'elle l'ose encore attaquer de lutte ouverte. Mais quand elle ajoute au bagage des notions religieuses ; quand Ennius, par exemple, copiant la figure de l'*Ouranos* des Grecs, donne au Saturne romain le dieu *Cælus* pour père, ces additions peu importantes, d'ailleurs, proviennent aussi de l'hellénisme en droite ligne. Les doctrines d'*Épicharme* et d'*Évhémère* se répandent dans Rome, où elles exercent une influence très sérieuse par ses résultats. Les derniers sectateurs de Pythagore avaient été chercher leur philosophie poétique dans les écrits du vieux comique sicilien Épicharme de Mégare (vers 280 [474 av. J.-C.]), ou plutôt dans les opinions interpolées, pour la plupart, qu'on lui prêtait. Ils ne voyaient dans les dieux grecs que la personification des substances de la nature : Jupiter était l'air [Varron, *de Ling. lat.*, 5, 65] ; l'âme, était un rayon du soleil, et ainsi de suite. Alliée à la religion romaine par une affinité élective, comme plus tard le fut le stoïcisme, cette philosophie naturelle contribua plus que toute autre cause, dans ses tentatives d'exégèse symbolique, à faire tomber en dissolution la religion nationale. Pareille

¹ [V. à l'appendice la notice sur la *Gens Claudia*.]

fut l'influence des **Mémoires sacrés** d'Evhémère de Messine (vers 450 [-304])¹, qui rédigés sous forme d'un journal des voyages de l'auteur dans de merveilleux pays, ramenaient les dogmes religieux au récit pur historique, discutaient à fond les origines et les titres des légendes divines ; et pour conclure, enseignaient qu'il n'y a pas et qu'il ne peut y avoir de dieux. Une seule citation suffit pour caractériser le livre. Le mythe de *Kronos* dévorant ses enfants y est expliqué par l'anthropophagie des temps primitifs, à laquelle le roi *Zeus* aurait mis fin. En dépit de sa sécheresse et de son symbolisme, ou plutôt à cause d'eux, l'*Evhémérisme* avait fait fortune en Grèce bien plus qu'il ne le méritait ; et s'aidant des autres philosophies ayant cours, avait recouvert de son dernier linceul la religion expirée : témoignage remarquable de l'antagonisme de la religion et de la littérature nouvelle, antagonisme ayant tout d'abord son expression dans la conscience publique et dans les livres. Ennius s'était donné la tâche de traduire en latin les écrits notoirement destructeurs des deux auteurs grecs². Devant la police de Rome, le traducteur se justifiait en soutenant que ses attaques n'étaient dirigées que contre les dieux de la Grèce, et non contra ceux du Latium. Explication transparente et peu solide ! Caton était dans le vrai, quand il déchaînait toutes ses colères contre de telles tendances, dès qu'il se rencontrait avec elles, et quand il appelait Socrate un perturbateur des mœurs, un criminel de lèse religion !

Ainsi l'antique et pieuse foi nationale allait visiblement en déclinant : mais à mesure qu'on défrichait les grands arbres de la forêt primitive, le terrain se recouvrait d'un fouillis de buissons et de mauvaises herbes jusqu'alors inconnues. Les superstitions nées dans le pays, la fausse sagesse venue de l'étranger, se coudoyaient et entremêlaient leurs produits mal assortis. Nul peuple en Italie ne savait se défendre contre la ruine des vieilles croyances disparues sous les superstitions nouvelles. Chez les Étrusques, l'examen des entrailles des victimes, la science des éclairs et de la foudre ; chez les Sabelliens, et surtout chez les Marses, l'art de lire dans le vol des oiseaux et de conjurer les serpents, avaient atteint leur apogée. Chez les Latins aussi, et à Rome même, quoique dans une moindre proportion, des phénomènes pareils s'observent. Parlerons-nous des *sorts de Præneste* (*sortes Prænestinæ*)³ ou de la mémorable découverte faite en 573 [181 av. J.-c.], à Rome, du tombeau du roi *Numa*, avec ses écrits posthumes, prescrivant tout un culte nouveau et étrange ? A leur grand regret, les fanatiques n'en surent pas davantage. Certains manuscrits ayant paru tout neufs [*recentissima specie*, dit Tite-Live], le Sénat mit de suite la main sur le trésor, et fit jeter au feu les volumes⁴. Les faussaires indigènes eussent pu, on le voit, défrayer amplement les besoins de la sottise humaine, mais ce n'était point assez pour elle. L'hellénisme déjà dénationalisé lui-même, et tout imprégné du mysticisme oriental, importa en Italie, en même temps que l'incrédulité, des superstitions de la pire forme et de la plus dangereuse espèce ; et par cela même qu'elles venaient de loin, toutes ces jongleries exerçaient un irrésistible attrait. Les astrologues de Chaldée et les faiseurs d'horoscopes

¹ [.V. *Biographie générale* de Didot, Vis. *Épicharme*, *Evhémère*, par Joubert. Ces articles sont complets. — V. aussi Egger, *Dict. des sciences philos.*, v° *Evhémère*.]

² [M. Egger, entre autres, a publié les quelques fragments qui nous restent de l'Evhémère d'Ennius. — *Latin. sermon. vetustior. reliquiae*, pp. 151 et s.]

³ [On les jetait dans un vase à col étroit et plein d'eau, d'où on les retirait un à un et au hasard (V. *Dict. of antiq.* de Smith, vo. *Sortes, Sitella*).]

⁴ [V. Tite-Live, 49, 29. — Pline, 13, 13, 27. — Plutarque, *Numa*, 22. — Sur les livres apocryphes de Numa, ce Moïse de Rome, comme Tertullien l'appelle, v. Preller, *Mythol.*, p. 719 et suiv. — Malheureusement l'ouvrage de Preller, excellent et complet, n'est pas traduit.]

parcouraient déjà l'Italie au VI^e siècle. Mais l'apparition la plus importante, celle qui fait époque même dans l'histoire du monde, c'est l'admission de la **mère Phrygienne des Dieux** parmi les divinités publiques et reconnues de la cité romaine. Dans l'une des dernières années de la terrible guerre d'Hannibal (550 [-204]), le gouvernement dut condescendre aux exigences de la foule. Une ambassade solennelle fut donc envoyée à *Pessinonte*, ville de la Galatie d'Asie mineure¹ : là, les prêtres du lieu remirent aux étrangers une borne grossière, **effigie sincère**, disaient-ils, **de la grande mère Cybèle** ! Elle fut amenée dans Rome avec une pompe inouïe, et en mémoire du joyeux événement on vit se fonder parmi les citoyens des hautes classes des associations [*sodalitates*], dont les membres se donnaient de splendides festins tour à tour [*mutitationes*] ; associations qui n'ont pas peu contribué à étendre chez les Romains les habitudes de *club* et de coterie politiques². Cybèle admise officiellement dans Rome, la porte s'ouvrit toute grande aux cultes orientaux. Le Sénat eut beau faire résistance, exiger que les prêtres castrats des nouveaux dieux, les *Gaulois* (*Galli*), comme on les appelait, restassent des étrangers ; et interdire à tout citoyen romain d'entrer dans leur collège de pieux eunuques ; les solennités, les magnificences et les orgies en l'honneur de la **grande mère** ; ces prêtres, vêtus à l'orientale, mendiant dans les rues de porte en porte, avec leur chef, eunuque comme eux, à leur tête, au bruit des fifres, des cymbales et d'une musique asiatique ; tout cet appareil enfin d'un culte à la fois sensuel et monacal exercèrent une action profonde sur les sentiments et les idées populaires. On n'en fit que trop et trop tôt la funeste expérience ! À très peu d'années de là fut révélée aux magistrats l'existence d'une vaste association de faux dévots, les plus infâmes qui se pussent imaginer (568 [186 av. J.-C.]). Ils fêtaient dans la nuit les rites du dieu *Bacchus*, apportés naguère en Étrurie par un prêtre grec. Le dangereux ulcère avait rapidement envahi, et Rome, et le reste de l'Italie, semant partout dans les familles la ruine et les plus odieux forfaits ; se signalant par des attentats inouïs contre les mœurs, par les faux testaments et l'assassinat à l'aide du poison. Plus de sept mille personnes mises en accusation capitale, et la plupart punies de mort, les défenses les plus sévères décrétées pour l'avenir, ne suffirent pas à anéantir le mal. Les associations continuèrent ; et six ans plus tard (574 [-180]) le préteur compétent se plaignait qu'après trois mille condamnations nouvelles prononcées, il ne voyait point encore la fin du monstrueux procès³. — Certes les gens de bien étaient unanimes et avaient en horreur une fausse dévotion aussi insensée que pernicieuse : vieux croyants ou partisans de la civilisation grecque, tous la poursuivaient à l'envi de leurs sarcasmes et de leurs colères. Caton, dans ses instructions à son intendant, lui recommande **de ne point offrir de sacrifice à l'insu et sans l'ordre du maître, et de n'en point faire offrir par d'autres, si ce n'est aux dieux du foyer domestique, et aux dieux des champs, en temps de fête rurale. Qu'il se garde d'aller consulter les *Haruspices*, les devins ou les Chaldéens** ! Et la question bien connue :

¹ [Tite-Live, 29,10 et s. — V. Preller, *Magna mater Idea*, pp. 445 et s., et 735 et s.]

² [Il est curieux de comparer avec le récit simple et nu de Tite-Live, celui d'Ovide (*Fast.*, 4, 247 et s.) qui ressemble à s'y méprendre à la légende d'une de ces vierges noires, rapportées d'Asie au moyen âge par certains pieux chevaliers — La pierre de la grande mère n'était autre, à ce semble, qu'un météorite trouvé dans les champs : *nigellus lapis*, etc., dit Prudent., *Martyr. roman.*, 206.]

³ [Tout le monde a lu le procès des Bacchanales, un des plus beaux récits de Tite-Live, 39, 8 et s. — Un des textes législatifs contre les Bacchanales, celui dont Tite-Live donne l'analyse, l. c., 18, a été retrouvé en 1640, dans l'ancien Bruttium, non loin de Catanzaro. Il est aujourd'hui conservé au musée de Vienne. — V. Egger, pp. 127 et 128. - V. aussi *Corp. insc. latin.* de Mommsen, pp. 43 et 44]

comment un augure en peut-il rencontrer un autre, sans se tenir les côtes de rire ? Caton aussi l'avait faite à propos des Étrusques lisant dans les entrailles des victimes. Ennius, à son tour, en vrai fils d'Euripide, gourmande les prophètes mendians et toute leur bande !

Loin de moi... ces devins superstitieux, ces haruspices impudents, que pousse la paresse, ou la démence, ou la faim ! Ces gens qui ne savent pas leur chemin et le veulent montrer aux autres, et promettant des trésors, vous mentent une drachme ! [Telamon. *Fragm.*]

En de tels temps la raison a d'avance partie perdue contre la sottise. L'intervention du gouvernement, les pieux roués traqués et chassés par la police, l'interdiction de tout culte étranger non reconnu, dès 512 [242 av. J.-C.] les oracles de Prœneste, innocents tout au moins, frappés d'une défense formelle, tous les mystères nouveaux sévèrement poursuivis : rien n'y fit. Une fois les têtes parties, les ordres venus d'en haut sont impuissants à les ramener. Il fallut faire des concessions : jusqu'où elles allèrent, nous venons de le dire. Consulter les sages de l'Étrurie dans certains cas donnés est passé en usage à Rome ; et l'État va lui-même à eux : par suite, il favorise les traditions des sciences étrusques dans les familles notables de la Toscane ; il autorise le culte secret de Cérès, chaste d'ailleurs, et où les femmes sont seules admises. Depuis longtemps déjà, comme elles sont ou sans dangers ou sans importance, ces nouveautés venues de l'étranger ont été tolérées. Mais l'érection du culte de la *Magna Mater* de Phrygie nous apparaît comme un triste signe de la faiblesse du pouvoir en face des superstitions nouvelles, peut-être même de sa connivence avec elles. N'y a-t-il pas eu négligence ou même complicité coupable chez les magistrats, à attendre une dénonciation due au hasard, pour n'agir qu'à la dernière heure contre l'immonde confrérie des Bacchanales ?

Quant aux citoyens de mœurs honorables, nous avons au vif le portrait de leur vie, privée dans l'image qui nous a été laissée du vieux Caton. Homme d'état, avocat, écrivain, spéculateur tout à la fois, c'est dans la famille cependant que sa principale activité se renferme et se concentre ; mieux vaut, selon lui, être bon mari qu'illustre sénateur ! La discipline domestique était sévère. Les serviteurs ne sortaient pas sans l'ordre du maître : ils n'auraient osé, avec un étranger, s'entretenir des affaires de la maison. Les châtimens les plus graves n'étaient point arbitraires : le maître les prononçait et les faisait exécuter après une sorte de procédure domestique. Mais leur rigueur était grande : ce qui le prouve, c'est qu'un des esclaves de Caton apprenant que le maître avait eu vent d'un marché fait sans son ordre, se pendit. Pour ce qui était des fautes légères, des bévues commises dans le service de table, par exemple, le vieux consulaire, après le repas, administrait de sa main la correction au coupable, et faisait tomber sur son dos le nombre voulu de coins d'étrivières. Non moins sévère au regard de sa femme et de ses enfants, il l'était d'ailleurs d'une autre sorte, et eût tenu à crime de les frapper, comme il faisait pour ses esclaves. Dans le choix d'une femme, il méprisait la course à l'argent, voulant seulement qu'elle fût de bonne naissance. Dans sa vieillesse, il se remaria avec la fille d'un client pauvre. Quant à la continence envers le sexe masculin, il se comportait comme il est d'usage dans tous les pays à esclaves. Une épouse était à ses yeux un mal nécessaire : à chaque ligne, dans ses écrits, on le rencontre grondant le beau sexe, ce sexe bavard, raffolant de la parure désordonnée. **Toutes les femmes sont fâcheuses et orgueilleuses**, à son sens ; et **si les hommes pouvaient se débarrasser d'elles, leur vie n'en serait que plus honnête** ! En revanche, il avait à cœur l'éducation de ses enfants légitimes, et s'en faisait gloire. La femme, à son dire, n'était bonne

que pour les lui mettre au monde. A elle de les nourrir : si parfois elle les portait au sein d'une esclave, d'autres fois elle mettait au sien les enfants de celle-ci. Occasion trop rare et touchante où l'humanité tempérant les rigueurs de l'institution servile, l'épouse, un instant mère nourricière de ces malheureux, les faisait les frères et sœurs de lait de sa noble primogéniture ! Pour le vieux soldat, il assistait volontiers à la toilette de ses enfants, et se plaisait à les voir laver, et emmailloter. Il veillait avec soin sur leur jeune innocence. Comme s'il eût été, dit-il, **en face des vierges vestales**, jamais il ne se serait permis devant eux un mot scabreux ; jamais en leur présence il n'eût embrassé leur mère, **à moins pourtant qu'un orage ne l'eût effrayée**. Bref, l'éducation de son fils est la plus belle partie de ses travaux multiples et marqués toujours au coin de l'honorabilité. Fidèle à sa maxime, que chez l'adolescent mieux vaut dos basané que peau trop blanche, il le conduisait lui-même aux exercices gymnastiques ; lui enseignant la lutte, l'équitation, la natation, l'escrime ; et l'endurcissant au froid et à la chaleur. A côté de cela, il avait su comprendre que le temps n'était plus où il avait suffi au citoyen romain d'être bon laboureur ou bon soldat. Il avait compris aussi quelle impression fâcheuse ressentirait son fils, s'il devait un jour reconnaître un simple esclave dans le pédagogue ayant aujourd'hui le droit de réprimande, et de punition. C'est pourquoi il avait pris le parti de lui montrer lui-même tout ce que les Romains d'alors devaient savoir, la lecture, l'écriture et le droit national ; et dans sa vieillesse, il voulut étudier les lettres grecques, et se mettre, par là, à même de faire connaître à son fils, dans l'idiome original, tout ce qu'il estimait y avoir rencontré d'utile. Dans tout ce qu'il écrit, il a son fils en vue ; et de sa main il transcrivit, à l'usage de celui-ci, en gros et lisibles caractères, ses recherches historiques sur les *Origines*.

Sa vie était simple et frugale. Aucune dépense de luxe n'était tolérée dans sa maison. Il ne voulait pas donner plus de 1.500 deniers (460 *thaler* = 1.725 fr.) d'un esclave, et plus de 100 deniers d'un vêtement (30 *thaler* = 112 fr. 50 c.). Chez lui, point de tapis ; et, durant longtemps, les murs nus, sans enduit. D'ordinaire, il se nourrit, boit et mange comme ses domestiques : ne tolère pas qu'on dépense par repas plus de 30 as (21 *silbergros* = 2 fr. 20 c.) en argent déboursé. Au camp, le vin est banni de sa table il n'y boit plus que de l'eau, ou parfois de l'eau mêlée d'un peu de vinaigre. Qu'on ne s'y trompe pas, pourtant, il ne hait point le festin donné à des hôtes ; en ville avec ses associés de *club*, aux champs avec ses voisins de campagne, il s'attarde volontiers à table : là, sa longue expérience en toutes choses, et son esprit s'échappant en vives saillies en font un aimable et agréable compagnon : il joue son coup de dés : il lève plus d'une fois le coude ; et consigne au besoin dans son livre de *recettes* un remède sûr et facile pour le cas où un honnête homme s'est oublié à trop manger et trop boire ! Jusque dans l'âge avancé, vivre, pour lui, c'est agir. Tous ses moments sont comptés et remplis : chaque soir il fait l'inventaire des choses qu'il a entendues, qu'il a dites, ou qu'il a faites. Aussi a-t-il du temps pour ses propres affaires, pour celles de ses relations, et pour celles de la cité. Il lui en reste pour la conversation et le plaisir. Il fait tout vite et sans phrases : dans son activité consciencieuse et sérieuse, il ne hait rien tant que de s'affairer à cent choses à la fois, ou à des bagatelles. — Tel fut Caton. Aux yeux de ses contemporains et de la postérité, il est demeuré le vrai type du citoyen romain. En lui s'étaient incarnés, sous une rude enveloppe, je ne le nie pas, l'esprit d'action et la droiture des vieux républicains, faisant honte à l'oisiveté malsaine et déréglée des Grecs. Il a bien mérité que le poète dit de lui plus tard :

Toutes ces pratiques étrangères ne sont qu'innombrables roueries. Nul dans le monde ne se conduit mieux que le citoyen romain : cent Socrate, pour moi, ne valent pas un Caton !

L'histoire n'acceptera pas, nous le voulons, un tel jugement à la lettre ; mais pour qui assiste à la révolution complète de la vie et de la pensée apportées dans Rome par un hellénisme abâtardi, il semble d'abord que loin d'adoucir la sentence, il convienne de la prononcer plus sévère !

En effet, les liens de la famille se relâchaient avec une effrayante rapidité. Les habitudes de débauche dans la compagnie des courtisanes et des jeunes garçons gagnaient partout comme une lèpre, et la loi devenait impuissante à y porter le remède. En vain Caton, étant censeur (570 [184 av. J.-c.]), établit une lourde taxe sur le luxe abominable des esclaves entretenus à de telles fins. Sa tentative resta sans effet et la taxe au bout de deux ans disparut dans l'impôt proportionnel sur l'ensemble des biens. Les célibataires, dont le nombre avait, dès 520 [-234], provoqué de sérieuses plaintes, allaient de même en augmentant, et le divorce devenait quotidien. D'épouvantables crimes se commettaient au sein des plus notables familles. Le consul *Gaius Calpurnius Pison*, pour en citer un exemple, avait été empoisonné par sa femme et par son beau-fils, afin de donner matière à une seconde élection et de fournir à celui-ci l'occasion d'une candidature au consulat : ce qui eut lieu. Il fut nommé (574 [-180]) !...

A cette même époque se répand aussi l'usage d'émanciper les femmes. Dans l'ancienne loi, l'épousé vivait sous la puissance maritale, qui n'était autre que celle du père de famille : la femme non mariée appartenait à la tutelle du plus proche *agnat* mâle, tutelle dotée de presque tous les pouvoirs du père. L'épouse n'avait point de biens en propre : la jeune fille et la veuve n'administraient pas leur avoir. Mais aujourd'hui les femmes prétendent à l'indépendance dans leur personne et dans leur fortune : par des procédures mauvaises et détournées ; par des mariages apparents, elles se débarrassent de tutelles qui leur pèsent, et reprennent la gestion de leur fortune ; ou bien même, dans l'état conjugal, elles savent, par de non moins tristes moyens, se soustraire à la puissance que la loi leur avait imposée dans ses prévisions jusqu'alors inévitables. La masse des capitaux qu'elles détiennent devient un sujet de préoccupation pour les hommes d'État. Afin de parer à un abus dangereux, on défend d'instituer par testament les femmes à titre d'héritières [585 [169 av. J.-c.] : *loi Voconia*] ; et une pratique d'ailleurs passablement arbitraire leur enlève en grande partie le bénéfice des successions *ab intestat* en ligne collatérale. La juridiction de famille, à laquelle elles obéissaient et qui se rattachait à la puissance maritale et paternelle, devient surannée et tombe tous les jours. Il n'est pas jusqu'aux affaires publiques où les femmes ne veuillent aussi avoir la main, et, selon le mot de Caton *dominer les maîtres du monde* : elles agissent et influent dans les comices : déjà, dans les provinces, des statues ont été élevées à quelques dames romaines.

Le luxe gagne dans le costume, dans la parure, dans le mobilier : il éclate dans les constructions et sur les tables. Au lendemain de l'expédition d'Asie-Mineure (en 564 [190 av. J.-c.]), il déborde de l'Orient et de la Grèce, d'Éphèse et d'Alexandrie ; il inonde Rome de ses raffinements vides, de ses futilités ruineuses pour la bourse, pour le temps et les joies austères de la vie. Ici encore les femmes marchent en tête ; peu après Cannes (539 [-215]), une loi leur avait interdit les bijoux d'or, les habits multicolores, et les chars. La paix conclue avec Carthage, elles font tant, malgré les vives rebuffades de Caton, que les

prohibitions sont levées (559 [-195]), et leur rude adversaire se voit réduit au vieux moyen d'un lourd impôt sur leur luxe (570 [-184]). Une masse d'objets nouveaux et frivoles presque toujours afflue dans Rome, vaisselle d'argent à figures ciselées, lits de festin à ornements de bronze, étoffes dites d'*Attale*, tapis épais de brocart d'or !

Mais c'est le luxe de la table qui a fait les plus grands progrès. Jusqu'alors, sauf un seul, les repas ne consistaient qu'en une collation froide : maintenant, au second déjeuner (*prandium*), on sert souvent aussi des plats chauds ; et au repas principal [*coena*], les deux services frugaux du temps jadis ne suffisent plus. Auparavant, les femmes cuisaient elles-mêmes le pain et les autres aliments dans l'intérieur de la maison ; sauf, au cas d'un banquet donné à des invités, à louer un cuisinier de profession, qui cette fois dirigeait la paneterie et apprêtait les mets. Mais voici que *l'art culinaire* prend son essor. Toute bonne maison veut avoir son cuisinier. Le travail de la cuisine se divise : la boulangerie, la pâtisserie se font à part ; et vers 583 [-171], on voit s'ouvrir dans les rues les premières boutiques de *boulangers*. Les poètes s'en mêlent : il se rencontre un public pour leurs vers sur *l'art de bien manger*, avec longue nomenclature des meilleurs poissons et des meilleurs fruits de mer. La pratique va du même pas que la théorie. Les comestibles délicats de l'étranger, les sardines du Pont, les vins grecs sont en grande faveur, et quant à la recette de Caton, qui conseille de donner au vin de pays **le goût du cru de Cos, en y mêlant un peu de saumure**, il est difficile de croire qu'elle ait fait un sensible tort aux débitants de vins exotiques à Rome. Les joueuses de harpe, venues d'Asie, ont fait oublier les vieux chants, les antiques récits des convives et des enfants qu'ils emmenaient avec eux. Certes, on buvait largement dans le bon temps, mais on ne buvait qu'aux repas, et on ne se réunissait point exprès pour ne faire que boire [*comissari*] : maintenant, la débauche de taverne est chose coutumière ; le vin est versé à pleines coupes et sans mélange, ou peu s'en faut [*merum, meracius bibere*] ; le premier qui boit donne la mesure obligée [*rex ou arbiter bibendi*] ; on boit **à la grecque** enfin (*græco more bibere*) ; on **grécise** (*pergræcari, congræcare*) comme disent les Romains¹. Depuis longtemps on jouait aux dés, mais dans les pique-niques à la grecque le jeu prend des proportions telles que la loi est forcée d'intervenir. La paresse, la flânerie des oisifs vont de pair². Caton proposa un

¹ [On boit le nom (*nomen bibere*), ou, en d'autres termes, on se porte des santés, dans lesquelles il est vidé autant de coupes, que le nom du convive à qui l'on boit contient de lettres. — V. la jolie épigramme de Martial, 1, 72,

— Nœvia sex cyathis, septem Justina bibatur,
Quinque Lycas, Lyde quatuor, Ida tribus.
Omnis ab adfuso numeratur amica Falerno.]

² On trouve dans le *Curculio*, de Plaute, une sorte de parabase qui retrace, sinon avec beaucoup d'esprit, du moins avec une grande exactitude le mouvement du Forum romain à notre époque. — [C'est le chef de la troupe (*Choragus*), qui parle au public.]

..... Sed dum hic egreditur foras
Commonstrabo, quo in quemque hominem facile inveniatis loto,
Ne nimio opere sumat operam,

Tandis qu'il est dehors, je vais vous dire, pour vous éviter de les trop chercher, où vous trouverez ceux que vous voulez voir, gens vicieux ou sans vices, gens honnêtes ou non. Cherchez-vous un parjure ? allez aux *Comices* [1]. Un menteur ? Un fanfaron ? allez au temple de Cluacine [2]. (Les maris, prodigues et débauchés, vont sous la *Basilique* [3] : vous y trouverez les courtisanes d'âge, et les faiseurs d'affaires). Les arrangeurs d'écots sont au *marché au poisson*. Au bas du *forum*, se promènent les notables et les riches. Au milieu, le long du *ruisseau* (*propter canalem*), les matamores ! [4] Au-dessus du *lac* [5], les vantards et bavards, les mauvaises langues, colportant impudemment leurs médisances, sans que rien y soit vrai : assez mal en point eux-mêmes pour qu'on puisse tout dire d'eux. Sous les *vieilles boutiques*, sont les prêteurs et les emprunteurs à

jour de paver le Forum en pierres pointues, pour mettre ordre aux promenades des badauds : le public de rire, et badauds et flâneurs de revenir de plus belle.

Déjà nous avons dit l'extension effrayante prise par les jeux publics. Autrefois, si l'on excepte quelques courses à pied, ou en char sans importance et rattachées à quelques solennités religieuses, il n'y avait qu'une seule grande fête populaire [*Ludi maximi*], tombant en septembre, durant quatre jours ; et ne dépassant pas un chiffre *maximum* de frais. A la fin de l'époque actuelle, les grands jeux durent six jours : au commencement d'avril, on célèbre la fête de la *Grande mère Idéenne* ou les *Mégalésiaques* [*Megalesia, Megalenses ludi*]¹ à la fin du même mois, celle de Cérés et de Flore ; en juin, celle d'Apollon ; en novembre, celle des Plébéiens [*Cerealia, Floralia* ou *Florales ludi, Apollinares ludi, Plebeii ludi*], qui toutes se prolongent vraisemblablement durant plusieurs jours. Venaient ensuite et en grand nombre d'autres *Instaurations* [*Instaurare ludos*], dont tels scrupules pieux n'étaient que le trop facile prétexte ; puis des fêtes populaires extraordinaires, mais quotidiennes, parmi lesquelles je ne citerai que les banquets pour l'accomplissement d'un vœu, avec contributions de dîmes, les banquets en l'honneur des dieux, les fêtes triomphales et funéraires [*ludi funebres, triumphales*], et surtout les jeux séculaires [*ludi saeculares*], célébrés pour la première fois en 505 [249 av. J.-C.], à la clôture d'un long cycle de temps appelé *saeculum*, et délimité conformément au rite tusco-romain². Les fêtes domestiques allèrent de même en se multipliant. Pendant la seconde guerre punique, l'usage s'établit, chez les riches et les nobles, des banquets échangés au jour anniversaire de l'arrivée de la *Grande Mère* dans Rome (550 [-204]) ; et chez les petites gens (en décembre), se célébraient de même les *saturnales* [*saturnalia*], à dater surtout de l'an 537 [-217]. Dans l'un et l'autre cas dominait l'influence combinée et toute puissante des prêtres étrangers et des artistes culinaires venus d'Orient. On touchait presque à l'idéal de l'oisiveté : tout paresseux avait chaque jour de quoi occuper ses heures, et cela, dans une ville où pour le peuple comme pour l'individu, l'action avait été la grande affaire de la vie, où les mœurs et la loi

intéressent. Prés du temple de Castor, gare à vous, si vous passez par les mains de certains gens [6] ! Au *bourg Toscan* [*vicus Tuscus*], sont les aimables qui se vendent. Au Vélabre, vous avez les boulangers, les bouchers, les haruspices, les débiteurs en quête d'un délai, et les usuriers qui leur procurent un sursis, et puis encore les maris riches et débauchés devant la maison de *Leucadia Oppia*... — Mais j'entends le bruit de la porte ! et j'arrête court ma langue !

Les vers :

Dites *damnosos maritos* sub *Basilica* querito :

Ibidem erunt *scorta exoteta*, quine *stipulari* solent ...

semblent une interpolation postérieure à la construction de la première basilique ou Bazar (570 [184 av. J.-C.]). Alors, les boulangers (*pistores*) vendaient des articles de fine gourmandise, et tenaient cabinets de société (V. Festus, v° *Alicarice*, p. 7, Müller. — Plaute, *Capt.* 160. — Pœn. 1, 2, 54. — Trinum. 407). Il en faut dire autant des bouchers. — *Leucadia Oppia* était sans doute une teneuse de mauvaise maison.

(1) [Partie du Forum, où se rend la justice, et où les plaideurs prêtent serment.]

(2) [Aussi dans le Forum, à l'entrée de la *Via Sacra*. — Vénus *cluacine* ou purifiée. — Les Romains et les Sabins se purifièrent eu ce lieu, après l'intervention des épouses sabines, enlevées par ordre de Romulus.]

(3) [La basilique (ou portique) *Porcia*.]

(4) [D'où *Canalicolæ*, qu'un étymologiste soutient être l'origine de notre mot canaille.]

(5) [Le Lac *Curtius*, Tite-Live, 1, 13, 7, 6.]

(6) [Les *vieilles boutiques* : celles non brûlées dans l'incendie de 542 [-212]. Les autres prirent le nom de *boutiques neuves*. Prés du temple de Castor, se tenaient les prêteurs ou banquiers de l'État. Ceux des *boutiques* étaient les banquiers privés.]

¹ [V. Dict. de Smith, v° *Megalesia*, et Preller, l. c., pp. 445 et suiv., 735 et suiv.]

² [V. Dict. de Smith, ces divers mots. Le *saeculum*, ici, ne désigne en aucune façon la période séculaire ordinaire de cent années, mais plutôt celle étrusque de cent dix années lunaires.]

avaient jadis flétri les jouissances désœuvrées. Que d'éléments démoralisateurs et dissolvants au sein de ces fêtes perpétuelles ! Les luttes de chars étaient restées la partie brillante et dernière des solennités populaires ; et un poète du temps nous fait voir la foule **anxieuse, attendant, les yeux fixés sur le consul, qu'il donne le signal du départ**. Mais bientôt les festivités ordinaires ne suffirent plus, on en veut de nouvelles et plus compliquées. A côté des lutteurs et jouteurs nationaux, il faut aussi avoir des athlètes grecs (pour la première fois en 568 [186 av. J.-C.]). Nous parlerons plus loin des représentations dramatiques. La comédie et la tragédie grecques, importation d'une valeur en soi douteuse, étaient encore ce qu'il y eut de moins mauvais dans toutes les innovations du siècle. Depuis quelque temps, sans doute, on avait lancé et couru des lièvres et des renards devant le public assemblé : mais ces chasses innocentes n'émurent plus ; on a recours aux bêtes sauvages de l'Afrique : les lions et les panthères (vers 568 probablement) sont amenés à grands frais : massacrant et massacrés, les monstres repaissent les yeux du peuple de Rome. Enfin les gladiateurs plus odieux encore, et depuis longtemps en faveur en Étrurie et en Campanie, sont admis dans la ville. En 490 [-264], déjà, le sang humain avait arrosé le Forum pour l'amusement des spectateurs. Certes, ces jeux immoraux encouraient un juste et sévère blâme : *Publius Sempronius Sophus*, consul en 486 [-268], notifia à sa femme des lettres de divorce, pour s'être montrée à des jeux funèbres. Le Sénat fit voter une loi défendant d'amener des bêtes étrangères dans Rome, et il tint la main d'abord à exclure les gladiateurs des grandes fêtes de la cité : mais la puissance ou l'énergie firent défaut à l'efficacité des prohibitions ; et si les combats d'animaux féroces cessèrent pour un temps, les combats de gladiateurs se continuèrent dans les fêtes privées, dans les solennités funéraires notamment. Comment empêcher le peuple de préférer les gladiateurs aux danseurs de corde, les danseurs de corde aux comédiens, les comédiens aux acteurs tragiques ? Le théâtre se souille de toutes les turpitudes de la vie familière des Grecs. Les jeux de la scène et des muses ont certes leur utilité civilisatrice, mais ces éléments meilleurs, on les rejetait sans merci ; et l'ordonnateur des fêtes romaines n'avait cure d'agir sur les spectateurs par la puissance salutaire des vers ; de les transporter, ne fût-ce que pour un moment, sur les hauteurs du beau et du bien, comme l'avait fait le théâtre grec dans sa fleur première ; ou, comme l'ont fait du moins nos théâtres modernes, de préparer à leur public choisi des jouissances tout artistiques. Direction et auditoire, tous voulaient autre chose à Rome. Témoins les jeux triomphaux de 587 [167 av. J.-C.], où les premiers joueurs de flûte qui fussent venus de Grèce ayant été mal accueillis, il leur fallut laisser là leurs mélodies, et se battre à coups de poings par ordre du régisseur. Alors la foule d'applaudir sans fin, et de se récrier de joie !

Bientôt la corruption grecque se vit dépassée, par celle des mœurs italiennes, et les élèves à leur tour achevèrent la démoralisation des maîtres. Antiochus Épiphane, singeant les Romains par profession et par goût (579-590 [-175/-164]), introduisit à la cour de Syrie les gladiateurs, jusqu'alors inconnus en Grèce. Son peuple, encore artiste et humain, retira de ces combats plus d'horreur que de joie ! Mais peu à peu il s'y accoutuma, et les gladiateurs firent, aussi quelques progrès en Orient.

Tous ces changements dans les habitudes et les mœurs amenèrent, on le conçoit, une révolution économique non moins grande. La vie devint tous les jours plus enviable et plus chère dans la métropole. Les loyers s'y élevèrent à l'excès. Les articles du nouveau luxe s'y payaient à des prix extravagants : un

petit vase de *sardines de la mer Noire* coûtait 1.600 sesterces (120 thaler = 450 fr.), plus cher qu'un bon valet de labour : un jeune et bel esclave, 24.000 sesterces (1.800 thaler = 6.750 fr.), plus cher que bien des métairies. L'argent, l'argent seul, voilà le mot d'ordre pour tous, petits et grands ! Depuis bien des années en Grèce, nul n'obtenait rien pour rien : les Grecs en convenaient avec une naïveté peu louable. Après la seconde guerre macédonienne, il en arrive de même à Rome, et l'imitation des Grecs est en cela complète. Il faut que la loi contraigne les gens au respect d'eux-mêmes ; et un plébiscite défend à l'*avocat* de se faire payer ses services. Les *juristes consultants* font seuls exception, et s'honorent en se maintenant dans la vieille règle de leur office, spontané et désintéressé. Sans pratiquer le vol direct et brutal, on se croit permis tous les moyens tortueux qui aident à faire fortune : on pille et on mendie ; les spéculateurs et les entrepreneurs trompent et escroquent ; les usuriers et les accapareurs pullulent ; les liens moraux et purs de l'amitié, le mariage, s'exploitent en vue du gain. Le mariage, surtout, n'est plus qu'une affaire, des deux parts : les mariages d'argent sont chose de tous les jours ; et le magistrat en arrive à invalider les *donations mutuelles entre époux* ! Faut-il s'étonner, après tout cela, qu'il reçoive l'avis de complots formés pour mettre le feu aux quatre coins de la ville ? Quand le travail honnête a perdu toute faveur ; quand l'homme ne travaille plus que pour conquérir fiévreusement les jouissances des sens, c'est grand hasard s'il ne devient pas criminel. La fortune avait versé à pleines mains aux Romains les splendeurs de la puissance et de la richesse ; mais la boîte de Pandore (on ne le sait que trop !) enfermait à la fois tous les biens et les maux.

Chapitre XIV — La littérature et l'art.

La littérature romaine avait des racines dans un sol tout particulier : elle a obéi à des incitations presque inconnues chez les autres peuples. Pour la bien juger, il faut, à l'époque où nous sommes, porter d'abord son attention sur l'instruction et les amusements publics.

Toute culture intellectuelle procède de la langue : il en fut ainsi dans Rome. On sait déjà quelle haute importance y avaient la parole et les monuments écrits ! Là, à cet âge où, selon nos idées modernes, l'homme serait un adolescent à peine, on voyait les citoyens aborder avec pleine capacité l'administration de leur fortune ; et improviser, s'il le fallait, des discours devant le peuple assemblé ! Aussi, non contents d'attacher un haut prix à la pratique libre et élégante de l'idiome national, les Romains s'appliquèrent-ils dès l'enfance à s'en approprier toutes les ressources. En outre, dès les temps des guerres d'Hannibal, la connaissance du grec est généralement répandue en Italie : bien auparavant même, dans les régions cultivées des hautes classes sociales, on s'est familiarisé déjà avec une langue devenue l'instrument commun de la civilisation au milieu du monde antique ; et à l'heure où la fortune de Rome démesurément accrue, la met partout en contact incessant avec les étrangers et les pays du dehors, l'usage du grec est tenu pour essentiellement utile, sinon pour absolument nécessaire, aux marchands et aux hommes d'État romains. Ce n'est pas tout. Des troupes d'esclaves, d'affranchis italiens habitaient les murs de Rome : grecs de naissance pour la plupart ou à demi grecs, par eux la langue, les mœurs grecques descendaient et se propageaient jusque dans les dernières couches de la population métropolitaine. Feuillerez les comédies d'alors, vous y rencontrerez dans la bouche du commun peuple un idiome, qui, tout latin qu'il est, suppose, pour être bien compris, la connaissance du parler grec, aussi complètement que l'anglais de *Sterne*, ou que l'allemand de *Wieland*, exigeaient la connaissance du français¹. Quant aux personnages appartenant aux familles sénatoriales, ils ne parlaient pas seulement grec devant les Grecs, ils publiaient encore leurs discours, comme le fit *Tiberius Gracchus* (consul en 577 et 591 [177 et 163 av. J.-C.]) pour sa harangue prononcée à Rhodes : enfin, à l'époque de la guerre d'Hannibal, ils écrivaient en langue grecque des chroniques sur lesquelles nous aurons plus tard à revenir. Certains même allèrent plus loin encore. Tandis que

¹ La langue de Plaute se caractérise même par l'emploi d'un certain nombre de mots purement grecs : *stratioticus, machœra, nauclerus, trapezita, danista, drapeta, œnopolium, bolus, malacus, morus, graphicus, logus, apologus, techna, schema*, etc. Le poète y ajoute parfois l'interprétation en latin, mais seulement quand le mot grec appartient à un ordre d'idées étrangères à son vocabulaire habituel. Dans le *Truculentus* (I, 1, 60), par ex., dans un vers peut-être interpolé, il est vrai, on lit : *Phronesis est sapientia*. Ailleurs, le comique jette des bribes de grec au milieu de sa phrase : dans la *Casina* (3, 6, 9), on lit ce vers :

Πράγματα μοί παρέχεις. — Dabo μέγα χαχόν, ut opinor...
[*Tu m'ennuies ! — Il t'en cuira, je le crains.*]

Ailleurs, il joue sur le mot. *Sic* dans les *Bacchis* (2, 3, 6)

..... est opus chryso Chrysalo

[*il faut de l'or à Chrysale.* - V. aussi, *ibid.*, 4, 4, 53].

Ennius, de son côté, suppose que l'étymologie des mots *Alexander, Andromache*, est connue de tous ses auditeurs (Varron, *de Ling. lat.*, 7, 82). Citons encore comme tout à fait curieux certains mots forgés et à demi grecs : *ferritribax, plagipatida, pugilice* ; ou le vers bien connu du *Miles gloriosus* (2, 2, 58) : *Euge : EUSCHEME hercle adstitit sic DULICE et comœdice !* [Voyez, par *Hercule ! quels airs de comédie le drôle se donne !*]

les Grecs adressaient en latin leurs hommages à Flamininus, il leur rendait leur compliment en monnaie grecque ; et l'on vit alors *le grand capitaine des Énéiades* consacrer des dons pieux aux divinités helléniques, selon le rit grec, avec inscriptions en distiques grecs¹. Et Caton, ne s'en va-t-il pas un jour gourmander un sénateur qui s'est fait chanter, dans un festin à la grecque, une mélopée grecque avec récitatif modulé ?

C'est au milieu de pareilles influences que l'instruction publique se développa dans Rome. On croit communément que sous le rapport des connaissances générales et élémentaires, l'antiquité serait restée de beaucoup en arrière de la civilisation moderne. Erreur grande ! Jusque dans les basses classes au contraire, et chez les esclaves eux-mêmes, la lecture, l'écriture, le calcul étaient choses vulgaires ; et Caton, à l'exemple de Magon, exige, sur toute chose, de l'esclave régisseur d'un domaine, qu'il sache lire et écrire. Longtemps avant lui, déjà, l'instruction élémentaire et la connaissance du grec étaient assurément répandues : mais c'est à dater de son siècle que l'éducation littéraire, dépouillant la livrée d'une simple et matérielle routine, revêt le caractère et aspire au but d'une véritable culture de l'esprit. Avant lui, dans la vie sociale ou politique, savoir le grec est en soi tout indifférent. Nul privilège pour le savant, de même que de nos jours il n'y a nul bénéfice à savoir le français pour l'habitant d'un village de la Suisse allemande. Les plus anciens rédacteurs des chroniques de Rome, en langue grecque ne primaient en rien dans le Sénat ; pas plus que n'est avantaagé parmi ses compatriotes le paysan du *Marais du Holstein*² qui a fait ses *humanités*, rentre le soir à la maison, après le travail du labour, et s'attable avec le Virgile qu'il vient de tirer de son armoire ! — A vouloir briller parce qu'on parlait grec, il y aurait eu sottise ou absence de patriotisme, et tel qui le savait mal ou l'ignorait absolument n'en était pas moins un personnage notable, et devenait sénateur ou consul ! — Mais aujourd'hui les choses vont prendre un autre cours. La ruine de la nationalité italique avait déjà produit ses effets, surtout dans les rangs de l'aristocratie ; les idées générales d'humanité prenaient nécessairement la place du sentiment national : on marchait d'un pas rapide vers une civilisation plus raffinée. La grammaire des Grecs s'offrit tout d'abord aux Romains de la nouvelle école. Ils y ajoutèrent la littérature classique, *Homère* avec *l'Iliade*, et surtout *l'Odyssée* ; en même temps, ils voyaient épars déjà sur le sol italique lui-même les trésors innombrables de l'art et de la science helléniques. Donc, sans réformer leurs pratiques d'instruction, à vrai dire, ils les firent progressives d'empiriques qu'elles étaient. Les leçons générales données à la jeunesse se rattachèrent davantage à la haute littérature ; et la jeunesse les mettant à profit selon l'esprit du moment, entra plus avant chaque jour dans la connaissance intime des belles-lettres grecques, du drame tragique d'Euripide, et de la comédie de Ménandre. En même temps, les études latines recevaient une impulsion active et puissante.

¹ Voici l'une des Épigrammes poétiques qui partent le nom de Flamininus :

Écoutez : ô Dioscures, joyeux et habiles écuyers !
Fils de Jupiter ! Tyndarides qui régniez à Sparte ! écoutez !
Titus, descendant d'Énée, vous dédia cette noble offrande,
Quand il donna la liberté aux peuples hellènes !

² [*Marschen, Ditmarschen* : le *Marais* : nom donné à la région basse et humide de la côte occidentale du Holstein et du Schleswig. Il répond exactement à notre Marais de Vendée et aux Pays-Bas de Hollande. M. Mommsen fait ici allusion à son pays natal : la Frise septentrionale, en Schleswig.]

La haute société romaine a compris que sans abandonner l'usage de la langue grecque, il est aussi besoin d'anoblir la langue nationale et de l'accommoder au progrès de la civilisation nouvelle, entreprise qui ramenait encore à l'idiome des Grecs par une multitude de chemins. Comme dans les autres industries, comme dans les métiers mercenaires, la distribution des services économiques, à Rome, mettait presque exclusivement l'enseignement du latin lui-même dans la main des esclaves, des affranchis, des étrangers, ou, pour mieux dire, d'individus tous Grecs ou Grecs à demi¹. Et qu'on ne s'étonne point d'un tel résultat : l'alphabet latin, on l'a vu ailleurs, ressemblait fort à celui des Hellènes : les deux langues étaient voisines et de près apparentées. Ce n'est pas tout, le système de l'instruction se modela de lui-même profondément sur les formes et le système helléniques. Nul n'ignore combien c'est un difficile problème que de trouver et coordonner les matériaux et les formes les mieux appropriés à l'éducation morale et littéraire de la jeunesse, et combien il est plus difficile encore de se débarrasser à temps du bagage et de l'appareil antérieurs, quand ils deviennent surannés ! Aussi, en face, des besoins d'une éducation progressive, les Romains ne surent-ils rien trouver de mieux, pour lui donner satisfaction, que de transporter purement et simplement dans Rome les méthodes grammaticales et littéraires de la Grèce. Nous faisons de même, nous autres modernes, quand prenant les anciens systèmes, excellents sans doute pour les idiomes morts, nous les appliquons, bon gré mal gré, à l'enseignement des langues vivantes. — Toutefois, chez les Romains, il manquait à l'importation grecque un fond solide sur lequel elle pût s'établir. Avec les Douze Tables, à la rigueur, on apprenait à écrire, à parler latin : mais pour que la langue latine se civilisât, il était besoin d'une littérature nationale ; et Rome n'en avait point encore.

Un second phénomène attiré nos regards. J'ai décrit plus haut les progrès et l'extension des *jeux*, des amusements populaires. De bonne heure le théâtre occupe une place importante parmi eux. A l'origine, les courses de chars en formaient comme le motif principal. Mais elles n'ont lieu qu'une seule fois ; elles ne remplissent que le programme de la dernière journée des fêtes, et les jours qui précèdent sont presque en entiers consacrés aux jeux de la scène. Pendant longtemps les représentations scéniques ne sont autre chose que des danses ou des farces : si parfois il s'y mêle quelques chants improvisés sur place, ils ne comportent ni dialogue ni action quelconque. Voici venir pour la première fois le vrai drame ! C'étaient encore des Grecs qui avaient la direction des festivités des jeux romains. Ingénieux amuseurs de la foule, auteurs inventifs des divertissements qui tuent le temps et chassent l'ennui, ils se sont faits les *Intendants des plaisirs* des Romains. Or, en Grèce, il n'était point de plaisirs plus populaires et plus variés que les spectacles de la scène. Les donneurs de fêtes et tous leurs acolytes y virent aussi une riche mine à exploiter dans Rome. L'ancienne *chanson scénique* latine contenait peut-être les germes d'un drame national, mais pour le faire épanouir il eût fallu un poète et un public également doués de facultés originales, sachant frapper les esprits, et sachant ressentir le coup porté. Tel ne fut point le génie des Romains, ni plus tard, ni surtout à l'époque où nous sommes. En eût-il été autrement que l'improvisation hâtive commandée aux amuseurs populaires n'eût permis ni le calme qui prépare le noble fruit dans son germe, ni le temps qui le conduit à la maturité. Il fallait pourvoir, ici encore, à un besoin tout factice, tout en dehors des aptitudes

¹ Citons, comme exemple, *Chilon*, l'esclave de Caton l'Ancien, qui réalisa d'assez beaux bénéfices pour son maître, en sa qualité de *poëdagogue* (Plutarque, *Cat. maj.*, 20).

nationales : on voulait un théâtre, alors que les pièces de théâtre faisaient défaut.

Voilà sur quels éléments dut se fonder la littérature latine : ses lacunes et sa pauvreté, tiennent nécessairement et manifestement à ses origines. L'art vrai s'abreuve aux sources de la liberté individuelle, aux joies et aux jouissances de la vie. Certes, ces biens précieux, l'Italie aussi les a possédés : mais à Rome, où la solidarité d'une pensée commune et de communs devoirs refoulait les libres et joyeux instincts de l'individualisme au profit de la fortune politique de la métropole, l'art s'est trouvé comme étouffé en naissant, et s'est rapetissé au lieu de grandir. Le point culminant des prospérités romaines est un siècle sans littératures ! Il faut, pour ouvrir à celle-ci sa carrière, les premières atteintes portées à la nationalité compacte de Rome ; alors elle arrive à la suite des influences cosmopolites de la Grèce ; elle porte la marque de sa patrie première, et elle s'impose à la longue avec une douce et intime violence : antithèse destructive, dont l'effort va minant chaque jour les vieilles et âpres énergies du caractère romain.

La poésie, à Rome, ne jaillit donc point à son début des profondeurs de l'âme du poète : elle est le produit artificiel de l'école, qui a besoin de manuels écrits en latin, et du théâtre, qui a besoin de pièces latines. Tous les deux, l'école et le théâtre, sont essentiellement anti-romains et révolutionnaires. L'oisiveté qui se prélassait les yeux béants devant les spectacles scéniques est un crime pour le Romain de la vieille roche ; sa rudesse de *Philistin*, son amour de l'action, entrent en révolte : il reste du fond du cœur attaché à l'ancienne et politique maxime du droit de sa patrie, selon laquelle nul n'est maître ni valet parmi les citoyens, nul n'y doit être *millionnaire* ou mendiant, une même culture, une même croyance les embrassant tous ! L'école nouvelle avec ses pratiques d'éducation nécessairement exclusives est donc un danger pour l'État : elle détruit le sentiment de l'égalité ! — Et de fait, l'école et le théâtre ont été les deux plus puissants leviers de l'esprit des temps nouveaux, et leur puissance s'est doublée quand, ils ont parlé latin. Écrivant ou parlant en grec, on n'eût pas cessé d'être Romain ! Mais voici qu'on s'accoutume, sous la livrée de la langue romaine, à penser et à vivre comme les Grecs. Qu'une telle révolution ait fait tache au milieu même d'un grand et brillant siècle conservateur, cela se comprend ; elle n'en offre pas moins le plus remarquable et le plus instructif des spectacles. C'est alors que l'hellénisme projette ses rameaux dans toutes les directions, et partout où la politique ne lui ferme point aussitôt le passage : c'est alors aussi que le pédagogue et le maître des plaisirs du peuple, s'appuyant l'un sur l'autre, mettent au monde la littérature latine.

Chez les plus anciens écrivains de Rome on trouve déjà comme en noyau tout le produit des œuvres postérieures. Le Grec *Andronicos* (avant 482 jusqu'au delà de 547 [272 – 207 av. J.-C.]), appelé depuis, en sa qualité de citoyen romain, *Lucius¹ Livius Andronicus*, était venu tout jeune à Rome (en 489), avec la multitude ces prisonniers tarentins : il appartenait au vainqueur de Séna, *Marcus Livius Salinator* (consul en 535 et 547 [-291/-207]). Sa tâche servile consistait à jouer et à écrire pour la scène, à copier des textes, à enseigner le latin et le grec ; tantôt aux enfants de la maison du maître, tantôt, hors de la maison, à des enfants d'hommes riches. Son talent le mit en évidence ; son maître l'affranchit,

¹ On n'applique pas encore, dans la Rome républicaine, la règle, créée seulement plus tard, d'après laquelle tout affranchi doit porter le prénom de son patron.

et le gouvernement, qui souvent avait utilisé ses services ; qui, notamment, après l'heureuse fin de la guerre contre Hannibal, en 547, l'avait chargé de composer un hymne d'actions de grâces, le gouvernement, par une faveur insigne et toute spéciale, donna une place dans les cérémonies publiques du temple de Minerve Aventine à la confrérie nouvelle des poètes et des auteurs dramatiques. Les œuvres d'Andronicus procédèrent de son double métier. Pédagogue, il traduisit l'Odyssée, se servant du texte latin pour enseigner le latin, enseignant le grec sur le texte grec. Ce fut là le premier des livres d'école pratiqués à Rome ; il est resté en usage pendant plusieurs siècles. Auteur et artiste dramatique, Andronicus ne se contenta pas d'écrire des pièces de théâtre, comme ses autres confrères ; il les recueillit dans ses livres, ou plutôt il alla partout les lire et les publia en nombreuses copies. Ce qu'il nous importe le plus de constater, c'est qu'il substitua le drame grec à l'ancien cantique lyrique du théâtre romain.

Un an après la fin de la première guerre punique, en 514 [240 av. J.-C.], son premier drame fut représenté sur la scène.

C'est un événement historique, en vérité, que l'épopée, la tragédie et la comédie, confiées ainsi à la langue vulgaire par cet homme devenu Romain bien plus qu'il n'était resté Grec. Quant à ses œuvres, en elles-mêmes, elles étaient sans valeur artistique. Andronicus ne prétendait point à l'originalité, et en tant que traductions, se écrits portent le cachet d'une barbarie d'autant plus saisissante que sa pauvre et rude poésie a dépouillé déjà la fleur de la naïveté primitive, et qu'elle marche boiteuse et bégayante à la suite de chefs-d'œuvre d'une merveilleuse civilisation littéraire. Quand, il se sépare nettement de son modèle, ce n'est point par l'effet d'une libre aspiration, c'est uniquement dans sa grossièreté de copiste qu'il s'en va à la dérive : tantôt plat et brutal, tantôt guindé et ampoulé, il parle une langue dure, pleine d'épines¹. Je crois volontiers, avec les anciens critiques de Rome, qu'une fois sorti des bancs de l'école, l'enfant quittait les livres obligés d'Andronicus et n'y revenait jamais une seconde fois. Ne méconnaissons pas, néanmoins, que ces travaux, sous beaucoup de rapports, ont influé sur les temps qui suivirent ; ils ouvrirent la porte aux

¹ Citons ce vers d'une de ses tragédies [Festus, p. 433, éd. Müll.]

Quem ego nefrendem alui lacteam immulgens opem...

Que j'ai nourri, quand il m'avait pas de dents, des trésors, du laitage...

— Prenez l'Odyssée, liv. XII, vers 16 et suiv. :

..... οὐδ' ἄρα Κίρκην

Ἐξ Αἰῶεω ἐλθόντες ἐλήθομεν, ἀλλὰ μάλ' ὦκα

Ἦλθ' ἐντυναμένη· ἄμα δ' ἀμφίπολοι φέρον αὐτῇ

Σῆτον καὶ χρέα πολλά, καὶ αἰθοπα οἶνον ἐρυθρόν...

Mais Circé nous vit revenant des enfers, et de suite elle vint à nous toute parée ; ses servantes apportaient avec elle le pain, les nombreuses viandes, et le vin rouge et généreux...

Voici la traduction de Livius Andronicus :

Tòpper citi ad aedis — vénimùs Círcae

Simul dúona córani (?) — pôrtant àd nàvis

Mília àlia in ísdem — inserinuntur.

Ce qui frappera le plus le lecteur dans cette traduction, ce n'est point tant son incorrection barbare, que le contresens de l'écrivain, qui fait venir Ulysse chez Circé, tandis que, suivant Homère, c'est Circé qui va au-devant d'Ulysse. — Ailleurs (livre XV, v. 373), il tombe dans un quiproquo plus risible encore, et traduit αἰδοίσιον ἔδωκα (*j'en donnai à mes respectables (hôtes) :*) par le mot *lusi (je jouai)*. V. Festus, *Epit. V^o affatim*, p. 11, Müll. — Tous ces minimes détails ne sont pas sans intérêt pour l'histoire : ils montrent à quel humble degré de la culture littéraire en étaient encore, avec leurs vers mal dégrossis, ces premiers pédagogues de Rome. Remarquez aussi qu'Andronicus, tout natif qu'il était de Tarente, ne paraît pas savoir le grec comme on sait sa langue mère.

traductions latines, ils conquirent pour le vers grec droit de bourgeoisie chez les Romains. On se demandera peut-être pourquoi Andronicus n'a copié que le vers dramatique, conservant dans son Odyssée la mesure et le moule du vers national saturnien. La raison en est claire. Si les *iambes* et les *trochées* de la tragédie et de la comédie grecques s'imitaient aisément en latin, il n'en allait point de même avec le *dactyle* épique.

Ces premiers essais littéraires furent promptement dépassés. Les épopées et les drames de Livius, aux yeux des Romains des siècles postérieurs, juges excellents sans aucun doute, n'eurent plus bientôt qu'une valeur d'antiquaire et de curiosité, semblables à des statues *Dædaliennes*, raides, sans mouvement et sans expression. Mais les bases étaient posées ; la génération qui suivit n'eut plus qu'à élever sur elles l'édifice des arts lyrique, épique et dramatique. Il est d'un haut intérêt d'en étudier l'histoire.

Par l'étendue et le nombre des productions, par son influence sur la foule, le drame appelle tout d'abord l'attention. Il est en tête du mouvement poétique. L'antiquité n'a jamais connu nos théâtres avec entrée payante à prix fixe : à Rome, aussi bien qu'en Grèce, les spectacles formaient l'un des éléments essentiels des jeux civiques, anniversaires ou extraordinaires. Le gouvernement se montra d'abord ou voulut se montrer peu favorable à l'extension des fêtes populaires ; il ne les croyait pas, et avec raison, sans dangers ; et, de propos délibéré, il se refusa longtemps à laisser construire des théâtres de pierre¹. On élevait pour en tenir lieu, au jour venu de la fête, un échafaud en bois, avec estrade ou avant-scène pour les acteurs (*proscœnium*, *pulpitum*), avec décoration de fond, ou *scène* (*scœna*) : en avant, s'étendait en fer à cheval l'espace en pente, sans sièges ni degrés, réservé au public. Les spectateurs apportaient leurs sièges ; sinon ils se tenaient debout, accroupis ou couchés². Il se peut que les femmes aient été de bonne heure placées à part, et reléguées au fond dans la partie supérieure et la moins commode de l'hémicycle ; toutefois il n'y eut, point encore, à vrai dire, de places réservées, jusqu'en l'an 560 [194 av. J.-C.], où, comme on l'a vu déjà, les sénateurs s'arrogèrent par privilège les premières places dans la partie la plus basse et la plus avantageusement située de la *cavea*. — Le public n'était rien moins que choisi, dans ces anciens temps : non que les hautes classes se tinssent tout à fait à l'écart des jeux populaires : les *pères de la cité* estimaient qu'il y allait de leur devoir et des convenances de s'y montrer en personne. Mais d'un côté, puisqu'il s'agissait de fêtes civiques, les esclaves et les étrangers demeurant exclus, tout citoyen y avait ses entrées libres pour lui, sa femme et ses enfants³ ; et par suite l'auditoire n'était guère autrement composé qu'il ne l'est de nos jours aux *feux d'artifice* et aux

¹ A la vérité, il en fut élevé un, dès 575 [179 av. J.-C.], sur l'hippodrome Flaminien, pour les jeux d'Apollon (Tite-Live, 40, 50. — Becker, *Topic.*, P. 605). Mais, suivant toutes les vraisemblances, il fut rasé presque aussitôt (Tertullien, *de Spectac.*, 40).

² En 599 [155 av. J.-C.], il n'y avait encore ni banquettes, ni sièges (Ritsch., *Parerg.*, I, p. XVIII, XX, 214. Cf. Ribbeck, *Trag.*, p. 285). Or, comme l'auteur des Prologues de Plaute, et Plaute lui-même, font d'assez fréquentes allusions à un public assis (*Miles glor.*, act. II, sc. 1, v. 3, 4; *Aulul.*, act. IV, sc. 9, v. 6 ; *Trucul.*, in fine ; *Epidic.*, in fine), il en faut conclure que les spectateurs apportaient le plus souvent leurs sièges, ou se mettaient par terre.

³ En tout temps, les femmes et les enfants ont été admis au théâtre à Rome (Valère-Maxime, 6, 3, 12. — Plutarque, *Quæst. rom.*, 14. — Cicéron, *de Harusp. resp.*, 12, 24. — Vitruve, 5, 3, 1. — Suétone, *Aug.*, 44, etc.). Les esclaves en étaient de droit exclus (Cicéron, *de Harusp. resp.*, 12, 36. — Ritschl., *Parerg.*, I, p. XIX, 223). Il en faut dire autant des étrangers, à l'exception toutefois des hôtes publics : ceux-ci prenaient place au milieu ou à côté des sénateurs (Varron, 5, 155. — Justin, 43, 5, 10 ; Suétone., *Aug.*, 44).

spectacles gratis. Naturellement tout s’y passait sans beaucoup d’ordre : les enfants criant, les femmes caquetant et se disputant : par-ci par-là quelque courtisane faisant mine de se hisser sur le *proscœnium*¹. Ce n’était point jour de fête pour les gens de police : plus d’un manteau était saisi et consigné, et la verge du licteur avait souvent à faire son office. — A l’avènement du drame grec, les exigences allant croissant en ce qui touche le personnel scénique, il sembla qu’on se soit trouvé tout d’abord à court d’acteurs. Un jour, une pièce de *Nævius* fut exécutée par des amateurs dilettantes à défaut d’artistes professionnels. La position sociale de ceux-ci n’y gagea rien ; d’ailleurs le poète, le scribe (*scriba*, comme il s’appelait) et le compositeur appartenaient comme le passé à la plus humble classe des ouvriers ; ils étaient placés au rang le plus has dans l’opinion publique, et la police les malmenait fort. Aussi quiconque tenait à sa considération personnelle se gardait de toucher aux choses du théâtre : le directeur (*dominus gregis, factionis*, ou *choragus*), d’ordinaire aussi le principal acteur, était le plus souvent un affranchi : le reste de la troupe se composait d’esclaves. Nous ne rencontrons pas d’homme libre parmi les compositeurs dont les noms nous sont parvenus. Leur salaire n’était pas seulement minime — peu d’années après la fin de l’époque actuelle, donner 8.000 sesterces (600 thaler = 2.250 fr.) à un poète de théâtre c’était faire exceptionnellement les choses : — ils n’étaient d’ailleurs rétribués qu’autant que la pièce avait réussi. Une fois payés, tout était fini : point de concours, point de prix d’honneur décerné, comme à Athènes : enfin, et comme chez nous, l’assistance applaudissait ou sifflait. Il ne se jouait qu’une pièce dans la même journée². — Telle était la condition faite à l’art : il n’était qu’un infâme métier, loin d’être en honneur ; et l’artiste se voyait de même tenu en mépris ! Quoi d’étonnant dès lors que le théâtre national des Romains n’ait brillé, en naissant, ni par l’originalité, ni par le sentiment artistique ? A Athènes, les plus nobles descendant dans la lice, leurs généreux efforts avaient donné la vie au drame grec. Le drame romain, dans son ensemble, n’en pouvait être qu’une très pauvre copie ; et vraiment, il faut admirer chez lui la multitude des gracieux détails et des traits ingénieux de l’esprit dont il a su, malgré tout, se parer !

La comédie prit tout d’abord le pas dans les créations du théâtre romain : l’auditoire fronçait le sourcil aux premiers vers de la tragédie, quand il s’était cru convié à la fable joyeuse de l’autre Muse. Aussi l’époque actuelle a-t-elle produit de vrais comiques, des *Plaute*, des *Cœcilius* ; elle n’a pas de poètes tragiques. Prenons tous les drames contemporains dont nous savons les noms : on y compte trois comédies pour une tragédie. Naturellement, les faiseurs ou plutôt les traducteurs de pièces s’attaquèrent à celles qui étaient le plus en faveur sur

¹ [V. le prologue du *Pœnulus*, vers 17 et suiv.]

² On aurait tort, se fondant sur quelques indications des prologues de *Plaute* (*Casina*, v. 17 ; *Amphitr.*, 65) de penser qu’il y avait un prix décerné après concours (Ritschl, *Parerg.*, 1, 229). Le passage souvent cité du *Trinumus* (v. 706) appartenait probablement au texte grec original, et semble avoir été purement et simplement transcrit par le traducteur. Sur ce point, le silence des *Didascalies* et des *Prologues*, en ce qui touche les juges et les prix eux-mêmes, est à la fois décisif et s’accorde avec la tradition. — Nous ajoutons qu’on ne jouait qu’un drame par jour. Nous voyons, en effet (*Pœnulus*, 10), que les spectateurs quittaient leur logis pour voir commencer la pièce, et que, la pièce finie, ils rentraient chez eux (*Epidic.* ; — *Pseudol.* ; — *Rudens* ; — *Stichus* ; — *Trucul.*, in fine). Il ressort de tous ces textes que les Romains allaient au théâtre après leur second déjeuner (*prandium*), et qu’ils rentraient dans leurs demeures pour l’heure du dîner. A ce compte, la représentation durait de midi à trois heures. Cela n’a rien d’étonnant, quand l’on songe que les pièces de *Plaute* se jouaient avec des intermèdes de musique à la fin de chacun des actes (Horat., *Epist.* 2, 1, 189). Plus tard, les choses changeront, et Tacite (*Annal.*, 14, 20) parlera de spectateurs passant la journée tout entière au théâtre.

la scène grecque ; et, par cette raison, ils se renfermèrent à peu près exclusivement dans le genre de la *Comédie nouvelle* d'Athènes¹ ; suivant pas à pas les auteurs les plus fameux, *Philémon*, de *Soloï* en Cilicie (394 ? - 492 [360-262 av. J.-C.]), et l'Athénien Ménandre (412-462 [-342/-292]). — La comédie nouvelle ayant eu une influence immense et sur la littérature romaine et sur la culture générale du peuple romain, l'histoire lui doit consacrer une étude approfondie².

L'intrigue de la pièce y est d'une fatigante uniformité. Toujours ou presque toujours elle roule sur l'amour d'un jeune homme qui poursuit et obtient, au grand dam de la cassette paternelle, au préjudice de quelque teneur de mauvais lieu, la possession d'une jeune fille douée indubitablement de toutes les grâces de son sexe, et d'une très douteuse moralité. Le drame marche invariable vers son dénouement à l'aide des écus soutirés par fraude ; il a pour cheville ouvrière le valet rusé, qui invente les fourberies nécessaires, et procure les fonds, pendant que notre jeune fou se lamente sur ses peines de cœur, et son escarcelle vide ! Il n'y manque ni les dissertations obligées sur les joies et les souffrances de l'amour, ni les scènes larmoyantes des adieux, ni les amants menaçant de se tuer dans leur désespoir : l'amour enfin, ou mieux les ardeurs amoureuses, au dire des anciens critiques eux-mêmes, voilà le soufre et la vie du drame poétique de l'école de Ménandre. L'intrigue se termine toujours, du moins chez Ménandre, par un bon mariage, après que, pour l'édification et le plaisir des auditeurs, la vertu de la jeune fille s'est produite au grand jour : il a été reconnu aussi qu'elle est la fille, longtemps perdue, d'un riche personnage, et qu'à tous égards elle est un parti avantageux. Outre les pièces d'amour, il y a aussi les pièces simplement émouvantes : telles sont le *Rudens* (le *Cordage*) de Plaute, où il ne s'agit que de naufrage et de droit d'asile ; le *Trinumus* (les *trois Deniers*) et les *Captifs* (*Captivi*). Ici nulle intrigue amoureuse : on y voit un ami qui se sacrifie pour son ami, un esclave qui se sacrifie pour son maître. Ce théâtre est comme un tapis à compartiments dont tous les dessins se répètent : à tous propos viennent les *a parte* d'un individu qui écoute, sans être vu ; on y frappe sans cesse à la porte des maisons : les esclaves courent les rues, chacun selon son métier. Les masques y figurent en nombre fixe, huit vieillards, sept valets, par exemple : le poète n'a qu'à choisir parmi eux pour les besoins de la pièce ; et ils ont contribué plus que tout le reste à cette uniformité scénique si monotone. L'école comique de Ménandre rejeta promptement l'élément lyrique de l'ancien mode ; elle bannit les chœurs, et se restreignit au dialogue ou au simple récit :

¹ Nous ne parlons que pour mémoire de quelques rares emprunts faits aussi à la comédie moyenne, qui n'est autre chose que le genre de Ménandre non encore arrivé à son point de perfection. Quant à la comédie ancienne, nulle trace d'imitation ne s'en rencontre dans la vieille littérature de Rome. L'*Hilarotragédie*, dont l'*Amphitryon* de Plaute nous offre le spécimen, a reçu, il est vrai, des historiens littéraires de Rome, le nom de comédie *Rhinthonienne* ; mais les *comiques nouveaux* d'Athènes avaient aussi écrit des parodies de ce genre, et l'on ne s'expliquerait pas pourquoi, ayant devant les mains les poètes athéniens de la nouvelle école, les Romains auraient été remonter jusqu'à *Rhinthon* [de Tarente ou Syracuse] et aux anciens, pour leur demander des modèles.

² [Toutes les appréciations qui vont suivre, et une bonne partie de celles qui précèdent, sont puisées, le lecteur l'a pressenti, dans les textes mêmes et les fragments des comiques grecs et latins. Déjà, en lisant l'alinéa qui précède, on a pu reconnaître une allusion aux v. 52 et 59 du prologue de l'*Amphitryon*

Quid contraxistis frontem ? quia tragœdiam
Dixi futuram hanc ? commutavero
Eadem hanc, si vollis ; faciam ex tragœdia
Comœdia ut sit]

intentions politiques, passion vraie, élévation poétique, tout cela lui fit défaut. On le comprend d'ailleurs, l'auteur n'avait nulle prétention aux grands effets de la poésie : il visait avant tout à occuper l'esprit par le sujet même de sa pièce, ce en quoi la nouvelle comédie, avec l'intrigue compliquée de sa fable extérieure, et la conception absolument vide de sa donnée morale, différait totalement de la comédie ancienne. Le poète visait aussi au fini des détails : les conversations curieusement aiguës faisaient à la fois son triomphe et le plaisir des auditeurs. L'embrouillement des fils de l'intrigue, les méprises inattendues y sont tout à fait de mise avec les folies et les licences d'une fable impossible : le dénouement de la *Casina*, par exemple, où les deux amoureux s'en vont ensemble pendant que le soldat attifé en mariée se moque du vieux *Stalimon* ; ce dénouement ne marche-t-il pas de pair avec les farces cyniques de *Falstaff* ?

Ces comédies sont bourrées de jeux de mots, de grosses plaisanteries, d'énigmes, de tout ce qui déjà défrayait les propos de table, à Athènes, à défaut de sujets de conversation plus sérieux. Les poètes n'écrivaient plus pour tout un peuple, comme avaient fait jadis *Eupolis* et *Aristophane* : leurs œuvres s'adressaient à un cercle peu nombreux d'hommes cultivés, à une société choisie et spirituelle, mais avec tant d'autres sociétés non moins bien douées, s'en allant en décadence au milieu même de ses ingénieux et inactifs loisirs, et usant ses heures à déchiffrer des *rébus* et à jouer de vraies charades ! Aussi le drame d'alors ne retrace-t-il pas l'image du temps ; vous n'y trouverez la trace ni des grands faits de l'histoire ni des révolutions, morales et intellectuelles ? Qui se serait douté, à les lire, que Philémon et Ménandre avaient été les contemporains d'Alexandre et d'Aristote ? Miroir élégant, et fidèle de la belle société d'Athènes, jamais la comédie nouvelle ne touche d'autres sujets. Nous ne la connaissons plus guère dans son ensemble que par les imitations souvent mêlées des comiques de Rome : mais là encore, sous un costume plus grossier, elle a su conserver et son charme et sa grâce. Prenez les pièces empruntées au meilleur des poètes du genre, à Ménandre : vous y voyez les personnages vivre de la vie que Ménandre a menée et qu'il a observée autour de lui : elle y est ingénieusement dépeinte, avec ses agréments tranquilles de tous les jours, bien plutôt que dans ses égarements et ses excès. Les relations aimables de la famille : le père et la fille, le mari et la femme, le maître et l'esclave avec leurs petites passions, leurs petites crises d'intérieur, tous viennent tour à tour poser devant le peintre commun : tous ces portraits, domestiques sont achevés, et tout l'effet des couleurs s'est conservé. Rappellerai-je l'orgie des esclaves, par exemple, qui termine la comédie du *Stichus* [de Plaute] ? Quel tableau d'une incomparable réussite, que celui des deux drôles faisant gala avec leur maigre pitance, et courtisant, ensemble leur commune amie, *Stéphanion* ! Quelle piquante allure que celle de ces grisettes élégantes, fardées et pomponnées, les cheveux arrangés à la dernière mode, la robe traînante et brochée d'or, ou de ces courtisanes qui vous font assister à leur toilette ? Vous passer, en revue à leur suite, tantôt l'entremetteuse de la plus vulgaire espèce, comme la *Lena* du *Charançon* [*Curculio*], tantôt la *Duègne bourgeoise*, pareille à la *Barbara* du *Faust* de Goethe, comme la *Scapha* du *Revenant* [*Mostellaria*]¹ ; puis vient la bande des frères et amis, et des joyeux compagnons. Tous les anciens caractères comiques s'y rencontrent, retracés au complet avec leurs types variés. La sévérité farouche et l'avarice s'y coudoient, avec la débonnairerie et la tendresse du cœur : puis défile la procession du père de famille avisé, à l'affût de l'occasion, du vieillard

¹ [Le *Curculio* et la *Mostellaria*, deux comédies bien connues de Plaute.]

féru d'amour, du célibataire sur le retour et de mœurs faciles, de la ménagère hors d'âge et jalouse, complotant avec sa suivante contre le maître de la maison. Les jeunes gens sont à l'arrière-plan : le premier amoureux de la troupe et le fils vertueux, quand, il s'en rencontre, n'ont jamais qu'une importance secondaire. Après eux vient ensuite la cohorte des esclaves : le valet de chambre roué, l'intendant sévère, le vieux et subtil pédagogue, le valet de labour puant l'ail, la fillette impertinente, enfin, toute l'armée des *métiers*. Mais l'une des principales figures est celle du *diseur de bons mots*, ou *parasite* (*parasitus*). Il est admis et fait bombance à la table du riche, à la condition d'amuser les convives avec force anecdotes et facéties risibles : quelquefois, par exemple, on lui jettera la vaisselle à la tête. Le parasite exerçait dans Athènes un véritable métier ; et ce n'est point une pure fiction que le poète comique imagine, quand il nous le montre ramassant dans les livres sa provision d'esprit et d'histoires pour le prochain banquet. Les autres rôles favoris sont : le *Cuisinier*, qui chante victoire à propos d'une sauce nouvelle, pandard et pédant tout ensemble, et voleur filou à demi ; le *Teneur de mauvais lieu* [*Ieno*], professant effrontément tous les vices, comme le *Ballio* du *Pseudolus*, de Plaute¹ ; le *Soldat matamore* (*Miles gloriosus*), représentation au vif du soldat de fortune du siècle des *Diadoques*. *Sycophantes* de profession, ou mieux *Chevaliers d'industrie*, *Changeurs* avides et coquins, *Médicastres* pédants et sots, *prêtres*, *marins*, *pêcheurs*, et tant d'autres ! tous paraissent en scène. Sans compter, les rôles à caractère : le *Superstitieux* de Ménandre, l'*Avare* de Plaute² (dans l'*Aulularia* [la marmite]) !

Telles furent les dernières créations de la poésie grecque : elle y manifeste encore son indestructible puissance plastique, mais elle ne descend plus jusque dans les profondeurs du cœur humain : la copie est tout extérieure, et le sentiment moral s'efface au moment même où le poète a pris son plus brillant essor. Chose remarquable, dans tous ces caractères, dans tous ces portraits, la vérité psychologique est remplacée par les déductions et les développements matériels de l'idée type. L'avare y ramassé *des rognures d'ongle* : il regrette les *larmes versées* comme une dépense perdue ! Pourtant, qu'on se garde de faire un crime au poète de la légèreté superficielle de sa touche. Si la comédie nouvelle pêche par l'absence de profondeur, par le vide de la pensée poétique ou morale, il en faut reporter le tort au peuple tout entier. La Grèce, la vraie Grèce, en était alors à son dernier soupir : patrie, croyances nationales, vie de famille, toute chose noble et belle dans l'ordre moral ou matériel avait cessé d'être. La poésie, l'histoire, la philosophie gisaient épuisées ; il ne restait plus rien à Athènes que les *écoles des rhéteurs*, que le *marché aux poissons* et le *lupanar* ! Qui pourrait s'étonner dès lors du parti pris par le poète ? Qui oserait reprocher à Ménandre les tableaux fidèles où il retrace les existences sociales qu'il a devant les yeux ? Pouvait-il choisir un autre cadre, s'il est vrai que le poète dramatique a pour mission la peinture de l'homme et de la vie humaine ? Et voyez comme la poésie de ce siècle se relève et s'idéalise, lorsqu'elle parvient un seul moment à oublier les détails terre à terre et les mœurs dégénérées de la société athénienne, sans pour cela rentrer dans l'ornière des imitations de l'ancienne école ? Il nous reste un spécimen unique de la *parodie héroïque*, l'*Amphitryon* de Plaute. Un souffla plus pur, plus poétique, ne circule-t-il pas dans ce drame, ruine précieuse entre toutes, parmi les précieux débris du théâtre de ces temps ?

¹ [Dont Cicéron disait, dans son *Cato major* : *Quam gaudebat Truculento Plautus, quam Pseudolo !*]

² [On sait que Molière lui a pris plus d'un trait de son Harpagon, et notamment l'idée et certains détails comiques du fameux monologue.]

L'ironique respect des mortels y fait accueil à des dieux d'humeur accorte: les grandes figures du monde héroïque y contrastent merveilleusement avec la poltronnerie burlesque des esclaves ; et le tonnerre et les éclairs d'un dénouement quasi épique y accompagnent dignement la naissance du fils de Jupiter. Si l'on compare le sans-façon narquois de l'auteur comique, quand il se joue ainsi des anciens mythes, avec la licence habituelle de ses autres drames plus spécialement consacrés à la peinture de la vie des habitants d'Athènes, on l'absoudra facilement de son irrévérence d'ailleurs très poétique. Aux yeux de la morale et de l'histoire, on ne saurait voir là un crime à reprocher aux écrivains de la comédie nouvelle : il y aurait injustice à imputer à faute à tel ou tel d'entre eux de ne s'être pas élevé plus haut que son siècle : leur œuvre a subi le contrecoup de la dégénérescence populaire, loin qu'elle l'ait amenée. Que si maintenant l'on veut apprécier à sa juste valeur l'influence de cette comédie sur les mœurs romaines, il faut bien jeter la sonde jusqu'au fond de l'abîme à peine recouvert par les élégances et les délicatesses de la civilisation grecque contemporaine. C'est peu de chose, à mon sens, que ces grossièretés ordurières, évitées par Ménandre, et qui salissent les pages de ses confrères. Je me sens bien autrement choqué par la stérilité navrante de la vie que cette société mène : les seules oasis qui s'y rencontrent, l'amour sensuel et l'ivresse les remplissent ! Je me sens choqué par cet effrayant prosaïsme qui ne s'anime jamais sinon au bruit des hâbleries de quelque fourbe grisé par ses folles conceptions, et menant avec entrain, du moins, des escapades qui sentent la corde. Mais je m'afflige, par-dessus tout de l'immoralité réelle de cette morale prétentieuse dont il n'est pas jusqu'à Ménandre qui n'ait affublé et fardé ses comédies. Le vice y est puni, j'en conviens : la vertu y est récompensée, et aux peccadilles commises une bonne conversion ou un bon mariage y font suite. Dans certaines comédies, telles que les *Trois deniers* (*Trinumus*) de Plaute, ou dans quelques drames de Térence, chez tous les personnages, chez les esclaves eux-mêmes, vous trouvez par-ci par-là un grain de vertu. Vous y coudoyez en foule des gens honnêtes s'accommodant, il est vrai, des fourberies ourdies pour eux ; des jeunes filles, ayant de l'honneur, quand elles peuvent : et leurs galants, qui leur tiennent digne compagnie, parés des mêmes avantages ! Tout ce monde vous débite force lieux communs de morale : les sentences artistement tournées s'y comptent par milliers comme les mûres dans les bois. Ce qui n'empêche pas qu'au dénouement, après la réconciliation finale, dans les deux *Bacchis* [de Plaute] par exemple, on les voie tous ensemble, les fils qui ont escroqué leurs pères, les pères volés par leurs fils, s'en aller tous ensemble, bras dessus bras dessous, dans quelque mauvais lieu où les attend l'orgie¹ ! C'est du *Kotzebue* tout pur avec son vernis de morale malsaine.

Voilà sur quels fondements et avec quels matériaux la comédie romaine a été construite. Ses conditions esthétiques lui interdisaient l'originalité ; et tout d'abord, il le faut croire, la police locale lui mit un frein et comprima son essor. Nous connaissons un nombre considérable de pièces latines du VI^e siècle de Rome : il n'en est pas une seule parmi elles qui ne s'annonce comme une imitation d'une autre pièce grecque. Son titre n'est complet que quand il énonce, et le nom du drame, et celui du poète hellène. Dispute-t-on, cela arrive parfois,

¹ [Aussi le poète a-t-il cru devoir s'excuser devant son public. Mais son excuse, où la prend-il ? Écoutons-le :

Si ces vieillards n'avaient été des vauriens dès leur jeune âge, vous ne les verriez pas aujourd'hui salir leurs cheveux blancs ! Et l'auteur ne les eut point mis en scène, s'il n'avait pas vu souvent des pères rivaux de leurs fils, dans les lieux de prostitution ! (Plaute, *Bacchis*, Epilogue)]

sur la **nouveauté** de tel ou tel drame ? sachez que la dispute ne roule jamais que sur une question de priorité de traduction. La scène est toujours placée en pays étranger, c'est même une règle obligatoire ; et le genre tout entier a reçu son nom de *comédie à pallium* (*fabula palliata*), parce que le lieu de l'action n'est point à Rome, mais d'ordinaire à Athènes ; et parce que les personnages sont grecs, ou en tout cas ne sont point romains. Dans les détails mêmes, le costume étranger est rigoureusement maintenu, là surtout où le Romain le moins cultivé manifesterait des goûts, des sentiments décidément opposés à ceux de la fable dramatique. Le nom de Rome ne s'y rencontré jamais ; jamais il n'y est fait mention des Romains : si quelque allusion s'adresse à eux on les appelle des **étrangers** en bon grec (*barbari*). Cent et cent fois l'or et l'argent monnayé jouant un rôle, la monnaie romaine n'y est jamais nommée. Ce serait se faire une singulière idée de *Nœvius*, de *Plaute*, de tous ces hommes d'un si grand et si souple talent, que de croire qu'ils ont agi de libre parti pris. Non ! En se plaçant ainsi, carrément et singulièrement, loin de Rome, leur comédie obéissait, à n'en pas douter, à de tout autres nécessités qu'à des règles d'esthétique. Exposer le tableau des rapports sociaux dans Rome, tels que ceux que déroule la comédie nouvelle à Athènes, c'eût été, aux yeux de la Rome du siècle d'Hannibal, commettre un odieux attentat contre les bonnes mœurs et le bon ordre dans la cité. Et comme alors les jeux de la scène étaient donnés par les édiles et les préteurs, tous dans la dépendance du Sénat ; comme les solennités des fêtes extraordinaires, les jeux funéraires par exemple, étaient astreints à l'autorisation préalable du gouvernement ; comme enfin la police romaine prenant partout ses coudées franches y mettait moins de façons encore au regard des représentations comiques ; on voit de suite pourquoi, même après son admission dans le programme des festivités populaires, la comédie n'a jamais eu licence de placer un Romain sur la scène ; et pourquoi, dans Rome même, elle restait bannie pour ainsi dire à l'étranger.

Plus rigoureuse encore était la prohibition imposée aux auteurs de nommer un personnage vivant avec éloge ou avec blâme, ou de faire insidieusement allusion à quelques-uns des événements du jour. Cherchez dans tout le répertoire de *Plaute* et des comiques venus après lui, vous n'y trouverez pas un mot, un seul mot ayant pu jamais attirer un procès pour injure ou pour diffamation¹. A part quelques plaisanteries fort légères, le poète respecte toujours les susceptibilités chatouilleuses de l'orgueil municipal italien : chez lui, jamais d'invectives contre les cités vaincues, si ce n'est quand, par une exception remarquable, il est ouvert libre carrière à sa verve moqueuse contre les malheureux habitants de Capoue et d'Atella ; ou quand encore il se raille à plusieurs reprises des prétentions fastueuses, et du mauvais latin des *Prœnestins*. Des choses et des événements du présent, *Plaute* et ses confrères ne disent rien, sauf tel ou tel vœu émis pour les succès dans la guerre² ou la prospérité dans la paix. En revanche, à toutes

¹ *Bacchides*, 35. — *Trinumus*, 3, 1, 8. — *Trucul.*, 3, 2, 25. — *Nœvius* aussi, qui d'ordinaire se gênait moins que ses confrères, se moque des *Prœnestins* et des *Lanuvians* (*Comm.*, 21, R.). Les rapports furent fréquemment tendus entre les *Prœnestins* et les Romains (*Tite-Live*, 23, 20, 42, 1) : les exécutions qui eurent lieu au temps des guerres de *Pyrrhus* et la catastrophe contemporaine de *Sylla* en font foi. — Naturellement, la censure n'arrêtait pas au passage les plaisanteries innocentes, comme celles qu'on lit dans les *Captifs* (*Captivi*), 1, 2, 56 et 4, 2, 191). — Notons aussi le curieux compliment adressé à *Massalie* dans la *Casina* (5, 4, 1).

² C'est par un vœu de ce genre que se termine le prologue de la *Cassette*, exemple unique dans les écrits latins contemporains, qui nous sont parvenus, d'une allusion directe aux guerres hannibaliennes :

les pages, le poète s'en prend aux usuriers et aux accapareurs en général, aux dissipateurs, aux candidats qui corrompent les élections, aux triomphateurs trop nombreux, aux entrepreneurs de la recette des amendes, aux fermiers des impôts et aux saisies qu'ils pratiquent ; il se récrie contre les hauts prix des marchands d'huile, et une autre fois, la seule, dans le *Curculio* (le *Charançon*), comme par ressouvenir des *Parabases* de la comédie de l'ancienne Athènes, il lance une longue et d'ailleurs peu dangereuse tirade sur la foule qui s'agite dans le Forum. Mais bientôt il s'interrompt dans son accès de patriotisme vertueux et autorisé :

Mais ne suis-je pas fou de m'inquiéter des choses de l'État, quand les magistrats sont là qui s'en occupent ?

En somme, on ne peut rien imaginer de plus anodin, de plus docile que la comédie du VI^e siècle, sous le rapport de la politique¹. Toutefois, le plus ancien des auteurs comiques de Rome dont le nom ait retenti jusqu'à nous, *Gnæus Nævius*, avait fait notablement exception à la règle. Non que je prétende qu'il ait écrit des pièces romaines et originales : mais du moins, à en juger par les quelques débris de sa poésie qui se sont conservés, il osa toucher sans cesse aux choses et aux personnes. N'est-ce pas lui qui bafoue un peintre du nom de *Théodote* ? N'est-ce pas lui qui s'attaque au grand vainqueur de Zama, dans des vers que n'aurait point démentis Aristophane ?

Et cet homme, qui accomplit glorieusement tant de grandes choses, dont les exploits sont vivants et fructifient, cet homme à qui seul portent respect tous les peuples, un jour, son père l'a ramené de chez sa maîtresse à demi vêtu !

Prenait-il son dire à la lettre, quand il s'écriait :

Aujourd'hui, jour de fête de la liberté, je veux librement parler ?

Il dut plus d'une fois s'exposer aux rigueurs de la police ! Quand il adressait à son public de dangereuses questions de la nature de celle-ci :

Comment un si puissant État tombe-t-il sitôt en ruines ? Ne lui fut-il pas aussitôt répondu avec le registre des délits de la police ?

C'est la faute des nouveaux et beaux diseurs, et des jeunes fous !...

Mal en prit à Nævius de ses diatribes politiques et de ses invectives débitées sur le théâtre. La police romaine ne pouvait ni lui octroyer un tel privilège ni tolérer sa licence. Notre poète fut mis en *carcere duro*. Il y resta jusqu'à ce que dans d'autres œuvres comiques il eût publiquement expié ses irrévérences et fait amende honorable. Mais bientôt ayant récidivé, il fut exilé, dit-on [Aul. Gell, III, 3]. La leçon était sévère : elle profita à ses successeurs, et l'un d'eux donne

Voilà l'histoire ! — Bonne santé je vous dis. Puisse votre vrai courage vous donner la victoire, comme au temps jadis. Conservez vos alliés, les anciens et les nouveaux. Augmentez vos auxiliaires par la justice de vos lois. Ecrasez vos ennemis ; cueillez les lauriers et la gloire, et que le Carthaginois vaincu soit puni ! (Cistell., *Prolog.*, in fine)

¹ On ne saurait trop y regarder avant d'interpréter tel ou tel passage de Plaute dans le sens d'une allusion aux événements du jour. La critique moderne a dû rejeter bon nombre de traductions par trop subtiles et évidemment faussées. Ne faudrait-il pas regarder ainsi comme ayant dû tomber sous le coup de la censure tel passage se référant aux Bacchanales, dans la *Casina* (5, 4, 11) ? — V. Ritschl, *Parerg.*, 1, 192. On pourrait, à la vérité, retourner la question, et, s'appuyant sur le texte de cette comédie, et sur beaucoup d'autres encore, où il est parlé des fêtes de Bacchus (*Amphitryon*, 703. — *Aulul.*, 3, 1, 3. — *Bacchid.*, 25 et 371. — *Miles glor.*, 1016. — et *Menechm.*, 836), en tirer simplement la conclusion que, toutes, elles ont été écrites à une époque où il n'y avait nul inconvénient à dire son mot sur les Bacchanales.

clairement à entendre qu'il se soucia fort de ne pas se faire mettre un bâillon à la bouche, comme son confrère Nœvius !

Ainsi se produisit dans l'ordre littéraire un résultat non moins étonnant peut-être que la défaite d'Hannibal sur les champs de bataille. A l'heure où les événements suscitaient au sein du peuple les anxiétés les plus fiévreuses, le théâtre populaire à Rome naît et grandit, sans prendre couleur au contact, des choses politiques.

Pendant ce temps, enfermée dans d'étroites barrières par les exigences des mœurs et par celles de la police locale, la poésie manqua du souffle de vie. Nœvius n'exagérait rien quand il enviait, pour le poète de la Rome puissante et libre, la condition de celui qui vivait sous le sceptre des Séleucides et des Lagides¹. Le succès des œuvres comiques latines dépendit donc et de la perfection plus ou moins grande de chacun des drames grecs choisis pour modèle, et du génie individuel, de l'imitateur on le comprend, d'ailleurs, avec toute la diversité de leurs talents, les comiques romains n'ont laissé qu'un répertoire assez uniforme dans ses traits les plus généraux : il fallait bien accommoder toutes leurs pièces et à des conditions d'exécution et à un public toujours les mêmes. Dans l'ensemble et dans les détails du drame pourtant, la main du poète se mouvait avec une liberté absolue : la raison en est bien évidente. Les pièces originales avaient été jouées jadis sous les yeux de la société dont elles reproduisaient le tableau : en cela avait consisté leur principal attrait. Mais entre le public athénien et l'auditoire romain actuel, il y avait une distance énorme, et ce dernier n'était assurément plus en état de comprendre le poète grec. Est-ce que les Romains, dans ces peintures de la vie hellénique, se seraient intéressés à toutes ces grâces aimables, à cette humanité parfois sentimentale, à ce vernis gracieux mis sur le vide des choses ? Le monde des esclaves avait même changé : l'esclave romain appartenait au mobilier domestique : celui d'Athènes n'était qu'un serviteur, après tout. Le maître épouse-t-il une femme de condition servile ? Condescend-il à discourir sérieusement, humainement avec son valet ? Le traducteur romain prend grand soin de rappeler au spectateur que le drame se passe à Athènes, où de telles énormités n'ont rien qui choque². Quand plus tard on se met à écrire des comédies en *costume romain* [*comœdia togata*], aussitôt disparaissent les valets roués et sournois, se moquant de leurs maîtres qu'ils mettent en lisières. Un auditoire romain ne les supporterait pas. Les portraits de caractère, les profils pris dans certaines classes sociales, si crus, si grotesques parfois qu'ils fussent, s'accommodaient bien mieux à la scène latine que les esquisses élégantes de la vie quotidienne du beau monde d'Athènes : mais même parmi les premiers, il en était beaucoup, souvent des meilleurs et des plus originaux, tels que la *Thaïs*, l'*Entrepreneuse de mariages* [Δημιουργός], la *Devineresse* [Θεοφορούενη], le *Prêtre mendiant* [de Cybèle, Μηνναγύρτης], et d'autres créations de Ménandre, que le poète latin avait dû négliger, pour s'en tenir de préférence à certains métiers plus généralement connus à Rome, grâce aux importations du luxe de table des Grecs. Pourquoi Plaute se complait-il à mettre en scène l'*artiste culinaire* et le

¹ Peut-on donner un autre sens à ce passage remarquable de sa *Jeune fille de Tarente* [*Tarentilla*] ?

Ce qui devrait, à bon compte, ne valoir un succès sur la scène, il n'est nulle part de roi qui veuille me le contester ! combien chez les rois l'esclave est mieux traité, que l'homme libre ici ?

² Rappelons ce que dit Euripide des sentiments ayant cours dans la Grèce de son temps en matière d'esclavage (*Ion*, 854, cf. *Helena*, 728) : Une seule chose fait la honte de l'esclave, son nom ! Partout ailleurs, l'esclave n'est pas au-dessous de l'homme libre dès qu'il est honnête homme !

parasite ? Voilà les personnages qu'il dessine avec amour et qu'il saisit sur le vif ! N'en devons-nous pas conclure que déjà les cuisiniers grecs allaient offrant leurs services en plein marché ? Et Caton, dans ses instructions à son intendant, ne se croyait-il pas obligé d'interdire le parasite ? — Il en était de même du dialogue. Tout ce fin et attique langage de l'original, le traducteur dut presque toujours l'omettre. En face de ces tavernes et de ces *lupanars* raffinés d'Athènes, le rude habitant de Rome et le paysan de la banlieue n'eussent su où ils en étaient. Il me semble voir des citoyens d'une petite ville allemande transplantés tout à coup au milieu des mystères de l'ancien *Palais-Royal* ? Ils n'auraient rien compris aux raffinements savants de la *cuisine grecque* ! Que si, dans les imitations des comiques latins, nous assistons à de fréquents pique-niques ; c'est le rôti de porc, le ragoût usuel et grossier des Romains qui l'emporte toujours sur les pâtisseries variées, sur les sauces, les poissons et les plats recherchés de l'Attique ! Enfin, les énigmes, les chansons à boire, qui jouent chez les Grecs un si grand rôle à côté des tirades de rhéteurs et de philosophes, tout cela a disparu ou peu s'en faut : çà et là, seulement, vous en rencontrez encore quelque vestige.

Obligés, ainsi, à cause de leur public, à bouleverser toute l'économie des pièces originales, les comiques romains étaient inévitablement conduits à faire entrer dans leur fable toutes sortes d'incidents amalgamés pêle-mêle, et n'ayant rien de commun avec l'art de la composition dramatique. Il leur fallut rejeter fréquemment des rôles tout entiers, les remplacer par d'autres choisis dans le répertoire du même maître ou d'un autre poète, ce qui, je l'avoue, ne leur réussit pas aussi mal qu'on le pourrait croire. Il est vrai de dire que chez le modèle grec, la charpente des pièces était ramenée à des règles purement matérielles, et que les personnages et les mobiles de l'action ne variaient guère. Les poètes, du moins les plus anciens, se permettaient aussi les plus étranges licences. Prenez le *Stichus* de Plaute, joué en 554 [200 av. J.-c.], et d'ailleurs excellent, vous y voyez deux jeunes femmes que leurs pères s'évertuent à faire divorcer d'avec leurs maris restés absents depuis trop longtemps. Elles se conduisent en louables Pénélopes, jusqu'à ce qu'un beau matin les maris reviennent enrichis par le commerce : alors tout s'arrange pour le mieux, au moyen d'une jolie esclave donnée en cadeau au beau-père ! Dans la *Casina*, qui eut un succès de vogue, on ne voit pas la jeune fiancée qui donne son nom à la pièce, et dont le sort fait le nœud de l'action : pour tout dénouement, il est dit dans l'*Épilogue*¹ que le reste se passe à l'intérieur du logis. D'autres fois, le fil de l'intrigue est brusquement brisé ; ailleurs le poète l'abandonne sans plus s'en soucier à l'avenir, toutes choses qui témoignent d'un art hâtif, incomplet. Remarquons pourtant qu'il y a là bien moins inhabileté de main chez l'arrangeur de la pièce, qu'indifférence absolue du public de Rome pour les lois esthétiques : mais un jour vint où le goût s'étant épuré, force fut bien à Plaute et aux autres comiques de donner à l'intrigue un soin plus attentif : les *Captifs*, le *Pseudolus*, les deux *Bacchis*, par exemple, sont excellemment agencés, et *Cœcilius*, l'un des héritiers de Plaute, se fit un nom particulièrement célèbre par la composition bien ordonnée et savante de son drame.

¹ [Ainsi parle le *chef de la troupe (grex)* : il annonce, le dénouement qui se fera, comme on dirait aujourd'hui, derrière la toile :

Spectateurs, nous allons vous dire ce qui va se passer dans ce logis. On découvrira que cette *Casina* est la fille du voisin, et elle épousera Euthynice, le fils de notre maître.]

Dans l'exécution de détail, le poète avait d'une part à mettre les choses sous les yeux mêmes, et le plus près possible, de son public romain : d'un autre côté, la loi de police l'astreignait à placer sa scène à l'étranger. De là, les plus singuliers contrastes ! Au milieu de ce monde tout grec, quoi de plus étrange que d'entendre appeler par leurs noms les divinités romaines, que d'entendre parler la langue appartenant au droit sacré, aux institutions militaires ou judiciaires de Rome ? Les *édiles*, les *triumvirs* y coudoient les *agoranomes* et les *démarques* ! Le drame se passe en *Étolie* ou à *Épidaure* : mais voilà que les spectateurs sont sans plus de façon ramenés au *Vélabre* ou au *Capitole*. C'est de la barbarie assurément qu'un tel mélange, que toutes ces dénominations de localités latines foisonnant en pleine Grèce. Pourtant, je l'avoue, ces impossibilités amusent jusque dans leur naïveté. Mais ce que je ne puis tolérer, c'est l'élégance de l'original étouffée sous l'enveloppe grossière de la traduction latine. L'auditoire, il est vrai, n'avait lui-même rien d'attique, et le poète romain a cru tout le premier à là nécessité de ce travestissement. Quelquefois aussi, les nouveaux comiques d'Athènes, par le cynisme de leurs conceptions, ne laissaient plus rien à faire au copiste futur. Il est telle comédie de Plaute, l'*Asinaire*, par exemple, dont la trivialité et la platitude inouïes ne sont assurément pas du fait seul de l'imitateur. Au résumé, la comédie romaine est grossière avec préméditation, soit que le poète y ait ajouté de son cru, soit, tout au moins, que sa compilation affecte de reproduire les excès de l'original. Les coups de bâton pleuvent sans fin ni trêve : les coups de fouet y menacent comme grêle le dos des esclaves, et rappellent à ne pas s'y tromper la discipline de la maison de Caton : de même, les tirades et les invectives continuelles contre les femmes remettent en mémoire les colères du vieux censeur contre le beau sexe. Enfin, quand le comique romain veut inventer, quand il veut jeter le sel de sa plaisanterie sur les élégances du dialogue athénien, il tombe souvent dans la niaiserie vide et dans la brutalité la plus incroyable du langage¹. — En revanche, on ne saurait trop louer le souple et sonore vers comique des Latins. Ce vers fait honneur aux poètes de l'époque. Si le *trimètre iambique*, qui domine chez les Grecs, et s'adapte admirablement à l'allure du dialogue tempéré, a été constamment remplacé chez les imitateurs romains par le *tétramètre iambique* ou *trochaïque*, il faut se garder à ce sujet de les accuser d'impéritie : au besoin, ils maniaient fort bien aussi le *trimètre* ; mais s'accommodant de préférence au goût moins exercé de leur public, ils flattaient son oreille avec les harmonies plus remplies du grand vers, alors même qu'il n'y avait pas convenance parfaite à s'en servir.

¹ Citons pour exemple, la scène du *Stichus*, où le père de famille, passant en revue avec ses filles les qualités que doit réunir une bonne épouse, se pose tout à coup la question la plus incongrue du monde, et se demande lequel vaut le mieux d'épouser une jeune fille ou une veuve, uniquement pour amener une réponse non moins déplacée dans la bouche de celle qui la fait, et une sortie contre les femmes qui n'est autre chose qu'un absurde lieu commun. Mais ce n'est là qu'une peccadille. — Dans le *Collier*, (*Πλόξιον*) de Ménandre, un mari conte à un voisin sa peine :

J'ai épousé Lamia, l'héritière ; te l'avais-je dit ? Non. — Cette maison est à elle, ainsi que les champs et tout ce qui est alentour. Mais quel fléau, le pire de tous, que cette femme ! A charge à tous : non pas à moi seul, mais à son fils, à sa fille plus encore !
— Le mal est sans remède, je le vois bien !

Dans l'imitation latine, du poète Cœcilius, le dialogue simple et élégant tout ensemble du comique d'Athènes fait place aux grossièretés qui suivent :

Ainsi, ta femme est une pie-grièche ? — Tu me le demandes ! — Mais... — oh ! ne m'en parle pas ! Quand je rentre et que je m'assieds, il me faut essayer d'abord le baiser d'une bouche à jeun ! — Ah ! c'est frapper juste ! Elle veut te faire rendre ce que tu as bu dehors !

[V. Aul. Gell., 2, 23. - Tout le chapitre est consacré à une intéressante comparaison entre Cœcilius et Ménandre.]

Enfin la mise en scène atteste l'indifférence profonde et de l'*impresario* et de l'auditoire pour les règles esthétiques du drame. Les vastes dimensions du théâtre, chez les anciens, la représentation donnée en plein jour, ne laissaient pas de prise aux finesses du geste : des hommes y jouaient les rôles de femmes : il fallait communiquer à la voix un plus ample volume, toutes conditions scéniques et acoustiques exigeant l'emploi du masque sonore. Les Romains adoptèrent les mêmes pratiques : quand la pièce était jouée par des amateurs, ceux-ci ne se montraient jamais que masqués. Il n'en fut point ainsi pour les représentations des comédies traduites ; les acteurs ne reçurent pas le masque obligé et artistique de la Grèce : par suite, et sans compter les autres inconvénients non moins sérieux, il leur fallut, dans les conditions acoustiques très défectueuses de la scène latine¹, forcer la voix au delà des limites convenables. *Livius Andronicus*, le premier, lorsqu'il se rencontrait un passage à chanter, eut recours à un détestable, mais inévitable expédient. Il plaça le chanteur hors de la scène, et pendant que celui-ci remplissait sa tâche, l'acteur chargé du rôle l'accompagnait de son jeu muet. — Quant aux décorations et aux machines, les entrepreneurs de la fête auraient assez mal trouvé leur compte à déployer une magnificence coûteuse. A Athènes, le théâtre représentait d'ordinaire une rue de ville, avec des maisons pour fond : les décorations ne changeaient pas. Toutefois, au milieu d'autres appareils dont je ne parle pas, se mouvait un mécanisme spécial destiné à faire avancer sur la scène une autre scène plus petite, figurant l'intérieur d'une habitation. — A Rome, on ne voyait rien de tout cela : il y aurait injustice dès lors à reprocher aux comiques d'avoir mis en pleine rue l'action tout entière, et même jusqu'au lit de la femme en couches.

Tels étaient les principaux caractères de la comédie romaine au VI^e siècle. L'importation du drame grec à Rome, les conditions suivant lesquelles elle eut lieu nous ont valu, après tout, sur les deux civilisations voisines, des tableaux d'un inestimable prix, à ne les envisager qu'au point de vue de l'histoire. Mais comme l'art et les mœurs chez le modèle se trouvaient alors à un médiocre niveau, chez le copiste ils descendirent plus bas encore. Toute cette cohue mendicante, que les arrangeurs romains ne laissèrent en scène que sous bénéfice d'inventaire, semble hors de sa route, et comme perdue sur le théâtre latin : plus de caractères finement touchés : la comédie elle-même n'a plus pied sur le terrain du réel les personnes et les situations s'y mêlent arbitrairement et sans raison comme les cartes que bat le joueur. L'original montrait la vie au vrai : la copie n'en montre plus que la charge. Et comment faire mieux avec une *direction théâtrale*, qui, ayant annoncé des jeux à la grecque, flûtistes, chœurs dansants, tragédiens et athlètes, ne craindra pas pour clore son programme de le changer en une mêlée de coups ? Comment mieux faire avec ce public grossier, qui, selon le mot des poètes des temps postérieurs, quittera le théâtre en masse, dès qu'il verra poindre ailleurs un pugiliste, un danseur de corde, ou un lutteur ? Et puis, qu'on n'oublie pas l'humble condition de ces anciens comiques de Rome. Pauvres esclaves ou artisans qu'ils étaient, eussent-ils eu le goût meilleur, et un meilleur coup d'œil, encore leur fallait-il lutter contre la rudesse frivole de leurs auditeurs ? Tout ce qu'ils pouvaient faire en deçà du miracle, ils l'ont fait. Ils ont compté dans leur bande un certain nombre de génies vifs et pleins de sève, qui, recevant leurs sujets tout faits des mains de l'étranger, les ont su ramener, tout

¹ Même quand, plus tard, leurs théâtres se construisirent en pierre, les Romains ne placèrent pas sous les acteurs ces grands vases acoustiques dont firent tant usage les architectes grecs (Vitruve, 5, 5, 8).

au moins, dans le cadre de la poétique nationale, et illuminant les voies frayées avant eux, ont ainsi mis au jour des créations réjouissantes et d'une incontestable importance.

A leur tête est *Gnaeus Naevius*, le premier qui dans Rome ait mérité le nom de poète. Autant qu'il est possible d'asseoir un jugement sur son compte, d'après les opinions des anciens eux-mêmes et sur le vu des trop minces fragments qui nous en restent, il a été l'un des plus remarquables et des plus considérables auteurs de toute la littérature latine. Contemporain de L. Andronicus, mais plus jeune que lui, il marquait déjà au début des guerres d'Hannibal : il paraît n'avoir fini d'écrire qu'après ces mêmes guerres closes. — Il se rattache en général à la filiation de l'esclave Tarentin, et comme il arrive d'ordinaire là où la littérature est importée toute faite, il suit son maître dans tous les sentiers où celui-ci s'engageait. A la même heure qu'Andronicus, il écrit des épopées, des tragédies, des comédies, lui prenant jusqu'au système de sa versification. Il y a cependant un abîme entre les deux poètes, comme entre leurs poésies. Nævius n'est ni un affranchi, ni un pédant d'école, ni un acteur dramatique : il est citoyen, non des plus considérables, sans reproche toutefois, d'une des cités latines de la Campanie ; il a combattu en soldat durant la première guerre punique¹. Comparée à celle de Livius, la diction de Nævius peut passer pour un modèle de clarté facile, de souplesse libre et sans affectation ; il a horreur du pathos et de l'enflure, et les évite même dans la tragédie : malgré de fréquents hiatus, et en dépit de maintes licences abandonnées plus tard, son vers coule aisé et noble tout à la fois². La poésie rude et fruste de Livius me rappelle sous certains rapports les vers [allemands] de l'école de Gottsched³ ; elle ne sort pas de l'âme, obéit à des impulsions tout extérieures, et porte des lisières grecques. Mais Nævius, émancipant la muse latine, alla frapper, de sa baguette magique aux seules et vraies sources d'où pouvait jaillir la poésie italienne populaire, l'histoire nationale et la comédie. Son épopée n'est plus seulement un livre où épellent les enfants qui vont à l'école ; elle s'adresse au public qui lit et qui écoute. Le drame, avant lui, comme le costume, comme les autres accessoires

¹ Il règne une confusion fâcheuse dans les documents biographiques qui le concernent. Ayant porté l'épée durant la première guerre punique, il n'a pu naître plus tard que 495 [259 av. J.-C]. Dès 519 [-235], on joua ses drames, ceux de ses débuts, sans doute (Aul. Gell., 12, 21, 45). L'opinion commune plaçait sa mort en 550 [-204] : mais Caton doutait de l'exactitude de cette date (Cicéron, *Brut.*, 15, 60), et Caton avait raison. Si elle eût été vraie, il aurait fini à l'étranger pendant la guerre d'Hannibal. Mais ses vers satiriques sur Scipion sont évidemment postérieurs à la bataille de Zama. Sa vie se place donc entre 490 et 560 [-264/-194]. Il aurait été dès lors le contemporain des deux Scipions, morts en 543 [-211] (Cicéron, *de Rep.*, 4, 10) : il aurait été de dix ans plus jeune qu'Andronicus, et de dix ans aussi, peut-être, l'aîné de Plaute. A. Gelle fait directement allusion à son origine campanienne ; et lui-même, s'il était possible de douter de sa nationalité latine, la mentionne dans son épitaphe bien connue. Fut-il citoyen romain, ou seulement citoyen, de Calès ou de quelque autre cité latine de Campanie ? La seconde hypothèse paraît la plus probable, et par là s'expliquent facilement les rigueurs impitoyables de la police romaine envers lui. Dans tous les cas, il n'a pas été acteur, puisqu'il servait dans l'armée.

² Que l'on compare, pour s'en rendre compte, ce début, de sa tragédie de Lycurgue avec le fragment qui nous reste aussi de Livius :

Vous qui veillez auprès du royal cadavre, allez de suite vers ces lieux ombragés on
poussent les arbres semés d'eux-mêmes.

Ou encore les paroles célèbres adressées par Hector à Priam, dans les *Adieux d'Hector* :

Etre loué par toi m'est doux, Ô mon père, toi que louent les hommes !

Ou enfin, ce joli vers de la *Tarentilla* (la *Fille de Tarente*)

A l'un, un signe ; à l'autre, un coup d'œil ; elle aime l'un, elle tient l'autre !

³ [Gottsched (1700, † 1766), né près de Koenigsberg, critique, grammairien et littérateur, chef de l'école littéraire puriste du XVIIIe siècle.]

scéniques, n'était que l'affaire de l'acteur, ou que travail d'artisan. Par lui, il devient la chose principale ; et désormais l'acteur est au service du poète. Ses créations sont frappées au cachet populaire. Le drame national, l'épopée nationale, voilà l'ouvrage qu'il veut sérieusement entreprendre (de son épopée nous reparlerons plus bas) ! Quant à ses comédies qui furent peut-être ses productions les mieux réussies, et les mieux adaptées à la vraie nature de son talent, elles ont subi, nous l'avons dit déjà, la loi des influences étrangères : le poète s'est vu forcément renfermé dans le cadre des Grecs. Il n'en a pas moins laissé loin derrière lui, et ses successeurs, et probablement même ses bien ternes modèles, dans ses gaies et libres peintures et dans ses esquisses toutes vivantes de la vie contemporaine, entrant ainsi, et poussant assez loin dans la voie comique d'Aristophane. Il avait conscience de ses mérites, et dans l'épithaphe qu'il écrivit pour lui-même, il ne craint pas de dire ce qu'il a fait pour son pays.

S'il était permis aux immortels de pleurer les mortels, les divines Camènes pleureraient Nævius le poète : car, du jour où il est descendu sous les voûtes de l'Orcus, les Romains ont désappris le parler de la langue latine¹.

Une telle fierté n'était point malséante chez l'homme qui s'était conduit en brave dans les guerres contre Hamilcar et Hannibal, qui les avait vus tomber vaincus : elle convenait au poète qui, dans ce siècle profondément agité, dans ces jours consacrés aux délirantes allégresses de la victoire, avait trouvé la juste note et la véritable expression du sentiment populaire. Nous avons dit ailleurs quelles affaires il se fit avec les triumvirs, et comment, exilé de Rome pour la liberté de son langage, il alla finir ses jours à Utique. Là, comme d'ordinaire à Rome, l'individu fut sacrifié au *bien public* ; et le beau dut le céder à l'utile.

Nævius eut pour contemporain *Titus Maccius Plautus*, plus jeune que lui (500-570 [204-180 av. J.-c.]). De beaucoup son inférieur dans l'ordre des conditions sociales, Plaute se fit aussi une idée bien moins haute de la mission du poète. Il était né à *Sassina*, petite ville jadis ombrienne, mais peut-être déjà latinisée. Il exerça à Rome le métier d'acteur, y gagna de l'argent ; perdit sa fortune dans des spéculations commerciales malheureuses : puis, devenu poète de théâtre et arrangeur de comédies grecques, il se consacra exclusivement à ce genre littéraire, sans d'ailleurs prétendre, à ce qu'il semble, à des conceptions plus originales. Les artisans en comédie étaient alors nombreux ; mais leurs noms, à presque tous, ont disparu de l'histoire. En général, ils ne publiaient pas leurs pièces², et ce qui reste de leur répertoire a été transmis à la postérité sous le nom du plus populaire d'entre eux, de Plaute. Les littérateurs du siècle suivant ont compté jusqu'à cent trente **pièces plautiniennes**, pour la plupart ou tout à fait étrangères à notre auteur, ou qui n'ont été que revues et retouchées par lui. Les principales nous sont parvenues. Ce n'en est pas moins chose fort difficile que de porter un jugement motivé sur ses mérites et son génie : souvent même on tenterait l'impossible à vouloir le faire, puisque nous ne possédons pas les drames originaux. Des arrangements faits sans choix, et s'attaquant aux

¹ [Orgueil campanien ! s'écrie Aul. Cell. Mais cet orgueil est justifié par l'assentiment de tous les bons juges nationaux, Caton, Cicéron, etc.]

² Il faut bien admettre cela : autrement on ne saurait comprendre comment les anciens ont pu hésiter si souvent sur l'authenticité ou la non authenticité de tels et tels drames de l'école plautinienne. En effet, nul écrivain romain, autant que Plaute, n'a laissé prise à d'insolubles incertitudes. A cet égard, comme aussi sous d'autres rapports, il existe entre Shakespeare et lui des analogies assurément remarquables !

[V. A Gell., I, III, 3, *de noscendis explorandisque Plauti comædiis*. On retrouvera dans cette curieuse dissertation plus d'un précieux détail dont M. Mommsen a fait profit.]

mauvaises pièces aussi bien qu'aux bonnes ; les arrangeurs, esclaves de la police et du public avant tout ; nulle préoccupation d'art chez l'auteur ou chez l'auditeur, pour plaire à celui-ci, la bouffonnerie et la trivialité remplaçant la grâce de l'original, voilà les caractères généraux de toutes ces pièces sorties de la même fabrique de traduction ; leurs défauts sont partout les mêmes, et ne sauraient être reprochés à tel ou tel des *écrivains* (*scriptores*). Mais ce qu'il faut louer chez Plaute au moins, c'est la langue qu'il manie en maître, c'est le rythme qu'il varie, c'est l'habileté rare des situations heureusement posées et conduites au profit de l'effet scénique ; c'est le dialogue presque toujours aisé, d'un tour excellent souvent ; enfin, et par-dessus tout, c'est sa gaieté verte et pleine de sève, s'épanchant en heureuses saillies, n'épuisant jamais son vocabulaire d'invectives plaisantes, de mots composés les plus divertissants, arrivant à l'effet comique, irrésistible, par les tableaux d'une mimique heureuse, par les situations et les jeux de scène jetés à propos dans son drame ! A tous ces mérites, on reconnaît la main de l'homme qui a longtemps vécu sur le théâtre. Non que j'hésite à reconnaître qu'il faille reporter aux comédies originales bien des détails réussis que l'arrangeur n'a eu qu'à transférer dans l'œuvre nouvelle, plutôt qu'il ne les a inventés lui-même. On ne sera que juste et bienveillant tout ensemble, en disant que ce qui lui appartient dans ces comédies est d'assez médiocre valeur ; et pourtant c'est par là qu'il a conquis sa popularité. Il fut le poète dramatique national ; il garda toujours la première et la meilleure place sur le théâtre latin ; et après la chute de Rome et, du monde romain les comiques du monde moderne revinrent à lui plus d'une fois¹.

Moins que pour Plaute encore nous serions en mesure de juger par nous-mêmes du génie de *Staius Cœcilius*, le troisième et dernier comique de l'époque (nous disons le dernier : car *Ennius*, qui écrivit aussi des comédie, n'y obtint aucun succès). Cœcilius, comme son illustre confrère, était d'humble condition et par son origine et par son métier. Né dans la Gaule transpadane, dans la région de *Mediolanum*, il fut amené à Rome avec les prisonniers faits chez les Insubres, et il y vécut, esclave d'abord, plus tard affranchi, du produit de ses pièces tirées du théâtre grec ; il y demeura jusqu'à sa mort, qui paraît avoir été précoce (586 [168 av. J.-C.]). Il n'écrivit point purement, ce qui s'explique par son origine ; en revanche, il se fit remarquer, on l'a vu déjà, par l'habile et forte composition de son drame. Il ne trouva d'ailleurs qu'assez mince faveur auprès du public, et la postérité elle-même le délaissa pour Plaute et Térence. D'où vient donc que les critiques des temps vraiment littéraires, que les critiques des siècles de Varron et d'Auguste, le placent au premier rang parmi les arrangeurs de pièces grecques ? Serait-il vrai qu'aux yeux de la médiocrité qui juge, le poète décemment médiocre l'emporte sur le génie qui excelle par un seul côté ? Vraisemblablement les critiques de Rome ont pris Cœcilius en faveur parce qu'il fut plus régulier que Plaute ; et plus vigoureux que Térence. Pourtant tout porte à croire qu'il resta bien au-dessous de Térence et de Plaute.

On trouvera sévères peut-être les jugements de l'histoire littéraire envers les comiques latins. Que si tout en tenant compte à quelques-uns du talent souvent estimable qui brille dans leur répertoire de traductions dramatiques, elle se voit en même temps forcée de leur refuser la palme du génie artistique ou de nier qu'ils aient ressenti les pures aspirations de l'art, elle prononcera une sentence

¹ [Je ne puis résister au devoir de citer ici l'excellente traduction française de Plaute par M. Naudet (*Collect. Panckoucke*), et surtout la fine et érudite notice biographique qu'il a plus récemment publiée dans la *Nouvelle biographie générale*, éditée par Didot frères. J'y renvoie le lecteur.]

plus rigoureuse encore, lorsqu'elle mesurera leur influence sur la marche des mœurs. La comédie grecque qu'ils copient, pratique la doctrine de l'indifférence en matière de morale : jamais elle ne s'élève au-dessus du niveau de la corruption publique. La comédie romaine naît et grandit, au contraire, dans un siècle flottant encore entre l'austérité antique et la dégénérescence qui commence ; elle devient aussitôt l'école officielle de l'hellénisme et du vice ! Immorale partout, dans le cynisme de son langage comme dans ses accès de sentimentalité lascive, usurpant à faux le nom de l'amour, et prostituant ainsi les corps et les âmes ; affecte-t-elle la générosité des idées, elle va à rebours aussitôt du vrai et du naturel ! Puis, glorifiant et mettant en scène la vie des tavernes, mêlant ensemble les grossièretés rustiques du Latium et les raffinements d'une civilisation étrangère, elle prêche à l'assistance la dépravation grecque entée sur la démoralisation croissante de Rome ! Plus d'un pressentait ce résultat. En veut-on la preuve ! qu'on lise ces quelques vers de l'*Épilogue des Captifs* (Plaute).

Spectateurs, cette pièce est écrite selon la loi des chastes mœurs ! Vous n'y avez vu ni amours, ni caresses, ni supposition d'enfant, ni argent escroqué, ni jeune galant affranchissant une courtisane à l'insu de son père. Elles sont rares chez les poètes, les comédies comme celle-ci, où les bons apprennent à être meilleurs. Si donc elle vous plaît, si nous avons pu plaire, et ne pas encourir votre mécontentement, faites ce signe !... (l'acteur applaudit). Vous qui voulez que la vertu ait sa récompense, donnez vos applaudissements !

On peut voir par là quelle était la pensée du parti des mœurs au sujet de la comédie grecque. Ajoutons que dans ce drame *honnête des Captifs*, **cette avis rara**¹ tant vantée par le poète, la morale n'est bonne qu'à tromper et séduire plus sûrement l'innocence. Qui peut douter que de tels enseignements n'aient rapidement avancé et mûri la corruption ? Un jour Alexandre de Macédoine, entendant lire une comédie de l'école nouvelle, n'y trouva que dégoût, et le poète, de s'excuser, disant que la faute n'en était point à lui, mais au roi ; et que pour se plaire à son théâtre il fallait mener la vie de tavernes et de tripots, donner et recevoir des coups tous les jours à propos de quelque fille ! — Cet homme connaissait son métier ; et si nous voyons les Romains prendre plaisir peu à peu, au spectacle des comédies grecques, nous savons aussi ce qu'il leur en coûtera. A mon sens, le tort du gouvernement n'est point tant de n'avoir presque rien fait en faveur de cette poésie dramatique, que de l'avoir seulement tolérée. Le vice se propage sans qu'il soit besoin de chaires publiques, je le veux : encore n'est-ce pas là une raison pour le laisser monter en chaire. Mais, dit-on, cette comédie à l'instar des Grecs n'osait pas mettre le pied au milieu des institutions de Rome ; elle ne touchait pas à la personne des Romains ! Excuse mauvaise ; pur artifice de langage ! Elle eût été moins dangereuse, je le crois, s'il lui avait été ouvert plus libre carrière ; si la mission de l'artiste s'anoblissant, il avait pu créer une poésie originale et vraiment romaine. La poésie aussi a une puissante force morale ; elle sait guérir les profondes blessures qu'elle inflige ! Donc, le gouvernement fit trop ou trop peu : les demi-mesures de sa politique intérieure, et le cagotisme immoral de sa police ont assurément contribué à précipiter encore la marche effrayante de la corruption romaine.

¹ [M. Mommsen dit textuellement ce *corbeau blanc*, locution familière qui correspond à notre *merle blanc*.]

Pendant que dans la métropole le poète comique, sous le coup des prohibitions officielles, ne peut mettre sur la scène, soit les événements intéressant la patrie, soit ses concitoyens eux-mêmes, il gagne sa cause ailleurs, et la comédie nationale des peuples latins, laissée à sa liberté entière, trouve jour à se produire. En effet, à l'époque où nous sommes, les Latins ne sont point encore fondus dans la cité romaine ; et le dramaturge, maître de porter sa fable à Athènes et à Massalie, la peut aussi placer dans l'une des villes jouissant du droit de Latinité ; telle est l'origine de la comédie latine originale (*fabula togata*)¹ : *Titinius*, le premier poète qui l'ait écrite florissait vraisemblablement vers la fin de la période des guerres puniques². La *Togata*, elle aussi, va puiser dans la pièce à intrigue de l'école nouvelle athénienne : mais au lieu de ne faire que traduire, elle imite librement. Son théâtre est en Italie : ses personnages portent le vêtement national, la toge. On y assiste au tableau de la vie sociale des Latins dans sa naïveté, avec le mouvement qui lui est propre. L'action se place en plein milieu des mœurs bourgeoises des villes moyennes latines, ainsi que l'indiquent assez les titres même des pièces : la *Joueuse de harpe*, ou la *Jeune fille de Ferentinum* (*Psaltria*, ou *Ferentinatis*), la *Joueuse de flûte* (*Tibicina*), la *Femme juriste* (*Jurisperita*), les *Foulons* (*Fullones*), et ainsi des autres. Nous y voyons, par exemple, un petit citoyen latin commandant sa chaussure *sur le modèle des sandales des rois d'Albe*. Chose remarquable : déjà les rôles de femmes y sont plus nombreux que les rôles d'hommes³. Le poète, dans l'accès de sa liberté nationale, y célèbre les temps glorieux des guerres de Pyrrhus : il tient en médiocre estime ses voisins de latinité nouvelle ;

Qui parlent osque et volsque, ne sachant dire mot en latin !

¹ Dans la langue juridique et technique, le mot *togatus* désigne plus spécialement l'Italien, par opposition avec l'étranger, et aussi avec le citoyen de Rome. Tel est surtout le sens de la phrase *formula togatorum* (*Corp. insc. lat.*, I, n° 200, v. 21, 50). Il faut entendre par là les miliciens italiotes, en dehors du cadre des légions. Hirtius est le premier qui ait appelé *Gallia togata* la Gaule cisalpine ou citérieure, et peu de temps après lui cette appellation disparaît. Sans doute, il qualifie ainsi la contrée, à raison de sa condition juridique : de 665 à 705 [89- 49 av. J.-C.], en effet, la plupart des cités y étaient régies selon le droit italique. — Virgile (*Æneid.*, I, 282), parlant à la *gens togata*, à côté du peuple romain, semble avoir en vue la nation latine. — De tout cela, s'il faut conclure que la *fabula togata* était au Latium ce que la *fabula palliata* était à la Grèce : chez l'une et l'autre, la scène est transportée à l'étranger, la ville et le peuple de Rome restant choses interdites au poète comique. La preuve que la *togata* ne pouvait placer sa fable que dans les villes du droit latin se rencontre dans ce fait que, pour autant que nous sachions, toutes les villes où se passe l'action dans les pièces de *Titinius* et d'*Afranius*, *Setia*, *Ferentinum*, *Vélitres*, *Brindes*, ont certainement eu le *jus italicum* jusqu'aux temps de la guerre sociale. Dès que la cité est donnée à toute l'Italie, les poètes cessent de mettre dans les villes latines le lieu de la scène, et pour ce qui est de la Gaule cisalpine, juridiquement placée dans la condition des villes du droit latin, elle était trop éloignée sans doute des poètes dramatiques de la capitale. Aussi, à dater de là probablement, il n'a plus été écrit de comédies à toge. Il semble que pour les remplacer, quant au lieu de la scène, on ait songé alors aux villes *assujetties*, à *Capoue*, à *Alélla*. L'*Aléllane* a donc en quelque sorte continué la *togata*.

² L'Histoire littéraire est muette en ce qui le concerne. Tout ce que l'on peut conclure d'un passage de Varron, c'est qu'il était l'aîné de Térence (558-595 [196-159 av. J.-C.]) (V. Ritschl, *Parerg.*, 1, 194). Mais il n'y faut point aller chercher autre chose, et s'il paraît vrai que, des deux groupes de poètes que Varron compare, le second, composé de *Trobea*, d'*Attilius* et de *Cœcilius*, serait en somme plus ancien que l'autre (*Titinius*, *Térence*, *Atta*), il ne s'en suit pas le moins du monde que l'aîné du jeune groupe soit plus jeune aussi que le moins âgé du groupe antérieur.

³ Des quinze comédies titiniennes dont les titres nous sont parvenus, il en est cinq seulement à rôle d'homme principal (*Baratus* ? *Cœcus*, *Fullones*, *Hortensius*, *Quintus*, *Varus*). On en compte neuf appartenant à l'autre sexe (*Gemina*, *Jurisperita*, *Prilia* ? *Privigna*, *Psaltria* ou *Ferentinatis*, *Selina*, *Tibicina*, *Veliterna*, *Ulubrana* ?) Dans deux de ces pièces (la *Jurisperita* et la *Tibicina*), les rôles principaux parodiaient, à ce qu'il semble, des professions évidemment masculines. Dans les rares fragments qui nous restent, c'est aussi le monde féminin qui tient le plus de place.

La Togata du reste se joue à Rome aussi bien que la comédie purement grecque : mais elle a pu et du s'inspirer aussi de cet esprit d'opposition provinciale, dont Caton, dès ces temps, et dont Varron, plus tard, se feront les organes. De même que chez les Allemands, où la comédie était fille de la comédie française, absolument comme celle de Rome était fille, de la musé d'Athènes, on a vu l'accorte *Lisette*, faire place à *Francisca, la chambrière*, de même à Rome, le théâtre comique national s'éleva à côté du théâtre hellénique ; et sans pousser aussi loin l'essor poétique qu'en Allemagne, il ne laissa pas de suivre une voie semblable et de rencontrer peut-être des succès pareils.

La tragédie grecque fut importée à Rome à la même époque que le drame comique. Elle avait une valeur plus grande, et ses conditions d'avenir étaient meilleures et plus faciles. Chez les Grecs elle avait pour fondement les poèmes d'Homère, également familiers aux Romains, dont les légendes nationales y allaient de même plonger leurs racines. Il fallait bien moins de temps à un étranger pour se naturaliser, en quelque sorte, dans ce monde idéal des mythes héroïques, qu'au milieu des bruits de l'*Agora* d'Athènes. Et cependant, la tragédie, elle aussi, quoique d'une façon moins tranchée, moins générale, a revêtu le costume grec et s'est dénationalisée. A cette époque le théâtre tragique des Hellènes appartenait tout entier à *Euripide* (274-348 [480-406 av. J.-C.]). De là, par suite, l'influence décisive du grand poète sur le théâtre des Romains. Nous sortirions de notre sujet si nous voulions tenter l'étude complète de ce personnage remarquable, dont l'autorité parmi ses contemporains et durant les siècles qui suivirent, fut chose plus étonnante encore que le génie. Mais comme il a donné après lui son mouvement moral et sa forme particulière au drame tragique de la Grèce ; comme il est aussi le père de la tragédie gréco-romaine, j'estime qu'il m'est indispensable d'esquisser en peu de mots les caractères fondamentaux de son système dramatique. Euripide appartient à la cohorte des poètes envisageant pour leur art les plus hautes et les plus nobles destinées, mais qui, une fois en marche, avec le sentiment parfait de leur idéal, se voient trahis par leurs forces et restent en deçà du but.

Le mot vrai, le mot profond de la tragédie, celui qui la résume moralement et poétiquement, c'est que pour l'homme agir et souffrir sont tout un. Telle fut la maxime du drame tragique chez les anciens : il met en scène l'homme agissant et souffrant, mais sans l'individualiser jamais. La grandeur d'Eschyle ne saurait être surpassée, quand il nous fait voir l'homme aux prises avec le destin, et le secret de cette grandeur réside précisément dans sa peinture, vue de haut et d'ensemble. Les puissances luttant entre elles y sont esquissées à grands traits : ce qu'il y a de l'homme et de l'individu dans Prométhée, dans Agamemnon, disparaît dans une sorte de nimbe poétique. Sophocle se rapproche davantage de nous : il retrace déjà en larges traits quelques-unes des conditions sociales ; il peint le roi, le vieillard, la sœur : mais le *microcosme* humain observé sous toutes ses faces, voilà ce qui échappe à ses héroïques pinceaux. Déjà il atteint à un beau résultat ; il n'atteint pas au résultat le plus parfait. Montrer l'homme tout entier, savoir fondre en un ensemble idéal toutes ces figures, achevées chacune en soi et pourtant distinctes, c'eût été là, un merveilleux progrès ! Et sous ce rapport, il faut bien, l'avouer, les génies d'Eschyle et de Sophocle sont restés en deçà de Shakespeare ! Vient à son tour Euripide qui, lui, entreprend de peindre l'homme tel qu'il est. Évolution toute logique, historique même si l'on peut dire, mais où la poésie n'a plus rien à gagner.

En effet, Euripide renverse l'antique tragédie, mais il ne lui est pas encore donné de créer la tragédie moderne ; et il s'arrête à moitié chemin, dans toutes les

voies où il s'engage. Le masque, cet organe qui ne laisse rien passer des mouvements et de la vie de l'âme, et qui traduit le jeu mobile de la sensibilité par la rigidité d'une expression toute générale ; le masque, était une nécessité pourtant dans la tragédie à grands types des anciens. Par la même raison il ne pouvait s'accorder avec le drame à caractères : Euripide néanmoins le conserva. Avec le sentiment merveilleux et profond de la situation, la tragédie, ne pouvant se donner pleine et libre carrière, s'était gardée d'entrer dans le vif de l'élément dramatique et de le reproduire : elle l'avait comme enveloppé sous le costume épique des dieux et des héros d'un monde surhumain, et sous les cantates lyriques de ses chœurs. On le sent, quand on étudie Euripide, il voulut briser toutes ces entraves ; il se transporta avec ses sujets de drame dans les temps déjà à demi historiques ; et son chœur recula au second plan de l'intérêt scénique, tellement que, plus tard, on l'omit souvent en exécutant ses pièces, non d'ailleurs sans de graves inconvénients.

Quoi qu'il en soit, il garde, je le répète, son chœur devenu presque inutile, et il n'ose pas encore amener ses personnages jusque sur le terrain du réel. Expression complète et vraie de son siècle, il est en plein dans le grand courant historique et philosophique du jour ; mais en même temps il puise à des sources déjà troublées ! Ne faut-il pas à la haute poésie les ondes pures et sans mélange de la tradition nationale ? La crainte pieuse des dieux jette comme un reflet du ciel sur le drame des vieux tragiques : sous les horizons étroits et fermés de l'ancienne Hellade, les auditeurs se sentaient pénétrés par un charme adoucissant. Dans le monde d'Euripide au contraire, il ne se fait plus que la terne lueur de la méditation morale : au lieu des dieux, vous êtes en face de conceptions abstraites ; par-ci par-là seulement les rares éclairs des passions traversent les nuages grisâtres du ciel. La vieille et intime croyance au destin a disparu du fond des âmes : le destin n'est plus qu'un despote tyrannisant les corps, et dont les victimes traînent leurs chaînes en grinçant des dents ! L'absence de foi, ou mieux, la foi au désespoir, rencontre dans la bouche du poète des accents d'une puissance démoniaque. On le conçoit, du reste, Euripide n'arrive plus à cette hauteur des conceptions plastiques, où l'artiste emporté par sa création se perd en elle ; où l'effet poétique triomphe et éclate dans l'œuvre tout entière. De là son insouciance marquée pour la composition même de ses fables tragiques : souvent il les esquisse à la hâte ; il ne ramène ni l'action ni le personnage à un centre puissant : c'est Euripide encore qui invente, à proprement parler, le prologue familial où se construit le nœud de l'intrigue et l'apparition commode, pour la dénouer à la fin, du *Deus ex machina*, ou de tel autre procédé pareillement grossier.

En revanche, il est merveilleux dans les détails, et sait faire oublier l'irréparable défaut du manque d'ensemble par l'infinie multiplicité des effets. Là, il est vraiment un maître, quoique entaché souvent de sentimentalité sensuelle et recherchant de préférence les assaisonnements de haut goût, quoique relevant l'amour par le meurtre et l'inceste, et aiguillonnant ainsi la sensibilité purement physique du spectateur ! Certes rien de plus beau dans leur genre que la peinture de *Polyxène* et de sa mort volontaire, que celle de *Phèdre* consumée par la flamme de son amour clandestin ; et par-dessus tout, que le tableau splendide de ces *Bacchantes* soulevées par un mystérieux délire ! Pourtant la pureté artistique et morale leur font défaut, et *Aristophane* est dans le vrai quand il reproche au grand tragique de ne pas savoir mettre une *Pénélope* sur la scène ! Quoi de plus déplaisant que ses héros, quand encore, et par trop souvent, ils ne provoquent pas le sourire ? Citerons-nous son triste *Ménélas*, dans l'*Hélène* ; son

Andromaque, son *Électre*, qui n'est qu'une pauvre paysanne, son *Télèphe*, ce marchand infirme et ruiné ? Mais dès que sa fable quittant les régions héroïques se rapproche davantage du terre à terre de la vie commune, dès qu'elle descend des hauteurs tragiques pour se placer au sein de la famille et entrer presque dans le domaine de la *comédie sentimentale*, les effets les plus heureux se multiplient sous sa plume. Rappellerai-je ici *l'Iphigénie en Aulide*, *l'Ion*, et cette *Alceste*, la création la mieux réussie peut-être de son nombreux répertoire ? Ailleurs, mais avec moins de succès, Euripide s'attaque à l'intelligence de son auditoire, et veut le prendre par l'intérêt de l'action. De là les complications, et les jeux de scène ! Tandis que l'ancienne tragédie agit sur le cœur, c'est plutôt à la curiosité du spectateur que le drame nouveau s'adresse ; de là encore un dialogue raisonneur, affiné en pointes, et parfois insupportable à tous autres auditeurs qu'aux subtiles citoyens d'Athènes : de là ces sentences disposées comme les fleurs dans les plates-bandes d'un jardin ; de là enfin tout cet appareil psychologique, qui n'a rien de commun avec les sensations sortant immédiatement du sujet, et demande ses effets à l'observation et à la logique générales. Dans la *Médée*, le poète a la prétention de copier au plus près la vie humaine : aussi l'héroïne n'oubliera-t-elle pas de prendre **de l'argent avant de se mettre en route !** Du combat terrible qui doit se livrer dans son âme entre l'amour maternel et la jalousie, le lecteur impartial ne verra rien ou presque rien chez Euripide. Enfin et toujours il substitue des opinions, des tendances, à la mise en scène purement poétique. Non qu'il aille jusqu'à l'allusion directe aux affaires du jour : mais en agitant les questions sociales plutôt encore que les questions politiques, au fond, et par voie de conséquence, il entre en contact avec le radicalisme politique et philosophique de son siècle ; il se constitue le premier et l'éloquent apôtre des *doctrines humanitaires et cosmopolites*, cet irrésistible dissolvant de la vieille nationalité athénienne ! Voilà le vrai, le sérieux motif de l'opposition que firent au poète irréligieux et anti-patriote bon nombre de ses contemporains : voilà le secret de l'étonnant enthousiasme qu'il a excité chez la génération nouvelle et chez l'étranger. On ne vit plus en lui que le poète de la tendresse et de l'amour, que le poète aux maximes et aux tendances progressistes, que le propagateur des idées de philosophie et d'humanité. De fait, et par Euripide, la tragédie grecque ayant dépassé son propre niveau, retomba brisée sur elle-même ; mais cette catastrophe ne fit qu'accroître encore le succès du poète ; la nation voulut se dépasser à son tour, et à soit tour elle se perdit. En vain *Aristophane*, ce rude critique, avait pour lui et les bonnes mœurs et la vraie poésie : dans le champ de l'histoire, les œuvres de l'imagination n'agissent pas seulement selon la mesure exacte de leur valeur esthétique, leur influence croît par cela même qu'elles ont pressenti l'esprit du temps ! En cela, nul poète n'a été doué à l'égal d'Euripide ! Aussi, voyez son succès ! Alexandre en fait sa lecture assidue. Aristote modèle sur son drame les règles de sa poétique tragique : la jeune poésie et la jeune école des arts plastiques à Athènes s'inspirent de sa méthode ! La *comédie nouvelle* ne fait autre chose que de le transporter tout entier dans son théâtre ; les peintres qui ornent les vases de la dernière époque ne vont plus chercher des sujets dans les vieilles épopées ; ils les empruntent aux fables d'Euripide ! Enfin, et à mesure que la Grèce s'abandonne aux idées de l'hellénisme nouveau, la gloire et l'influence du poète vont grandissant partout : chez l'étranger, en Égypte ou à Rome médiatement ou immédiatement il donne le ton à la *Grécité*.

C'est en effet la Grèce d'Euripide qui est importée chez les Romains par les voies les plus diverses ; elle s'y impose et s'y acclimate encore plus vite à l'aide des

contacts directs que sous la forme des traductions. La scène tragique s'est installée à Rome en même temps que la scène comique. Mais les frais matériels chez la première dépassant de beaucoup les dépenses de la seconde, les Romains y regardèrent de près, surtout durant la guerre contre Hannibal, et d'ailleurs, les dispositions du public ne lui ouvraient pas une aussi brillante carrière. Les comédies plautiniennes ne font que de rares allusions aux drames trafiques, et ces allusions même peuvent ne se référer qu'aux originaux. L'unique poète tragique de ce temps qui ait eu des succès, est le contemporain de Nœvius et de Plaute *Quintus Ennius*, plus jeune qu'eux, il vécut de 515 à 585 [239 à 169 av. J.-C.]. Les comiques, ses confrères, le parodièrent de son vivant. Mais ses drames se jouèrent et se déclamèrent jusque sous les empereurs.

Nous sommes infiniment moins bien renseignés sur le répertoire tragique que sur celui de la comédie romaine. En somme, on peut affirmer qu'il subit les mêmes lois. Il se compose en grande partie de traductions de pièces grecques. Les sujets sont de préférence puisés dans les aventures du siège de Troie, ou dans les légendes qui s'y rattachent. La raison en est manifeste. Tout ce cycle mythique était devenu familier aux Romains grâce aux leçons des pédagogues. Et puis, n'y avait-il pas là tout un bagage commode de moyens matériels de terreur, le meurtre d'une mère, les infanticides dans les *Euménides*, dans *Alcméon*, dans *Chresphonte*, dans la *Mélanippe*, dans la *Médée* : le sacrifice d'une jeune vierge dans la *Polyxène*, les *Erechtides*, l'*Andromède*, l'*Iphigénie* ? Qu'on ne l'oublie pas, ce public grossier était accoutumé aux combats de gladiateurs ! Les rôles de femmes, les esprits faisaient sur lui l'impression la plus profonde.

Mais au milieu des remaniements opérés par la tragédie romaine, ce qui nous trappe le plus, après la suppression du masque, c'est la suppression du chœur. Le théâtre comique à Rome ne comportait plus ce dernier ; et l'arrangement même de la scène ne lui laissait plus de place : l'orchestre avec son autel au centre (ὄρχήστρα, θυμέλη), où se mouvait le chœur athénien avait disparu, ou n'était plus qu'une sorte de parquet abandonné à certains spectateurs¹. Aussi à Rome plus d'évolutions, plus de danses artistement mêlées de musique et de chant déclamé, et si parfois le chœur essaye de se produire encore, il n'a plus ni sens ni importance. Pareillement, les arrangeurs tragiques ne se faisaient faute ni de changer le mètre, ni d'abrèger ou de bouleverser les détails. Prenons l'*Iphigénie* latine : soit que le poète ait copié un autre modèle, soit qu'il ait inventé cette modification, nous y voyons le chœur des femmes d'Euripide changé en un chœur de soldats.

Pour nos modernes, les tragédies du VI^e siècle de Rome ne sauraient s'appeler de bonnes traductions : néanmoins il convient de reconnaître que le drame d'Ennius a reproduit son original avec une fidélité plus exacte que la comédie plautinienne ne l'a fait pour Ménandre².

¹ [Il était réservé aux sénateurs et personnages de distinction, comme aujourd'hui nos fauteuils ou stalles d'orchestre, qui sont loués à plus haut prix.]

² Citons, comme terme de comparaison, les fragments qui suivent de la *Médée* d'Euripide (v. 1-9) et de celle d'Ennius :

Plût au ciel que le navire Argo n'eût jamais volé vers la terre de Colchos, le long des *Symphégades* azurées ; ou que jamais dans les forêts du Pélion le pin ne fût tombé sous la hache, mettant la rame aux mains des héros, accourus pour *Pélias* à la conquête de la toison d'or ! Alors Médée, ma maîtresse, n'aurait point navigué vers les tours d'*Iotchos*, blessée au cœur de son amour pour Jason !

L'histoire de la tragédie grecque à Rome, et son influence morale ont passé, comme on voit, par les mêmes phases que la comédie. Si par le fait, et à cause des différences entre les deux genres, l'hellénisme a pu se maintenir plus pur et plus vivace dans le genre tragique, il n'en est pas moins vrai que là aussi les exigences de la scène locale ont provoqué, chez Ennius, son principal représentant, et chez ses confrères, des manifestations plus nettement antinationales, et des tendances propagandistes dont ils avaient d'ailleurs la pleine conscience. Si Ennius ne fut pas le plus grand poète du VI^e siècle, il a été du moins le poète le plus influent de son époque. Le Latium n'était pas sa patrie : à moitié Grec par son point de départ (il était Messapien d'extraction, et Grec par l'éducation), il vint à trente-cinq ans se fixer à Rome. Simple domicilié d'abord, ensuite citoyen (en 570 [184 av. J.-C.]), il y vécut, fort petitement d'abord, du produit de ses leçons de latin et de grec, du prix de ses pièces dramatiques, et enfin et surtout des générosités des Romains illustres, des Publius Scipion, des Titus Flamininus, des Marcus Fulvius Nobilior, ces fervents partisans des idées de l'hellénisme nouveau, toujours prêts à payer le poète qui chantait leur éloge et celui de leurs aïeux, ou qui, faiseur de vers officiels, les accompagnait, dans les camps, sa lyre toute montée, pour la louange de leurs futurs exploits. Ennius un jour a élégamment retracé les conditions de sa vie de client et les heureuses aptitudes qui l'y avaient fait trouver des succès¹. Cosmopolite par sa naissance et par sa condition sociale, il avait su s'assimiler toutes les nationalités au milieu desquelles il avait vécu : à la fois grec, latin, osque même, il s'était gardé de se donner à un seul peuple. Tandis que chez les autres poètes primitifs de Rome, la grécité a conquis leurs efforts et leurs œuvres, plutôt qu'ils n'ont eu le dessein de se livrer à elle ; tandis qu'ils ont tous plus ou moins essayé de se placer sur le terrain national et populaire, Ennius, lui, avec une netteté merveilleuse d'esprit,

Voici la traduction d'Ennius :

Plût au ciel que dans les bois du Pélion la hache n'eût pas jeté à terre le tronc coupé des pins, ni qu'alors on eût commencé de construire ce navire, fameux sous le nom d'Argo, où montèrent ces femmes choisis parmi les Achéens, allant, par ordre du roi Pélías, conquérir en Colchide, aidés de la ruse, la toison dorée du bélier ! Médée, ma maîtresse, n'eût pas quitté sa demeure, errante aujourd'hui, le cœur malade, et blessée d'une cruelle blessure d'amour !

Les différences dans la traduction latine sont remarquables. Nous n'y signalons ni les tautologies ni les périphrases, mais bien plutôt les explications données des noms mythologiques moins connus des Romains, ou leur suppression totale. Des *Symphlégades*, du pays d'*IoTchos*, il n'est plus question. Ennius dit ce que c'est que le navire *Argo*, que *Pélías*, etc. En revanche, ce qu'on appelle un *contresens* est chez lui fort rare.

¹ Il n'est point douteux, en effet, et les anciens le déclarent, qu'il faisait son propre portrait dans les vers qui suivent du VII^e livre de ses *Chroniques*,.... Le consul appelle ses affidés et confère avec eux :

Ayant ainsi parlé, il appelle un homme avec lequel il aime à partager sa table et ses discours, lui parlant d'une humeur affable de ses affaires, et se délassant des fatigues d'une journée donnée en grande partie à la chose publique, au vaste forum et à l'auguste sénat. Avec lui, il ouvre la bouche sans crainte : sujets graves ou légers, plaisanteries et jeu de mots, peu importe ! sa parole se teint de malice ou se répand en accents pleins de bontés ; il la place en lieu sûr ! Avec lui, il prend ses plaisirs et ses joies, en secret ou en public. C'est un homme qui jamais ne pense à mal ; encore moins, ne pousse à mal faire ! Léger sans méchanceté, il est savant, fidèle, doux, éloquent ; content de son sort, heureux et sensé ; disant les choses à propos : facile d'humeur, parlant peu, retenant beaucoup ; sachant les choses d'autrefois, ensevelies sous les temps ; au fait des mœurs anciennes et nouvelles ; possédant les vieilles lois divines et humaines. C'est à un tel homme..... etc. (A. Gell., XII, 4)

[Et Aulu-Gelle d'ajouter : Voilà l'ami qui convient aux hommes haut placés par la naissance et la fortune ! L. Ælius Stilo assura souvent qu'Ennius, en écrivant ces vers, avait songé à lui-même, et qu'il y avait déposé la peinture de ses mœurs et de son esprit ! (Aul. Gell., l. c.)]

est entré en pleine liberté dans sa voie révolutionnaire ; il ne déguise pas le moins du monde sa pensée, et c'est de toute sa force qu'il pousse les Italiques dans la direction néo-grecque ! La tragédie fut son plus efficace instrument. Quand on fouille dans les débris de ses drames, on constate qu'il possédait à fond tout l'ancien répertoire tragique de la Grèce, les théâtres d'*Eschyle* et de *Sophocle*, notamment.

Ce n'est donc point par le pur effet du hasard que la plupart de ses pièces, que les plus fameux de ses drames ont été empruntés à Euripide ? Certaines autres considérations, je l'accorde, ont pu dicter ses choix et ses remaniements, mais elles n'ont pu à elles seules lui faire une loi de refouler carrément Euripide dans son propre cadre ; de laisser plus que lui encore l'ancien chœur en oubli ; et d'accuser jusqu'à l'excès l'effet matériel. Il agissait de dessein prémédité, quand il reprenait le *Thyeste* en sous-œuvre, et ce *Téléphe*, fameux par l'immortelle moquerie d'Aristophane ; quand il s'attaquait lui aussi à ces princes, *vrais princes de la misère*, à *Ménalippe*, la femme philosophe ! Dans ce dernier drame surtout l'action entière en veut à la religion nationale, entre en lutte avec elle, au nom des dogmes de la philosophie naturelle, et ne vise à rien moins qu'à la renverser. En toute occasion, Ennius décoche ses flèches et ses tirades les plus acérées contre la foi aux prodiges.

Pour moi, je l'ai dit et je le dirai toujours : il y a des dieux au ciel ? Mais je tiens qu'ils n'ont souci du genre humain ; autrement, les bons seraient heureux, et mal adviendrait aux mauvais. Or, il n'en est point ainsi !

Comprenne qui pourra comment la censure théâtrale de Rome a pu laisser passer de telles irrévérences ! Jusque dans ses poèmes didactiques, Ennius a scientifiquement professé une irréligiosité pareille, déjà nous avons eu l'occasion de le dire : évidemment, de telles doctrines lui tenaient au cœur. Joignez-y, symptômes concordants après tout, un esprit d'opposition fortement colorée de radicalisme¹, les louanges données aux joies de la table, selon la mode grecque, et surtout l'abandon du dernier des éléments nationaux de la poésie latine, du mètre saturnien, auquel il substitue l'hexamètre hellénique ! A Dieu ne plaise que nous contestions à l'écrivain son génie *multiforme*, son élégante souplesse dans tous les genres ! Il a su ajuster l'hexamètre à une langue rebelle au dactyle ; il parvint, sans nuire, d'ailleurs, à la marche naturelle de la phrase parlée, à se mouvoir sûrement et librement parmi des formes, des *quantités* et des *mesures* avant lui inconnues. Tout cela ne prouve qu'une chose, c'est que son talent portait le costume grec plutôt que le costume romain² ! Quand vous rencontrez

¹ On lisait dans le *Téléphe* : *Palam mutire plebeis piaculum est. Parler haut est un crime chez l'homme de la plèbe !*

² Citons encore ici certains passages excellents pour le fond et la forme, tirés du *Phœnix* d'Ennius et imités d'Euripide :

Il convient à l'homme de vivre animé par la vraie vertu, et d'ajourner sans crainte le coupable devant la tribunal du juge. — La liberté ! elle est là où le cœur bat fort et pur sous la poitrine ! Ailleurs, et dans la sombre nuit, se cache le forfait !

Dans le *Scipion*, qui fit partie sans doute des poésies mêlées d'Ennius, on rencontrait aussi les vers pittoresques qui suivent :

Le silence se fait dans l'immensité du monde céleste ; Neptune en courroux commande le repos aux ondes bondissantes ; le soleil arrête ses chevaux aux sabots ailés ; les fleuves suspendent leur cours éternel : et le vent meurt sous la ramée !

Ce dernier fragment nous montre l'imitateur à l'œuvre et aux prises avec son modèle. Il ne fait autre chose ici que paraphraser les paroles d'un témoin du combat que se livrent Neptune (*Héphæstos*) et le fleuve *Scamandre*, dans la tragédie (primitivement *sophocléenne*) du *Rachat d'Hector*.

quelque fragment sorti de sa plume, ce qui vous frappe, c'est bien moins la rudesse latine que la recherche affectée et vraiment grecque des assonances¹. Bref, sans être un grand poète, il fut un poète élégant et serein, ayant le tour vif, une sensibilité vraie, mais ne se trouvant en verve que quand il chaussait le *cothurne*, et manquant absolument de la veine comique. Je m'explique son orgueil de latin hellénisé, son dédaigneux regard pour les grossiers et durs accents **des esprits des forêts et des poètes du temps jadis** ! Je comprends ses enthousiastes éloges pour la poésie artistique et artificielle :

Salut, poète Ennius ! qui verses aux mortels les vers enflammés coulant de ta poitrine !

Il savait bien, cet homme ingénieux et habile, que sa voile s'enflait sous les vents propices : avec lui la tragédie grecque envahit Rome, elle y triomphera à toujours !

Et pourtant, à la même heure, un audacieux et moins heureux navigateur se lançait dans des eaux solitaires à la poursuite d'un but plus élevé. Non content d'importer, comme Ennius, sinon avec un égal succès, la tragédie grecque sur la scène romaine, Nœvius s'essaya dans la voie toute neuve du drame national (*fabula praetextata*). Ici, nul obstacle devant ses pas ; il prend ses sujets indifféremment dans la légende de Rome et dans l'histoire contemporaine du pays latin. C'est ainsi qu'il compose l'**Éducation de Romulus et de Remus**, le **Loup**, où figurait *Amulius*, le roi d'Albe ; et son **Clastidium**, où il célèbre la victoire de Marcellus sur les Gaulois, en 539 [215 av. J.-c.]. Ennius lui-même, suivant son exemple, voulut représenter aussi le **Siège d'Ambracie**, et la victoire de son patron *Nobilior*, en 565 [-189], victoire dont il avait été le témoin. Quoi qu'il en soit, les pièces romaines furent toujours une rareté ; et le genre, un instant essayé, disparut promptement du théâtre : la lutte était trop inégale entre les cycles légendaires de la Grèce et les fables indigentes et sans couleur des *origines latines*. Sur le mérite intrinsèque de ces rares drames, nous ne sommes, plus en mesure de porter notre jugement ; mais à tenir compte de l'intention poétique en général, il faut avouer que dans la littérature romaine nous ne rencontrerons guère ces touches hardies et cet essor créateur, éléments nécessaires d'un théâtre national ! Il n'a été donné qu'aux tragiques grecs des vieux temps qui se sentaient voisins de l'ère des dieux, il n'a été donné qu'à *Æschyle*, qu'à *Phrynicus*, d'oser mettre à la fois sur la scène, et les aventures de la légende, et les faits héroïques de l'histoire contemporaine.

Loin de moi pourtant de me défendre de l'impression que j'éprouve : quand je vois à Rome aussi, ce poète, chantre des batailles où lui-même a combattu, s'essayant à son tour dans le drame historique, et nous montrant les rois et les consuls là où seuls, avant lui, les héros et les dieux avaient eu la parole, il me semble assister en personne à la grande crise des guerres puniques et à ses grandioses résultats !

Constilit, credo, Scamander : arbores vento vacant !

Voyez ! le Scamandre s'arrête : le vent meurt sous la ramée : et c'est dans l'Iliade (21, 381) que se rencontre la pensée première du tableau.

¹ Citons, par exemple, ce vers du *Phœnix* :

Fou vraiment qui désire en la désirant la chose désirée !

Et encore faisons-nous grâce au lecteur de plus insipides ritournelles ! Les jeux de mots, les acrostiches n'y manquent pas non plus (v. Cicéron, *de Divin.*, 2, 54, 111 [et les vers cités par A. Gell., 18, 2]).

C'est de même vers ces temps que commencent à Rome les lectures poétiques. Déjà, Livius Andronicus, en récitant ses vers dans son école, avait introduit, à Rome tout au moins, l'usage de la lecture de l'écrit par son auteur, usage qui, chez les anciens, suppléait à la publication. Ici le poète ne courait point absolument après son pain ; il n'en advint pas comme de la poésie scénique, en butte à la défaveur de l'opinion. Dès la fin du VI^e siècle, on cite plus d'un Romain notable qui s'est produit en public, son manuscrit à la main¹.

Du reste, la poésie *récitée* était aussi principalement cultivée par les auteurs dramatiques. Elle ne jouait qu'un rôle très secondaire à côté des œuvres du théâtre. Les amateurs assistant à ces lectures devaient encore être fort restreints. Les poésies lyriques, didactiques et épigrammatiques faisaient mince figure. Quant aux cantates des fêtes religieuses dont les annales prennent la peine de nommer les auteurs : quant aux inscriptions des temples et des tombeaux qui conservent le mètre saturnien, on peut dire qu'elles restent vraiment étrangères à la littérature. La seule poésie de quelque intérêt qui se produisît dans cet ordre d'œuvres, prenait d'ordinaire le nom de *satyre* (*satura*) : c'est chez Nœvius encore qu'on la rencontre. Autrefois, on le sait, on appelait de ce nom les anciennes compositions sans action ni dialogue, qui, à dater de Livius, avaient disparu de la scène envahie définitivement par le drame des Grecs. Dorénavant, ces poésies récitées ressemblent à nos **poésies mêlées** modernes. Elles n'appartiennent à aucun genre, à aucune variété littéraire, et comprennent tout ce qui n'étant ni épopée ni drame, revêt une forme libre et une couleur tout individuelle. Nous laissons de côté les **Poésies morales** [*Carmen de moribus*], sur lesquelles nous aurons à revenir, et qui, se rattachant par leur sujet aux plus anciens essais de la poésie didactique populaire, avaient adopté sans doute le vers saturnien.

Cette fois encore, nous aurons à citer Ennius, actif et fécond dans ce genre autant que dans les autres. Il a publié soit dans son *Recueil de satyres*, soit ailleurs, une multitude de petits poèmes, de brefs récits tirés des légendes de la patrie ou de l'histoire contemporaine, imitations du roman religieux d'Évhémère², ou des poésies sur la philosophie naturelle circulant alors sous le nom d'*Épicharme* ; ou encore du livre sur la *Gastronomie d'Archestrate* de Géla, le chantre de la cuisine savante : un dialogue entre la *Vie* et la *Mort* ; des *fablès ésopiques* ; un recueil d'*aphorismes moraux*, des *bagatelles* diverses, *parodies* ou *épigrammes* : toutes productions souvent futiles, mais attestant à la fois le talent varié de l'écrivain, et ses tendances didactiques et néologiques. Sur ce terrain, il se sentait les coudées franches, et se savait à l'abri de toute censure littéraire.

Venons maintenant à des œuvres plus considérables, intéressantes pour l'histoire. Les poètes du siècle s'essayèrent aussi dans la *chronique*. Nœvius, le premier, tenta de mettre en récit versifié et continu la légende et les faits contemporains. C'est ainsi que s'attaquant aux guerres puniques, il les narre simplement, sans apprêt, disant tout net les choses comme elles sont : ne rejetant aucun détail qui semblerait trivial : ne fardant jamais les temps

¹ Sans compter Caton, on nomme *deux consulaires poètes* (Suétone, *Vita Terent.*, 4) *Quintus Labeo* (consul en 571 [183 av. J.-C.]) et *Marcus Popilius* (consul en 584 [-170]). Ont ils aussi édité et publié leurs poésies ? C'est ce qu'on ignore. Il y a lieu à douter même en ce qui touche le vieux Caton.

² [Les fragments de l'*Histoire sacrée* d'Évhémère, traduits par Ennius, et que nous a conservés Lactance, sont écrits en pose. -V. *Lact. Inst. divin.*, I, 11, 13, 14.]

historiques à l'aide de couleurs ou d'ornements rehaussés de poésie. Il se place en réaliste pur au sein de l'époque présente ; et la raconte presque prosaïquement dans son vers national saturnien¹. De ce travail de Nœvius, je ne puis rien dire que ce que j'ai dit déjà de son drame national. Tandis que l'épopée comme la tragédie grecque n'avaient eu leur plein et libre essor que, dans l'époque héroïque : du moins était-ce une pensée neuve, grandiose et enviable chez notre poète, que celle de jeter sur les faits contemporains le manteau éclatant des vers. J'accorde que l'exécution a été fautive, et qu'on n'eût trouvé sans doute rien de plus dans la *Chronique Nœvienne*, que ce qu'on retrouve dans les chroniques rimées du moyen âge, semblables à elles à plus d'un égard. Encore le poète a-t-il eu juste raison, ce semble, de se complaire dans son œuvre. Ce n'était pas lieu de chose, en un temps où la littérature n'existait encore qu'à l'état rudimentaire dans les *Annales officielles*, que de composer une œuvre d'ensemble sur les faits et gestes des temps passés et présents, et que de mettre sous les yeux de ses compatriotes le tableau des grands et décisifs événements de leur carrière.

Ennius, à son tour, eut la même pensée : mais, alors que le sujet du livre est le même, quelle différence dans l'exécution ! En politique, en poésie, Nœvius reste toujours latin : son rival, au contraire, passe tout entier aux Grecs. L'un, pour une donnée neuve, cherche une forme nouvelle ; l'autre l'accommode et l'enferme, dans l'épopée hellénique. Il quitte le vers saturnien pour l'hexamètre : il surcharge le narré des faits du costume poétique, visant-là la mise en scène plastique, à l'instar des *Homérides*. Quand la matière s'y prête, il traduit tout simplement Homère : a-t-il à dire les funérailles des soldats tombés à Héraclée, aussitôt il copie les funérailles de Patrocle. Sous la cape du tribun militaire *Marcus Livius Stolon*, bataillant en *Istrie*, vous retrouvez l'Ajax de l'Iliade : Ennius ne fera pas grâce au lecteur de l'invocation homérique à la Muse ! Toutes les machines épiques sont en jeu dans son poème. Après la bataille de Cannes, Junon pardonne aux Romains, en plein conseil des dieux : et Jupiter, après en avoir, en bon époux, obtenu le congé de sa femme, leur promet la victoire sur les Romains. Les **Annales** d'Ennius témoignent aussi d'un amour du néologisme et d'une tendance à l'hellénisme, que nous avons déjà caractérisés. Le monde céleste, comme chez les Grecs, lui sert constamment de cadre décoratif. Son poème s'ouvre par un *songe* curieux, tout empreint des doctrines pythagoriciennes. Il y est dit que l'âme de Quintus Ennius a jadis passé par le corps d'Homère, et avant, par le corps d'un *paon* ; puis, selon la dogmatique pure du philosophisme naturel, le poète disserte sur l'essence des choses, et les *rapports du corps et de l'esprit*. Le choix du sujet le sert au mieux : de tout

¹ On peut juger du ton de son récit poétique par les menus fragments qui suivent :

Elle (Didon) demande, aimable et le sachant déjà, comment elle a quitté Troie.

Et ailleurs :

Le roi Amulius lève les mains au ciel et remercie les dieux.

Ailleurs encore, dans un passage tiré d'un discours, où l'on remarquera l'emploi de la forme indirecte :

Laisser dans l'embarras des hommes si braves, ce serait une honte pour le peuple, pour toutes les familles !

Veut-il parler du débarquement à Malte, en 498 [256 a. J.-C.] ? il dit :

L'armée romaine descend à Malte, met à feu l'île entière, la ravage, et anéantit l'ennemi.

Enfin, parle-t-il de la paix qui termine la guerre de Sicile (première guerre punique) ? Il s'exprime ainsi :

Il est aussi convenu que l'on achètera de Lutatius la paix par des dons ; il stipule en outre que tous les prisonniers, que tous les otages siciliens seront rendus.

temps, en effet, les lettrés de la Hellade ont trouvé dans l'arrangement ou le redressement de l'histoire romaine un moyen excellent de propagande grecque cosmopolite. Ennius le proclame : les Romains ont toujours reçu le nom de Grecs, et Grecs on les appelle encore !

Quelle était en somme la valeur de ces fameuses *Annales* ? On s'en rendra facilement compte, en se rappelant nos appréciations sur les mérites généraux et les lacunes du talent d'Ennius, contemporain de la grande époque des guerres puniques. Avec tous les Italiens, il ressentit vivement les impressions populaires, et emporté par l'élan commun, il eut fréquemment cette bonne fortune d'atteindre à la simplicité des poèmes homériques : plus souvent encore, son vers réfléchit la solennité, la *prudhomie* romaines. Naturellement aussi, sa composition épique est absolument défectueuse au fond, il ne put en resserrer l'appareil, s'ingéniant après coup, parfois, à y intercaler quelque chant en l'honneur d'un héros ou d'un patron que la postérité aurait sans lui oublié. Les *Annales*, dans leur ensemble, n'ont donc été qu'une tentative avortée. Vouloir refaire une Iliade, c'est condamner d'avance tout le plan de son œuvre ; et Ennius a le premier donné l'exemple de ces productions hybrides, moitié épopée, moitié histoire, de ces revenants littéraires qui se perpétuent jusqu'à nos jours, - ne sachant pas vivre et ne sachant pas mourir. Et pourtant il a eu un incontestable succès. Avec la meilleure foi du monde il s'est donné pour l'Homère romain, de même que *Klopstock* l'a fait plus tard en Allemagne : ses contemporains, et plus qu'eux encore la postérité, ont cru naïvement en lui. Les générations qui suivirent se transmettaient l'héritage d'une respectueuse admiration pour le **poète de la poésie romaine** ; et Quintilien, l'élégant critique, a pu s'écrier un jour : Révérons Ennius à l'égal des bois sacrés et antiques, où les hauts chênes séculaires nous imposent moins le sentiment de leur beauté qu'un religieux respect ! Qu'on ne s'étonne pas d'un tel enthousiasme : le phénomène s'est reproduit souvent dans des conditions pareilles. L'*Énéide*, la *Henriade*, et la *Messiade* en témoignent. Que s'il s'était fait à Rome un véritable et puissant mouvement poétique, on eût vu bien vite écarter ce *parallèle* officiel et presque burlesque entre l'Iliade et les *Annales* Enniennes ; de même que nous nous prenons aujourd'hui à sourire en entendant les noms de Mme *Karschin*, la Sapho allemande, et de *Willamow-Pindare*¹. Jamais la haute poésie n'a fleuri à Rome. Au fond, l'intérêt des *Annales* était dans leur sujet même, dans les traditions aristocratiques dont elles se faisaient l'organe. On ne peut méconnaître d'ailleurs que le poète n'y révèle un rare talent de la forme : aussi demeurèrent-elles le plus antique modèle de la muse romaine aux yeux des générations postérieures : on en recommanda la lecture, et on les lût ! — Ainsi s'explique l'étrange prodige d'une épopée foncièrement antinationale, écrite par un lettré quasi grec, et vénérée par les Romains des derniers temps comme le chef-d'œuvre de la vieille poésie de Rome.

¹ [Ces noms sont inconnus aujourd'hui, même en Allemagne. — Anne-Louise Karschin, née à Schwibus, en Silésie, en 1722, fut une simple paysanne, douée d'une singulière faculté d'improvisation poétique. Après deux mariages malheureux, avec des hommes d'humble condition, elle vint à Berlin, où les rénovateurs de la poésie et de la littérature nationales allemandes, *Gleim*, *Ramler*, *Moses Mendelsohn* et autres, l'accueillirent avec enthousiasme et la surnommèrent la *Sapho allemande*. Le grand Frédéric la traita plus que dédaigneusement, et lui fit une fois donner deux écus. Elle mourut en 1791. Elle avait du naturel, de la chaleur mais la correction et la culture tuèrent son rude génie. — Jean Gottlich Willamow, né en 1736, mort en 1777, imitateur de Pindare, a publié des *Dithyrambes* en 1763, des *Fables dialoguées* et d'autres poèmes oubliés de nos jours. Il a longtemps vécu à Saint-Petersbourg, où il dirigeait l'*Institut allemand*.]

La littérature de la prose est née à Rome, peu de temps après les premières œuvres poétiques : mais elle s'est produite d'une autre manière. Elle n'a point reçu les incitations artificielles de l'école et du théâtre, qui avaient comme forcé la muse poétique avant l'heure ; elle n'a point subi non plus les obstacles artistiques, qui resserrèrent la comédie, par exemple, dans les sévères barrières de la censure théâtrale. Quand dans la société romaine choisie, la note d'infamie s'attache encore aux *chanteurs de tréteaux*, les prosateurs, au contraire, ne sont en aucune façon mis au ban de l'opinion. La conséquence, c'est que la littérature de la prose, pour y être moins considérable et moins active que la poésie, y comporte le progrès selon des lois plus naturelles. Tandis que l'une est presque tout entière dans la main des hommes de basse condition ; tandis que parmi les poètes fameux du temps, vous ne rencontrez le nom d'aucun Romain notable, à peine si parmi les prosateurs en citerait-on un seul qui n'appartienne pas à quelque famille sénatoriale. C'est dans le cercle même de la haute aristocratie, chez les consulaires, chez les anciens censeurs, Fabiens, Gracques, Scipions, que cette littérature débute et grandit : par suite encore, les tendances conservatives, nationales, y persistent plus fortement que chez les poètes. Néanmoins, dans ses branches même les plus importantes, dans l'histoire, par exemple, la prose n'échappe pas non plus à l'influence de l'hellénisme : celui-ci bientôt aussi la domine et l'entraîne, et dans le fond, et dans la forme.

Point d'histoire proprement dite à Rome, avant le siècle des guerres d'Annibal. Les *notices des registres* de la ville appartiennent aux archives officielles et non à l'art littéraire ; elles ne tiennent jamais compte de l'ensemble et de l'enchaînement des choses. Tandis que par un phénomène caractéristique du génie romain, l'empire de la République dépassait déjà de beaucoup les frontières de l'Italie ; tandis que la société éclairée, dans la ville, vivait en contact incessant avec les Grecs et leur littérature si prodigieusement féconde, ce ne fut cependant pas avant le milieu du VI^e siècle que se fit sentir le besoin d'écrire, de porter à la connaissance des contemporains et des générations futures le récit des faits et le tableau de la haute fortune de Rome. Et lorsque enfin le moment en fut venu, ni la forme ni le public n'étaient prêts. Il fallut pour cela et un grand talent et un long temps. Aussi voyons-nous qu'alors on s'efforce de tourner la difficulté : on raconte l'histoire locale, soit dans la langue de la patrie, mais en vers, soit en prose, mais en grec. Des *Chroniques* versifiées de Nœvius (écrites vers 550 [204 av. J.-C.]), et d'Ennius (vers 581 [-173]), nous avons déjà dit notre mot : elles appartiennent toutes les deux à la plus ancienne littérature historique de Rome : celle de Nœvius même, on le peut bien affirmer, en est le plus vieux livre d'histoire.

A peu près vers le même temps parurent, écrites en langue grecque, les compositions historiques de *Quintus Fabius Pictor* (après 553 [-201])¹, qui vivait à

¹ L'emploi de la langue grecque par le père de l'histoire romaine en prose est attesté par Denys d'Halicarnasse, 1, 6, et par Cicéron, *de Divin.*, 1, 21, 413. Mais Quintilien et les grammairiens postérieurs font aussi mention d'*Annales latines* portant le même nom d'auteur, et ce qui ajoute encore à la difficulté du problème, c'est qu'il a existé un traité très étendu de *Droit pontifical*, écrit aussi par un Fabius. Mais pour quiconque a étudié de près et dans son ensemble le mouvement de la littérature romaine, il paraîtra impossible d'attribuer cette dernière production à un écrivain quelconque du temps des guerres d'Hannibal. Quant aux *Annales latines*, il est douteux qu'elles aient été publiées à cette même époque ; sans compter qu'il y a confusion de nom, peut-être, avec un autre annaliste plus récent, *Quintus Fabius Maximus Servilianus* (consul en 612 [142 av. J.-C.]) ; sans compter aussi qu'il peut se faire que les *Annales* en langue grecque de notre Fabius aient été anciennement traduites en latin, comme le furent plus tard celles d'*Acilius* et d'*Albinus*. Enfin, n'a-t-il pas pu y avoir deux annalistes du nom de Fabius Pictor ? Nous ne voulons rien trancher. —

l'heure de la seconde guerre pudique, et fut considérable autant par sa naissance qu'à raison de la part active qu'il prit aux affaires ; et celles de *Publius Scipion*, fils de l'Africain (vers 590 [-164]). Les uns, utilisant les progrès de la versification, s'adressaient à un public déjà familier avec la poésie ; les autres, préférant l'appareil tout fait de la prose grecque, mettaient ainsi à la portée des esprits cultivés ; à l'étranger, des documents dont l'intérêt matériel allait désormais bien au delà des frontières du Latium. La première méthode fut celle des plébéiens : les écrivains des hautes classes adoptèrent la seconde. Nous avons vu de même, en Allemagne, au siècle du grand Frédéric, s'élever à côté de la littérature des pasteurs de village et des régents d'école, une littérature aristocratique, ne sachant que la langue française, et publiant en français le récit des batailles prussiennes, par la plume des rois et des généraux, tandis que *Gleim* et *Ramler* chantaient leurs chants de guerre dans l'idiome national¹. Quoi qu'il en soit, ni les *Chroniques* versifiées, ni les écrits grecs des annalistes ne constituent encore la véritable littérature historique latine. Celle-ci ne commence qu'à Caton, à vrai dire : c'est de Caton seulement, de son *Histoire des origines* (*Libri originum*), que date la première composition nationale en ce genre, et en même temps le premier ouvrage important écrit en prose chez les Romains². La publication s'en place à la fin de notre période³.

Tous ces livres, grecs ou non de langue, ne ressemblaient en rien par la conception aux œuvres historiques de la Grèce⁴. Que si pourtant on les compare aux sèches notices des grandes annales de la ville, ils comportaient déjà un récit vaste et suivi, une ordonnance relativement savante. Ils embrassaient, autant qu'il nous est donné de nous en rendre compte, tous les événements accomplis depuis la fondation de Rome jusqu'à l'époque contemporaine. Quelques-uns pourtant, à en croire leur titre, se bornaient à des sujets plus limités. Nœvius ne racontait que la première guerre avec Carthage : Caton ne traitait que des *Origines*. En somme ils se rattachent par leurs récits à trois périodes principales, aux temps légendaires, aux temps historiques antérieurs et aux temps contemporains.

Les origines se perdaient dans les ténèbres des siècles légendaires. Il n'en fallait pas moins les raconter en détail. De là des difficultés sans nombre. Deux voies s'ouvraient devant l'écrivain, nous l'avons remarqué ailleurs, inconciliables l'une avec l'autre : l'une, plus nationale, indiquée déjà et fixée par écrit dans les brèves énonciations des *Annales* de la ville ; l'autre frayée par le grec Timée, et qui n'avait pu demeurer inconnue aux chroniqueurs de Rome. Dans le premier système, Rome se rattachait à Albe la Longue : dans le second à Troie. Là, le

On a aussi attribué une autre composition historique en langue grecque à un contemporain de Fabius, à *Lucius Cincius Alimentus* : mais ce livre n'a été, ce semble, qu'un enfant supposé et mal venu, qui daterait en réalité du siècle d'Auguste.

¹ [Gleim (1719-1803), l'Anacréon et le Tyrtée allemand, et Ramler (1725-1798), poètes prussiens tous deux, furent célèbres au dernier siècle. Leurs odes guerrières sont actuellement négligées. Du moins, et ce n'est point un mince mérite, ils furent, avec quelques autres, les précurseurs des grands poètes nationaux de l'Allemagne, sinon les fondateurs même de la glorieuse école des Lessing, des Schiller et des Goethe.]

² [Et même après Caton, Cicéron dira encore que la littérature romaine ne compte pas une véritable œuvre historique : *Abest historia litteris nostris*, etc. (*de Legib.*, I, 2).]

³ Tous les travaux littéraires de Caton appartiennent à sa vieillesse (Cicéron, *Cato*, 11, 38. — Corn. Nepos, *Cato*, 3). La composition des premiers livres des *Origines* n'est pas antérieure à l'an 586 [168 av. J.-C.]. Elle ne lui est pas non plus de beaucoup postérieure (Pline, *Hist. nat.*, 3, 14, 114).

⁴ Polybe (40, 6, 4) prend soin d'observer qu'*Albinus*, au contraire de Fabius, avait su écrire une histoire sérieuse et positive à la façon des Grecs.

fondateur de Rome était Romulus, le fils des rois albains ; ici, elle devait son origine à Énée, le prince troyen. Au VI^e siècle, du fait de Nœvius ou du fait de Fabius Pictor, on mêle et on embrouille les deux contes. Romulus, fils des rois d'Albe, demeure le fondateur de la ville : mais il a en même temps le troyen Énée pour ancêtre maternel. Si Énée ne fonde plus Rome, il a du moins apporté les pénates romains en Italie ; il les a installés dans Lavinium, qu'il a exprès bâtie, et son fils Ascagne a construit Albe, cité mère de Rome et antique capitale du Latium. Tout cela n'était que pauvres et maladroites inventions. Le vrai Romain a-t-il pu s'entendre dire, sans crier à l'abomination, que les premiers dieux Pénates de Rome, au lieu de venir tout d'abord se poser dans leur temple, près du Forum, auraient fait un premier séjour à Lavinium ? Les fables grecques durent sonner plus mal encore à son oreille, quand, à les entendre, ce n'est plus qu'au petit-fils que les dieux accordent ce que, selon la légende nationale, l'aïeul aurait déjà reçu. Quoi qu'il en soit, la rédaction nouvelle suffisait à son objet : sans donner un démenti formel aux origines romaines pures, elle donnait satisfaction aux tendances de l'hellénisme ; elle légitimait en quelque sorte les prétentions, déjà fort à la mode, des **descendants d'Énée** : bientôt la fable grecque sera l'histoire officielle et stéréotypée de la grande ville.

En dehors des origines, les historiographes grecs ne s'étaient d'ailleurs que peu ou point occupés de Rome. Aussi, pour nous, tout le récit des faits subséquents découle exclusivement des sources nationales, là même où en face des rares documents qui nous restent, il n'est plus guère possible d'opérer le départ entre les traditions étrangères aux *Annales* publiques et les notices extraites de celles-ci, entre les événements transmis par elles aux premiers chroniqueurs et les additions qu'ils y ont pu faire de leur cru. Du moins ces chroniqueurs ne sont-ils pas coupables des plagiats anecdotiques commis plus tard envers Hérodote¹ : ils n'avaient point songé encore à demander aux Grecs, pour ces temps, la matière de leur narration. Mais bientôt, et le fait n'en est que plus curieux, tous les écrivains, Caton, l'ennemi des Grecs à leur tête, se voient, bon gré mal gré, entraînés par le courant : ils tentent, non seulement de rattacher Rome à la Hellade : bien plus, ils veulent faire des Italiques et des Grecs un peuple appartenant jadis à la même nationalité. De là, ces histoires des Italiques primitifs ou *Aborigènes* venus de la Grèce, de ces *Pélasges* ou Grecs primitifs descendus aussi en Italie !

Les récits qui courent le pays suivent la pente des temps durant toute l'ère des rois jusqu'à l'institution de la République : faiblement renoués entre eux par un fil des plus ténus, ils présentent toutefois une sorte d'ensemble. Mais à l'apparition de la République, la légende tarit tout à coup. Ce sera désormais une œuvre ardue, que dis-je ! impossible, que de vouloir tirer des *livres des pontifes* et des observations officielles, la matière d'une narration qui s'enchaîne et soit lisible. Les annalistes en vers le comprirent très bien. Aussi voyons-nous Nœvius sauter tout à coup de l'époque des rois à la guerre de Sicile. Aussi Ennius, qui en est encore à la royauté au troisième de ses dix-huit livres, raconte-t-il la guerre de Pyrrhus dès le sixième : à peine s'il a pu esquisser en courant les deux premiers siècles de l'établissement républicain. — Comment firent de leur côté les annalistes en langue grecque ? Nous ne pouvons le dire. Caton, lui, s'en tira à

¹ Comme, par exemple, les incidents du *siège de Gabies* [Tite-Live, I, 53 et suiv.], imités des aventures de *Zopyre* et du tyran *Thrasibule* [Hérodote, III, 151 et suiv. – I, 22] ; ou encore le conte de l'*exposition* de Romulus enfant, copié d'après l'historiette de la jeunesse de Cyrus, du même auteur [I, 110 et suiv.].

sa manière. Il n'éprouve nul plaisir à raconter les mets servis sur la table du grand pontife, le blé souvent enchéri, et les éclipses de lune ou de soleil ! Là-dessus, il consacre ses second et troisième livres à l'histoire des *origines* des autres cités italiques, et à celle de leur entrée dans la confédération romaine. Il s'affranchit des entraves qui forcent le chroniqueur à suivre pas à pas, année par année, la succession des consuls et les événements survenus durant leur charge. Nous savons même à ce sujet qu'il avait distribué son œuvre historique par **sections**. L'idée seule de l'étude sur les villes italiques est assurément remarquable. Elle s'explique d'ailleurs par l'esprit d'opposition du vieux Caton. Réagissant de toutes ses forces contre les tendances métropolitaines, à son gré excessives, il aimait à prôner les institutions municipales des cités. Et puis, s'il ne comblait pas le vide historique qui sépare l'expulsion de Tarquin du siècle des guerres de Pyrrhus, il y suppléait du moins par d'utiles recherches, et faisait connaître, sous l'un de ses aspects les plus intéressants, le résultat du grand travail de deux siècles, la réunion de l'Italie sous la domination de Rome.

L'histoire contemporaine, en revanche, est cultivée avec suite et détails. Nœvius raconte la première guerre punique, dont il a été le témoin oculaire ; Fabius donne le récit de la seconde. Ennius consacre treize des dix-huit livres de sa chronique à l'époque de Pyrrhus jusqu'à la guerre d'Istrie : Caton enfin, dans les quatrième et cinquième livres de sa composition historique, expose les faits qui se placent entre la première guerre punique inclusivement, et la guerre contre *Persée*. Dans ses deux derniers livres, changeant sans doute sa méthode, il s'arrête davantage au narré des événements qui ont signalé les vingt dernières années de sa vie. Qu'Ennius, dans son histoire des guerres avec Pyrrhus, se soit ou non aidé des travaux de Timée ou d'autres auteurs grecs c'est ce qui importe peu. Il faut tenir pour constant que, dans leur ensemble, tous ces récits, ou se fondent sur l'expérience personnelle du chroniqueur et les confidences de témoins directs ; ou s'appuient simplement les uns sur les autres.

Nous assistons à la même heure aux débuts des genres épistolaire et oratoire qui se rattachent tout d'abord à l'histoire et la complètent. Ici encore, c'est Caton qui fraye la voie. Des temps antérieurs il ne nous est rien parvenu, à moins qu'on ne veuille tenir note de quelques oraisons funèbres, tirées longtemps plus tard des archives des familles nobles, comme celle, par exemple, que l'on prête à Quintus Fabius, l'adversaire d'Hannibal, et qu'il aurait, sur ses vieux jours, consacrée à son fils, enlevé dans la force de l'âge. Pour Caton, choisissant toutes les pièces de quelque intérêt historique parmi les innombrables harangues qu'il avait prononcées au cours de sa longue et active carrière, il les avait considérées comme ses mémoires politiques. Il les avait insérées en partie dans son grand ouvrage, ou publiées en *appendice*, à titre de documents plus spéciaux. Il donna de plus un recueil de *ses lettres*.

Non contents de traiter des faits de *l'histoire romaine*, les écrivains du siècle avaient aussi porté les yeux au dehors. Il n'était point en effet de Romain lettré qui n'eût une certaine teinture de l'histoire des autres pays. On rapporte du vieux Fabius, qu'il savait les guerres des peuples étrangers à Rome, non moins bien que celles de Rome elle-même. Caton lisait familièrement Thucydide et les historiographes grecs. Néanmoins, à l'exception du livre d'*anecdotes* et de *maximes* colligé par lui pour son usage personnel, nous ne rencontrons rien parmi les écrivains latins contemporains qui vaille la peine d'une simple mention.

La littérature historique de Rome, dans l'innocence de ses débuts, ignore ce que c'est que le sens critique : auteurs et lecteurs, tous acceptent, sans s'en

offusquer, les contradictions les plus grossières dans le fond et dans la forme. Le second Tarquin, déjà homme fait à la mort de son père, n'est monté sur le trône que trente neuf ans après lui. Les annalistes n'en font pas moins un adolescent au jour de son avènement. Pythagore n'est venu en Italie qu'un siècle environ avant l'expulsion des rois : l'historien romain n'en fait pas moins l'ami du sage Numa. Les ambassadeurs envoyés, en 262 [492 av. J.-c.], par Rome à Syracuse, y traitent avec le tyran Denys, qui, en réalité, n'a pris le gouvernement que quatre-vingt-six ans plus tard (348 [-406]). Mais c'est dans la chronologie romaine que se rencontrent surtout des naïvetés choquantes. Comme, selon la computation des Romains, dont les éléments principaux ont été exposés par nous à l'époque précédente, la fondation de Rome se place deux cent quarante ans avant la consécration du temple Capitolin, trois cent soixante ans avant l'incendie des Gaulois : comme, selon les historiographes grecs, ce dernier événement répond à l'*archontat de Pyrgion*, à Athènes (388 av. J.-C., ou année 1 de la 98^e olympiade), il s'ensuit que la fondation de la ville aurait eu lieu dans la première année de la 8^e olympiade. Cette même année, d'après le canon d'*Eratosthène*, alors admis sans conteste, ne serait autre que la 436^e à dater de la chute de Troie. Eh bien ! malgré l'impossibilité flagrante, le fondateur de Rome n'en sera pas moins le petit-fils du Troyen Énée. Caton, qui savait compter, en bon financier qu'il était, avait bien fait toucher la contradiction du doigt, mais sans proposer une solution du problème : ce n'est pas lui qui a imaginé la série des rois albains, plus tard acceptés, par les historiens. — La même ignorance critique se manifeste jusque dans les récits des temps historiques. Ils portent tous le cachet de cette partialité aveugle que le froid et amer *Polybe* reproche à la *chronique* de Fabius, à propos du récit fait par ce dernier des commencements de la seconde guerre punique. La méfiance pourtant s'aurait mieux ici que le reproche. D'est-ce pas. se montrer ridiculement exigeant que de demander aux Romains du temps d'Hannibal un équitable jugement sur leur grand adversaire ? D'ailleurs, les pères de l'histoire, à Rome, n'avaient point absolument tronqué, dénaturé les faits, toute juste part faite aux entraînements de leur naïf patriotisme !

C'est de même à l'époque où nous sommes qu'appartiennent les commencements de la culture et de la littérature scientifiques. Jusqu'alors l'instruction commune avait consisté dans la lecture, l'écriture et la connaissance du droit civil usuel¹. Mais les contacts continuels avec les Grecs amenèrent promptement le besoin d'une éducation plus large : transplanter directement la science grecque à Rome, n'était point assez, on voulut de plus la remanier et la modifier dans le sens purement romain. — La science de la langue nationale se développe la première, et prépare l'avènement de la *grammaire latine* : on applique à l'idiome italique les règles établies pour la langue sœur de la Grèce. Les travaux des grammairiens sont presque contemporains de ceux des premiers écrivains de Rome. Vers 520 [234 av. J.-c.], un maître d'école, *Spurius Carvilius*, corrige et régularise l'alphabet : au lieu du **z**, qui n'est plus nécessaire, il y introduit le **g**, inconnu jusqu'alors, et lui assigne la place qu'il a conservée depuis dans les alphabets occidentaux modernes. C'est alors aussi que la lettre **x**, au lieu de rester la quatorzième dans l'alphabet latin, est, ce semble, rejetée au vingt et unième rang, évidemment dans le but d'un classeraiant analogue à celui des signes numériques chez les Grecs : ce fait prouve surabondamment la

¹ C'est ce que rapporte Plaute (*Mostell.*, 196) : *Les parents élèvent leurs enfants et les polissent : on leur enseigne les lettres, le droit, les lois. (expoliunt, docent literas, jura, leges).* — Plutarque en dit autant des Romains de ce temps (*Cat. maj.*, 20).

corrélation des deux langues et la prédominance du grec dans l'instruction élémentaire. Les maîtres d'école de Rome travaillent assidûment à la fixation de l'orthographe : jamais les muses latines n'ont renier leur *Hippocrène* grammaticale : elles se sont adonnées à la fois à la poésie et à l'écriture correcte des mots. Déjà, à l'instar des Alexandrins, et comme Klopstock fera un jour chez les Allemands, Ennius joue volontiers aux étymologies tirées de la ressemblance des sons¹ : en outre, il a adopté la méthode grecque plus exacte des doubles lettres pour les consonnes doubles, jusqu'alors écrites en lettres simples. Nœvius et Plaute n'ont pas suivi Ennius dans cette voie : comme tous les poètes en général, les poètes populaires de Rome restaient indifférents aux questions d'orthographe et d'étymologie.

Les Romains du VI^e siècle ne touchèrent ni à la rhétorique, ni à la philosophie. Leur éloquence se concentrait encore dans les besoins quotidiens de la vie publique : les maîtres étrangers n'avaient point prise sur elle. Caton, le sincère et naïf orateur, ne se lassait pas de vider la coupe de sa raillerie et de sa colère sur la fastidieuse école *isocratique*, avec son éternel apprentissage de la parole, et son impuissance à jamais parler. — Quant à la philosophie grecque, vulgarisée qu'elle était par l'enseignement indirect de la poésie didactique et dramatique, elle avait conquis déjà une certaine influence : toutefois les jugements ayant cours sur elle sentaient leur ignorance agreste, et on ne la voyait pas s'introduire dans Rome, sans quelque appréhension mêlée de prévoyance instinctive. Caton appelait sans façon Socrate un bavard, un révolutionnaire justement condamné pour attentat envers les croyances et les dieux de sa patrie ; et quant à ceux des Romains qui osaient s'adonner aux études philosophiques. Ennius semble s'être fait l'interprète exact de leurs opinions.

De la philosophie ! soit : j'en veux un peu, mais je ne la veux pas toute. Il est bon de la déguster, mais non de s'y plonger !

Les maximes poétiques, les conseils sur l'art oratoire se rencontraient aussi parmi les écrits de Caton l'ancien. On peut croire que ces livres constituaient comme la quintessence, ou, si on l'aime mieux, comme le *caput mortuum* de la rhétorique et de la philosophie grecques à Rome. Les sources où il a directement puisé pour son livre *sur les mœurs* [*carmen de moribus*] n'étaient autres que les antiques mœurs des ancêtres qu'il préconise par-dessus tout, et probablement aussi que les écrits moraux de l'école pythagoricienne. Quant à ses ouvrages *sur l'art oratoire*, il avait puisé dans Thucydide ; et plus particulièrement dans les harangues de Démosthène, dont il avait fait une étude assidue. Il semble que pour apprécier l'esprit et les tendances de ce *manuel*, il suffise de se rappeler la règle d'or, qu'il indique à l'orateur, règle tant prônée par la postérité : a **rem tene, verba sequentur** [Possédez votre sujet : les mots viendront !]. — Il avait en outre écrit des livres *propædeutiques*, sur l'art de guérir, sur l'art militaire, sur l'économie rurale et la jurisprudence, toutes sciences plus ou moins soumises à l'influence de la Grèce. Que si la physique et les mathématiques ne sont point encore étudiées, déjà les connaissances utiles qui s'y rattachent ont ouvert la voie. Je citerai entre autres la médecine. Un médecin grec, le Péloponnésien *Archagathos*, étant venu le premier s'établir à Rome en 535 [219 av. J.-C.], ses opérations chirurgicales lui valurent un immense succès. Il lui fut assigné une demeure aux frais de l'État avec droit de cité romaine : bientôt ses confrères

¹ Dans les poésies imitées d'Epicharme, il fait dériver Jupiter de *quod juvat*, Cérès de *quod gerit fruges*.

débarquèrent en foule en Italie. Caton aussitôt de déblatérer contre les opérateurs étrangers avec une ardeur digne d'une meilleure cause : ce qui ne l'empêche pas de composer à son tour un petit livre de recettes médicales, tirées soit de sa propre expérience, soit de la littérature grecque spéciale. Il revendique bien haut l'antique usage qui faisait du père de famille le médecin de la maison. Comme on le pense, ni les artistes dans l'art de guérir, ni le public ne prirent garde à ses gronderies hargneuses et entêtées, et la profession n'en demeura pas moins l'une des plus lucratives de Rome.

Les Romains ne sont plus les barbares des premiers siècles : désormais ils apportent une attention suivie aux questions relatives à la mesure des temps. La première horloge solaire est placée au Forum en 491 [-263], introduisant avec elle l'usage de l'heure grecque (*ώρα, hora*) : seulement il convient de noter que le cadran a été fait pour le méridien de Catane, située à 4 degrés plus au sud que Rome. Il n'en devient pas moins le régulateur officiel durant tout un siècle. — A la fin de notre période, se rencontrent dans les hautes classes quelques hommes ayant le goût des sciences mathématiques. *Manius Acilius Glabrio*, consul en 563 [-191], essaye de remédier aux erreurs du calendrier par une loi donnant pouvoir au collège des pontifes d'ajouter ou de retrancher à volonté les mois intercalaires. Le remède ne corrigea rien : il fut même pire que le mal. Mais la cause du mal tenait moins à l'impéritie des théologiens romains qu'à leur mauvaise foi. Deux ans après, un personnage versé dans les sciences de la Grèce, *Marcus Alivius Nobilior* (consul en 565 [189 av. J.-C.]), s'efforça de rendre vulgaire la connaissance de ce calendrier tel quel. *Gaius Sulpicius Gallus* (consul en 588 [-166]), qui avait su prédire l'éclipse de lune de 586 [-168], et calculer la distance de la terre à cette planète, auteur d'écrits astronomiques, à ce qu'il semble, passa aux yeux de ses contemporains pour un prodige d'étude et de pénétration scientifiques.

On mettait de même à profit les expériences des aïeux et celles du jour ; tant dans l'agriculture que dans le métier des armes. Pour la première, nous avons un document important et précis dans celui des deux traités de Caton (*de re rustica*) que les siècles nous ont légués. Mais l'empirisme local ne suffisait déjà plus, et dans ces matières comme dans les autres branches plus élevées de la littérature, les travaux des Grecs viennent se fondre avec les traditions des Latins : la science phénicienne apporte aussi son contingent ; par où nous voyons que les œuvres étrangères n'étaient en aucune façon négligées à Rome.

Dans la jurisprudence, il n'en est point ainsi, ou du moins les emprunts sont minimes. Les juristes du temps se bornent à donner des avis [*responsa*] aux consultants, et des leçons à leurs jeunes auditeurs : mais de leur enseignement oral sort bientôt tout un corps de règles traditionnelles, qui vont aussi se déposer dans quelques œuvres écrites. Laissant de côté un rapide précis de Caton, nommons ici le livre plus important de *Sextus Ælius Pœtus*, surnommé le *subtil* (*Catus*). Il fut le premier praticien du temps : en récompense de ses utiles travaux, il se vit successivement porté au consulat (556 [198 av. J.-C.]) et à la censure (560 [-194]) ; et publia son **livre tripartite**, ou son commentaire sur les Douze Tables, contenant les textes, leur explication scientifique, surtout leur interprétation, quand les mots vieillies ne se comprenaient plus facilement, et en troisième lieu le *formulaire des actions*. Que dans sa *glose* il ait sacrifié à l'influence des grammairiens grecs, nul n'en peut douter : toutefois son formulaire se rattachait décidément à l'ancien *style* d'Appius, et à l'évolution progressive de la procédure populaire.

Au résumé on eût pu assez, exactement juger de l'état des sciences à la fin du VI^e siècle par ces petits manuels que Caton avait composés à l'usage de son fils, sorte d'encyclopédie exposant en brèves sentences, tout ce qu'il convenait de savoir à un honnête homme (*vir bonus*) d'alors, en rhétorique, en médecine, en agriculture, en art militaire, en jurisprudence. Point de distinction encore entre les sciences de l'enseignement élémentaire et celles spéciales. Le Romain cultivé ne leur demande que ce qui lui est en général nécessaire ou utile. Admettons toutefois une exception pour la grammaire latine, laquelle, par rapport à la forme, n'a point encore reçu les développements que comporte une science philologique plus avancée ; et aussi pour la musique et pour toute la série des connaissances physiques et mathématiques. Ce qu'on recherche avant tout, c'est le savoir immédiatement pratique : on ne veut rien autre chose, et l'on va au plus court et au plus simple. Si l'on use des Grecs, c'est pour vanner en quelque sorte et extraire les utiles préceptes perdus dans la masse confuse de leurs dissertations. **Ayez l'œil sur la littérature des Grecs, mais gardez-vous de vous y enfoncer.** Ainsi s'exprime l'un des adages catoniens. Telle fût aussi l'origine d'une foule de livres et de manuels domestiques, débarrassés sans nul doute des subtilités et des obscurités des écrivains grecs, mais privés en même temps de l'acuité de sens, et de la profondeur qui les distinguent. Par leurs qualités et leurs défauts, ces livres ont exactement et en tout temps donné la mesure des rapports mutuels entre la civilisation romaine et la science hellénique.

La poésie et la littérature sont venues à Rome au jour où Rome conquérait la souveraineté du monde, au jour où, selon l'expression d'un poète du temps de Cicéron :

Hannibal ayant été vaincu, la muse, vêtue en guerrière, a marché d'un pas rapide, au devant du rude peuple des Quirites.

Le mouvement intellectuel s'était aussi propagé dans les pays Sabelliques et Étrusques. On rencontre çà et là quelques mentions de tragédies en langue toscane. Les poteries à inscriptions osques trahissent chez l'artiste à qui elles sont dues la connaissance familière de la comédie grecque. Nous sommes fondés à nous demander si à l'époque où Nœvius et Caton écrivaient à Rome, il n'y a point eu aussi sur les bords de l'Arno et du Vulturne une littérature locale parallèle à la littérature romaine, et comme elle imitant la Grèce. Mais nous ne savons rien au delà de ces indices et l'histoire qui les note est bien impuissante à combler ses propres lacunes ! — La littérature romaine, la seule que nous puissions juger, quelle que soit d'ailleurs sa valeur absolue au point de vue de l'esthétique pure, n'en demeure pas moins précieuse, historiquement parlant ! Elle est le miroir unique de la vie intime en Italie, durant ce VI^e siècle, tout rempli du bruit des armes, et des pronostics d'un immense avenir ; de ce siècle qui ferme l'ère de la civilisation locale et fait entrer l'Italie dans le grand et universel courant de la civilisation du monde antique. Elle obéit aux deux tendances contraires qui se disputent à la même heure tout le mouvement de la vie nationale, et caractérisent, un temps de transition. Qu'on n'essaye d'ailleurs pas de se faire illusion sur l'indigence réelle de cette littérature romano-grecque ! Cette indigence saute aux yeux de quiconque n'a pas l'esprit prévenu, ou n'est pas dupe de la rouille vénérable des deux mille siècles écoulés depuis. Auprès des œuvres de la Grèce, la littérature romaine produit l'effet d'une orangerie d'Allemagne, comparée à la forêt d'orangers natifs, en Sicile : l'une et l'autre plaisent à l'œil, mais qui oserait les mettre sur la même ligne ? Et si l'on porte à bon droit un tel jugement sur les essais des Romains qui pratiquaient la langue grecque, à plus forte raison conviendra-t-il d'en dire autant de toutes ces

compositions rédigées dans la langue nationale des Latins, non par des Romains, mais par des étrangers, le plus souvent par des quasi Grecs ou des Gaulois, et bientôt même par des Africains, n'ayant tous du latin qu'une teinture superficielle, et parmi lesquels ceux qui se produisirent devant la foule, à titre de poètes, ne comptaient ni un seul homme de haute condition, nous l'avons vu, ni même un seul citoyen dont le Latium propre eût été la patrie ! Il n'est pas jusqu'à ce nom de poète qui ne soit exotique. Ennius, le premier, s'en pare avec emphase¹. Marquées ainsi au cachet de l'étranger, ces œuvres sont défectueuses par plusieurs côtés. Il n'en peut être autrement quand l'écrivain n'est autre chose qu'un maître primaire, et quand le public s'appelle la foule. On a vu la comédie se jeter dans les voies triviales de l'art, et tomber même dans le cynisme servile, en flattant les goûts d'une grossière populace : on a vu que deux des plus importants auteurs de Rome ont tenu d'abord école ouverte, avant de se mettre à versifier. Tandis qu'en Grèce, la philologie avait pris son essor après la floraison de l'art national, et n'avait plus expérimenté que sur un cadavre ; chez les Latins, au contraire, la grammaire est née en même temps que la littérature, s'avancant avec elle, et la main dans la main, comme il se fait aujourd'hui dans les travaux des **Missions étrangères**. A considérer sans parti pris toute cette littérature *hellénistique* du VI^e siècle, toute cette poésie d'artisans, sans germe original, ces imitations constantes des genres amoindris de l'art étranger, ce répertoire traduit, ces épopées hybrides, on se sent tenté de les condamner comme autant de symptômes maladifs d'un siècle de décadence. — Et néanmoins, pour exacte qu'elle soit, cette sentence serait injuste à plus d'un égard. Qu'on se dise bien que cette littérature toute faite a été apportée à un peuple sans poésie nationale dans le passé, condamné à n'en avoir jamais dans l'avenir ! L'antiquité n'a pas connu la poésie *subjective* et individuelle des temps modernes. Toute son activité créatrice se place dans les temps mystérieux où la nationalité se cherche parmi les inquiétudes et l'ivresse de son premier essor ! Je ne veux rien rabattre de la grandeur des poètes épiques et tragiques de la Grèce ; mais leurs chants ne sont autres pourtant que la mise en récit des antiques légendes des dieux-hommes et des hommes-dieux. Or, dans le *Latium*, vous ne rencontrerez pas les matériaux des hymnes primitifs. Là où le Panthéon n'est point peuplé de formes palpables, où la légende est nulle, les fruits d'or de la poésie ne peuvent librement éclore. D'un autre côté, et c'est la circonstance la plus décisive, le progrès intime et intellectuel et le développement extérieur et purement politique ayant marché du même pas en Italie, il n'était déjà plus possible de maintenir intacte la nationalité originale de la vieille Rome, et de défendre contre l'hellénisme envahisseur une société jadis réfractaire aux raffinements d'une culture plus haute et plus personnelle. Quoiqu'il en soit, il faut reconnaître la nécessité de cette propagande révolutionnaire, antinationale de la Grèce. Elle seule avait le don d'amener la fusion morale des peuples ; et dans le domaine de la poésie comme dans celui de l'histoire, c'est par elle que se justifie, et dans l'esprit et dans la forme, cette littérature romaine du VI^e siècle. S'il n'en est point sorti d'œuvre vraiment neuve et pure d'alliage, du moins par elle les horizons intellectuels de la Hellade se sont étendus jusque sur l'Italie. Considérée dans ses aspects purement extérieurs, la poésie des Grecs suppose chez ses

¹ *Enni poeta, salve !* etc. — Notez la forme caractéristique du mot *poeta*, dérivé du grec vulgaire *ποιητής* (au lieu de *ποιητής*) — Les potiers de l'attique mettaient d'ordinaire le mot *ἐποίησεν* sur leurs œuvres. — *Poeta*, d'ailleurs, ne se dit que des auteurs épiques, ou des auteurs de poésies récitées. Il ne s'applique pas aux auteurs dramatiques, qui, à notre époque, sont encore tout simplement des scribes (*scriba* — Festus, v^o p. 333, Müll.)

auditeurs une certaine somme de connaissances positives. Chez le poète antique vous ne trouvez rien qui tende ou ressemble à cette concentration réfléchie et exclusive de la pensée, l'un des traits les plus essentiels du drame de *Shakespeare*, par exemple. Pour qui n'est pas versé dans la connaissance des cycles mythiques de la Grèce, les chants des *rhapsodes* et des premiers tragiques se déroulant sur une toile sans arrière-plans, demeureraient inintelligibles à la masse. Les comédies Plautines, entre autres, nous font voir que le public de Rome savait par cœur les fables homériques, et la légende d'Hercule ; et que les traits principaux des autres mythes ne lui étaient point inconnus¹. Très probablement les écoles et le théâtre avaient commencé son éducation, en le préparant à comprendre les grandes œuvres poétiques de la Grèce. Mais l'enseignement direct et profond est venu de l'apport dans Rome de la langue et du vers helléniques : les meilleurs critiques anciens s'empressent d'en faire l'aveu.

Lorsque la Grèce vaincue eut subjugué son farouche vainqueur, et importé l'art dans l'agreste Latium [Horace, *Epist.*, 2, 1, 156], elle triompha surtout en mettant à la place d'un idiome indiscipliné une langue admirablement noble et assouplie, en faisant succéder d'autres mètres au mètre monotone et haché du vers saturnien. Alors, le trimètre facile, l'hexamètre superbe, le tétramètre puissant, l'anapeste joyeux, tous les rythmes lyriques artistement entrelacés et adaptés à la langue nationale vinrent frapper à plein son les oreilles latines. La langue du vers est la clef du monde idéal de la poésie : la mesure est la clef de la sensation poétique. Que si l'épithète est muette pour vous, si la métaphore vivante est lettre morte, si les *dactyles* et les *iambes* et leur mouvement cadencé ne vous font pas tressaillir ; ce n'est pas pour vous qu'Homère et Sophocle ont chanté. Mais on dira peut-être que le sentiment de la poésie et du rythme procède de lui-même. Oui, la nature a mis le sens de l'idéal au fond de nos poitrines : mais pour fleurir, il lui faut le rayon d'un soleil favorable. Or, chez les Latins particulièrement, chez ce peuple peu ouvert à la poésie, il a fallu la culture d'une main étrangère. Qu'on ne dise pas non plus que la langue des Grecs, que leur littérature, déjà vulgarisées, auraient dû suffire à ce public romain, s'il avait pu sentir ! Comme si le charme mystérieux de la langue, comme si ce charme qui se double par la parole poétique et le rythme, ne s'évanouissait aussitôt sous l'idiome savant ; comme s'il pouvait s'éveiller autrement qu'au bruit de la langue nationale ! Plaçons-nous à ce point de vue, et nous serons plus justes appréciateurs de la littérature hellénistique, et de la poésie romaine au VI^e siècle. Elles ont importé le radicalisme d'Euripide en Italie : elles ont changé les dieux en des mortels qui ne sont plus, en des abstractions sans corps ! A côté de la Grèce dénationalisée, elles ont dénationalisé le Latium ! Par elles, les *idiotismes* populaires, si je puis dire, se sont perdus dans les conceptions problématiques de la civilisation universelle ! Qu'importe ! bon gré mal gré, ces tendances se rencontrent partout ; et il y aurait grossière erreur à nier la loi de leur nécessité historique. J'accorde, d'ailleurs, qu'ici même la poésie romaine s'est montrée défectueuse : qu'on m'accorde du moins que ses lacunes et ses défauts s'expliquent et s'excusent. Sous une forme relativement parfaite, elle recouvre un fond de peu de valeur, souvent même un fatras qui jure avec elle : mais c'est qu'aussi son

¹ Du cycle d'Hercule, nous voyons apparaître même les personnages secondaires, *Talthybius*, par exemple (*Stichus*, 305), *Autolykus* (*Bacc.*, 275), *Parthaon* (*Menechm.*, 741). De même, et quant aux faits principaux du moins, la foule à Rome avait entendu conter les légendes de Thèbes et des Argonautes, celles des *Bellérophon* (*Bacch.*, 810), de *Penthée* (*Mercat.*, 457), de *Procné* et *Philomène* (*Rud.*, 604), de *Sapho* et de *Phaon* (*Mil.*, 1247).

véritable intérêt est tout extérieur, il tient à la langue et au vers. Triste chose assurément que cette poésie dans la main de pédants d'école et d'étrangers, que ces traductions ou imitations, œuvres d'esclaves : mais dès qu'il s'agissait de jeter un pont entre la Grèce et le Latium, Livius et Ennius, il convient de le reconnaître, ont exercé une sorte de pontificat artistique, et la littérature traduite devenait le plus simple et le plus commode moyen d'arriver au but. Triste chose encore que cet art romain allant chercher ses modèles parmi les œuvres usées et médiocres de l'art grec ; et pourtant sa tendance est conforme à son objet. Nul ne songe à mettre Euripide à côté d'Homère : Euripide et Ménandre, historiquement parlant, ont écrit la Bible de l'hellénisme cosmopolite, comme l'Iliade et l'Odyssée sont la Bible de l'hellénisme national ; et les représentants des premiers avaient tout d'abord mission d'introduire leur public dans la région littéraire. Peut-être aussi qu'ils cédaient instinctivement au sentiment de leur infériorité poétique. Peut-être qu'ils s'en tenaient à Euripide et à Ménandre, faute de pouvoir atteindre aux hauteurs de Sophocle ou même d'Aristophane. La vraie poésie est essentiellement indigène, et s'acclimate difficilement quand elle est transplantée : l'esprit et l'intelligence, au contraire, ces dons suprêmes du génie d'Euripide et de Ménandre, sont volontiers de tous les pays. Sachons gré aux poètes du VI^e siècle de ne s'être point asservis à la littérature grecque du jour, à l'alexandrinisme, ainsi qu'on l'appelait, et d'avoir voulu remonter jusqu'aux siècles classiques, toutes n'y choisissant pas les plus riches et les plus purs modèles. Si nombreux que fussent leurs remaniements contraires à la vérité, et leurs contresens artistiques, ils commettaient un péché pareil à ceux commis contre l'Évangile par ces missionnaires que les circonstances locales condamnent à mêler de pieux mensonges à la pureté de leur enseignement. L'histoire et l'art commandent le pardon envers les anciens écrivains latins : ils ont eu la foi inséparable de l'esprit de propagande. Qu'on juge de la mission d'Ennius autrement qu'Ennius ne l'a fait lui-même, soit ! Mais si vous concédez qu'en matière de foi le point principal n'est point tant ce que l'on croit, que comment l'on doit croire, vous ne refuserez ni votre assentiment ni votre admiration aux poètes du VI^e siècle. Un sentiment vif et profond de la littérature universelle de la Grèce, un saint désir d'acclimater l'arbre merveilleux sur un sol étranger, voilà l'idée, le souffle qui pénètre leur œuvre tout entière, et qui s'allie singulièrement avec les émotions exaltées d'une grande époque ! Plus tard, un hellénisme mieux éclairé ne leur jettera plus, qu'un regard dédaigneux : il aura tort ! Et les poètes postérieurs leur rendraient meilleure justice, si, en faisant la part de leurs imperfections nécessaires, ils admiraient comment ils ont su se maintenir en communion intime avec la poésie des Hellènes ; et comment, mieux que leurs disciples superbes et plus érudits, ils se sont placés peut-être sur les sommets voisins de l'art vrai. Dans leur zèle d'imitation téméraire, dans leurs rythmes sonores, et jusque dans les exagérations de leur jactance, il y a je ne sais quelle puissance grandiose, qui ne sera jamais dépassée aux autres époques de la littérature latine ; et sans vouloir s'aveugler sur leurs faiblesses, on ne leur défendra pas de se vanter dans leur fierté enthousiaste d'avoir **versé aux mortels les vers enflammés coulant de leurs poitrines !**

De même que la littérature helléniste de ces temps est l'esclave de ses propres tendances, de même aussi l'école nationale opposante subit, quoi qu'elle en ait, la réaction d'influences venues de la Grèce. La première ne voulait ni plus ni moins que détruire la nationalité latine, sous couleur d'une poésie parlant latin, grecque au fond et dans la forme ! Les Romains purs, en repoussant l'hellénisme, s'efforcèrent aussi de repousser loin d'eux la littérature des

Hellènes. Ils la mirent au ban de leur opinion. Il se passa dans Rome au temps de Caton un phénomène tout semblable à l'accueil réservé au christianisme durant l'ère des Césars. Les poètes du VI^e siècle, comme feront les chrétiens plus tard, recrutent leurs prosélytes dans le monde des affranchis et des étrangers : mais la noblesse et le gouvernement voient en eux de dangereux ennemis, comme un jour ils s'effrayeront de l'invasion du christianisme : les mêmes motifs qui dicteront aux magistrats la sentence de mort contre les apôtres et les évêques, commandent à l'aristocratie du VI^e siècle de refouler Plaute et Ennius dans les bas fonds de la plèbe. C'est Caton encore qui marche au premier rang dans cette campagne patriotique contre l'étranger. Pour lui, les lettrés, les médecins grecs ne sont que l'écume empoisonnée du peuple corrompu de la Hellade¹. Il traite tous ces **baladins** de Rome du haut de son inexprimable mépris. On l'en a souvent et durement blâmé, lui et tous ceux de son opinion : l'expression chagrine de sa mauvaises humeur témoigne, dit-on, d'un esprit absolu et borné tout ensemble ! Que si pourtant on veut peser impartialement ses raisons, on reconnaîtra qu'il était au fond dans le vrai, et que l'opposition nationale, une fois sur cette pente, était fatalement conduite à dépasser les limites d'une insuffisante défensive. Quand l'un de ses contemporains plus jeunes, que sa manie déplorable d'imitation avait fait la risée des Grecs eux-mêmes, quand *Aulus Postonius Albinus*, charpentant de ridicules vers en langue grecque, s'en allait demandant pardon de son mauvais style dans la préface de je ne sais quel livre historique, et disait : **je ne suis qu'un Romain !** franchement, le vieux Caton n'était-il pas en droit de lui répondre qu'il y avait sottise à se mêler d'une besogne à laquelle il ne comprenait rien ? Est-ce que par hasard, à tenir, il y a deux mille ans, fabrique de comédies traduites, à faire métier de louer des héros payant leur propre éloge d'un morceau de pain et d'un dédaigneux patronage, la carrière était plus honorable qu'elle ne le serait de nos jours ? Et Caton encore était-il si coupable, quand il reprochait à *Nobilior*, d'avoir pris avec lui pour chanter ses futurs exploits, et d'avoir emmené à Ambracie, le poète Ennius, lequel, d'ailleurs célébrait dans ses vers tous les grands Romains sans acception de personne, ou accablait le *Censeur* lui-même de ses patriotiques éloges ? Et ces Grecs qu'il avait si bien appris à connaître à Rome et à Athènes, Caton n'avait-il pas juste cause de les appeler **une tourbe misérable et incorrigible** ? Non, sa haine contre les tendances du jour, contre cet hellénisme abâtardi n'avait rien que de mérité. Jamais, qu'on le sache, il n'a blasphémé contre la civilisation et les influences vraiment morales de la Grèce. Bien plus, disons à la louange du parti national qu'il comprenait clairement la nécessité d'une littérature, et qu'il ne méconnaissait pas l'utilité des inspirations venues de la Grèce : seulement il aurait fallu se garder, à l'entendre, de jeter le latin dans le moule hellénique. Imposer au peuple romain des œuvres forcées et maladroites, c'était faire tout autre chose que d'employer dans une juste mesure les riches semences du génie grec à la fécondation du sol de l'Italie. Un heureux instinct les guidant, et entraînés par l'élan de leur siècle, plus encore que par les

¹ De ces Grecs, Marcus, mon fils, je dirai en son lieu ce que j'en ai tiré de profit à Athènes ; je prouverai qu'il est bon de jeter les yeux sur leurs livres, mais non d'en faire son étude. Race vicieuse et indisciplinable [*nequissimum et indocile genus illorum*] ! Crois-moi comme si tu entendais parler l'oracle ! Le jour où elle nous donnera ses arts, tout sera perdu ! Et ce sera pis encore, si elle nous envoie ses médecins ! Ils ont juré entre eux de tuer tous les Barbares avec leurs médecines, et c'est ce qu'ils font, demandant salaire pour qu'on se fie à eux, et qu'ils aient plus facile de nous détruire. Nous aussi, ils nous appellent des Barbares. Entre tous les autres *Opiques*, ils nous souillent des plus grossières appellations. Je t'ai donc interdit les médecins ! [V. ce texte curieux dans Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 7.]

lumières de quelques hommes, les Romains s'étaient dit que, puisque la patrie n'avait pas son trésor de créations poétiques des temps légendaires, il convenait de demander à l'histoire la matière et le progrès de la vie littéraire et intellectuelle. Rome était ce que n'était pas la Grèce, un *État*. Nœvius avait conscience de la supériorité politique de Rome, lorsqu'il tenta audacieusement de transformer son histoire en une épopée nationale, ou de la porter sur le théâtre. La même pensée fit de Caton le créateur de la prose latine. Assurément, lorsqu'ils osent mettre les rois et les consuls à la place des dieux et des héros mythologiques, ces grands hommes me rappellent les géants entassant les montagnes pour escalader le ciel ! Sans le monde des dieux, il n'y a plus ni épopée ni drame antique, et, la poésie absente ne se remplace pas ! Caton vit mieux et plus modérément les choses ; et tenant pour perdue la partie des poètes, il la laissa à ses adversaires. Du reste, il se rappela les modèles légués par la vieille Rome, les poésies morales et géorgiques à la façon d'Appius ; et il s'essaya, lui aussi, dans le genre didactique et dans le vers national, sinon avec un plein succès, du moins avec le mérite d'une estimable et utile pensée. Comme prosateur, il marchait sur un terrain beaucoup plus favorable. Se consacrant à cette branche de l'art avec toutes les énergies de son multiple savoir, le vieux polygraphe a travaillé de ses mains, je le répète, à façonner la langue latine, et à en faire sortir l'instrument approprié désormais à la prose littéraire. Il se montra en cela vrai et bon Romain ; et son mérite est d'autant plus grand qu'il ne cherchait son public que dans le cercle restreint de la famille ; et que seul ou presque seul parmi ses contemporains, il marcha dans sa voie, à lui. Ainsi furent conçues ses *Origines*, ses *Harangues politiques* demeurées célèbres, et tous ses livres scientifiques. L'esprit exclusif d'une nationalité jalouse les inspire, leur sujet est tout national. Mais qu'on ne croie pas que Caton s'y montre anti-hellène : foin de là, il obéit aussi pour le fond à l'influence littéraire de la Grèce : seulement son hellénisme est autre que celui de la nouvelle école. L'idée, le titre même de son œuvre principale sont empruntés aux **Histoires des origines** (ἱστορίαι) publiées chez les Grecs. J'en dirai autant de ses *Harangues* ; s'il se moquait d'Isocrate, il apprenait, par cœur Thucydide et Démosthène. Il a déposé dans son *Encyclopédie* le fruit de ses recherches dans l'œuvre scientifique de la littérature grecque. Et parmi toutes les entreprises de sa vie active et patriotique, j'oserai dire qu'il n'a rien fait, de plus utile, à son pays, ni de plus important par les résultats, que ces tentatives littéraires qu'il estimait pourtant assez peu, à l'en croire. Dans l'éloquence, dans les sciences, il a eu de nombreux et dignes successeurs : mais ses *Origines*, qui ne se peuvent guère comparer qu'aux compilations des logographes, n'ont eu ni un Hérodote ni un Thucydide qui soit venu après elles ! Il n'en a pas moins fondé une école : à dater de lui, comme par lui, les travaux littéraires associant l'étude des connaissances utiles à l'étude de l'histoire, sont devenus chez les Romains une honorable, que dis-je, la plus honorable des professions !

Jetons aussi un regard sur les arts architectoniques et plastiques. Constatons-le, d'abord, en ce qui touche les premiers : le luxe, encore à ses débuts, se fait moins remarquer dans les constructions publiques que dans les édifices privés. C'est seulement vers la fin de la période, au temps de la censure de Caton (570 [184 av. J.-C.]) qu'on ne se contente plus, à l'égard de celles-là, de satisfaire simplement aux nécessités communes : on se préoccupe aussi de la commodité générale ; on établit des réservoirs en pierre (*lacus*) approvisionnés par les aqueducs (570) ; on élève des portiques, (575, 580 [-179, -174]) ; on importe dans la ville les prétoires de justice et les salles des marchés d'Athènes, les

basiliques (στοάβασιλειος). Le premier de ces bâtiments, assez semblable par sa destination à nos Bourses ou à nos bazars modernes, le portique des *Argentiers* ou le portique *Porcien* avait été élevé par Caton non loin de la curie (570 [-184]). Il en fut bientôt construit d'autres, et l'on vit un jour disparaître toutes les échoppes qui garnissaient les deux côtés longs du Forum, pour faire place aux majestueuses colonnades des basiliques. C'est aussi au cours du VI^e siècle, au plus tard, que d'importants changements, effectués dans les habitations, atteignirent profondément toute l'économie de la vie domestique. On voit peu à peu l'atrium se séparer de la cour (*cavum aedium*) ; il y a désormais, un jardin avec son *péristyle* (*peristylum*), des pièces spéciales pour serrer les titres et archives (*tablinum*), des chapelles, des cuisines, des chambres à coucher. À l'intérieur, les colonnes deviennent d'un emploi usuel. Dans la cour et l'atrium, elles soutiennent la toiture ouverte au centre, et les galeries qui entourent le jardin (*peristylum*). Partout c'est la maison grecque qui est copiée ou imitée. Les matériaux sont encore de qualité ordinaire : **nos ancêtres**, dit Varron, **habitaient des maisons de briques ; seulement, pour se garder de l'humidité, ils construisaient un soubassement peu élevé en pierre.**

La plastique n'a laissé aucune trace : on sait seulement que les Romains modelaient en cire et en ronde bosse les effigies de leurs aïeux. Il est fait mention plus souvent de la peinture et des peintres. *Manius Valerius* avait fait peindre sur les murailles latérales de la salle du Sénat le tableau de la bataille gagnée par lui devant Messine en 491 [263 av. J.-c.] sur les Carthaginois et sur Hiéron de Syracuse. C'est là la fresque historique la plus ancienne : beaucoup d'autres suivirent : elles furent à l'art plastique, ce que, peu de temps après, l'épopée et le drame romains ont été à la poésie. On trouve cités, comme peintres : un certain *Théodote*, objet des moqueries de Nœvius, qui dit de lui :

Barricadé derrière des toiles, assis dans le lieu sacré, peignit des Lares folâtres, de son pinceau de queue de bœuf.

Marcus Pacuvius de Brindes, qui décora de ses peintures le temple d'Hercule, sur le *forum boarium* (c'est aussi lui qui dans sa vieillesse, s'est fait un nom comme imitateur des tragiques grecs) ; et *Marcus Plautius Lyco* (ou *Ludius*)¹, d'Asie Mineure (ou d'Étolie), qui orna le temple de Junon, à Ardée, et y reçut le droit de cité en récompense, de ses beaux travaux. Ce qui paraît certain, c'est que l'art n'est encore que chose secondaire, c'est qu'il tient plutôt du métier, c'est que, bien plus que la poésie elle-même, il est resté dans la main des Grecs ou des quasi Grecs. Déjà cependant nous rencontrons dans les rangs de la haute société les premiers indices du dilettantisme futur : déjà les *collectionneurs* se montrent. On se prend à admirer les splendeurs des temples corinthiens et attiques, à regarder avec dédain les vieilles figures d'argile posées sur les toits des temples romains ; et *Lucius Paullus* lui-même, pourtant frère d'opinion de Caton bien plus que des Scipions, étudie et juge en connaisseur le Jupiter de Phidias. Après la reddition de Syracuse (542 [212 av. J.-c.]), Marcus Marcellus, le premier, enlève en masse ces trésors d'art, qui viendront successivement enrichir la capitale des dépouilles des villes grecques conquises : quelques hommes de l'ancienne souche s'élèvent bien contre ces pratiques. Le vieil et austère *Quintus Maximus*, en entrant dans Tarente (545 [-209]), défend de toucher aux colonnes des temples, et veut qu'on

¹ Ce Plautius appartient bien à notre époque ou aux premiers temps de l'époque suivante (Pline, *Hist. nat.*, 35, 10, 115). L'inscription placée au bas de ses tableaux était en hexamètres ; elle n'est donc pas plus ancienne qu'Ennius, et la collation du droit de citoyen d'Ardée est nécessairement d'une date antérieure à la guerre sociale, puisque Ardée y a perdu son autonomie.

laisse aux Tarentins **leurs dieux irrités** : mais la mode l'emporte, et le pillage continue. Titus Flamininus (560 [194 av. J.-C]), Marcus Fulvius Nobilior (567 [-187]), tous deux représentants principaux de l'Hellénisme, et, aussi bien qu'eux, Lucius Paullus (587 [-167]), remplissent les édifices publics des productions du ciseau grec. Les Romains pressentent dès cette époque que le culte des arts et de la poésie constituent une partie essentielle de la civilisation grecque, ou mieux, de la civilisation moderne mais, tandis que pour s'approprier la poésie, il leur manque la faculté et le génie poétiques, il leur semble du moins que dans le domaine des arts, l'étude et la réunion des chefs-d'œuvre pourront suffire. Aussi Rome aura-t-elle un jour une littérature artistique, alors, que nul n'y tentera même de créer ou faire progresser un art pur romain¹ !

FIN DU TROISIÈME TOME

¹ [Ici encore, M. Mommsen me paraît par trop sévère. V. sur ce point notamment Beuté, *Un préjugé sur l'art romain* (*Revue des Deux-Mondes*, 15 mars 1865).]